Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd07jull

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des » meilleures productions..... A contrôler les produc- » tions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie » des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien » comprises, sont des instrumens universels de raison, » de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

Année 1820.

TOME VII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, Nos 14 et 18,

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET Cie.

JUILLET 1820.

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
20
R53
t.7

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

Sur la situation actuelle de l'instruction publique dans les États du Roi de Sardaigne (1).

Les Princes de la Maison de Savoie se sont montrés zélés protecteurs des lettres et des sciences; une foule d'établissemens publics que j'aurai occasion d'indiquer dans cet article, attestent leur munificence à cet égard. Aussi, l'on trouve dans leurs États d'excellens matériaux pour composer un bon système d'instruction publique, et peut-être ne

(1) Outre les renseignemens que l'auteur de cet article a recueillis lui-même sur les lieux, pendant son séjour dans les États du Roi de Sardaigne, il a encore puisé d'utiles documens dans les journaux du pays, qui sont les *Gazettes de Turin* et *de Gênes*, et le *Journal de Savoie*.

manque-t-il à ces élémens, du moins dans certaines localités, qu'un autre genre de combinaison, pour ne rien laisser à désirer.

Il y a déjà, en Piémont, plusieurs Écoles où l'on pratique l'enseignement mutuel, sauf quelques modifications. Nous citerons les quatre premières, dans l'ordre de date de leur fondation : l'une, créée par le Prince de Carignan, à Racconiggi; une autre, fondée par M. le Marquis de Brême, à Sartirane; la troisième, par M. le Marquis Saporiti; et la quatrième, à Voghera, par l'avocat Gallini. Celle de Racconiggi est un Établissement normal, destiné à fournir les moyens de propager dans l'État la méthode lancastérienne.

En Savoie, on a les Frères des Écoles Chrétiennes, établis à Chambéry, depuis un certain nombre d'années, par la générosité de quelques particuliers. Le Roi actuel a approuvé leur institution par des Lettres-Patentes, et les a autorisés à former, dans leur maison de Chambéry, des sujets propres à répandre leurs écoles dans les autres parties du royaume.

Dans les villes, l'instruction primaire est confiée à des instituteurs approuvés; et, dans les campagnes, aux curés ou aux vicaires.

Les Colléges sont très multipliés; il n'y a pas de petite ville qui n'ait le sien, et il s'en est établi jusque dans des bourgs. Tous ces Colléges ont des pensionnats. Les Professeurs et les Régens sont, pour le plus grand nombre, des ecclésiastiques. En

Piémont, il y a deux Colléges de Jésuites, dont un dernièrement établi à Turin; il y en a un autre dans la ville de Gênes.

Les Colléges sont distribués en différentes classes : ceux de la première, sous le nom de Colléges royaux, sont entretenus aux frais du trésor royal; les autres sont à la charge des communes. Dans les Colléges de plein exercice, l'enseignement comprend les études classiques, depuis la sixième ou la cinquième classe de latin, jusqu'à la Théologie inclusivement. Dans les Colléges inférieurs, l'enseignement est borné à la Philosophie, à la Rhétorique, ou aux Humanités; quelques-uns même ne s'élèvent que jusqu'à la quatrième ou à la troisième classe.

Dans quelques Colléges royaux, il y a des chaires spéciales, dont les Professeurs sont payés : les uns par le Roi; d'autres, par les communes. C'est ainsi qu'il y a, dans les Colléges de Chambéry, deux Professeurs de Droit et un Professeur de Mathématiques spéciales, payés par le trésor royal; un Professeur de Chirurgie, un de Langue italienne, un de Géographie, et un Maître de Dessin, payés par la ville.

Il faut avoir terminé, dans un Collége approuvé, son cours d'études, par deux années de Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale et Physique), pour être admis dans quelqu'une des Facultés.

Il y a deux Universités, celle de Turin et celle de Gênes. Toutes les Écoles publiques des anciens États du Roi dépendent de la première. C'est ici une de ces institutions, dans la création desquelles

les Princes de Savoie ont plus d'une fois devancé les autres gouvernemens de l'Europe, comme dans l'établissement d'un Cadastre, dans l'abolition des droits féodaux, dans l'égale répartition des charges, dans la justice gratuite pour les pauvres, etc. L'Université de Turin, étendant sa juridiction non-seulement sur tous les Colléges et toutes les Écoles des anciens États, mais sur les professions même qui supposent certaines connaissances positives, telles que la Pharmacie, la Droguerie, etc.; l'Université de Turin, dis-je, semble offrir le modèle de ces grandes institutions, que d'autres gouvernemens ont cherché à établir plus tard, pour introduire l'unité dans le système de l'instruction, et rattacher à un centre commun toutes ses parties.

Cet ordre de choses date de 1729, époque où le Roi Victor-Amédée II ôta, dans tous ses États, l'enseignement public aux Jésuites et à toutes les corporations religieuses, quarante-quatre ans avant la fameuse suppression de la Compagnie de Jésus. Il est remarquable que, dès 1716, ce même Prince avait déjà privé les Jésuites d'une grande partie de leurs attributions.

L'Université de Turin comprend les Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, de Chirurgie, de Philosophie et des Beaux-Arts. La Faculté de Théologie est composée de quatre chaires, pour l'enseignement de l'Écriture sainte, de la Théologie scolastique-dogmatique et de la morale. La Faculté de Droit comprend six chaires, dont trois pour le

Droit Civil, deux pour le droit canonique, et une chaire établie par le Roi actuel, le 2 décembre 1817, pour l'enseignement du Droit public, du Commerce et de l'Économie politique. La Faculté de Médecine, depuis 1816, est composée de six Professeurs ordinaires, et d'un Professeur honoraire chargé d'assister les nouveaux Médecins au cours pratique de Clinique, qu'ils sont tenus de faire à l'Hôpital général de Saint-Jean. La Faculté de Chirurgie, depuis 1815, comprend quatre professeurs ordinaires, un substitut et un prosecteur. La Faculté de Philosophie et des Arts embrasse la Philosophie scolastique, la Physique, les Mathématiques, la Chimie, l'Histoire naturelle et l'Éloquence. Il y a quatre Professeurs de Philosophie qui enseignent respectivement la Géométrie, la Logique, la Métaphysique, la Morale et la Physique. Les Mathématiques ont aussi quatre professeurs : deux pour les Mathématiques pures, et deux pour les Mathématiques appliquées. Il y a trois chaires de Chimie : une pour les principes généraux, une pour l'application de la Chimie aux Arts, et une pour la Chimie médicale. Les Professeurs d'Histoire naturelle enseignent, dans leurs classes respectives, la Minéralogie, la Botanique et la Zoologie. Les classes d'Eloquence embrassent la littérature grecque et latine, la littérature italienne et les langues orientales.

Les Établissemens annexés à l'Université sont : 1° le Collége des Provinces, où sont admis un cer-

tain nombre d'élèves gratuits des diverses parties du royaume ; 2° la Bibliothèque, qui offre une riche collection de manuscrits et de livres choisis dans tous les genres ; 3° le Musée des antiques, où, parmi un grand nombre d'objets curieux, l'on voit avec intérêt la fameuse Table Isiaque, et les monumens de la ville d'*Industria ;* 4° un jardin botanique établi au Valentin ; 5° un Laboratoire et un Amphithéâtre anatomiques ; 6° un Cabinet de Physique ; 7° un Muséum d'Histoire naturelle, très riche en minéralogie ; 8° un établissement hydraulique créé par le Roi Charles-Emmanuel III, pour les études des Ingénieurs ; 9° enfin, un Laboratoire de Chimie.

Turin possède encore, outre l'Université et le Collége maintenant dirigé par les Jésuites, une École Royale Militaire pour la jeune Noblesse. Cette École, organisée sur un plan très étendu, est actuellement dirigée par des hommes d'un grand mérite.

Le Roi Victor-Emmanuel a créé, en 1818, une École vétérinaire, où sont admis un certain nombre d'élèves gratuits de toutes les provinces. Cette École est établie dans le local de la Vénerie royale.

Nous n'entrerons pas dans des détails inutiles sur l'Université de Gênes, dont l'organisation est analogue à celle de Turin. Il y a, dans la ville de Gênes, une École de sourds-muets, à laquelle le Roi de Sardaigne a accordé, en 1816, une rente de 14,700 fr.

La ville de Turin a un Observatoire royal, qui n'est pas l'un des moindres monumens de la solli-

citude de ses princes pour l'avancement des Sciences, et qui est pourvu des meilleurs instrumens. Une Société royale d'Agriculture, qui avait interrompu ses travaux, a été rétablie, en juillet 1816, par le Roi actuel.

Le système entier des études, pour la culture des Lettres et des Sciences, est complété par une Compagnie savante qui, dès son origine, s'est élevée au premier rang parmi les Sociétés littéraires de l'Europe : c'est l'*Académie royale des Sciences de Turin*, fondée en 1757, sous le titre de Société royale des Sciences; elle s'honore d'avoir eu le célèbre Lagrange au nombre de ses premiers membres; et les savans les plus distingués de l'Europe ont pris part à ses travaux. Elle a publié, elle publie encore des Mémoires qui sont estimés. Le Roi Victor-Amédée III l'érigea en Académie, en 1783, et la divisa en deux Classes : l'une, des sciences physiques et mathématiques, et l'autre, de littérature et des beaux-arts. Modifiée dans son organisation, sous le gouvernement précédent, elle a été rétablie sur l'ancien pied, en 1815, par le Roi Victor-Emmanuel; dès-lors, elle est restée divisée en deux classes : l'une, des sciences physiques et mathématiques, et l'autre, des sciences morales historiques et philologiques.

Il y a, dans les édifices du Palais royal, une assez belle galerie de Peinture, qui possède des tableaux d'Albert Durer, de l'Albane, de Paul Véronèse, du Bassan, du Guerchin, de Carle Vanloo,

du Trevisan, du Pérugin, de Carle Maratte, de Rubens, de Gérard Dow, etc.

Le Chef de l'Université de Turin est à la tête de l'instruction publique de tous les anciens États. Il préside un Conseil qui porte le titre de Magistrat de la Réforme des Études, et qui surveille tout ce qui est relatif à l'enseignement. Le Chef actuel de la Réforme est un homme éminemment distingué par ses hautes qualités personnelles et par l'étendue de ses connaissances : c'est S. Exc. M. le Comte Prosper Balbe, qui, sous le gouvernement précédent, a exercé les fonctions de Recteur de l'Académie de Turin. Ci-devant Ambassadeur de Sardaigne à la cour de Madrid, il a été élevé au rang de ministre d'État, et appelé à la tête de l'instruction, à la satisfaction générale des amis des lettres et des sciences. Le Magistrat de la Réforme exerce son autorité et sa juridiction dans les différentes parties des États, soit par des Conseils subalternes, soit par des Réformateurs de Provinces, qu'il nomme et qui sont en relation constante avec lui. Par exemple, il y a en Savoie un Conseil de Réforme siégeant à Chambéry ; les Réformateurs des provinces de Savoie correspondent avec ce Conseil, qui, à son tour, correspond avec le Magistrat de Réforme de Turin.

Plusieurs Établissemens sont consacrés à l'éducation des jeunes personnes du sexe. Les sœurs de Saint-Joseph sont chargées, dans plusieurs villes, des jeunes filles des classes inférieures de la société.

Des Pensionnats, créés sous les auspices des autorités ecclésiastiques, sont ouverts aux jeunes personnes d'un rang plus élevé. A Chambéry, les religieuses de la Visitation ont un pensionnat très nombreux, qui jouit d'une grande réputation. Le Roi a accordé, en 1818, à des Dames dites du Sacré-Cœur-de-Jésus, l'autorisation de s'établir dans ses États, pour s'y consacrer à l'éducation des jeunes demoiselles. Leur première Maison, établie à Chambéry, est déjà en plein exercice (1).

Je terminerai ce tableau sommaire par quelques observations.

Un *Billet* du Roi, du 29 novembre 1817, contient des dispositions très sages, concernant le rapport des Écoles publiques avec les ressources locales et la population. Il est statué, par ce Billet, que nulle École nouvelle ne peut être érigée dans les lieux où il n'y a pas de revenus suffisans pour son entretien, ni sans une autorisation spéciale; que l'enseignement doit être limité en proportion des ressources; que des Écoles supérieures ne pourront être établies ou maintenues qu'en raison de la population des lieux et d'un nombre suffisant d'élèves appelés à les fréquenter; qu'à défaut de ces conditions, les Écoles existantes devront être réduites à

(1) Nous avons à Paris, depuis 1817, un établissement semblable, d'environ six cents personnes, et qu'on prétend autorisé par bulles du pape; il se compose de frères et de sœurs dits du Sacré-Cœur-de-Jésus et de Marie, et d'un double pensionnat pour les deux sexes.

un enseignement proportionnel aux circonstances locales, etc.

Il est fort à désirer que le Magistrat et les Conseils de la Réforme veillent avec soin à l'exécution de ces dispositions, et qu'ils ne laissent pas introduire une multitude d'établissemens imparfaits, qui ne pourraient que nuire au succès de l'enseignement et des bonnes études. Chaque ville, chaque bourg voudrait sans doute avoir, non-seulement son Collége et son Pensionnat, mais jusqu'aux degrés les plus élevés de l'enseignement. Or, il serait absurde qu'il y eût des Chaires de Philosophie et de Théologie, là où l'enseignement de la Grammaire et des Humanités peut à peine occuper deux professeurs, chargés chacun de deux ou trois classes à la fois.

Il importe qu'on s'en tienne à une sage gradation entre les divers établissemens publics, en les adaptant et les appropriant aux localités. Les Colléges inférieurs devraient être maintenus dans les limites qui leur sont assignées par le Billet du Roi. Les Colléges de première classe, moins multipliés, seraient fréquentés par une nombreuse jeunesse, dont le concours rétablirait cette émulation qui est l'ame des bonnes études. Les parens qui ont les moyens de faire poursuivre les études à leurs enfans, les enverraient puiser dans ces Établissemens une instruction qui jamais ne se rencontrera dans un village. Ce n'est pas le tout que de multiplier les Écoles : des études mal faites sont plus nuisibles qu'utiles à la société ; et un seul et bon Collége vaut mieux que

cent mauvaises Écoles dirigées par l'ignorance et la routine, où les études s'abâtardissent, soit par le défaut de lumières, d'expérience et de bonnes méthodes, soit par le défaut d'un nombre suffisant d'élèves dans les classes (1). C. G.

TABLEAU

De l'état des Sciences et des Lettres en Pologne, pour l'année 1818.

Avant de juger les travaux littéraires d'une nation, il convient d'examiner sa position et son état politique. L'ancienne Pologne est un pays d'une grande étendue, mais dont la population est loin d'être proportionnée à son territoire. Elle manque de villes et de moyens de communication. Après avoir subi de cruelles vicissitudes et de nombreux malheurs, elle reste partagée entre ses voisins. Une petite partie du pays conserve encore le nom de *royaume de Pologne;* mais le sentiment national répugne à un partage qui est essentiellement contraire à l'ordre naturel des choses. Énergique dans ses malheurs, le Polonais répète qu'il doit être libre; il réclame, pour sa patrie, au nom de la justice et de son courage, une existence nationale et indépendante.

Tandis que les habitans du royaume de Pologne doi-

(1) Notre correspondant est invité à compléter cette Notice, en ce qui concerne la Sardaigne, qu'il paraît avoir entièrement omise, et où nous sommes fondés à croire qu'il existe un régime spécial et des habitudes locales dont la connaissance intéressera nos lecteurs.

vent à la protection de leur roi Alexandre, empereur de Russie, un adoucissement à leurs maux, les Polonais de Volhynie, de la grande et de la petite Pologne, nourrissent encore l'espérance d'un meilleur avenir; mais, ils font les plus nobles efforts pour ne pas rester en arrière de leurs frères; l'esprit national s'étend depuis l'Oder jusqu'au Dniéper. Ce n'est donc pas à Varsovie seulement, c'est encore à Cracovie, à Posen, à Leopol ou Lemberg, à Wilna, à Krusmine et même à Breslaw, qu'on doit recueillir les produits épars de la littérature polonaise, pour en faire apprécier le caractère.

Nous suivrons, dans ce tableau, la classification méthodique des sciences, adoptée pour la Revue encyclopédique; mais, avant d'arriver aux trois grandes divisions qu'elle comprend, nous examinerons à part les *journaux* et *les ouvrages périodiques*. Les journaux n'appartiennent plus seulement à la philologie; ils embrassent une sphère plus étendue, et sont devenus, pour ainsi dire, les organes de l'opinion publique, en matière de politique, de civilisation et de goût.

Depuis la paix, on a vu naître et se multiplier en Pologne divers journaux, qui, dès l'année 1818, s'élevaient à un nombre considérable. Wilna, Varsovie, Cracovie, Posen et Léopol ont des gazettes politiques: à Wilna, paraît un journal intitulé le *Courrier;* à Varsovie, la *Gazette* et le *Correspondant* se soutiennent depuis long-tems. En 1818, il paraissait aussi une gazette, intitulée la *Quotidienne*. Les éditeurs, deux jeunes gens, *MM. Bruno Kicinski* et *Théodore Moravski*, ne se bornaient pas à répéter les nouvelles du moment; ils avaient pour but principal de répandre les sentimens d'amour de la patrie et de la liberté. Quelques

personnes puissantes leur attribuèrent d'autres intentions, dont elles prirent ombrage; et, en 1819, la *Quotidienne* cessa de paraître. Depuis, on a institué la censure : non-seulement les journaux, mais tous les autres ouvrages lui sont soumis. Nous ajouterons qu'à Saint-Pétersbourg il paraît aussi, en langue polonaise, un journal politique, qui a pour titre : l'*Invalide russe*.

Ces journaux politiques renferment quelquefois des articles littéraires. D'autres sont spécialement consacrés à la littérature; et c'est à Wilna et à Varsovie qu'ils sont en plus grand nombre. Dans cette dernière ville, on publie la *Feuille villageoise* (Gazetta wieyska), les *Exercices scientifiques* (Cwiczenia naukowe), le *Mémorial* (Pamientnik) et l'*Hebdomadaire* (Lygodnik); à Wilna, un autre *Hebdomadaire*, le *Journal* (Dziennik) et le *Mémorial du magnétisme;* à Léopol, le Mémorial, et à Polotsk, le *Mensuel* (Miesiencznik), rédigé par les Jésuites, et entièrement dans leur esprit. A l'exception de la *Feuille villageoise*, ces journaux n'ont guère un caractère spécial : ils s'occupent de tout généralement. Les *Exercices scientifiques* traitent des objets relatifs aux sciences, à l'histoire et à la littérature.

Il faut distinguer, entre les journaux que nous venons de citer, le *Mémorial de Varsovie* et le *Journal de Wilna*. Le premier, rédigé par *M. Félix Bentkowski*, avantageusement connu dans la république des lettres, renfermait, en 1818, des extraits de divers journaux, intéressans pour l'histoire nationale. Le Journal de Wilna avait été commencé et soutenu par les travaux et les talens de M. *Kasimir Kontrym*, bibliothécaire adjoint à l'Université de Wilna. Plein de zèle et de patriotisme, dès que la paix générale parut af-

fermie en Europe, *M. Kontrym* fut le premier à songer au rétablissement de ce Journal littéraire, abandonné depuis quelque tems. La rédaction vient de passer, en 1819, à la Société typographique établie à Wilna; et cette *Feuille* a perdu l'intérêt que savait lui donner l'ancien rédacteur par ses traductions et ses extraits des journaux étrangers les mieux écrits. Le *Mémorial de Léopol*, rédigé par *M. Chlendowski*, n'est pas inférieur aux deux journaux précédens. Le rédacteur du *Mémorial du magnétisme* est *M. Ignace Emmanuel Lachnicki :* cette feuille répand les doctrines professées par les partisans du magnétisme en Allemagne et en France.

Il convient encore de citer les *Nouvelles du pave*, journal hebdomadaire, écrit sur le ton de la satire, qui paraît depuis un an à Wilna. Il signale et attaque les erreurs et les préjugés; il dévoile même, dans l'occasion, les abus et les malversations des administrations locales, surtout dans l'ordre judiciaire.

En général, les journaux polonais offrent rarement les noms de quelques littérateurs distingués. Ce sont les écrivains d'un rang inférieur qui leur fournissent des matériaux.

Outre ces divers journaux, chaque Palatinat, dans le royaume de Pologne, possède une sorte de *Bulletin officiel*, destiné principalement à publier les actes et les ordres de l'autorité. Ces Bulletins paraissent deux fois par semaine, aux frais du gouvernement; presque tous les autres écrits périodiques se soutiennent difficilement, faute de souscripteurs.

Le commerce de la librairie est entravé, surtout à Varsovie, par une trop grande quantité de livres étrangers. Nous pourrions citer jusqu'à soixante impri-

meries polonaises, et à peine une vingtaine de librairies commerçantes, en comptant même les libraires ambulans. Il nous manque surtout des entrepreneurs d'editions. *M. Joseph Zawadsky*, chargé, par l'Université de Wilna, de l'impression des livres élémentaires nationaux, qu'il fournit à toute la Lithuanie, ne néglige rien pour soutenir la réputation et le crédit qu'il s'est acquis en librairie. Sa typographie se distingue par la beauté et le goût des impressions. *M. Matecki*, à Cracovie, avec moins de relations et d'activité, mérite d'être nommé parmi les premiers libraires-éditeurs. L'opulent *M. Korn*, à Breslaw, publie un assez grand nombre d'ouvrages polonais. On reproche à ses éditions un manque de correction et de pureté dans le langage; mais, il a rendu de grands services à l'instruction publique, en faisant traduire de l'allemand plusieurs ouvrages destinés à l'enseignement élémentaire.

Nous allons maintenant passer en revue, et dans un ordre méthodique, les principaux ouvrages que l'année 1818 a vus paraître en Pologne.

Sciences physiques et mathématiques.

En général, les Polonais s'adonnent plus à l'étude des belles-lettres qu'aux sciences exactes, qui sont plus particulièrement cultivées en Lithuanie. Il est sorti de l'Université de Wilna beaucoup de jeunes gens très instruits dans les mathématiques et en médecine.

Physique. — Cette science, presque privée d'écrits nouveaux, ne nous permet de citer que des réimpressions de l'ancienne *Physique de l'abbé Bystrzycki*, employée à Varsovie comme ouvrage élémentaire; et la traduction, faite depuis peu, par *M. l'abbé Sierad-*

ski, de la *Physique de M. Fischer*, traducteur lui-même de *M. Biot*.

Chimie. — La Chimie a été enrichie d'un ouvrage important. Jusqu'à présent, le livre classique en cette science avait été les *Principes de Chimie*, en deux volumes, de *M. André Sniadecki*, docteur en médecine, qui, à l'aide des meilleurs écrivains, explique la science suivant une méthode qui lui est particulière. Cet ouvrage avait obtenu trois éditions successivement corrigées. *M. Alexandre Chodkiewicz*, ancien colonel, puis sénateur-castelan (1) du roi de Pologne, vient de publier un nouveau *Système de Chimie*, en six volumes in-8°, dans lequel il s'efforce de corriger la nomenclature chimique des Polonais, établie par *M. Louis Plater*, et perfectionnée par *M. André Sniadecki*. *M. Chodkiewicz* fait preuve de beaucoup d'érudition, par des citations continuelles d'auteurs et de leurs expériences. Son nouveau *Thermomètre*, capable de supporter le degré de chaleur nécessaire pour les expériences sur les métaux et les terres, fait beaucoup d'honneur à l'inventeur, dont la modestie donne un nouveau prix aux services qu'il rend aux sciences.

Histoire naturelle. — *M. Georges-Chrétien Arnold* a publié un ouvrage qui a pour titre : *De Monumentis historiæ naturalis Polonæ literariis usquè ad finem sæculi decimi sexti* (Varsovie). Ce savant auteur y traite avec une profonde érudition des livres d'Histoire naturelle, antérieurs au seizième siècle.

Botanique. — Depuis l'édition de la *Flora Lithua-*

---

(1) On distingue, en Pologne, les *sénateurs castelans des sénateurs palatins*, commandant les troupes, ou ducs (*duces*).

nica de *M. Gilibert*, par l'abbé *Jundzill*, et de celle de *Gallicie*, par le savant docteur en médecine, professeur du lycée de Krzemieniee, *Besser*, rien de remarquable n'a paru en cette partie. Le petit ouvrage de *Botanique élémentaire*, tiré d'auteurs français par l'abbé *Jundzill* (en 4 volumes), remplace, comme livre classique, les ouvrages de feu l'abbé *Kluk*.

Médecine. — Cette science, depuis quelque tems, fournit annuellement un nombre assez considérable d'écrits, sans parler des petites dissertations *pro gradu*, (thèses), ni des traductions. L'année 1818 a vu paraître, à Varsovie, le second volume de la *Matière médicale* de *M. Freyer*, ainsi que le troisième et le quatrième volume de la *Chirurgie* de *M. Joseph Czekierski*. *L'Art des Accouchemens* de *M. Mianowski*, généralement adopté, a été publié à Wilna. On attend maintenant de *M. Sniadecki* la suite de la *Théorie des Corps organiques*, dont il a déjà paru deux volumes depuis peu. De son côté, *M. Arnold*, déjà cité, prépare des matériaux pour l'*Histoire de la Médecine en Pologne*.

Mathématiques.—On vient de réimprimer, à Wilna, les *Elémens des six premiers livres d'Euclide*, avec des remarques de *Joseph Czech*, ainsi que la *Trigonométrie* de *Robert Simson*. Les ouvrages élémentaires de *M. Luilhier*, professeur distingué de l'Académie de Genève, continuent à jouir de la même faveur en Pologne; cependant, il commence à s'établir un changement dans le système d'enseignement, qui a fait abandonner les excellens ouvrages de géométrie de ce savant pour ceux de *M. Lacroix*, dont l'*Algèbre* vient d'être traduite à Wilna, par l'abbé *Sieradksi*, et à Varsovie, par l'abbé *Dombrowski*, conjointement avec la *Géométrie* du même auteur. *M. Jean Sniadecki*, astro-

nome de l'observatoire de Wilna, est opposé à ce changement. Ce savant, justement estimé de ses compatriotes, a mérité leurs suffrages pour sa manière d'écrire, toujours correcte et exempte de néologismes. Son *Algèbre*, en deux volumes in-4°, sera toujours un ouvrage d'une grande utilité en Pologne. Un autre petit ouvrage de *M. Jean Sniadecki*, la *Trigonométrie sphérique*, publiée depuis peu, est digne de la réputation de son auteur. *M. Joseph Twardowsky* a fait preuve de connaissances non moins profondes en mathématiques, par son *Analyse de la Trigonométrie sphérique*, dans laquelle il indique quels sont les auteurs français qui ont fourni les bases de l'ouvrage de *M. Sniadecki*. La réputation de ce dernier s'est encore accrue par sa *Géographie ou Description mathématique et physique de la terre* (troisième édition augmentée, grand in-8° de 451 pages). *M. Sniadecki* s'élève tout-à-fait au niveau des connaissances actuelles dans cet ouvrage, écrit d'une manière satisfaisante pour l'homme de lettres, et propre en même tems à rendre les sciences populaires. On a encore réimprimé, en 1818, l'*Arithmétique* de *M. Ignace Przybilski*, et, à Breslaw, la *Géographie mathématique*, traduite de l'allemand, de *Stein*. *M. Pelka Polinski* a développé également les connaissances d'un vrai mathématicien dans sa *Trigonométrie* et dans sa *Géodésie*.

Mécanique. — La Pologne s'honore, en 1818, de la publication de nouvelles inventions mécaniques, par *M. Stern*, Juif-Polonais, déjà connu par l'invention de la *Machine arithmétique*, qui, à l'aide d'une poulie, exécute les quatre règles et les extractions des racines. L'usage de cette machine soulage l'esprit d'un travail fatigant et ennuyeux; elle évite sûrement toutes les

fautes ; car, les nombres une fois disposés sur la machine, le produit ne peut être que juste.

Les nouvelles inventions mécaniques de M. Stern sont : *une machine pour battre le blé*, qui est plus commode que celles qui étaient en usage précédemment ; *un moulin à scier le bois*, qui opère avec plus de facilité et de promptitude que les autres ; et *une machine à couper le blé*. La découverte de la roue agissant en plan incliné, a conduit *M. Stern* à produire les mouvemens contraires et diamétralement opposés, au moyen d'un seul tour de roue.

Agriculture et Jardinage. — La Pologne, par sa situation agricole, doit donner lieu à des écrits sur ces deux matières. *La Feuille villageoise*, les travaux de la Société d'agriculture de Varsovie, et la publication de plusieurs extraits d'ouvrages étrangers, qui ont pour but de perfectionner l'agriculture et de la ranimer, après tant d'oppressions et de calamités, attestent que les Polonais, exercés dans la pratique de cette science, ne sont pas indifférens à sa théorie. Chaque année en offre de nouvelles preuves ; mais, en 1818, le *jardinage* a été le principal objet de l'attention de quelques écrivains. *M. J. Zielinski*, à Varsovie, est l'auteur du *Jardinage pratique* (in-8° de 328 pag.). *M. Stanislas Wodzicki*, président du Sénat à Cracovie, a publié le premier volume d'un ouvrage qui a pour titre : *De la connaissance de la Culture et de l'usage des arbres, arbrisseaux, buissons, herbes*, etc., *des moyens de les multiplier, et de leur utilité pour embellir les jardins, relativement à notre climat* (1).

---

(1) On ne croit pas inutile de remarquer qu'on ne cite aucun ouvrage publié, en 1818, sur les sciences ci-après : *minéralogie*,

Sciences religieuses, morales et politiques.

Théologie. — Nous n'avons à citer que la réimpression de la *Théologie d'Engelbert*, qui peut être regardée comme une grande entreprise. Du reste, cette science maintenant stationnaire, qu'on s'occupe néanmoins à relever à Varsovie et à Wilna, n'a pas produit, en 1818, d'écrits originaux. Les ouvrages des premiers écrivains de Vienne et de l'Allemagne, en cette partie, sont recherchés pour l'instruction des jeunes ecclésiastiques.

Législation et Droit public.. — *M. Venceslas-Alexandre Macieiowski*, Polonais, a publié, en Allemagne, une dissertation d'une érudition profonde, *De vitâ et Constitutionibus Decii* (*Gottingue*). Ce jeune homme, doué de beaucoup de talent et de savoir, s'occupe en ce moment de recherches critiques sur le Droit romain, qui intéresseront sans doute les savans. On peut citer encore, parmi les productions remarquables en jurisprudence, la *Collection des lois civiles et criminelles russes, de Kukolnik et de Horehleda*, dont la traduction a été faite par MM. *Budny et Sanwicki.*

Statistique. — Un seul ouvrage a paru sur cette matière, en 1818; c'est la *Statistique du gouvernement de Grodno*, par *M. Lachnicki*, dans laquelle cet auteur indique la manière de faire la description des provinces polonaises.

Histoire universelle. — La Pologne n'a jamais été plus riche que cette année en productions historiques. Les

---

zoologie, astronomie, hydraulique et technologie. Nous ignorons si cette lacune existe réellement, ou si elle n'est que l'effet de quelque oubli de notre correspondant.

tems reculés ont pour historiens, *M. l'abbé Kotowski*, dans son *Histoire ancienne, depuis la création du monde jusqu'à la bataille d'Actium*, imprimée à Varsovie (1 volume de 600 pages), et *M. Joachim Lelewel*, dans son *Histoire ancienne, depuis les tems historiques jusqu'à la moitié du sixième siècle de l'ère vulgaire*, publiée à Wilna (grand in-8° de 510 pages, petit caractère, avec un atlas comprenant 16 cartes). Ce dernier ouvrage promet un historien distingué; il est d'un style un peu obscur, mais plein de sentimens nobles, exprimés avec chaleur. C'est surtout à la seconde moitié de son récit, que cette histoire devient intéressante; l'auteur y observe l'ordre chronologique; il raconte quelquefois rapidement, mais avec un tel ensemble, qu'il trace en même tems l'état politique du monde et sa civilisation (1). Sa marche ne peut être bien saisie que par des lecteurs méditatifs; ils apercevront le soin qu'il a pris de joindre à ses propres recherches des éclaircissemens tirés des meilleurs ouvrages historiques, tels que ceux de Gibbon, l'Histoire ecclésiastique de Schroek, et les écrits de Niebhur, de Heeren et de Volney. Les tems modernes ont également eu leur historien dans la personne de l'abbé *Ignace Chodynicki*, qui vient de publier, à Léopol, son *Histoire politique du dix-neuvième siècle* (4 volumes in-8°). Cet ouvrage, malheureusement rempli de fautes d'impression, et d'un style plus allemand que polonais, est riche en faits historiques, mais exposés sur un plan peu méthodique.

---

(1) Quelques Polonais instruits, auxquels nous avons communiqué cette Notice, pour connaître le jugement qu'ils en porteraient, ont trouvé exagérés les éloges donnés à cet ouvrage.

Mais, ce qui occupe principalement, et à juste titre, les écrivains polonais, c'est l'histoire nationale. On a déjà plusieurs abrégés, et leur nombre augmente chaque année. Nous espérons voir bientôt une nouvelle édition corrigée de l'*Abrégé de l'histoire polonaise* de *M. George-Samuel Bandtkie*, la meilleure qui ait paru jusqu'à présent. Ce savant, après avoir organisé la bibliothèque de Breslaw, s'occupe de celle de Cracovie. Un grand nombre d'aperçus justes distinguent son ouvrage. Les éclaircissemens des *Chants historiques* de *M. Julien Niemcewicz*, sur lesquels nous reviendrons en parlant de la poésie, forment une histoire abrégée de la Pologne, en sorte que le poëte devient lui-même historien. L'*Histoire de Pologne* de *Théodore Waga*, sert depuis long-tems comme livre élémentaire. *M. Lelewel*, dont nous avons déjà parlé, l'a refaite entièrement, et vient de la publier à Wilna (petit in-8° de 404 pages). Elle est augmentée d'une *Histoire de la Constitution*, que personne n'avait encore traitée à la manière du nouvel éditeur. On attend aussi de *M. Lelewel* une *Histoire de Pologne*, qui est annoncée. Plusieurs autres écrits que l'année 1818 a vus paraître, sont également d'un grand prix pour l'histoire nationale. Nous citerons celui de *M. Wengrzecki* (un petit volume), contenant l'*Exposé de l'action réciproque du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir séculier*; la traduction faite par M. *Turski* (de Dantzick) des *Mémoires de Choisnin* (Montluc) sur l'élection de Henri de Valois à la royauté de Pologne, et l'ouvrage français de M. *Lobarzewski*, ayant pour titre : *Respect dû à la tête couronnée*, ou *Exposé historique, politique et moral des grands événemens relatifs à la Pologne, à la mémoire de feu Stanislas Auguste, roi de Pologne* (St.-Pétersbourg,

in-8° de 220 pages). L'auteur de ce dernier ouvrage y développe tous les ressorts qu'on fit agir aux derniers tems de la république polonaise, sans néanmoins cacher les faiblesses de son bon et trop malheureux roi. *M. Lelewel*, déjà cité deux fois avec éloges, a aussi publié une brochure concernant le *Règne de Stanislas Auguste*, pour servir de supplément à l'*Histoire de Waga*. Sa hardiesse à présenter, avec une sévère impartialité, le récit de faits presque contemporains, lui a mérité l'approbation générale.

Archæologie. — *M. Arnold*, versé dans cette partie, et déjà cité deux fois à la division des Sciences physiques, rassemble en ce moment des matériaux pour un ouvrage de *Numismatique* nationale.

Géographie ancienne. — C'est encore à *M. Joachim Lelewel*, que nous devons, sur cette matière, un ouvrage dans lequel il a prouvé de nouveau l'étendue de ses connaissances, et qui a pour titre : *Recherches sur la Géographie ancienne*, avec cette épigraphe : « *Sæpè » pater dixit : Studium quid inutile tentas?* » Cet ouvrage forme un grand in-8° de 571 pages, avec un atlas de 19 cartes, exposant les systèmes géographiques des anciens. Le style en est obscur, quelquefois même fatigant. Une profonde érudition, mais bornée aux écrivains anciens, y est employée à développer un système de géographie tout différent de celui qui, jusqu'à ce jour, a été suivi en France. Les *Recherches* de *M. Gosselin* y trouvent quelquefois de nouvelles preuves en leur faveur ; mais, souvent aussi de très fortes contradictions. C'est la Pologne qui aura possédé, la première, une histoire aussi complète des connaissances géographiques des anciens. Toutefois, ce qui a paru de

cet ouvrage n'est que la *partie scientifique* : la *partie historique*, très étendue, reste encore manuscrite (1).

Littérature et Beaux-Arts.

Grammaire. — La langue polonaise, jadis claire et mâle, égalait dans les traductions la force des auteurs latins et grecs. Au XVIIe et au XVIIIe siècles, elle fut infectée de mots tirés du latin, dont elle commença à se dépouiller sous le règne de Stanislas-Auguste. Mais, en devenant plus polie et plus agréable, elle adopta un nouveau genre de corruption et de néologisme, qui ne lui fut pas moins nuisible. L'étude des langues étrangères, provoquée par les grands écrivains, introduisit dans la langue nationale un mélange de locutions, prises surtout du français, et qui lui firent encore plus de mal que le mélange de locutions latines. Le démembrement désastreux de la Pologne a encore augmenté ce mal. Les révolutions des États produisent partout le même effet sur l'idiôme national; la langue d'un peuple ne peut être fixée, lorsque son existence politique ne l'est pas. Les Polonais, aujourd'hui, ne trouvent plus dans la leur l'abondance et l'énergie d'expressions qu'elle avait autrefois; elle a perdu même de sa douceur et de son harmonie. En général, nos écrivains modernes ont un mauvais style; les efforts qu'ils font pour éviter les néologismes, les portent trop, d'un autre côté, à imiter les langues étrangères. Il est tel auteur dont le style paraît facile, au premier coup-d'œil, et qui, dans le fait, est incorrect et négligé. Cependant, quelques vieillards main-

(1) Nous ne voyons citer, dans cette seconde division, aucun ouvrage sur l'*idéologie et la métaphysique*, *sur la philosophie morale*, *l'économie politique*, *la politique générale et spéciale*, ni sur les *voyages*.

tiennent encore, avec sévérité, l'ancienne pureté du langage, et guident la jeunesse dans les efforts qu'elle fait, en grande partie, pour signaler les vices de locution, et reconquérir le génie de la langue polonaise. La mémoire de feu *Onufri Kopczynski* vient d'être illustrée par la publication de la *Grammaire polonaise*, trouvée dans ses papiers. Les Grammaires élémentaires, pour l'étude des langues étrangères, sont devenues très communes; l'année 1818 en a vu paraître plusieurs Nous citerons la *Grammaire française* de *M. Zielinski*, et la *Grammaire latine* de *M. Trianski;* ouvrages qui, cependant, laissent encore à désirer. On a fait aussi, cette année, des observations sur l'orthographe et sur la prosodie, ainsi que des essais de versification mesurée et sans rimes.

Littérature, proprement dite. — L'histoire de la littérature nationale a été enrichie, en 1818, de deux ouvrages estimables et utiles; savoir, le *Catalogue des ouvrages passés sous silence dans l'histoire de la littérature polonaise de M. Bentkowski,* publié à Léopol par M. Chlendowski, *rédacteur du Mémorial de cette ville;* et une nouvelle *Histoire de la littérature polonaise* (2 gros volumes in-8°), par *M. Félix Bentkowski*, rédacteur du *Mémorial* de Varsovie. Ce dernier ouvrage, quoique insuffisant à quelques égards, est plein de vues judicieuses et de faits exacts; il fait honneur à son auteur. Il est vrai que la partie historique, proprement dite, en est un peu faible; mais, enfin, c'est un premier essai, et, d'ailleurs, les réflexions littéraires y sont abondantes et judicieuses. L'auteur en prépare une nouvelle édition, dans laquelle les matériaux seront augmentés du double. On doit citer aussi d'une manière honorable les *Notices historiques et cri-*

tiques sur la littérature polonaise, publiées, à Cracovie, par M. le comte *Fentschin Ossolinski*, en 2 vol. in-8°.

Éloquence. — Cette partie de la littérature n'offre de grands talens, ni à la Diète, ni au barreau, ni dans la chaire. On peut citer, cependant, les sermons de *M. François Godlewski*, imprimés en 2 volumes, à Wilna. La mémoire de Kosciusko (1) n'a que faiblement ranimé le talent oratoire des siècles passés. Les sermons et les oraisons funèbres qui furent prononcés en divers endroits, aux obsèques de ce grand homme, ont été imprimés dans les gazettes et, depuis, réunis en grande partie dans un recueil spécial imprimé à Wilna.

Poésie. — Varsovie est la ville de Pologne où la poésie prospère le plus; le goût y est mieux formé. Plusieurs jeunes gens, parmi lesquels se distinguent messieurs Brodzinshi, Kicinski, Gorecki et Tymowski, ont fait preuve d'une grande facilité dans divers genres de poésie légère, tels que fables, odes, satires et traductions de romances anglaises. Une imitation du poëme français, le *Mérite des femmes*, de *Legouvé*, par M. Kicinski, est digne d'être citée. *M. Julien Niemcewicz*, depuis long-tems connu comme poëte, vient de donner une nouvelle édition de ses *Chants historiques*, sur chaque règne et sur chaque événement remarquable de l'histoire polonaise (2). Toutes

---

(1) M. Korn, libraire à Breslaw, a publié, en 1818, une traduction en langue polonaise d'une *Notice historique sur Thaddée Kosciusko*, par M. M. A. Jullien, insérée, à Paris, dans trois cahiers des *Annales des Sciences militaires*, et dont une nouvelle édition, très augmentée, sera publiée incessamment.

(2) Il serait à désirer que la France pût avoir un ouvrage national du même genre, pour rendre populaire l'histoire du pays.

M. A. J

les dames ont ces chants sur leur clavecin. On y a joint plusieurs ballades et romances, avec la musique gravée des meilleurs compositeurs nationaux. Cette nouvelle édition est encore enrichie de notes, et ornée de 50 portraits et estampes en taille-douce, qui ont été en grande partie exécutés par des graveurs étrangers. La poésie des *Chants historiques*, malgré quelques négligences, offre partout non-seulement une grande facilité, mais encore des morceaux d'un très beau talent. L'année 1818 a vu paraître un ouvrage d'un genre élevé, intitulé le *Temple de la Sybille :* c'est la description du temple érigé à Pulawy, par la princesse Czartoryska, et dans lequel sont déposés les anciens monumens polonais, rassemblés par ses soins. Un talent poétique élevé, et quelquefois sublime, distingue cette production, comme toutes celles du même auteur, l'abbé *Woronitsch*, évêque de Cracovie. Un autre poéme, la *Jagellonide* de *Boncza Tomaszewski*, imprimé à Berdyczow, est l'ouvrage d'un talent moins brillant, mais qui sait intéresser par une grande variété de tableaux; quoique d'ailleurs l'ensemble, ainsi que les détails, soient susceptibles de sévères critiques. Les traductions les plus remarquables sont celles de l'*Homme des champs*, de *Delille*, par *Felinski*, auteur d'une très belle tragédie polonaise : *la princesse Radziwil*, et de la *Phèdre* de *Racine*, par feu *Chominski*, toutes deux imprimées à Wilna, et la traduction des *Satires* de *Boileau*, par M. *Gorczyczewski*.

Romans. — La langue polonaise, grave et sérieuse, paraît moins convenir au roman qu'à l'histoire; aussi, la Pologne n'est-elle pas riche en romans originaux. *Madame de Choiseuil*, née *Potoka*, a écrit en français *Le Polonais à Saint-Domingue*, ou *La jeune Créole*,

bien traduit en langue polonaise, par *Dzierosenski*. En général, les traductions même de romans sont rares en Pologne ; on aime mieux lire ces ouvrages en français ou en allemand, langues dont la connaissance y est assez répandue (1).

Telles sont, d'après les trois grandes divisions adoptées pour les sciences dans ce recueil, les principales productions littéraires que la Pologne a vues paraître, pendant le cours de l'année 1818. En parcourant les écrits publiés chez une nation, dans un tems limité, il est difficile d'adopter un plan qui les embrasse tous : aussi, avons-nous omis de parler de plusieurs écrits et de dissertations sur le droit, sur l'histoire et sur plusieurs autres objets, tels que les écrits pour et contre les Juifs, les actes et mémoires des Sociétés littéraires, et nommément de la Société royale de Varsovie et de celle des Sciences et des Lettres de Cracovie. On pourrait désigner jusqu'à deux cents ouvrages polonais de divers formats, publiés en 1818; et, cependant, on n'aurait point parlé encore de tous les travaux qui occupent la nation. Cette tâche pourra être remplie plus tard.

Il nous a été également impossible de citer tous les savans qui exercent en Pologne une influence plus ou moins marquée sur les progrès de la littérature ; mais, avant de finir cet article, nous allons rappeler quelques-uns de ces noms, avec les principaux titres de gloire qui les ont rendus célèbres. M. *Linde*, conseiller du ministère de l'instruction et des cultes, recteur du

---

(1) Cette troisième division n'offre rien sur la *philologie*; mais, ce qui a droit surtout de nous étonner, c'est de n'y rien trouver sur les *théâtres*.

lycée de Varsovie, s'est fait avantageusement connaître par son *Grand Dictionnaire polonais*, et par ses *Commentaires philologiques des statuts et des lois lithuaniennes*. M. *Simon Zukowski*, philologue de Wilna, après avoir publié les *Grammaires grecque et hébraïque*, s'occupe en ce moment de l'édition de plusieurs autres ouvrages importans. M. *Groddeck*, très connu dans la république des lettres, professeur à l'Université de Wilna, a publié depuis peu une édition de la *Grammaire grecque de Buttmann*, et ses propres *Élémens d'histoire grecque*, reconnus par les savans de l'Allemagne pour ce qu'il y a de meilleur en ce genre. Il doit en paraître bientôt une nouvelle édition corrigée; et le public se flatte d'obtenir, sous peu, un semblable travail sur la littérature romaine. Le ministre de l'instruction publique, président du sénat, comte *Stanislas Potoki*, au milieu des soins infatigables qu'il prend pour favoriser le progrès des lumières, fait revivre l'antique éloquence de la nation. Il a exposé les fondemens de l'art archæologique, dans son ouvrage intitulé : *Le Winkelmann polonais;* et, dans un autre ouvrage plus volumineux, qui a pour titre *De l'Éloquence*, il marche sur les traces de *La Harpe* et de *Blair*. M. *Jean-Vincent Bandtkie*, notaire du royaume de Pologne, et professeur à l'Université de Varsovie, a publié des *Eclaircissemens sur l'ancien droit polonais*, et personne n'a influé autant que lui sur l'enseignement de cette science parmi ses compatriotes. Son ouvrage, *Lineamenta juris romani*, atteste la profondeur de ses connaissances et la supériorité de son savoir. L'*Arithmétique* de M. *Konkowski*, traitée avec soin, eût suffi pour faire citer honorablement le nom

de son auteur, qui s'occupe maintenant d'un ouvrage sur l'*Algèbre*, attendu avec impatience.

Tel est le complément que nous avons cru nécessaire de donner à ce tableau. Il est présumable que l'année 1819 aura fourni de nouveaux matériaux à la critique et à l'histoire littéraire d'un pays qui mérite, sous plus d'un rapport, de fixer l'attention de l'Europe.

PIWNICKI.

Varsovie, 15 novembre 1819.

NOTICE

SUR M. DE VOLNEY.

LA plupart des journaux scientifiques et littéraires, de la France et de l'étranger, ont déjà commencé à payer, ou doivent payer successivement un tribut à la mémoire du savant distingué dont nous déplorons la perte. M. *de Volney* s'était fait remarquer à la fois, dans la philologie et dans la littérature, dans la philosophie et dans l'histoire, par une imagination brillante, par une grande finesse d'esprit, qui avait pour guide une raison supérieure; par des recherches étendues, par une érudition profonde. Les langues de l'Orient et celles de l'Europe, les belles-lettres et les sciences exactes lui étaient également familières: il avait visité en philosophe observateur beaucoup de pays différens; il avait exposé, comme professeur d'histoire à l'École normale, des vues entièrement neuves et fécondes sur la manière de recueillir, d'apprécier et de classer les faits historiques: sa vie, pour ainsi dire, nomade et encyclopédique, lui avait fait parcourir tour à tour les principales contrées du monde habité et les différentes branches des connaissances humaines,

considérées par lui comme les provinces d'un vaste et même empire ; enfin, il avait constamment déployé, dans sa carrière législative et politique, depuis l'Assemblée constituante (en 1789) jusqu'à la Chambre des pairs (en 1820), le caractère noble et ferme d'un vrai citoyen, éclairé sur les intérêts de sa patrie, incapable de les trahir.

Les auteurs de la *Revue Encyclopédique* doivent un hommage particulier d'estime et de reconnaissance à la mémoire de cet homme respectable, qui honorait l'humanité : car, il a pris dès l'origine un vif intérêt à nos travaux ; il est venu de lui-même s'y associer, à une époque où notre entreprise naissante n'avait pas encore inspiré assez de confiance à quelques hommes d'une réputation européenne, pour qu'ils voulussent y concourir. Il a saisi, comme par inspiration, le but philosophique d'un recueil destiné à présenter peu à peu des *Annales de la civilisation comparée*, et à rendre ainsi à la science sociale, prise dans sa plus haute acception, des services analogues à ceux qu'un de nos savans les plus distingués a rendus aux sciences naturelles, par ses importans travaux sur l'*Anatomie comparée*. Ainsi, l'esprit philosophique et l'ame élevée de M. de Volney, lui avaient fait éprouver le besoin d'appliquer toutes ses recherches à des objets qui pussent, en favorisant les communications entre les hommes et entre les peuples, servir à les rapprocher, à établir entre eux des moyens de comparaison et d'émulation, à les améliorer les uns par les autres. L'homme isolé ne peut rien ; il est écrasé par le sentiment de sa faiblesse : les hommes bien combinés centuplent leur puissance ou leurs moyens d'action sur la nature. Les prodiges opérés par *l'enseignement*

mutuel, nous révèlent, dans les rapides succès de l'enfance, les prodiges d'un autre genre que pourrait enfanter, au profit de la civilisation, *l'instruction mutuelle des sociétés humaines*, rapprochées et comparées de manière à ce qu'elles pussent, par des relations intimes et rapportées à un but d'utilité, exercer les unes sur les autres une influence plus active et plus générale.

Nous ne pouvons mieux faire connaître et apprécier M. de Volney, qu'en reproduisant ici en entier le discours consacré, dans la Chambre des pairs, à exprimer les regrets que sa perte a fait naître : le noble pair qui a prononcé ce discours, a bien voulu nous le communiquer et nous autoriser à l'insérer dans ce recueil.

M. A. Jullien, *de Paris.*

Discours *prononcé à la Chambre des Pairs, dans la séance du* 14 *juin* 1820, *par M. le Comte* Daru, *à l'occasion de la mort de M. le Comte* de Volney (1).

Je viens rendre un hommage à la mémoire d'un collègue dont nous avons à regretter la perte, et qui ne s'est pas moins honoré dans la carrière des lettres que par sa vie politique.

M. *Constantin-François Chasseboeuf* de Volney était né en 1757 à Craon, dans cette condition mitoyenne, la plus heureuse de toutes, puisqu'elle n'est déshé-

(1) M. de Volney, en instituant M. le comte Daru son exécuteur testamentaire, lui avait légué sa riche bibliothèque, en signe d'une amitié dont la mort seule pouvait rompre les nœuds. Le digne légataire a prié, dit-on, madame la comtesse de Volney de permettre qu'il se bornât à accepter un seul ouvrage, où se trouveraient quelques notes de la main de son illustre ami; mais, au lieu d'un, la respectable veuve a voulu qu'il en agréât une vingtaine, et des plus beaux. (N. d. R.)

ritée que des faveurs trop périlleuses de la fortune, et que les avantages sociaux et intellectuels y sont accessibles à une ambition raisonnable.

Dès sa première jeunesse, il se voua à la recherche de la vérité, sans se laisser effrayer par les études sérieuses, qui seules peuvent initier à son culte. A peine âgé de vingt ans, mais déjà muni de la connaissance des langues anciennes, des sciences naturelles et de l'histoire, déjà accueilli parmi les hommes qui tenaient alors un rang distingué dans les lettres, il soumit au jugement d'une illustre Académie la solution de l'un des problèmes les plus difficiles que nous ait laissés à résoudre l'histoire de l'antiquité. Cet essai ne fut point encouragé par les savans qui en étaient les juges : l'auteur n'appela de ce jugement qu'à son courage et à ses efforts.

Bientôt après, une succession lui étant échue, *l'embarras fut de la dépenser* (ce sont ses propres expressions). Il résolut de l'employer à acquérir, dans un grand voyage, un fonds de connaissances nouvelles, et se décida à parcourir l'Égypte et la Syrie. Mais, pour visiter ces contrées avec fruit, il fallait en connaître la langue. Cette difficulté ne rebuta point le jeune voyageur ; au lieu d'apprendre l'arabe en Europe, il alla s'enfermer dans un couvent de Cophtes, jusqu'à ce qu'il fût en état de parler cet idiome commun à tant de peuples de l'Orient. Cette résolution prouvait déjà une de ces ames fortes qu'on peut s'attendre à trouver inébranlables dans les épreuves de la vie.

Quoique le voyageur eût eu à nous entretenir, comme un autre, de ses peines et de quelques périls surmontés par son courage, il sut se mettre au-dessus de la faiblesse qui, le plus souvent, porte ses pareils à nous

entretenir de leurs aventures personnelles autant que de leurs observations. Dans son récit, il s'éloigne des sentiers battus ; il ne vous dit point par où il a passé, ce qui lui est arrivé, quelles impressions il a éprouvées. Il évite avec soin de se mettre en scène ; c'est un habitant des lieux, qui les a long-tems et bien observés, qui vous en décrit l'état physique, politique et moral. L'illusion serait complète, si l'on pouvait supposer dans un vieil Arabe toutes les connaissances, toute la philosophie des Européens, qui se trouvent réunies à la maturité dans un voyageur de vingt-cinq ans.

Mais, quoiqu'il possède tous les artifices par lesquels on répand de l'intérêt dans le discours, vous ne reconnaissez point le jeune homme à la pompe de ses descriptions ambitieuses ; quoiqu'il soit doué d'une imagination vive et brillante, vous ne le surprenez jamais expliquant par des systèmes hasardés les phénomènes physiques ou moraux qu'il vous décrit. C'est un sage qui observe avec les yeux d'un savant. A ce double titre, il ne juge qu'avec circonspection, et sait avouer quelquefois qu'il ignore les causes des effets qu'il vient d'exposer.

Aussi son récit a-t-il tous les caractères qui persuadent, l'exactitude et la bonne foi ; et lorsque, dix ans après, une grande entreprise militaire porta quarante mille voyageurs sur cette terre antique, qu'il avait parcourue sans compagnon, sans armes, sans appui, tous reconnurent un guide sûr, un observateur éclairé dans l'écrivain qui ne semblait les avoir devancés que pour leur aplanir ou leur signaler une partie des difficultés de la route. Ce fut un témoignage unanime qui s'éleva de toutes parts, pour attester l'exactitude de

ses récits, la justesse de ses observations ; et le Voyage d'Égypte et de Syrie fut recommandé par tous les suffrages à la reconnaissance et à la confiance publique.

Avant d'être soumis à cette épreuve, cet ouvrage avait obtenu dans le monde savant un succès si rapide et si général, qu'il était parvenu jusqu'en Russie. L'impératrice qui régnait alors sur cet empire (c'était en 1787) envoya à l'auteur une médaille, qu'il reçut avec respect, comme une marque d'estime pour ses talens, et avec reconnaissance, comme un témoignage d'approbation donné à ses principes. Mais, lorsque l'impératrice se déclara l'ennemie de la France, M. de Volney renvoya cet honorable présent, en disant: *Si je l'obtins de son estime, je le lui rends pour la conserver.*

Cette révolution de 1789, qui venait d'attirer sur la France les menaces de Catherine, avait appelé M. de Volney sur la scène politique. Député à l'assemblée des états-généraux, les premières paroles qu'il y prononça furent pour la publicité des délibérations. Il provoqua l'organisation des gardes nationales et celle des communes et des départemens. A l'époque où l'on s'occupait de la vente des biens du domaine (en 1790), il publia un petit écrit, où il pose ces principes : « La puissance d'un Etat est en raison de sa population ; la population est en raison de l'abondance ; l'abondance est en raison de l'activité de la culture, et celle-ci en raison de l'intérêt personnel et direct, c'est-à-dire, de l'esprit de propriété. D'où il suit que, plus le cultivateur se rapproche de l'état passif de mercenaire, moins il a d'industrie et d'activité ; au contraire, plus il est près de la condition de propriétaire libre et plénier, plus il développe ses forces et les produits de sa terre, et la richesse générale de l'État. »

L'auteur arrive à cette conséquence, qu'un État est d'autant plus puissant, qu'il compte un plus grand nombre de propriétaires, c'est-à-dire, une plus grande division de propriétés.

Conduit en Corse par cet esprit d'observation qui n'appartient qu'aux hommes dont les lumières sont étendues et variées, il aperçut du premier coup-d'œil tout ce qu'on pouvait faire pour perfectionner l'agriculture dans ce pays; mais il savait que, chez les peuples dominés par d'anciennes habitudes, il n'y a d'autre démonstration, d'autre moyen de persuader que l'exemple. Il achète un domaine considérable, et se livre à des expériences sur toutes les cultures qu'il croit pouvoir naturaliser dans ce climat : la canne à sucre, le coton, l'indigo, le café, attestent bientôt le succès de ses efforts. Ces succès attirent sur lui l'attention du gouvernement; il est nommé directeur de l'agriculture et du commerce dans cette île, où, faute de lumières, toutes les méthodes nouvelles sont si difficiles à introduire.

Il n'est guère possible d'apprécier le bien qu'on devait attendre de cette paisible magistrature; mais on sait que ce n'étaient ni les lumières, ni le zèle, ni le courage de la persévérance qui pouvaient manquer à celui qui en était revêtu : à cet égard, il avait fait ses preuves. Ce fut pour céder à un sentiment non moins respectable, qu'il interrompit lui-même le cours de ses travaux. Lorsque ses concitoyens du bailliage d'Angers l'eurent nommé leur député à l'Assemblée constituante, il donna sa démission de l'emploi qu'il tenait du gouvernement; professant cette maxime, qu'*on ne peut être mandataire de la nation, et dépendant par un salaire de ceux qui l'administrent.*

Par respect pour l'indépendance de ses fonctions législatives, il avait renoncé à la place qu'il exerçait en Corse avant son élection ; mais il n'avait pas renoncé à faire du bien à ce pays. Ce noble sentiment l'y ramena, après la session de l'Assemblée constituante. Appelé dans cette île par des habitans qui y exerçaient une grande influence, et qui invoquaient le secours de ses lumières, il y passa une partie des années 1792 et 1793.

A son retour, il publia un écrit intitulé : *Précis de l'état actuel de la Corse.* Ce fut un acte de courage ; car il ne s'agissait pas d'un tableau physique, mais d'exposer l'état politique d'une population que plusieurs partis divisaient et où fermentaient des haines invétérées. M. de Volney révéla les abus sans ménagement, sollicita l'intérêt de la France en faveur des Corses, sans les flatter, dénonça sans crainte leurs torts et leurs vices ; aussi le philosophe obtint-il le prix qu'il devait attendre de sa sincérité ; il fut accusé par les Corses d'être hérétique. Pour prouver qu'il n'était point digne de cette qualification, il publia, peu de tems après, un petit ouvrage intitulé : *La Loi naturelle*, ou *principes physiques de la morale.*

Une inculpation bien autrement dangereuse ne tarda pas à l'atteindre ; et celle-ci, il faut en convenir, était méritée. Ce philosophe, ce digne citoyen, qui, dans la première de nos assemblées nationales, avait secondé de ses vœux et de ses talens l'établissement d'un ordre de choses qu'il croyait favorable au bonheur de sa patrie, fut accusé de ne pas aimer sincèrement la liberté pour laquelle il avait combattu ; c'est-à-dire, de désapprouver la licence. Un emprisonnement de dix mois, qui ne finit qu'après le 9 thermidor, était une nouvelle épreuve réservée à son courage.

L'époque où il recouvra sa liberté fut celle où l'horreur qu'avaient inspirée de coupables excès ramena les esprits vers ces nobles pensées qui, heureusement, sont un des premiers besoins des hommes civilisés. Ils demandèrent aux lettres des consolations, après tant de crimes et de malheurs, et l'on s'occupa d'organiser l'instruction publique. Il importait d'abord de s'assurer des connaissances de ceux à qui l'on devait confier l'enseignement; mais les systèmes pouvaient être divers; il fallait établir les meilleures méthodes et l'unité des doctrines. Il ne suffisait pas d'examiner les maîtres, il fallait les former, en créer de nouveaux; et, dans cette vue, on institua, en 1794, une école où la célébrité des professeurs promettait de nouvelles lumières aux hommes les plus instruits. Ce n'était point, comme on l'a dit, commencer l'édifice par le faîte; c'était créer des architectes, pour diriger tous les arts employés à la construction de l'édifice. Plus cette mission était difficile, plus le choix des professeurs était important; mais la France, qu'on accusait alors d'être plongée dans la barbarie, comptait des esprits supérieurs déjà en possession de l'estime de l'Europe; et l'on peut dire, grâce à leurs travaux, que notre gloire littéraire a été soutenue aussi par des conquêtes. Ces noms furent désignés par l'opinion publique, et le nom de M. de Volney se trouva associé à tout ce qu'il y avait de plus illustre dans les sciences et dans les lettres (1), à celui de plusieurs hommes que nous avons vus, que nous voyons encore avec orgueil siéger dans cette enceinte.

(1) Lagrange, Laplace, Berthollet, Garat, Bernardin de Saint-Pierre, Daubenton, Haüy, Volney, Sicard, Monge, Thouin, La Harpe, Buache, Mentelle.

Cependant, cette institution ne remplit pas les espérances qu'on en avait conçues, parce que les deux mille élèves accourus des diverses parties de la France n'étaient pas tous également préparés à recevoir ces hautes leçons, et qu'on n'avait pas assez soigneusement examiné jusqu'à quel point la théorie de l'enseignement peut être séparée de l'enseignement lui-même.

Les leçons d'histoire de M. de Volney, qui attiraient un immense concours d'auditeurs, devinrent un des plus beaux titres de sa gloire littéraire. Forcé de les interrompre, par la suppression de l'École normale, il devait s'attendre à jouir, dans la retraite, de la considération que ses nouvelles fonctions venaient d'ajouter à son nom. Mais, attristé du spectacle que lui présentait sa patrie, il sentit se réveiller en lui cette passion qui, dans sa jeunesse, l'avait conduit en Afrique et en Asie. L'Amérique, civilisée depuis moins d'un siècle, libre depuis quelques années, attirait ses regards. Tout y était nouveau, le peuple, la constitution, la terre elle-même : c'étaient des objets bien dignes de ses observations. Cependant, en s'embarquant pour ce voyage, il éprouvait des sentimens bieu différens de ceux qui autrefois l'avaient accompagné en Turquie. Jeune alors, il était parti avec joie d'un pays où régnaient la paix et l'abondance, pour aller voyager parmi les barbares : maintenant, parvenu à la maturité, mais attristé par le spectacle et l'expérience de l'injustice et de la persécution, ce n'était pas sans quelque défiance, disait-il, qu'il allait demander à un peuple libre un asile pour un ami sincère de cette liberté profanée.

Le voyageur était allé chercher la paix au-delà des

mers ; il s'y trouva exposé à une agression de la part d'un philosophe non moins célèbre, le docteur Priestley. Quoique le sujet de cette discussion se réduisit à l'examen de quelques opinions spéculatives, que l'écrivain français avait énoncées dans son ouvrage intitulé *Les Ruines*, le physicien porta dans cette attaque cette violence, qui n'ajoute point à la force de l'argumentation, et une dureté d'expressions que l'on ne devait pas attendre d'un sage. M. de Volney, traité dans cette diatribe d'ignorant et de hottentot, sut conserver dans sa défense tous les avantages que lui donnaient les torts de son adversaire : il répondit en anglais, et les compatriotes de Priestley ne purent reconnaître un Français, dans cette réponse, qu'à sa finesse et à son urbanité.

Pendant que M. de Volney était en Amérique, on avait créé en France ce corps littéraire, qui, sous le nom d'*Institut*, prit en peu d'années un rang distingué parmi les sociétés savantes de l'Europe. Le nom de notre illustre voyageur s'y trouva inscrit, dès la première formation, et il acquit de nouveaux droits aux honneurs académiques, qui lui avaient été décernés pendant son absence, en publiant les observations qu'il avait faites aux États-Unis.

Ces droits se sont multipliés par les travaux historiques et philologiques de l'académicien : l'examen et la justification de la chronologie d'Hérodote, de nombreuses et profondes recherches sur l'histoire des peuples les plus anciens, ont occupé long-tems le savant, qui avait observé leurs monumens et leurs traces dans les pays qu'ils avaient habités. L'expérience qu'il avait faite de l'utilité des langues orientales, lui avait fait concevoir un vif désir d'en propager la connaissance,

et, pour la propager, il avait senti la nécessité de la rendre moins difficile. C'est dans cette vue qu'il conçut le projet d'appliquer à l'étude des idiomes de l'Asie, une partie des notions grammaticales que nous avons acquises sur les langues européennes. Il n'appartient qu'à ceux qui connaissent leurs rapports de dissemblance ou de conformité, d'apprécier la possibilité de réaliser ce système ; mais on peut dire que déjà il avait reçu le suffrage le moins équivoque, le plus noble encouragement, par l'inscription du nom de l'auteur sur la liste de cette société savante et déjà illustre, que le commerce anglais a fondée dans la presqu'île de l'Inde.

M. de Volney a développé son système dans trois ouvrages (1), qui prouvent que cette idée de rapprocher des nations séparées par des distances immenses et des idiomes si divers, n'a pas cessé de l'occuper pendant vingt-cinq ans. Il a craint même que ces essais, dont il avait entrevu l'utilité, ne fussent interrompus après lui ; et, de cette main glacée dont il corrigeait son dernier ouvrage, il a tracé un testament par lequel il fonde un prix pour la continuation de ses travaux. C'est ainsi qu'il a su prolonger, au-delà même du terme d'une vie consacrée tout entière aux lettres, les services glorieux qu'il leur avait rendus.

Ce n'est point ici, et surtout ce n'est point à moi qu'il convient d'apprécier le mérite des écrits qui ont honoré le nom de M. de Volney : ce nom avait été inscrit sur la liste du Sénat et ensuite de la Chambre

---

(1) De la simplification des langues orientales. 1795. — L'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques. 1819. — L'Hébreu simplifié. 1820.

des pairs, à laquelle toutes les illustrations appartiennent.

Le philosophe qui avait voyagé dans les quatre parties du monde, en y observant l'état social, avait, pour être admis dans cette enceinte, d'autres titres que sa gloire littéraire. Sa vie publique, sa présence à l'Assemblée constituante, la franchise de ses principes, la noblesse de ses sentimens, la sagesse et la constance de ses opinions, l'avaient fait estimer parmi ces hommes sûrs, avec qui l'on aime à se rencontrer dans la discussion des intérêts politiques.

Quoique personne ne fût plus en droit d'avoir un avis, personne ne se prescrivait une plus grande tolérance pour les opinions contraires. Dans les assemblées d'État, comme dans les séances académiques, l'homme qui y apportait tant de lumières, votait selon sa conscience, que rien ne pouvait ébranler; mais le sage oubliait sa supériorité pour écouter, pour contredire avec modération, et pour douter quelquefois. L'étendue et la variété de ses connaissances, la force de sa raison, la gravité de ses mœurs, la noble simplicité de son caractère, lui avaient fait, dans les deux mondes, d'illustres amis; et aujourd'hui que ce vaste savoir est allé s'éteindre dans le tombeau près duquel une épouse en pleurs rappelle, par ses vertus, les qualités respectables de celui dont elle embellit la vie, il nous est permis au moins de nous dire qu'il était du petit nombre des hommes à qui il a été donné de ne pas mourir tout entiers.

NOTICE *des ouvrages imprimés de M. de Volney* (1).

1. *Voyage en Egypte et en Syrie* pendant les années 1783, 1784 et 1785. 2 vol. in-8°. 1787. An VII (1799), 2 vol. in-8°. fig. Paris, Courcier. 1808, 2 v. in-8°.

2. *Chronologie des douze siècles antérieurs au passage de Xerxès en Grèce.*

3. *Considérations sur la guerre des Turcs* en 1788.

4. *Les Ruines*, ou Méditation sur les révolutions des empires. 1791. Paris, an VII (1799), in-8°. fig. Paris, 1820, in-18. Baudouin. Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues. Voy. *Rev. Enc.*, T. III, p. 563, 564.

5. *Précis de l'état actuel de la Corse.* 1793.

6. *La Loi naturelle*, ou Principes physiques de la morale. 1793. Réimprimée avec *Les Ruines.* Paris, 1820, in-18. Baudouin.

7. *Simplification des langues orientales*, ou Méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque, avec des caractères européens. (1795) an III, in-8°.

---

(1) On ne connaît pas bien encore le nombre de manuscrits laissés par M. de Volney. Parmi ceux que l'on a pu rassembler, il s'en trouve quelques-uns qui ne sont peut-être que des études sur les langues orientales. Les recherches faites jusqu'à ce jour avaient principalement pour objet, de s'assurer si le second volume du *Voyage* de M. de Volney *aux Etats-Unis d'Amérique*, n'existait pas en manuscrit: on ne l'a point trouvé; et des personnes bien informées doutent même qu'il ait été composé. Au surplus, on va entreprendre une édition complète des œuvres de cet académicien; et le libraire auquel l'entreprise est confiée, se propose de publier un Prospectus, dans lequel il ne manquera point de faire mention des ouvrages qui vont être publiés pour la première fois. (N. D. R.)

8. *Lettre au docteur Priestley*. 1797.

9. *Leçons d'histoire*, prononcées à l'École normale en l'an III (1800).

10. *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis d'Amérique*, suivi d'éclaircissemens sur la Floride, sur la colonie française du Scioto, sur quelques colonies canadiennes et sur les sauvages. 1803. Paris. 2 vol. in-8°, ou tiré in-4°.

11. *Rapport à l'Académie celtique*, sur l'ouvrage russe de M. le professeur Pallas, intitulé : *Vocabulaire comparé des langues de toute la terre.*

12. *Supplément à l'Hérodote de M. Larcher*, ou *Chronologie d'Hérodote*, conforme à son texte. 1808 et 1809. Paris, 2 vol. in-8°.

13. *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, 3 vol. in-8°. 1814.

14. *L'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques.* in-8°. 1819.

15. *Histoire de Samuel.* 1819, Paris, in-8°. 2e édit. 1820, in-12.

16. *Discours sur l'étude philosophique des langues.* Paris, 1819. in-8°. Baudouin.

17. *L'Hébreu simplifié*, contenant un premier *essai de la Grammaire et un plan du Dictionnaire écrit sans lettres hébraïques, et cependant conformes à l'hébreu*, avec des *vues nouvelles sur l'enseignement des langues orientales.* Paris, 1820. un vol. in-8°. J.-M. Eberhart, rue du Foin St.-Jacques, n° 12. (Ouvrage posthume.)

18. Enfin, M. de Volney a publié quelques articles dans la *Revue Encyclopédique.* (T. II, p. 505—516. — T. III, p. 327. 338. 551—557. — T. IV, p. 431—432.)

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ARTS INDUSTRIELS.

RAPPORT DU JURY CENTRAL *sur les produits de l'industrie française, etc., rédigé par M.* L. COSTAZ, *rapporteur du Jury central* (1).

CE fut une époque vraiment heureuse que celle où le gouvernement français, désirant répondre aux détracteurs de notre industrie par un témoignage irrécusable, celui des faits, conçut l'idée de renouveler les expositions des produits de nos arts utiles.

On fit un appel au patriotisme de nos fabricans et de nos artistes. Dans tous les départemens, des examens préparatoires, rejetant les productions indignes d'un grand concours, donnèrent un nouveau prix à l'ensemble de l'exposition, en ne permettant pas que des objets trop peu faits pour y figurer vinssent en ternir le brillant éclat.

Plus de six mois écoulés entre la publication du programme de l'exposition et l'exposition même, laissèrent aux fabricans le tems nécessaire pour préparer des produits finis avec tout le soin désirable, et pour accomplir des perfectionnemens qui n'étaient encore qu'ébauchés.

Afin de préparer un local digne des trésors envoyés de tous les points de notre territoire, on se hâta d'achever

(1) Paris, 1820; 1 vol. in-8° de 516 pag. Pélicier, libraire, première cour du Palais-Royal, n°s 7 et 8. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.

les travaux intérieurs du Louvre. Telle fut donc la destination première des vastes salles du palais qui fait le plus d'honneur à nos beaux-arts, du palais dont la partie la plus ancienne est embellie par les chefs-d'œuvre de notre sculpture (1), et la façade par le chef-d'œuvre de notre architecture (2).

Pour apprécier les inventions et les perfectionnemens les plus remarquables, parmi tant d'objets offerts à l'admiration publique, le gouvernement fit choix d'un jury composé d'artistes, de savans, et de fabricans indiqués par la célébrité de leurs travaux, et qui, dignes d'obtenir pour eux-mêmes les plus hautes distinctions, se placèrent noblement hors d'un concours où des palmes certaines attendaient les produits de leur génie. Les d'Arcet, les Arago, les Berthollet, les Chaptal et les Welter furent secondés par des ingénieurs tels que les Villefosse et les Tarbes, des architectes tels que les Fontaine et les Persier, des peintres tels que les Gérard et les Mérimée. C'est par la réunion de ces talens variés, qu'on fit entrer dans la balance et le mérite des recherches scientifiques, et celui des moyens mécaniques, et le choix exquis des formes qui, donnant à l'utile le charme de la beauté, commencent par rendre aimable ce que l'usage n'a pu faire apprécier encore à sa juste valeur.

Afin de juger avec méthode le nombre immense des produits d'industrie, présentés au concours, le jury se subdivisa en sections, qui s'occupèrent spécialement de l'examen des produits de chacune des grandes branches de nos arts. Un rapporteur particulier,

---

(1) Les cariathides et les bas-reliefs de J. Goujon

(2) La colonnade de Perrault

nommé pour chaque commission, fut chargé d'en faire connaître les travaux et les opinions motivées.

Ensuite, afin de coordonner ces travaux et de les présenter dans un seul tableau, le jury choisit pour rapporteur-général, M. Costaz, ancien professeur de mathématiques, membre de l'institut d'Egypte, puis administrateur habile, et déjà, dans deux expositions différentes, chargé des mêmes fonctions. C'est du rapport de M. Costaz que nous parlerons principalement dans cet article.

Lorsque ces opérations préparatoires furent complètement terminées, le jury, conduit par le ministre de l'intérieur dans la salle du trône, après avoir soumis au roi le résultat du concours avec la liste des récompenses proposées, reçut du monarque une réponse pleine de bienveillance. On appela successivement les manufacturiers et les artistes qui avaient mérité : la médaille d'or, la médaille d'argent, ou la médaille de bronze. Ils reçurent ce gage de la reconnaissance nationale, des mains mêmes du monarque.

Alors, il semblait que la France, également heureuse en réalité et dans l'espérance, ne devait plus s'attendre qu'à voir les beaux jours de l'avenir succéder aux beaux jours du présent. L'orgueil national, justement satisfait des nombreux monumens du génie de la France, contemplait notre gloire acquise, comme un gage assuré de la gloire qui nous restait à conquérir dans les paisibles domaines du savoir et de l'industrie. Le commerce, ami du repos et de la confiance, ouvrait ses mille canaux à ces produits dont l'élite embellissait le plus beau de nos palais.....

Mais hâtons-nous de revenir à l'examen des produits de notre industrie. On doit regretter que tous les rap-

porteurs particuliers des diverses commissions du jury central n'aient pas publié leurs rapports, à l'exemple du rapporteur général.

M. Costaz, par la nature de ses fonctions et l'étendue du cadre qu'il embrassait, était forcé de se resserrer sur chaque branche d'industrie, beaucoup plus que ne l'ont fait les rapporteurs particuliers. Ceux-ci sont entrés dans des détails intéressans, ont présenté des développemens précieux pour l'histoire des arts, pour l'intelligence de leurs progrès les plus récens, et même pour la continuation future de ces progrès.

Déjà, M. Héron de Villefosse et M. Arago ont publié les rapports qu'ils ont rédigés : le premier, sur les arts métallurgiques ; le second, sur les arts dont l'objet est la mesure du tems : ces rapports font désirer plus vivement encore que tous soient pareillement publiés.

Le rapport de M. Héron de Villefosse est à la fois une histoire et une statistique raisonnée de l'extraction, de la préparation et de la mise en œuvre des métaux. Il fait connaître les ressources de la France lors de la dernière exposition, en 1806, et ses ressources actuelles, depuis que nous avons perdu des départemens d'une richesse minérale, à laquelle nous ne pourrons suppléer que par des prodiges d'industrie, d'activité et de persévérance. On a déjà beaucoup fait à cet égard, et nos espérances nous promettent qu'on fera beaucoup plus encore.

M. Costaz fait précéder son rapport d'un avant-propos, qui présente l'historique abrégé de la dernière exposition ; qui développe les vues du jury central, dans le jugement porté sur les produits de l'industrie, et qui remonte aux causes de la prospérité toujours croissante de cette industrie, à travers les époques les

plus calamiteuses, comme au milieu des jours les plus prospères.

Le progrès général des sciences exactes, une géométrie nouvelle, née du besoin des arts de précision et surpassant l'attente de ses propres créateurs, des découvertes nombreuses faites depuis trente ans en mécanique, en physique et en chimie : chacune de ces découvertes est la source de la création ou du perfectionnement de quelques-uns de nos arts.

« La culture des sciences, dit M. Costaz, qui est pour la France la source de tant de gloire, est aussi une des causes les plus fécondes de sa prospérité. L'impulsion est donnée par l'*Académie des Sciences*. Cette société illustre renferme dans son sein une grande partie des hommes éminens, dont les travaux ont contribué à élever l'édifice actuel des connaissances exactes; elle sert à la fois de modèle, de guide et de but d'émulation. »

D'autres institutions, grandes par leur conception, et non moins grandes dans leur établissement, servent de degrés intermédiaires entre le sanctuaire élevé des sciences et la vaste arène où l'industrie exerce ses efforts.

Chaque jour, l'*École Polytechnique* accroît le nombre des hommes qui joignent le talent de l'exécution à la connaissance de théories mathématiques et physiques, étendues et profondes. Ces hommes, dispersés aujourd'hui dans les divers services publics, dans toutes les branches de l'administration, dans la direction des travaux publics et particuliers de tous les genres, exécutés sur tous les points du sol français, y font connaître les moyens variés que la science peut fournir à l'industrie.

La *Société d'encouragement*, institution plus récente encore, n'a pas pour but de former les hommes en leur donnant une instruction spéciale, mais de récompenser les hommes déjà formés, en accordant un prix honorable à toute découverte, à tout perfectionnement qui mérite d'être honoré; en accordant un généreux secours à toute invention, à tout travail utile qui ne peut point encore faire des progrès assez sûrs, assez rapides, avec les seuls moyens des auteurs de ce travail ou de cette invention.

Depuis l'époque si récente où M. Costaz a rédigé son rapport, le gouvernement a complété un autre établissement, par des moyens d'instruction qui le rendront éminemment utile à l'industrie.

Le Conservatoire des arts et métiers n'était, jusqu'à ce jour, qu'un dépôt de machines de tous les genres, classées suivant un ordre plus ou moins régulier, et livrées, sans autre secours, à la curiosité plutôt qu'à l'instruction du public.

Aujourd'hui, des cours de mécanique, de chimie et d'économie industrielle appliquées aux arts utiles vont être ouverts, dans le Conservatoire, en faveur des fils de tous les manufacturiers, de tous les commerçans, de tous les chefs d'ateliers et de tous les ouvriers. La théorie de l'industrie sera développée dans ses branches principales; les écueils seront signalés sur la route qui nous reste à parcourir, et les directions seront données pour y faire les plus grands pas vers la perfection.

M. Costaz, après avoir parlé des établissemens qui ont influé sur l'industrie, examine aussi l'influence de la législation et de l'administration. Depuis la révolution, une législation nouvelle, fondée sur la justice et la raison, a rétabli l'ordre dans les fabriques, sans

arrêter l'essor de l'industrie. Améliorer les mœurs des ouvriers, en leur donnant intérêt à mériter une bonne réputation : détruire l'esprit de vagabondage, sans apporter aucun obstacle à la circulation du travail ; fixer les salaires par des conventions librement consenties ; juger paternellement, et sans acception de rangs ni de personnes, les différens et les discussions d'intérêt entre les ouvriers et les chefs d'établissement : voilà ce qu'ont fait nos lois. « Aussi, dit M. Costaz, avons-nous le bonheur de voir que la France n'est point affligée par ces discussions qui, dans d'autres contrées, divisent la classe ouvrière et les manufacturiers qui la font travailler. » On reconnaît, à ces réflexions, l'administrateur qui, par l'expérience et l'observation, s'élève à la connaissance des causes de la paix ou de la discorde des sociétés : connaissances qu'on doit mettre au rang des études les plus nobles et les plus utiles.

M. Costaz a divisé son rapport en trente-neuf chapitres, qui présentent autant de classes principales, ou de grandes branches d'industrie. Les huit premiers chapitres sont consacrés à la *confection* des *tissus de laine*, de *soie*, de *crin*, de *chanvre*, de *lin* et de *coton*. Dès le premier chapitre, nous voyons un exemple de désintéressement qui s'est reproduit dans la plupart des arts du premier ordre. M. Ternaux, créateur de tant de manufactures, a perfectionné presque toutes les branches de l'art de fabriquer les étoffes de laine. Il avait droit aux prix du premier ordre, et s'est mis hors de concours. Décerner des récompenses à ses émules, lui paraît un honneur préférable à celui de remporter lui-même la palme d'un concours. Ce beau sentiment a guidé MM. Bréguet, Chaptal, d'Arcet et d'Artigues, et nous exprimons, avec le même plaisir

et la même reconnaissance, le sentiment que doit faire éprouver cette noble conduite.

Lorsqu'on importa quelques mérinos en France, il n'y a pas encore un grand nombre d'années, on était loin de soupçonner la révolution qu'on allait introduire dans la valeur de nos tissus. Il semblait naturel de penser que la toison des espèces propres à l'Espagne perdrait, par degrés, de ses qualités précieuses, lorsque les troupeaux seraient transportés en d'autres lieux et sous un autre climat. L'expérience a démontré la fausseté de cette appréhension, saisie avec avidité par tous les esprits opposés aux innovations. On a mieux fait que de conserver les races pures; on a croisé la race espagnole avec les races françaises, et la toison des animaux résultans de cette espèce mêlée, est devenue supérieure aux toisons les plus précieuses fournies par l'Espagne même. Ce fait, généralement reconnu, a bientôt eu sur notre commerce l'influence la plus avantageuse. Le prix courant de notre laine mérinos est supérieur à celui de la laine d'Espagne, et, chaque année, la France en vend à l'étranger pour une valeur assez importante. Cependant, nous ne sommes encore qu'au commencement des succès de cette amélioration : que sera-ce, lorsqu'elle deviendra générale dans la vaste étendue du territoire de la France !

Le lavage et le triage des laines peuvent être regardés comme une branche d'industrie nouvellement acquise; elle fait rechercher nos laines au dehors, et donne un plus grand prix à nos fabrications.

J'avouerai que, malgré tous les progrès du tissage, je crois qu'il nous reste encore beaucoup à faire; et, ce qu'il y a de remarquable, ce qui nous reste à faire

est la partie la plus facile et la plus importante.

Nous avons à peu près atteint la perfection dans la fabrication des tissus les plus fins et les plus beaux ; mais, il nous reste à faire des tissus communs, et tellement économiques qu'ils puissent rivaliser avec les tissus de laine de l'Angleterre. Ce n'est qu'alors que nous pourrons songer à rivaliser avec cette puissance, dans les riches marchés de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Mais, il faut pour cela encourager l'éducation des troupeaux, ne pas arrêter l'essor par des lois prohibitives mal entendues ; accoutumer l'agriculteur et le manufacturier à se contenter de gains moins exorbitans, mais plus certains et plus fréquens dans leurs retours : alors, la France jouira de tous les avantages que doit lui procurer le bon marché général des matières premières et de la main-d'œuvre.

Le chapitre 9 est relatif à la *chapellerie*, où l'on remarque l'invention des chapeaux tissus de soie, imitant la paille, légers, agréables à la vue, modiques dans leur prix, et promettant de remplacer, avec avantage, les chapeaux de paille de la Toscane.

Le chapitre 10 qui traite de la *teinture*, est d'une bien plus grande importance. Les progrès modernes de cet art sont dus à la grande révolution éprouvée depuis quarante ans dans les diverses branches de la chimie. L'emploi de la laque-laque pour teindre la laine en écarlate, l'emploi du bleu-de-prusse pour remplacer l'indigo dans la teinture de la soie, et produire ce bleu-raymond, célèbre par sa beauté ; la garance employée à la coloration du fil de lin et du coton, avec mille dégradations, depuis le marron le plus foncé jusqu'au lilas le plus clair, depuis le rouge enfumé de madras, jusqu'aux plus délicates couleurs

de la rose; une égalité parfaite dans les teintes uniformes, une dégradation régulière dans les teintes adoucies, ont distingué le coloris des tissus présentés à la dernière exposition.

Le blanchiment, cette décoloration complète des corps, est aussi le fruit des découvertes de la chimie, et forme un art qu'on doit aux travaux de notre illustre Berthollet. Les procédés de manipulation ont semblé poussés à un nouveau degré de perfection, dans les produits de 1819.

Le chapitre 11 traite de l'*impression sur les étoffes*. L'impression uniforme et rapide, par le moyen du cylindre, substituée à l'application lente, successive, et souvent inexacte des planches; la lithographie, appliquée aux impressions sur toile; les impressions sur laine, faisant relief et jouant la broderie, produit des manufactures de M. Ternaux; un beau vert, dû à M. Widmer et qu'on fixe sur les toiles de coton, en une seule fois, sans avoir besoin de combiner successivement le jaune et le bleu; les toiles de coton teintes en pièce avec du rouge d'Andrinople: tels sont quelques-uns des nombreux perfectionnemens introduits depuis peu dans cette branche de notre industrie.

Je passe le chapitre 12, qui traite des *cuirs et des peaux*, dont la préparation, si l'on excepte les maroquins et le vernis des cuirs, n'a pas offert de progrès marquans, depuis l'exposition de 1806.

Le chapitre 13 est relatif à la *papeterie*. On a commencé d'introduire la fabrication du papier par une mécanique à mouvement continu, ce qui permet d'avoir des feuilles d'une longueur indéfinie: cette invention est le fruit du talent d'un Français, M. Didot-Saint-Léger. Les cartons d'apprêt dont on se sert pour lustre

des draps, ont acquis un nouveau degré de perfection.

Chapitre 14. *Des tapisseries, des tapis et des tentures.* — Chaque jour, l'industrie particulière s'efforce, dans cette belle branche d'industrie, de rivaliser avec les établissemens royaux des Gobelins et de la Savonnerie, pour l'excellence des produits qui l'emportent, d'ailleurs, par le bon marché. Notre supériorité dans les arts de la peinture et du dessin, donne un grand prix à nos tapisseries et à nos tentures. Chaque année montre, à cet égard, des progrès nouveaux.

Chapitres 15 à 21. *Arts métallurgiques.* — L'introduction de procédés nouveaux, pour tirer le fer du minérai, pour le réduire en barres et en feuilles, a rendu plus économique cette branche de notre industrie. Ce bienfait n'est pas encore assez généralement répandu, pour que ses résultats soient très sensibles; mais, lorsque le nombre des forges qu'on aura créées pour les nouveaux procédés, sera plus considérable, on doit s'attendre à voir à la fois baisser le prix et augmenter la qualité des fers. Ce perfectionnement aura des conséquences infinies dans tous les autres arts où le fer est employé comme matière première, ou seulement comme instrument médiat ou immédiat.

Il faut voir, dans le bel ouvrage *de la Richesse minérale*, publié par M. Héron de Villefosse, et dans le rapport de cet académicien que nous avons déjà cité, tout ce qui reste encore à faire à la France pour avancer ses arts métallurgiques, et nous affranchir, à cet égard, de la dépendance des étrangers. La découverte la plus marquante qu'on ait faite dans la métallurgie française, c'est le moyen de fabriquer des aciers au moins égaux à ce que les Anglais produisent de plus parfait.

Pour juger de nos progrès, à cet égard, et du grand nombre d'établissemens où se fabrique aujourd'hui l'acier français, il nous suffira d'observer qu'à l'exposition de 1801, il n'y avait pas un seul échantillon d'acier, tandis qu'en 1819, des aciéries établies dans 21 départemens, ont envoyé à l'exposition des échantillons de leurs produits. Parmi ces établissemens, il en est un qui a mérité de fixer spécialement l'attention des artistes et des savans; c'est celui de la Bérardière, auprès de Saint-Étienne. Quoique cette fabriqne n'existe que depuis 3 ans, les produits en sont déjà célèbres. Elle doit le haut degré de perfection auquel elle est si rapidement parvenue, aux talens de M. Beaunier, ingénieur en chef des mines et directeur de l'école des mineurs établie à Saint-Étienne. Ajoutons, pour compléter cet éloge, que les aciers de la Bérardière, malgré leur qualité supérieure, sont livrés à des prix modérés, et qu'ils ont fait baisser le prix de quelques aciers précieux de l'Étranger. Répétons-le sans cesse, c'est vers ce but économique qu'il faut surtout diriger le progrès de nos arts.

En 1806, on ne fabriquait de laiton que dans les parties du territoire de la France perdues aujourd'hui. Nous manquions de calamine; depuis 1818, nous la remplaçons par du zinc sulfuré, et la chimie nous permet d'obtenir ce que la nature semblait nous refuser: ainsi, les paisibles ressources de la science suppléent aux pertes qui résultent des malheurs de la guerre et des rigueurs de la fortune. Le travail du platine a reçu des perfectionnemens remarquables et récens. Depuis l'exposition de 1806, on a commencé d'exploiter les mines d'étain sur le territoire français. C'est d'une époque encore plus récente, que date la grande extension qu'a prise le laminage du fer. On estimait, il y a

cinq ans, que les usines ne fournissaient pas le tiers de la tôle nécessaire à la France ; maintenant, tout fait croire que nous en fabriquons assez pour suffire à notre consommation, et nos produits sont aussi recommandables par leur bonne qualité que par leur belle exécution. La fabrication des limes a fait des progrès récens et marqués. Onze départemens ont envoyé des produits de ce genre ; le jury les a fait soumettre à des épreuves multipliées, qu'ils ont soutenues de la manière la plus satisfaisante.

La fabrication des faulx offre l'exemple de progrès plus rapides encore, et qui tiennent, en grande partie, à l'amélioration de nos aciers. En 1816 et 1817, on estimait qu'il ne se fabriquait, dans toute la France, que 72,000 faulx par an. Actuellement une seule fabrique de Toulouse, fondée par MM. Garrigou et Sans, en fabrique 50,000. Six départemens ont envoyé des faulx à l'exposition.

C'est également depuis les pertes de territoire que nous a causées la dernière paix, que le besoin a fait naturaliser dans l'ancienne France la fabrication des scies et de beaucoup d'autres outils d'acier : il faut citer, à ce sujet, les magnifiques établissemens de MM. Coulaux frères, dans le département du Bas-Rhin. Des ateliers qui, pendant la guerre, servaient à la fabrication des armes, sont consacrés maintenant à des créations productrices.

Citons, pour la bonté de l'exécution, pour l'étendue des fabrications, et surtout pour le très bon marché des produits, les vis à bois et autres petits objets de quincaillerie fabriqués par MM. Jappy, dans le département du Haut-Rhin.

L'industrie française a fait encore quelques pas dans

les arts où elle excelle le plus, et depuis la date la plus ancienne : l'orfévrerie, l'argenterie et l'art de ciseler les bronzes. C'est là que notre goût national, joint à la science du dessin, si perfectionnée de nos jours, nous assure une supériorité de plus en plus certaine, ainsi que dans les arts de la bijouterie.

Le chapitre 22 est relatif aux *machines*, aux *instrumens*, aux *ustensiles d'agriculture*. On a depuis peu formé un atelier de fabrication de ces objets perfectionnés. Cet atelier a été établi et il est dirigé par M. Molard jeune, connu pour son expérience dans la technologie.

Les chapitres 23 et 24 traitent de la *fabrication des machines utiles aux manufactures*. On remarque, parmi les inventions les plus récentes, une belle machine pour tondre les draps, une autre servant à canneler et à raboter le fer ; un encliquetage nouveau sans bruit et sans recul, susceptible d'un grand nombre d'applications, et dès à présent employé dans le mouvement des feux des phares. Parmi les machines hydrauliques les plus intéressantes, nous nous contenterons de citer celles de M. Cagnard-Latour.

Chapitre 25. *Horlogerie.* — Dans l'horlogerie commune, il faut citer le bel établissement de MM. Jappy, à Badevel, département du Doubs. On y fabrique par année 4,800 mouvemens de pendule, dont les trois quarts sont vendus aux horlogers de Paris. L'Europe entière connaît les découvertes et les travaux de MM. Bréguet père et fils, dans l'horlogerie astronomique ; ils ont rendu les montres marines plus durables, plus solides dans leur structure, plus simples dans leur mécanisme, et beaucoup plus certaines dans leur

eu, qu'on ne l'avait fait avant eux. M. Arago a fait à ce sujet des expériences comparatives d'un grand intérêt, et dont les résultats sont rapportés dans l'ouvrage de M. Costaz. Ces expériences ont fait voir que les garde-tems anglais les plus parfaits ont une marche moins régulière qu'une simple montre de poche faite par MM. Bréguet, quoique cette montre ait été portée; tandis que les chronomètres d'Earnshaw étaient constamment restés à l'Observatoire royal de Greenwich.

L'industrie française, au lieu d'exciter une généreuse et noble émulation, ne semble avoir fait naître qu'une étroite et basse jalousie dans quelques écrivains anglais, indignes de la grande nation qu'ils outragent par leur injustice envers l'étranger, bien plus qu'ils ne l'honorent par l'exagération de leurs panégyriques. Un article fort étendu, publié par l'*Edinburgh Review*, et publié, dit-on, par un Anglais qui réside habituellement en France, contient l'amas le plus incohérent de tout ce qu'une envie maladroite a pu réunir de bonnes et de mauvaises objections contre notre industrie; contre la gloire qui nous revient pour le progrès de nos arts, progrès qu'il voudrait partout nous contester; contre notre génie d'invention, qu'il nous refuse même dans nos plus heureuses découvertes (1).

(1) Pour donner une idée de l'assurance avec laquelle cet écrivain avance des faits de la fausseté la plus notoire, il nous suffira de remarquer que, pour montrer combien l'instruction de Londres l'emporte sur celle de Paris, après avoir cité le grand nombre d'exemplaires des journaux qui chaque jour se débitent dans la première capitale, cet écrivain ne porte qu'à 1800 celui des exemplaires qui se délivrent chaque jour à Paris: ce qui est à peu près dix fois au-dessous de la vérité.

Cet écrivain, cependant, n'osant pas nier les expériences concluantes faites par un de nos plus célèbres astronomes, ni refuser le génie d'invention à M. Bréguet, prétend aussitôt que M. Bréguet n'est pas Français, et qu'apparemment, parce que le sang français ne coule pas dans ses veines, la nature a pu lui donner le génie de l'invention. Malheureusement pour le critique, M. Bréguet est issu de Français ; son fils est né à Paris, et partage avec lui ses découvertes et ses travaux. Hâtons-nous de détourner notre attention de ces honteuses controverses. Les grands peuples, comme les grands hommes, sont faits pour s'admirer et s'estimer réciproquement : qu'ils laissent l'envie et la jalousie à la faiblesse et à la médiocrité.

Chapitre 26. *Fabrication des instrumens de mathématiques, d'optique et de physique.* — Dans cet art encore, la France, depuis peu d'années, a cessé de rester dans un rang secondaire : nous avons des égaux dans les contrées les plus industrieuses de l'Europe ; mais nous n'y avons plus de supérieurs.

Chapitre 37. *Instrumens de musique.* — Les amis des sciences mathématiques verront sans doute avec plaisir la fabrication des instrumens à corde, tels que les violons, les basses, les guitares, etc., construits d'après des procédés géométriques, sur les bases d'une saine physique, et de manière à produire sur-le-champ des instrumens aussi parfaits que ceux qui jadis n'acquéraient, qu'au bout de dix années, leurs qualités supérieures. C'est à M. Chanot, ancien élève de l'École Polytechnique, et maintenant officier du génie maritime, qu'est due cette belle application des sciences aux arts.

Le chapitre 28e est relatif aux *appareils de l'économie*

domestique. On remarque avec peine que ce sujet est un de ceux qui fournissaient le moins de matériaux à l'auteur du rapport du jury central.

Chapitres 29 et 30. *Arts et produits chimiques*, etc. — Depuis la révolution opérée dans les théories chimiques, et qui date des découvertes de Lavoisier, une foule d'arts qui n'existaient ni en France, ni dans aucun autre pays, ont été soit naturalisés, soit inventés par nos savans. Berthollet, Chaptal, Vauquelin, Thénard, Gay-Lussac, d'Arcet, Clément, Désormes, Roard, etc., ont changé la face de la science et de l'industrie, dans toutes les branches qui se rapportent à la composition et la décomposition des substances. Néanmoins, quels que soient les progrès déjà faits, cette carrière offre encore un vaste champ aux découvertes futures: chaque jour nous y voyons reculer les limites de nos conquêtes.

L'exposition de 1819 a démontré la vérité de cette assertion, par la variété nouvelle et la perfection récente des produits chimiques qu'on y a vus paraître. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'en exposer même la simple nomenclature.

Chapitre 31. *Poteries et Porcelaines*. — Nos poteries font des progrès, où la beauté des produits croît, sans nuire à l'économie. Nos porcelaines soutiennent leur supériorité reconnue. Leur fabrication, qui semblait, dans l'origine, devoir se concentrer à Paris, se propage peu à peu dans toutes les parties de la France. On préparera la porcelaine blanche dans les départemens, et ce sera dans la capitale que les plus habiles artistes y traceront ces peintures et ces ornemens qui attestent le degré de perfection que les beaux-arts ont atteint dans notre patrie.

Chapitre 32. *Verreries et Cristalleries.* — On a récemment facilité l'étamage des glaces. La France, pour les cristaux, n'est plus tributaire de l'étranger; et nos fabricans, en ce genre, ne redoutent plus la concurrence avec aucune nation, ni pour la qualité, ni pour le prix des cristaux. Nous avons quelque chose à conquérir encore, quant à la taille et au poli; mais, quant à la beauté des formes, nous n'avons plus à désirer que de ne pas décheoir. Tel est aussi le degré où nous nous sommes élevés dans *l'Ebénisterie* et les *décors d'Architecture* qui forment l'objet des chapitres 33 et 34.

Chapitre 35. *Typographie*, etc. — Nommer les Didot, c'est rappeler à tous les amis de la littérature tout ce que peuvent, par leur réunion, le goût qui naît des saines études, le sentiment de la perfection dans la forme des caractères, dans la disposition des formats, et dans le mécanisme de l'impression.

Au sujet de la gravure, il faut citer, parmi les inventions les plus extraordinaires, celle qu'on doit à M. Gonord. Si on lui donne une planche gravée en cuivre, il peut s'en servir pour tirer des épreuves à telles échelles qu'on voudra. Il les fait à volonté plus grandes ou plus petites que le modèle. Il ne demande que quelques heures, et n'a pas besoin d'un autre cuivre. Si l'on mettait, par exemple, à sa disposition, les cuivres d'un ouvrage grand atlas, tel que la Description de l'Égypte, il pourrait en faire une édition in-8°, *sans même changer les cuivres.*

La *Lithographie* fait chaque jour de nouveaux progrès parmi nous; elle a déjà rendu beaucoup de services et promet d'en rendre de plus grands encore. Elle donne au dessin du crayon une expression et un-

moelleux qu'on ne peut atteindre par la gravure au burin. On commence à donner de la vigueur aux ombres, sans tomber dans ces plaqués noirs qui déparaient trop souvent la beauté des productions de ce genre.

Les quatre derniers chapitres sont consacrés aux intéressans *travaux des élèves des écoles d'arts et métiers*, *des établissemens de bienfaisance et de charité, des maisons de détention et de correction*, et des *manufactures royales de Sèvres et des Gobelins.*

Si nous considérons maintenant les effets qu'ont eus les expositions des produits de l'industrie, et spécialement la dernière exposition, nous verrons qu'elles ont servi d'abord à mettre en évidence une foule de perfectionnemens utiles et d'inventions importantes, qui, sans la grande publicité d'un tel concours, ne seraient que très-lentement devenus populaires. Un autre effet produit sur le nombreux public de la capitale et sur les citoyens accourus de tous les points de la France, pour contempler nos richesses industrielles, ou pour en augmenter la collection par quelque tribut, c'est que le rapprochement des produits du même genre ou de genres variés a fait naître ou du moins a développé dans une grande masse d'hommes, le sentiment d'une perfection absolue ou relative, qui n'existait encore qu'en germe dans la plupart des esprits. C'est ainsi que, dans les beaux-arts, les expositions périodiques des statues, des tableaux, des gravures et des dessins agrandissent, épurent le goût, et contribuent à faire naître ou à propager le sentiment du convenable et du beau.

Dans le discours préliminaire des *Annales de l'Industrie*, les avantages divers d'une exposition des pro-

duits de l'industrie ont été fort bien développés par MM. de Moléon, ingénieur de la couronne, ancien élève de l'École Polytechnique (1), et Lenormand, professeur de Technologie, auteur de plusieurs ouvrages fort utiles sur le blanchiment et quelques autres arts, et l'un des collaborateurs de la *Revue encyclopédique*.

Les *Annales de l'Industrie* sont elles-mêmes un résultat de l'exposition de 1819. Dans cet ouvrage périodique, qui paraît une fois chaque mois, à partir de janvier 1820, les deux auteurs que nous venons de citer, ont eu pour premier but de donner, sur les produits les plus importans exposés en 1819, des notions que le rapport de M. Costaz ne pouvait guère présenter. Déjà, cinq numéros de cette intéressante collection ont paru, et renferment des développemens utiles sur beaucoup de moyens de fabrication. Les auteurs, pour donner à leur collection le mérite de la variété, ne consacreront désormais que la moitié de chaque numéro aux produits exposés en 1819, et réserveront le reste pour les progrès ultérieurs des sciences et des arts industriels.

CHARLES DUPIN, *membre de l'Institut.*

---

(1) M. de Moléon est auteur d'un ouvrage qui forme une espèce d'appendice à l'ouvrage de M. Chaptal, sur l'Industrie française. Cet ingénieur y présente des observations et des vues qu'il est utile d'étudier.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

VOYAGES DANS LA GRANDE-BRETAGNE, entrepris en 1816, 1817, 1818 et 1819, *relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts-et-chaussées, par M.* CHARLES DUPIN, *membre de l'Institut, Académie des Sciences,... officier supérieur au corps du génie maritime, membre de la Légion d'honneur,* etc., etc. (1).

L'AUTEUR est encore à la fleur de son âge, et déjà notre littérature est enrichie de ses productions, toutes estimées, toutes utiles à la patrie. Il est frère de notre célèbre orateur Dupin, le défenseur de tant de gloires françaises, si jeune encore, et cependant couvert des palmes les plus nobles, remportées dans la carrière ou politique, ou judiciaire, ou littéraire. Enfin, tous les deux ont un jeune frère de leur nom, déjà signalé par des succès brillans au barreau de la capitale.

A la tête de ces voyages, est une introduction non moins bien écrite que fortement pensée, où l'auteur, qui se montre partout ami du vrai, sujet loyal et citoyen généreux, fait ainsi connaître les vues qui l'ont dirigé, la méthode et le plan qu'il a suivis dans les deux premières parties de ce beau travail.

---

(1) Paris, 1820. 4 vol. in-4°. Première partie, tom. I : *Force militaire*, constitution de l'armée; tom. II: *Etudes et travaux*. Chez Bachelier. Chaque tome d'environ 300 pages. Prix, pour chacune des trois parties, et pour une livraison d'atlas in-folio, 25 fr., et 30 fr. par la poste. Il y aura deux autres parties, chacune en deux tomes: la seconde, concernant la marine, et la troisième, pour les ponts-et-chaussées. Le troisième volume est sous presse.

« Quels rapports, entre l'autorité civile et la force militaire, sont les plus favorables et les plus sûrs, pour maintenir la paix au-dedans, et pour soutenir la guerre au-dehors? Par quels moyens peut-on rendre la force-armée puissante contre l'ennemi, impuissante contre la liberté? L'Angleterre n'a-t-elle pas résolu ces grandes questions, au profit de sa force et de sa gloire? Je le crois, et je me suis efforcé de pénétrer dans les voies qui l'ont conduite à cette fin. J'ai donc étudié, plus que toute autre chose, les dispositions législatives et les actes du pouvoir exécutif, qui, dans la Grande-Bretagne, concourent à rendre l'armée nationale, c'est-à-dire, obéissante à l'autorité du Prince et fidèle aux droits de la Patrie.....

» Au moment où nos libertés, après avoir été le jouet de l'anarchie révolutionnaire et d'un consulat hypocrite, du despotisme impérial et des réactions féodales, pourraient enfin reposer sur des fondemens équitables, c'est un devoir à tous les amis de la prospérité publique, de prêter leurs volontés et leurs efforts pour consolider l'édifice qui seul peut assurer notre bonheur au dedans, et notre gloire au dehors. Tel est l'esprit dans lequel j'ai composé les trois tomes de cet ouvrage, qui se rapportent à la constitution de l'armée (de terre), à la constitution de la marine et aux institutions civiles.

» Les trois autres tomes sont relatifs à l'application des sciences et des arts aux travaux publics de la guerre, de la marine et des ponts-et-chaussées. Voici l'ordre et l'ensemble des six tomes ou des trois parties.

» Ire *Partie*. Force militaire : tom. 1, Constitution de l'armée ; tom. 2, Etudes et Travaux de l'armée.

» IIe *Partie*. Force navale : tom. 1 ou 3, Constitution

de la marine; tom. 2 ou 4, Etudes et travaux de la marine.

» IIIe *Partie.* Force sociale : tom. 1 ou 5, Associations civiles et particulières, concernant les travaux civils; tom. 2 ou 6, Etudes et travaux civils des ponts-et-chaussées.

» Peu jaloux de circonvenir, de séduire le lecteur, avare du tems d'autrui, cherchant à renfermer un grand ensemble dans un espace limité, j'ai dû viser au laconisme, préférer des faits à des discours, des vérités à des autorités, et la raison à l'érudition. Mais j'ai cité fidèlement, minutieusement, toutes les fois que l'authenticité du récit pouvait seule commander une juste confiance. Au lieu de m'élancer incessamment du passé dans l'avenir, de l'avenir dans le passé, pour interpréter, conjecturer ou prédire, j'ai voulu rester tout entier dans les données de l'expérience, faire connaître les institutions par les résultats, les hommes par des actions, les mœurs par des faits, observer sans cesse, rapprocher souvent, mettre sur la voie des conséquences, et ne pas les tirer toutes; en un mot, faire penser le lecteur, et non penser pour lui.

» Maintes fois, le voyageur se jette entre le spectateur et la scène qu'il lui fait parcourir, et cela pour promener l'ombre vaniteuse de sa personne sur des aspects dont il intercepte la vue; j'ai supprimé les allées et les venues de ce personnage ridicule, voulant n'offrir que le tableau même du voyage, les grands traits de la contrée dépeinte, la physionomie des hommes et le caractère de leurs œuvres.....

» J'ai tâché de présenter une idée juste de ce que fut la puissance britannique au tems de ses plus grands

efforts. J'ai suivi les gradations qui l'ont amenée jusqu'au point où elle se trouve aujourd'hui ; les élémens d'agression, de résistance réservés pour les cupidités et les besoins de l'avenir.

» En étudiant ces états si divers, le moindre objet pour moi était d'offrir le tableau des forces physiques et des ressources industrielles de l'empire britannique... Je sentais que les connaissances de faits, importantes sans doute lorsque les États en appellent aux armes pour vider leurs querelles, n'apprennent rien sur ce qui donne de la valeur au nombre et de la puissance au matériel. Mais le génie des institutions, leur harmonie ou leur discordance avec les lois et les mœurs ; l'esprit apporté par le gouvernement dans la préparation et l'usage de la force publique : voilà surtout ce qui m'a paru digne d'une longue et profonde méditation.

» Il est beau de voir un peuple, malgré son amour extrême pour la gloire des armes, aimer plus encore la liberté, réserver pour asile à ses guerriers invalides, et aux orphelins des combats, les palais des dynasties éteintes (1) ; pour monument national, offrir aux mânes des héros le sanctuaire de ses temples (2), ou le sépulcre de ses rois (3) ; mais, soumettre pendant leur vie les plus grands capitaines, comme les moindres citoyens, à la toute-puissance de la loi.

» J'étais surtout frappé de cet empire d'une constitution généreuse, et des mœurs qu'elle a produites ;

---

(1) Palais de Charles II, à Greenwich ; palais de la reine Henriette.

(2) Saint-Paul de Londres.

(3) Westminster.

j'admirais et je bénissais cette reconnaissance de tout un peuple, au moment où, dans mon pays, les flots soulevés du peuple et de l'armée, rentrés à peine dans leurs limites, grondaient encore, et laissaient sur la rive les victimes et les débris d'un immense naufrage ; au moment où deux cent mille guerriers, qui, dans les batailles, savaient mourir et ne se rendre pas, offrant à la majesté des lois le plus solennel hommage, déposaient avec respect devant le pouvoir civil, des armes et des drapeaux immortalisés par tant de victoires ! au moment où ces guerriers, indifférens sur eux-mêmes, retournaient avec calme au toit paternel, à travers le mépris et l'outrage de faux concitoyens (comme à travers les derniers feux de l'ennemi), ne songeaient à la force de leurs bras, que pour demander du travail, et supportaient la misère, plutôt que de recourir aux moyens honteux du pillage et de la mendicité. »

Dans cette même introduction, il est encore un passage que nous ne pouvons nous empêcher de citer. « J'écrirai sur l'Angleterre, comme j'écrirais sur mon pays, pour rendre hommage à de belles institutions ainsi qu'aux rares qualités de ceux qui les inventèrent ou qui les conservent. J'écrirai pour rendre un autre hommage à la vertu, en flétrissant du sceau vengeur de l'histoire, et les méfaits éclatans et les attentats contre les loix, contre l'exercice des droits publics ou privés. Non que je veuille ici m'arroger l'autorité de juge entre les rois, les ministres et les peuples ; je crois seulement qu'il est permis au voyageur de déposer sa couronne au pied du monument qu'il admire, et de graver sa sentence sur le socle des statues du vice et de la bassesse.

» N'épargnant ni les préjugés ni l'orgueil de l'étranger, cherchant la vérité pour l'amour d'elle, je dois m'attendre à recevoir encore l'injure pour prix de mes travaux, comme je l'ai reçue du traducteur anglais de mon livre in-8°, *sur la marine et sur les ponts-et-chaussées de France et d'Angleterre.* »

Le premier tome de l'ouvrage qui traite de *la Constitution de l'armée*, est divisé en six livres dont voici les titres : 1° Des autorités royale et législative, dans leurs rapports avec l'armée. 2°. Direction et commandement des forces. 3°. Des troupes (savoir, garde royale, cavalerie, infanterie, troupes étrangères et coloniales, milices et volontaires). 4°. Administration ou office de la guerre. 5°. Département dit de *l'ordonnance*, qui se rapporte encore à l'administration et direction des troupes. 6°. Du pied de guerre ou du pied de paix.

Le second tome, intitulé *Études et travaux*, est également divisé en six livres, comme suit : 1° Force morale de l'armée. 2°. Écoles militaires. 3°. Exercices et petites armes. 4°. Bouches à feu. 5°. Travaux des parcs et des arsenaux d'artillerie. 6°. Travaux du génie militaire.

Chaque livre, dans ces deux tomes, est partagé en six chapitres. Nous ne croyons pas devoir ici pousser plus loin l'indication des détails. Nous en avons dit assez pour faire comprendre l'importance de cet ouvrage et quelle place distinguée il doit occuper dans les grandes bibliothèques publiques et privées, particulièrement dans celles des premiers officiers militaires, des hommes d'État, des publicistes, et de tous ceux qui s'occupent des armées de terre et de mer, ou qui dirigent les travaux publics militaires et civils.

Il nous reste à choisir, entre les immenses détails qui se trouvent rassemblés dans ces deux premiers tomes,

quelques morceaux qui fassent connaître plus particulièrement la manière de l'auteur, et la grande utilité de cette nouvelle production. Nous puiserons, pour le premier tome, dans le livre premier, dans le troisième et dans le sixième.

Suivant la Constitution anglaise, l'obéissance des troupes aux ordres du roi, qui violeraient évidemment les lois fondamentales, serait punie comme rebellion. Les coupables, quels que fussent leurs grades, seraient poursuivis devant les tribunaux ordinaires, et les ordres des supérieurs n'excuseraient pas les délinquans. Exemple : Un soldat en faction sur les pontons avait reçu l'ordre de tirer sur quiconque tenterait de franchir telle enceinte ; il fit feu sur un Anglais contrevenant, il le tua, et fut condamné à mort par l'autorité civile, malgré sa consigne. Voilà comment les Anglais n'ont pas cessé d'être un peuple libre. Un général ne reçoit d'ordres que par l'intermédiaire d'un ministre responsable. Il ne peut pas régulièrement y avoir, entre le roi seul et un général, une correspondance officielle et secrète.

Aucune force militaire ne peut être levée ni maintenue qu'avec le consentement annuel du parlement. L'auteur donne, pages 8 et 9, le préambule très curieux de ce consentement annuel, appelé *Mutiny act*, et en indique les principales dispositions, qui sont du plus grand intérêt. Nous citerons seulement l'article qui défend à tout officier militaire, sous peine d'une forte amende, d'entrer de force dans aucun domicile, sans l'ordre écrit d'un juge de paix, qui ne peut donner cet ordre que pour des cas expressément indiqués. *La maison d'un Anglais est sa forteresse.* Il n'y a rien de plus digne de l'attention de nos législateurs, que ce qui est

rapporté ici concernant le budjet de la guerre, la comptabilité parlementaire de l'armée britannique, et les mesures sévères par lesquelles le parlement empêche le roi de conserver sous les armes, pendant la paix, des troupes étrangères : même en tems de guerre, elles ne peuvent être introduites que par acte du parlement, qui limite soigneusement la durée de la permission. Il faut lire sur ce point, dans l'ouvrage, l'extrait des *Recherches de Macdiarmid sur le système de défense nationale de la Grande-Bretagne*, chapitre *des secours étrangers*. Il n'a rien été écrit d'aussi énergique sur ce point, dans nos brochures et dans nos pamphlets sur les corps suisses et sur un autre corps étranger maintenant au service de France.

Sur le pied de guerre, l'empire britannique rassemble des armées très nombreuses. Elles s'élevaient, en 1814, à plus de cinq cent vingt six mille hommes, dont plus de quinze mille dans les états-majors, et de deux cent treize mille dans les Indes orientales. Le reste montait à environ deux cent quatre vingt dix-huit mille hommes, sans compter la milice locale, l'yeomanry cavalerie, les troupes de la marine et les matelots.

En Angleterre, un citoyen ne peut être forcé de prendre les armes que pour la défense du territoire ; il ne sert que volontairement dans l'armée qu'on destine à la guerre offensive. Tout enrôlement fait dans l'ivresse ou dans un transport de désespoir, doit être, sur la réclamation de l'engagé, déclaré nul par un magistrat civil, pour le dehors. Le recrutement se fait par des engagemens, qui sont d'ordinaire à vie, et qui coûtent à l'Angleterre des sommes très considérables. Il y a, dans cette partie, bien des abus, que M. Dupin a grand soin d'indiquer, et qui tiennent au besoin d'une sage loi

de conscription civique. Cependant, l'Angleterre semblerait n'avoir rien à envier, dans cette partie, aux yeux du philosophe ; car les lois anglaises donnent au gouvernement une extrême facilité pour lever une armée de défense, et lui présentent obstacles sur obstacles, s'il s'agit de lever ou de recruter promptement de grandes forces offensives.

Aussi, le ministère anglais est-il avare d'un sang très difficile à remplacer. La perte annuelle des hommes, pendant dix années des guerres contre l'*empire* français, n'a été que de neuf pour cent par an, sur ces dix ans pris ensemble. Mais, admirez le contraste ! Lorsqu'il fallait à Napoléon 150,000 hommes, année moyenne, pour recruter ses armées, il n'en fallait que 23,000 au gouvernement anglais ; et, avec ce nombre si faible, l'effectif de l'armée augmentait de 7,000 hommes, année moyenne.

« Si l'on réfléchit, dit l'auteur, sur tous les moyens employés par le gouvernement anglais, pour subvenir aux besoins du soldat, et sur la prudence des chefs militaires, qui n'exigeaient jamais ce qui dépasse la juste limite de nos efforts et de nos privations, on ne sera plus étonné de la conservation des soldats britanniques.

» A coup sûr, une armée de terre, incessamment ravitaillée par une armée navale, recevant des farines quand le blé manque sur le théâtre de la guerre ; du biscuit sain, lorsqu'il serait trop long et trop difficile d'avoir des fours de campagne ; de l'argent, toujours, et près du double de la solde des autres soldats de l'Europe : avec tant de secours, une armée dont les soldats sont très ménagés dans l'état de santé, bien traités dans les hôpitaux, bivouaquant rarement, et campés le plus souvent *sous des tentes* : une telle armée

doit conserver une foule d'hommes qui eussent promptement succombé, sans la réunion de tant de soins dignes d'éloges.

» Faire camper le soldat sans tentes, suivant l'usage français, pendant les guerres de la révolution, « c'est, » comme l'a observé le général Rogniat, dans ses » *Considérations sur l'art de la guerre*, une des princi- » pales causes de cette affreuse consommation d'hommes » qui s'est faite dans le cours des guerres dernières, où » l'on peut calculer, terme moyen, que les fantassins » ne duraient pas plus que deux campagnes. . . . . » Qu'on ne perde pas de vue que des recrues, à les sup- » poser faciles, ne sont point des soldats, et qu'un » ramas de paysans ne sont point une armée. »

« En se montrant, poursuit M. Dupin, avare du sang de ses soldats, le gouvernement anglais avait un grand avantage. Le nombre des vétérans allait sans cesse en croissant dans son armée; elle devenait chaque jour plus propre aux grandes choses.

« Autre observation : Pendant le XVIIIe siècle, la Grande-Bretagne compte à peu près cinquante années de guerre, en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique. Cependant, sa population, pendant ce laps de tems, s'est accrue d'environ 80 pour cent. Durant les dix premières années du siècle courant, pendant une guerre presque continue, la population britannique s'est accrue dans un rapport double de l'accroissement moyen de tout le XVIIIe siècle. . . . Jamais puissance de l'Europe ne triomphera de la Grande-Bretagne, en essayant d'épuiser par la guerre la population de cet empire. »

Quant au pied de paix, l'armée régulière n'est pas en tout de 90,000 hommes, qu'il a fallu ne ré-

duire à ce nombre que successivement pendant quatre années, afin que les licenciés pussent trouver où s'employer, au milieu d'une population surabondante.

Passant au second volume, riche, comme le premier, de faits et de tableaux arithmétiques et synoptiques, et de réflexions qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans nos livres, nous recueillerons quelques traits concernant la *force morale* de l'armée anglaise.

« La plupart des hommes ne jugent de la vaillance des troupes que d'après les événemens de la guerre. L'armée victorieuse leur paraît toujours héroïque, et l'armée vaincue toujours lâche et mal habile.

» Après les défaites réitérées du duc d'York en France, en Belgique, en Hollande, le monde entier regarda les soldats anglais comme incapables de résister aux nations belliqueuses. En France, on inspirait à nos armées de terre un souverain mépris pour les forces anglaises. Des événemens postérieurs ont banni ces préjugés grossiers, injustes, et si dangereux. Si la vaillance anglaise a moins d'éclat, d'impétuosité, d'audace que celle des Français, elle a toute l'énergie de la constance. Or, c'est par la constance, non moins que par l'intelligence, l'adresse et l'intrépidité, qu'on l'emporte, à la fin, dans les luttes sanglantes des nations, surtout avec les armes qui sont maintenant en usage.

» Il faut le dire, après les Français, tels qu'on les a vus dans nos guerres de la révolution, les Anglais sont les militaires les plus actifs de toute l'Europe. Leur activité n'a pas ces élans prodigieux dont la France a donné tant d'exemples mémorables; mais, elle n'a jamais d'intermittence. Ainsi, elle produira, dans un tems donné, une somme de plus grands résultats, qu'on

n'aurait pu le prévoir, d'après des actions isolées les plus brillantes.

» Le soldat anglais a généralement moins d'esprit naturel, moins de pénétration, de mémoire, d'imagination, que le soldat français. Mais, l'immobilité de son imagination rend ses actions plus mesurées; moins distrait, par les objets extérieurs, par les souvenirs du passé, par les espérances de l'avenir, il est tout entier au moment présent. Son attention soutenue au commandement actuel, compense l'infériorité de son esprit. Incapable de juger les grands mouvemens qui s'exécutent, et de deviner ceux qui vont s'exécuter, le danger futur entre moins dans sa pensée. Il va donc à la mort présente, sans s'inquiéter de la mort à venir. Voilà pourquoi le moral de l'armée britannique est presque impossible à détruire par la mauvaise fortune.

« L'imprévoyance qui semble caractériser le soldat anglais, l'oubli des malheurs qui ne sont plus, l'insouciance des malheurs qui ne sont pas encore, ces qualités précieuses, dans la troupe bien dirigée, sont compensées par des vices. Un besoin brutal de jouissances instantanées la précipite dans les plus grands excès de la débauche et de l'ivrognerie. Rien ne pourra la retenir. . . . Elle boit jusqu'à la mort, si la nature, en suspendant toutes les facultés, ne paralyse une passion insatiable. Pendant les guerres de Portugal et d'Espagne, il fallut au chef de l'armée britannique, une constante application à combattre et atténuer de tous les vices le plus anti-militaire.

» Le serment prêté par les soldats, dicté dans l'origine par les Stuarts, est encore à remarquer par sa teneur impérative et servile. S'il était observé à la let-

tre, il n'y aurait ni liberté, ni constitution, ni lois, qu'on ne pût écraser par la force. Mais ici, comme dans toutes les institutions humaines, les mœurs sont plus puissantes que le serment, ou plutôt elles le réduisent à un sens raisonnable que la lettre exclut. Le soldat anglais ne se croirait nullement engagé par le texte de la formule qu'il a jurée, s'il plaisait au ministre, au roi même, de combattre le parlement, et d'en déclarer les membres ennemis de sa couronne ou de sa personne : c'est ce que l'histoire a montré.

» Il y a un chapelain pour chaque régiment anglais; sa place en titre fut long-tems une *sine-cure :* mais cet abus a cessé en 1796. Les chapelains de l'armée sont placés sous la direction d'un chapelain général, et ils ne peuvent se dispenser de remplir leurs fonctions. Les chapelains pour les corps du génie et de l'artillerie, ne dépendent point encore du chapelain général de l'armée. Aucun soldat catholique n'est puni, faute d'assister à l'office du chapelain, et il a une entière liberté d'assister au culte catholique, autant que cela peut se concilier avec les devoirs militaires indispensables. »

Nous voudrions pouvoir copier les excellentes réflexions de l'auteur, sur l'usage et l'abus des décorations accordées aux militaires en Angleterre et en France, sur l'usage et l'abus des châtimens corporels dans l'armée, et sur la discipline intérieure des corps; mais nous devons présenter quelques traits saillans, concernant la discipline de l'armée, dans ses rapports avec les citoyens.

« L'armée anglaise mérite d'être citée à toutes les nations qui chérissent les lois et la liberté. Le militaire anglais, parmi ses concitoyens, n'a point cet aspect

menaçant et farouche, qu'on prend quelquefois ailleurs pour l'attitude martiale. Son regard insolent, son arme brandissante, ne semblent pas dire : C'est moi qui suis la force et la terreur civile. Un tel air ne serait point à Londres un objet d'admiration.... Dès qu'un officier anglais arrive dans cette capitale, il quitte ses armes, son uniforme et ses décorations.... Il reprend l'esprit et le caractère des citoyens.... Au sein de la patrie, et en tems de paix, le militaire n'est armé que lorsqu'il est de service ; et dans tous les cas de violence contre les citoyens, il est jugé par les tribunaux civils. Voilà les heureux fruits d'un régime constitutionnel franchement observé. »

Ici, M. Dupin examine dans une longue note, s'il faut conserver le port d'armes des militaires en France, hors le tems du service ; si cet usage ou cet abus est nécessaire pour avoir un peuple belliqueux. Il se décide pour la négative, et s'appuie sur les exemples historiques et sur les raisons les plus péremptoires. Il n'a encore été rien écrit de plus éloquent et de mieux raisonné contre ce funeste désordre. Cette note mériterait d'être réimprimée à part, et répandue dans toute la France. LANJUINAIS.

HISTOIRE UNIVERSELLE DE JEAN DE MULLER (1).

MALGRÉ le progrès des connaissances morales, nous n'avons pas encore atteint la perfection des historiens de l'antiquité ; et si nous en recherchons les causes,

(1) Paris 1813, 1814 et 1817 ; 4 vol. in-8°. Prix, 25 fr., et 31 fr. par la poste. J.-J. Paschoud, rue Mazarine, n° 22. Et, à Genève, même maison de commerce.

l'esprit s'arrête naturellement sur la différence des institutions politiques, et sur la manière d'écrire l'histoire.

Tout était en scène dans les républiques d'Athènes et de Rome ; les assemblées du peuple, les élections des magistrats, les conseils, les délibérations, la guerre, la paix, les triomphes, le culte des dieux. Ces scènes, animées par l'amour de la patrie, variées par les tumultes de la liberté, imposantes par la qualité des personnages, offraient au pinceau de l'histoire, de touchans intérêts, de grandes actions et de mâles caractères. Rien n'était impénétrable ; chacun veillait sur l'État, et l'État veillait sur chacun. C'était une honte d'ignorer les affaires de la nation ; elle ressemblait à une grande famille qui voit tout, qui sait tout, qui entend tout. L'historien, sans s'épuiser en vaines conjectures, ou sans se perdre dans les dédales de la politique, n'avait qu'à raconter et à peindre.

Les monarchies absolues, qui ont gouverné si longtems l'Europe, ne présentent, dans les choses et dans les hommes, ni ce même mouvement, ni ce même intérêt, ni cette même grandeur. L'amour de la patrie, ce noble et puissant mobile, échauffe rarement les ames ; on y vit dans l'indifférence : les préjugés, les rangs, la naissance deviennent autant d'obstacles à l'élévation des talens. Chacun doit naître, vivre et mourir à sa place ; ce qu'il y a de pire, c'est que tout l'État est dans un homme, que cet homme est une idole dont on flatte également les vices et les vertus. Les intrigues de sa cour, ses ministres, ses courtisannes, ses volontés, ses caprices forment son règne ; et, comme la fortune est avare de bons princes, le peuple soumis au pouvoir absolu traîne une vie languissante

à travers les siècles, et n'offre que des pages monotones à l'histoire.

Si pourtant ces États éprouvent au-dehors des guerres, allumées souvent par la maîtresse d'un prince ou d'un ministre, au-dedans, des troubles occasionnés par la noblesse qui conspire, s'agite et verse du sang, pour maintenir ou pour agrandir ses priviléges ; si de plus grandes calamités encore éclatent par des inimitiés de religion, d'autant plus dangereuses qu'elles prennent leur source dans les consciences, l'histoire s'empare avec avidité de ces époques fécondes en malheurs ; mais, elle n'a point cette marche ferme, noble et hardie qu'elle a chez les anciens : elle doit expliquer une politique pleine d'artifice, suivre le fil des intrigues d'une cour, surprendre la dissimulation au fond des cœurs, pénétrer dans les secrets des cabinets. Rien n'est en scène : ni conseils ni délibération. Il n'y a point d'assemblée qui représente la nation, point de harangue, point d'esprit public. Tout ce qu'on voit, c'est le mal ; tout ce que l'on sent, c'est l'oppression ; et comme les causes en sont obscures et cachées, on est obligé de les accumuler les unes sur les autres, faute de pouvoir distinguer les véritables.

Ceux qui ont écrit l'histoire d'Athènes et de Rome, pouvaient donner une vaste carrière à leur génie, sans être enchaînés par la crainte, ou sans manquer de liberté dans leurs écrits. Le caractère de l'histoire a été singulièrement dénaturé dans les monarchies absolues de l'Europe. L'histoire est devenue servile, sous l'esclavage de la presse ; on lui a permis l'éloge, interdit le blâme, et la vérité a été trahie. Mais la crainte, qui n'abandonne jamais l'homme soumis au pouvoir d'un seul, a plus d'une fois empêché de dénoncer à la pos-

térité les princes morts, tandis qu'elle prodiguait des adulations aux princes vivans. Jamais on ne sait la vérité, quand il est dangereux de la dire ; l'avenir est trompé sur le passé, et les leçons de l'expérience restent incomplètes.

La supériorité des historiens de l'antiquité, indépendamment de la différence des institutions politiques, vient aussi de la manière dont ils écrivaient l'histoire, et que je vais essayer de révéler en peu de mots : donner aux récits la vie que la peinture donne aux tableaux ; jeter un vif et doux éclat de lumière sur le berceau des empires ; montrer leur jeunesse croissante, leur force, leur décrépitude ; transporter le lecteur, tantôt dans les assemblées, tantôt sur les champs de bataille ; avoir toujours les yeux fixés sur les grandes causes, comme le voyageur sur l'astre qui le guide ; s'arrêter sur les autres, quelque petites qu'elles soient, quand elles ont amené un événement mémorable ; rendre les entreprises des hommes plus grandes, en les plaçant toujours sous la protection des dieux ; représenter l'incendie et la ruine des villes, des palais et des temples ; dessiner les caractères des personnages fameux par le crime, ou célèbres par la vertu ; les offrir comme certaines statues hors des dimensions de nature, sans s'écarter ni de la vérité, ni de la vraisemblance, pour qu'elles soient mieux vues dans l'éloignement de l'avenir ; parler des arts, des mœurs, des préjugés, des opinions, tenir même compte des bruits populaires ; taire avec rigueur tout ce qui est sans intérêt pour la postérité ; semer çà et là des réflexions courtes et profondes, qui expliquent et enchaînent les faits ; négliger l'ordre chronologique, quand la beauté de la narration et le tableau des événemens le com-

mandent ; animer l'ensemble par un seul principe, qui doit être à la réunion des faits ce que l'ame est au corps. Telle est la manière dont les anciens écrivaient l'histoire; et, selon que les modernes s'en sont plus ou moins rapprochés ou éloignés, ils ont été des écrivains plus ou moins parfaits en ce genre ; de même, selon que les diverses nations de l'Europe se sont plus ou moins rapprochées de la liberté, elles ont cultivé cette partie de la littérature avec des succès différens.

Ainsi, nous voyons l'histoire fleurir au milieu des révolutions d'Italie, s'élever des marais fangeux de la Hollande, régner en Angleterre, ne jeter qu'un éclat étranger en France, se montrer plus tard en Allemagne. « Les Italiens, dit Hugues Blair, paraissent avoir eu de justes idées de ce genre de composition ; ils ont pris la narration des anciens pour modèle : quelques-uns, comme Bentivoglio et Guichardin, ont introduit des harangues dans l'histoire, et ils ont même surpassé, par la profondeur et la netteté des vues politiques, les historiens de l'antiquité. Cependant Machiavel, soit par sa faute, soit par la nature de son sujet, a été entraîné dans les minutieux détails d'une seule ville ; Guichardin, d'ailleurs profond et plein de sens, s'est arrêté si long-tems sur les affaires de la Toscane, qu'il en devient quelquefois languissant et ennuyeux. Le judicieux Fra Paolo tombe de tems en tems dans la même faute. On accuse Bentivoglio d'avoir écrit son excellente histoire des guerres de Flandre, d'un style trop pompeux et trop fleuri. Davila, qui possède au plus haut degré l'art de raconter, répand sur ses caractères une sorte de monotonie, en représentant tous ses personnages comme conduits également par des intérêts politiques. »

De nos tems, le génie de l'histoire paraissait s'é-

teindre en Italie, lorsque Botta mit au jour le tableau *de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.* Cet auteur a de la justesse dans les idées, de la profondeur dans la pensée, de la dignité dans le style ; il trace, à la manière de Tacite, le portrait des principaux personnages, quand ils meurent ; c'est une espèce d'oraison funèbre, qui peint leurs vices ou leurs vertus. Le défaut qu'on peut lui reprocher, c'est de rapporter en entier les longs discours du parlement d'Angleterre et du congrès américain, tandis que, selon l'importance de ces discours, il aurait dû plus ou moins les abréger, en renfermer le sens dans quelques paroles, comme a fait Tacite pour ceux qui étaient prononcés au Sénat de Rome. Les historiens de la Grèce n'ont pas rompu le fil de leur narration, pour rapporter en entier les Philippiques de Démosthène.

La Hollande, théâtre de grands bouleversemens, a produit de grands historiens. Grotius a été comparé à Tacite, à cause de l'espèce d'obscurité qui couvre son énergie et sa concision. Strada offre un mélange de défauts singuliers et de mâles beautés. Ses réflexions, dans lesquelles il se complaît trop, ont pourtant plus d'éclat que de solidité ; il exagère le blâme et la louange : sa vaste érudition lui a donné un style d'emprunt, mais varié et rempli d'images. Il défend plutôt la cause du pouvoir, que celle de la liberté. Plusieurs autres historiens nationaux ou étrangers ont écrit, avec plus ou moins de talens, les événemens qui ont conduit ce peuple à la liberté, et les entreprises extraordinaires qu'il a faites sur terre et sur mer.

L'Angleterre s'est ouvert des routes neuves dans l'histoire, ainsi que dans la tragédie et l'épopée. — Une constitution libre et sans modèle a produit des

mœurs nouvelles, et ces mœurs ont donné naissance à une littérature tout-à-fait originale : c'est ainsi que les institutions élèvent ou détruisent le génie d'une nation, en la faisant libre ou esclave. Ici l'histoire trouve des vertus domestiques, des ames agitées par la liberté, un véritable amour de la patrie, des caractères magnanimes, des actions éclatantes, une fierté nationale dans tous les cœurs, de la rudesse dans les manières, des assemblées où règne une éloquence forte comme celle des anciens. L'histoire de ce grand peuple a été traitée par trois écrivains célèbres : Hume, dont l'intelligence supérieure remonte aux véritables causes, les suit jusque dans leurs effets les plus éloignés, et verse dans la politique les trésors de la philosophie ; Clarendon, fidèle dans le récit des faits, plein de force et de dignité dans le style, riche en portraits d'hommes singuliers et extraordinaires, avec lesquels il a vécu, et qui ont figuré dans les guerres civiles d'Angleterre ; Roberston, qui, sous le règne de Marie-Stuart, a décrit, avec une sagacité merveilleuse, la haine implacable des partis, désolés par un fanatisme de religion qui prêtait ses fureurs à la politique. Le génie anglais s'est montré non moins heureux dans l'histoire des autres peuples : c'est d'une main hardie que Gibbon a tracé les vicissitudes de l'empire romain qui régna sur le monde par ses vertus et par la liberté, et périt par ses vices et par la servitude. Une grande lumière a été jetée au milieu des ténèbres des siècles de barbarie par Roberston. Son introduction à l'histoire de Charles-Quint renferme, dans un court espace, onze ou douze siècles, pendant lesquels le genre humain vécut dans l'abrutissement.

La France a été devancée par l'Angleterre, dans la

carrière de l'histoire, comme dans les institutions de la liberté. Le génie de ses écrivains s'est affranchi en quelque sorte de l'esclavage de la presse, en choisissant des sujets chez les anciens, ou chez des nations contemporaines. Rollin puise dans l'antiquité l'exemple de toutes les vertus propres à orner l'esprit et le cœur, en les accommodant aux préjugés du siècle. Montesquieu, dans peu de pages, a peint l'enfance, la jeunesse et la vieillesse de Rome. Saint-Réal emprunte les mâles pinceaux de Salluste, pour écrire la conjuration du marquis de Bedmar. Charles XII a le bonheur d'avoir pour historien, Voltaire, qui transmet à l'avenir la fougue de son caractère, son habileté dans la guerre, et son héroïsme dans l'adversité. Les révolutions de Suède, occasionnées par la noblesse et le clergé, sont décrites par Vertot, avec un style empreint de la couleur tragique des passions que font éclater les discordes civiles. Bossuet plane comme un aigle sur les sommités de l'histoire.

Cependant, on possède en France, pour l'histoire nationale, de précieuses richesses, qui sont rassemblées dans de nombreux Mémoires où brillent la grâce, l'esprit et la finesse. Comines est rempli de sens et de naïveté. Brantome dessine avec des traits hardis une foule de caractères, mélange singulier de vices et de vertus, de licence et de magnanimité. Mornai et d'Aubigné dévoilent les faiblesses des princes déguisées par l'adulation. C'est avec l'impétuosité du talent, que le cardinal de Retz met en scène les aventures d'une cour dissolue, quoiqu'on puisse lui reprocher des portraits surchargés d'antithèses. Les mœurs, la religion, les lois, la politique, l'administration, les finances, la cour, la guerre, les ambassades, les traités

ont été, ensemble ou séparément, l'objet d'une multitude d'ouvrages propres à révéler les actions du peuple français.

En attendant qu'un homme de génie mette en œuvre ces matériaux pour en composer l'histoire de la nation, rendons hommage aux talens et aux efforts de plusieurs écrivains distingués, dont les uns ont traité heureusement quelques époques, et les autres les ont toutes parcourues, en semant sur leurs pas des traits de lumières. La vérité avait été exilée de l'histoire; Mezerai, dans un style plein de rudesse et d'énergie, l'a fait entendre le premier aux rois. Velly, d'un esprit moins indépendant, a recherché avec soin les sources du droit public, des usages, des dignités, des corporations qui constituaient le corps politique. Le Gendre fait sortir du chaos la première race des rois de France, et offre une description exacte des anciennes mœurs. L'histoire reçoit une nouvelle vie du président Hénault, par ses portraits, ses réflexions, sa méthode et sa rapidité.

Des époques particulières ont été illustrées par des écrivains d'un talent plus distingué. De Thou présente l'état de la monarchie, depuis François Ier jusqu'en 1608. Usages, coutumes, littérature, politique, guerres, négociations, intérêts des princes, tout y est développé avec une intelligence peu commune. La grandeur du siècle de Louis XIV enflamme le génie de Voltaire, qui présente sous ce monarque absolu, fier et entreprenant, la France terrible à ses ennemis, prodigieuse dans sa prospérité, rivale d'Athènes dans les beaux-arts; mais, le caractère sacré de la vérité n'est pas toujours respecté dans cet ouvrage, dont l'absence d'unité rend peut-être le plan défectueux. Anquetil

remue fortement l'ame par la peinture sombre et énergique des guerres de la Ligue.

Le même sujet et les règnes du dix-huitième siècle ont été traités par Charles Lacretelle. Doué par la nature d'un cœur ardent, d'une imagination brillante, d'une riche mémoire, il revêt les événemens des couleurs les plus vives; mais, peintre plutôt que philosophe, il n'a pas ce génie qui creuse les destinées humaines; il ne remonte pas aux grandes causes; s'il les découvre par hazard, elles lui échappent dans les conséquences un peu éloignées. Son style est coupé, rapide, fleuri plutôt que nerveux: ses portraits sont dessinés avec art; il excelle dans le récit des aventures galantes de la cour, dans laquelle il contemple la nation comme dans un miroir trompeur.

Michaud, dont la marche est majestueuse dans l'histoire des Croisades, voit les hommes et les choses se mouvoir, et sait peindre ce grand mouvement; mais, comme sa pénétration n'est pas accompagnée d'une profonde connaissance du cœur humain, ni suffisamment éclairée par la philosophie, il ne fait point jaillir de ce fanatisme religieux qui arma l'Occident contre l'Orient, des sources fécondes de méditations. Sa pensée ne franchit pas de grands intervalles. Il ressemble à un fleuve qui s'étend plus en superficie qu'en profondeur. Son style est pur, élégant, harmonieux, sans avoir les écarts du génie, à la fois blâmés et admirés.

L'avenir de la France doit amener une révolution heureuse dans l'histoire. Des institutions qui seront consolidées par la main du tems, au milieu même des orages soulevés contre la liberté, rapprocheront la manière de l'écrire, de celle des anciens. Ses formes deviendront dramatiques, parce que le doux nom de patrie

allume dans les cœurs de généreuses passions. L'éloquence régnera dans la tribune politique, les arts embelliront la paix, la guerre sera pleine d'actions héroïques, les religions étoufferont leurs haines invétérées; l'éducation répandra sur les mœurs une lumière bienfaisante, et l'opinion unira le trône à la cabane du pauvre.

C'est un beau spectacle de voir les institutions politiques se perfectionner, à mesure que chaque peuple marche vers la civilisation; et cette perfectibilité exerce la plus grande influence sur l'histoire. L'Allemagne, où les arts et la civilisation se sont développés plus tard qu'en France et en Angleterre, a eu plus tard des historiens. Shmidt, esprit judicieux, impartial, infatigable dans ses recherches, a écrit l'histoire de l'Allemagne; il a surtout éclairé, d'une vive lumière, le berceau de ce vaste empire, formé au milieu du passage de tant de nations barbares allant du nord au midi. L'époque la plus mémorable de cet empire, la guerre de trente ans, a été décrite par Schiller, dont les pinceaux sont animés par l'amour de la patrie. Profondément versé dans la connaissance du cœur humain, c'est avec des traits énergiques qu'il dessine les passions qui se heurtent, se croisent et s'entrechoquent sur les diverses routes de l'ambition. C'est l'un des plus grands peintres, parmi les modernes.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur les vicissitudes de l'histoire, je dois m'arrêter plus particulièrement sur les ouvrages de Muller. La nature avait mis dans son cœur un amour profond pour l'humanité; sa vaste conception lui faisait tout voir, tout pénétrer, tout embrasser; mais, son intelligence ne s'exerçait que sur les sciences utiles au bonheur de l'homme, dédaignant

celles qui ne sont qu'un luxe de l'esprit. L'histoire n'était point à ses yeux un simple assemblage de faits destinés à satisfaire la curiosité ; mais, un recueil des leçons de l'expérience, propres à diriger la marche des sociétés vers la liberté, source de toute prospérité, et à les préserver de la servitude, source de tout malheur. Tantôt, sa pensée s'élève au-dessus des siècles, pour voir les empires naître, vivre et tomber ; tantôt, elle descend jusque dans leur organisation intérieure, pour découvrir la cause, la nature et le remède de leurs maux.

Tel est le caractère du talent de Muller ; il se fit une réputation immortelle en écrivant l'*Histoire de la Suisse*, qui fonda la liberté sur ses rochers teints de sang. On y voit les efforts incroyables que des hommes endurcis par les fatigues, habitués à la frugalité, bravant les périls, ont faits pour leur indépendance. Des pâtres, dans le sein de leurs montagnes, délibèrent sous les armes et en plein air sur leurs intérêts politiques ; leurs enfans jouent au milieu d'eux sur le gazon, et la vue de ce qu'ils ont de plus cher, les rend plus réflechis dans leurs délibérations. Muller n'a rien omis de ce qui caractérise les mœurs, les vertus, la fierté de ce peuple, le seul qui vive maintenant en Europe sans roi.

L'*Histoire universelle* de cet auteur, dont on a publié successivement la traduction, est une vaste et magnifique galerie de tableaux, où se trouvent représentés les divers caractères des peuples anciens et modernes, leurs coutumes, leurs constitutions, leurs commencemens, leur élévation, leur décadence, le monde, en un mot, changeant plus d'une fois de face. La difficulté d'une pareille entreprise était de débrouiller

le chaos des affaires de la terre, afin de les mettre sous les yeux avec ordre, netteté et précision. Muller a surmonté cet obstacle : semblable à un habile architecte qui construit, avec des ruines éparses çà et là, un vaste monument, il choisit les matériaux les plus riches que lui offrent les siècles. Il franchit d'un trait les tems stériles, pour s'arrêter longuement sur ceux qui sont fertiles en vertus, en héroïsme, en grandeur.

L'esprit suit sans peine, et avec un attrait toujours renaissant, l'histoire du genre humain, depuis sa naissance jusqu'à nos jours ; on le voit croître, s'agrandir, se répandre sur la surface de la terre, se diviser en plusieurs nations, dont les unes s'élèvent au-dessus des autres. L'Asie, l'Égypte, Rome, fixent particulièrement les regards de cet historien, et rien de ce qu'elles ont produit de beau, d'intéressant et d'extraordinaire, n'échappe à son génie. Les historiens, les poëtes, les orateurs, les grands hommes d'État, lui servent comme d'introducteurs à l'histoire de ces nations, dont ils sont, pour ainsi dire, l'ame.

La vieillesse de l'empire romain entourée de barbares, l'établissement de la religion chrétienne, l'abolition de l'esclavage ; les Arabes, peuple accoutumé à braver la faim, la soif, les fatigues, enflammé tout-à-coup par le fanatisme de la religion de Mahomet, et, du fond de ses déserts, étendant ses conquêtes du Gange jusqu'aux Pyrénées ; les révolutions d'Italie : sont les tems de l'histoire, que Muller, se surpassant lui-même, a traités de la manière la plus lumineuse. Mais, à mesure qu'il se rapproche des tems présens, une foule d'États, d'une origine plus ou moins obscure, se forment ; les sciences et les arts renaissent ; Rome chrétienne gouverne les rois ; la politique de-

vient un mystère renfermé dans les Cours ; les guerres se multiplient ; un nouveau monde est découvert ; des vaisseaux flottent, pour la première fois, sur des mers inconnues ; les sectes religieuses font couler des flots de sang ; tout change en Europe. Des nations marchent à pas lents vers la liberté, et de grandes révolutions éclatent ; mais, plus les intérêts se compliquent, plus le génie de Muller fait d'efforts pour saisir l'ensemble des événemens, les lier les uns aux autres, et n'en former qu'un seul corps.

Le plan de son ouvrage est hardiment conçu : dans la division de ses livres, il s'est plutôt assujetti à l'ordre des événemens, qu'à l'ordre chronologique ; seulement, il est à regretter qu'il ait divisé ses livres en une multitude de chapitres qui ne paraissent point assez liés entre eux ; ce qui gêne la marche de l'histoire, où tout doit paraître fondu d'un seul jet. Si Muller avait évité ce défaut et trouvé l'art de mettre, dans les détails, la liaison qu'il a mise dans l'ensemble, son ouvrage serait l'un des plus beaux sortis de la main des hommes; d'autant mieux qu'il renferme les autres qualités qu'on exige dans l'histoire, dont la principale est la connaissance du cœur humain.

Cette connaissance l'a conduit à observer qu'il existe chez les nations, comme chez les individus, des passions qui les agitent, font leur gloire ou les perdent ; que, parmi ces passions, il en est toujours une dominante : ainsi, dans Sparte, ce fut l'amour de la guerre ; dans Rome, celui de la patrie ; comme dans Socrate, l'amour de la vertu ; dans César, l'ambition. Un peuple et un individu sont toujours sous l'influence de la passion qui les domine, et leurs actions diversement combinées avec les circonstances, n'en sont que les

conséquences nécessaires. Aussi, Muller dessine avec une vérité frappante le caractère des nations, les portraits des grands hommes, et les fait agir selon leurs différentes passions. Ceux de Pisistrate, de Périclès, de César, d'Attila, de Mahomet, de Philippe II, offrent des beautés remarquables.

Le pinceau de cet historien est plein d'énergie; ses couleurs sont tour à tour sombres ou brillantes. La description qu'il fait des pays où se sont élevés des peuples célèbres, repose agréablement l'esprit. Pour donner une idée de sa manière, je citerai le passage suivant : « La nature est morte dans les déserts de l'Arabie : le ciel y est d'airain; rien n'y tempère l'ardeur des rayons du soleil. Du haut des collines que les vents ont dépouillées de toute végétation, on découvre de vastes plaines, où le voyageur fatigué cherche en vain un ombrage qui le rafraîchisse, et un objet sur lequel son œil puisse se reposer; un espace immense le sépare de tout être vivant. De loin en loin, au pied de quelques bosquets de palmiers isolés, on voit couler un ruisseau qui va se perdre dans les sables. L'Arabe seul connaît ces lieux de repos, lui seul les habite; accoutumé à une vie simple et frugale, il y trouve abondamment de quoi satisfaire à ses besoins. C'est là qu'il conduit les esclaves et les trésors enlevés aux caravanes, assez imprudentes pour refuser de payer les droits d'escorte aux guerriers du grand Emir du désert. »

Le flambeau de la philosophie éclaire toujours Muller sur la route des siècles. Son génie pénétrant et méditatif pèse les opinions humaines au poids de la raison mûrie par l'expérience. « L'homme, dit-il, dérobe la foudre au ciel, arrache des continens à la

mer, s'élève dans les airs, mesure l'espace qui sépare les astres de la terre, calcule les orbites des comètes, dissout les élémens, dirige l'esprit des nations, décide de leur sort, embrasse d'un coup-d'œil le passé, agit sur l'avenir : mais, il ne peut résoudre le grand problème de son existence. »

Le point de vue élevé sous lequel Muller a envisagé l'immensité de son sujet, lui a fait découvrir que l'histoire s'entretenait à peine de la législation fondamentale des peuples. Convaincu que c'était dans cette source haute et profonde, qu'il fallait rechercher les causes de leur misère ou de leur prospérité, il s'est appliqué à faire connaître avec détail leurs diverses constitutions ; travail pour lequel il a fallu d'immenses recherches et des méditations laborieuses. C'est sous ce rapport nouveau qu'il a considéré l'histoire générale. Laissons parler l'auteur, appréciant l'avenir par le passé : « L'incendie que nous avons vu consumer plusieurs États, a pris naissance dans l'intérieur de leur constitution politique ; non-seulement les piliers visibles de ces États, les armées permanentes et les finances, ont cédé à la violence de la flamme ; tout a été dévoré, tout a été détruit, jusqu'aux antiques fondemens de la société ; la religion, les mœurs, les habitudes.....

» Dans cet état de choses, il ne sera pas sans intérêt de considérer d'abord les constitutions en elles-mêmes, d'examiner ensuite la condition où se trouvent leurs bases sacrées, d'apprécier les secours que l'on peut attendre du système politique de l'Europe, pour en remonter les ressorts affaiblis ; enfin, de tirer quelques leçons de ces recherches, et de voir ce que nous avons à craindre ou à espérer. »

A. Métral.

LITTÉRATURE.

Cours analytique de Littérature générale, *par M.* Lemercier, *de l'Académie française* (1).

(Second et dernier article. *Voy.* ci-dessus, T. V, p. 315—328.)

M. Lemercier, après avoir employé un volume à l'analyse des vingt-cinq règles de la tragédie, en consacre un second aux règles de la comédie, lesquelles, à l'en croire, ne s'élèvent pas à moins de vingt-deux. On sent bien que la plupart des règles établies pour un genre, sont également communes à l'autre ; par exemple, les règles sur les unités, sur la vraisemblance nécessaire dans les incidens, etc. C'était un écueil pour l'auteur qui avait à craindre de se répéter : il a su l'éviter ; et, ce qui était plus difficile encore, il a trouvé moyen d'intéresser toujours le lecteur par les applications ingénieuses qu'il fait de ses principes, par des exemples nombreux et toujours choisis avec goût.

M. Lemercier regarde comme indispensable l'observation de ces règles si nombreuses. « L'omission de quelques-uns des préceptes qui s'y rattachent, dit-il (tom. 1er, pag. 179), imprime aux ouvrages de ce genre les défauts qui les rejettent dans la classe inférieure, où bientôt ils tombent dans l'oubli, quelle qu'ait été leur vogue éphémère ; car, en cet art, ainsi que l'a dit le sévère Boileau :

Il n'est point de degré du mediocre au pire.

Aussi Voltaire disait-il gaîment « qu'un bel ouvrage dramatique était l'œuvre du démon. »

---

(1) Paris, 1815. 4 vol. in-4°. Nepveu, libraire, passage du Panorama, n° 26. Prix, 20 fr

Ici je trouve, je l'avouerai, l'auteur un peu trop rigoureux ; et, dans la suite de cet article, on verra bien que j'ai, sur l'art dramatique, des principes qui diffèrent un peu des siens. Certes, je ne crois pas toutes les règles de cet art fausses ou arbitraires : il en est d'indispensables et dont la justesse ne peut même être l'objet d'un doute ; j'en ai indiqué quelques-unes de cette espèce dans mon premier article. Mais je soutiens, en même tems, qu'on les a multipliées sans nécessité ; que la plupart seraient, pour le génie, des entraves cruelles, si le génie connaissait des entraves ; qu'il est quelquefois avantageux de s'y astreindre, et le plus souvent de les dédaigner.

J'ai déjà dit, dans ce premier article (page 322), que, dans l'Athénée où M. Lemercier professait avec tant d'éclat, on ne l'entendit point sans un grand étonnement recommander une si entière soumission aux lois d'Aristote, et même à des lois peut-être plus rigoureuses, qui lui paraissaient découler de celles du *maître*. Je reviens pour un moment sur cet objet. L'opinion générale était que M. Lemercier se faisait gloire d'être, en littérature, un véritable *indépendant*, et même un audacieux novateur. On opposait, je ne sais pourquoi, ses ouvrages à ses principes ; on disait qu'en sa qualité de professeur, il croyait devoir émettre des doctrines pour lesquelles, comme auteur, il montrait un souverain mépris. Dans une de ses leçons, il s'est empressé de répondre à ce singulier reproche. « J'ai commenté devant vous, dit-il (tome II, pag. 54), la saine et antique doctrine ; mais les gens trompés, qui revenaient avec peine des fausses impressions qu'on leur avait données contre moi, m'ont loué du développement de mes principes constans, comme d'une soien-

nelle rétractation de mes anciennes erreurs. Je n'ai pu, je l'avoue, m'empêcher d'en sourire; et si j'avais eu la présomption de croire m'être bien fait connaître, j'eusse été soudain guéri de ma vanité. Pense-t-on que, si la doctrine que j'ai professée n'eût pas été la mienne, je n'eusse pas employé ce que j'ai de logique à en établir une contraire? Ne sais-je pas qu'il n'est point de cause impossible à défendre, et que parfois les paradoxes offrent à l'esprit plus de brillantes facettes, pour y étinceler, que les raisons ne présentent de solides argumens à l'éloquence? » Et plus haut, voulant toujours prouver que, bien différent en cela de certains professeurs de morale et même de religion, il s'était toujours fait un devoir de suivre ponctuellement les lois décrétées par les anciens législateurs de la littérature, il répond ainsi aux critiques qui l'accusaient au moins de versatilité : « Eh! qu'ai-je dit qui ne fût de tout tems dans mes principes? quelles règles, autres que celles des unités, ai-je suivies dans *Agamemnon*, dans *Ophis*, dans *Isule et Orovèse*, dans *Baudouin*, dans *Plaute*, et même dans *Pinto?* Le Théâtre-Français m'a-t-il vu m'écarter de la route tracée par les maîtres de l'art, depuis mon entrée dans la carrière? Je dirai plus : le soin de n'essayer que sur un théâtre secondaire les trois actes intitulés *Christophe Colomb*, *comédie shakespirienne*, n'attestait-il pas encore mon respect des règles accoutumées, dont l'originalité d'un sujet honorable aux sciences et la rareté d'un beau caractère héroïque m'avaient contraint à m'affranchir une seule fois? Cependant, on affecte de me prêter des systèmes contraires à ceux que manifestent mes ouvrages. »

Il faut croire à une déclaration si formelle. Nous

voilà bien avertis que M. Lemercier est, de cœur comme de fait, un fervent sectateur des doctrines aristotéliques. Je ne sais si je dois l'en féliciter.

Mais, tout partisan qu'il est des règles, il n'en reconnaît pas moins (et, en ceci, déjà nos opinions se rapprochent), qu'elles ne sont praticables ni dans tous les pays, ni dans le même pays, à toutes les époques. Je juge du moins que telle est son opinion, par les éloges qu'il donne à plusieurs auteurs dramatiques qui ont ignoré les règles, ou les ont enfreintes avec intention. Parmi ces auteurs, je ne citerai qu'Aristophane, qui, dans ses ingénieuses productions, violait même les règles le plus généralement admises de son tems; et ce tems était celui des Sophocle, des Euripide, qui sont pour nous, aujourd'hui, des autorités, lorsqu'il s'agit de règles. Aristophane ne pouvait donc pécher par ignorance. Ce n'est pas sans intérêt que l'on voit M. Lemercier prendre la défense de ce premier des auteurs comiques, contre les attaques irréfléchies du rhéteur La Harpe.

Ce La Harpe connaissait très peu les auteurs classiques anciens, que pourtant il s'est permis de juger dans son Cours. Les littérateurs du XVIIIe siècle, à quelques exceptions près, convaincus de la prééminence des Français sur tous les peuples qui avaient existé, ou qui existaient hors de la France, ne prenaient la peine d'étudier suffisamment, ni les ouvrages des anciens qu'ils étaient loin de regarder comme des modèles, ni encore moins les ouvrages modernes écrits en langues étrangères; ou s'ils étudiaient quelquefois ces derniers, c'était pour les déprécier ensuite et les offrir, sous de fausses couleurs, au public français. Voltaire lui-même, dans ses traductions qu'on pourrait appeler des

parodies de quelques passages soit des auteurs dramatiques grecs, soit du sublime et inégal Shakespeare, se plaisait à donner de très fausses et ridicules idées des talens, du caractère et du style, tant des premiers que des autres. A l'en croire, tous étaient des barbares. Son disciple La Harpe, à son exemple, assimila les pièces d'Aristophane aux *parades du boulevard*, aux *lazzis d'Arlequin*, aux *farces de Scaramouche*. C'est avec cette légèreté et cette inconvenance, qu'il jugeait un auteur qu'avaient admiré Platon, Cicéron, Quintilien. Ne semble-t-il pas voir un pygmée, comme on l'a dit de lui en une autre occasion :

> Burlesquement roidir ses petits bras
> Pour étouffer si haute renommée?

Et pourtant, s'il existe dans toute l'antiquité un poëte plein de verve satirique, un poëte doué de raison, de justesse d'esprit, dont le style soit à la fois élégant et énergique; s'il en est un qui offre une peinture vive et vraie du caractère, des mœurs de la république d'Athènes, au tems de Périclès, c'est incontestablement Aristophane. On lui reproche d'avoir livré Socrate et Euripide aux risées du public. Cela est vrai; mais, ne sommes-nous pas plus sensibles que ces grands hommes ne l'étaient eux-mêmes à ces moqueries, ou, si l'on veut, à ces satires? A l'époque où Aristophane produisait ainsi Socrate sur le théâtre, c'est-à-dire vingt-cinq ans avant la mort du philosophe, celui-ci n'avait point encore cette immense réputation de sagesse dont il a joui dans la postérité; peut-être même, dans l'esprit d'une grande partie du peuple, le genre singulier de son argumentation le faisait-il passer pour un esprit plus subtil que solide, plus dangereux par les opinions qu'il émettait sur les dieux du pays,

qu'utile à la patrie par les leçons trop alambiquées qu'il donnait aussi de morale et de vertu. Au reste, Socrate lui-même allait rire au théâtre, du plaisant rôle que notre poëte lui faisait jouer dans sa pièce des *Nuées*. Quant à Euripide, il était très possible qu'Aristophane, chaud partisan du mâle Sophocle, cherchât à déprécier un rival qui enlevait, injustement selon lui, les couronnes à son poëte favori; qui, d'ailleurs, lui paraissait énerver la langue et les mœurs, par la douceur recherchée de son style, par le relâchement de ses maximes et même de sa conduite, comme citoyen..... Mais je plaide ici pour Aristophane; et M. Lemercier a soutenu sa cause avec bien plus de talent, dans un dialogue qu'il établit entre Aristophane et La Harpe; dialogue dont je ne citerai ici que la conclusion. « J'entends fort bien, lui dit La Harpe, je saisis le fin de vos emblêmes; mais je n'en reste pas moins convaincu que vos pièces sont d'un mauvais genre, d'un goût affreux, et péchent contre toutes les règles. » Aristophane lui répond : « Dites, dites plutôt qu'elles ont d'autres règles qui leur sont propres, et les seules convenables aux sujets que je choisis. Mes fables sont composées, non des élémens du raisonnable et du vrai, mais d'un idéal de folie et de convention. Ajoutez à ce ressort la promptitude des traits que je décoche de part et d'autre, ces coups de dents cruels, ces lardons sanglans, ces brocards enjoués que je prodigue en passant, toutes ces bottes que je porte aux spectateurs les mieux plastronés, sans interrompre le fil de ma principale critique : vous concevrez le plaisir et le mouvement que produisaient les représentations de mes satires. Je sais ce qu'il faudrait pour vous plaire : vous n'hésiteriez pas à vanter le bon goût de mes dia-

logues, si j'avais le ton plus modéré, si ma touche était plus timide, si ma couleur était moins dure, moins tranchante et moins crue, et si je n'outrais pas les charges que je dessine fortement pour les rendre plus apparentes. Mais, de si hardis tableaux, posés sous un vaste cadre, sont faits pour être vus de loin par un peuple entier et peut-être par la postérité; des formes moins articulées se prononceraient mal ou s'effaceraient à une longue distance. Nous autres Grecs, nous n'estimons pas les pinceaux si précieux que les vôtres, qui effleurent à peine les objets, qui tempèrent toutes les nuances et ne marquent rien qu'à demi, soit par confusion d'idées, soit par esclavage d'esprit, soit par ménagement pour les méchans et pour les sots. Je vous parle un peu vertement, docte rhéteur, parce que vous avez parlé de moi d'une manière outrageante, que vous m'avez nommé vil histrion et bateleur, que vous avez démenti magistralement tous les grands écrivains qui m'ont loué. Je n'ignore point que mes réponses ne réduiront pas vos préjugés à se taire; car votre ton âcre et décisif m'a fait plus d'une fois soupçonner que vous étiez fort opiniâtre. Tâchez néanmoins de vous détromper en me lisant mieux; et persuadez-vous que, si les politiques ont incité les pédans à tant décrier mon genre et mon cynisme, le fin mot, c'est qu'ils ne redoutaient que mon rare exemple de liberté » (1).

Supposons maintenant qu'un auteur dramatique espagnol, Cervantes, par exemple, ou Lope de Véga ou Caldéron; qu'un auteur dramatique anglais, Sha-

(1) Tom. II du *Cours de M. Lemercier*, pag. 95.

kespeare, par exemple, établissent, tour à tour, un colloque avec M. Lemercier sur le genre de leurs pièces, et, qu'à l'exemple d'Aristophane, ils prouvent, par d'aussi bonnes raisons, que s'il blâme leurs compositions, c'est qu'il ne veut pas assez réfléchir sur le caractère général de leurs nations respectives : l'un, l'Espagnol, lui dira : J'ai dédaigné de me soumettre aux règles des Grecs, parce que, dans ma patrie, ce qui plait par-dessus tout, ce sont les aventures extraordinaires, romanesques ; qu'il faut au peuple à qui je dois plaire, non-seulement du grandiose, mais de l'héroïque exagéré : parce que la régularité des plans, le vraisemblable des incidens seraient pour lui des beautés sans attraits, si toutefois ce sont là des beautés ; parce que, mélancolique, exalté, comme il est, son imagination a besoin d'émotions, sans cesse renouvelées par la multitude des tableaux et des situations qui se succèdent dans nos drames. L'auteur anglais dirait ensuite : Je n'ai point imité les Grecs, et parce que je les connaissais peu, et parce que le peuple de Londres, tel que je le voyais de mon tems, n'eût pu prendre aucun intérêt à ces froides et pâles copies de modèles peut-être parfaits, mais qui ne paraissent tels qu'après de pénibles méditations et une minutieuse analyse. Il me fallait d'autres moyens, de plus forts léviers, pour remuer l'ame apathique de mes concitoyens. J'ai peint les passions les plus violentes, j'ai retracé avec énergie, d'énergiques caractères ; enfin, j'ai fait des tableaux vrais de la nature et du cœur humain. Dites ensuite que les fables de mes pièces auraient pu être mieux développées et plus sagement conduites ; que mon style est grossier, barbare. J'ai réussi, voilà ma réponse ; et deux siècles après ma mort, j'arrache

encore des larmes, j'excite l'enthousiasme, et l'on ne cesse de m'appeler le *sublime Shakespeare*.

Les Français, par un concours de circonstances qu'il serait superflu de rappeler ici, ont été amenés à ne trouver de véritable perfection que dans les drames réguliers. Ils imitèrent de prime-abord les anciens; et, depuis, ils auraient craint de s'égarer en s'écartant de ces modèles. Peut-être leur esprit, leurs mœurs avaient quelque analogie avec l'esprit et les mœurs des Grecs: ils n'ont fait que suivre leurs penchans, en adoptant les principes littéraires des anciens. Mais, plus vraisemblablement, les premiers essais des auteurs qui avaient imité les vieux modèles ayant été heureux, la destinée de notre littérature fut par cela même fixée: il fallut que, pour toujours, nos auteurs fussent Grecs au milieu de la France, Athéniens dans Paris. L'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne même, eurent chacune un théâtre national. La France, malgré ses prétentions contraires, et bien qu'elle ait la gloire de voir les productions de ses auteur dramatiques exportées sur divers théâtres étrangers; la France, dis-je, n'a point de théâtre qu'elle puisse, avec justice, qualifier de *français*. Dans les tragédies, le sujet seul varie, mais, les plans sont uniformes; les péripéties, dans presque toutes, se retrouvent aux mêmes actes, aux mêmes places: quant aux caractères, aux discours que les personnages s'adressent; quant au ton général, à la couleur du style, tout cela ne diffère que par d'imperceptibles nuances. En vérité, les étrangers n'ont pas tort de dire que toutes nos tragédies semblent avoir été jetées dans le même moule.

Il n'en est pas tout-à-fait ainsi, j'en conviens, de nos comédies. Si, par obéissance pour nos vieilles rè-

gles, elles se ressemblent par le plan et la conduite, on trouve une assez grande variété dans la peinture des mœurs et des caractères. Il est même à peu près démontré que, dans les comédies, peut-être mieux que dans l'histoire et dans les romans, on pourrait étudier les opinions, les goûts, les modes des Français, pendant les deux ou trois siècles précédens. « Toutes les grandes comédies qui ont suivi le beau siècle, a dit un de nos auteurs comiques (1), ont toutes, plus ou moins, le cachet du tems. On y reconnaît les mœurs licencieuses et fades de la régence et de Louis XV, de ce tems où un prétendu philosophe n'osait avouer le ridicule de s'être marié. Comme la galanterie était l'affaire principale de la cour et de la ville, les auteurs nous en ont présenté le jargon avec toutes ses nuances, jusqu'à l'instant où cette comédie maniérée fit place à la satire piquante et originale du *Barbier Figaro*. »

Et si l'on eût joui de la moitié seulement de la liberté qui protégeait les auteurs comiques à Athènes, lorsqu'Aristophane accablait de sarcasmes, sur le théâtre, et les principaux citoyens et les chefs mêmes de la république, nous aurions aujourd'hui une comédie d'une espèce nouvelle, où les ridicules de nos nouveaux grands, des *Cléon* de nos jours, leur versatilité, leur absurde politique, leurs vexations, leurs injustices, seraient retracés d'une manière grotesque et vigoureuse. Mais la censure, l'impitoyable censure, retient l'élan de tout auteur comique, qui voudrait aller recueillir des ridicules et des sottises dans le champ si fécond de la politique. Et voilà ce dont se plaint

(1) *Réflexions sur l'art de la Comédie*, par M. Alexandre Duval, membre de l'Institut.

amèrement, par amour pour son art, l'auteur que j'ai cité dans le précédent paragraphe (1). Il ne serait pas permis de mettre sur la scène, des ministres qui achèteraient, à prix d'or, des voix dans les Chambres; des juges partiaux, qui interpréteraient les lois au gré de la faction que le gouvernement leur aurait commandé de servir; des généraux qui, bien que sortis des dernières classes du peuple, se montreraient plus implacables ennemis des nouvelles institutions auxquelles seules ils devraient leurs grades, que ceux mêmes qu'elles en ont dépouillés, etc., etc. Dans ces hideuses peintures, on verrait des portraits. Et c'est ainsi que,

---

(1) Mon frère, dans l'opuscule qu'il vient de publier (*Réflexions sur l'art de la Comédie*), fait l'énumération de quelques nouveaux caractères qui, sur nos théâtres, remplaceraient fort bien les Orgon, les Marquis, les Turcaret d'autrefois. « Qui de vous, messieurs, dit-il aux membres de son Académie, ne reconnaîtrait, à l'ironie de l'expression, à certaine politesse repoussante, à des regrets amers, le vieil homme de cour qui ne croit pas de sa dignité de traiter avec le tems, les lumières et la raison? Vous échappera-t-il davantage, ce Tartufe déshabillé qui outrage la religion de Fénélon, en cherchant à prouver que le ministre d'un Dieu de paix doit colporter les troubles et trafiquer des indulgences?.... Croyez-vous que le peintre de *Vadius* et de *Trissotin* eût épargné ces déserteurs des lettres qui savent se plier avec orgueil aux petitesses d'une ambition esclave, et qui affectent de mépriser ce qui fit jadis leur gloire? Ne vous semblerait-il pas utile et tout-à-fait national d'apprendre aux Français à se défier de ces hypocrites politiques, qui, devenus mandataires du peuple, n'ont d'opinion que celle qu'on leur achète, et d'intérêts à discuter que ceux de leur famille? Je ne finirais pas si j'avais la prétention de dévoiler à vos yeux tous les originaux et tous les vices que nous devons à nos nouvelles institutions. Déjà reconnus et blâmés du public, ils appartiennent de droit au fouet de l'auteur comique. »

chez nous, la comédie ne pourra jamais atteindre son véritable but, celui de corriger en riant; c'est ainsi qu'éternellement condamnée à n'attaquer que de petits ridicules bourgeois, elle manquera toujours de vigueur et d'originalité.

Tout ceci m'amène à conclure, dût cette conclusion déplaire aux partisans des vieilles doctrines en littérature, que, d'un côté, l'habitude et notre attachement aux règles empêchent la tragédie de prendre, chez nous, un essor nouveau, de tenter une nouvelle carrière; que, de l'autre, la comédie, garottée par la censure et par l'extrême susceptibilité des hommes publics, ne fera jamais que de furtives incursions dans un domaine que, depuis long-tems, elle aurait pu avantageusement exploiter. De-là aussi il résulte que, malgré les plus savans *Cours de littérature*, peut-être aussi à cause de ces Cours, nous n'aurons point de pièces, ou, pour mieux dire, de théâtre d'un genre national; que l'art est et restera chez nous toujours au même point; que c'est à tort que nous sommes fiers d'un théâtre où les chefs-d'œuvre ne sont guère que des imitations.

Je me suis arrêté trop long-tems peut-être sur l'art dramatique; maintenant je veux, toujours en suivant M. Lemercier, m'occuper de l'*épopée :* il lui a consacré deux volumes de son Cours.

Fidèle à son plan analytique, il a reconnu trois espèces d'épopées, l'épopée *héroïque*, l'épopée *héroïco-comique*, l'épopée *satirique*. Aristote en avait nommé quatre : la simple, l'implexe, la pathétique et la morale.

M. Lemercier énumère ensuite et développe *vingt-quatre* conditions ou règles du poëme épique. Nous

observerons, comme nous l'avons fait sur la partie du Cours qui concerne l'art dramatique, que la stricte observation d'un très petit nombre de ces règles est nécessaire, indispensable; que les autres peuvent être bonnes à connaître, mais ne doivent que rarement arrêter le poëte qui a reçu de la nature, le génie (*mens divinior*), l'enthousiasme, le besoin de produire des choses grandes, extraordinaires.

C'était à peu près l'avis de Voltaire, lorsqu'il disait dans son *Essai sur la poésie épique :* « On a accablé presque tous les arts d'un nombre prodigieux de règles, dont la plupart sont inutiles ou fausses. Nous trouvons partout des leçons, mais bien peu d'exemples. La plupart ont discouru avec pesanteur de ce qu'il fallait sentir avec transport; et quand même leurs règles seraient justes, combien peu seraient-elles utiles? Homère, Virgile, Le Tasse et Milton, n'ont guère obéi à d'autres leçons qu'à celles de leur génie. Tant de prétendues règles, tant de liens ne serviraient qu'à embarrasser les grands hommes dans leur marche, et seraient d'un faible secours à ceux à qui le talent manque. »

M. Lemercier, qui cite lui-même ce passage de Voltaire, s'attache à le réfuter. « Devons-nous, dit-il, regarder comme des oracles, ces paroles du grand homme? Ne pourrions-nous lui répondre que des règles ne sont que des résultats d'observations bien faites; que lui-même leur a soumis le plan et l'exécution de ses chefs-d'œuvre, devenus aujourd'hui les modèles offerts à l'étude de ses successeurs; qu'Homère, Virgile, Le Tasse et Milton ont jeté leurs monumens dans des moules trop généralement semblables, pour les avoir produits sans s'assujettir à des lois d'imita-

tion ; que jamais les règles n'embarrassent les gens habiles, mais qu'elles les dirigent dans les genres créés, et qu'ils s'en font intuitivement de supplémentaires, pour les genres qu'ils inventent ; que ce n'est pas en se jouant et par fantaisie, qu'on fait naître une *Iliade* ou une *Enéide* ; et qu'enfin, si la *Henriade* est inférieure à ces poëmes, c'est que son auteur n'y a pas aussi bien suivi toutes les règles de Virgile, qu'il a suivi les principes de Sophocle, dans sa tragédie de Mérope. »

On ne saurait plus ingénieusement répondre. J'observerai cependant que ce n'est pas parce que Voltaire n'a point suivi les règles de l'épopée, que la Henriade est inférieure aux poëmes épiques, tant anciens que modernes, qu'il est ordinaire de citer pour modèles. Peut-être n'a-t-il que trop obéi aux règles. Qu'a-t-on à reprocher au sujet, au plan ? A-t-il négligé d'y mettre du *merveilleux ? Exorde*, *invocation*, bonne *division des chants ; épisodes ; pompe du style :* tout, ou à peu près, tout s'y trouve. Mais ce qui manque, est ce que les règles ne donnent point, l'*imagination*, cette enchanteresse qui anime et colore les objets, sans les inspirations de laquelle tous les récits deviennent froids, monotones, fatigans.

On sent que dans cet examen de l'ouvrage de M. Lemercier, il me serait difficile de le suivre dans l'analyse qu'il fait, en un grand nombre de leçons, de chacune des règles positives du poëme épique. Ce qu'il a eu l'art de rendre intéressant, deviendrait fastidieux dans un extrait. Par exemple, il a fait de ces règles les plus heureuses applications à des poëmes célèbres, dont il cite et traduit quelquefois en vers des passages entiers. On ne peut transporter dans un

extrait ces citations qui, dans l'ouvrage, délassent l'attention du lecteur, l'amusent par leur variété; qui offrent quelquefois des idées fortes, sublimes, souvent des idées originales et gaies.

Les convenances m'interdisent de louer, dans *la Revue encyclopédique*, autant que je le voudrais, l'ouvrage d'un des collaborateurs les plus distingués de ce recueil. Mais rien ne doit m'empêcher de rappeler, en finissant, ce que je crois avoir prouvé : que, dans son Cours de littérature, M. Lemercier a creusé des sujets sur la superficie desquels La Harpe ne s'était qu'arrêté; qu'il a vengé dignement plusieurs anciens injustement dédaignés par le prétendu Quintilien du siècle dernier.

M. Lemercier ne s'est encore occupé que de l'*Art dramatique* et de l'*Epopée :* il est à désirer qu'il complète bientôt un Cours qui lui a déjà valu d'honorables suffrages. Avec quelle avidité surtout ne recevrait-on pas le fruit de ses méditations sur l'*Art Oratoire;* art devenu si important, aujourd'hui que la parole peut si puissamment influer sur les destinées des États et des peuples !

AMAURY DUVAL, *de l'Institut.*

BEAUX-ARTS.

STORIA DELLA SCULTURA, *dal suo risorgimento in italia, sino al secolo XIX, per servire di continuazione alle opere di Winckelmann e di d'Agincourt;*

HISTOIRE DE LA SCULPTURE, *depuis sa renaissance en Italie, jusqu'au dix-neuvième siècle*, etc.; *par M. le Comte* CICOGNARA.

(QUATRIÈME ARTICLE. Voy. ci-dessus, T. IV., p. 108—129.)

J'AI commencé, dans l'article précédent, l'examen du chapitre où M. Cicognara croit avoir donné l'histoire de la sculpture hors de l'Italie, depuis le règne de Constantin jusqu'à la fin du XIVe siècle.

J'ai fait remarquer que le tableau relatif à la France est renfermé dans quinze lignes, où cet écrivain se borne à dire que, dans le cours entier de ces onze cents années, nous sommes demeurés presque étrangers à tous les arts. Le lecteur n'aura pas laissé échapper ces singulières propositions, avancées sans l'apparence d'aucun doute : qu'un des premiers ouvrages de sculpture exécutés en France, et le seul, depuis ces tems reculés, qui mérite d'être cité, est le tombeau de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, élevé à Dijon en 1404; que ce monument même n'est pas français, puisqu'il est l'ouvrage de deux artistes qui paraissent alsaciens; que le premier monument qui appartienne véritablement à la France, est le tombeau de François II, duc de Bretagne, lequel ne date que de l'an 1507; que là commence l'art français, et que ce n'est pas enfin, comme chacun voit, une antiquité assez reculée, pour mé-

riter qu'on en fasse mention : *Come però ognun vede, non si rimonta a molta antichità per doverne far qui parola.*

On aura vu pareillement que, dans son analyse de l'ouvrage de M. C., insérée au Journal des Savans, M. Quatremère de Quincy a confimé, par son opinion, celle de notre écrivain. «Il est certain, a-t-il dit, » qu'aux époques des treizième, quatorzième et quin- » zième siècles, la sculpture ou n'était pas pratiquée » hors de l'Italie, ou ne l'était que par des artistes ita- » liens. On peut en dire à peu près autant du seizième » siècle. En France, à peine peut-on citer, avant le « quinzième siècle, le nom d'un seul sculpteur. »

Pour montrer l'inexactitude de ces assertions, j'ai dû me proposer les deux questions suivantes : premièrement, est-il vrai que jusqu'à l'an 1507 la France ait produit si peu d'ouvrages de sculpture, que ce ne soit pas la peine d'en faire mention? secondement, ces ouvrages appartiennent-ils à des Italiens, ou sont-ils si mauvais, qu'ils ne méritent pas même le nom de sculpture ?

Cette annonce de mon plan a été suivie d'une esquisse où, remontant au règne des fils de Clovis, j'ai crayonné rapidement une histoire de la sculpture française, depuis les premiers tems de notre monarchie jusqu'à la fin du douzième siècle. J'ai rappelé, dans ce tableau très abrégé, une quantité considérable de monumens, exécutés non-seulement dans les douzième et onzième siècle, mais à toutes les autres époques de cette période.

Fidèle à ma promesse, j'avais continué cette esquisse, depuis l'an 1200, jusqu'à l'an 1507. Une prodigieuse quantité de sculptures figurait successivement, et d'an-

née en année, dans mon travail : mausolées en marbre, en bronze, en cuivre, statues votives, bas-reliefs historiques, ouvrages d'orfévrerie en argent et en or, figures jetées en fonte, images façonnées sous le marteau ; je citais des exemples de tous les genres. Venant aux artistes, j'en indiquais pareillement un grand nombre dans chaque siècle, et tous français, depuis la même époque, celle des fils de Clovis, jusqu'à l'auteur du tombeau de François II, duc de Bretagne. J'établissais ensuite une comparaison que je suivais d'âge en âge, du neuvième au quinzième siècle, entre divers monumens italiens et quelques monumens français ; je montrais que l'avantage demeurait fort souvent à la sculpture française, et que, par conséquent, elle mérite tout aussi bien le nom de *sculpture*, que les productions des maîtres italiens du même tems.

Je faisais remarquer, en passant, que le tombeau de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, ne fut pas seulement l'ouvrage des deux sculpteurs qu'il plaît à à M. C. de ne pas regarder comme Français, parce qu'*ils lui semblent plutôt Alsaciens* (t. I, p. 480) ; je disais que Claux de Verne et Claux Sluter, ces deux maîtres, avaient un troisième associé, ce qu'il paraît avoir ignoré ; que celui-ci, nommé *Jacques de la Barce*, était évidemment Français, s'il faut en juger par son nom ; et enfin, que Claux de Verne lui-même, valet-de-chambre et *tailleur d'images* de Jean-Sans-Peur, est appelé, dans divers Mémoires, *Claux de Vouzonne*, ce qui pourrait bien le faire croire né aux environs d'Orléans. Mais, cet exemple est entre mille ; chaque page de cette esquisse tendait à prouver que M. C. connaît fort mal l'histoire de la sculpture française.

Cette partie de mon travail, qui aurait seule formé trois articles, ayant paru trop longue pour la *Revue Encyclopédique*, eu égard aux limites que MM. les rédacteurs se sont imposées dans l'examen des ouvrages les plus étendus, j'ai dû la supprimer. J'avoue que j'en ai fait le sacrifice à regret, parce qu'elle me paraissait neuve et qu'elle avait pour but de venger le génie français d'une attaque fort inconsidérée (1). Je suis fâché de voir que, par l'effet de cette suppression, mon travail actuel semble perdre son premier caractère. Principalement entrepris dans l'objet de poser les véritables bases de l'histoire de la sculpture française, il ne paraîtra peut-être maintenant qu'une récrimination envers un écrivain qui m'a indiscrètement pillé et très injustement critiqué. Cette idée est pénible pour moi et propre à me décourager, même en ce qui concerne ma défense personnelle. J'espère toutefois que la justesse de mes observations me justifiera sur tous les points. L'ouvrage de M. C. est au nombre de ceux envers lesquels la critique est indispensable.

Quant à l'histoire de la sculpture française, l'abrégé que j'ai présenté des travaux de nos artistes et de l'état de l'art, depuis le sixième siècle jusqu'à la fin du douzième, doit suffire pour prouver que la France n'a cessé en aucun tems de la pratiquer. Si nos artistes, en effet, exécutaient une si grande quantité de monumens de toute espèce, dans les douzième, onzième et neu-

---

(1) Nous espérons pouvoir insérer plus tard les documens historiques sur l'art de la sculpture en France, qui sont ici indiqués par M. Eméric-David, et qu'il se propose de réunir, sous la forme de Mémoires. (*Note des éditeurs.*)

vième siècles, il est assez évident qu'ils n'ont pas dû abandonner le ciseau, lorsque l'amour des arts se ranimait de toutes parts; lorsque l'architecture se régénérait et que de magnifiques églises s'élevaient en même tems dans la capitale et dans toutes nos provinces; lorsqu'enfin l'Europe entière sortait de son long sommeil et que, dans la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, quoi qu'en puisse croire notre historien, le marbre s'animait sous le ciseau d'un très grand nombre de statuaires. On regardera, par conséquent, comme pleinement applicable aux treizième et quinzièmes, siècle, la preuve que j'ai donnée pour les tems qui avaient précédé. D'après cela, je dois tenir moi-même le fait pour démontré, et je ne crains pas d'affirmer que, dans les quinzième, quatorzième, et treizième siècles, ainsi que dans le onzième et le douzième, on exécutait en France beaucoup plus de sculptures qu'il ne s'en fait aujourd'hui.

Mais de plus, une si grande quantité de monumens supposant un grand nombre d'artistes, j'ajoute, quoique je ne cite en ce moment aucun maître, que nous possédions en France, à toutes ces époques, une multitude de sculpteurs français.

Cela posé, il faut passer à l'analyse des tomes II et III de M. C. Ce travail sera court.

Deux idées principales, présentées sous différentes formes, remplissent l'un et l'autre volume.

Premièrement, l'Italie seule a perfectionné les arts, comme elle les avait seule conservés et régénérés. Les autres nations de l'Europe n'ont commencé à les pratiquer, qu'après en avoir reçu d'elle la connaissance :

elle les a éclairées, et, en échange de ce bienfait, leurs erreurs ont au contraire corrompu son propre goût.

Secondement, au-dessus de tous les sculpteurs italiens, et par conséquent au-dessus de tous les statuaires modernes, s'élève un maître aujourd'hui vivant, qui réunit en lui seul toutes les plus hautes qualités séparément admirées chez les grands artistes des quinzième et seizième siècles. Aucun des hommes illustres qui l'ont précédé, ne saurait lui être assimilé; *nessuno neppur produsse lavori di tal forza, di tal genere* (tom. III, pag. 319).

Cette seconde proposition est inhérente à l'esprit du livre, aussi bien que la première. Ce n'est point ici l'élan subit et involontaire de l'enthousiasme d'un amateur envers un rare talent, justement applaudi de toute l'Europe; ce n'est pas l'expression passagère de la prédilection d'un Vénitien pour un Vénitien, d'un ami pour son ami; sentiment auquel on se laisserait peut-être entraîner, qu'on excuserait du moins, car l'amitié renferme, jusque dans ses exagérations, quelque chose de respectable : c'est un système suivi, un éloge raisonné, qui commence avec le deuxième volume et qui ne se termine qu'à la dernière page du dernier.

L'auteur déclare qu'il a cru ne devoir parler d'aucun artiste vivant (tom. III, pag. 311); et cependant il consacre quatre chapitres entiers à l'éloge des productions d'un seul de ces maîtres (lib. VII, cap. 1, 2, 3 et 4; tom. III, pag. 201 à 309).

Ce témoignage d'une estime particulière pourrait encore être pardonné; nous y avons gagné des notices détaillées sur des ouvrages très dignes de notre atten-

tion : mais cette manière exclusive de louer un homme vivant n'a pas même suffi à l'auteur. A peine est-il arrivé à l'an 1400, qu'il compare le directeur actuel des Beaux-Arts, de Rome, à Donatello (tome II, page 42); il le compare ensuite aux imitateurs de Donatello (pag. 63); puis à Michel-Ange (pag. 111); puis aux sectateurs de ce maître (tom. III, pag. 52); ensuite au Bernin (pag. 56); ensuite à tous ses contemporains, pris en masse (pag. 226, 227, 229, 238); ensuite à tous les modernes ensemble (pag. 319). Partout il trouve en sa faveur un motif de préférence; partout il fait remarquer des imperfections dont un seul homme se trouve exempt. Eh! comment ce grand maître ne serait-il pas reconnu supérieur à la froideur du quatorzième siècle, au luxe du quinzième, aux aberrations du dix-septième, à la léthargie du dix-huitième (pag. 248)? Ce statuaire a été même lui seul l'auteur de l'amélioration de la peinture. *La rivoluzione nel gusto della scultura, ha riffluito sulle arti tutte un nuovo splendore. — Per mezzo d'un solo, si compì un tanto combiamento nell' arte* (t. III, pag. 227, 238). Ce n'était point encore assez : l'auteur l'assimile enfin à l'antique, sans craindre la comparaison, *senza temer del confronto.* Les princes, dit-il, ont fait placer son Persée, ses Lutteurs, sa Vénus et ses autres productions, à côté des chefs-d'œuvre les plus estimés de la Grèce. Est-ce l'artiste moderne, est-ce le ciseau des Grecs qui paraît perdre de son prix dans ce rapprochement? *Tant que notre aveugle prévention pour l'antique subsistera*, tant que la jalousie des contemporains se trouvera blessée par la supériorité d'un génie extraordinaire, cette question ne pourra être jugée avec équité: *Fintanto che du-*

rano troppo cieche prevenzioni in favor dell' antico, e finchè il merito d'un artista straordinario ecciterà la gelosia de' contemporanei, non potrà mai giudicarsi liberamente se una simile dispozione nuocia alle moderne opere, o sia un attentato alla sublimità delle produzioni in favor delle quali stà il voto dei secoli (pag. 247, 248).

Sincère admirateur de M. Canova, je me trouverais ici dans quelque embarras, si l'exagération n'était frappante et la marche de l'auteur évidemment condamnable. Mais, quelque opinion qu'on puisse avoir conçue du mérite de ce grand statuaire, on ne saurait voir qu'avec peine une si fastidieuse manière de l'encenser. Il doit lui-même en avoir été bien peu flatté. Les deux in-folio ne sont, à vrai dire, que le marche-pied du trône élevé par le président de l'Académie des beaux-arts de Venise, à l'artiste né à Possagno, dans les États de Vénise ; et le premier volume ne semble avoir été composé, que pour servir de prolégomène à l'histoire des productions d'un seul maître. Quand l'histoire prend ainsi le caractère du panégyrique, elle perd sa dignité : et, à plus forte raison, lorsque paraissant destinée à faire apprécier les monumens des siècles, elle devient, sous cette forme imposante, l'éloge d'un homme vivant, quels que soient d'ailleurs le talent, le rang, la célébrité de ce héros privilégié. La confiance du lecteur cesse alors avec le respect ; il doute de la sincérité des assertions les plus franches, de la justesse des critiques les plus légitimes ; et, si quelque chose pouvait même attiédir son admiration pour l'objet d'un culte si exclusif, ce serait le sacrifice qu'on a voulu faire à un seul homme de la gloire des tems passés.

Si l'auteur sacrifie ainsi l'antique M. Canova, il n'a

pas dû se faire plus de scrupule d'immoler l'Europe à son propre pays.

A la tête des livres IV et V, se trouve, comme au livre III, un chapitre dont le titre promet l'histoire de la sculpture hors de l'Italie : *Della scultura fuori d'Italia.*

L'auteur nous avait dit précédemment que le premier monument français qui mérite d'être cité, date de l'an 1507. Il va maintenant plus loin. Plus son ouvrage avance, plus il devient, envers la France, inexact et injuste. Dans cinq pages où il renferme notre histoire, depuis l'an 1400 jusqu'au règne de François Ier, il n'indique pas un seul monument appartenant à cette époque, et il ne cite qu'un seul artiste français (*Jean Juste*), qu'il nous reproche de mal apprécier, de regarder comme inférieur à plusieurs maîtres dont nous faisons grand bruit, et qui, dit-il, ne s'éloignait pas trop des bons sculpteurs italiens des environs de l'an 1400 (tom. II, pag. 199). Au milieu de bien des contradictions et d'une obscurité inévitable pour tout écrivain qui parle de faits dont il est peu instruit, il reconnaît d'abord qu'on vit luire quelque lumière en France dès les premières incursions faites en Italie par Charles VIII et Louis XII (pag. 197). Il lui semble qu'on puisse dire, *pur sembra che possa dirsi*, qu'il y avait en France, avant François Ier, des artistes de quelque mérite, *di non volgar merito* (pag. 199). Ce passage de l'état abject, *dal basso stato*, où les arts étaient demeurés en France jusqu'alors, à des principes plus raisonnables, s'est opéré, suivant lui, par le moyen si utile à l'Europe entière pour répandre non-seulement les arts, mais encore les connaissances de tous les genres, *ogni arte*, *ogni scienza*, *ogni lume ;*

celui d'appeler et de récompenser des génies italiens (pag. 197).

Ensuite, il avoue que nos productions du XIIIe et du XIVe siècle ont un mérite notable, relativement au tems auquel elles appartiennent (pag. 198); mais, ce n'est qu'en comparaison de l'état d'ignorance où nous étions plongés dans ces siècles barbares. Après le rétablissement de l'art, et aussitôt que ne devant plus prendre pour guide la simple nature, nous nous sommes avisés de rechercher la grace, l'expression, l'idéal, nous avons prouvé l'insuffisance de notre génie et celle de notre climat; il nous manque ce que l'air et le ciel ont exclusivement accordé à l'Italie, *cio che la natura parve accordare exclusivamente alla classica terra Italiana* (pag. 199).

Arrive enfin la proposition principale. La voici: Ce n'est pas en ce qui concerne la sculpture seulement, que nous sommes demeurés dans une nullité absolue, tant que l'Italie ne nous a pas communiqué ses lumières; c'est dans tous les arts, sans exception. Les palais des rois de France et ceux de leurs ministres, *n'ont commencé* à s'enrichir de décorations d'architecture et de peinture, qu'à la fin du XVe siècle, *cominciaronsi sul finire di questo secolo ad arrichire i castelli e i palazzi dei re*, etc. (pag. 200); et c'est, par conséquent, après que Charles VIII et Louis XII ont eu appelé en France des artistes italiens.

C'est ici une erreur par trop grave; rien ne saurait l'excuser. Il est permis d'émettre des opinions fausses, de hasarder des jugemens contradictoires; mais, il ne l'est pas de nier des faits notoires, et dont la preuve est sous la main de tout le monde.

Ce serait une question neuve et bien digne d'exa-

men, que celle de savoir si les artistes italiens, employés par François Ier à Fontainebleau, si les Rosso, les Primatice, les Cellini, dont le dessin systématique se ressentait déjà des erreurs qui de leur tems commençaient à entraîner l'Italie vers sa décadence, si ces maîtres, dis-je, n'ont pas égaré notre école, au lieu d'améliorer ses principes, en l'induisant à abandonner sa manière simple et franche, pour y substituer le style de convention qu'ils avaient eux-mêmes mis à la place de la grace naturelle de Raphaël. Quant à moi, je n'hésite point à croire qu'il est résulté de cette révolution un mal réel pour la France. Livrés à leurs propres inspirations et éclairés par les maîtres naïfs et déjà savans qui les avaient précédés parmi nous, Jean Goujon, Bullant, Bontemps, Germain Pilon, et la plupart des autres sculpteurs français du XVIe siècle, se seraient montrés infailliblement bien supérieurs à ce qu'ils sont en effet. S'ils se font admirer par tant d'esprit et de goût, dans ce système florentin que l'opinion du jour les forçait d'adopter, qu'on juge des chefs-d'œuvre qu'ils auraient produits, placés sur une bonne route, et cherchant, exempts de préjugés, le vrai, le grand, où les appelaient visiblement leurs dispositions innées. Jean Juste et Jean Cousin, étrangers à l'école de Fontainebleau, attestent assez jusqu'à quel degré la France pouvait s'élever par elle-même. C'est ce que François Ier, pressé de jouir, ne reconnut point. Léonard de Vinci et Raphaël moururent trop tôt pour pouvoir l'éclairer de leurs conseils. En précipitant la marche du génie français, ce grand prince l'égara involontairement, et il n'obtint lui-même qu'une gloire incomplète.

Ce n'est pas ici le lieu de porter plus loin ces re-

flexions. Mais, en ce qui concerne les palais et les châteaux de nos rois, avec un peu plus d'attention ou de recherches, M. C. aurait facilement reconnu que dans les XIIIe et XIVe siècles, comme dans les tems précédens, ils étaient ornés de peintures aussi bien que de sculptures. Il aurait vu des salles, des cabinets, des galeries, des chapelles, des églises entières, dont les murs étaient peints sur toute leur surface, et cela non-seulement dans la capitale, mais encore dans les provinces.

On pourrait lui citer, par un simple aperçu, dans la ville de Laon, en 1293, à l'église de Saint-Vincent, sur un mur auprès du tombeau de trois chevaliers revenus de la Terre-Sainte, une peinture où l'on voyait un combat dans lequel ces chevaliers étaient faits prisonniers, la prison où ils furent renfermés, et, d'un autre côté, huit figures représentant ces mêmes guerriers et une princesse africaine, qui rendaient grâce au ciel de leur délivrance auprès d'un évêque. On lui citerait, à Paris, en 1324, dans le petit cloître des Chartreux, l'histoire entière de saint Bruno, peinte en vingt-deux tableaux, sur les mêmes murs, où, en 1649, Le Sueur suspendait ses chefs-d'œuvre. On lui indiquerait, à Pamiers, en 1341, dans la chapelle du cloître des Dominicains, toute la vie de saint Antoine, représentée sur les murailles. On lui montrerait, à Paris, en 1365, à l'hôtel Saint-Paul, habitation de Charles V, deux galeries couvertes de peintures, dans l'une desquelles on voyait *une légion d'Anges* qui paraissaient descendre du ciel, en jouant de divers instrumens et en chantant des hymnes. On lui citerait, à la même époque, dans le même palais, la chambre dite de *Mathebrune*, *à cause des faits de cette héroïne qu'on y avait*

représentés; et la chambre de *Théséus*, ainsi nommée, *parce que les gestes de ce héros y étaient peints sur les murs.* On lui citerait encore à Paris, en 1404, à l'hôtel de Charles de Savoisy, chambellan de Charles VI, des galeries *ornées de peintures;* en 1408, à l'église des Célestins, la vision du duc d'Orléans, où ce prince crut voir la mort le poursuivre et le menacer, retracée sur la muraille de la chapelle qu'il avait fondée; en 1411, au château de Vincestre (aujourd'hui l'hospice de Bicêtre), appartenant au duc de Berri et incendié à cette époque par les Armagnacs, les innombrables peintures de tout genre dont cet ami des arts avait embelli son habitation; en 1418, dans le chœur des Chartreux, au-dessus du tombeau de Pierre de Navarre, une Descente de Croix, peinte sur le mur, et aux deux côtés de la scène les figures de ce prince et de Catherine d'Alençon sa femme, représentés à genoux, le tout grand comme nature. On lui montrerait, en 1453 (j'abrège, car ceci n'est point, à proprement parler, de mon sujet), en 1453, à Marseille, la voûte de l'église des Frères-Mineurs, repeinte après avoir été détruite par les Aragonais; à Albi, enfin, en 1511, la cathédrale ou l'église de Ste.-Cécile, totalement couverte de peintures historiques, mêlées d'arabesques, dans sa voûte et de bas en haut, sur tous les points de sa surface intérieure; immense et très curieux monument, qui subsiste encore aujourd'hui dans son entier. Je ne parle, comme on voit, ni de portraits, ni de tableaux d'autels, ni de ces vitraux historiques, qui ont été exécutés pour nos églises pendant huit cents ans de suite. Et que si M. C. allait se persuader que tant et de si importans ouvrages étaient dûs à des Italiens, je citerais par leurs noms, dans le

XIVe siècle seulement, vingt peintres au moins, tous Français, qui n'ont point eu de Vasari pour les célébrer, de qui les ouvrages, pour la plupart, n'existent plus, et dont on ne saurait par conséquent apprécier exactement le mérite, mais qui ont droit au souvenir du monde littéraire, comme à celui de la France en particulier, et de qui l'on ne peut nier l'existence sans injustice comme sans aveuglement.

L'Espagne et la Flandre ne sont pas mieux traitées par M. C., que la France et l'Allemagne. La Flandre, suivant lui, ne s'est occupée de sculpture qu'au XVIe siècle, et ce sont des artistes italiens qui lui ont inspiré ce goût (tom. II, pag. 202). L'Espagne, pareillement, n'a vu prospérer la sculpture que sous Charles-Quint, et les arts en général ne s'y sont même répandus qu'au moyen des productions des Italiens (*ibid.*). M. C. ne s'aperçoit pas, en avançant cette proposition, que si le tombeau de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, qui date de l'an 1404, lui a paru digne d'être cité, il doit sans doute accorder le même honneur à celui de Jean-sans-Peur, placé à Dijon dans la même église en 1444. Or, ce dernier monument fut l'ouvrage de trois statuaires, associés dans l'entreprise, *Jean de la Vuerta*, *Jean de Droguès et Antoine le Mouturier*. Jean de la Vuerta était né dans l'Aragon et fut attaché au service de Philippe-le-Bon, fils de Jean-sans-Peur, en qualité de *tailleur d'images* (1). Jean de Droguès était aussi Espagnol, et Antoine le Mouturier était

(1) État des officiers de Philippe-le-Bon; dans les *Mémoires pour l'histoire de France et de Bourgogne*, pag. 226. — M. Gilquin, *Notice sur les tombeaux*, etc.; dans l'*Année littéraire*, année 1776, t. V, p. 204.

évidemment Français. Tout ceci est antérieur à Charles-Quint, de près d'un siècle. Mais je me garderai bien de porter plus loin ma réfutation. Assez d'écrivains flamands, allemands et espagnols sauront démontrer la fausseté du système de notre auteur ; les matériaux ne leur manqueront point.

Le chapitre où M. C. traite de la sculpture française sous Louis XIV (tom. III, pag. 119 et suiv.), est véritablement un des plus curieux de l'ouvrage, par la bizarrerie des opinions, l'altération des faits et le renversement des dates.

Personne n'a jamais prétendu que la France ait offert, sous le règne de Louis XIV, une somme de chefs-d'œuvre, égale à la réunion de ceux qu'a enfantés l'Italie, dans le seizième siècle ; mais personne aussi n'a nié, jusqu'à présent, que l'École qui a répandu tant d'éclat sur le règne de ce prince et sur une partie de celui de Louis XIII, ne marque une des plus brillantes époques de l'histoire des arts, et même de celle de l'esprit humain. Cette illustre École, je ne crains pas de l'avouer, et jamais écrivain français n'a soutenu le contraire, cette École, soit dans la peinture, soit dans la sculpture, n'est pas exempte de défauts. Toutefois, elle se distingue par des beautés très éminentes. Le caractère du grand siècle y manifeste toute sa noblesse. Si elle ne s'est pas toujours préservée de quelque pesanteur dans les contours, elle présente aussi en général une imitation assez exacte du vrai, un juste ménagement des convenances, de la sagesse et de la fécondité dans les compositions, de la dignité dans le style, de la chaleur dans l'expression. Au mérite d'élever l'esprit, elle associe au plus haut degré celui de toucher le cœur. Le sentiment a dirigé ses créations de concert

avec la raison : et si, enfin, quelques traits paraissent communs aux principaux maîtres dont elle s'honore, il faut aussi reconnaître qu'il existe entre eux des différences très marquées, où s'est imprimé le sceau d'un génie indépendant, original, quelquefois sublime.

Mais la particularité la plus remarquable de l'établissement de cette École véritablement française, c'est l'état de décadence où se trouvait l'Italie lorsqu'elle a été fondée, et la simultanéité de ses progrès avec la corruption toujours croissante des arts, dans les pays où nos jeunes maîtres allaient puiser de l'instruction.

L'École de Louis XIV ne descend point de celle de Fontainebleau, car le règne de celle-ci fut de courte durée. Elle ne se rattache pas davantage à l'École de Michel-Ange, dont les derniers rejetons, parmi nous, ont été Fréminet, dans la peinture ; Francheville et Pierre Biard, dans la sculpture. Lorsqu'elle prit naissance, le style gracieux, mais recherché, que nous avaient apporté les Florentins, était oublié ou dédaigné; tous les maîtres d'une grande réputation étaient morts ; il fallait tout recréer. Cette École est une institution nouvelle, qui s'est formée d'elle-même, sans aucune filiation directe. C'est ce que tout le monde, peut-être, n'a pas remarqué ; mais, un fait semblable n'aurait pas dû échapper à un écrivain qui a eu la prétention de composer notre histoire.

Le Poussin et Vouet, Guillain et Sarrasin, chefs de cette génération ingénieuse, naquirent dans l'espace de treize années; savoir: Guillain en 1581, Vouet en 1582, Sarrazin en 1590, Le Poussin en 1594. Lorsque ces maîtres arrivèrent à Rome, Carle Maderne, né en 1555, avait déjà corrompu l'architecture ; tyran des arts, Joseph d'Arpin, né en 1560, avait infecté la peinture de ses vicieuses

pratiques ; les nombreux sculpteurs employés par Grégoire XIII, par Sixte V, par Paul V, les Landino, les Valsoldo, les Mariani, les Bonvicino, déjà précédés par des maîtres plus illustres, par l'Ammanato, et par d'autres praticiens, sectaires dégénérés de Michel-Ange, avaient porté dans la sculpture, des vices de tous les genres ; roideur et manière dans les poses, exagération et sécheresse dans les contours, recherche et froideur dans l'expression. Pietre de Cortone, né en 1596, le Bernin, né en 1598, le Borromini, né en 1599, partageaient entre eux le sceptre oppresseur qui avait échappé aux mains du vieux Josépin. Opposés à leurs sectes pernicieuses, moins dangereux, mais propres encore à pervertir le goût, les partisans du Caravage manifestaient autant d'indifférence pour la noblesse des formes, que leurs rivaux de dédain pour la vérité de l'imitation. L'Algarde, né en 1593, exerçait peu d'influence; cependant, l'immense réputation de son bas-relief d'Attila ne pouvait manquer de fasciner une jeunesse enthousiaste, et d'accréditer l'emploi de ces bas-reliefs-tableaux qui, par l'incohérent mélange des principes de la peinture et des procédés de l'art statuaire, devaient entraîner ce dernier dans de nouveaux égaremens ; et, d'une autre part, le mérite que ce maître offrait dans l'expression, ne compensait point le tort que pouvait produire la pesanteur de son style.

C'est au milieu de cette universelle dégradation, que les régénérateurs de notre École durent rechercher les vrais principes de l'art. Trop sage pour ne pas apprécier d'éblouissans prestiges, trop fier pour vendre son indépendance, dans Rome dégénérée n'interrogeant que Rome savante, Le Poussin n'y reconnut de guide digne de lui, que Raphaël. Du sommet du capitole, s'élan-

gant vers Athènes, Rhodes, Sicyone, son génie alla interroger les manes de Pamphile, d'Aristide, d'Apelle, de Nicophane. Il n'en fut pas de même de ses jeunes émules. Vouet se laissa entraîner par l'énergique pinceau du Caravage, prêt à abandonner ce maître, pour se former une manière plus expéditive et plus commode. Passionné pour Michel-Ange, Guillain céda trop aussi à son admiration pour l'Algarde. Sarrasin, plus vrai, plus simple, plus noble, s'attacha davantage à émouvoir les cœurs ; mais, en recherchant la touchante expression d'Annibal, il se pardonna trop souvent, dans ses contours, les rondeurs du Guide.

Vingt ans plus tard, Le Brun et Puget trouvèrent la décadence de l'Italie bien plus avancée. Le Brun, que notre historien place, en ce qui concerne l'invention, au-dessous de Piétre de Cortonne et de Luc Giordan (tome III, pag. 121), et que Lanzi, plus équitable, appelle le Jules-Romain de la France, *il Giulio della Francia*, Le Brun sut se préserver, non des vices de Luc Giordan qui était beaucoup plus jeune que lui, mais des séduisantes erreurs du Cortonne, malgré l'empire que le pinceau éclatant de ce maître avait usurpé sur ses contemporains. Dirigé avec une tendre sollicitude par Le Poussin, que certes il ne persécuta jamais dans l'Académie, quoique notre auteur semble aussi l'insinuer (pag. 123), et dont au contraire il s'honora toujours d'avoir été le disciple, il apprit à régler sa féconde imagination, au milieu des écarts dont Rome lui donnait l'exemple. Un maître célèbre exerça cependant sur son style une influence contre laquelle il eût dû se mieux prémunir ; ce fut Annibal : il rechercha la noblesse de ce grand peintre, et il en adopta la pesanteur. Le Puget fut moins heureux.

Accouru en Italie, à l'âge de seize ans, après une éducation très négligée, instruit dans l'atelier du Cortonne, où sa passion pour la peinture l'avait d'abord entraîné, il se trouva livré sans défense aux séductions de tous les vices. Esprit ardent et impétueux, des imperfections associées à des beautés mâles, à des conceptions hardies, à un caractère grandiose, ne l'offensèrent point. Tout ce qui lui parut énergique s'embellit à ses yeux. L'audace de Michel-Ange dut le frapper d'autant plus fortement, qu'il se trouvait en harmonie dans tous les points, avec cet altier génie. Le phénomène d'un vaste tableau de marbre, où la main du Ciel paraissait comprimer la férocité du fléau de la terre, excita son émulation, et prépara l'image non moins vive d'Alexandre et de Diogène. Les capricieuses inventions du Bernin le ravirent, même dans ce qu'elles offraient de neuf et de singulier. Heureusement, la nature l'avait formé d'une trempe peu altérable. Maîtrisé par sa sensibilité, depuis long-tems, sans le savoir, il s'était élevé au-dessus de ses plus illustres contemporains; pathétique, sublime, inimitable, depuis long-tems il n'avait plus autour de lui de rivaux; tandis que, conservant pour les maîtres qu'il avait honorés dans sa jeunesse un religieux respect, il enviait encore le style pesant de l'Algarde et le tiède ciseau du Bernin. Toutefois, le sceau des Écoles romaines corrompues est demeuré empreint en quelques endroits sur ses ouvrages; et, ce sont ces mêmes défauts, produits par son admiration excessive pour l'Italie, que lui reproche aveuglément, aujourd'hui, le panégyriste partial de l'Italie.

C'est ainsi que les maîtres français du siècle de Louis XIV eurent à lutter contre les vices de Rome.

Guidés par leur sentiment propre, ils ont relevé la gloire des arts, à une époque où l'Italie les laissait se dégrader, et ils se sont, pour la plupart, montrés originaux par la puissance de leurs dispositions naturelles, tandis que leurs études semblaient les conduire à devenir des copistes maniérés, de fades imitateurs. Telle est l'opinion que se formera, de cette période de l'histoire de l'art, quiconque recherchera les faits, comparera les caractères et prononcera sans prévention.

M. C. en a jugé autrement. Suivant lui, ce ne sont pas les fausses théories de l'Italie, qui ont égaré la France ; c'est, au contraire, le mauvais goût des Français, qui a séduit et corrompu l'Italie. Florence et Rome nous doivent toutes leurs erreurs. La funeste influence que nous avons exercée sur la patrie de Raphaël, a commencé aussitôt que les deux nations se sont trouvées en contact par l'effet des invasions de Charles VIII et de Louis XII. Le mal a empiré par le séjour fréquent des artistes italiens à Paris. Dès l'origine de ces communications, les mœurs italiennes se sont modelées sur les mœurs françaises, et l'on n'a plus distingué, dans les arts, les productions des deux nations : *Il contatto immediato in cui era l'Italia colla Francia da molto tempo*, etc. (pag. 130). Ceci se rapporte aux règnes de François Ier et de Henri II. La chose est par conséquent évidente : si le style de Jean Goujon, de Bontems, de Bullant, a quelque ressemblance avec celui de Cellini, du Rosso, et des autres artistes, sculpteurs ou peintres, appelés d'Italie par François Ier, c'est que Jean Goujon et Bullant ont donné à Cellini et au Rosso leur grace un peu maniérée. Mais de plus, comme le style du Rosso, de Cellini, du Primatice, est visiblement semblable à ce-

lui du Pontormo et de beaucoup d'autres Florentins ; comme il est visiblement dérivé de la manière propre à Bandinelli et même à Jules-Romain ; il faut que la France ait elle-même inoculé, bien plus anciennement, au milieu des écoles italiennes, ce goût si faussement appelé le goût florentin. Incontestablement, les armées de Charles VIII et de Louis XII en recélaient dans leur sein le germe vicieux.

La corruption de l'Italie, continue notre auteur, s'est accrue sous le règne de Louis XIV. L'amabilité et la galanterie qui régnaient à la cour de ce prince, sont devenues un sujet d'émulation pour les Italiens. Dès-lors, la sévérité des mœurs, la simplicité du goût ont disparu totalement, *e la severità*, *e la semplicità dei nostri modi*, etc. (p. 131). Un des effets les plus sensibles de la corruption communiquée de la France à l'Italie, *uno degli effetti più sensibili della decadenza delle arti e del gusto*, *che parve communicarsi dalla Francia all' Italia* (pag. 127), consiste dans un ridicule mélange de costumes disparates. Les artistes français, pour flatter Louis XIV, ont copié les vêtemens de ce roi dans leurs productions, et ils n'ont pas craint d'y transporter jusqu'à sa perruque. Ne voit-on pas cette perruque *in-folio*, peinte dans la galerie de Versailles? N'a-t-elle pas été sculptée sur la porte Saint-Martin, sur la statue équestre de la place Vendôme, et sur plusieurs autres monumens? L'Italie a imité cette caricature, ainsi que toutes les autres folies des Français du dix-septième siècle ; et voilà une des causes de la perte des arts chez les Italiens, *ed ecco una delle cause per le quali*, etc. (pag. 132).

S'il fallait répondre sérieusement à une semblable assertion, on dirait à M. C., que la perruque de

Louis XIV ne remonte point au-delà de l'année 1660, qu'elle n'a été sculptée sur la porte Saint-Martin qu'en 1674, peinte dans la galerie de Versailles qu'en 1679, reproduite sur la place Vendôme qu'en 1699. On lui ferait remarquer, que les premiers disciples dégénérés de Michel-Ange, que Joseph d'Arpin, Carle Maderne, et tant d'autres maîtres dont le goût n'était pas moins corrompu, étaient morts bien long-tems avant que le monarque en eût orné sa tête. On lui dirait que l'architecture de Maderne et du Borromini avait disposé les esprits à tolérer l'immense coiffure du roi conquérant, plutôt que cette chevelure *in-folio*, comme il l'appelle, n'a elle-même enfanté les bizarres monumens qui ont fait la célébrité de ces deux architectes. Mais, tout raisonnement serait inutile. L'image de la perruque de Louis XIV a frappé notre historien de terreur. Plus funeste qu'une comète dont la queue embrase les airs, apparemment cette vaste chevelure avait étouffé le génie de l'Italie, cent ans avant que de paraître.

La perruque, cependant, n'avait pas consommé la ruine de l'art. Mais, aussitôt après l'établissement de l'Académie des beaux-arts de France à Rome, tout a été perdu. L'infusion du mauvais goût des Français dans les écoles italiennes a été totale; et, dès ce moment, le Bernin, Borromini, Legros, Théodon, et la plupart des autres artistes des deux nations, ont paru instruits dans les mêmes principes, formés par les mêmes professeurs; *e si vedra come Bernini, Borromino, Le Gros, Theodon, e vari altri delle due nazioni parevano allevati negli stessi principi, alla medesima scuola* (pag. 132). Autre découverte aussi importante que la précédente. L'Académie des beaux-arts de France est

fondée à Rome en 1667, le Bernin est né en 1598, Borromini en 1599, Le Gros en 1656, seulement; et c'est Le Gros, et c'est l'Académie, qui corrompent le style de Borromini et celui du Bernin.

L'auteur ici a jugé à propos de me citer. Malheureusement, dans deux occasions où il m'a fait cet honneur, il se sert de mes opinions pour soutenir des propositions entièrement fausses. J'ai dit dans mes *Recherches sur l'art statuaire* (pag. 469), qu'après les victoires de Louis XIV, la vanité de nos artistes s'étant exaltée, ils ne voulurent plus être imitateurs, et qu'ils essayèrent de reproduire dans les têtes de femmes, un genre de beauté qui leur parut un des types des formes françaises. Il est bien évident que cette opinion se rapporte au tems de la vieillesse de Louis XIV, à la régence, au règne de Louis XV, aux Coypel, aux Lemoyne, et à leurs contemporains. Mais M. C. applique bravement mon passage au siècle du Bernin et de Borromini; et il s'applaudit, par ce moyen, de se trouver appuyé de l'opinion d'un Français, pour prouver que c'est la France qui a corrompu le goût des Italiens.

Malgré tant de fausses assertions, je rendrai justice à M. C. Quand il ne s'agit ni de la France qu'il est décidé à dénigrer, ni de Venise qu'il chérit d'une affection particulière, ses opinions sont communément assez sages. Il en a cependant professé quelques-unes de bien fausses et de bien singulières. En voici un exemple. Le plus bel ouvrage de Donatello, suivant lui, c'est son Saint-George, couvert d'une armure de fer, de pied-en-cap (tom. II, pag. 46); le chef-d'œuvre de Ghiberti, c'est son Saint-Matthieu, drapé de la tête aux pieds (pag. 94, 95); et le meilleur ouvrage

enfin de Jean Cousin, c'est sa figure de l'amiral Chabot armé comme le Saint-George, et dont on ne voit à nu que la tête et les mains (page 384). Et pourquoi ces figures armées de pied-en-cap sont-elles préférables à tous les autres ouvrages des mêmes maîtres? c'est, nous dit l'auteur, parce qu'il est bien plus facile d'exciter l'étonnement et l'admiration par l'aspect d'une figure nue, ornée de belles formes, et exprimant des passions véhémentes, que par une figure d'une attitude simple, et qui n'exprime aucune passion (pag. 47). Il n'y a pas ici, comme on voit, une logique parfaite. Quand le principe pourrait être admis sans explication, ce dont sans doute personne ne conviendra, on serait encore fondé à demander comment il s'applique à des figures couvertes de fer, de la tête aux pieds? Mais, l'auteur va plus loin. Ni la figure du Saint-Georges, de Donatello, nous dit-il, ni le Saint-Matthieu, de Ghiberti, n'ont été surpassés en Italie en aucun tems (pag. 48 et 95). Le Saint-Georges marque sans contredit le plus grand pas que l'art ait fait depuis les anciens jusqu'à nous; *io non dubito di asserire*, etc. (pag. 48). Le Chabot de Jean Cousin est pareillement le chef-d'œuvre de la sculpture française du seizième siècle, *la miglior opera dello scarpello francese in quest' epoca* (pag. 384); et Jean Cousin est de tous les maîtres français celui qui s'est le plus approché des Italiens, *quello che si accostò meglio d'ogni altro al bel fare Italiano* (*ibid.*). Ainsi, point de doute, ces trois statues, le Saint-Georges, le Saint-Matthieu, l'amiral Chabot, sont les chefs-d'œuvre du ciseau moderne. Au premier abord, cette proposition paraîtrait vraisemblablement inexplicable à tous nos lecteurs; mais M. C. en a donné

lui-même l'interprétation, en faisant entendre qu'il faut excepter le tems présent. Ces statues étaient le chef-d'œuvre de l'art moderne, jusqu'à nos jours; maintenant elles ne le sont plus. C'est ce qui résulte assez clairement du rapprochement fait par l'auteur entre deux figures célèbres de la Madeleine. Si Donatello eût tout fait, nous dit-il, que serait-il resté à faire à M. Canova? *se tutto avesse fatto Donatello, che sarebbe rimasto da farsi a Canova?* (tome II, pag. 44).

Ni cet encens trop souvent répété, ni ma propre observation ne sauraient encore ici porter atteinte à la gloire d'un grand maître. Je suis aussi loin de me permettre d'injustes critiques contre un si beau talent, qu'il est lui-même supérieur à des éloges maladroits.

ÉMÉRIC-DAVID, *de l'Institut.*

(*La Fin à l'un des prochains cahiers.*)

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *Bigelow's American medical Botany*, etc. — Botanique médicinale de BIGELOW. New-Haven, 1820. Howe et Spalding. Formant en tout 6 volumes in-8°, dont 4 sont déjà publiés; les autres paraîtront incessamment.

2. — *Barton's Compendium flora philadelphica, containing a description of the indigenous and naturalized plant, within a circuit of ten miles round Philadelphia.* — Abrégé de la Flore de Philadelphie de BARTON, contenant une description de toutes les plantes indigènes et naturalisées qui croissent dans un circuit de 10 milles autour de Philadelphie. New-Haven, 1820. Howe et Spalding; 2 vol. in-12.

3. — *Synopsis genera of American plants.* — Dictionnaire abrégé des plantes d'Amérique. New-Haven, 1820. Howe et Spalding; 1 vol. in-12.

AMÉRIQUE DU SUD.

4. — *Memoria sobre la dilatacion progressiva del ayre atmosferico;* por D. Joseph REDHEAD, M. D. Buenos Ayres, vimprenta de la independencia. 1819, 8°.

Ce Mémoire sur la dilatation progressive de l'air atmosphérique annonce que, dans cette partie du Nouveau-Monde, les discussions politiques n'absorbent pas tellement les esprits qu'on n'y cultive également les sciences physiques.

HAÏTI.

5. — *Examen d'un pamphlet, ayant pour titre: Essai sur les*

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

causes de la révolution et des guerres civiles d'Haïti; par M. Colombel. Port-au-Prince, novembre 1819. 1 vol. in-8° de 56 pag.

Cette brochure contient la défense de l'auteur, de son compatriote Milscent, du président Boyer, et du feu président Pétion, contre les calomnies d'un des suppôts du despotisme de Christophe. Elle respire la généreuse indignation de la vertu, ce qui ne laisse pas que de nuire quelquefois au bon ton du style, et même à la force de l'argumentation. Des infortunes longues et cruelles devraient pourtant rapprocher les cœurs des habitans d'Haïti, malgré la différence des deux gouvernemens sous lesquels ils vivent. Ils sont tous enfans du malheur, et ce titre sacré leur comman de l'union.

ASIE.

6. — *Translation of a conference between an advocate and an opponent of the pratic- of burning widows alive, from the original Bungla.* — Traduction d'une conférence pour et contre l'usage de brûler vives les veuves, traduite de l'original Bengali. Calcutta, 1818. In-8°, 28 pag.

7. — *A Dictionary Sanscrit and English*, etc. — Dictionnaire sanscrit-anglais, traduit, augmenté et corrigé par *Horace Hayman* Wilson, d'après des matériaux compilés par des savans du pays. Calcutta, 1819. Grand in-4°.

EUROPE.

ANGLETERRE.

8. — *An Inquiry into the causes of the progressive depreciation of agricultural labour*, etc. — Recherches sur les causes de la décadence progressive de l'agriculture dans les tems modernes, suivies de réflexions sur les moyens à prendre pour y remédier; par John Barton. Londres, 1820. 1 v. in-8°. Colburn. 4 shellings.

9. — (*) *Philosophical Transactions of the royal Society of London*, etc. — Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, pour l'année 1819. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-8°.

10. — *Extracts on education, from the most popular writers.* — Extraits des ouvrages des auteurs les plus estimés qui ont écrit

sur l'éducation. 2 vol. in-8°, avec figures. Londres, 1820. Nicholson. Prix : 7 shellings 6 p.

Ce choix, fait avec beaucoup de méthode, contient, en 500 pages, à peu près tout ce qui a été écrit sur cette matière par les auteurs les plus célèbres.

11. — *Antiquities of the Jews and their customs*, etc. — Antiquités et coutumes des juifs, par William Brown. Londres, 1820. Colburn.

Cet ouvrage n'est autre chose qu'une compilation des premiers rits et des cérémonies religieuses en usage chez la nation juive, avec une esquisse de son caractère et de ses progrès, depuis l'époque de son origine dans le Pentateuque, jusqu'à sa dispersion, sa fuite de Jérusalem et ses fréquentes et cruelles vicissitudes sous les gouvernemens politiques des peuples modernes. Le récit de ces événemens, déjà si connus, ne peut rien offrir de neuf et de piquant; mais des recherches judicieuses, et la collection d'un grand nombre de faits épars dans plusieurs ouvrages, mettent le lecteur à même d'embrasser d'un coup-d'œil l'histoire d'un peuple qui a eu aussi ses momens de gloire et d'élévation, et dont le souvenir se trouve lié à tant de faits mémorables.

12. — *Essays on the institutions, government and manners of the states of ancient Greece*, etc. — Essais sur les institutions, le gouvernement et les mœurs des Etats de l'ancienne Grèce, par Henri David Hill, professeur de grec à l'Université de St.-André. Londres, 1819, Baldwin et compagnie; 1 vol. in-8°, 380 pages. Prix, 7 shellings, 6 pence, cartonné.

Ces essais, au nombre de vingt, renferment la substance des Discours du professeur Hill à ses élèves. On y trouve beaucoup de simplicité, jointe à une grande érudition. Les six premiers traitent de l'âge héroïque de la Grèce et des institutions des Grecs en général. Les autres sont entièrement consacrés à faire connaître les coutumes et les mœurs des deux principaux États de la Grèce, Athènes et Sparte, qui, sous le rapport de la civilisation et du goût pour les beaux-arts, ont exercé et exercent encore aujourd'hui une si grande influence sur l'esprit des hommes. Un Essai sur le gouvernement, sur les mœurs et la religion des Perses, que la brillante histoire des Grecs a trop fait négliger, devient un complément précieux de cet ouvrage. Le style est

partout élégant, facile et naturel. Le texte (comme cela devrait toujours être dans les livres élémentaires) n'est point coupé par des notes ; mais, à la fin de chaque essai, on a placé une liste des autorités qui confirment le jugement de l'auteur, et un appendice des meilleurs ouvrages où le même sujet est traité avec de plus grands développemens.

L'auteur se proposait d'ouvrir un autre cours sur la littérature des Grecs, mais la mort est venue renverser ses projets. Un reproche qu'on pourrait lui adresser, c'est de n'avoir montré que sous un seul rapport l'influence des femmes grecques. En décrivant les habitudes et les occupations de la classe à la vérité la plus respectable et la plus importante, celle des femmes mariées, il donne une fausse idée de l'influence générale des femmes en Grèce. Loin d'être étrangères aux beaux-arts et à la littérature, les Aspasies, les Saphos, les Laïs, exercèrent, par leurs charmes, leur esprit et leurs talens, trop d'empire sur les plus grands hommes de l'époque où elles vécurent, pour qu'il soit permis de les oublier.

Ces essais, quoiqu'ils laissent beaucoup à désirer, seront très utiles aux jeunes gens qui entrent dans la carrière des études historiques, et aux hommes studieux qui désirent, autant que possible, réparer les défauts d'une éducation imparfaite et mal dirigée.

L. S.

13. — *The Inquisition unmasked : being an historical and philosophical account of that tremendous tribunal, founded on authentic documents ;* etc. — L'Inquisition démasquée, ou détails historiques et philosophiques concernant ce redoutable tribunal, fondés sur des documens authentiques, et tendant à prouver la nécessité de sa suppression, comme moyen de réforme et de régénération. Ecrit et publié à l'époque où le congrès national de l'Espagne était assemblé pour délibérer sur cette importante mesure; par *D. Antonio* Puigblanch. Traduit de l'espagnol en anglais sur le manuscrit de l'auteur, par *William* Walton. Londres, 1820, Baldwin et comp. ; 2 vol. in-8°. Prix, 1 l. 10 shellings, cartonné.

Cet ouvrage n'est pas aussi complet que le titre semblerait le promettre. Il renferme cependant des détails curieux sur le tribunal de sang qui, depuis tant de siècles, a fait trembler et gémir sous ses lois la malheureuse Espagne. Détruit par les Français,

il fut rétabli par l'imprudent Ferdinand, et vient d'être encore une fois renversé par la Constitution des Cortès. Espérons que ce monstre ne relèvera plus sa tête hideuse, et que la civilisation et le progrès des lumières ne permettront plus de voir renaître la plus effroyable tyrannie dont on puisse se former l'idée.

Le tableau de l'état général de la nation espagnole, lors de l'invasion des Français, est parfaitement tracé, et explique les causes de la vigueur que déploya ce noble peuple en défendant son indépendance.

Les détails qui concernent l'inquisition ne sont ni aussi nombreux, ni aussi authentiques, que ceux qu'on trouve dans l'ouvrage de M. Llorente; mais il y a plus d'intérêt général, en ce que l'histoire de la nation se trouve souvent mêlée à celle de ce tribunal suprême.

14. — *Select works of the british poets*, etc. — Œuvres choisies des poëtes anglais, publiées par le Dr Aikin. Londres, 1820 Colburn, 1 vol. in-8°.

L'éditeur de ce recueil, déjà connu dans le monde littéraire par plusieurs ouvrages critiques et biographiques, a rassemblé en un seul volume une série chronologique des meilleurs auteurs de la Grande-Bretagne, depuis Ben Johnson jusqu'à Beattie. Chaque extrait de poésie est précédé d'une notice critique et biographique sur les différens auteurs. Le plan de ces mélanges est entièrement neuf. Le goût et le jugement ont présidé au choix qu'on a fait dans les œuvres des premiers poëtes, et rien de ce qui était digne de remarque n'a échappé à l'éditeur. Les vues préliminaires sur le génie et le caractère des poëtes, sont présentées avec éloquence et simplicité. On doit compter cet ouvrage au nombre de ceux qui peuvent donner une première idée de la littérature anglaise aux jeunes gens, et aux étrangers désireux de connaître les principaux écrivains de l'Angleterre. L. S.

15. — *Nabucco*, tragedia. Londres, 1819. — (On trouve cette tragédie à Paris, chez L. Fayolle, rue Saint-Honoré, n° 284.)

Ce Nabuc est le père du prince du même nom dont parle beaucoup l'Écriture-Sainte. Il détrôna Sarac, roi des Assyriens, fit plusieurs conquêtes, et parvint à contracter une alliance avec le roi des Mèdes. L'auteur fait servir ce sujet ancien à retracer

des événemens modernes ; il a voulu même nous en prévenir par cette épigraphe :

O voi che udite i miei non vili accenti,
Mirate il vero che la musa asconde
Sotto il velame degli antichi eventi.

« O vous qui écoutez mes libres accens, apercevez le vrai que cache ma muse sous le voile d'antiques événemens. »

Les personnages qui figurent dans la pièce, sont Nabuc, Vasti sa mère, Amiti sa femme, et Mitrane grand-prêtre. Chacun aperçoit aisément, sous ces noms, les véritables personnes à qui l'auteur fait allusion. Asfene, conseiller de Nabuc, et Arsace, satrape, sont très faciles à deviner. Ces allusions continuées sentent l'effort et la gêne. Malgré cette imperfection, qui tient au genre, la pièce se fait remarquer par une excellente versification et par la vivacité des dialogues. Nous espérons que l'auteur voudra poursuivre sa carrière, en traitant des sujets nationaux plus intéressans pour ses concitoyens, et plus favorables à la verve du poëte, qui ne doit jamais être entravée par les circonstances.

16. — *The life of John Wesley, and the rise and progress of methodism*, etc. — Vie de Jean Wesley, suivie de l'histoire de la naissance et des progrès du méthodisme, par R. Southey, poëte lauréat. Londres, 1820. Colburn; 2 vol. in-8°. Prix, 1 l. 8 shel.

Cet ouvrage, qui tend à encourager et à propager la doctrine des méthodistes, est habilement rédigé. Les détails biographiques en sont intéressans, et il renferme plusieurs particularités curieuses sur la secte à laquelle il appartient. Ceux qui aiment à étudier l'histoire de l'enthousiasme religieux, le liront avec plaisir et intérêt.

POLOGNE.

17. — *Guide du Voyageur en Pologne et dans la république de Cracovie*, contenant la description des principales villes et de leurs environs, des maisons de plaisance, sites, lieux pittoresques, etc.; un état général des postes et relais sur toutes les routes fréquentées ; un tableau comparatif des monnaies, poids et mesures ; et, en général, tout ce qui peut intéresser l'étranger qui voyage dans ces pays. Orné d'une carte de poste, d'un plan de Varsovie et de dix gravures représentant différens édifices et

places publiques remarquables, que renferment les principales villes de la Pologne. In-8° de 111 pages. Varsovie, 1820. N. Glücksberg. Paris, Bossange père et fils, rue de Tournon, n° 6 *bis*. Prix, 11 fr.; et, à Londres, chez M. Bossange et comp.

Cet ouvrage portatif, et le plus complet sur la Pologne, qui ait paru jusqu'à ce jour, est une excellente acquisition pour les personnes curieuses de connaître la topographie d'un pays auquel se rattachent de si glorieux souvenirs. L'auteur n'a rien négligé pour faire de son *Guide* le compagnon le plus sûr, le plus instructif et le plus agréable. Les dix gravures, qui sont d'une fort belle exécution (de même que la carte de poste et le plan de Varsovie), représentent la Place et l'Hôtel-de-Ville, à Cracovie; le Faubourg dit de Cracovie, à Varsovie; le Palais du gouvernement, ci-devant Krasinski; le Palais du lieutenant du roi, à Varsovie; la Place de Marieville et la façade du Palais de la Municipalité; le Château et l'Amphithéâtre, à Lazienki; le Château, à Villanow; le Temple, en Arcadie; le Temple de la Sibylle, à Pulawy; enfin, la Porte et le Faubourg de Cracovie, à Lublin. On lit avec intérêt la description de la fameuse mine de sel, de 112 toises de profondeur, située à une heure et demie de marche de Cracovie, et celle de deux grottes spacieuses, véritables labyrinthes souterrains, dans l'une desquelles se fait entendre, avec fracas, un torrent qui roule à plus de dix toises de profondeur, et qu'on n'oserait franchir. Ces grottes sont à deux heures de marche de Cracovie.

On voit dans cet ouvrage, que le gouvernement actuel, entre autres améliorations dont il s'occupe journellement, attache surtout beaucoup d'importance à la construction des grandes routes et chaussées. Ces nouvelles dispositions sont l'heureux présage de la prospérité et de la splendeur futures de la Pologne, appelée enfin à goûter les douceurs d'un honorable repos sous la puissante protection d'Alexandre.

ALLEMAGNE.

18. — *Ueber feuer-meteor.* — Sur des météores ignées, et sur les masses solides qui tombent avec eux; par E.-F.-F. Chladni; avec 10 planches lithographiées, expliquées par C. de Schreibers. 1 vol. in-8°. Vienne, chez Heubner, 1819.

L'auteur donne dans cet ouvrage l'exposé des observations les plus importantes qui ont été faites par lui-même et par d'autres savans sur les météores ignées. C'est un ensemble complet qui éclaircit bien des doutes ou rectifie bien des erreurs relatives à cette branche de l'histoire naturelle. Les sept chapitres dont se compose l'ouvrage contiennent : I. L'histoire des premières recherches qui ont été faites pour expliquer les phénomènes dont il s'agit. II. Observations générales sur les météores ignées. III. Détails historiques sur plus de 280 météores de cette nature, dont on a recueilli les masses solides qui s'en sont détachées. IV. Observations sur ces masses pierreuses ou ferrugineuses. V. Sur des masses de fer solides qui peuvent aussi être considérées comme météoriques, quoique l'observation ne l'ait pas constaté. VI. Des détails par ordre chronologique de matières molles et terreuses qui sont tombées en corps liquides ou en poussière. Enfin, le VIIe chapitre traite de l'origine de toutes ces masses. Dans un appendice, M. Scheibers a ajouté à ces recherches curieuses une liste de ces masses, soit de pierre ou de fer, qui se trouvent dans le cabinet d'histoire naturelle de Vienne.

19. — *Westfälische Beyträge zur deutschen Geschichte.* — Mémoires westphaliens pour servir à l'Histoire d'Allemagne ; par J. Suibert Seibertz. Darmstadt, 1819; 1 vol. in-8°. Tasche. Tome Ier. Prix, 3 flol. 20 kr.

C'est un Recueil de notices biographiques sur les écrivains célèbres du duché de Westphalie, pendant les trois derniers siècles.

20. — *Slavonien und zum Theil Croatien.* — Tableau géographique et statistique de l'Esclavonie et d'une partie de la Croatie ; par J. de Csaplovics. 2 vol. in-8°. Prix, 13 fr. 50 cent. ; chez Hartleben, à Pesth, 1819.

Le premier volume de cet ouvrage, écrit en allemand, est entièrement consacré à la géographie et à la statistique, ainsi qu'aux mœurs et aux usages des habitans des deux pays que l'auteur décrit avec une grande précision. Le second volume embrasse tout ce qui a rapport au culte religieux, aux écoles ou à l'instruction publique; aux progrès des lumières et à la littérature des Serviens; à l'administration de la justice, aux frontières militaires et aux relations des habitans avec les Turcs. L'auteur,

étant lui-même habitant de l'Esclavonie, a pu traiter son sujet en parfaite connaissance de cause.

21. — *Ansichten von Italien.* — Esquisses d'Italie, tracées pendant un voyage dans ce pays, dans les années 1815 et 1816; par le Dr H. Friedländer. 2 vol. in-8°. Leipsick, chez Brockhaus, 1819. Prix, 14 fr.

L'auteur ne donne pas un journal détaillé de son voyage, il ne s'arrête point à décrire des objets qui ont déjà exercé la plume et l'esprit d'autres voyageurs avant lui; au contraire, il n'ouvre ses tablettes que pour y tracer ce qu'il rencontre de moins connu sur son chemin, ou ce qui frappe le plus son imagination. Le premier volume renferme le voyage de Saltzbourg à Sienne; et le second s'occupe presque exclusivement de Rome et de Naples. Au reste, M. Friedländer observe avec un rare discernement, et il a écrit avec beaucoup de goût.

22.—*Der Geist der Menschen in seinen Verhältnissen zum physischen Leben.* — De l'esprit de l'homme dans ses rapports avec la vie physique, ou principes fondamentaux d'une physiologie de la pensée; pour des médecins, des philosophes et des hommes dans la plus noble acception du mot; par le Dr Hartmann, professeur en médecine de l'Université de Vienne. 1 vol. in 8°. Vienne, chez Gerold. 1820.

L'accueil favorable que reçut, en 1816, un discours académique en langue latine, du même auteur : *De mente humanâ, vitâ physicâ altiore*, le détermina de traiter plus amplement un sujet de si haute importance. D'après la méthode de raisonnement que le savant docteur a adoptée, et qui lui paraît être celle que la nature a tracée à l'homme pour la suivre avec exactitude, il passe du particulier au général, de l'extérieur à l'intérieur, du phénomène à l'essence. Son livre est divisé en deux parties. La première traite de la pensée, et la seconde de la physiologie de la pensée.

23. — *Einleitung in die biblischen Schriften.* — Introduction aux écritures bibliques; par C.-A. Wahl, pasteur à Schneeberg. 2 vol. in-8°. Prix 12 fr. Leipsick, chez Hartemann, 1820.

Beaucoup de jeunes gens quittent les colléges sans avoir eu occasion d'acquérir, sur la Bible, les connaissances historiques et pratiques qui sont essentiellement nécessaires au théologien, et

utiles dans toutes les classes de la société. Pour obvier à cet inconvénient, M. Wahl a recueilli, dans les deux volumes de son ouvrage, tout ce qui a été écrit sur ce sujet par les meilleurs auteurs. Il en a disposé les matériaux avec tant d'ordre et de clarté, que son livre mérite d'être recommandé à tous les hommes qui désirent se pénétrer des beautés de la Bible.

24. — *Hermes oder kritisches Jahrbuch der Literatur.* — Hermès, ou Annales critiques de la littérature. Année 1820. vol. 2 (6e de toute la collection). Leipsick, chez Brockhaus.

Cet excellent recueil d'articles de critique, qui devient pour l'Allemagne ce que la *Revue d'Édimbourg* est pour l'Angleterre, vient d'être augmenté d'un nouveau volume, pour le 2e trimestre de l'année. On y passe en revue les ouvrages les plus remarquables publiés récemment en Allemagne et dans d'autres pays, tels que le *Divan* de Goëthe, les almanachs pour 1820, les brochures politiques sur les affaires de la Confédération germanique, etc. Outre les articles originaux, rédigés avec plus d'indépendance qu'on n'est habitué à en trouver dans les livres qui se publient dans les trente-huit États confédérés, l'éditeur donne aussi des traductions des morceaux insérés dans les ouvrages périodiques français; c'est ainsi que le tome 6 contient un aperçu de l'état de la littérature italienne, d'après M. Salfi (Revue Encyclopédique), et un article sur l'histoire de Venise, de M. Daru, d'après M. Lanjuinais (Revue encyclopédique) et M. Raynouard (Journal des Savans), à l'imitation des *Quarterly reviews* des Anglais. L'éditeur publie, chaque trimestre, 1 vol. de son recueil. Brockhaus. 2e livraison.

25. — *Allgemeines bibliographisches Lexicon*, etc. — Dictionnaire universel de bibliographie, par M. Ebert. Leipsick, chez

Cette livraison s'étend depuis les lettres *Bi* jusqu'à *Co*; il paraîtra tous les deux ou trois mois une nouvelle livraison jusqu'à la fin de l'ouvrage, qui formera un fort volume in-4°, et comprendra l'indication abrégée de tous les ouvrages dont il importe au bibliographe et à l'amateur de livres de connaître avec exactitude la date, le format et la valeur. Rédigé par un des premiers bibliographes d'Allemagne, M. Ebert, à Dresde, ce dictionnaire est imprimé très correctement.

26. — *Kritisches Gesammtregister aller in den deutschen Lite-*

raturzeitungen enthaltenen Recensionen, etc. — Table générale de toutes les critiques et analyses d'ouvrages nouveaux, contenues dans les journaux littéraires de l'Allemagne, par F. Rossmann. Première année, 1818. in-8°. Leipsick, 1820. Engelmann.

27. — *Las Comedias de D. Pedro Calderon de la Barca.* — Les Comédies de Calderon, publiées d'après les meilleures éditions espagnoles, par J.-J. Keil. A Leipsick, chez Brockhaus, et à Paris, chez Rodriguez, et chez Treuttel et Würtz. Tome Ier. Prix, 12 fr., et 15 fr. sur papier fin. Chaque pièce se vend séparément, 2 fr. 50 c. (Voy. ci-dessus, T. IV, pag. 189.)

Le libraire Brockhaus, à Leipsick, a entrepris une édition complète des Comédies du célèbre poëte espagnol Calderon, qui vient de recevoir en Allemagne une nouvelle illustration, par le goût romantique qui s'est éveillé dans ce pays. Ces comédies étaient devenues rares hors de l'Espagne; du moins, on ne s'en procurait pas facilement de bonnes éditions complètes. Celle que publie le libraire Brockhaus est propre à satisfaire les amateurs de la littérature espagnole. Imprimée avec élégance et correction, elle réunira dans chaque volume dix à onze comédies, et aura en tout 10 volumes qui se succéderont de quatre en quatre mois. Le premier vient de paraître. Il comprend dix pièces de Calderon, savoir : *La Vida es sueño*, pièce qui a beaucoup de succès sur les théâtres d'Allemagne; *Casa con dos puertas mala es de guerdar*, *el Purgatorio de San Patricio*, *la gran Cenobia*, *la Devocion de la Cruz*, *la Puente de Mantible*, *Saber del mal y del bien*, *Lances de amor y fortuna*, *la Dama duende*, *Peor esta que estaba.* Ces pièces sont précédées d'une notice biographique sur Calderon, écrite en espagnol, par D. Juan de Vera Tasis y Villarroel, et le volume est orné du portrait du célèbre poëte, surnommé en Allemagne le père du romantique. Depping.

28. — *Gedichte von Friedrich* Kuhn. Poésies de Frédéric Kuhn. Vol. in-8°, 404 pages. Leipsick, chez Goschen, 1820.

L'auteur de ces poésies débute sur le Parnasse; mais, ces premiers essais donnent une idée avantageuse de son talent. Tous les morceaux qu'on trouve dans ce volume respirent des sentimens purs et une ame élevée. Le style a du naturel et de la facilité. Ses idées sont peut-être quelquefois trop abondantes et trop recherchées; souvent aussi l'auteur paraît oublier que les pen-

sées neuves et hardies ont besoin, pour être goûtées, d'être revêtues d'un coloris poétique, lorsqu'on veut les exprimer en vers.

29. — *Gabriele.* — Gabrielle, roman, par Jeanne SCHOPENHAUER. 2 vol. in-8°. Leipsick, chez Brockhaus, 1820.

Ce roman ne dément point la réputation que madame Schopenhauer s'est acquise par des ouvrages pleins de grâce et de finesse. Dans sa nouvelle production, elle fait preuve d'un esprit d'observation vraiment philosophique, et d'une grande connaissance du cœur humain. L'amour de sa Gabrielle ressemble un peu à celui de Delphine, dans le roman de madame de Staël. Néanmoins, ce n'est pas une imitation de ce dernier ouvrage; au contraire, l'auteur s'est ouvert une route bien différente, dans laquelle on le suit avec plaisir. On lui reprochera peut-être un peu trop de penchant au merveilleux et à la mysticité; mais il paraît que ce genre de superstition est très en faveur aujourd'hui chez les dames allemandes. HENRICHS.

SUISSE.

30 — *Mémoire sur l'hydrocéphale* (hydropisie du cerveau), qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Dijon, le 4 juillet 1818. Par A. MATTHEY, D. M., médecin du bureau de bienfaisance, et secrétaire de la Société de médecine de Genève. Genève, 1820. in-8° de 220 pages. Sestié fils, à Genève, et, à Paris, Bossange père et fils, rue de Tournon, n° 6 *bis;* et, à Londres, chez Martin Bossange et compagnie. Prix, 4 fr.

Le Mémoire de M. Matthey avait pour objet la résolution du problème suivant proposé par l'Académie de Dijon : Déterminer, par des observations exactes, quelles sont la nature et les causes de l'hydrocéphale interne ou hydropisie aiguë des ventricules du cerveau? — En quoi cette maladie diffère des autres affections de cet organe, et quels en sont les signes caractéristiques? — Quel est le traitement qu'il convient d'appliquer, tant à cette espèce d'hydropisie qu'aux variétés qu'elle peut offrir?

Ce Mémoire est écrit d'un style facile, toujours clair, et avec une noble simplicité. C'est l'ouvrage d'un praticien instruit, d'un médecin philosophe qui recherche la vérité de bonne foi, et qui, fortement pénétré de l'importance de son sujet, ne s'est point fait illusion sur les difficultés de son art; il en reconnaît même franchement l'impuissance dans plus d'un cas, persuadé sans

doute qu'il n'est pas donné à l'homme d'atteindre les limites de la perfection ». (*Extrait du rapport fait à l'Académie de Dijon sur les Mémoires envoyés au concours pour le prix de* 1818.)

31. — *Traite de la Peinture, de Leonard de Vinci*, précédé de la vie de l'auteur et du catalogue de ses ouvrages, avec des notes et observations. Par M. Galli de Saint-Germain, ci-devant pensionnaire du roi de Pologne, ex-professeur du ci-devant collége de Clermont. Nouvelle édition, ornée de figures, d'après les originaux du Poussin et d'autres grands maîtres. Genève, 1820. In-8° de 356 pages. Sestié fils et comp^e, à Genève; à Paris, Bossange père et fils, rue de Tournon, n° 6 *bis*; et, à Londres, chez Martin Bossange et compagnie. Prix, 8 fr.

« Ce livre élémentaire et classique ne saurait être mis trop tôt entre les mains de la jeunesse : c'est à elle que je l'adresse; elle y trouvera des préceptes de peinture et de morale; elle apprendra à se former l'esprit, à mûrir son jugement, et elle aura un guide sûr pour diriger avec fruit les études du bel art de la peinture. Je l'adresse également aux pères de famille, pour régler leur conduite et celle de leurs enfans, lorsqu'ils les destinent aux arts. Je l'adresse enfin aux instituteurs, pour former de bonne heure le goût de la jeunesse, et préparer des amateurs éclairés qui puissent nous rappeler un jour ces beaux tems de l'antiquité, où l'on voyait les grands et les magistrats, dans leur repos, cultiver, honorer les arts, et sanctifier, pour ainsi dire, leur luxe, en acquérant, à grands frais, les tableaux de la main des peintres célèbres. »

Tel est le noble vœu exprimé par l'estimable éditeur du *Traité de la Peinture*; vœu que réaliseront sans doute le savoir, la méthode et le goût qui assurent à cette nouvelle édition une supériorité incontestable sur les précédentes.

ITALIE.

32. — *Compendio d'un trattato elementare di chimica generale*, etc. — Abrégé d'un traité élémentaire de chimie générale et appliquée surtout à la pharmacie, par le professeur G. Gazzeri. Florence, 1819.

En général, les abrégés des sciences ne présentent que des notions vagues, confuses, imparfaites, et sont plutôt des recueils de notices, que des méthodes. On assure que celui-ci n'a aucun

de ces défauts, et qu'il a été d'autant mieux accueilli par les amateurs de la chimie, qu'ils ne trouvent pas un livre de ce genre dans un pays riche d'ailleurs en institutions élémentaires.

33. — *De la cometa apparsa in Luglio del* 1819, etc. — Observations et résultats sur la comète apparue en juillet 1819, par Niccolò Cacciatore, directeur de l'Observatoire royal de Palerme. 1819.

L'auteur, après avoir donné une idée générale de la nature et du mouvement des comètes, suivant les théories de MM. Laplace et Piazzi, expose, avec toute la précision désirable, le journal de ses observations particulières, depuis le 3 juillet jusqu'au 16 août, jour auquel la comète se déroba aux recherches de l'astronomie.

34. — *Prodromo della grande anatomia*, etc. — Prodrome de la grande anatomie, de Paolo Mascagni, publiée par Francesco Antommarchi, etc. Florence, 1819. in-fol. avec 20 planches.

Le célèbre anatomiste Mascagni avait laissé trois ouvrages inédits, savoir : *l'Anatomie à l'usage des élèves de la sculpture et de la peinture*, *le Prodrome de la grande anatomie*, et *la Grande Anatomie*. Le premier de ces traités a été publié depuis quelques années. Le second, que nous annonçons, fait attendre avec impatience le troisième. Toutes les planches relatives à ces ouvrages avaient été déjà préparées avant la mort de l'illustre auteur ; mais il n'avait pas mis la dernière main à ses manuscrits. Antommarchi, qui avait travaillé long-tems sous ce célèbre anatomiste italien, a été chargé de leur donner plus de méthode et de correction. Quelle qu'ait été l'exécution de l'édition, le mérite essentiel de la doctrine et des connaissances que contient l'ouvrage, fait pardonner les imperfections de forme qu'on pourrait imputer à l'éditeur. Ce que l'ouvrage comprend de plus intéressant, ce sont les vingt tables anatomiques, avec des explications très précises.

35. — *Saggio sull' uomo*, etc. — Essais sur l'homme. Lettres d'Alexandre Pope, traduites par Michele Leoni. Parme, 1819. in-8° de pag. XVI et 140.

Ce poëme didactique, dans un genre où l'Italie est trop pauvre, avait été traduit plusieurs fois. Deux de ces traductions sont en prose ; trois, en vers, qui appartiennent à Castiglioni, à

Cerretesi et à Adami. Celle de Castiglioni est très littérale, mais elle manque d'élégance et d'harmonie. La traduction de Cerretesi n'est guère plus élégante, quoiqu'elle soit plus libre. Celle d'Adami doit être regardée comme une paraphrase, quelquefois redondante et ennuyeuse. M. Leoni, déjà très connu par tant de travaux du même genre, évitant la sécheresse de l'un et l'abondance de l'autre, semble avoir tenu ce juste milieu qui donne la supériorité à sa dernière traduction. Il a voulu l'enrichir de quelques notes dont le mérite ne semble pas égaler celui du texte.

36. — *Discorso, in cui si ricerca*, etc. — Discours où l'on examine quelle part le peuple peut avoir à la formation d'une langue, et considérations sur quelques corrections proposées par le chevalier Monti au Vocabulaire de l'Académie de la Crusca. Florence, 1819. In-8°, vol. de 138 pag.

Après Melchior Cesarotti, on doit à M. Monti d'avoir tourné les amateurs de la langue italienne vers cet esprit philosophique qui seul peut déterminer la juste valeur de ses locutions et de ses mots. Une foule de pédans, qui regardent la plupart des articles du vocabulaire de la Crusca comme autant d'articles de foi, ont attaqué le projet de Monti. M. Niccolini cherche à employer contre lui des moyens plus dignes de son adversaire et des juges capables de prononcer sur cette querelle grammaticale qui, dans ce moment, partage les Italiens. Il s'appuie sur les principes de Locke, de Condillac, de M. de Tracy et de semblables idéologues. Il regarde la langue comme éminemment démocratique; il explique comment tout le peuple la forme, l'altère, l'emploie. Il soutient que chaque province de l'Italie, après la corruption de la langue latine, s'en forma une à sa manière; qu'il n'existe pas une même langue commune à toute l'Italie; qu'on ne sait une langue vivante que lorsqu'on est convaincu, qu'en l'entendant, on comprend véritablement les idées de celui qui parle; enfin, qu'on ne peut rendre une langue écrite invariable et uniforme; etc. M. Niccolini, dans ses *Considérations*, reproche à M. Monti et au comte Perticari d'avoir eu recours à l'autorité du Dante pour démontrer les principes de Locke, que le Dante, au dire de M. Niccolini, devait ignorer. Il prouve de plus que ces deux écrivains italiens ont fait dire au Dante ce qu'il n'a jamais dit, surtout dans son

livre de l'*Éloquence vulgaire ;* enfin, il cherche à corriger plusieurs des corrections du vocabulaire de la Crusca, proposées par M. Monti. En général, l'ouvrage de M. Niccolini est d'un homme de beaucoup de connaissances et d'esprit.

37. — *Tre giorni di dimora nell' isola ottima*, etc. — Trois jours passés dans l'île la plus heureuse. Relation exacte faite par le chevalier *Ireno* Canaceti. Rome, 1819. In-8°.

38. — *Il sogno di Filandro.* — Le rêve de Philandre. Rome, in-8°.

Ce sont deux romans analogues. Dans le premier, on décrit une île, où les ames des femmes les plus aimables se rendent, après leur mort. L'auteur a eu le bonheur de les visiter, moyennant je ne sais quelle potion médicale, et il s'amuse en nous exposant le sujet de leurs entretiens. Dans l'autre roman, c'est un mort qui apparaît à l'auteur, pour lui faire savoir (chose étrange!) qu'il a été tué par un médecin. Les sujets de ces deux romans semblent être de peu d'importance.

39. — *Elogio di Leon-Batista Alberti*, etc. — Éloge de Léon-Baptiste Alberti; par *Gio: Batista* Niccolini, secrétaire de l'Académie impériale et royale des Beaux-Arts de Florence, etc. Florence, 1819.

L'auteur, le jour de la distribution solennelle des prix, en 1816, avait prononcé l'éloge d'Andrea Orgagna, peintre, sculpteur et architecte florentin du xive siècle, à qui on doit le portique appelé *Loggia de' Lanzi.* En 1819, dans la même solennité, M. Niccolini avait donné l'éloge de Léon-Bapt. Alberti de Florence, architecte, peintre, statuaire et mathématicien, qui fleurit dans le xve siècle. On a de lui plusieurs traités, sur l'architecture, sur la peinture et même sur la morale, et plusieurs monumens de son art, à Rome, à Florence, à Mantoue, et surtout à Rimini. M. Niccolini relève toutes les circonstances les plus importantes et les plus caractéristiques de la vie d'Alberti; il parle de son pays et de son siècle avec beaucoup d'esprit et de liberté. Il remarque, par exemple, que cet artiste littérateur avait tourné en ridicule, dans une pièce intitulée *Filodoxeos*, la manie d'idolâtrer les anciens écrivains et de mépriser les modernes. Il a tracé le caractère de Côme de Médicis et de Laurent, son neveu, avec une franchise qui honore l'écrivain et le gouvernement sous lequel

il écrit. Il préconise enfin ces tems et ces citoyens qui ont fait la véritable gloire de son pays.

40. — *Le odi di Pindaro.* — Les odes de Pindare, traduites et éclaircies par Antonio Mezzanotte, professeur à l'Université de Perouse. Pise, 1819. Tom. Ier, in-8°, de 359 et XXIV pages, avec le portrait de Pindare.

L'auteur, dans sa préface, indique les meilleures éditions et les plus savans commentaires de Pindare, qu'il a consultés. Les commentateurs sont : Tommaso Magistro, Demetrio Triclinio, l'Olivino, Gio: Louicero, Francesco Porta, Benedetto Aretino, Michelo Reando, etc. Il rend compte des traducteurs de ce poëte grec les plus distingués, tels que Antonmaria Salvini, Saverio Mattei, le P. Evangelj, Girolamo Tagliazucchi, l'abbé Visconti, l'abbé Ceruti, le P. Stellini, Cesare Lucchesini, Giovani Rosini, etc. Mais ceux-ci n'ont pas traduit toutes les odes de Pindare, comme l'ont fait G.-B. Gautier, Alessandro Adimari et Antonio Jerocades. La traduction de Gautier a de la facilité et du naturel. L'Adinari a manqué son but. La version de Jerocades ne se soutient pas, et souvent est plutôt une paraphrase. M. Mezzanotte présente au public une traduction littérale en prose, faite sur la cinquième édition de Henri Etienne. L'objet de ce travail est de faire connaître Pindare à ceux qui ne savent point le grec, et de faire comparer la traduction littérale avec la poétique. L'auteur y a ajouté des annotations philologiques, historiques et philosophiques. La traduction poétique n'a pas conservé les formes grecques de strophe, d'antistrophe et d'épode ; l'auteur a suivi celles qu'on a données à la *Canzone* italienne. Il s'est, enfin, étudié à rendre, le plus possible, le texte original; ce que d'ailleurs ont promis, jusqu'à présent, tous les traducteurs et même les paraphraseurs les plus indépendans. Quelles que soient les difficultés que l'auteur a dû vaincre, on ne peut lui refuser le mérite d'être supérieur, sous plusieurs rapports, aux traducteurs qui l'ont devancé. L'ouvrage contient aussi une vie de Pindare.

41. — *Memoria sulla litografia*, etc. — Mémoire sur la lithographie, par C. Ridolfi et J. Tartini. Florence, 1819.

M. Ridolfi prend part à tout ce qui peut améliorer les arts et l'instruction publique dans son pays. En 1817, il publia un essai sur le *termolampe à bois*. Il voudrait nationaliser chez lui les

inventions les plus utiles de l'étranger. Ainsi, il cherche à instruire ses concitoyens sur tout ce qui regarde la lithographie. Il expose pour cela la méthode la plus simple de préparer et d'employer la presse, l'encre, la pierre, etc.

ESPAGNE.

42. — *Observaciones historico-criticas sobre el monaquismo*, etc. — Observations historiques et critiques sur l'état monastique, sur les moines, et sur la nécessité de leur réformation; avec des remarques, etc.; par P. V. P. Z. Madrid, 1820; un vol. in-8°. Chez Castillo.

L'auteur, se bornant à proposer la réformation de l'état monastique, nous nous dispenserons d'analyser son ouvrage. Les lumières du siècle où nous vivons ne permettent pas de penser que les nations soient disposées à encourager des Sociétés qui ne contribuent pour rien à la richesse nationale, mais qui, au contraire, la diminuent, en appauvrissant la population. Si J.-C. les eût instituées, et qu'elles se fussent éloignées de l'esprit du divin fondateur, alors les chrétiens devraient, en les y rappelant par des réformes, respecter leur existence. Mais ce furent les hommes du IIIe siècle qui les instituèrent, pour se dérober aux persécutions de l'empereur Decius. Les idées de ce siècle-là ne sont plus celles d'aujourd'hui. Néanmoins, on peut dire que l'auteur a fait des remarques très judicieuses, et que, s'il s'est borné à solliciter une réforme, et non pas la suppression des sociétés monastiques, c'est vraisemblablement parce qu'il écrivait à une époque (1819) où sa sûreté personnelle lui faisait une loi de la réserve. S'il publiait maintenant sa véritable manière de penser, je crois qu'il proposerait plutôt la suppression, que la réforme de ces superfétations sociales.

43. — *Arte elemental filosofico de las lenguas latina y espanola.* — Art élémentaire philosophique des langues latine et espagnole, par le P. *Joachim* Berdoy de Alustante, moine franciscain, professeur de grammaire à Brihuega. Madrid, 1819. 1 vol. in-12. Chez Brun.

L'auteur assure que, d'après sa méthode, un seul professeur suffit pour enseigner, dans l'espace de deux ans, à 120 élèves, les langues espagnole et latine. On ne saurait s'étonner de cette pro-

messe, depuis que l'expérience nous a fait voir que trois ans suffisent, en Espagne, pour parvenir à bien posséder la langue latine. La méthode française est beaucoup plus lente. Il est vrai qu'en France les élèves apprennent beaucoup de choses à la fois, tandis qu'en Espagne, en étudiant la grammaire, ils font abstraction de tout autre objet. Mais, si l'on compare cent élèves d'une pension établie à Paris, avec un même nombre d'étudians espagnols du même âge, il est à présumer qu'on ne trouvera que dix Français, contre cinquante Espagnols, qui méritent d'être regardés comme de bons grammairiens. D'ailleurs, en Espagne, on étudie la grammaire dès l'âge de neuf, dix et onze ans: alors l'entendement commence à se développer, et les jeunes gens comprennent mieux tout ce qu'on leur enseigne. Je préfère, sur ce point, la méthode espagnole à la méthode française.

44. — *Fabulas en verso castellano.* — Fables en vers castillans; par don *Ramon* Pisson, ancien membre du conseil royal de la guerre. Madrid, 1819. 1 vol. in-12. Villarreal.

On a écrit tant de fables, qu'il serait difficile de trouver des objets nouveaux qui n'aient pas été le sujet de quelqu'une d'elles. Don Thomas Iriarte est le premier des poëtes européens qui ait appliqué à un but littéraire l'apologue, jusque-là employé seulement à un but moral. C'était revêtir des formes de la nouveauté ce qui n'était plus nouveau. Les fables de Pisson n'ont pas un mérite de cette nature. Néanmoins, il faut avouer qu'elles ont celui de la propriété du langage et d'une versification très facile.

J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

45. — *De zietken van het gehoor, enz.* — Les maladies de l'ouie, ou remèdes infaillibles pour diminuer et guérir successivement le tintouin et le bourdonnement des oreilles, la faiblesse de l'ouie et la surdité; avec l'indication des moyens de conserver ses oreilles et son ouie en bon état, d'en corriger les défauts, de prévenir et de guérir le dangereux spasme ou la crampe des oreilles, etc.; par le docteur Alberechts; traduit de l'allemand par G.-J. Pool. Rotterdam, J. Hendriksen.

46. — G. Bakker, *professoris medici in Academiâ Groninganâ, Descriptio brevis pelvis fœmineæ et schematum capitis infantilis,*

usque illustrata partus humani mechanica. — Description du bassin de la femme et de la forme de la tête de l'enfant, avec l'explication du mécanisme de l'enfantement humain. Groningue, chez van Boekeren, 1816, in-4° de 32 pages.

47. — *Welke belastigingen zouden toch Wel de beste zyn?* — Entre les différentes impositions, quelles seraient les meilleures? Par l'auteur des *Considérations sur les suites de la revolution.* Amsterdam, Den Hengst et fils, 1820, in-8°.

L'auteur traite son sujet spécialement sous le rapport du royaume soi-disant uni des Pays-Bas.

48. — *Nieuwe Verhandelingen*, etc. — Nouveaux Mémoires de la Société établie (à La Haye) pour la défense de la religion chrétienne contre ses modernes agresseurs. La Haye, Héritiers Thierry et C. Meusing et fils, 1818, in-8°.

Cette volumineuse collection, justement estimée de tous les amis de la religion, reçoit, de la suite que nous annonçons, un nouveau prix. Elle se compose des Mémoires couronnés de MM. *de Keizer*, *van Heyningen* et *van Tricht* : ils roulent sur la doctrine et la morale de St. Paul, dans ses épîtres aux Romains et aux Galates. On y remarque encore un discours d'ouverture de la séance annuelle, par M. le pasteur *Noordink*.

49. — *Der christenen goede vrydag*, etc. — Le vendredi-saint des chrétiens, ou coup-d'œil rapide sur l'histoire de la passion et de la mort de Jésus-Christ, par M. Jorissen, pasteur à La Haye. La Haye, veuve Allart et comp., 1820, in-8°.

Il n'y a que peu d'années que le synode de l'église réformée des Pays-Bas a adopté la célébration du vendredi-saint, comme fête de la mort de J.-C. L'octogénaire pasteur *Jorissen* transmet à ses enfans, comme une portion intégrante de leur héritage, son édifiant discours.

50. — *Versuch einer Begründung des Rechts durch eine Vernunftidee*, etc. — Projet de fonder le droit sur une idée rationelle; par L.-A. Warnkoenig, professeur en droit à l'Académie de Liége. Bonn, Marcus, 1819, in-8°.

Ce n'est vraisemblablement pas en allemand que M. W. professera le droit à Liége. Que ne *kantianisait*-il donc du moins en latin! ou serait-on d'autant meilleur *kantien*, qu'on ambitionne moins d'être entendu? En matière d'enseignement, la lucidité

ne vaut-elle pas encore mieux que la profondeur, et faudra-t il inscrire sur la porte de nos auditoires academiques :

Odi profanum vulgus, et arceo ?

51. — *Eerste gronden der hebreeuwsche taal, enz.* — Elémens de la langue hébraïque, à l'usage des candidats de la Société littéraire hébraique, nommée *Togneleth*. Amsterdam, D. Proops Jacobsz.

52. — *Gedenkwaardigheden van Socrates.* — Les choses mémorables de Socrate, traduites du grec par J. Ten Brink, professeur à Groningue. Groningue. Oomkens, 1819, in-8°.

Ce n'est pas le premier monument de la littérature grecque que M. T. B. communique à ses compatriotes dans leur langue; si cette nouvelle traduction est accueillie, comme elle mérite de l'être, il leur fait prochainement espérer celle de l'*economique* du *Banquet* et du *Criton* de Xénophon, ainsi que celle de quelques ouvrages de Platon; nommément de son *Apologie de Socrate*, du *Criton*, du *Phédon*, du *Phèdre*, du *Banquet*. Il serait à désirer, dans l'intérêt de tous les lecteurs, que l'auteur réservât ses notes d'érudition et de critique pour quelque publication latine.

53. — *Friderici* Furii, *Cœriolani Valentini, Bononia, sive de libris sacris in vernaculam linguam convertendis, libri duo*, etc. *Ex editione Basileensi anni* 1556 *repetiti.* — De la traduction des livres sacrés en langue vulgaire. Leyde, chez Luchtmans, 1819. In-8° de 225.

D'après *Bayle*, on a fait connaître Frédéric *Furio* dans la *Biographie universelle*. Il est curieux de voir un Espagnol du XVIe siècle, et ses protecteurs Charles-Quint et Philippe II, plus raisonnables que bien des Français du XIXe siècle. N'est-ce pas le cas de s'écrier : *O tempora! ô mores!*

54. — *Specimen academicum inaugurale exhibens Isocratis Areopagiticum, instructum lectionis varietate et annotatione. Pro gradu doctoratus publico examini submittit* J.-Th. Bergman, *Vlissengâ zelandus, sancti ministerii in ecclesia wallonicâ candidatus.* — Discours académique sur Isocrate l'Aéropagiste. Leyde, 1819, in-8° de 228 pag.

En faisant preuve de bonnes études, l'auteur (nous aimons à le croire) prélude à une honorable carrière, où nous nous plaisons à l'accompagner de nos vœux. Marron.

LIVRES FRANÇAIS.

55. (*) — *Élémens d'algèbre*, par M. Bourdon, docteur ès sciences, professeur de mathématiques au Collége royal de Henri IV; seconde édition, 1 vol. in-8° de 633 pag. Paris, 1820. Veuve Courcier, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs.

Le nom seul de l'auteur suffit pour recommander cet ouvrage aux personnes qui veulent s'adonner à l'étude des mathématiques, et spécialement aux jeunes gens qui se destinent à l'école polytechnique. Ces derniers pourront ainsi s'associer aux élèves nombreux et distingués que ce professeur excellent y fait admettre chaque année. La première édition servit généralement de texte, dès son apparition, aux professeurs des diverses écoles de la capitale. Celle que nous annonçons, plus correcte sous le rapport typographique, et plus complète que la première, ne peut que se répandre encore davantage. On y trouve toutes les théories exigées par le programme d'admission à l'École polytechnique, et en outre deux chapitres, renfermant le complément d'algèbre par lequel commencent les travaux analytiques des élèves, dans l'intérieur de l'école.

56. (*) — *Collection de machines, d'instrumens, ustensiles, constructions, appareils*, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle; d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe; par le comte de Lasteyrie. 3e livraison de dix planches, avec un texte explicatif, contenant: *Irrigations*, pl. 1, 2, 3; *Pics*, pl. 1, 2; *Animaux*, pl. 1, 2; *Récoltes*, pl. 1, 2, 3. Paris, 1820. A l'établissement lithographique du comte de Lasteyrie, rue du Bac, n° 58. Prix, 3 fr. par livraison. (Voy. ci-dessus, T. V, pag. 366.)

57. — *Description des divers appareils propres à économiser le tems et le combustible*, qui se vendent chez M. Harel, membre de la Société d'encouragement, etc., rue de l'Arbre-Sec, n° 50, près la rue Saint-Honoré. Paris, 1820. In-12 de 2 feuilles d'impression. Bobée, rue de la Tabletterie, n° 9.

58. — *Essai sur les entraves que le commerce éprouve en Europe*; par L.-F. de Tollenare (de Nantes). Voyez, ci-dessus, Tome VI, page 374.

Les systèmes politiques travaillent sans cesse à isoler les rapports

sociaux : le système commercial tend à les généraliser. Les uns n'ont qu'une chose en vue, l'impôt; l'autre n'a en vue que la fixation générale des valeurs. Dans cette lutte, dont il est difficile de prévoir l'issue, l'auteur de l'Essai que nous annonçons, se déclare en faveur du système politique contre les philanthropes, les physiocrates et les négocians. Il justifie, par la nécessité de protéger la nationalité, comme par le besoin d'impôts, les taxes dont les gouvernemens frappent l'industrie nationale, et celles qu'ils opposent à l'industrie étrangère.

Les premières sont *des droits fiscaux ;* et, pour qu'elles ne forment pas un impôt cumulatif, M. de Tollenare propose une formule à l'aide de laquelle les dépenses et les revenus d'un État étant connus, il croit possible de déterminer la part contributive que doivent supporter les rentes des terres et les bénéfices de l'industrie, soit directement, soit indirectement. Il donne le nom de *droits protecteurs* aux taxes d'importation; et, selon lui, ces droits protecteurs sont ou *passifs* ou *actifs ;* mais, pour qu'ils ne deviennent pas fiscaux, il veut que leur produit soit admis en déduction des autres contributions. Il veut, en outre, qu'on ne les emploie qu'à rétablir, entre le prix des marchandises étrangères et celui des productions nationales, l'équilibre qui peut être rompu par l'inégalité d'adresse, ou par la différence des législations financières ; afin que l'industrie, sans cesse excitée par les rivalités et l'émulation, ne s'endorme nulle part à l'ombre du monopole, et qu'elle ne soit exclue d'aucun marché : car, il n'admet les prohibitions absolues, que dans un petit nombre de circonstances où elles peuvent être nécessaires à l'intérêt de la politique.

En limitant la consommation des produits étrangers, chaque nation entrave les opérations du commerce; et elle en affaiblirait les moyens, si elle n'ouvrait aux spéculations des ports francs, et des entrepôts qui favorisent les importations et multiplient les objets d'échange. Souvent aussi, pour favoriser les exportations, on accorde des primes au commerce, et on rembourse à la sortie les droits payés à l'entrée ou perçus à la production. Ces tempéramens aux entraves commerciales ont des avantages et des inconvéniens, dont la discussion termine la première partie de l'ouvrage.

Dans la seconde partie, l'auteur traite de la sortie du numéraire, du commerce des colonies, des priviléges, des banques : ujets importans, qui le conduisent naturellement à l'examen de lusieurs questions relatives aux compagnies privilégiées, aux licences, aux corporations, aux emprunts, à la fixation de l'intérêt le l'argent. Enfin, il expose les autres entraves qui résultent, soit le la guerre, qu'il considère dans ses rapports avec le citoyen et vec le négociant, soit des traités de commerce, pour lesquels le négociant doit s'en rapporter à l'homme d'État.

L'abbé Beaudeau faisait consister la liberté du commerce dans *l'inexistence de tout obstacle*; c'est aussi l'idée qu'en donne Smith. Mais, les obstacles existent de toutes parts, et se fortifient chaque jour. M. de Tollenare a voulu démontrer que, dans l'état actuel des choses, ils sont utiles, et que les plaintes qu'ils excitent ne sont pas fondées. Peut-être n'a-t-il pas recueilli les argumens les plus forts, ni donné les raisons les plus propres à convaincre les philosophes économistes. Du moins, et c'était son principal but, a-t-il fait voir que la condition de négociant est encore la plus favorisée. « Les entraves qu'éprouve le commerce, dit-il en finissant, comparées aux chaînes que reçoivent les autres emplois de la société, sont les moindres de toutes; elles ne se manifestent presque par aucun impôt spécial; elles ne comportent ni exclusion des personnes, ni réglemens dans les méthodes du travail, ni hiérarchie de pouvoir, ni discipline incommode. Le commerce est essentiellement libre aux yeux de la politique : il n'est captivé qu'accidentellement par les mesures qui en maintiennent la nationalité, et le protégent en cela même. »

L'ouvrage est écrit avec beaucoup de sagesse, et presque toujours avec élégance. On voit si rarement l'esprit philosophique et le goût des méditations associés à l'esprit des affaires et aux travaux du comptoir; il est si difficile de s'élever au-dessus des préjugés qui dominent dans la profession qu'on exerce, et sur le sol qu'on habite, qu'on doit des éloges à l'auteur qui se montre citoyen plutôt que négociant, ne voulant pas qu'on sacrifie à quelque avantage pécuniaire les intérêts sacrés de l'humanité.

H... DE C.....

59. (*) — *Voyage en Chine, ou Journal de la dernière ambassade anglaise à la cour de Pékin*, contenant le détail des négo-

cations qui ont eu lieu dans cette circonstance, la relation de la traversée à la Chine et du retour en Europe, et enfin celle du voyage, par terre, de l'ambassade, depuis l'embouchure du Pei-ho jusqu'à Canton; mêlé d'observations sur l'aspect du pays, sur la politique, sur le caractère moral et sur les mœurs de la nation chinoise; orné de cartes et gravures; par M. H. Ellis, secrétaire et troisième commissaire de l'ambassade; traduit de l'anglais par J. Mac-Carthy, chef de bataillon d'infanterie. Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Mongie, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, 15 fr., et 18 fr. par la poste.

60. (*) — *Voyage à Tripoli, ou relation d'un séjour de dix années en Afrique*, contenant des renseignemens et des anecdotes authentiques sur le pacha régnant, sur sa famille, et sur différens personnages de distinction de la cour de Tripoli, ainsi que des observations sur les mœurs privées des Maures, des Arabes et des Turcs; traduit de l'anglais par J. Mac-Carthy. 2 vol. in-8° avec fig., cartes. Prix, 15 fr., et 18 fr. franc de port; à la librairie universelle de P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18.

Cet ouvrage, inférieur pour le style à celui de Lady Montague, ne lui cède pas pour le piquant des détails et pour les faits curieux et intéressans qu'il renferme.

61. — *Essai de métaphysique*. Paris, 1819. 1 vol. in-8°.

Cet opuscule s'annonce pour être une traduction ou du moins une imitation de l'allemand. Nous concevons mal les motifs de cette fiction, qui n'a pas le mérite de la vraisemblance. En effet, on chercherait vainement dans aucun écrit métaphysique d'outre-Rhin les assertions suivantes : « *Une idée n'est qu'une sensation rappelée et conséquemment affaiblie. — Or il y a cinq espèces de sensations puisque nous avons cinq organes destinés à les recevoir; il y a donc cinq sortes d'idées. — Il n'y a point d'idée métaphysique essentiellement distincte des idées physiques.* » Voulez-vous connaître l'influence de ce système métaphysique sur les théories littéraires, ouvrez ce petit écrit, aux pages 39 et 40 :

« Quand le discours agit simplement sur les fibres, c'est-à-dire, sans que l'impulsion soit assez sentie pour durer encore après le premier ébranlement, on dit alors que c'est *le style simple*. Quand les fibres du cerveau résonnent après l'ébranlement qu'elles ont reçu, c'est le *style tempéré*; mais, quand, après

avoir été ébranlées, elles résonnent, elles frémissent aussi longtems qu'il est possible, c'est ce qu'on appelle le *style sublime*. Comme il y a différens degrés dans le frémissement des fibres, il doit y avoir aussi différentes nuances dans le style au-delà des trois genres que nous avons assignés. » Il faut encore citer un passage qui fera juger la doctrine morale de l'auteur, quel qu'il soit : « Quand un de nos semblables, par ses connaissances, ses talens, sa fortune et même son extérieur, nous présente, pour l'avenir, quelques espérances de bonheur, nous nous attachons à lui, nous l'aimons, nous nous identifions, pour ainsi dire, avec lui-même. Notre amitié est toujours déterminée par le degré d'utilité que nous recevons ou que nous croyons recevoir. On voit par-là que la reconnaissance variant selon l'importance du service, on sera d'autant plus l'ami d'un homme, qu'il sera plus à portée de vous être lui-même utile long-tems. Mais le crédit et la fortune passent promptement d'un individu à l'autre : celui qui vous était utile, par une de ces deux choses, cesse de vous l'être à l'instant où il en est privé; dès-lors vous cessez de lui être attaché; ce n'est pas que vous n'y teniez encore; un peu d'habitude, une certaine reconnaissance vous portent encore vers lui. Mais bientôt vous l'abandonnez sans vous en apercevoir, et vous adressez votre hommage à un autre, ou plus riche ou plus puissant. »

Si le véritable auteur nous avait consultés, au lieu d'attribuer les propositions que nous avons citées à quelque disciple de Kant ou de Fichte, il aurait pu, puisqu'il voulait absolument une fiction, les supposer tirées de quelques manuscrits inédits trouvés sous les ruines de Sybaris et de Cyrène.

62. (*) — *L'Homme sans nom*. Paris, P. Didot, 1 vol. in-8°.

Ce nouvel ouvrage de M. *Ballanche* n'a été tiré qu'à cent exemplaires, papier vélin; aussi c'est moins pour l'annoncer au public que pour constater son existence, que nous le mentionnons ici. *L'Homme sans nom* est un des juges de Louis XVI, qui vit retiré dans les Alpes. On trouve aussi dans ce volume une élégie en prose sur l'assassinat du duc de Berry, qui est une pièce vraiment originale. Nous ne partageons pas toutes les opinions de M. Ballanche, sur les questions excessivement délicates qu'il a abordées, mais nous nous plaisons à rendre hommage à tout ce qu'il y a

d'ingénieux et de véritablement philanthropique dans sa philosophie, outre l'originalité du style et de la pensée.

63. — *Libres méditations d'un solitaire inconnu*, sur le détachement du monde, et sur d'autres objets de la morale religieuse; publiées par M. de Senancour. Paris, 1819. 1 vol. in-8° de 432 pag. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port.

« La lecture des *Méditations*, dit l'éditeur, convient aux hommes justes de toute croyance, puisque tous admettent une loi suprême, ou la souhaitent ardemment. L'idée principale développée par le *Solitaire* est celle-ci : Ne prendre pour guide aucune passion, n'étudier que l'ordre universel, désirer par-dessus tout de se réformer soi-même, espérer enfin une existence moins précaire et moins agitée. »

Les *Méditations* sont divisées en trente *soirées*, dont chacune est consacrée à des sujets d'un ordre plus ou moins relevé. En les parcourant, on voit que l'auteur songeait moins à bien dire, qu'à dire des choses dont on pût tirer quelque avantage. Cependant sa manière est toujours naturelle, et quelquefois même entraînante.

64. (*) — *Traités de législation civile et pénale*; ouvrage extrait des manuscrits de M. *Jérémie Bentham*, jurisconsulte anglais; par E. Dumont, membre du Conseil représentatif de Genève. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1820. 3 vol. in-8°. Bossange, père et fils, libraires, rue de Tournon, n° 6 *bis*; et à Londres, chez Martin Bossange et compagnie. Prix, 18 fr.

Vivement désirée par les jurisconsultes et les publicistes qui s'intéressent aux progrès de la civilisation et de la perfectibilité humaine, une seconde édition de ce bel ouvrage vient d'être offerte à la France. On sait que, de tous les jurisconsultes anglais, M. Bentham est, sans contredit, celui qui soutient le plus dignement, aujourd'hui, la gloire qu'a su recueillir, dans une des plus importantes sciences, la patrie des Blakstone et des Hume. On sait également que, par un excès de modestie, ou par le noble désir d'approcher davantage de la perfection, M. Bentham nous eût privés long-tems encore du fruit de ses méditations, sans la généreuse initiative prise par son honorable ami

M. Dumont, pour nous en faire jouir. C'est encore à ce dernier qu'on a dû successivement la publication de la *Théorie des récompenses*, du *Manuel d'économie politique*, de la *Tactique des Assemblées délibérantes et des sophismes politiques*, et d'autres ouvrages moins considérables, mais tous essentiellement utiles. Ainsi, la reconnaissance publique se partagera naturellement entre M. Bentham et son ami. Espérons que les trésors du génie du premier ne s'épuiseront pas plus que le zèle philanthropique du second, et que le monde savant obtiendra de chacun d'eux de nouvelles richesses philosophiques. En attendant qu'une analyse soignée de cet ouvrage éminemment moral et politique ait été rédigée et consignée dans notre Recueil, nous éprouvons un véritable plaisir à l'annoncer à nos lecteurs.

65. — *Contre les privileges de surséance légale au paiement des dettes privées.* — Discours de M. le comte Lanjuinais, prononcé à la Chambre des pairs, le 20 juin 1820, à l'occasion de la sixième surséance demandée pour les débiteurs colons de Saint-Domingue, et imprimé par ordre de la Chambre. Nouvelle édition corrigée. Paris, Baudouin frères, 1820. in-8°.

Nous ne sommes point dans l'usage de parler des discours prononcés aux deux Chambres; celui-ci n'a dû faire exception que parce qu'il a été réimprimé comme ouvrage particulier, et qu'en effet on doit le considérer comme un savant Mémoire sur une question fondamentale du droit civil. Le titre en indique suffisamment l'objet; l'auteur l'a traité avec cette supériorité de savoir et de dialectique qu'on devait attendre de lui sur des matières qui ont été l'objet spécial des études de sa vie.

66. — *De l'affaire de la Loi des élections*, par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines, faisant suite au *petit Catéchisme* du même auteur. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 307 pages. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. Prix, 6 fr.

Ce n'est pas seulement de la loi des élections que traite cet ouvrage, aussi intéressant dans la forme que dans le fond, comme le sont généralement toutes les productions du publiciste auquel nous sommes encore redevables de celle-ci. D'autres questions, d'une aussi haute importance, y sont discutées avec une profondeur et une énergie de pensée auxquelles ne le cède point la couleur franche et vigoureuse du style; ce sont : *Les inconvéniens de*

l'initiative royale dans la législation; — La dignité de la législation et sa sainteté aux yeux des hommes; — La considération et la supériorité morales, inhérentes au ministère; — La situation de la dynastie en France.

L'*avant-propos* de l'ouvrage représente l'aristocratie de France et de l'Europe telle qu'elle fut, telle qu'elle est, telle qu'elle voudrait être. C'est après cette revue, indispensable pour mettre le lecteur à même de saisir la filiation de ses idées, que l'auteur aborde successivement chacune des questions énoncées, et qu'il en amène naturellement la solution.

67. (*) — *Annuaire historique universel, pour* 1819, avec un appendice contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'états, et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; — Une chronique offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, etc.; — Des extraits de voyages ou de Mémoires intéressans, et des notices sur les productions les plus remarquables de l'année, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; par C.-L. Lesur, auteur de *la France et les Français en* 1817, etc. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 768 pages. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Prix, 10 fr., et 12 fr. 50 c. franc de port pour les départemens et l'étranger, jusqu'au 15 août, passé lequel terme il sera porté à 12 fr., pris à Paris, pour ceux qui ne se seront pas fait inscrire.

Nous avons déjà fait connaître (T. IV, pag. 280) le mérite particulier de l'*Annuaire historique universel*. L'auteur semble avoir redoublé de zèle pour justifier les suffrages des hommes instruits. Le tableau qu'il vient de nous présenter de l'année 1819, si féconde en grands événemens, est à la fois exact, fidèle et impartial. On y remarque plusieurs pièces diplomatiques peu connues, des fragmens de Mémoires et de voyages publiés dans le cours de l'année, plusieurs anecdotes piquantes et instructives, enfin une excellente esquisse de la France en 1819, envisagée sous les divers rapports politique, législatif, administratif, littéraire et industriel. Cette importante collection doit trouver place sur le bureau de l'homme d'État, et dans la bibliothèque de l'homme du monde.

68. (*) — *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe, depuis l'année* 1783 *jusqu'à l'année* 1814, contenant le récit des

troubles de Hollande et de Brabant; des guerres entre la Russie et l'Autriche, la Porte-Ottomane et la Suède; du partage de la Pologne; de la révolution française et des événemens qui en ont été la suite; des révolutions d'Espagne, de Portugal et de Suède; de l'abdication de Napoléon et du rétablissement des Bourbons sur le trône de France, etc., etc., etc.; par Jean Bigland; traduit de l'anglais et continué jusqu'à l'année 1819, par J. Mac-Carthy. Paris, 1820. 3 forts vol. in-8°. P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, 21 fr., et 25 fr. franc de port.

69. (*) — *Marc-Aurèle*, ou *Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin*, ouvrage où l'on présente dans leur entier, et selon un ordre nouveau, les maximes de ce prince, qui ont pour titre : *Pensées de Marc-Antonin, de lui-même à lui-même*, en les rapportant aux actes de sa vie publique et privée. Paris, 1820. 4 vol. in-8°, avec un portrait de Marc-Aurèle, d'après le buste du Musée. Allais, rue de Savoie, n° 4, et Pillet aîné. Prix, 25 fr. jusqu'au 1er octobre.

70. — *Mémoires et Anecdotes sur la dynastie régnante des Djogouns, souverains du Japon*; avec la description des fêtes et cérémonies observées aux différentes époques de l'année à la cour de ces princes, et un Appendice contenant des détails sur la poésie des Japonais, leur manière de diviser l'année, etc.; ouvrage orné de planches gravées et coloriées, tiré des originaux japonais par M. Titsingh, publié avec des notes et éclaircissemens par M. Abel Remusat. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 21 feuilles, plus 7 planches. Nepveu, passage du Panorama, n° 26. Prix, en noir, 8 fr.; coloriées, 12 fr.

71. (*) — *Histoire littéraire de la France*, ouvrage commencé par des religieux bénédictins, et continué par des membres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1820, in-4°; tom. XV, de 660 pag. Chez Firmin Didot père et fils, et Treuttel et Würtz.

Ce volume contient les notices d'environ cent soixante auteurs, y compris les anonymes. Ces auteurs appartiennent tous au XIIe siècle, et presque tous à la fin de ce même siècle. Les notices ont été fournies par feu M. Ginguené, pour les poëtes et pour les romanciers; par M. Brial, pour les auteurs ecclésiastiques, et par MM. Daunou et Pastoret, pour des auteurs et écrits de di-

vers genres. Les articles qui nous ont paru les plus intéressans comme les plus instructifs, sont ceux qui concernent le jurisconsulte Placentin, professeur de Droit à Montpellier; les poëtes Alexandre de Paris, et Chrétien de Troyes; Maurice de Sully, évêque de Paris; Pierre, chantre de l'église de Paris; Pierre de Blois, archidiacre de Bath, ensuite de Londres; Pierre de Blois, chancelier de l'église de Chartres; Etienne de Tournai, abbé de Sainte-Geneviève et évêque de Paris.

72. (*) — *Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure*, inédites ou nouvellement expliquées, avec figures; par M. le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES, inspecteur-conservateur des monumens d'antiquité de ce département; de l'Académie royale des belles-lettres de la Rochelle, etc., etc. Paris, 1820. in-4° de vingt-huit feuilles et demie. Treuttel et Würtz.

73. — *Dictionnaire de l'ancien régime et des abus féodaux*, ou *les hommes et les choses des neuf derniers siècles de la monarchie française*; ouvrage où l'on trouvera des notions alphabétiques et raisonnées des *institutions*, des *usages*, des *traditions*, des *abus*, des *excès* et des *crimes de l'oligarchie féodale*, avec une *Biographie* abrégée des principaux personnages qui en furent les *fondateurs*, les *fauteurs* et les *complices*; et les détails intéressans sur les principaux événemens de notre histoire, sur les sciences et les arts, sur les mœurs, sur l'origine des principales familles nobles, etc., etc., etc.; par M. Paul D*** DE P***. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de près de 500 pages. P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, 7 fr. 50 cent., et 9 fr. franc de port.

L'ancien régime, vaincu par la révolution française, est repoussé dans le domaine de l'histoire, auquel il appartient désormais exclusivement. Sur les débris de son empire s'est assise l'égalité des droits, fille de la liberté. Pourquoi vouloir exhumer aujourd'hui le hideux fantôme de la féodalité? A quoi bon cette phantasmagorie? — L'auteur du *Dictionnaire* avait prévu la question; il y fait cette réponse : « *Quand les eaux sont basses, travaillez aux digues;* c'est pour suivre ce conseil prudent, qu'on s'est occupé de publier cet ouvrage. » Les faits recueillis ne remontent pas plus haut que Hugues Capet, soit qu'on n'ait pas voulu donner des conjectures pour du positif, soit que le grand

intervalle du IXe au XVe siècle offrît assez de matériaux pour l'érection du monument projeté. Cette idée était sage; l'exécution y répond. Le principal mérite de l'auteur du *Dictionnaire* est d'avoir évité la monotonie du fond par le piquant, l'à-propos et la variété des détails : il a su en faire un ouvrage à la fois utile et amusant. On remarque, en tête de l'ouvrage, un discours préliminaire par *M. Regnault Warrin*, qui a de plus enrichi ce Dictionnaire de quelques articles.

74. — *Grammaire italienne élémentaire et raisonnée*, suivie d'un *Traité de la poésie italienne*, etc.; par G. Biagioli. Quatrième édition. Paris, 1819; chez l'auteur, rue Rameau, n° 8. Prix, 7 fr.

Le mérite de cette Grammaire est déjà connu. On sait que, s'élevant au-dessus de la foule des grammairiens vulgaires, l'auteur s'est étudié à combiner les règles de la grammaire avec les principes de la logique, suivant la théorie de Condillac. Il est vrai qu'on pourrait douter s'il a voulu plutôt enseigner à raisonner qu'à parler; mais quand même il aurait quelquefois excédé les bornes que lui prescrivait son objet, il serait moins condamnable de pécher, dans ce genre, par excès que par défaut. Ce qui mérite encore plus d'attention, c'est son Traité de la *poésie italienne*, ou plutôt de la versification; c'est ici la partie de sa grammaire où l'on ne peut dire que l'auteur ait emprunté aux étrangers. Le P. Sacchi, Sicilien, très versé dans la musique, y puisa les principes de l'harmonie poétique, et donna, peut-être, plus d'importance qu'il n'en faut à la mesure du tems. Il fait ressortir le rhythme des vers italiens de la quantité des syllabes, comme on l'avait fait pour les vers grecs et latins. M. Scoppa, Sicilien comme le P. Sacchi, a reproduit la même théorie; et quoiqu'il ait réussi à faire plus de bruit, il est bien loin d'avoir surpassé l'analyse de son compatriote. Ainsi que bien d'autres, il prétend que la mesure des vers italiens est calquée sur celle des vers latins, parce que quelques-uns de ceux-ci, prononcés avec l'accent italien, rendent plus ou moins d'harmonie. M. Venini aussi savant que le P. Sacchi, dans la musique, et plus savant que lui dans l'art de faire des vers, a calculé bien plus la qualité et la position des accens, et par conséquent leur rapport, que la quantité des syllabes. Tous les autres auteurs qui ont remanié le même sujet, n'ont dit ni plus ni mieux que Sacchi et Venini.

M. Biagioli a cherché à donner à leurs idées plus d'étendue et plus de méthode. Il semble quelquefois attribuer trop de valeur aux pauses qui remplacent, selon lui, quelque partie d'une syllabe accentuée. Quoique l'auteur ne manque pas d'exactitude dans ses détails, on peut craindre qu'il ne soit un peu trop minutieux, et qu'il ne rende moins facile l'art de faire des vers; ce qui, d'ailleurs, serait fort avantageux, si cela pouvait diminuer le nombre des versificateurs ennuyeux et insignifians; mais il s'agit ici de faire de bons vers, et je pense que les théories les plus analytiques ne sont pas toujours les méthodes les plus efficaces.

75. — *David*, poëme, par le comte DE COËTLOGON. Paris, 1820. Dentu, 1 vol. in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. 10 cent. franc de port.

C'est une chose remarquable que la Bible, que les poëtes du siècle dernier ouvraient à peine, la considérant sans doute comme un livre purement de théologie, ait fourni, dans le XIXe siècle, des inspirations à plusieurs talens très élevés. C'est encore là une suite de ces idées fortes et vraies qui ont fait disparaître les pensées futiles et superficielles. M. de Coëtlogon vient de puiser avec beaucoup de bonheur à cette source divine. L'histoire merveilleuse de David semblait en effet disposée tout exprès pour fournir le sujet d'une épopée. Là, tous les noms sont harmonieux, tous les faits poétiques; là, le merveilleux paraît naturel; enfin, cet intérêt national qu'on exige dans le poëme épique, se trouve avantageusement remplacé par l'intérêt religieux des histoires sacrées. Les patriarches, aïeux du christ, ne sont-ils pas, en effet, les anciens de tous les peuples chrétiens? Ne sommes-nous pas tous familiarisés dès notre enfance avec les noms de la Bible, plus encore peut-être qu'avec ceux de notre histoire nationale? M. de Coëtlogon a disposé avec art les faits donnés par le livre sacré; il en a formé une action intéressante, régulière, et qui remplit toutes les conditions voulues par les règles du genre. Son style a généralement plus d'élévation que de grâce, plus de force que d'élégance. Nous citerons l'invocation du poëme, qui certainement confirmera nos éloges, et peut-être démentira nos critiques :

Ange aux ailes de feu, noble et brillant génie
Qui des concerts du Ciel diriges l'harmonie,
Sion a retenti de tes accords touchans!
Les rives du Jourdain ont répété tes chants!

Horeb et Sinaï, de leurs ardentes cimes,
Ont redit aux humains tes oracles sublimes!
Aux accens de ta voix je m'anime aujourd'hui;
Viens, daigne me servir et de guide et d'appui;
Souffre à ta harpe d'or que j'accorde ma lyre;
Permets que, le cœur plein de ton divin délire,
Je chante ce berger, amour de l'Éternel,
Qui, suscité par lui, dans les camps d'Israël,
Pour le fer des héros échangea sa houlette,
Unit le feu du brave aux flammes du prophète;
Et d'épreuve en épreuve, et sous l'œil du Dieu fort,
Luttant, nouveau Jacob, contre les coups du sort,
S'éleva, jeune encore, au trône prophétique,
Où son sang du Sauveur devint la source antique.

76. — *Lettres de Fitz-Osborne*, publiées par *William* Melmoth, traducteur des *Lettres de Pline et de Cicéron*; traduites de l'anglais par A. D. Paris, 1820; 1 vol. in-8° d'environ 200 pages. Kleffer, rue d'Enfer-Saint-Michel, no 2. Prix, 3 fr.

« Les Lettres de Fitz-Osborne, que nous présentons au public, dit l'éditeur, parurent d'abord en 1742, et furent un de ses premiers ouvrages.... Elles ont toujours eu des admirateurs; elles semblent partir du cœur pour traiter des sujets qui l'intéressent. Les scènes domestiques, les charmes de la vie privée, les harmonies de la société, les événemens du jour; enfin, ces diverses sensations auxquelles personne ne peut être insensible, en sont les sujets ordinaires. Nous retrouvons rarement, dans les écrits modernes, le charme répandu dans cet ouvrage. Une des meilleures lettres de notre auteur sert de préface à son excellente traduction du célèbre *Dialogue sur l'art oratoire*, et les observations qu'on y trouve sont de la plus haute importance, etc. »

On ne sera pas fâché, peut-être, en parcourant ces Lettres, d'étudier l'intérieur de cet homme véritablement indépendant, qui désirait que sa modeste tombe ne présentât d'autre inscription que celle-ci : *Unplac'd, unpension'd, no man's heir or slave*. C'est-à-dire, sans place, sans pension, le maître ou l'esclave de personne. (Je ne veux rien, et je ne crains rien.)

77. — *Histoire du Juif errant, écrite par lui-même*; contenant une esquisse rapide et véridique de ses admirables voyages depuis environ dix-huit siècles. Paris, 1820; brochure in-8° de

156 pages. Renard, libraire, rue Sainte-Anne, n° 71. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port.

Dans le siècle où nous sommes, et dans le pays que nous habitons, il importe beaucoup aux libraires du *Juif errant*, que le public sache que son histoire n'est rien moins qu'une légende, et qu'il n'est point le Juif errant de la rue Saint-Jacques. C'est ce qu'il nous a été facile de reconnaître, en parcourant les huit chapitres où notre voyageur perpétuel nous présente les faits les plus mémorables, dans l'ordre suivant: 1o depuis l'an 33 de l'ère vulgaire, jusqu'à la destruction de Jérusalem ; 2° depuis la destruction de la Cité sainte, jusqu'à celle de l'empire d'Occident, au cinquième siècle ; 3o depuis la destruction de cet empire, jusqu'au règne de Charlemagne ; 4o depuis le règne de ce monarque, jusqu'au commencement du treizième siècle ; 5o depuis l'ouverture de ce siècle, jusqu'au règne de Charles-Quint ; 6o depuis le règne de cet empereur, jusqu'au commencement du dix-septième siècle ; 7° depuis le commencement du dix-septième siècle, jusqu'à la mort de Louis XIV ; 8o enfin, depuis la mort de ce monarque, jusqu'à présent. — Plusieurs notes historiques et critiques, placées à la suite de ces chapitres, en rendent la lecture à la fois amusante et instructive.

78. — *Les Jeux du sort*, ou *les Aventures d'un shelling*, contenant des historiettes propres à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse; traduit librement de l'anglais. Paris, 1820; 1 vol. in-18, de 210 pages. Mademoiselle Deville, libraire, rue de Seine, n° 48. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port

Tel est le titre d'un excellent petit ouvrage, divisé en douze chapitres, dont la *Société établie à Paris pour l'instruction élémentaire*, s'est empressée d'agréer l'hommage fait par l'éditeur. Les pères et mères, les instituteurs y trouveront des conseils fort utiles : les enfans des deux sexes apprendront à discerner ce qui constitue les qualités et les défauts de leur âge. La morale, mise en action dans de courtes historiettes, et présentée sous des formes douces et aimables, y paraît toujours d'une application facile. Le style, en général pur, clair et concis, est parfaitement en harmonie avec l'intelligence du jeune âge. On regrette que l'auteur, qui avoue avoir traduit *librement*, n'ait pas choisi de préférence, pour son principal personnage, un *franc* ou un *écu*, au lieu d'un *shelling*, mot dont nos enfans ne pourront con-

naître la signification qu'à la fin du premier chapitre : son estimable ouvrage aurait eu ainsi une physionomie plus française.

79. — *Edmond et Juliette*, ou *les Amans somnambules*, par mademoiselle VANHOVE, auteur du *Fou par amour*. Paris, 1820; chez mademoiselle Deville, rue de Seine, nº 48; et chez Corbet, quai des Augustins, nº 63; 2 vol. in-12, ornés de gravures.

Ce roman est fondé tout entier sur la puissance du magnétisme. Un apôtre zélé de cette doctrine en a fait un moyn de correspondance, de rapprochement et de réconciliation entre deux jeunes amans, que l'envie et les circonstances avaient désunis. L'auteur a fort bien tiré parti du merveilleux qu'offrait son sujet, mais il ne faut pas exiger beaucoup de vraisemblance dans des incidens amenés par une cause aussi extraordinaire et aussi mystérieuse que le magnétisme. Au reste, ceux qui doutent encore des miracles qu'il peut opérer, trouveront ici, avec de la foi, de quoi se convaincre. Ils verront qu'il suffit d'être *en rapport* pour se voir, s'entendre, et même lire dans le cœur l'un de l'autre à une distance de cent ou mille lieues, peu importe. Voilà sans doute un assez beau secret; eh bien, ce n'est rien encore, le magnétisme guérit de tous les maux; et qu'on ne croie pas qu'il s'amuse à traiter de petites fièvres-quartes, des vapeurs, des migraines; non, il veut, comme Toinette, dans le Malade imaginaire, de bonnes fièvres pourprées, de bonnes pestes, de bonnes hydropisies formées, de bonnes pleurésies avec des inflammations de poitrine. C'est là qu'il se plaît; c'est là qu'il triomphe. Il attend l'agonie, pour montrer l'excellence de ses remèdes, et alors..... Mais que les incrédules lisent plutôt l'ouvrage de mademoiselle Vanhove; et s'ils ne croient pas, après cette épreuve, c'est qu'ils n'auront jamais la foi.

80. (*) — *La prise de Constantinople par Mahomet II*; roman historique traduit du grec moderne, avec une notice sur la chute de l'empire d'Orient, et des notes anecdotiques sur les principaux personnages et sur les événemens particuliers du siége. Paris, 1820; 2 vol. in-12. P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, nº 18. Prix, 5 fr.

81. — *Le Diable peint par lui-même*, ou Galerie de petits romans, de contes bizarres, d'anecdotes prodigieuses, sur les aventures des démons, les traits qui les caractérisent, leurs bonnes

qualités et leurs infortunes, les bons mots et les réponses singulières qu'on leur attribue, leurs amours, et les services qu'ils ont pu rendre aux mortels, etc. Extrait et traduit des démonomanes, des théologiens, des légendes, et des diverses chroniques du sombre empire. Par J.-A.-S. Collin de Plancy, auteur du *Dictionnaire infernal*, etc., etc. Paris, 1819. 1 vol. in-8° de 318 pages. P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18.

L'auteur dédie son ouvrage à sa femme, qui, dit-il, trouvera souvent son portrait dans le héros dont il décrit les aventures. En effet, bonté touchante, simplicité antique, manières naïves, vertus quelquefois stoïques, penchant à obliger, désintéressement parfait, vivacité d'esprit, originalité d'imagination, malice sans méchanceté : ces qualités heureuses, et mille autres encore que l'on trouve dans le Diable, la femme de l'auteur aurait le bon esprit de les envier, si elle ne les possédait pas dans un degré éminent. La gaieté, qui a fait les frais de cette singulière dédicace, a constamment inspiré notre démonographe dans la composition de l'ouvrage même, où quelquefois il rivalise de malice avec son héros. On lui saura gré d'avoir décrédité ces doctrines superstitieuses, que cherchent à propager, encore aujourd'hui, surtout parmi les habitans des campagnes, ceux qui voudraient replonger les peuples dans la barbarie, pour les asservir plus sûrement. L'auteur atteindra d'autant plus facilement son but, qu'il a su se mettre à la portée de tout le monde, mérite essentiel dans un ouvrage de ce genre.

82. — *L'Exilé*, élégies nationales, suivies du Siége d'Orléans, poëme ; par C. M. Caquot. Paris 1820. Brochure in-8° de 37 pag. Madame Huet, libraire, rue de Rohan, n° 21. Prix, 1 fr. 50 c.

83. — *La Mort du duc d'Enghien*, poëme, suivi d'une ode intitulée : *Le Cri des Royalistes* ; par E. Michelet, officier dans la Garde royale. Paris, 1820. Brochure in-8° de 38 pages. J. G. Dentu, rue des Petits-Augustins, n° 5.

Livres étrangers imprimés en France.

84. — *La Divina Commedia di Dante Alighieri, col comento di G.* Biagioli. — La Divine Comedie de Dante Alighieri, avec le commentaire de G. Biagioli. Paris, tom. 3e, 1819. Chez Dondey-Dupré, rue St.-Louis, n° 46.

Nous avons rendu compte des deux premiers volumes de ce

commentaire (Tom. III). Nous dirons peu de chose du troisième, pour ne pas répéter les réflexions que nous avions déjà présentées. Nous ferons cependant une seule remarque, qui servira peut-être à faire mieux juger le *Paradis* du Dante, et cette dernière partie du travail de son commentateur. Après la lecture de l'*Enfer* et du *Purgatoire*, dont les fréquentes et diverses beautés étonnent et charment les lecteurs, le *Paradis* semble les ennuyer et les endormir. De bons critiques, attribuant ce défaut à la nature du sujet, n'ont pas manqué de relever les efforts employés par le poëte pour vaincre du moins les difficultés de son voyage. On aurait peut-être encore mieux déterminé son mérite, si l'on avait considéré la troisième partie de sa *comedie*, plutôt comme un poëme didactique que comme un poëme historique, dont elle est tout au plus la suite et le complément. Sous ce rapport, on y trouve des morceaux d'une expression et d'une force poétiques, égaux ou même supérieurs aux meilleurs morceaux de Lucrèce. On a toujours regardé comme un mérite particulier des plus grands poëtes, de présenter sous des formes neuves et sensibles, les doctrines mystiques de la théologie, et les idées les plus abstraites de la métaphysique. C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer le Dante, dans son *Paradis*, pour apprécier le mérite caractéristique de cette partie de son poëme. Le commentaire de M. Biagioli offre plusieurs réflexions qui confirment ce que nous venons d'énoncer.

85. — *Biblioteca poetica italiana*, etc. — Bibliothèque poétique italienne, choisie et publiée par M. A. Buttura. Paris, première livraison; 3 vol. in-32. 1820. Chez Lefèvre, libraire, rue de l'Éperon, nº 6. Prix du recueil entier, 72 francs. (On vend les livraisons séparément; prix, 7 fr. 50 c.)

Cette collection, exécutée par M. P. Didot, doit comprendre les œuvres du Dante, de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse et d'Alfieri, avec leurs portraits et d'autres gravures. Les trois premiers volumes qu'on vient de publier, contiennent la *Divine Comédie* du Dante. M. Buttura, écrivain très versé dans la littérature italienne, est le directeur de l'édition; non-seulement il soigne la correction du texte et l'ortographe, mais il y ajoute aussi quelques éclaircissemens, soit pour indiquer les beautés principales de ce poëme, soit pour mieux déterminer le sens véritable de quelques passages. La comédie du Dante est précédée

d'une préface qui contient six pages, et suivie de notes qui en occupent vingt-six. Le savant commentateur est toujours rapide et précis, tant dans les argumens que dans les annotations. Remarquons seulement qu'il a suivi la leçon de M. Ginguené, dans le vers,

Che diedi al Re Giovane i ma' conforti.

S'il est permis quelquefois de se citer soi-même, nous croyons convenable d'observer que nous avions préféré cette leçon, d'après les conjectures de M. Ginguené et les observations de M. Raynouard, et plus encore d'après les principes de l'art, qui obligeaient le Dante à retracer plutôt la perfidie du roi *Jeune* que la faiblesse du roi *Jean*. (V. analyse du *Commentaire* du Dante, par Biagioli. Tom. III, pag. 96.) Nous faisons cette remarque d'autant plus volontiers, que la nouvelle autorité de M. Buttura vient à l'appui de notre opinion.

Ouvrage périodique.

86. — *Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante*, ou Recueil périodique de tout ce que l'agriculture, les sciences et les arts qui s'y rapportent, offrent de plus intéressant; par une société de savans et de propriétaires, et rédigé par *Arsenne* Thiebaut de Berneaud, membre de plusieurs Sociétés savantes et d'agriculture, nationales et étrangères.

La publication de cet ouvrage périodique remonte à l'année 1782. Il est divisé en trois séries : la première, rédigée par MM. *Parmentier* et *Lebègue de Presle*, contient 24 volumes; la seconde, commencée en 1802, a été rédigée par MM. *Sonnini* et *Denis de Montfort*, et renferme 28 volumes; la troisième, rédigée par M. *Thiebaut de Berneaud*, date de 1817, et forme jusqu'aujourd'hui six volumes. Ce recueil paraît exactement tous les mois. A la fin de l'année, les douze cahiers forment deux volumes. Chaque volume contient une table systématique des matières qui y sont contenues. Le prix de l'abonnement pour l'année est de douze francs, pour douze cahiers de trois feuilles in-12 (avec des planches, quand le sujet l'exige), francs de port par la poste. On On s'abonne, à Paris, chez M. Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Le mérite bien connu de cet ancien recueil le recommande assez pour nous dispenser de rien ajouter à ce qu'en ont déjà dit plusieurs autres ouvrages périodiques des plus estimés.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — *New-Haven.* — *Etat de Connecticut.* — Le cahier d'avril 1820 du *Journal américain des Sciences et des Arts*, dont nous avons parlé (voy. ci-dessus, T. VI, pag. 603), renferme plusieurs articles d'un grand intérêt. On y remarque d'abord la relation d'un voyage au sommet du mont Blanc, par le docteur Jeremiah van Reusselaer, de New-York. Cette montagne, dont M. de Saussure évalue la hauteur à 14,700 pieds au-dessus du niveau de la mer, n'était encore qu'imparfaitement connue en 1760, époque à laquelle ce savant naturaliste offrit une récompense à la personne qui pourrait découvrir un sentier qui conduisît au sommet. Plusieurs le tentèrent sans succès pendant vingt-cinq ans. Le premier qui l'essaya, en 1762, fut un habitant de Chamouni; mais il n'atteignit que le glacier des Bossons. En 1775, quatre hommes, suivant la même route, s'avancèrent jusqu'au mont de la Cole, parallèle au glacier des Bossons, En 1783, trois autres, prêts à franchir cet obstacle, furent forcés de redescendre, se sentant saisis d'une violente envie de dormir, qui eût pu leur devenir fatale s'ils s'y fussent livrés. Dans la même année, M. Bourit, de Genève, gagna quelques-unes des hauteurs, dont il fut chassé par une tempête accompagnée de neige. L'année suivante, il fit un nouvel effort, que le froid et la fatigue rendirent infructueux. En 1785, M. de Saussure et M. Bourit se mirent en marche, avec quinze guides. Ils arrivèrent, le soir du second jour, à l'aiguille de la Côte, élevée de 11,442 pieds au-dessus du niveau de la mer: leur lassitude et le peu de consistance de la neige les obligèrent à retourner sur leurs pas. En 1786, six hommes entreprirent le même voyage, et y renoncèrent bientôt: cependant, l'un d'eux, nommé J. Balmat, s'étant écarté de ses compagnons, passa la nuit seul sur un glacier; il s'aperçut, le matin, qu'il n'était pas très éloigné du sommet; il n'essaya pourtant pas de le gravir, souffrant beaucoup des yeux et de la tête. A son retour dans la vallée, le docteur Paccard le soigna, et, par reconnaissance, Balmat

lui offrit de le conduire au haut de la montagne, ce qu'il fit quelques semaines après. Ils y éprouvèrent un froid excessif; leurs provisions se gelèrent dans leurs poches, ainsi que l'encre de leurs cornets. Ils n'y restèrent que peu de minutes, et descendirent au village dans un triste état : le docteur Paccard avait les pieds et les mains gelés, et Balmat fut defiguré pendant huit jours. Presque aussitôt après eux, M. de Saussure fit une nouvelle tentative qui ne lui réussit pas mieux que les précédentes. Enfin, l'année suivante, il partit, accompagné de dix-sept guides, et atteignit le sommet, le troisième jour de son voyage. Il y demeura cinq heures, pendant lesquelles il fit les observations et les expériences qui lui ont valu plus tard une réputation si bien méritée. Il regagna Chamouni, le cinquième jour après son départ. Encouragé par ce succès, M. Bourit voulut suivre ses traces, et fit le voyage pour la quatrième fois sans aucun résultat. Il recommença de nouveau, en 1788, avec un Anglais nommé M. Woodley, et M. Camper, Hollandais : une tempête les dispersa, mais M. Bourit atteignit le sommet avec trois guides. Ils ne s'y arrêtèrent qu'un instant. M. Bourit fut obligé de se frotter de glace pour ranimer ses pieds et ses mains qui n'avaient déjà plus de sentiment, et il subit un traitement qui dura treize jours. En 1790, le colonel Beaufoy, officier au service de l'Angleterre, gravit la montagne, et, par suite du froid et des fatigues, fut menacé de perdre la vue. En 1792, quatre Anglais tentèrent cette excursion, et furent tous grièvement blessés par des chutes de quartiers de roche ou de glaces. Un de leurs guides eut la jambe cassée; un autre se fendit la tête en tombant. En 1802, MM. Fornerdt et d'Osterne gravirent jusqu'au sommet; mais ils déclarèrent, à leur retour, que rien au monde ne pourrait les engager à une nouvelle tentative du même genre. En 1816, le comte de Lusy, seigneur russe, monta à la hauteur du petit Mulet; mais il ne put aller plus avant. Ses pieds étaient tellement gelés, que la peau s'enlevait par lambeau, et il fut longtems forcé de se servir de béquilles. En 1817, le comte Maluzeski, Polonais, parvint jusqu'au sommet avec onze guides; il eut le nez et les oreilles gelés.

On n'a compris dans cette liste que les voyageurs persévérans qui ont fait de pénibles et courageux efforts pour atteindre au

but qu'ils s'étaient proposé ; plusieurs sont revenus dès le premier ou le second jour, sans pousser plus loin leurs recherches.

Le même recueil renferme aussi une description géologique des montagnes de Kaatskill, situées sur les bords de la rivière d'Hudson. Ce pays est remarquable par la variété et la beauté des sites ; de grands bois, des cascades, des ravins et des précipices lui donnent un aspect agreste et sauvage. On y trouve beaucoup de pétrifications fort curieuses, et une grande quantité de cristaux qui ont cela de particulier qu'ils contiennent de l'air et de l'eau dans de petites cavités. Si l'on renverse le cristal, l'air s'élève dans cette espèce de tube et fait descendre l'eau. On en a donné plusieurs à la *Société des sciences de New-York* ; et le professeur Dewey, dans le rapport qu'il a fait à ce sujet, prétend que ce fluide ne peut être que du *naphte*, puisqu'il résiste à l'action du froid et ne se congèle point : mais cette asssertion est combattue par plusieurs expériences. On tire ces cristaux d'une petite élévation appelée la colline des diamans. — Les montagnes de Kaatskill varient en hauteur de 2500 à 3800 pieds, suivant le calcul du capitaine Partridge, qui les mesura avec le secours du baromètre. Les arbres dont elles sont couvertes sont pour la plupart des chênes, des pins, des marronniers, des ormeaux et des bouleaux blancs. Le frêne et l'érable croissent sur les hauteurs. Dans les marais et au bord des lacs, on trouve un arbre nommé communément le *sapin argenté*, et quelquefois l'*arbre à beaume*. Il est fort admiré pour sa beauté. Ses feuilles ont beaucoup d'éclat et de brillant ; quelques-uns ont jusqu'à cinquante pieds de haut. Le Kaatskill et le Schohariekill sont les deux principales rivières qui prennent leurs sources dans ces montagnes. La première, avant d'arriver à la plaine, reçoit huit à dix ruisseaux ou torrens, et la seconde au moins vingt. Elles coulent à peu de distance l'une de l'autre. Le Kaatskill se dirige à l'est, et va se joindre aux eaux de l'Hudson, près d'un village auquel il donne son nom. Le Schohariekill prend son cours vers le nord, et s'unit à la Mohawk, à environ 50 milles de son confluent avec l'Hudson. Les eaux de ces deux rivières sont pures et transparentes.

Après une description beaucoup plus détaillée, et dont nous n'avons pu donner qu'un rapide aperçu, viennent : 1° un

Mémoire sur la nature des prairies et des terres incultes qui s'étendent à l'ouest, par M. A. Bourne; 2° Observations sur quelques espèces de zoophytes, de coquilles, etc., principalement de fossiles, par Thomas Say, de Philadelphie; 3° un article de botanique médicale, sur les propriétés de l'ergot du seigle, par le docteur William Putly; 4° Problèmes de mathématiques, avec des constructions et des démonstrations géométriques, par Théodore Strong, professeur au collége d'Hamilton; 5° une Dissertation sur les différentes manières d'exprimer la longueur et les rapports des intervalles en musique, par John Farey, de Londres; 6° une Traduction abrégée du dernier ouvrage du docteur F. Magendie, sur l'acide prussique, avec les remarques de l'éditeur; 7° Navigation sous-marine.—Description d'une machine inventée et construite par David Bushnell, natif de Saybrook, au commencement de la guerre de la révolution en Amérique, dans le but de naviguer entre deux eaux et de détruire les vaisseaux de guerre ennemis, avec une relation du premier essai qu'en fit, au mois d'août 1776, un sergent de l'armée américaine, nommé Ezra Lee, qui tenta par ce moyen d'aller mettre le feu aux vaisseaux anglais, alors en rade devant New-York; article communiqué au Journal des Sciences, par Charles Griswold, écuyer; 8° Remarques sur la nouvelle machine à vapeur, de Morey, par M. Isaac Doolittle; 9° Observations sur la corruption des bois propres à servir à la construction des vaisseaux, et moyen d'y remédier, par le colonel George Gibbs; 10° Mémoire sur la chaleur et la lumière, par M. Samuel Morey, d'Orford, New-Hampshire; 11° Remarques sur la poussière atmosphérique; 12° Recherches sur les propriétés médicinales de l'espèce de mouche appelée *lytta vittata*, ou mouche à pommes-de-terre (*potatoe-fly*), par J. Freeman Dana, professeur de chimie; — 13° Mélanges composés de plusieurs articles; nous citerons, 1° le Précis des travaux de la *Société géologique américaine*; 2° une Description du serpent de mer, faite par différentes personnes qui l'ont aperçu; 4° Nouvelles des pays étrangers sur les découvertes et les ouvrages qui intéressent les sciences et les arts.

République d'Haïti. — Nous croyons devoir publier la lettre suivante. Indépendamment des détails intéressans qu'elle renferme, elle contribue à prouver que l'institution de la *Revue*

Encyclopédique commence à marcher d'un pas ferme vers le but que se proposent ses fondateurs : celui d'établir un centre de communication pour tous les pays civilisés, et d'indiquer les divers degrés de civilisation de chaque pays.

Au Port-au-Prince, le 17 février 1820, an 17 de l'indépendance.

COLOMBEL, *secrétaire particulier de S. Exc. le président d'Haïti, à M.* JUELIEN, *de Paris, fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique.* — S. Exc. le président d'Haïti, par sa lettre du mois d'octobre dernier (1), en réponse à la vôtre du 28 avril, vous a annoncé que, pour satisfaire au désir que vous lui aviez manifesté d'avoir un correspondant littéraire au Port-au-Prince, il m'avait chargé de remplir cette fonction.....

Déjà j'ai eu l'honneur de vous adresser quelques numéros d'une feuille périodique, et divers écrits qui ont été publiés ici : je vous envoie aujourd'hui un autre paquet renfermant des productions semblables. Je ne joins aucune réflexion à l'envoi de ces imprimés, aimant mieux laisser à la sagacité du rédacteur, chargé de traiter de la littérature haïtienne dans votre importante et utile *Revue Encyclopédique*, le soin d'apprécier le mérite de ces productions, s'il le juge à propos. Du reste, je vous dirai, et non sans peine, que nous ne sommes point encore parvenus, dans les arts de l'imagination, au degré de connaissance que vous nous supposez. Nous avons, il est vrai, des écoles primaires en assez grand nombre, et plusieurs où l'on suit la méthode de l'enseignement mutuel; quelques colléges particuliers bien tenus, un lycée national susceptible d'amélioration, où, avec le tems, on pourra faire faire de bonnes études aux élèves. Mais, malheureusement, nous n'avons point encore de bibliothèque publique, d'école spéciale de médecine, ni de beaux-arts ; jusqu'à présent, aucun ouvrage scientifique n'a été publié ici, ni même aucun écrit d'un certain intérêt, en fait de littérature. Sous ce rapport, nous en sommes encore aux premiers élémens : mais, ce qu'il est consolant de dire, c'est que le besoin de l'instruction se fait généralement sentir dans toutes les classes de citoyens, et que le chef éclairé qui préside à nos destinées, seconde, autant qu'il est en lui, l'ardeur avec laquelle la jeunesse haïtienne se porte

(1) Nous n'avons point reçu cette lettre. (N. D. R.)

vers l'étude. Encore quelques années, et nous verrons nos belles contrées, trop long-tems asservies au joug du plus odieux despotisme, et trop long-tems aussi le théâtre de guerres sanglantes, réfléchir quelques rayons de lumière que le flambeau des sciences répand sur les contrées du globe, favorisées d'une vieille civilisation et de la douce influence de la raison. On ne sera point surpris du peu de progrès que nous avons fait dans les différentes branches des connaissances humaines, si l'on fait attention au point d'où nous sommes partis, et aux difficultés sans nombre que nous avons eu à vaincre pour arriver à celui, où, avec l'aide de la Providence, nous sommes parvenus : peut-être qu'en considérant l'état moral de ce pays et notre situation politique, avec un esprit dépouillé de prévention, trouvera-t-on que nous avons fait des progrès assez rapides dans la carrière de la civilisation. Je borne à ces simples réflexions, ce que j'avais à dire sur un objet qui réclame l'indulgence des hommes éclairés qui veulent bien s'intéresser au sort d'un peuple nouveau, qui a eu tant d'efforts à faire pour obtenir la consécration de ses droits, et qui, dans la lutte longue et opiniâtre qu'il a été obligé de soutenir contre de gothiques et orgueilleuses prétentions et contre divers genres de tyrannie, n'a pu s'occuper que de l'organisation de ses moyens de défense. — Recevez, etc. COLOMBEL.

ROYAUME D'HAÏTI. — *Écoles nationales.* — L'auteur d'une lettre insérée dans le *Monthly Magazine* de juin, transmet des détails intéressans sur les écoles nationales d'Haïti, et le tableau de l'état actuel de ses écoles, comprenant l'année de leur fondation, le nombre des élèves, etc. Elles sont toutes sous la protection immédiate du roi Henri, dont les sujets ont, depuis peu d'années, fait de si rapides progrès dans les arts, les sciences, et l'éducation en général. Les amis de la civilisation et de la liberté africaine, n'apprendront pas sans plaisir que les moyens d'instruction s'étendent et se multiplient sur tous les points de ce nouveau royaume. Ses habitans ont un si vif désir de se perfectionner dans les différentes branches de l'éducation, que le monarque, empressé de seconder leurs efforts, va établir incessamment un grand nombre d'autres écoles, d'après le même système : il se propose aussi de fonder une Université pour l'étude des hautes sciences, sur le modèle des colléges d'Angleterre. Le Roi dé-

sire donner tout l'encouragement possible aux dames mariées qui seraient tentées d'aller s'établir à Haïti, en qualité de gouvernantes ou d'institutrices. Les conditions nécessaires pour exercer cet emploi, seraient une connaissance parfaite de la langue française, et de la méthode d'enseignement de Bell et de Lancaster. Les dames qui joindraient à ces avantages des talens agréables, tels que la danse, la musique, la peinture et les ouvrages à l'aiguille, seraient doublement appréciées, et dans le cas de faire en peu de tems une fortune considérable. Haïti est sans contredit l'île la plus salubre et la plus fertile des Antilles, et ces propositions méritent de fixer l'attention des personnes qui voudraient se dévouer à une entreprise aussi louable qu'utile et profitable.

République de Buenos-Ayres. — *Progrès de la librairie.* — *Extrait d'un rapport fait par les commissaires de l'Amerique du Nord, sur l'état de la nouvelle république aux bords de la Plata.* — « Tous les livres se vendent ici publiquement, et la circulation en est absolument libre. Le nombre de libraires qui se sont enrichis en peu de tems, atteste l'accroissement de celui des lecteurs. Les livres anglais sont surtout recherchés, et la langue anglaise fait beaucoup de progrès parmi les républicains. A peine connaissait-on, il y a huit ans, le mécanisme de la presse à Buénos-Ayres ; on y compte aujourd'hui quatre imprimeries, dont une de quatre presses, bien que la main d'œuvre y soit trois fois plus chère que dans les États-Unis. Les gazettes ne suffisant point pour la quantité d'écrits politiques dont on s'occupe en ce moment, les brochures y suppléent, et il en paraît tous les jours de nouvelles. La plus considérable des entreprises littéraires dont on fasse mention, est l'ouvrage du doyen Funes, l'historiographe du pays, qui se compose de trois gros volumes in-8°. — Il paraît, par semaine, à Buénos-Ayres, trois journaux que l'on répand ensuite dans toutes les Provinces-Unies; il n'en est aucun qui ne soit libéral, car, rédigés dans un autre sens, personne ne les lirait. Les maximes républicaines et les principes religieux, enseignés concurremment dans toutes les écoles, forment la base de l'éducation des enfans. La liberté, ainsi appuyée sur la religion qui la sanctifie, peut défier ici la rage impuissante de ses vils détracteurs européens. »

ASIE.

Indes orientales. Khasgunge. — *Elephant sauvage.* — Après une chasse de trois heures, pour laquelle on a employé 33 éléphans dressés, on a tué, non loin de cette ville, sur les bords d'un vaste marais qu'il habitait, un énorme éléphant sauvage, à une seule défense, qui était la terreur des paysans d'alentour, dont il avait déjà tué plusieurs. Des quatre-vingts balles qu'il a reçues, trente-une ont atteint la tête; une seule a pénétré jusqu'au cerveau et a été mortelle. Cet éléphant a douze pieds quatre pouces de hauteur, seize pieds de longueur, et dix pieds de circonférence au cou; sa défense pèse trente-six livres, ce qui est fort peu, relativement à sa taille.

Chine. — *Extrait du n° 8 de l'Indo-Chinese Gleaner* (*le Glaneur Indo-Chinois*), *avril* 1818; *prix, une roupie siccah* (2 *fr.* 5 *cent.*) — Nous regrettons d'être obligés par le peu d'espace de ne donner que l'indication des articles qui nous ont paru les plus intéressans.

1. *Voyage au Japon, en* 1818. On n'a voulu laisser faire aucune espèce d'échange au capitaine anglais chargé de ce voyage. 2. *Actions mémorables de Heang-Chung, homme d'Etat et général sous la dynastie des Ming. An* 1460. Il vivait sous l'empereur Ying-Tsung. Fait prisonnier par les Tatars, il parvint à s'échapper de leurs mains. Revenu en Chine, il obtint un avancement rapide, et se servit de son crédit pour faire élever des monumens d'utilité publique. Il établit une discipline sévère parmi les troupes, et fit décréter que tout soldat qui quitterait son poste serait condamné à mort. Ce général soutint 300 combats; cependant il succomba sous les intrigues des eunuques et fut dégradé par l'empereur. Un cri général d'indignation s'éleva, et on le rétablit dans ses dignités. Il mourut à l'âge de 82 ans. 3. *Nouvelles de Pekin. Juin* 1818. La mer a submergé cent quarante villages sur la côte de Chantung. L'empereur a fait distribuer un mois de provisions aux habitans qui ont survécu à ce désastre. — Un individu qui avait accusé faussement un de ses voisins a été condamné à mort. — L'empereur actuel a puni, en mai 1818, de la peine du bannissement, des auteurs qui, dans une histoire imprimée de la Chine, s'étaient permis de lui prodiguer des flatteries dans un livre où il ne convenait pas qu'elles

se trouvassent. 4. Tout ce qu'on publie actuellement en Chine consiste dans de nombreuses et vastes compilations. On publie en Chine autant d'ouvrages que dans les pays de l'Europe les plus civilisés. La liberté de la presse n'existe cependant pour aucun genre de littérature. Le dernier empereur, Kien-Lung, condamna à mort plusieurs auteurs qui lui avaient déplu; un d'entre eux, Kiou-Djin, mourut avec tant de courage, qu'il composa des vers en marchant au supplice. 5. *Poésies du vice-roi de Canton.* Détails des cérémonies pratiquées lors de son arrivée à sa résidence. 6. *Du caractère des peuples qui habitent les diverses provinces de la Chine.* 7. *Sur les démons malais.* 8. *Continuation de l'analyse de plusieurs ouvrages chinois.* L'un des ouvrages analysés est le *San toze king*, c'est-à-dire, les *trois caractères classiques.* Il contient 1056 monosyllabes, qui expriment les idées de l'auteur sur la morale et l'histoire. On s'en sert, dans les écoles de la Chine, comme d'une introduction à des ouvrages d'un rang supérieur. In-8° de 18 pag., avec les commentaires de 50 pag. Prix du texte seul, 3 1/2 pence (7 sols); du texte et des commentaires, 5 pence (10 sols). L'ouvrage commence par cette sentence remarquable : « Les hommes naissent tous vertueux; » tous sont semblables par leur nature; l'instruction seule établit » entre eux des différences. »

N. B. M. Montucci, à Berlin, a publié le texte de cet ouvrage, en 1817.

AFRIQUE.

Maroc. — *Voyage à Tombuctou.* — Un Anglais a pris avec l'empereur de Maroc l'engagement d'entamer des affaires de commerce à *Tombuctou*, et dans d'autres contrées de la *Nigritie* : il se rendra de *Fez* à *Tafilet*, avec des lettres de recommandation de l'empereur pour les scheiks arabes de *Sahara* et du *Bilédulgérid*, et avec des lettres de crédit pour une compagnie de négocians de Fez, établie à Tombuctou. Le voyage se fera, en partant du palais impérial de *Tafilet*, sur des *kiaris* (espèce de chameaux du désert). Quatre de ces animaux seront destinés spécialement pour ce voyage; chacun portera 40 livres de riz et autres provisions, et sera monté par un scheik de *Sahara*, qui recevra mille

piastres à son arrivée à Tombuctou. Le projet de cet Anglais est de passer par *Talta*, *Tayrassa*, *Tandony* et *Arawan*, et de s'arrêter trois jours dans chacun de ces endroits. Pendant son séjour à Tombuctou, l'un des quatre scheiks sera envoyé, monté sur un *hiari*, à *Haussa*, *Wangara* et *Darbeita*, aux bords de la Mer-Rouge ; un second se rendra, du côté méridional, à *Benin* et *Cadabar*; un troisième pénétrera, par l'intérieur de l'Afrique, à *Sofala*, en face de l'île Madagascar, d'où il reviendra au quartier-général de Tombuctou. Ce dernier, qui est un astrologue arabe, et qui n'emploiera que trois mois à ce voyage, sera chargé de recueillir les renseignemens qui lui seront demandés. Le quatrième restera à Tombuctou avec le chef de l'expédition, qui entrera en négociations avec le roi, ou d'autres princes. Lorsque tous les quatre seront de retour à Tombuctou, après avoir rempli leurs missions, ils s'en retourneront ensemble à *Tafilet*. On se propose en outre de débarquer 300 hommes à la côte de Sahara, pour y chercher un endroit où l'on puisse établir une colonie commerciale. Le but principal du voyage est, dit-on, l'abolition de la traite des Nègres, la conversion des payens et des idolâtres, et la civilisation du continent de l'Afrique par le commerce.

Égypte. — *Voyage de M. Cailliaud.* — J'ai reçu des nouvelles récentes de M. Frédéric Cailliaud et de M. Letorzec, son compagnon de voyage. Après une excursion de quatre mois et demi dans le désert, il est rentré en Égypte, sans aucun accident, chargé d'une infinité de matériaux pour la géographie et les antiquités. Au lieu de quinze jours qu'il devait passer à la petite Oasis (el wa el ghourby), il y a fait un séjour d'un mois et demi. Il en rapporte une carte topographique et beaucoup d'observations de latitude et de longitude. Ensuite, il a visité l'endroit appelé *Aïzé*, où sont les restes d'un temple romain, d'un château fort et d'un bain antique. Trois journées plus loin au S. O., il a visité l'Oasis de Farâfré, et en a observé la latitude. De-là, en marchant au sud pendant trois journées, il est arrivé à l'Oasis de Dakel, où il a trouvé un temple dans le style égyptien; le lieu principal s'appelle Kasr; il en a pris la latitude; déjà M. Drovetti avait visité cette Oasis, inconnue jusque-là aux voyageurs.

Notre voyageur s'est rapproché ensuite de l'Est. Après quatre

journées de marche au S. E., il est arrivé à Khargeh, chef-lieu de l'Oasis de Thebes. Il en a observé la longitude et la latitude avec beaucoup de soin, et il m'a envoyé les calculs que j'ai communiqués à l'Académie des sciences; M. Arago en a rendu un compte très favorable. Ainsi notre zélé observateur procurera à la géographie des découvertes aussi importantes que celles qu'il a faites pour les antiquités, il y a deux années.

De Khargeh, M. Cailliaud s'est rendu à Syout. Dans cette route à travers le désert, il a trouvé trois forteresses romaines. Il se propose d'aller à Thèbes pour attendre le passage de l'expédition qui, sous la conduite du fils d'Aly Pacha, va chasser les Mamlouks de la Nubie. On sait que les restes de cette milice, autrefois si puissante, se sont établis, il y a quelques années, à Tongol ou Dongolah, après avoir expulsé les maîtres du pays et déposé le souverain; et l'on voit, par le *voyage* si intéressant de feu Burkhardt, qu'ils commençaient à y prendre de la consistance, malgré l'âpreté d'un climat difficile à supporter pour eux. Il y a lieu de croire qu'ils ne résisteront pas long-tems aux troupes de Mohammed Aly. Quoi qu'il en soit, M. Cailliaud voulait se joindre à l'expédition, qui a dû partir le premier juillet, et profiter d'une circonstance aussi favorable pour observer à loisir et avec sécurité, le sol et les monumens de la Nubie, sur la position desquels nous n'avons encore que de faibles données. En effet, le malheureux Burkhardt était privé d'instrumens, et la carte de Nubie, introduite dans son *ouvrage*, ne repose sur aucune observation astronomique. A l'égard des dessins des antiquités, un artiste français justement estimé, M. Huyot, en rapporte avec lui une collection précieuse qui ne laisse, dit-on, rien à désirer. Déjà M. Bankes, jeune voyageur anglais très instruit, les avait étudiées dans tous leurs détails. M. Cailliaud se propose d'aller du Dongolah à la mer Rouge, par une ligne que n'a suivie aucun voyageur. Il m'écrit encore que Mohammed Aly a envoyé, le 4 mars dernier, 1500 hommes à l'Oasis de Siwah, ou de Jupiter Ammon, pour soumettre les Arabes rebelles. M. Drovetti et d'autres Européens ont profité de cette occasion pour visiter ce pays, dont j'ai déjà donné une relation succincte, d'après le voyage de M. Cailliaud.

Ces détails intéresseront sans doute nos lecteurs, puisque

l'attention publique se porte de plus en plus vers ces contrées qui, d'une haute civilisation, sont tombées dans la barbarie. L'émulation est telle aujourd'hui, entre toutes les nations de l'Europe, qu'il n'y en a peut-être pas une seule qui n'y ait envoyé des observateurs. Récemment encore, une expédition de savans et d'artistes vient de quitter la Prusse pour aller parcourir la Syrie et l'Egypte, et faire de nouvelles découvertes.

JOMARD, *de l'Institut.*

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Nouvelle machine hydraulique. — M. Clymer vient d'inventer à Londres une pompe à élever l'eau, qu'on dit très puissante dans ses effets, et d'une construction fort simple. Cette ingénieuse machine élève et décharge de 250 à 300 gallons d'eau par minute, ainsi que toutes les substances qui ne surpassent pas en diamètre un poids rond de 18 à 24 livres. On la transporte facilement d'un endroit à l'autre. Elle paraît surtout devoir convenir à bord d'un vaisseau. La facilité avec laquelle elle enlève les corps solides, tels que les pierres de lest, le café, les sucres, les épices et autres substances qui bouchent et embarrassent ordinairement les pompes des vaisseaux de la compagnie des Indes, la rend, dit-on, préférable aux machines hydrauliques dont on se sert aujourd'hui.

Machine propre à briser le sucre et à le réduire en poudre. — Cette invention consiste en un moulin avec lequel on parvient à casser en morceaux les blocs de sucre brut, et à les broyer, si l'on veut, beaucoup plus vite qu'à l'aide du marteau et de la râpe, dont les épiciers qui vendent en détail sont obligés de se servir. Cette opération s'exécute au moyen de deux cylindres, qu'une roue dentelée fait tourner l'un contre l'autre. Lorsqu'elle est mise en mouvement par une poignée extérieure, le plus ou moins de rapidité avec laquelle on la tourne, réduit le sucre en poudre ou le brise en morceaux. Une ratissoire placée sur les cylindres empêche le sucre de s'y attacher.

Publications nouvelles. — On doit publier incessamment à Londres : 1°. Une Histoire générale de la maison de GUELPH, depuis la première époque où son nom a paru, jusqu'à l'avène-

nent de George Ier au trône, tirée de pièces authentiques conservées dans les archives et dans les bibliothèques royales d'Hanovre et de Brunswick, rassemblées et rédigées par le docteur HALLIDAY, médecin du duc de Clarence.

2°. Principes d'éducation intellectuelle, morale et physique, par le révérend LAUT CARPENTER.

3°. Une Relation des découvertes récentes faites en Egypte et en Nubie, dans les pyramides, les temples, les tombeaux et les excavations; suivie d'un Voyage sur la côte de la Mer-Rouge, entrepris pour découvrir les ruines de l'ancienne Bérénice, et d'une excursion à l'Oasis de Jupiter-Ammon, par J. BELZONI; orné de gravures, de plans, de vues, etc., des endroits nouvellement découverts.

4°. Les Voyages de Burckhardt en Syrie et au mont Sinaï.

5°. Relation d'une ambassade chinoise envoyée par l'empereur de la Chine, Kanh-Hy; au khan des Tartares tourgouth, situé sur les bords du Wolga, en 1712, 1713 et 1714, écrite par l'ambassadeur chinois, et publiée par ordre de l'empereur à Pékin; traduit du chinois en anglais, par GEORGE-THOMAS STAUNTON, baronnet, avec un appendice de différens morceaux de poésie et de littérature, traduits de la même langue en anglais.

6°. Un second volume des *Transactions de la Société littéraire de Bombay*, orné de gravures.

7°. Notes sur Rio-Janeiro et les parties Sud du Brésil, écrites pendant une résidence de dix ans dans ces contrées; contenant une description de l'agriculture, du commerce, des mines, etc., avec des anecdotes propres à faire connaître le caractère, les mœurs et les coutumes des habitans, par JEAN LUCCOCK.

8°. L'Italie et ses habitans, en 1816 et 1817, ou Vue des mœurs, des usages, des théâtres, de la littérature et des beaux-arts, suivie de quelques observations sur les différens dialectes, par JACQUES A. GALLIFFE, de Genève.

9°. Un nouveau poëme de lord Byron, intitulé : *La Prophétie du Dante.*

10°. M. MURRAY prépare et fera paraître bientôt un *Précis historique* des découvertes et voyages en Asie, pour faire suite à celui qu'il a déjà publié sur l'Afrique. Outre les meilleurs ouvrages des principaux auteurs et des voyageurs les plus connus,

M. Murray a enrichi sa collection d'un grand nombre de relations manuscrites déposées dans les bibliothèques publiques, ou écrites dans des langues étrangères. Nous citerons entre autres : 1° l'Ambassade de Clavijo à Timur, en 1404 ; — 2° le Passage des monts Himmalaya, qui séparent l'Indoustan de la Chine, par Andrada, en 1624, — 3° l'Ambassade de Don Garcia de Sylva à la cour de Shah-Abbas, en 1618 ; — 4° le Voyage de sir Thomas Grantham dans les mers de l'Inde, en 1683 et 1684 ; — 5° les Progrès des missionnaires portugais dans l'Inde et dans le Japon (tirés des grands ouvrages de Gusman, de Nieremberg, de *l'Oriente conquistado*, etc.), manuscrit ; — 6° Rapport au sénat de Venise, sur différens pays de l'Orient ; — 7° Détails intéressans sur la Russie asiatique, extraits de collections allemandes de Pallas et de Muller.

Sociétés Savantes. — Deux nouvelles Sociétés savantes se sont formées à Londres, la *Société astronomique* et la *Société égyptienne*. Celle-ci se propose de publier en planches lithographiques, copiées le plus exactement qu'il sera possible, tout ce qui existe en monumens égyptiens d'architecture et de sculpture, ainsi que les momies et les inscriptions hieroglyphiques, afin d'essayer si, par la comparaison de ces signes, on peut parvenir à en découvrir le sens.

Monument en l'honneur de Shakespeare. — La proposition d'élever ce monument dont nous avions parlé (Voy. ci-dessus, t. VI, pag. 404), vient d'être présentée sous un nouveau jour dans le dernier cahier du *Monthly magazine*. En conservant à Shakespeare la première place dans ce monument, on voudrait y réunir les cendres de plusieurs autres grands hommes. Afin d'en rendre l'exécution plus facile et le but plus général, un des membres de la famille de Shakespeare jouirait du privilége de le montrer aux étrangers. Cet édifice serait situé dans le voisinage de la capitale ; une belle et spacieuse promenade l'entourerait, et ajouterait encore à la solennité du lieu. Cet hommage public rendu aux génies de tous les pays, de tous les siècles, et de toutes les religions, ne saurait manquer d'exciter l'intérêt, et d'honorer la nation qui en aurait conçu et exécuté le plan. Si cet avis est adopté, on fera connaître les conditions de la souscription, en invitant les littérateurs anglais et étrangers à y prendre part.

Souscription en faveur des descendans de Shakespeare. — L'éditeur de *Monthly magazine*, ayant découvert onze descendans de Shakespeare, presque tous ouvriers, et réduits à la misère, propose à ses abonnés de venir au secours de cette famille, en souscrivant à une édition complette des œuvres du célèbre tragique anglais. Il se charge de la faire imprimer avec le moins de frais possible, et d'y ajouter les notes des meilleurs commentateurs de ce grand poëte, Johnson, Steevens, Malone, etc. : une petite gravure, placée au commencement et à la fin de chaque acte, en représentera les principales scènes. Cette édition formera environ 10 volumes, et pourra se vendre 3 guinées sur papier ordinaire, et 5 sur pap. vélin. On invite les souscripteurs à vouloir faire passer leurs noms et leurs adresses à *sir Richard Philipps*, *Bride-Court*, *Bridge-Street*, à *Londres*. Dès qu'il y aura cinquante noms d'inscrits, l'éditeur s'engage à distribuer le montant des sommes reçues à la famille qu'on désire soulager, ne se réservant que deux guinées, prix d'impression de l'édition ordinaire, et trois pour celle qui s'imprime sur papier vélin. On rendra fidèlement compte tous les trois mois, dans le *Monthly magazine*, des sommes reçues et des dépenses faites. On espère que cet appel au public ne sera pas infructueux. Voltaire recueillit une somme d'argent considérable, par une souscription en faveur d'une descendante de Corneille, deux siècles après la mort de ce grand homme; et le docteur Johnson rendit le même service aux parentes de Milton. La famille du créateur de l'art tragique, en Angleterre, serait-elle seule exceptée de la bienveillante protection qu'on accorde au génie et à sa postérité?

Nécrologie. — *M. Patrick Colquhoun*, auteur d'un ouvrage très estimé sur l'Économie politique, et de plusieurs autres sur la police de Londres, et l'un des magistrats de cette métropole, y est mort le 15 avril dernier.

RUSSIE.

Organisation des différens cultes. — L'organisation ecclésiastique des différens cultes religieux en Russie, est réglée de la manière suivante : Les *catholiques* de la Lithuanie, de la Russie-Blanche et de la Russie occidentale, ont leurs archevêques, leurs évêques, des ordres religieux pour les deux sexes, etc. Les *pro-*

testans, *lutheriens* et *réformés* ont leur consistoire supérieur dans chaque gouvernement. En Finlande, chaque consistoire est présidé par un évêque, et, dans les autres provinces, par un surintendant-général. Les *Arméniens* ont leurs archevêques et leurs évêques, soumis à un patriarche. Les *frères Moraves*, de Sarepta, ont leur juridiction ecclésiastique séparée. Les *mahométans*, dont le nombre s'élève à près de trois millions, ont deux muftis. Les sectaires de *Lama* ont leurs lamas ou prêtres. Les *Schamans*, et les peuples de la race finlandaise qui ne reçoivent point le baptême, ont aussi leurs prêtres. Enfin, les *Juifs* ont leurs synagogues, leurs rabbins et une école supérieure à Witepsk. En général, toutes les sectes religieuses jouissent de la plus grande liberté en Russie, pourvu cependant qu'aucune n'essaye de faire des prosélytes.

Saint-Pétersbourg. — *Lithographie.* — Cet art fait des progrès rapides en Russie. Les planches lithographiques destinées pour le voyage en Perse du colonel Drouville, qui a paru chez Pluchart, à Saint-Pétersbourg, ne laissent rien à désirer pour la perfection du travail. Les dessins sont, pour la plupart, de la main de M. Orlowsky, artiste distingué de cette ville.

SUÈDE.

Récompense nationale accordée à M. Berzelius. — Les fabricans de fer en Suède ont assigné une pension de cinq cents écus à M. Berzelius, pour les services rendus aux arts chimiques et industriels par cet habile chimiste.

Prohibition d'un journal. — Le journal suédois, intitulé : *Frichets Wännen* (l'Ami de la liberté), a été prohibé à Stockholm, parce qu'il contenait quelques notices sur la ci-devant reine de Danemarck, Caroline-Mathilde, extraites des *Mémoires de Brown sur les Cours du nord.*

Nécrologie. — Le célèbre professeur *Lundblad*, littérateur et poëte distingué, est mort le 18 juin, à l'âge de soixante-sept ans. Il laisse une fortune assez considérable.

NORWÉGE.

Extrait d'une lettre de Christiania. — M. le conseiller d'État *Freschon* vient de publier un ouvrage intitulé : *De l'influence de la Législation sur le peuple, par rapport à la religion et à la mo-*

rale. Toutes les branches de l'instruction prospèrent ici, et déjà notre Université naissante de Christiania se montre la digne émule de la grande Université de Copenhague.

L'ex-roi de Norwége, le *prince Christian Frédéric de Danemarck*, vit depuis quelque tems en Italie. Il paraît aimer et cultiver les lettres. A Naples, il a lu récemment, dans une séance de l'Académie, une dissertation sur le Vésuve.

DANEMARCK.

Nécrologie. — Le célèbre pasteur et poëte *Jean Thorlaksen*, demeurant dans l'île d'Islande, qui a traduit en islandais le Paradis perdu de Milton et la Messiade de Klopstock (Voyez ci-dessus, tom. Ier, pag. 361), vient de mourir dans un âge très avancé. Le voyageur anglais Henderson avait fait connaître à ses compatriotes l'extrême pauvreté de ce vieillard respectable, qui, avant de mourir, eut encore la satisfaction de recevoir un double hommage rendu à ses vertus et à ses talens, par un riche présent de la part de l'Angleterre et par une pension du gouvernement danois.

ALLEMAGNE.

Bohême. — *Colonie de castors.* — Il existe dans la seigneurie de Wettingau, domaine du prince de Schwarzenberg, une colonie de castors, établie dans la rivière dite Goldbach, et dont l'industrie ne le cède en rien à celle des castors qui habitent les grands fleuves et les lacs situés au nord de l'Amérique. La grande quantité de saules dont la rivière est bordée, leur fournit à la fois les matériaux de leurs constructions et leurs alimens, qui sont en été les feuilles, et pendant l'hiver les branches et l'écorce des saules.

Weimar. — *Nouvelles voitures.* — En 1812, les frères Jean Colonius, commissaire impérial autrichien, et Ernest Colonius, adjoint à l'administration des subsistances, inventèrent une nouvelle espèce de voitures remarquables par la construction particulière du train, par la force et la solidité des essieux, par une grande économie de la puissance de traction; enfin, par l'avantage de pouvoir y atteler indifféremment les chevaux par devant ou par derrière. Une commission nommée dernièrement pour examiner les avantages de ces voitures, vient de faire

son rapport : il résulte des expériences auxquelles elles ont été soumises, qu'en effet leur genre de construction économise la quatrième partie de la force de traction, et qu'en outre on peut transporter, avec le même nombre de chevaux, un poids quatre fois aussi grand que celui qui est porté par les voitures ordinaires.

Jéna. — *Economie domestique.* — *Garance.* — *M. Doebereiner* a reconnu qu'en ajoutant à la racine moulue de *garance*, délayée dans l'eau tiède, un peu de ferment de bière ou de levure, il en résulte, après cinq ou six jours de fermentation, une liqueur vineuse, qu'il appelle *vin* ou *bière de garance*, et qui donne de très bonne eau-de-vie par la distillation. Il a constaté, en outre, qu'après sa fermentation la garance peut être employée dans la teinture avec le même avantage qu'auparavant.

Weimar. — *Moyen d'empêcher le verre de se fêler.* — La gazette de cette ville fait connaître un moyen infaillible pour empêcher le verre de se fêler. On le met dans un vase rempli d'eau froide, qu'on chauffe jusqu'à ce qu'elle soit bouillante ; on la laisse ensuite se réfroidir peu à peu sans retirer le verre. Il résulte des expériences qu'on a faites, que les vases de verre, ainsi préparés, peuvent être remplis d'eau bouillante, sans jamais se fêler. On en a laissé réfroidir jusqu'à dix degrés, et on les a ensuite remplis subitement d'eau bouillante, sans les endommager. Pour les exposer à une chaleur plus forte que celle de l'eau bouillante, on les fait bouillir dans de l'huile, de la manière qui vient d'être indiquée.

Hongrie. — *Mécanisme pour empêcher les voitures de verser.* — Le colonel *Charles de Mazay*, à Cinq-Églises, a inventé un mécanisme qui peut être adapté à toutes les voitures, et les empêcher de verser dans le cas où les chevaux prendraient le mors aux dents. En tirant un cordon, les deux roues de derrière de la voiture sont à l'instant arrêtées ; et si, contre toute probabilité, les chevaux continuent leur course, on les détèle sur-le-champ, en tirant un autre cordon. L'inventeur, Hongrois de nation, a publié une description de sa machine en hongrois et en allemand, avec quatre planches.

Prusse. — Koenigsberg. — *Musée zoologique.* — On forme à l'Université de Koenigsberg, en Prusse, un musée zoologique qui

doit servir à l'instruction des étudians, et à recueillir les matériaux nécessaires pour composer un traité d'histoire naturelle sur les animaux indigènes du royaume de Prusse.

Hongrie. — Coloswar. — *Société littéraire.* — Il s'est formé, dans nos murs, une nouvelle Société d'amis de la langue et de la littérature hongroise, sous le nom de *Magyar nyelv mivelò Tarsasày*. Les actes de cette Société seront publiés en plusieurs volumes.

Publications nouvelles et prochaines. — Francfort-sur-le-Mein. — Il a paru chez Bock, un livre intitulé *le Paradis de l'Amour*, ou *de l'Influence des différens temperamens sur l'Amour*. Ce livre a été prohibé en Saxe.

Hongrie — OEdenburg. — Le professeur *Magda* s'occupe d'une traduction en allemand de sa nouvelle *géographie du royaume de Hongrie*, écrite en hongrois.

Vienne. — *Statistique des peuples de la Hongrie.* — M. *Jean de Csaplovics*, auteur d'un ouvrage sur l'Esclavonie, se propose de publier une description de toutes les nations qui habitent la Hongrie; c'est-à-dire, les Magyares, les Slaves, les Russniacs et les Vaudois, les Esclavons et les Croates, les Serviens, les Allemands, les Valaques, les Grecs, les Arméniens, les Juifs, les Bohémiens, etc., etc. Comme un seul homme ne saurait guère se flatter de connaître assez bien ces diverses nations pour en donner une description exacte, M. de Csaplovics invite les personnes qui ont pu les observer et les étudier, à lui transmettre le résultat de leurs recherches, et il propose à cet effet plusieurs prix de 50, 100, et 150 florins, pour les articles qu'on voudra bien lui procurer.

Iéna. — *Avis aux savans de tous les pays.* — *L'Isis*, journal encyclopédique mensuel, contient l'avis suivant:

« Tout savant étranger qui voudrait répandre en Allemagne ses idées ou ses découvertes, dans sa propre langue, peut transmettre ses Mémoires ou ses notes à la rédaction de l'*Isis*. Elle les accueillera et les publiera avec d'autant plus d'empressement, qu'elle sent que l'Europe entière n'est plus aujourd'hui qu'une patrie unique pour les hommes instruits. » La *Revue Encyclopédique* a fait, dès son origine, et renouvelle aujourd'hui un avis

du même genre aux amis de la civilisation et de l'humanité, répandus sur tous les points du globe.

Breslaw. — *Littérature allemande.* — M. Wachler, professeur à l'Université de Breslaw, a publié dernièrement une brochure in-8°, contenant ses *Observations sur l'état actuel de la littérature allemande.* Cette esquisse est une rapide analyse des différentes productions littéraires qui ont paru en Allemagne, pendant l'année 1817. Ses décisions, quelquefois un peu sévères, mais toujours justes, se font lire avec plaisir, et donnent un tableau assez complet de la littérature allemande, telle qu'elle est de nos jours. On ne saurait nier son infériorité, depuis la brillante époque où florissaient Klopstock, Wieland, Herder, Schiller, etc..... Mais la direction que ces célèbres écrivains ont donnée à la littérature de leur pays, paraît garantir les progrès qu'elle doit faire. M. Wachler compte publier, à la fin de chaque année, une revue abrégée de toutes les nouvelles productions littéraires.

Dresde. — *Tragedie nouvelle.* — Il a paru à Dresde, en 1820, une tragédie allemande en cinq actes, intitulée, *La mort de Henri IV.*

Hongrie. — Coloswar. — Le poëte *C. de Kisfaludi* vient de publier un nouveau drame national en quatre actes, intitulé: *Stibor Vajda.*

Bamberg. — *Ancien manuscrit d'Eutrope.* — M. Jæck, bibliothécaire de cette ville, a découvert dans la bibliothèque royale un manuscrit d'Eutrope, qui y a vraisemblablement été apporté de Rome par l'empereur Henri-le-Saint, fondateur du ci-devant évêché de Bamberg. La comparaison que l'on a faite de ce manuscrit avec les meilleures éditions existantes de l'abréviateur de l'Histoire romaine, prouve qu'il est non-seulement plus complet qu'aucun de ceux que l'on possédait jusqu'à ce jour, mais qu'il peut servir encore à rectifier plus d'un passage.

Munich. — *Lithographie.* — Depuis que la belle invention de M. Senefelder est employée par M. Zeller, à Munich, à la publication de grands ouvrages, elle s'est perfectionnée au point que les dessins qu'elle multiplie aujourd'hui ne ressemblent plus aux premiers essais. C'est à la lithographie et au grand établissement de M. Zeller, que les amateurs des beaux-arts sont rede-

vables de la publication de plusieurs ouvrages intéressans, entre autres : *Les Monumens grecs de la Sicile, les mieux conservés*, par M. Gärtner. Cet ouvrage est composé de 10 vues, 6 plans, 2 frontispices et 4 feuilles de texte en français et en allemand, format in-fol., grand-colombier. Prix, 120 fr. — La même maison a fait paraître, dernièrement, aussi par la voie de la lithographie, une collection de dessins originaux d'artistes bavarois actuellement vivans, tels que Wagenbauer, Anaglio, Hauber, Hess, Rhomberg, Adam, etc.; ce dernier excelle dans le dessin des chevaux (Prix de chaque livraison, 21 fr.). Les chevaux de M. Adam se vendent séparément, 5 fr. par cahier. — Plus, les tableaux de l'histoire de Bavière, par Mettenleiter. La collection complète sera composée de douze grandes feuilles, dont trois ont déjà paru. Prix de chacune, 4 fr. — Collection de plantes dessinées d'après nature; par Prestel. Prix de chaque cahier de six planches, 17 fr. coloriées, et 4 fr. 50 c. en noir. — Dessins de tableaux de grands maîtres, comme Raphael, Battoni, Holbein, Ruysdaal, van de Velde, Lingelbach, Wouvermann, etc.; par Auer, Ekeman, Alesson, Muxel, Lorenz, Anaglio, et autres artistes distingués. Cette collection de dessins est accompagnée d'une description des tableaux et de notices biographiques sur leurs auteurs. — Enfin, une collection des plus belles vues de la Bavière, par Heinzmann. Il en a paru le premier cahier, renfermant six vues en gr. folio. Prix de chacune, 4 fr. — On admire dans tous ces dessins lithographiés la grande netteté des épreuves et l'uniformité de l'impression. H—s.

Brunswick. — *Nécrologie*. — Nous avons annoncé dernièrement (voy. ci-dessus tom. VI, page 220) la mort de M. le docteur *Eschenburg*; nous allons aujourd'hui publier quelques détails sur sa vie littéraire.

Jean Joachim Eschenburg naquit à Hambourg, le 7 décembre 1743. Il fit successivement ses études dans les Universités de Leipsick et de Gottingue; elles furent si rapides et en même tems si solides que, dès le mois de septembre 1767, il se vit placé comme gouverneur public des élèves du collége Carolin, à Brunswick. Depuis 1773 il occupa la chaire de philosophie et de belles-lettres au même collége, jusqu'au moment où il termina sa carrière, le 29 février dernier, âgé de 77 ans.

Ses ouvrages les plus remarquables sont les suivans : — Un *Manuel de la littérature et des belles-lettres*, qui a eu plusieurs éditions ; la première en 1783, et la cinquième en 1813, Berlin, in-8°, et a été traduit en français par *Storch*, sous le titre de *Principes généraux des belles-lettres* ; in-8°. Pétersbourg, 1789. — Un *Manuel de la littérature classique*. Cet excellent ouvrage a paru à Berlin, en 1783, et a eu de nombreuses éditions ; nous en possédons une traduction publiée par *C.-F. Cramer*. 2 vol. in-8°. Paris, an x (1800). — *Collection d'extraits tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes dans tous les genres de poésie et d'éloquence* ; 9 vol. in-8°. Berlin, 1788 à 1795. — *Monumens de la poesie et de la langue allemande ancienne*. 1 vol. in-8°. Brême, 1799. — On lui doit la collection complète des OEuvres posthumes de *Lessing*, qu'il a enrichies de notes curieuses et importantes, 2 vol. in-8°, Berlin, 1790 ; une édition très soignée des OEuvres de son illustre ami *Hagedorn*, qu'il a fait précéder de sa vie et de sa correspondance littéraire, 5 vol. in-8°, Hambourg 1800, et plusieurs traductions de l'anglais, entre autres le Commentaire de *Heerd*, sur les épîtres d'*Horace*, 2 vol. in-8°, Leipsick, 1772, et le théâtre de *Shakespeare*, d'après la version de *Wieland*, qu'il a revue, augmentée de quatorze pièces non encore traduites, et d'un discours sur la vie et le caractère des ouvrages du célèbre poëte anglais. La première édition de cette grande entreprise est de 14 vol. in-8°, Zurich, 1775 à 1787 ; la seconde, revue et corrigée, est de 12 vol. in-8°. Zurich, 1798 à 1806.

Eschenburg a coopéré à la publication de plusieurs écrits périodiques littéraires allemands ; on regardera long-tems comme un modèle de critique le *Muséum britannique* qu'il a rédigé seul, et qu'il a publié en 7 volumes in-8°, à Leipsick, de 1770 à 1781.

Cet homme studieux était plutôt l'ami, le père de ses élèves, que leur professeur. Il les réunissait souvent chez lui, leur ouvrait sa bibliothèque qui était des mieux choisies et des plus complètes, surtout en livres classiques. Il aimait la liberté, appelait sans cesse ses nombreux élèves à l'étude des objets d'un intérêt national, pour entretenir dans leur ame le feu sacré de l'amour de la patrie : il s'éteignit dans leurs bras, regretté de tous, pleuré des pauvres et de ses concitoyens. Je fus lié d'amitié avec lui, je puis rendre un éclatant témoignage de ses vertus et du plaisir

qu'il trouvait à obliger les jeunes gens amis des lettres et avides d'instruction. THIÉBAUT DE BERNEAUD.

MARBOURG. — Le docteur *J.-P. Bucher*, professeur en droit, conseiller intime de régence, est mort le 25 avril, à l'âge de 80 ans. Il était doyen de l'Université, qui perd en lui un de ses membres les plus estimables.

SUISSE.

ST.-GALL. — *Mastic de bitume.* — A la session de la *Société helvétique des sciences naturelles*, qui a eu lieu cette année à St.-Gal, M. le professeur Pictet, de Genève, a donné des détails sur un bitume qu'on extrait à l'endroit dit le Parc, près de Seyssel, sur la rive droite du Rhône, pour en fabriquer en grand un mastic très dur, inaltérable à l'air, qui sert à couvrir des terrasses, des galeries, des ponts, etc., et peut contenir l'eau pendant un temps indéfini; divers échantillons de cette matière ont été mis sous les yeux de la Société, tant dans son état brut qu'après avoir été travaillés. On remarquait parmi ceux-ci des étoffes et des papiers rendus imperméables par le bitume dont on les avait enduits.

On a déjà employé ce mastic dans plusieurs bâtimens publics et particuliers, et tous les essais ont pleinement réussi. On assure que le ministre de l'intérieur de France a accordé à M. Taylor, directeur de cette fabrique, divers avantages qui lui donneront nécessairement un accroissement rapide.

VEVAY. — *Education.* — M. Lang a établi, l'année dernière, dans cette ville, une institution semblable à celle de Pestalozzi, où il a été professeur. Le succès n'en paraît pas douteux: déjà elle compte un nombre considérable d'élèves de différentes nations; le local qu'elle occupe est avantageux, et dans son organisation, M. Lang a tâché de réunir tout ce que Hofwyl, Schrepfenthal et Yverdun présentent de plus utile.

ITALIE.

NAPLES. — *Découverte d'une substance animale.* — M. de Gimbernat, naturaliste espagnol, a découvert, dans les eaux thermales de *Baden*, en Allemagne, et dans celles d'*Ischia*, île du royaume de Naples, une substance animale qui ressemble à de la

chair humaine recouverte de sa peau, et qu'il nomme *zoogène*. Il a vu aussi, près du Château de l'*Epomeus*, et dans les vallées de *Sinigoglia* et de *Negreponte*, des rochers couverts de cette substance singulière. Soumise à la distillation, elle donne les produits ordinaires des matières animales; en la faisant bouillir, on en obtient une gélatine qu'on peut employer au collage du papier.

Le même savant, ayant condensé dernièrement, au moyen d'un appareil convenable, les vapeurs qui sortaient du cratère du Vésuve, il en obtint une assez grande quantité d'eau qui, sans donner aucun indice d'acide, avait néanmoins un goût de graisse, et une odeur assez forte de matières animales brûlées.

Toscane et Lombardie. — *Machines à préparer le chanvre et le lin.* — Le grand-duc de Toscane avait fait remettre à la Société Économico-Agraire des *Georgofiles* de Florence, une des machines de M. Christian, de Paris, destinée à la préparation du chanvre et du lin, et dont on avait déjà annoncé l'utilité, sur différens points du royaume de Naples, de l'État de l'Église et de l'Allemagne. La Société, ayant examiné cette machine dans tous ses détails, en a confirmé l'efficacité par son suffrage: il lui a paru que les principaux avantages du nouvel instrument, sont de présenter une moindre longueur que les anciens, de ne porter aucun préjudice à la santé, de ne point dépendre de l'influence des diverses saisons, d'économiser la main-d'œuvre, de fournir une substance supérieure en qualité et en quantité, susceptible d'ailleurs d'être blanchie plus facilement et plus promptement, d'obtenir des fils beaucoup plus tenaces, enfin, d'opérer de manière à ce que la partie ligneuse, écrasée par la machine, fournisse une substance nutritive que ne dédaignent ni les chevaux ni les bœufs. Mais, lorsqu'on a eu mis en œuvre cette nouvelle machine, en Lombardie, on a trouvé que les résultats n'étaient pas conformes à ceux qu'on avait annoncés. Entre autres inconvéniens, elle n'écrase pas les parties résineuses du chanvre; elle affaiblit les fibreuses; et, ce qui est pis encore, elle ne résiste pas long-tems aux altérations produites par l'humidité et la sécheresse; enfin, le parallélisme de ses essieux s'altère très facilement par l'usage. La Bibliothèque italienne (n° XLIX, pag. 152) contient un résumé des observations présentées par un savant, qui avait été chargé d'examiner la machine en question. On s'occupe aussi, à Milan,

de connaître et d'employer la machine de Hill, dont on se sert, dit-on, avec succès, en Irlande. On attend impatiemment le résultat de ces nouveaux essais.

Essais de M. Davy sur les papyrus d'Herculanum. — M. Davy ayant imaginé une nouvelle méthode de dérouler les papyrus d'Herculanum, proposa d'abord son projet à S. A. R. le prince de Galles, aujourd'hui roi d'Angleterre. Mais celui-ci ayant perdu sept volumes de ces papyrus, par les procédés de M. Sickler, refusa d'exposer les autres au même danger. Cependant il recommanda M. Davy au roi de Naples, pour qu'il pût tenter quelques essais sur les papyrus d'Herculanum. M. Davy obtint d'abord un fragment grec, très facile à ouvrir. Par le moyen de son gaz, il commença à détacher les feuilles du papyrus, et à rendre plus visibles les caractères grecs. On répéta le même essai sur un morceau de papyrus latin plus compact, et le résultat en fut insensible.

Il renouvela ensuite ses épreuves sur quelques morceaux de papyrus inutiles, et il crut s'apercevoir que, outre le charbon, il y avait du tuf, et que l'encre employée par les anciens ne renfermait aucune partie métallique ou minérale, et qu'elle était un mélange de charbon très divisé, autrement dit noir de fumée, et d'une autre substance végétale, ce que Pline avait indiqué. Alors il fit continuer le déploiement de deux papyrus, avec l'appareil usité à Naples. Il observa que les feuilles ne se détachaient pas aisément, et il humecta avec un pinceau imbibé dans l'éther sulfurique, la superficie du papyrus. Ce fluide, pénétrant ses parties intérieures avec beaucoup de célérité, détachait plusieurs feuilles à la fois, ce qui empêchait l'effet de l'opération. Au lieu de la colle ordinaire, M. Davy voulut employer une colle plus tenace; il essaya d'abord une dissolution de résine et de gomme d'olivier, puis une dissolution de clore et de iode, faite dans l'éther, mais il n'eut aucun succès.

Après tout cela, il imagina de placer un papyrus dans un tuyau de cuivre percé aux deux extrémités; il le fit traverser par un courant de gaz ammoniaque; mais l'opération ne réussit pas davantage. On obtint presque le même résultat, en appliquant un peu d'éther muriatique sur d'autres papyrus qui n'étaient que peu carbonisés. Quoiqu'on parvînt à détacher leurs feuilles, on trou-

vait les lettres effacées, par l'effet du tems ou du feu qui avaient altéré l'encre. M. Davy humecta une feuille, au moyen d'un pinceau, avec un mélange de chlore, de iode et d'éther sulfurique, espérant de la jaunir, et, par-là, de rendre visibles les lettres; son attente fut trompée. Le chlore fut encore employé, sans plus de succès.

Tous ces essais et d'autres ayant été infructueux, on reprit l'ancienne méthode, qu'on a continuée tant que M. Davy a séjourné à Naples. On a ajouté, tout au plus, l'emploi d'un peu d'éther avec l'air chaud. Enfin, des vingt-six papyrus que M. Davy avait choisis lui-même, pour faire son opération, il finit par abandonner le déroulement de vingt-deux aux artistes ordinaires du pays. On dit qu'il est parti de Naples, très mécontent. On peut consulter une note très détaillée sur les opérations de ce célèbre chimiste anglais, dans la *Bibliothèque italienne* (n° 52, pag. 115). Nous en avons extrait la substance.

Turin. — *Enseignement mutuel.* — Les écoles d'enseignement mutuel se naturalisent peu à peu dans le Piémont. On parle du prochain établissement d'une *École normale centrale*, moyen reconnu pour le plus puissant, même pour le seul propre à écarter le danger des innovations, des déviations, etc., qui nuisent aux progrès des bonnes méthodes, et conséquemment au succès de la chose en grand. Il est aussi question de quelques améliorations préparées dans l'École de Raconis : lorsqu'elles auront été effectuées, nous nous empresserons d'en faire connaître les résultats.

De la célébrité d'Alfieri chez les Italiens. — Des étrangers, voyageant dans l'Italie, ont été surpris de voir que le mérite d'Alfieri ne fût pas aussi généralement reconnu qu'ils le pensaient. On croyait partout ailleurs que l'Italie, malgré le nombre prodigieux de pièces tragiques dont elle se faisait gloire, manquait d'un poëte vraiment tragique jusqu'à l'époque d'Alfieri; et qu'enfin celui-ci seul l'a élevée au niveau des autres nations qui l'avaient devancée dans cette carrière. On parlait de lui comme d'un poëte qui méritait d'être placé à côté de Shakespeare, de P. Corneille, de Schiller; mais, à en croire ces voyageurs qui ne font ici que généraliser des accidens particuliers, les Italiens, depuis quelque tems, reviennent de ce prestige, et Alfieri n'est

à leurs yeux qu'un écrivain médiocre, un poëte incorrect et bizarre, et même un auteur dangereux sous le rapport de la politique et de la religion.

Nous nous faisons un devoir de démentir ou de rectifier une opinion, qui, circulant de plus en plus dans la république des lettres, ferait beaucoup de tort à la fois, et aux Italiens qu'elle outrage, et aux voyageurs qui la débitent. Nous pouvons assurer tous ceux que de tels récits auront pu surprendre ou scandaliser, que si quelques opinions défavorables au talent et à l'esprit d'Alfieri, ont paru de tems en tems chez les Italiens, elles ont donné l'occasion de soumettre à un nouvel examen ses tragédies et sa manière de penser; et cet examen répété n'a servi qu'à faire sentir davantage la force de son caractère et l'originalité de ses productions.

Dès que ses tragédies parurent en Italie, la forme neuve et presque rude dans laquelle elles se présentèrent, étonna les uns, épouvanta les autres. Dégouté de cette richesse insignifiante, en laquelle la langue italienne, après le treizième siècle, a souvent dégénéré, Alfieri s'était étudié à puiser son style dans la manière du Dante et de ses contemporains. Il voulait plutôt dire que parler. De-là, ce style qui, privé d'ornemens oisifs ou même utiles, ne sert qu'à la pensée, de laquelle seule il tire tout son intérêt. Une foule de pédans crièrent à l'innovation, au scandale; mais de véritables connaisseurs aperçurent, sous cette forme inusitée, un fond de mérite réel et extraordinaire. L'abbé Cesarotti, et surtout le comte Calzabigi, furent les premiers qui, en exhortant le poëte à corriger quelques imperfections de style, amenèrent les Italiens à reconnaître son génie et sa supériorité. Depuis ce tems-là, on n'a pas cessé de réimprimer et de relire les tragédies d'Alfieri; et pendant qu'il s'efforçait de les perfectionner de plus en plus, les Italiens n'ont cessé de les apprendre par cœur, de les jouer, de les admirer.

Alfieri mourut en 1803, au milieu de ses triomphes et de sa gloire. Mais, quelques-uns de ses ennemis cachés qui n'avaient pas osé l'attaquer de son vivant, se permirent de verser le fiel de l'envie sur ses cendres, honorées des larmes de tout ce qu'il y avait d'hommes distingués en Italie. Le premier qui se soit élevé contre le Sophocle italien, a été l'avocat Pio. Carmignani. Il eut

Fait de ne vouloir qu'examiner le système dramatique d'Alfieri : style, versification, sujet, caractère, catastrophe, dialogue, incidens, etc., tout fut analysé. Son travail ne paraissait que purement littéraire; mais on alla jusqu'à soupçonner que son but secret était tout-à-fait politique. On crut, et peut-être avec assez de raison, que des prosélytes du gouvernement de ce tems-là, avaient conçu le projet de décréditer les tragédies d'Alfieri, dont les impressions n'étaient pas favorables à leurs maximes. On usa de la même manœuvre à l'égard des *Animaux parlans* de l'abbé Casti, ouvrage qui, s'il n'a pas le mérite des tragédies d'Alfieri, tendait de même à éclairer les peuples sur ce qui devrait les intéresser le plus.

M. de Coureil, quoique étranger, ne put contenir sa juste indignation; il répondit à M. Carmignani; et si sa réponse ne fut pas complète sous tous les rapports, elle prouva du moins que M. de Coureil était encore plus Italien que M. Carmignani. Il est vrai cependant que le Mémoire de ce professeur obtint un prix du gouvernement, et la faveur des amis du despotisme; mais, ce ne sont pas ces accidens qui constituent la véritable gloire des ouvrages et des auteurs. Le mépris fit justice de ces critiques amères dirigées contre Alfieri, et la renommée de notre poëte n'a fait que s'accroître de jour en jour.

En 1817, M. Marré, professeur de droit commercial à l'Université de Gênes, a voulu tirer de l'oubli où elle était tombée, la critique de M. Carmignani; ce qui lui a fourni le sujet d'un long ouvrage en deux volumes. Il pouvait se dispenser de cette réfutation; mais, ce qui la rend intéressante, c'est l'analyse étendue et judicieuse qu'il a faite des tragédies d'Alfieri.

On ignorait ou l'on avait oublié que M. le marquis Falletti de Barolo avait fait réimprimer, en 1809, un écrit en français, imprimé d'abord à Paris, sur la personne et les œuvres du comte Alfieri. M. le comte Galeani Napione de Cocconato, connu déjà en Italie par diverses productions, a cherché dernièrement à exhumer les opinions du marquis Falletti de Barolo, qu'il a même outrées. Il a adressé deux longues lettres au docteur Francesco Benedetti, toscan, qui en a enrichi le journal du *Genio* ou du *Saggiatore*. Ces deux écrivains, piémontais comme V. Alfieri, ont attaqué, sans aucun ménagement, non-seulement le système

dramatique de ce poëte, mais aussi le caractère moral et politique de leur concitoyen.

Il est incroyable que M. Napione, qui a si longuement travaillé à relever le mérite et les éloges des hommes illustres du Piémont, et qui a fait tous les efforts possibles pour enlever le nom de Christophe Colomb aux fastes des Génois et le donner à ceux des Piémontais, s'étudie à détruire ou atténuer la réputation d'un véritable Piémontais qui, bien plus que tant d'autres, fait la gloire du Piémont et de l'Italie.

D'après l'autorité du marquis Falletti, il semble que M. le comte Napione se soit formé la plus haute idée de la tragédie, sur les pièces qui portaient ce nom, en Italie, aux seizième et dix-septième siècles, et surtout sur les drames de Métastase, qu'il regarde comme le type de la perfection tragique; c'en est assez pour qu'on ne parle pas davantage de sa manière de penser dans ce genre.

Quant au style d'Alfieri, M. le comte Napione ne pouvait l'approuver, le sien étant tout différent. Il a eu le talent de faire deux volumes pour démontrer les qualités de la langue italienne, et de composer maints éloges pour prouver le mérite de quelques auteurs inconnus; ce qu'Alfieri aurait peut-être renfermé en peu de pages : le style de celui-ci ne pouvait donc pas être du goût de M. le comte Napione.

Ce qui n'est pas moins remarquable encore, c'est que M. le comte Napione et M. le marquis Falletti, ne se sont pas contentés de regarder Alfieri comme un mauvais écrivain et un poëte très médiocre; ils se sont plu à le signaler comme un ennemi des rois, comme un conspirateur, un chef d'anarchistes et de démagogues. Les preuves de ce genre d'accusations sont tirées surtout des caractères de ses tragédies; ce qui rendrait coupables de même tous les meilleurs tragiques anciens et modernes qui ont le mieux dépeint les tyrans pour les faire abhorrer, ainsi que les héros pour les faire admirer. Suivant cette nouvelle logique criminelle, on pourrait imputer un caractère infernal au Dante et à Milton, parce qu'ils ont tracé, avec tant d'originalité, l'un, le tableau de l'enfer et de ses habitans, l'autre, le portrait de Lucifer et de ses satellites.

Le dessein de M. le C. Napione et de M. le M. Falletti est, ce me

semble, de faire proscrire de l'Italie son poète tragique et tous ses lecteurs. Ainsi Eschyle, après avoir servi sa patrie par les armes et par ses talens, se vit exposé au danger d'en être exilé. Mais, Alfieri a été respecté pendant sa vie; et, comme on ne pourrait aujourd'hui que troubler le repos de ses cendres, c'est moins en effet contre lui, que contre ses admirateurs, que sont dirigées ces accusations et ces persécutions. Je me souviens d'une triste époque de ma vie, où un jeune élève, dont les qualités méritaient un sort moins funeste, fut condamné même à la mort, pour avoir déclamé, devant ses camarades, le *Timoleon* d'Alfieri. Heureusement ces temps sont passés; et tous les Italiens, malgré les alarmes et les critiques de M. le C. Napione et de M. le M. Falletti, regardent Alfieri comme le véritable poëte de la nation, comme le seul qui, depuis le Dante, ait su parler à ses concitoyens le véritable langage de l'indépendance et du patriotisme. On visite son tombeau comme un des plus beaux monumens de la gloire littéraire de l'Italie; tout véritable Italien y porte ses larmes et ses vœux, et il en revient pénétré d'admiration et de reconnaissance. Ce qui est digne d'attention, c'est que, pendant que deux Piémontais s'occupent à dénigrer en vain le nom de leur concitoyen, un autre Piémontais, M. Donadio, plus attaché à la gloire de sa patrie et de ses compatriotes, après avoir frappé la médaille de Lagrange, vient de frapper aussi, à Paris, celle de V. Alfieri (Voy. t. VI, p. 643). Mais ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est le nombre d'éditions qu'on fait, sans cesse, de ses tragédies, qui prouvent de plus en plus quel intérêt se développe chez les Italiens pour ce grand génie, qui a revendiqué pour les muses l'ancien caractère qu'elles avaient perdu. Chacun en étudie les ouvrages et y apprend à connaître ses droits et ses devoirs. Les princes de l'Italie eux-mêmes, qui apprécient mieux encore que M. le M. Falletti et M. le C. Napione, l'esprit patriotique de V. Alfieri, espèrent, aidés de ses immortelles productions, voir dans leurs sujets des citoyens plus capables de faire la gloire de leur gouvernement et de leur nation.

Voilà des faits incontestables sur le compte d'Alfieri et de l'Italie. Nous espérons que, d'après ces éclaircissemens, des étrangers moins crédules et plus circonspects ne prendront plus pour l'opinion dominante des Italiens, ce qu'ont pu débiter sur la per-

sonne et les talens d'Alfieri deux ou trois aristarques qui ne font point autorité.

Naples. — *Antiquités.* — *Découverte d'une statue à Pompeï.* — On a découvert près du Forum de Pompeï un édifice public d'un style grandiose, qu'on a pris pour le Chalcidicum. Plus tard on a trouvé une belle inscription latine, qui porte que cet édifice avait été construit aux frais de la prêtresse Eumachia; enfin, en continuant les fouilles, on a découvert une statue de cette prêtresse. Elle est d'une beauté admirable, parfaitement bien conservée, et posée sur une plinthe qui porte l'inscription suivante :

EUMACHIAE J. .F.
SACERD. PUBL.
FULLONES.

Cette statue est la plus belle de toutes celles qu'on a retirées jusqu'ici des ruines de Pompeï. Elle surpasse toutes les autres par la grandeur, la grâce des formes et l'élégance du style. Elle est vêtue d'une tunique; un ample peplum qui descend de la tête et qui enveloppe les épaules, les bras et les autres parties du corps, retombe jusqu'à ses pieds en formant des plis nombreux et variés. Par ordre du roi de Naples, cette statue restera à la même place où elle a été trouvée.

Bologne. — *Nécrologie.* — *Gaetano Gandolfi*, professeur d'anatomie comparée et d'art vétérinaire, est mort d'apoplexie le 5 janvier 1819, à l'âge de 42 ans. Son père avait jeté à Bologne les premiers fondemens de l'école vétérinaire que Gaetano a depuis illustrée. Il montrait beaucoup de pénétration et de justesse dans ses recherches et dans ses observations anatomiques. On a de lui plusieurs Mémoires, et les Éloges du P. Martini et du professeur Jacopi.

On déplore aussi la perte de l'un des plus célèbres mathématiciens, *Sebastiano Canterzani*, mort le 19 mars 1819, à l'âge de 85 ans. Professeur à l'Université de Bologne, il avait succédé à Francesco Zanotti dans la place de secrétaire de l'Institut de Bologne, et à Gaetano Monti, botaniste fameux, dans celle de président. Il a publié nombre de Mémoires sur les sciences physiques et mathématiques. A des connaissances très profondes et très étendues, il joignait une simplicité de mœurs et une pureté

de sentimens religieux qui le rendaient cher à ses concitoyens et à tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître.

ESPAGNE.

Madrid. — *Ecole d'enseignement mutuel à l'usage des militaires.* — Afin de répandre l'instruction dans toutes les classes de l'Etat, comme le conseillent à la fois la raison, l'utilité publique et la constitution, le roi, d'accord avec la junte provisoire, a ordonné qu'il fût établi dans tous les corps de l'armée des écoles d'enseignement mutuel. Pour assurer le succès de ces écoles, elles seront dirigées d'après un réglement uniforme, et le ministre de la guerre chargera une commission de lui présenter ce réglement le plutôt possible.

Madrid. — *Nomination.* — Le célèbre poëte espagnol, *don Manuel-Josè Quintana*, qui a langui pendant les dernières années en prison, est aujourd'hui président de la censure suprême de la junte, dans cette ville.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Gand. — *Histoire naturelle.* — Deux rennes, mâle et femelle, amenés de Laponie dans le mois de novembre dernier, vivent en liberté dans une campagne, à deux lieues de cette ville. Non-seulement ils ont très bien supporté le changement de climat, mais la femelle vient même de mettre bas un faon femelle, qu'on espère conserver; ce qui est, dit-on, sans exemple dans la zône tempérée.

Extrait du rapport sur l'état des Ecoles supérieures, moyennes et primaires, en 1819, *presenté aux états-generaux, le* 12 *juin dernier, par le ministre pour l'instruction publique, l'industrie nationale et les colonies.*

« De bons instituteurs, un salaire proportionné à leurs travaux, des bâtimens convenablement disposés pour la tenue des classes, telles sont les premières conditions d'où dépend le succès de l'enseignement dans les écoles inférieures. Un coup-d'œil sur ce qui a été fait sous ce triple rapport, dans le cours de l'année 1819, pourra donner une juste idée de l'état de ces écoles.

» L'administration générale a fondé deux nouvelles *écoles normales.* Celle de Harlem a fourni dix instituteurs, et celle de Lierre,

cinq ; à la fin de l'année 1819, on y comptait ensemble 60 élèves. A Groningue, dans une école semblable, autrefois aux frais de la caisse provinciale, aujourd'hui payée par le trésor public, il y avait 14 élèves. — Un moyen très efficace, employé par l'administration générale pour former de bons maîtres d'école, c'est l'encouragement donné aux Sociétés formées par les instituteurs déjà placés, pour s'occuper entre eux des diverses branches de connaissances qu'exige leur état, et pour s'exercer mutuellement dans l'art de les communiquer à leurs élèves. Au moyen de sommes modiques que le gouvernement accorde à ces Sociétés, elles se procurent des collections d'ouvrages pédagogiques, de cartes géographiques et d'autres objets semblables, propres à augmenter leurs connaissances. On compte dans les provinces septentrionales 180 Sociétés de cette espèce, comprenant un total de 1986 membres. Il en existe aussi une dans le Brabant méridional, trois dans la province de Limbourg, et deux dans celle d'Anvers, ayant ensemble 199 membres, et dont on peut déjà citer honorablement de petits ouvrages à l'usage des écoles. — Le duché de Luxembourg a adopté une mesure qui mérite d'être mentionnée avec distinction. Il a été ouvert pendant les mois d'été, par les professeurs de la capitale, un cours gratuit de pédagogie, auquel on a invité tous les instituteurs du grand-duché. Cent soixante d'entre eux se sont rendus à cette invitation et ont été dédommagés des frais occasionnés par leur séjour à Luxembourg, au moyen de fonds fournis volontairement par un grand nombre d'habitans et d'administrations communales, et d'un subside accordé par le trésor. A Mons, deux professeurs distingués ont aussi ouvert un cours de pédagogie, auquel sont admis tant les instituteurs actuels que ceux qui se proposent d'entrer dans cette carrière. Enfin, il a été fondé des écoles pour les jeunes instituteurs, à Groningue, Maestricht, Rotterdam, Amsterdam, Harlem, Liége : la plupart de ces établissemens sont dus aux *Sociétés des écoles pour les pauvres*, et à celle dite *du bien public*.

» Aucune mesure générale n'a pu encore être prise pour améliorer le sort des instituteurs. Cependant il a été dépensé, pour cet objet, 14,000 florins, qui ont été répandus sur un grand nombre de communes. Dans plusieurs provinces, telles que celles

du Brabant septentrional, de la Gueldre, de la Hollande méridionale, de la Zélande, d'Utrecht et de Frise, des délibérations ont été ouvertes sur le même objet. Il serait possible aussi en beaucoup d'endroits d'augmenter le traitement communal des maîtres d'école. L'exemple en a été donné, cette année, par diverses communes de presque toutes les provinces. On peut citer au premier rang les provinces de Hainaut, de Groningue et de la Flandre occidentale.

» Quant aux moyens de procurer aux écoles des emplacemens convenables, cet objet, par sa nature, doit moins dépendre de mesures générales et provinciales. Néanmoins, les sommes allouées pour cette dépense, sur le trésor public, s'élèvent à plus de 30,000 florins. Parmi les mesures provinciales qui ont été prises dans le même but, on peut citer un arrêté du gouverneur du Brabant septentrional, relatif au moyen de pourvoir toutes les écoles rurales des meubles qui leur sont nécessaires. Le gouvernement de la Flandre occidentale a rédigé un plan pour la construction de bonnes écoles dans toutes les communes, mais qui, jusqu'à présent, est resté sans exécution. Dans plusieurs provinces, parmi lesquelles celles de Hainaut, de Limbourg, de Liége, de Flandre occidentale, méritent une mention particulière, les *états-députés* ont proposé ou sanctionné les propositions d'un grand nombre de communes particulières, ayant pour objet la construction ou l'entière réparation de bâtimens destinés aux écoles : secondées par les contributions volontaires des habitans, elles ont, pour la plupart, consenti à subvenir aux frais de construction. Dans plus d'une province, des habitans aisés ont cédé aux communes, pour l'usage des écoles, la propriété de bâtimens qui leur appartenaient, ou en ont fait construire de leurs deniers. Une *Société pour l'encouragement de l'instruction primaire* s'est formée à Luxembourg; peu de tems après son établissement, on y comptait déjà 100 membres, dont la souscription totale s'élevait à 300 florins; bientôt elle s'est étendue à tout le Grand-Duché. A Bruxelles, Maestricht, Liége, etc., il s'est formé des écoles, principalement pour les enfans pauvres. Les autorités communales, les commissions des hospices, et les bureaux de bienfaisance ont secondé le zèle ou donné eux-mêmes l'exemple. Ces efforts réunis contribueront à l'accroissement de la

prospérité publique, fondée sur la culture intellectuelle et morale de la génération naissante.

» Dans les écoles latines et les colléges, le nombre des élèves va en augmentant. Ce nombre qui, en 1817, était de 1000, dans les premières, est actuellement de 1200. Les lycées et les colléges établis dans vingt-neuf villes des provinces méridionales, comptaient, en 1813, un nombre de 2750 élèves; et sont maintenant fréquentés, sous le nom d'athénées et de colléges, par plus de 3800. La paix, les efforts et les soins du gouvernement pour relever ces institutions, pour se procurer des maîtres habiles, et pour améliorer l'enseignement, ont contribué à les faire prospérer. Cette prospérité augmentera encore, lorsqu'on ne nommera plus de professeurs qui n'aient donné des preuves de leur capacité dans les Universités. On doit aussi espérer de voir disparaître l'étrange préjugé adopté par un grand nombre de personnes, et qui consiste à regarder comme superflu l'enseignement du grec dans les colléges. Cette langue, presque entièrement négligée, il y a peu d'années, dans les provinces méridionales, est enseignée aujourd'hui, et assez bien, dans presque tous les colléges. Les athénées de Bruxelles, Maestricht et Tournai se distinguent à cet égard. Presque partout, l'instruction dans les mathématiques se donne bien et avec succès. L'enseignement régulier de la géographie ancienne, celui de l'histoire ancienne et de la mythologie, sont moins répandus; cependant il se fait des améliorations à cet égard.

» L'état florissant des anciennes et des nouvelles Universités s'est encore affermi cette année. On a continué à améliorer les emplacemens pour divers établissemens : à Gand, on a posé la première pierre du vaste édifice de l'Université que la régence de cette ville fait construire ; à Leyde, des constructions importantes ont été commencées; à Liége, la régence a cédé le terrain nécessaire pour établir un jardin botanique. D'un autre côté, les collections se sont considérablement enrichies : on a fait, pour Leyde, l'acquisition du célèbre cabinet d'anatomie comparée, qui appartenait à feu M. Brugmans. Les Universités de Louvain, de Liége et de Gand ont acquis des collections de minéralogie, de diverses espèces d'animaux, d'instrumens, etc., etc. — Le nombre des étudians s'est accru. Au commencement de novembre,

on en comptait 254 à Louvain, 381 à Liége, 201 à Gand, 315 à Leyde, 205 à Utrecht et 215 à Groningue. Tous les rapports s'accordent pour attester le zèle et l'application de ces jeunes gens; leurs succès prouvent la bonté de l'enseignement donné par les professeurs. »

Après avoir combattu l'opinion de ceux qui prétendent que deux Universités suffiraient aux besoins du royaume, le ministre termine ainsi : « Il ne faut pas surtout perdre de vue que, sous une constitution libre, telle que celle de ce royaume, on doit multiplier les moyens d'acquérir des connaissances. Une pareille constitution ne parvient à s'affermir, que quand le grand nombre des habitans qui ont quelque influence a appris à réfléchir et à ne pas se laisser éblouir par le faux éclat d'opinions hasardées.

» Former de bons guides pour la jeunesse, et assurer ainsi à la nation entière le développement et l'affermissement d'un esprit éclairé et d'un caractère solide, telle est la haute destination des Universités, tel est le but vers lequel les efforts des professeurs ont encore été dirigés avec le plus grand succès, durant le cours de cette année, et vers lequel ils ne cesseront sans doute de tendre à l'avenir. »

FRANCE.

Bordeaux. — *Économie domestique.* — *Viandes conservées.* — M. Balguerie, jeune, fait des conserves de viandes, réellement inaltérables, en les mettant dans trois sels successifs, et ensuite dans la saumure carbonisée. Des vivres préparés de cette manière, et mis à bord du vaisseau *le Bordelais*, ont gardé leur fraîcheur, après trois années de navigation et plusieurs passages sous la ligne équinoxiale.

Isère. — *Rétablissement d'anciens aqueducs.* — D'anciens aqueducs romains ayant été retrouvés, près de Vienne, on les a rétablis, pour conduire du Rhône à cette ville les eaux dont elle a toujours été privée. Les travaux étant terminés heureusement, les eaux ont été amenées à Vienne, pour la première fois, le 19 juin dernier.

Côte-d'Or. — *Antiquités.* — En creusant dans un champ, à Autricourt (arrondissement de Bar-le-Duc), on a trouvé une figure en bronze, haute de trois décimètres quinze centimètres.

chargée d'une belle patène (vert-de-gris antique). Elle représente un dieu rustique, Vertumne peut-être; car il est nu, n'ayant sur le corps que l'écharpe de sa panetière, tel qu'il apparut à Pomone, à sa dernière visite. Ses cheveux sont roulés; ce qu'il tenait à sa main, manque; c'étaient probablement les attributs distinctifs de la divinité. Un particulier de la même commune a trouvé un piédouche en bronze fort oxidé, portant un cartouche qu'on n'a pu déchiffrer. On prétend qu'Autricourt occupe, ainsi que les terrains qui l'environnent, l'emplacement d'une ville détruite, qu'on nommait *Autrium*.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Marseille. — Trois succès obtenus la même année à l'*Académie* de cette ville, par le même auteur, sont une espèce de phénomène littéraire. M. Grange a remporté le prix de l'éloge de l'abbé Féraud, et un accessit pour le concours de poésie. Il a recueilli une autre palme académique à Lyon, pour l'éloge de Pierre Poivre. Ces trois ouvrages promettent à la littérature un écrivain distingué : l'ordonnance du plan, la pureté du style, le choix des images et des pensées caractérisent le talent de cet auteur.

Le prix de poésie de l'*Académie de Marseille* a été décerné à M. Durand, pour un petit poëme intitulé *la Gloire*. La hardiesse des pensées, la sensibilité d'une ame neuve, une touche fière et originale, annoncent, malgré le désordre du plan, l'aurore d'un vrai talent poétique, toujours rare, mais particulièrement dans le siècle où nous sommes. On ne rencontre point dans le poëme de M. Durand, les traces d'un goût qui se corrompt : heureux s'il parvient toujours à s'en garantir! Son jeune cœur, aussi sensible à l'amitié qu'à la gloire, a dédié ce poëme à M. Joseph Agoub, jeune Égyptien, natif du Kaire, versé dans la connaissance de la langue arabe, et qui a transporté sur les bords de la Seine une imagination brillante, qui paraît tenir du climat de l'Afrique.

A. Métral.

PARIS.

Institut. — Le 17 juin, l'*Académie royale des Beaux-Arts* a élu M. Cammucini, peintre à Rome, et M. Antolini, architecte de Milan, pour remplir les places d'associés étrangers vacantes par la mort de MM. Appiani et Marvuglia.

— *Grand prix de peinture de* 1820. — Premier prix, M. Contaw (Amable-Paul), de Paris, élève de M. Gros. — Deuxième prix, M. Monvoisin (Pierre-Raimond-Jacques), de Bordeaux, élève de M. Guérin.

Il a été fait mention honorable et particulière de M. la Rivière (Charles-Philippe), de Paris, élève de M. Girodet. Ce jeune artiste ayant obtenu l'année dernière le second prix, ne peut plus recevoir la même distinction. L'Académie lui a décerné une médaille d'or.

— *Grand prix de gravure.* — L'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France a décerné les grands prix de gravure en taille-douce. Le premier grand prix a été décerné à M. Lorichon (Constant-Louis Antoine), de Paris, élève de M. Forster; le deuxième grand prix à M. Gelée (François), de Paris, élève de MM. Girodet et Pauquet; et l'autre deuxième grand prix à M. Delaistre (Jean-Louis-Désiré), de Paris, élève de M. Forster.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — La Société d'encouragement pour l'industrie nationale a tenu, le mercredi 19 du mois d'avril dernier, sa séance générale d'hiver, avec la plus grande solennité. Nous parlerons d'abord de l'exposition d'objets d'industrie, utile et intéressant accessoire des deux principales réunions semi-annuelles de cette Société. Nous rappellerons que c'est dans ce sanctuaire des arts, que s'est conservé le souvenir et perpétué le bienfait des expositions publiques pendant leur longue interruption. Celle dont nous nous occupons retraçait, dans un cadre plus étroit, le tableau que présentaient les galeries du Louvre, à la mémorable époque du 25 août 1819. Plusieurs des produits qui embellissaient alors les salles de ce palais, reparaissaient, avec un nouvel éclat et sous un nouveau jour, dans celles de la Société d'encouragement.

Pour donner une idée exacte de cette séance, il faudrait décrire la magnificence du local qui rassemblait tous ces monumens de notre industrie, l'ordre dans lequel ils étaient rangés; cette foule de savans, d'artistes, de fonctionnaires publics, confondus dans cette enceinte et rapprochés par un zèle commun pour la gloire et les intérêts de la patrie; nous observerons seulement qu'une sorte de pompe qui avait paru, jusqu'à présent, étrangère à la Société d'encouragement, et que nous sommes

loin de désapprouver, distinguait cette réunion de toutes celles qui l'ont précédée.

La séance s'est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Chaptal, pair de France. M. De Gérando, secrétaire, avait à rendre compte des travaux de la Société depuis sa séance générale du 7 avril 1819; son discours, presque entièrement analytique, a duré plus d'une heure.

Dans l'impossibilité de citer ici toutes les inventions et applications qui ont été soumises à l'examen de la Société, pendant ce laps de tems, nous nous bornerons à rappeler les plus marquantes, telle que la petite machine à feu de M. *Daret* (voy. t. VI, p. 225), dont nous aurons occasion de reparler plus bas; la lampe mécanique de M. *Gagneau*, le *tonneau hydraulique* de M. *Delaunay*, qui peut prendre rang à côté de nos meilleures pompes à incendie; les fils à dentelles obtenus mécaniquement par madame d'*Argence*, résultat remarquable dans la filature du lin par machine; les perfectionnemens faits par M. *Vautier* aux machines à filer le coton; la machine à fabriquer le papier, de MM. *Durieux* et *Porlier*, invention qui doit hâter l'abandon des anciens procédés manuels dans les papeteries; le mécanisme imaginé par M. *Joanne* de Dijon, pour prévenir les dangers auxquels on peut être exposé en voiture, lorsque les chevaux s'emportent (voy. t. V, p. 606); la machine dite *bocard volatilisateur*, de M. *Auger*; le nouveau système d'appareil de pierres de taille, proposé par M. de la *Guerande*, pour les fondations des piles de ponts, des phares et des ouvrages maritimes; la presse à betteraves de M. *Burette*, à laquelle l'auteur projette d'adapter une rape pour accélérer le travail, en opérant simultanément la trituration et la pression, célérité nécessaire, à cause de la facilité avec laquelle le jus de betterave s'altère, par son contact avec l'air atmosphérique; les différentes sortes d'acier provenant de l'usine de la Bérardière, près St.-Étienne, établissement des plus importans, créé, depuis peu d'années, par M. *Milleret* fils, receveur général du département de la Moselle, et qui doit une partie de ses succès aux encouragemens de la Société; les limes de MM. *Duquesne* et *Monmousseau*, d'Orléans, fabricans déjà accrédités, quoique leur manufacture soit nouvelle et qu'ils aient commencé leurs travaux avec les plus faibles ressources;

les caractères d'imprimerie de M. *Molé*; les tissus métalliques de MM. *Staunnler* de Strasbourg; les chevilles de violon de M. *Scheibler* de Schelestadt, perfectionnées par M. le comte *de Montlouis*, correspondant de la Société à Parme; le procédé de M. *Pontet*, pharmacien à Marseille, pour reconnaître la falsification de l'huile d'olive; le vermillon de M. *Desmoulins*; les essais de M. *Rey*, sur l'emploi du bitume dans les arts, etc., etc.

Nous renvoyons, pour les détails, au Bulletin de la Société d'encouragement, en regrettant de ne pouvoir pas faire connaître ici un grand nombre d'autres inventions de perfectionnemens ou de communications énoncées dans le rapport de M. De Gérando. Ce rapport donne la plus haute idée de l'utilité de cette institution; aussi le nombre des membres de la Société augmente-t-il de jour en jour; 117 personnes, tant régnicoles qu'étrangères, ont été admises dans son sein en 1819.

M. Brillat de Savarin, conseiller à la Cour de cassation, membre de la commission des fonds, a rendu compte des recettes et dépenses de l'année dernière. Il a fait observer, en terminant, que depuis dix-huit ans les finances de la Société n'ont jamais fait un pas rétrograde, et qu'après avoir consacré plus de 300,000 fr. à répandre l'instruction et à récompenser le mérite, elle se trouve, en ce moment, propriétaire d'un capital de près de 200,000 fr. en actions de la banque de France, avec la perspective d'un accroissement dont on ne peut assigner le terme.

M. le duc de la Rochefoucault, pair de France, a pris ensuite la parole, au nom des censeurs, et a rempli cette fonction de la manière la plus honorable pour les membres chargés de la gestion des fonds, et la plus attachante pour l'assemblée.

A la reddition des comptes a succédé la distribution des médailles, qui s'est faite dans l'ordre suivant :

Sur le rapport de M. Francœur, une médaille d'or, de la valeur de 500 fr., a été décernée à M. *Daret*, mécanicien, rue du Four S.-G., n° 22, pour l'exécution d'une pompe à feu, de la force d'un cheval, faisant un service journalier dans un établissement d'industrie, et pour avoir le premier, en France, formé un atelier pour la construction des machines à vapeur de petite dimension.

Sur le rapport de M. Bouriat, une médaille d'argent a été dé-

cernée à M. *Pontet*, pharmacien à Marseille, pour la découverte d'un moyen de reconnaître la falsification de l'huile d'olive par celle de graines; moyen approuvé par S. Exc. le ministre de l'intérieur et adopté par la ville de Marseille, qui a décerné à l'auteur une récompense publique.

Sur le rapport de M. Héricart de Thury, il a été décerné :

1°. Une médaille d'or à M. *Tourrot*, fabricant de doublé, rue Ste-Avoye, n° 47, pour les moyens prompts et économiques qu'il a substitués aux anciens procédés de fabrication du doublé d'or et d'argent.

2°. Une médaille d'argent à M. *Auger*, fabricant de chocolats, à Paris, marché des Jacobins, pour son *bocard volatilisateur*, à l'aide duquel il réduit en poudre impalpable les substances médicales, tinctoriales, etc.

3°. Même médaille à M. *Musseau*, serrurier, rue du faubourg St.-Antoine, n° 137, pour ses limes en acier fondu, comparables à celles d'Angleterre.

4°. Même médaille à M. *Valin*, entrepreneur lithoglyphe de l'intendance des Menus-Plaisirs, rue Moreau, n° 3, faubourg St.-Antoine, pour des procédés et mécanismes nouveaux et ingénieux, à l'aide desquels il évide des colonnes et débite des blocs de marbre précieux, avec économie de tems et de matière.

Des mentions honorables ont été décernées à plusieurs personnes qui, ayant obtenu des médailles à l'exposition de l'année dernière, ne pouvaient pas avoir part à cette distribution, savoir :

A M. *Molé*, fondeur et graveur du roi, tant pour ses caractères d'imprimerie, français, grecs, hébreux, arabes, etc., que pour ses vignettes, fleurons, et pour les garnitures en métal qu'il a substituées aux garnitures en bois employées par les imprimeurs, pour séparer les pages et former les marges.

A M. *Gagneau*, mécanicien, rue St.-Denis, n° 173, pour sa lampe mécanique, à niveau constant et à réservoir intérieur, dans laquelle l'huile monte par un nouveau mécanisme de son invention.

A M. *de Grand*, de Marseille, pour ses ouvrages de coutellerie façon de damas.

A M. *Pein*, de Châlons-sur-Marne, pour ses ciseaux d'acier fondu, fabriqués par des procédés économiques qui lui permet-

tent de les établir, à mérite égal, beaucoup au-dessous du prix des ciseaux anglais.

A MM. *Stammler* frères, épingliers, à Strasbourg, pour les procédés de *maillage*, d'après lesquels ils peuvent exécuter des ouvrages en fils métalliques, de la plus grande force ou de la plus grande délicatesse.

A M. *Damarais*, de Neuilly, près Isigny (Calvados), pour sa fabrique de fromage façon de Hollande, branche d'industrie qui manquait à la France.

A M. *Desmoulins*, fabricant de couleurs, à Paris, rue St.-Martin, n° 252, pour son vermillon reconnu égal à celui de la Chine.

Enfin, à mademoiselle *Manceau*, demeurant à Paris, rue Sainte-Avoye, n° 57, pour ses chapeaux en tresses de soie, imitant les plus belles pailles d'Italie.

La Société a procédé ensuite aux élections prescrites par son réglement : la composition des comités qui forment son Conseil d'administration, n'a éprouvé d'autre changement que la nomination de M. le duc de la Vauguyon, pair de France, et de M. Le Roy, ancien consul à la commission des fonds.

Société royale des Antiquaires de France (1). — Cette Société a tenu sa séance publique annuelle le dimanche, 2 de ce mois. M. Siméon, ministre de l'intérieur, qui la présidait, l'a ouverte par un discours, dans lequel, après avoir fait sentir toute l'importance des travaux archéologiques, il a loué la Société du zèle éclairé et de la persévérance avec laquelle elle seconde la sollicitude du gouvernement, pour la conservation des monumens que la France possède encore. Après l'orateur-ministre, on a entendu avec un vif intérêt M. Barbié-Dubocage, président titulaire, qui a exposé le but des travaux de la Société.

M. Bottin, secrétaire-général, a lu le compte annuel des travaux. Une demi-heure ne pouvait suffire pour passer en revue quatre-vingt-sept Mémoires manuscrits et trente-cinq ouvrages imprimés, reçus depuis un an, ou lus dans les séances particulières ; tous traitant des sujets relatifs aux monumens de l'antiquité, aux mœurs et usages nationaux. M. Bottin a dû se renfermer dans les bornes d'une analyse serrée, qui cependant a suffi pour

(1) Voy. ci-dessus, tom. VI, pag. 593.

donner à l'auditoire l'idée la plus avantageuse des travaux de la Société.

Une notice historique sur M. Chaumeton, par M. Auguis, a ensuite été écoutée avec intérêt, ainsi que le morceau de M. le baron de Ladoucette, sur les mœurs et usages des Hautes-Alpes, et l'excellent fragment de M. Dulaure sur le Palais des Thermes et ses jardins, dans lequel il prouve que c'est à Constance Chlore, et non à Julien, que doit être attribuée la construction de cette ancienne résidence des Césars.

Une notice historique sur M. Grivaud de la Vincelle, par M. Lerouge, et un fragment d'un Mémoire sur l'origine des comédiens, par M. A. Lenoir, annoncés par le programme, n'ont pu être lus. L'heure avancée a ainsi privé le public de deux lectures qui ne lui auraient probablement pas fait moins de plaisir que les précédentes.

Athenée des Arts. — Cette Société décernera, dans sa séance publique de 1821, une médaille d'or de la valeur de 300 francs, à l'auteur du meilleur Mémoire sur cette question : *Quelle est l'influence des Beaux-Arts sur le perfectionnement et la prospérité de l'industrie nationale ?* — Une médaille d'argent sera décernée à l'auteur du Mémoire qui aura le plus approché du prix. Les Mémoires devront être parvenus, francs de port, à M. Ponce, président actuel de la Société, impasse des Feuillantines, n° 10, avant le premier mars 1821.

Enseignement mutuel dans la prison militaire de Montaigu. — Nous avons déjà fait connaître les heureux effets produits par l'introduction de l'enseignement mutuel dans la prison militaire de Montaigu (Voy. tom. II, pag. 552, et tom. IV, pag. 211). Nous croyons devoir ajouter quelques nouveaux détails qui nous sont transmis par M. B. Appert, dont la persévérance et le zèle désintéressé ont surmonté des obstacles qui auraient pu rebuter beaucoup d'autres instituteurs.

Au 16 mai dernier, les leçons étaient suivies par cent élèves, parmi lesquels on remarquait quatre soldats qui avaient été condamnés à mort, et dont le Roi a bien voulu commuer la peine en vingt et en dix années d'emprisonnement. La conduite de ces derniers est particulièrement digne d'éloges, et contribue puissamment à l'amélioration croissante du caractère moral des autres

détenus. Les sentimens religieux ont fait de si grands progrès chez ces hommes, autrefois livrés à tous les vices, que plusieurs d'entre eux ont demandé à faire leur première communion.

M. le maréchal duc d'Albufera, qui est chargé de la surveillance de cette prison, et qui a beaucoup contribué aux heureux changemens qui s'y sont opérés depuis un an, a eu la pensée d'y établir des ateliers dans lesquels les prisonniers travaillent régulièrement. Le produit de leurs travaux est divisé, à la fin de chaque semaine, en trois parties égales : le premier tiers sert au paiement du second repas qui leur est donné ; le second leur est remis pour en disposer comme il leur convient ; enfin, le troisième est déposé en leur nom à la caisse d'épargne, et forme ainsi un fonds de réserve qui empêche qu'aucun d'eux ne tombe dans la misère en sortant de prison.

Caisse d'épargne et de prévoyance, établie à Paris. — Il appartenait essentiellement à l'esprit philanthropique du siècle où nous vivons, de rattacher fortement à la société, par le plus puissant des liens, par la propriété légitimement acquise, cette masse nombreuse d'individus qui, ne vivant que de salaires, n'ont généralement rien en propre, et que l'incertitude d'une existence sans avenir rend trop souvent étrangers aux sentimens qui font le citoyen. On s'est occupé de créer un établissemnnt capable de contribuer à l'amélioration du sort de ces classes laborieuses et industrielles. Cet établissement, dont la fondation date d'environ deux années, et qui a déjà produit d'excellens résultats, est la *caisse d'épargnes et de prévoyance.*

Le premier but des administrateurs était de procurer, par des habitudes morales d'ordre et d'économie, des moyens d'aisance et de bonheur aux individus des classes les plus pauvres, et, pour cela, il fallait faire descendre jusqu'à leurs plus faibles ressources, la faculté de placer ou de déposer dans la caisse d'épargnes. Aussi reçoit-elle les plus modiques sommes depuis 1 franc jusqu'à 600 francs. L'administration de la caisse d'épargnes et de prévoyance est gratuite. Les fondateurs n'ont eu d'autre but que le bien public, et chacun d'eux a doté l'établissement d'une rente de 50 francs sur l'État. Cette dotation est destinée à couvrir les frais de bureaux, qui seront réglés avec la plus stricte économie. Les sommes versées à la caisse produisent un

intérêt de cinq pour cent. L'intérêt est réglé à la fin de chaque mois ; il est ajouté au capital et produit des intérêts pour le mois suivant, ce qui porte réellement le taux de l'intérêt à plus de cinq pour cent par an. L'intérêt ne se paie que sur les sommes rondes de 12 francs. Les dépôts au-dessous de 12 francs, et les fractions excédant les multiples de 12 francs, ne produisent pas d'intérêts. Ainsi, pour les versemens de 15, 25, 40 francs, l'intérêt est calculé sur 12, 24 et 36 francs. L'intérêt est dû, à compter du premier jour du mois qui suit l'époque à laquelle est versée ou complétée une somme de 12 francs. La caisse n'a aucun maniement de fonds. Elle emploie immédiatement toutes les sommes qui lui sont confiées en achats de rentes sur l'État, inscrites au nom de la caisse. Aussitôt que le compte d'un déposant présente une somme suffisante pour acheter une somme de 50 francs de rente sur l'État, le transfert en est fait en son nom au cours moyen du jour qui a précédé le dernier versement. Le prêteur peut retirer son inscription, ou la laisser en dépôt à la caisse, qui en perçoit gratuitement les arrérages pour son compte. Les dépôts non convertis en rentes peuvent être retirés, en prévenant huit jours d'avance. Les remboursemens ont lieu les dimanches, depuis dix heures jusqu'à deux. Les bénéfices de la caisse sont employés, soit à accroître le fonds de dotation, soit à augmenter le taux de l'intérêt en faveur des déposans. Les comptes de la caisse sont rendus publics deux fois par année.

Une telle institution manquait à la France ; elle était un de ses besoins, et sa création n'est pas seulement un acte de bienfaisance, mais encore un monument de patriotisme. Aussi, plusieurs villes de France, et entre autres Bordeaux et Metz, se sont-elles empressées, à l'exemple de Paris, d'élever dans leur sein de semblables établissemens.

Nous ferons ici mention du dernier rapport fait le premier mai 1820, à l'assemblée générale des fondateurs et administrateurs de la caisse d'épargnes établie à Paris. Dans cette assemblée, convoquée suivant l'usage par le conseil des directeurs, M. le duc de la Rochefoucault, président, a prononcé un discours dans lequel il a rendu compte de la situation de cette caisse, au 31 mars dernier. Le total de l'actif, à cette époque, était de 1,030,663 fr. 57 c., et celui du passif de 858,880 fr. 75 c. Ainsi, l'actif offrait

un excédant de 174,575 fr. 81 c. La solvabilité de la caisse est donc au-dessus de toute atteinte ; la confiance publique répond à tous les soins de ses généreux fondateurs et administrateurs, en même tems que le nombre toujours croissant des dotateurs de la caisse justifie les espérances que son établissement avait fait concevoir. — M. le président a annoncé que la caisse d'épargnes, fondée à Bordeaux, était aussi dans un état prospère, et que ses directeurs rivalisaient de zèle avec ceux de la caisse d'épargnes de la capitale. Noble et heureuse rivalité, dont les résultats constans sont une bienveillance réciproque entre les hommes, et un avantage certain pour les établissemens!

M. D. André a ensuite rendu compte de la vérification qui avait été faite des états et balances au 31 mars, et des mesures adoptées par le Conseil des directeurs, pour la direction journalière des opérations de la caisse, et la surveillance de toutes les parties de l'établissement. La séance a été terminée par la nomination des membres du comité de censure, qui est maintenant composé de MM. F. Delessert, Chaptal et Torras.

Mouvement de la population. — Il y a eu pendant le courant de 1819, à Paris, 22,137 décès, et 23,263 naissances. Dans le nombre des décès, on compte 376 suicides.

Publications nouvelles. — Réclamation. — En annonçant, dans le dernier numéro de la Revue Encyclopédique, la collection des *Moralistes français*, M. A. observe qu'il n'a point trouvé à la fin du second volume de Montaigne la *table analytique* que l'éditeur avait promise, ni l'ouvrage intitulé *le Contre-Un*, d'Étienne de la Boetie, ami du philosophe.

Je réponds que la *table analytique* ne se trouvera et ne peut trouver qu'à la fin de tout l'ouvrage, et que je réserve pour le cinquième volume des *Essais* de Montaigne, non-seulement le *Contre-Un* de la Boetie, mais plusieurs écrits de notre philosophe, qui n'ont paru dans aucune des éditions précédentes.

Le public ne doit donc pas craindre que je ne remplisse pas les engagemens que j'ai pris. Je ferai plus : un grand nombre de souscripteurs m'ayant prié de n'être pas avare de *notes*, principale-

ment sur Montaigne et sur Charron, je joindrai à mes notes sur ces deux auteurs, de précieuses observations, que j'ai trouvées dans des manuscrits de feu Naigeon de l'Institut. Il se préparait à donner de nouvelles éditions de nos deux plus anciens moralistes, lorsqu'il mourut : son travail me sera très utile.

Le 3e volume de *Montaigne* et le 1er de *Charron* paraîtront dans le courant du mois d'août. AMAURY-DUVAL.

Publication prochaine. — Portraits gravés de MM. de Malesherbes et Desèze. — On souscrit, à Paris, sans rien payer d'avance, chez l'éditeur, rue Beauregard, n° 11. Le portrait du premier paraîtra vers le 15 du mois prochain, orné d'une allégorie simple et touchante. C'est M. Cardon qui le grave. L'éditeur, cherchant moins à faire une spéculation, qu'à rendre hommage à la mémoire du vertueux Malesherbes, et à perpétuer le souvenir du généreux dévouement du défenseur de Louis XVI, fixe le prix de chaque portrait à 5 fr. pour Paris, et 6 fr., franc de port (*pour les souscripteurs*).

THÉATRES. — *Opéra.* — L'Académie royale de musique languit dans l'étroite enceinte où elle est reléguée. En attendant, le zèle des administrateurs ne se ralentit pas, et ils tirent tout le parti possible d'une pénible situation. Le ballet de *Clary*, qui a obtenu beaucoup de succès, a été bientôt suivi d'*Aspasie et Périclès*, opéra en un acte. Les paroles sont de M. Viennet, et l'on y remarque une élégance et un caractère poétique qu'on ne rencontre pas toujours à l'Opéra. La musique est de M. Daussoigne, neveu du célèbre Méhul. Les amateurs ont cru y trouver plus de savoir et de facture, que de talent naturel et d'inspiration.

— *Odéon.* — Ce théâtre vient de passer un de ses jours néfastes. Une comédie en cinq actes et en prose, intitulée *De Près et de Loin, ou Une promenade à Paris*, est tombée, dès le second acte, sous les sifflets inconsidérés d'un parterre impatient. L'auteur était cependant un homme de talent, et son ouvrage le prouvait, quoiqu'il ne fût pas exempt de défauts graves.

NÉCROLOGIE. — *Charles* LOYSON, connu par diverses productions politiques et littéraires, est mort le 2 juin de cette année, âgé seulement de 29 ans. Il était chef du bureau des cultes non-catholiques, au ministère de l'intérieur, et maître des conférences

à l'École normale. Il avait remporté, en 1817, un accessit au cours de poesie de l'Académie française. Il publia dès-lors un recueil de ses poésies, auquel il fit succéder depuis un autre beaucoup plus remarquable, intitulé *Epîtres et Elegies*. C'est dans l'Epître philosophique que Charles Loyson a fait preuve de plus de talent. Une mélancolie profonde, résultat de son état maladif, communiquait à ses poésies une teinte remarquable. Il ne s'éleva jamais très haut dans le genre lyrique. Il laisse, dit-on, une traduction en vers de Tibulle. Nous ne parlerons point de ses écrits politiques; il nous serait impossible de les louer; il ne faut sans doute les attribuer qu'aux erreurs de son esprit, puisqu'ils ne lui enlevèrent point l'estime de ses amis, parmi lesquels il eut le bonheur de compter des hommes très estimables. M. Cousin, comme lui ancien disciple de l'Ecole normale, et professeur de philosophie à la Faculté des lettres, a prononcé un discours touchant sur sa tombe.

— *Puthod.* — M. Puthod de la Maison-Rouge est mort dans un âge encore peu avancé. C'est lui qui avait proposé la création de cette première commission des monumens, créée sous l'Assemblée constituante, et dont il fut un des membres, par laquelle furent conservés et réunis les objets précieux exceptés de la vente des églises, couvens et autres établissemens publics. Les lettres lui doivent la partie militaire du *Traité des officiers*, publié par Guyot; un *Dictionnaire Maconnais*, dont les *Siècles litteraires de la France* rendent un compte avantageux, et quelques autres productions qui annoncent du talent et du savoir.

— *L'évêque de Pouilly.* — M. l'évêque de Pouilly, associé libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auteur de la *Théorie des sentimens agréables*, est mort à Rheims, à l'âge de 86 ans. On lui doit encore une *Vie de Michel de l'Hospital*. Londres (Paris), 1764; in-12.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DU VAMPIRISME.

Les vampires viennent d'être mis en vogue par les romans et les pièces de théâtre. Ils ont été, pendant quelques semaines, le sujet des conversations et des articles de journaux; mais, ce n'est point par ce seul motif que nous allons leur consacrer quelques lignes. C'est parce qu'il a été une des grandes aberrations de l'esprit humain, que le vampirisme mérite d'occuper une place dans un ouvrage périodique, destiné à signaler la marche et les progrès ou les déviations de la raison humaine. Il n'est que trop près de nous encore, le tems où cette superstition se manifestait d'une manière déplorable chez des peuples que la civilisation européenne n'atteint que lentement.

On ne compte qu'un très petit nombre de nations qui, dans leur enfance, n'aient pas admis, comme croyance religieuse, l'opinion du retour des ames des morts sur la terre; il en coûte trop à l'homme de se familiariser avec l'idée que l'ame disparaît entièrement, dès que le corps tombe en dissolution; et il aime mieux supposer des *esprits* qui se rendent *visibles*, idée contradictoire et absurde, que d'admettre que l'ame cesse de se manifester dès que le corps a cessé d'agir. Mais, chez les peuples civilisés de l'antiquité, cette croyance n'inspirait du moins que des sentimens doux et bienveillans; on ne supposait aux mânes qu'un état paisible, et en quelque sorte passif: il était réservé à l'imagination fantasque des peuples barbares qui tirent leur origine de l'Orient, d'attribuer aux morts les passions et le caractère haineux et méchant des vivans, de les croire déchaînés contre le genre humain, et d'exercer sur leurs restes inanimés des actes de barbarie qui révolteraient les sauvages mêmes.

C'est une idée généralement répandue chez les Hongrois et les Moraves, que certains morts reviennent la nuit tourmenter les vivans, surtout leurs proches, leur sucer le sang, et continuer ainsi une sorte d'existence terrestre, en subsistant aux dépens de leurs victimes. Cette croyance absurde se trouve aussi plus ou moins accréditée chez les Polonais, les Silésiens, les Serviens, les Grecs, etc. Les Hongrois l'ont presque réduite en système; ils

reconnaissent, à des symptômes infaillibles, sur les corps morts, la propriété de revenir sucer le sang de ceux qui leur survivent; ils ont des moyens de la leur ôter et de s'en préserver, et ce sont eux qui ont donné aux morts, doués de la propriété de la succion, le nom d'*ouipires* ou *vampires*, qui signifie *sang-sues*. Les Grecs, qui ne sont jamais en reste quand il s'agit de superstition, possèdent à peu près la même science, et ils ont inventé de leur côté un nom bien barbare pour désigner les revenans sanguinaires; c'est celui de *broucolaques*, très connu tant sur le continent que dans les îles de l'Archipel. Tournefort, dans la relation de son voyage en Grèce, raconte fort au long et avec assez de gaieté l'histoire d'un broucolaque, qui tourmenta, en 1701, les habitans de l'île de Micon. On accusait un pauvre paysan, tué dans une querelle, de reparaître chaque nuit pour battre les gens, enfoncer les portes, briser les fenêtres, déchirer les habits, vider les cruches et les bouteilles. « Je n'ai rien vu, dit Tournefort, de si pitoyable que l'état où était cette île; tout le monde avait l'imagination renversée. Les gens du meilleur esprit paraissaient frappés comme les autres; c'était une véritable maladie du cerveau, aussi dangereuse que la manie et la rage. On voyait des familles entières abandonner leurs maisons, et venir des extrémités de la ville porter leurs grabats à la place, pour y passer la nuit. Chacun se plaignait de quelque nouvelle insulte. Ce n'était que gémissemens, à l'entrée de la nuit. Les plus sensés se

retiraient à la campagne. » Tournefort passa pour un incrédule, et presque pour un impie, en osant douter de la vérité de faits dont toute l'île était assurée. On déterrait le mort deux ou trois fois par jour; les *papas* faisaient des processions et parcouraient, le goupillon à la main, les maisons, pour en asperger les portes; on plantait des épées en forme de croix sur la tombe du mort; on lui arracha le cœur; on jeûnait, on priait. « Le broucolaque, dit Tournefort, n'en parut pas plus traitable, et tout le monde était dans une étrange consternation; on ne savait plus à quel saint se vouer, lorsque, tout d'une voix, comme si l'on s'était donné le mot, on se mit à crier par toute la ville que c'était trop attendre; qu'il fallait brûler le broucolaque tout entier; qu'après cela, ils défiaient le diable de revenir s'y nicher; qu'il valait mieux recourir à cette extrémité que de laisser déserter l'île. En effet, il y avait des familles entières qui pliaient bagage dans le dessein de se retirer à Sira ou à Tines.... Nous vîmes ce feu, en revenant de Délos : on pouvait bien l'appeler un vrai feu de joie, puisqu'on n'entendit plus de plaintes sur le broucolaque; on se contenta de dire que le diable avait été bien attrapé cette fois-là, et l'on fit quelques chansons pour le tourner en ridicule.... Pour les Turcs, il est certain qu'à la première visite ils ne manquèrent pas de faire payer à la communauté de Micon le sang de ce pauvre diable, qui devint en toute manière l'abomination et l'horreur de son pays. »

En Hongrie et en Moravie, la superstition du vampirisme avait, il n'y a pas encore un siècle, un caractère bien plus sombre et plus atroce. On croyait que des corps morts, qui conservaient la fluidité du sang, étaient infailliblement assujettis au vampirisme; on constatait cette qualité avec des formes judiciaires; on déterrait les cadavres soupçonnés d'être devenus vampires; on leur coupait la tête et on leur perçait le cœur, pour mettre fin à cet état. Ceux qui croyaient avoir été sucés par un vampire, et qui maigrissaient à vue d'œil, se frottaient le corps avec de la terre prise sur la tombe du mort, et avaient même le courage de boire de son sang, pour ne pas devenir vampires à leur tour; car, le vampirisme se communiquait comme une maladie, et quiconque avait été sucé par un vampire, était condamné au même état après sa mort.

Ce fut surtout vers l'an 1732 que le vampirisme fit du bruit dans les États autrichiens. Un Heidouk, nommé Arnold Paul, était mort écrasé par un charriot de foin. Le bruit courut que ce Hongrois, ayant été sucé de son vivant par un vampire servien, commençait à sucer à son tour les habitans de sa ville. On allait jusqu'à dire que quatre individus étaient morts des suites de ses succions nocturnes. Le bailli du lieu procéda gravement à l'ouverture des tombeaux de ce vampire et de ses prétendues victimes. Les symptômes du vampirisme furent constatés; en présence du magistrat, les cadavres furent percés d'un pieu aigu, et, après cette opé-

ration dégoûtante, on leur coupa la tête. On crut dès-lors n'avoir plus rien à redouter. Cependant, l'imagination des habitans ne se rassura pas aussi facilement. Le bruit courut que le pays continuait d'être en proie au vampirisme. On prétendit d'abord, et bientôt on eut la certitude, qu'Arnold Paul avait non-seulement sucé le sang des quatre habitans, mais encore celui des bestiaux, et que ceux qui avaient mangé de la chair de ces animaux, devenaient vampires après leur mort. Ce fut un nouvel aliment offert à la superstition. Il fallut ouvrir dix-sept tombes pour faire, contre autant de cadavres suspects, l'opération usitée à l'égard des vampires. Ils furent ensuite brûlés, et leurs cendres jetées à la rivière. Ces exécutions se firent en présence d'une commission militaire, députée par le gouvernement. Les procès-verbaux furent envoyés à Vienne. On devrait croire que l'autorité supérieure fit, après des scènes aussi révoltantes, tout ce qui dépendait d'elle pour dissiper d'aussi funestes erreurs; mais, n'étant guère alors plus éclairée que le peuple, elle reçut les procès-verbaux et se tut. Les érudits allemands firent des dissertations sur les vampires, et, après eux, Dom Calmet compila son *Traité sur les apparitions des esprits, et sur les vampires ou les revenans de Hongrie, de Moravie*, etc. Ce dernier ouvrage parut à l'époque où l'esprit philosophique répandait déjà ses lumières sur la France; cependant, le moine-bénédictin se montre encore imbu, dans son Traité, de

superstitions grossières; il n'ose pas donner pour faits certains, tous les contes qu'il a compilés, mais il n'ose pas non plus les nier. Il refuse au diable le pouvoir de créer des vampires; cependant, il laisse entrevoir qu'il peut s'en rencontrer. En tout, il croit devoir tenir le milieu entre l'esprit philosophique qui nie, et la crédulité qui assure. L'approbation de la Sorbonne, imprimée à la fin de l'ouvrage, vante le travail de Dom Calmet, comme évitant deux écueils : *la vaine crédulité et un pyrrhonisme dangereux*. C'est qu'alors la révolution qui s'opérait dans l'esprit humain, n'était consommée qu'à moitié. Cinquante ans plus tard, on ne trouvait plus que raisonnable le pyrrhonisme, en fait de revenans et de vampires; de même que, cinquante ans avant Dom Calmet, il y aurait presque eu de l'impiété à ne pas croire aux esprits. Voilà la distance immense que l'esprit humain a franchie, dans l'espace du dix-huitième siècle.

DEPPING.

SUR LA LÉGISLATION ANGLAISE

RELATIVE A LA TRAITE DES NOIRS, ET SUR L'ÉTAT DES NÈGRES AFFRANCHIS.

PARMI les grands événemens qui ont signalé le cours de notre révolution et qui attendent encore un historien, ce n'est pas un des moins remarquables que cette ligue spontanée des nations européennes contre un commerce barbare, dont chacune d'elles reconnaissait la cruauté, mais qu'elles s'accordaient toutes à souffrir et qu'elles continuaient d'exploiter. Il faut se hâter de le dire,

pour l'honneur de notre espèce ; long-tems avant ce réveil des principes, les horreurs de la traite des nègres avaient soulevé les cœurs généreux. Plusieurs gouvernemens la condamnèrent, presque dès la renaissance des lettres ; et, dans les siècles suivans, les religieux des ordres missionnaires, qui étaient à cette époque les seuls voyageurs, avaient été indignés d'abus aussi révoltans : les dominicains même les avaient dénoncés. Les esprits les plus distingués s'unirent pour démontrer l'illégalité et la violence de la traite ; et lorsqu'à son tour la poésie s'appitoya sur le sort des noirs, elle put renoncer aux brillans ornemens de l'imagination et, sans sortir des bornes du vrai, tracer de l'histoire de leurs malheurs un touchant et terrible tableau. Enfin, nos écrivains modernes n'eurent qu'à exposer les lois de ce trafic de chair et de sang, pour que leur voix éloquente fût répétée par l'Europe qui songeait alors elle-même à s'affranchir. Nous croyons devoir nommer ici les chefs de ces nations éclairées qui combattirent la traite par l'influence de leurs gouvernemens et par celle de leurs grands hommes ; nous trouvons, d'un côté, Charles-Quint et son ministre Ximenès, Léon X, Élisabeth d'Angleterre, Louis XIII ; et, de l'autre, Milton, Pope, Thomson, Sterne, Montesquieu, Mably, Rousseau et Raynal. En descendant ainsi jusqu'à l'histoire contemporaine, on est frappé de ce vif désir de nouveauté et d'émancipation qui vint absorber toutes les pensées, vers la fin du dix-huitième siècle ; et on aime à voir ce sentiment général et cosmopolite, recherchant avec ardeur un peuple à instruire et des fers à briser, s'arrêter sur les rivages africains. Dès qu'une grande nation commerçante s'arma de courage et osa sonder la profondeur de l'abîme, son premier

mouvement fut de douter de l'étendue d'un mal dont la responsabilité l'accablait ; mais à peine le voile qui cachait tant d'horreurs eut-il été soulevé, que cette volonté publique qui puise de nouvelles forces dans les résistances mêmes, se déclara vivement ; et, après une lutte dont le succès ne resta jamais incertain, la traite fut anéantie. A cette époque féconde en grands changemens, le commerce des noirs figurait parmi ces monumens ténébreux, débris des opinions et des tems passés, qui, survivant à l'esprit de leur fondation, projetaient leurs ombres sur les institutions nouvelles et sur la marche d'un siècle éclairé : dans de telles circonstances, examiner ce trafic, c'était l'abolir.

Presqu'au même moment, la cause des nègres fut embrassée avec chaleur en France et en Angleterre ; et ces deux nations, d'après leur situation respective, firent chacune dans ce grand ouvrage, tout ce qu'elle pouvait leur permettre d'accomplir. Nous étions occupés alors à débattre nos droits les plus sacrés et à reconstituer sur des bases nouvelles une antique monarchie ; les Anglais, de leur côté, avaient à lutter contre de longues habitudes, contre de puissans intérêts de commerce, et il fallait cette fois qu'ils se montrassent un peu moins complaisans pour ces intérêts favoris de leur politique. Aujourd'hui que la tache de la traite est effacée du code des nations, et que ses lois ont été traduites et condamnées à la barre de l'Europe assemblée, il est difficile de découvrir la source d'une opinion trop répandue parmi nous, qui ne veut voir qu'une feinte bienveillance et même une politique intéressée, dans le zèle persévérant de la nation anglaise pour abolir ce trafic. On ne peut s'empêcher de convenir que c'est contempler l'histoire sous un bien

triste jour, que de craindre sans cesse de reconnaître dans les actions humaines la trace d'une pure et noble inspiration, et de se fatiguer ingénieusement à découvrir un machiavélisme caché, partout où il existe au moins une philanthropie apparente. Pour rétablir la vérité des faits, il suffisait d'exposer l'ensemble des mesures décrétées par le parlement anglais à l'effet d'anéantir ce commerce. Une heureuse occasion s'est présentée. M. Thomas Clarkson, qui a consacré sa vie entière à préparer l'affranchissement des noirs, a été frappé, en parcourant l'une des dernières livraisons de la *Revue*, d'une assertion de ce genre, qui tendait à inculper sa patrie et à faire méconnaître le but des efforts auxquels il a pris une part si active et si honorable. Il a bien voulu nous confier un recueil de pièces officielles, où nous avons puisé les renseignemens suivans sur les dispositions de la législation anglaise pour arrêter le trafic des esclaves. Un précis historique de ce code de l'humanité, garanti par une autorité qui inspire la plus haute confiance, ne pouvait manquer d'être accueilli par la *Revue*. Afin de renfermer ces nombreux détails dans le cadre étroit qui nous est assigné, et de mettre plus d'ordre dans une aussi vaste matière, nous présenterons d'abord les réglemens qui ont pour objet de prévenir la traite, puis les contraventions à ces réglemens et les peines qu'ils déterminent, ensuite les résultats de ces précautions; nous chercherons enfin comment l'Angleterre dispose des esclaves capturés par ses croisières, et quelle nouvelle patrie elle assigne à ces malheureux noirs délivrés au milieu de l'Océan.

En exécution de deux bills du parlement, aucun navire ne peut sortir des ports de l'Angleterre, pour

faire le commerce des esclaves. Les détails qui suivent, prouvent que l'attention la plus vigilante surveille l'exécution de ces réglemens. Tous les navires en charge dans un port de la Grande-Bretagne, à bord desquels il serait trouvé des fermetures grillées pour donner de l'air aux nègres, ou des ventilateurs pour le renouveler, des chaînes ou plus particulièrement des menottes pour les pieds ou les mains, des cases divisées en menuiserie, peuvent être saisis et confisqués, comme s'ils avaient effectivement une cargaison d'esclaves. Si, dans leurs courses, les capitaines des vaisseaux de l'État découvrent sur un bâtiment anglais quelques-uns des instrumens que nous venons d'indiquer, il leur est enjoint de s'emparer du navire, même dans le cas où ils ne trouveraient pas un seul esclave à bord. Le vaisseau doit être vendu avec tout son matériel, et le produit est réparti entre le capitaine, les officiers et l'équipage, comme lors de la vente d'un bâtiment pris sur l'ennemi en tems de guerre. Ce n'est pas tout encore : on voulait être sûr de la vigilance des croisières, et, dans ce but, la loi accorde aux équipages une *prime d'argent*, dans le rapport déjà indiqué, et suivant le nombre et la qualité des nègres trouvés à bord d'un navire, dans la proportion de 30 livres sterling (720 fr.) par nègre, 20 liv. sterl. (480 fr.) par négresse, et 10 liv. sterl. (240 fr.) pour chaque fille ou garçon. Quelquefois leur nombre est considérable, et alors la prise d'un bâtiment négrier peut rapporter à un équipage 12,000 liv. sterl. (328,000 fr.), sans y comprendre la valeur du navire. On conçoit combien les vaisseaux anglais sont intéressés à ce que les bâtimens qui font ce commerce illicite ne puissent échapper à cette surveillance, qui s'applique encore, et

avec une égale rigueur, à tout vaisseau d'une puissance étrangère comprise dans le traité général avec l'Angleterre, telles que la Hollande, l'Espagne et le Portugal. Les mêmes *primes* sont accordées aux bâtimens de la marine anglaise qui surprennent ces navires étrangers; et, aussitôt que la capture est légalement vérifiée, la trésorerie de Londres acquitte à l'instant le montant de la *prime*.

Toutes les personnes trouvées à bord de ces navires capturés, sont immédiatement jugées dans les cours d'amirauté les plus voisines du lieu, ou sont mises aux fers et ramenées dans leur patrie. Si le jury les y déclare coupables, les juges pèsent les circonstances atténuantes; ils examinent si de simples matelots ne s'embarquent pas souvent sur un navire négrier sans connaître exactement sa destination, ce qui n'est jamais admis pour les chefs ou les capitaines; et, suivant la gravité des cas, ils appliquent la peine de sept à quatorze années de travaux forcés en Angleterre, ou de déportation à la Nouvelle-Hollande. Il est encore enjoint aux capitaines des vaisseaux de l'État de ramener en Angleterre tout citoyen anglais trouvé à bord d'un navire étranger se livrant à la traite : ainsi, les coupables ne peuvent espérer d'échapper, ni sous pavillon étranger, ni sous les couleurs de la Grande-Bretagne. L'Angleterre entretient dans les parages de la traite cinq vaisseaux de guerre, uniquement chargés de capturer les bâtimens négriers de sujets anglais, et ceux des autres nations qui ont consenti au traité réciproque de surveillance, comprenant toute la côte d'Afrique au nord de la ligne. Ces navires croisent depuis le fleuve de la Gambie jusqu'à l'embouchure du Rio Gabon; ils ne doivent pas seulement visiter les bâti-

mens qu'ils signalent au large, mais aussi à l'aide de chaloupes construites dans ce but, remonter les principaux fleuves de la côte, afin d'en inspecter les rives. Ils ne peuvent, sous aucun prétexte, s'éloigner de leur station, jusqu'à ce que de nouveaux bâtimens partis de l'Angleterre soient venus les relever. — Ainsi les mers de la côte africaine ne sont jamais librement ouvertes à la fraude. De plus, les navires de l'État au cap de Bonne-Espérance ou dans les mers de l'Inde, sont spécialement chargés d'inspecter tout bâtiment à bord duquel ils soupçonneraient des esclaves, et de prendre les mêmes mesures de répression. Mais, comme cet odieux trafic menace de s'établir de Madagascar à l'Ile-de-France, une frégate anglaise et deux sloops de guerre restent toujours devant cette dernière île, et empêchent les bâtimens négriers d'aborder. Il n'y aurait pas dans ces parages un seul navire anglais en croisière, si cette mesure n'avait été jugée nécessaire pour y anéantir le commerce des esclaves. Dans les colonies de l'Angleterre aux Indes occidentales, il y a toujours eu, en tems de paix, une station de vaisseaux de l'État; mais, depuis les lois promulguées en 1808, leur nombre a été très augmenté, de manière que s'il n'y a pas impossibilité absolue, il est du moins extrêmement difficile qu'un navire chargé d'esclaves les débarque aux Antilles. Ajoutons que tout vaisseau de l'État, qui, par sa destination, devra traverser ces hautes latitudes, foyer du commerce des noirs, est porteur d'instructions générales et illimitées pour saisir les bâtimens négriers; il a droit aux mêmes récompenses et à la même *prime*, que les navires stationnés dans ce but spécial. Il est donc prouvé que l'Angleterre a fondé et qu'elle entretient sur les vastes

plaines de l'Océan, une chaîne de surveillance qui n'est jamais interrompue, et qu'elle n'a épargné ni soins ni dépenses pour consommer l'abolition de cet infâme trafic.

Il est tems de nous arrêter sur les résultats de soins aussi multipliés ; leurs conséquences sont telles, qu'on peut hardiment garantir qu'il n'existe pas aujourd'hui *un seul bâtiment négrier anglais*, c'est-à-dire, un navire qui tient des registres anglais, publiquement avoué par des propriétaires anglais, monté par des matelots de cette nation, et qui parte d'un port de la Grande-Bretagne pour le commerce des noirs. Dans le cours des années qui suivirent la publication de ces lois adoptées par le parlement, on osa faire quelques tentatives à Londres et à Liverpool, pour armer clandestinement des navires dans ce but ; mais ces essais criminels n'aboutirent qu'à faire découvrir et confisquer les vaisseaux. Cette légitime rigueur eut la plus salutaire influence ; elle fut confirmée par la puissance de l'opinion publique (1). Un nouveau bill du parlement voulut que le seul fait de la traite des nègres

(1) Les efforts qu'on fit en Angleterre pour abolir la traite des noirs, sont vraiment incroyables ; il faut en lire les détails dans l'intéressant ouvrage publié par M. Clarkson, sous ce titre : *History of the rise, progress and accomplishment of the abolition of the african slave-trade by the British parliament* : Histoire de l'origine, des progrès et de l'accomplissement de l'abolition de la traite africaine par le parlement anglais ; 2 vol. in-8°. de 500 pag. 1808. Dans cette grande œuvre, M. Clarkson fait à chaque personne la part qu'elle mérite, et n'oublie qu'une des plus importantes de toutes, la sienne. On trouve, dans son ouvrage, avec beaucoup d'autres poésies, la belle romance de Cowper, intitulée : « *la Complainte du Nègre*, » qui produisit un si grand effet en Angleterre. Il n'a pas dédaigné de consacrer quel-

figurât dans le code législatif, comme « crime de félonie ; » et le souvenir des barbaries commises, joint à un profond sentiment d'horreur, a pénétré le public anglais de la plus vive indignation contre les fauteurs de ce commerce. Un homme soupçonné de prendre part à la traite n'est reçu dans aucune bonne société ; on le fuit comme un lâche et un assassin. Ce mouvement spontané n'a pas peu contribué à paralyser la traite, et la voix énergique de la nation, autant que le code de ses lois, imprime à ceux qui s'y livrent le sceau de l'infamie. Cependant, on n'a jamais prétendu contester qu'il n'y ait eu, qu'il ne puisse y avoir peut-être dans le moment actuel, quelques indignes Anglais qui, étouffant tout sentiment de justice et rebelles à l'autorité de leur pays, foulent aux pieds les considérations les plus puissantes de morale et d'ordre public : mais s'ils réussissent jamais, ce ne peut être que sous pavillon étranger, ce ne peut être qu'en trompant la vigilance des croisières par un commerce de contrebande. On peut citer aussi quelques Anglais qui, éludant les lois, ont chargé leurs marchandises sur les

---

ques pages à la description du cachet de la Société africaine, exécuté en biscuit par Wedgwood. Ce célèbre manufacturier réussit à placer sur un fond d'une blancheur éclatante, un nègre d'un noir très vif; ses camées furent distribués par milliers et sont encore aujourd'hui recherchés, à cause de la beauté du travail. Il y eut un moment où l'horreur pour la traite s'éleva en Angleterre au point, qu'on ne voulut plus consommer de denrées coloniales préparées par des esclaves. Le sucre devint l'objet d'une profonde aversion; des villes entières s'en interdirent spontanément l'usage. Les partisans les plus décidés de cette opinion ne se permettent pas même aujourd'hui d'en consommer, à moins qu'il ne soit porteur d'un certificat authentique, attestant qu'il a été extrait et préparé par des mains libres.

vaisseaux d'une autre puissance, et se sont ainsi dirigés vers les côtes africaines. Il y a environ six ans, deux aventuriers de ce genre s'embarquèrent pour l'embouchure du Rio-Pongo, et y établirent une factorerie, dans l'intention de rassembler des esclaves pour la traite. Le colonel Maxwell, alors gouverneur de Sierra-Leone, ayant eu avis de leurs intentions, envoya une expédition pour détruire leur comptoir. Il fit entièrement raser leur établissement, délivra leurs esclaves, les emprisonna eux-mêmes, les fit juger à Sierra-Leone par l'amirauté, qui les condamna à sept ans de travaux forcés en Angleterre, où ils furent amenés par une frégate anglaise. On estime que la fortune de chacun d'eux pouvait s'élever à 40,000 liv. sterling (un million de francs); mais leurs immenses richesses ne purent les sauver.

Il part de l'Angleterre un grand nombre de bâtimens qui font le commerce licite des productions de l'Afrique, telles que l'or, l'ivoire, les gommes, les bois de teinture, etc. Ces vaisseaux, lorsqu'ils jettent l'ancre dans ses fleuves, peuvent profiter d'un instant où les navires d'inspection sont retenus au large, et saisir furtivement l'occasion d'acheter quelques esclaves pour les revendre à des bâtimens étrangers, sans trop courir le risque d'être découverts. Ils ne peuvent cependant ignorer les terribles châtimens auxquels ils s'exposent, ni la grave responsabilité qu'ils attirent sur les propriétaires des vaisseaux et sur tous les intéressés. Ils ne sauraient jamais être tranquilles, ni se flatter d'échapper; un seul de leurs gens qui les trahirait, suffirait pour les perdre. Le capitaine d'un de ces navires fut amené à Londres, il y a deux ans, pour y recevoir la punition de son audace et pour être con-

damné à quatorze ans de déportation. Il serait encore possible que des matelots anglais, par un singulier concours de circonstances, se trouvassent engagés pour la traite à bord d'un navire étranger : même dans ce cas, s'ils sont découverts, on les envoie sur-le-champ dans leur patrie pour y être jugés. Enfin, lorsque l'Angleterre prit possession de l'île de Saint-Maurice, qui lui fut cédée par la France à la dernière paix, on y portait assez régulièrement des esclaves de Madagascar. Le gouverneur ne fut pas long-tems à recevoir l'ordre d'arrêter la traite ; il publia une proclamation dans ce sens, et des vaisseaux de guerre furent envoyés pour surveiller la côte. On prit un grand nombre de bâtimens négriers ; leurs capitaines furent arrêtés et traduits devant les tribunaux de l'île ; mais, ce qu'il était facile de prévoir, le jury de l'Ile-de-France, presque entièrement composé de colons intéressés à la traite, acquitta constamment les accusés, quoique les preuves de culpabilité fussent de la nature la moins équivoque. Ce scandale se répéta pendant deux ans. Il y eut nombre de prises de bâtimens négriers, et il fut impossible d'obtenir une seule condamnation. Ainsi, les lois étaient éludées et la traite allait reprendre la plus déplorable activité, quand le gouvernement anglais, résolu d'y mettre fin, enjoignit au gouverneur Farquhar de ne jamais traduire les accusés devant les tribunaux de l'Ile-de-France, mais de les envoyer en Angleterre, quelque considérables que fussent les frais du transport, pour y être jugés avec plus d'impartialité. En exécution de cet ordre, plusieurs personnes envoyées ainsi à Londres y ont été condamnées, pour avoir pris une part plus ou moins directe au commerce des noirs. En 1819, on en jugea trois à la cour

de *Old Bailey*, qui furent condamnés à une déportation de sept années; et, en 1820, il n'y a pas plus de quatre mois, sur cinq accusés, deux furent condamnés à la même peine, et trois furent acquittés.

Il est donc permis de conclure qu'il n'y a aucune raison d'admettre que le gouvernement anglais exploite à son profit le commerce des esclaves : il ne doit pas répondre de la conduite criminelle de quelques Anglais qu'il punit lorsqu'il les découvre. Chez toutes les nations, il se commet des vols et des meurtres; s'est-on jamais avisé de reprocher aux gouvernemens de protéger ces crimes? Non-seulement l'Angleterre a pris toutes les mesures imaginables pour détruire la traite, mais il est juste de remarquer qu'un très petit nombre d'Anglais ont été trouvés coupables de cet odieux commerce, et que c'est à bord de vaisseaux étrangers, que ce trafic se fait encore maintenant avec une audace qui doit causer à tous les amis de l'homme et de sa liberté, les plus vifs, les plus amers regrets.

Il est malheureusement trop certain que, depuis quelques années, malgré tant de précautions, un assez grand nombre de bâtimens négriers sont parvenus à éluder toute poursuite, et que des établissemens formés par les nègres mêmes sur la côte africaine, dans l'espoir d'un traitement plus doux, ont été ravagés et détruits par des aventuriers sans lois et sans frein. On ne peut songer sans frémir à cette affreuse vérité, que les vaisseaux de contrebande, sans cesse exposés à être découverts, entassent les malheureux noirs d'une manière plus horrible encore qu'avant l'abolition. Nous ne pouvons croire que les lois ne soient pas exécutées avec rigueur dans les colonies françaises; cependant, il est facile de s'assurer d'avance que la loi

votée par notre Chambre des députés, quelque salutaire qu'elle soit en elle-même, sera toujours insuffisante pour arrêter entièrement la traite; et l'on peut en juger par cette foule de réglemens minutieux, qui sembleront peut-être trop multipliés, mais dont les Anglais ont reconnu l'importance (1). Des précautions extraordinaires sont indispensables pour arrêter des coupables sur la grande route de l'Océan, surtout les barbares contrebandiers du commerce des noirs, qui attendent les orages pour sortir de leurs repaires, et qui, suivant la belle expression du ministre Pitt dans une autre circonstance, se mettent sous la protection des tempêtes.

Nous arrivons maintenant à la solution de cette importante question : « Puisqu'il est prouvé que les vaisseaux anglais saisissent les bâtimens négriers, que font-ils des nègres dont ils s'emparent? Brisent-ils leurs fers, ou les retiennent-ils dans l'esclavage? » Dans le cas où un bâtiment négrier est capturé sur les côtes de l'Afrique, dans les mers africaines ou un peu au-delà de ces parages, il est ramené en Afrique, à la colonie anglaise de Sierra-Leone, avec tous ses esclaves à bord. Dans l'autre cas, un navire pris dans les mers des Indes occidentales entre à la Jamaïque, aux Barbades; nous reviendrons à ces derniers. Sur dix navires

(1) Ce Mémoire était déjà rédigé, lorsque la Chambre des députés s'est occupée de l'importante pétition de M. Morenas sur la traite des noirs au Sénégal. Nous manquons absolument des données nécessaires pour prononcer sur les faits qui y sont relatés; mais il nous semble que de simples dénégations ne sont pas suffisantes pour détruire des assertions aussi formelles, et que la gravité des abus dénoncés réclame impérieusement la plus sévère enquête.

arrêtés, neuf sont capturés sur la côte d'Afrique. A leur arrivée à Sierra-Leone, les nègres sont débarqués à Free-Town (ville libre), capitale de la colonie. Dès ce moment, ils sont libres. On les place d'abord dans les hôpitaux fondés par le roi d'Angleterre, pour les traiter et les guérir; car la plupart d'entre eux sont débarqués fort malades, quelques-uns même presque mourans. Reçus dans cet asile, tous les soins leur sont prodigués; ils sont vêtus et nourris aux frais du gouvernement, jusqu'à ce que leurs forces soient rétablies. On les dirige alors dans l'intérieur des terres, où il leur est assigné une portion du territoire acheté par la colonie. On leur laisse le choix ou de former un nouvel établissement, ou bien d'être reçus parmi les habitans d'un ancien village. En s'y rendant, ils traversent un grand nombre de villages florissans qui entourent Sierra-Leone, et que les premiers vaisseaux négriers dont on s'est emparé ont peuplés de leurs esclaves. A mesure qu'il se fait de nouvelles captures, l'emplacement des nouveaux villages remonte dans l'intérieur des terres, et les nègres le plus récemment capturés sont toujours les plus éloignés de la capitale. Arrivés à leur destination, *un gouverneur surintendant* leur donne des terres à défricher. Il leur enseigne également à construire des cabanes en lignes régulières, de manière à former des rues. Le gouvernement leur fournit des provisions, des vêtemens, des instrumens d'agriculture, et ces dons gratuits sont continués pendant deux années. Après un certain tems, on leur bâtit, toujours aux frais du gouvernement, une petite église, un local pour une école d'instruction, et les desservans de ces deux établissemens reçoivent régulièrement des honoraires. Lorsqu'ils ont défriché un terrain d'une certaine

étendue et proportionné à leur nombre, *un gouverneur-surveillant*, résidant à Free-town, en désigne une certaine division en rapport avec les besoins de chaque famille. Cette concession de territoire est enregistrée dans les archives de la colonie ; il est même permis aux noirs d'en demander un excédant, ce qui ne leur est presque jamais refusé : alors, faisant un léger gain, ils peuvent commencer un petit commerce. On admet généralement qu'au bout de deux années, chaque famille est en état, non-seulement de suffire à ses besoins, mais encore, à l'aide d'un petit bénéfice, de se procurer quelques-unes des douceurs de la vie, un peu de ce superflu qui, pour les nègres arrachés à leur chaîne, est aussi une chose nécessaire. Dans cet intervalle de tems, ils font ordinairement quelques progrès dans la langue anglaise ; les agrémens, et les habitudes d'une vie civilisée ne leur sont plus entièrement étrangers. Dès ce moment, on les abandonne à leurs propres ressources ; ils peuvent se passer de secours, et le gouvernement ne fait plus les frais que de l'église et de l'école. Ils ont alors acquis, dans toute l'étendue de l'acception, les droits et les priviléges d'hommes libres et peuvent, dans tous les cas, réclamer la protection des lois de leur pays, car ils sont dès lors *citoyens anglais* (1). Lorsque leur développement moral est un peu plus avancé, ils peuvent, comme les autres

(1) Si les hommes éclairés n'étaient depuis long-tems d'accord sur cette question, la situation de la colonie de Sierra-Leone fournirait une nouvelle preuve que les noirs affranchis peuvent s'élever au plus grand degré de développement intellectuel. Nous allons extraire les données statistiques qui suivent, des rapports officiels présentés, en 1819, à la secrétairerie d'État à Londres, sur la situation de cette colonie : ils ne s'étendent que jusqu'au mois de

habitans de la colonie, remplir aux assises les devoirs honorables de Juré; et toutes les fonctions civiles et militaires leur sont librement ouvertes. Tels ont été les résultats de l'administration tutélaire du colonel M'Carthy, qui a remplacé le colonel Maxwell dans le commandement de la colonie de Sierra-Leone.

---

février 1819; et, depuis ce tems, la population s'est rapidement accrue. Population totale, en février 1819, 10,014 ames; augmentation de population, depuis mars 1817, 2051 personnes, dont 1554 négres délivrés par la croisière anglaise. Cette population est répartie entre divers villages groupés autour de *Ville-Libre*: population, 4430 personnes. Les plus considérables de ces villages sont *Regent-Ville*: population, 1177; *Charlotte-Ville*: population, 205; *Wilberforce-Ville*: population, 203; *Glocester-Ville*: population, 356. Ce dernier village a été formé en entier, dans le cours de 1816 et de 1817, par des négres délivrés. « Il n'y a pas plus de vingt mois que cette ville était une forêt. » (*Gazette de Sierra Leone*. Février 1819.) Sur cette population totale de 10,014 ames, on compte à peu près 8,000 négres délivrés, environ deux cents Européens, non compris la garnison; le reste se compose de négres de ces contrées, qui se sont établis dans la colonie anglaise. Les registres de l'état civil donnent, pour le nombre de mariages parmi les noirs, de 1814 à 1817, 598; de 1817 à 1819, 511. Ainsi que dans nos établissemens au Sénégal, la méthode de l'instruction mutuelle est en grande activité à Sierra-Leone; 2,104 enfans noirs fréquentent les écoles de la colonie. On se propose de fonder incessamment à *Regent-Ville* une école d'arabe pour les noirs affranchis, cette langue étant presque universelle en Afrique. Dans cette dernière ville, on a remarqué plus de vingt dialectes différens parmi les noirs délivrés, qui venaient sans doute de parties de l'Afrique fort éloignées les unes des autres, et de la côte de Guinée. L'étude grammaticale et comparée de ces diverses langues devra jeter un grand jour sur les nations de l'intérieur de l'Afrique, qui excite la curiosité des Anglais en proportion des difficultés qu'ils éprouvent à pénétrer jusqu'au centre de cet inaccessible continent.

Quant à la situation des noirs débarqués aux colonies des Antilles, le tableau n'est pas aussi séduisant. Dans ces possessions anglaises, la population des esclaves noirs est déjà très forte; on ne pourrait affranchir les nouveaux arrivés sans délivrer les anciens, et on redoute avec raison les conséquences d'une émancipation trop subite. Les méthodes et les systèmes d'affranchissement doivent être modifiés d'après la situation des divers pays. Les nègres délivrés qu'on y débarque, sont engagés comme apprentis pour de certains travaux, et pour un tems qui varie avec leur âge. On leur nomme en même tems deux tuteurs gardiens, qui sont spécialement chargés de veiller à ce qu'ils ne soient point traités avec rigueur dans leurs travaux, et qui doivent prononcer dans tous les démêlés qui pourraient s'élever entre la force et la faiblesse, entre le maître et l'esclave. Quand le tems de l'apprentissage est expiré, on leur distribue des *cartes* qui les déclarent *libres*. Ce plan, également adopté à l'Ile-de-France, est ce qu'on a pu faire de mieux dans un pays d'esclaves; au surplus, on en débarque extrêmement peu dans ces colonies occidentales.

Nous remarquerons en terminant, que si l'Angleterre eût prétendu s'approprier exclusivement la traite, elle n'aurait pas, au lieu d'envoyer les noirs dans ses colonies de l'ouest, formé autour de Sierra-Leone une population de vingt mille nègres soustraits à l'esclavage par la vigilance de ses croisières; elle n'aurait pas payé à l'Espagne une somme de près de dix millions de francs pour en hâter l'abolition, et *douze millions de francs en primes accordées à ses vaisseaux*; elle n'aurait pas proposé de donner aux navires de toutes les nations qui fréquentent les parages africains, le

droit mutuel de visite; et dernièrement encore, au congrès d'Aix-la-Chapelle, elle n'aurait pas invité les souverains à déclarer la traite des nègres *crime de piraterie;* ce qui eût donné sur tout l'Océan, et sur toutes les côtes, le droit de poursuivre à outrance les bâtimens négriers, comme violateurs du droit des gens et comme ennemis de l'espèce humaine.

Historien fidèle de la législation britannique sur le commerce des noirs, nous nous bornerons à remarquer qu'il parait difficile de multiplier davantage les précautions, et d'imaginer un système préventif mieux conçu et plus sévèrement exécuté. S'il est juste de convenir que l'autorité anglaise, sous le règne de George III, roi très moral, a plutôt secondé qu'entravé l'abolition, et que les principales résistances ne s'appuyaient que sur des intérêts commerciaux, qui ont fini cependant par se rallier de bonne grâce à la cause de l'humanité, cette grande amélioration n'a donc pas été dictée par les conseils d'une froide politique; mais c'est aux efforts individuels des citoyens, que l'on doit faire hommage d'une victoire qui leur appartient tout entière. Cependant, l'accès de philanthropie qui travaillait la nation avait atteint quelques membres du gouvernement; car Pitt défendit la liberté des noirs avec franchise et loyauté; et comme, à ce sujet, il perdit souvent sa majorité accoutumée dans la Chambre des Communes, c'en est assez pour faire voir que sa philanthropie n'avait rien de ministériel. Dans cette noble cause, il serait injuste de penser que la France fût restée inactive. Dès 1784, M. Necker s'était prononcé de la manière la plus énergique, quoique long-tems avant les quakers anglais et américains eussent donné le signal. Lorsque le général Lafayette, après avoir

affranchi les nègres de ses possessions dans les colonies, jeta les premiers fondemens d'une société pour la liberté africaine, on vit bientôt tout ce que la France possédait d'hommes éclairés suivre ce généreux exemple. Ce fut au milieu des premiers orages de notre révolution, qu'on organisa cette *Société des amis des noirs*, présidée d'abord par le célèbre et infortuné Condorcet, et qui compta pour ses premiers membres et ses plus fermes soutiens, plusieurs de ces illustres citoyens chez qui l'amour du bien public est une vieille habitude, et dont la cause de la philanthropie et de la liberté reproduit, encore aujourd'hui, les noms vénérés. Dans les salons de madame Necker, l'ordre du jour ramenait la conversation sur les malheurs des noirs; et plus tard, les écrits de M. l'évêque Grégoire et de M. le pasteur Frossard excitèrent chez toutes les classes de lecteurs, l'impatience de détruire les iniquités qu'ils dévoilaient. Pendant ce tems, en Angleterre, l'abolition de la traite était poursuivie avec passion et réclamée avec enthousiasme. Cette fois, les arts prêtèrent leur secours à la philanthropie; une ingénieuse bienfaisance répandit avec profusion les images de la servitude, pour redoubler l'horreur qu'elle inspire; un sentiment d'humanité et de justice vint ennoblir jusqu'au frivole empire de la mode, et les jolis camées de Wedgwood (1) brillaient sur toutes les parures. Partout on voyait un nègre à genoux, levant vers le ciel ses mains enchaînées; partout on lisait cette devise touchante : Ne suis-je pas un homme et ton frère?

Dans notre patrie également, combien de personnes distinguées s'occupèrent du sort des noirs, et combien

(1) Voy. la note de la pag. 258.

peu s'en fallut-il que l'inquiète sollicitude des États-Généraux ne s'étendît jusqu'à l'Afrique et ses enfans opprimés! Déjà, le plus éloquent des députés de la France avait tracé le plaidoyer des esclaves; Mirabeau s'était déclaré leur défenseur. Si les tristes circonstances qui suivirent presque immédiatement la mort de ce grand orateur, n'ont que trop reculé le moment où des lois prudentes et sages proclamèrent leur affranchissement, l'arrêt de l'opinion avait dès-lors prononcé l'abolition de la traite. Louis XVI ne fut pas insensible aux malheurs des nègres; cet infortuné monarque n'avait pu visiter, sans une profonde émotion, le muséum des arts manufacturiers des noirs, que M. Clarkson lui fit présenter, et où il avait disposé, à côté des produits les plus ingénieux de l'industrie africaine, des inventions européennes de douleur et de supplices. On répandit avec profusion la célèbre gravure du vaisseau négrier; Mirabeau en fit exécuter un modèle en relief, pour représenter d'une manière plus effrayante encore les rangs serrés de cette cargaison humaine. L'opposition rayonnante de talens, qui distinguait alors la Chambre des communes, composée des Fox, des Burke, des Sheridan, se ralliait toujours aux ministres pour l'adoption de cette loi de philanthropie. Tandis qu'en Angleterre, le classique Burke s'élevait contre les vices et la cruauté de ce commerce, avec toute l'élégance et la force de l'orateur romain; tandis que Fox, déployant son énergie démosthénienne, portait au fond des cœurs le remords avec la conviction, et lorsque les sénateurs du parlement britannique se levaient d'horreur à ses récits, que Fox prolongeait leur émotion, les enchaînait à leurs siéges, et leur déclarait qu'il saurait au moins leur faire subir le tableau

des horreurs auxquelles ils balançaient à mettre un terme (1): en France, Mirabeau allait proclamer les droits des noirs, et prêter à la cause de leur liberté l'appui de sa brillante éloquence. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué le spectacle de cette époque mémorable, où l'affranchissement des nègres servit de lien aux premiers citoyens de la France et de l'Angleterre; ce moment fugitif où Pitt, Fox, Burke et Wilberforce, se réunirent à Necker, Mirabeau, Condorcet et Brissot, pour l'application de ces principes qui rapprochent tous les grands hommes et toutes les grandes nations.

C. Coquerel.

SUR L'HISTOIRE DES PAYS-BAS.

L'époque actuelle, généralement intéressante pour l'étude de l'histoire, ne l'est pour aucun pays de l'Europe au même degré que pour le royaume des Pays-Bas. La plupart des provinces qui le composent, ont toujours été désignées sous une seule et même dénomination, quoiqu'elles n'aient jamais formé un corps de nation : démembrées de l'ancien royaume de Lothéringie ou de Lorraine, elles n'ont été que momentanément réunies, dans les dernières années du règne de l'empereur Charles-Quint et les premières du règne de Philippe II, roi d'Espagne. Possédées avant cette réunion par différens seigneurs, vassaux de l'empire ou de la France, elles ont été, depuis les troubles du seizième siècle, partagées en deux moitiés inégales, dont la première, connue sous le nom de *république*

(1) Séance de la Chambre des Communes du 19 avril 1791.

des Provinces-Unies, avait un gouvernement aristocratique et oligarchique : la seconde, la *Belgique*, obéissait à des princes étrangers et formait une province de l'Espagne, de l'Autriche ou de la France. La religion protestante était celle des provinces républicaines ; tous les cultes y étaient tolérés et jouissaient d'un simulacre de liberté, plus restreinte envers les catholiques : les provinces du midi professaient la religion catholique et ne permettaient l'exercice d'aucun autre culte. La langue hollandaise était l'idiôme national de la république; une partie des Pays-Bas autrichiens parlait le flamand, qui est un autre dialecte de la même langue ; une autre partie, connue sous le nom de pays Wallon, se servait de la langue française : et malgré ce manque de conformité, et même cette opposition marquée, les Pays-Bas étaient censés faire partie d'un seul tout ; leur division paraissait un effet du hasard. Réunis par le traité de Vienne (1815) sous la domination d'un roi qui n'a point d'autres États, c'est la première fois que les Pays-Bas forment un pays séparé, et présentent à l'histoire un champ plus vaste que n'avait fait chacune des parties; ce qui rend plus intéressante la solution du problème sur le lien qui avait toujours existé entre des contrées qui ne paraissaient avoir rien de commun.

Des deux parties dont l'ensemble forme actuellement le *royaume des Pays-Bas*, celle qui était constituée en république indépendante, puissante par son commerce, ses richesses et sa marine, intérieurement divisée en un grand nombre d'États isolés et souverains, déchirée par des factions, et portant dans son sein, dès son établissement, le germe de sa dissolution qui ne s'est opérée qu'après plus de deux siècles, offrait les

tableaux les plus brillans au pinceau de celui qui s'attachait à décrire le cours des événemens. Les Pays-Bas non réunis à la république, provinces soit espagnoles, soit autrichiennes, soit françaises, n'étaient que les appendices de ces États, dont elles suivaient l'impulsion : elles ne marquent guère que par la malheureuse célébrité attachée au théâtre de toutes les guerres ; distinction fatale que, depuis des siècles, ces provinces partagent avec le nord de l'Italie et les bords du Rhin.

La constitution de la république des Provinces-Unies était extrêmement compliquée, et d'autant plus difficile à connaître, que chaque autorité aimait à couvrir du voile le plus épais ce qui pouvait exister de positif sur ses droits, afin de les étendre, si l'occasion était favorable ; mais, partout, l'oligarchie communale était l'esprit dominant de toutes les administrations, et cette oligarchie n'était balancée que par le principe monarchique, dans les pouvoirs conférés aux stathouders, successeurs de Guillaume Ier.

Cet habile politique, qui s'était assuré la souveraineté des provinces de Hollande et de Zélande, sous le titre modeste de lieutenant du roi (*stadhouder*) qu'il avait porté sous la domination espagnole, désirait réunir sous son sceptre toutes les provinces, ou du moins celles qui s'étaient soustraites à l'obéissance de Philippe, et transmettre la couronne à ses descendans : il ne pouvait démasquer ses projets, sans donner prise sur lui, avant qu'ils ne fussent pleinement mûris ; et si, d'un côté, la défection du comte de Renneberg prouvait que tel seigneur qui faisait gloire de marcher sous sa conduite, aurait refusé de lui obéir comme souverain, de l'autre côté l'opposition des magistrats

de plusieurs villes lui faisait sentir toute la force que l'oligarchie avait acquise : il temporisait, d'après sa manière, pour épier le moment opportun ; et peut-être, désespérant du succès complet, il allait se faire déclarer souverain héréditaire des deux provinces les plus puissantes, lorsqu'un fer assassin trancha le cours de sa vie. La mort de Guillaume fut le signal des divisions qui se manifestèrent en Hollande, et qui continuèrent, pendant toute l'existence de la république, tantôt sous des prétextes politiques, tantôt sous le masque de la religion, selon les dispositions du siècle ; et il est de fait que les disputes des Arminiens et des Gomaristes, qui conduisirent Barneveld à l'échafaud, n'eurent d'autre motif réel, que celui qui inspira le massacre des de Vitt et les troubles de 1787.

Dans ses rapports avec la politique et l'histoire générale de l'Europe, la république des Provinces-Unies mérite une attention particulière. Sur un territoire peu étendu, et encore moins favorisé de la nature, sans richesses ni productions indigènes, exposé à la fureur des eaux, dont des travaux pénibles et dispendieux le garantissent à peine, on vit s'élever une population nombreuse, quoique bien au-dessous de celle des autres puissances. Une situation heureuse, l'industrie des habitans, un concours favorable de circonstances y attirèrent le commerce ; une liberté, une tolérance inconnue dans le reste de l'Europe l'y firent fleurir ; et un peuple de deux millions d'habitans, occupant à peine un espace de terrain égal à celui d'une province d'un des grands États de l'Europe, put non-seulement maintenir sa liberté contre l'Espagne, mais tenir tête à la France et à l'Angleterre ; conclure des traités de paix avec les premières puissances, et

peser d'un poids égal dans la balance de l'Europe. C'est ce qu'ont fait les *Provinces-Unies* pendant le 17e siècle.

Mais, ce que n'ont pas voulu reconnaître les chefs du gouvernement et les historiens de la Hollande, c'est que la grandeur de la république n'était que factice : sa puissance consistait dans la faiblesse des autres puissances; son commerce, dans le défaut de concurrence; ses succès, dans la nullité des forces qu'on lui opposait. Sans aucun motif patent, elle dut décheoir de son influence, de sa splendeur, de son opulence, parce que les autres nations firent des progrès, et que la *Hollande* ne suivait point la marche des siècles, comme sous beaucoup de rapports elle est restée stationnaire et paraît rétrograder jusqu'à ce jour. C'est en général le défaut des républiques, surtout de celles qui ont une forme aristocratique, de ne point se départir des anciennes routines: le caractère de la nation s'est formé à ce pli, sous une oligarchie des plus despotiques et des plus invétérées. Le Hollandais, tolérant au seizième siècle, lorsque la tolérance consistait à ne pas punir les dissidens ; libre, lorsque la liberté consistait à ne pas être serf de corps, se trouve, au dix-neuvième siècle, avec les mêmes sentimens, les mêmes dispositions, les mêmes désirs, éloigné de toute idée libérale, en politique comme en religion; il est toujours le même, mais les circonstances ont changé. Les efforts de la république, dans les guerres contre Louis XIV, et surtout dans la guerre de la succession d'Espagne, ont commencé sa décadence ostensible; mais l'agrandissement des autres puissances devait produire les mêmes résultats. Depuis la paix d'Utrecht, les Provinces-Unies n'influent plus sur les destinées de l'Europe, et toutes

les peines, les démarches, les dépenses même prodiguées pour les faire figurer au premier rang, sont autant de preuves que l'ambition est aussi bien le défaut des corps politiques, que des individus. En se faisant illusion, et souvent en ne donnant aucune attention au changement de sa position, la république creusait elle-même l'abîme qui finit par l'engloutir, et qu'elle aurait pu éviter en s'accommodant aux nouvelles circonstances.

L'histoire nationale n'a pas trouvé en Hollande, surtout dans les derniers tems, des auteurs qui aient senti l'importance de leur tâche, ou qui aient su tirer parti du spectacle intéressant dont ils pouvaient développer le mécanisme. Une raison particulière paraît s'être opposée aux progrès de l'histoire; c'est le défaut de communication à l'extérieur. Depuis la décadence de la langue latine, et quoique dans les derniers tems le français l'ait remplacée en partie, chaque auteur se sert presque exclusivement de sa langue nationale, surtout pour les sujets qui paraissent d'un intérêt moins général; et malheur à l'écrivain dont la langue est circonscrite dans un territoire peu étendu! Les ouvrages écrits en langue hollandaise ne peuvent trouver un lecteur, hors des limites de l'ancienne république (ce n'est que depuis peu qu'on commence à lire ces ouvrages en Flandre), et non-seulement ce cercle étroit atténue l'importance que l'historien attache à son travail, décourage toute entreprise grande et utile, diminue les ressources du talent et rétrécit ses vues; mais, au lieu de laisser liberté entière à l'historien, qui doit être de tous les tems et de tous les pays, il l'assujettit aux idées, à l'opinion, aux préjugés de ses compatriotes. Il ne s'adresse qu'à des personnes ani-

mées du même esprit, imbues des mêmes principes, partant des mêmes idées; il prévoit d'avance qu'il déplaira en ne se conformant pas à ce que veut, à ce que pense, à ce que désire la majorité de la nation; le petit nombre de ses lecteurs ne lui laisse pas même la ressource de compter sur une minorité assez imposante, pour protéger de ses suffrages et de son appui, des opinions qu'on taxerait de paradoxes. Et telle était la conviction intime qu'un auteur écrivant en hollandais ne parlait qu'à ses compatriotes, que l'ouvrage réputé classique de Wagenaer n'est intitulé qu'*histoire de la* PATRIE.

Chaque historien peut bien, cédant à un sentiment très naturel et très pardonnable, accorder une préférence marquée à la nation dont il fait partie, à la religion qu'il professe, au sol qui l'a vu naître; il faudrait une abnégation peu commune pour se dépouiller entièrement de ce sentiment inné : mais l'auteur hollandais était, de plus, dépendant de tous les préjugés reçus dans la république, il devait non-seulement flatter l'amour-propre, qui admettait en principe que la nation hollandaise était la première de l'Europe, qu'elle était libre et tolérante, que la république était toujours au rang des premières puissances; mais il devait attribuer encore à des circonstances accidentelles les échecs qu'elle avait pu souffrir, les affronts qu'elle endurait, le peu d'influence qu'elle exerçait. Il avait le choix entre les deux partis existans, celui qui soutenait le principe monarchique de la constitution et le stathouder, ou celui qui voulait faire triompher l'oligarchie et la magistrature : mais une opinion différente, même mitoyenne, aurait été proscrite; et, quel qu'eût été le mérite de l'ouvrage, il n'aurait presque point trouvé

de lecteurs. La religion protestante était dominante en Hollande ; ceux qui professaient d'autres cultes étaient exclus des emplois et privés même d'une partie des droits civils ; les catholiques n'avaient pas le droit d'exercer leur culte publiquement.

On avait oublié que ce n'était point la religion catholique, mais l'intolérance de la cour de Madrid, qui avait servi de prétexte, plutôt que de motif, à la guerre contre cette couronne ; on ne s'avouait plus que, même après s'être soustrait à l'obéissance du roi d'Espagne, la grande majorité de la Hollande avait continué à professer la religion catholique : le protestantisme s'était tellement lié à l'idée de la république, ses principes étaient si généralement reçus, les catholiques eux-mêmes tellement accoutumés à leur abaissement, qu'encore actuellement, après une jouissance de vingt-cinq ans de l'égalité des droits, et pendant quelque tems sous la domination de souverains catholiques, et aujourd'hui que les quatre cinquièmes de la population professent cette religion, personne n'a encore songé à réclamer une organisation convenable du clergé catholique en Hollande : aussi, tout historien était obligé de payer un tribut d'hommage à la réformation et à ses résultats. Loin de vouloir jeter aucun blâme soit sur la nation hollandaise, soit sur la réformation, il est cependant permis de dire qu'un historien obligé de se conformer à des opinions reçues, influencé par l'esprit de la coterie pour laquelle il écrit exclusivement, est un enfant adulte conduit en laisse par sa mère ou sa nourrice.

L'ouvrage même de Wagenaer est la preuve la plus sensible de la vérité de cette observation. Le défaut de critique, le peu de connaissance des auteurs étrangers,

l'ignorance totale et affectée de tout ce qu'ont écrit les adversaires de la république, pendant sa longue lutte avec l'Espagne; l'admiration stupide de tout ce qui porte le nom de Hollandais; le mépris vrai ou feint du reste de l'Europe; la partialité outrée en faveur des héros de la république, des protestans et de tout ce qui tend à soutenir l'oligarchie (l'auteur travaillait sous la censure des magistrats d'Amsterdam); l'omission ou la mutilation de tout ce qui pouvait favoriser des opinions contraires, rendent son *histoire* peu digne de ce beau nom. D'ailleurs, un style lâche et diffus, quoique correct, une longueur disproportionnée, une accumulation de détails qui offusquent plus qu'ils n'éclaircissent les points intéressans, un grand nombre de matériaux qui ne peuvent servir qu'à l'historien futur, ne laissent à l'esprit du lecteur que la peine de parcourir les trente volumes de cet ouvrage et les quarante qui y font suite, et, après tout cela, un vide pénible qui lui fait apercevoir l'absence de ces traits vigoureux, de ces tableaux animés, de ces morceaux d'ensemble qui distinguent le véritable historien.

La réunion des Pays-Bas dans un seul royaume doit faire disparaître de l'histoire une partie de ces défauts; ce n'est plus à une république protestante, mais à un État monarchique, dont le chef est protestant et la grande majorité des habitans catholique, que s'adresse l'auteur. La forme actuelle du Gouvernement doit tempérer les idées trop républicaines; les anciens souvenirs n'en permettent pas de trop serviles : le respect pour le monarque contiendra la partialité ultra-catholique (s'il est permis d'employer ce mot), et le respect pour la nation, la partialité ultra-protestante. Tout paraît promettre aux Pays-Bas une

histoire impartiale, sous l'empire d'une constitution qui assure une égale protection à tous les cultes, la liberté des opinions, la publicité des affaires, et qui joint à l'énergie du pouvoir monarchique les avantages du système représentatif.

Jusqu'ici, un seul auteur s'est essayé dans cette carrière : M. Van Kampen, connu déjà par plusieurs ouvrages, et qui à de grandes connaissances littéraires joint des talens précieux pour l'histoire, a publié le premier volume d'une histoire abrégée de tous les Pays-Bas (*Verkorte geschiedenis der Nederlainden*, in-8°, Harlem, 1819), qui comprend l'intervalle depuis les premières notices connues, jusqu'à la paix de Westphalie. Malheureusement, cet ouvrage est loin de remplir l'idée qu'on aurait pu s'en former.

Déjà, dans des ouvrages précédens, M. Van Kampen s'était fait remarquer par une partialité et une espèce d'acharnement contre tout ce qui est Français, portées au point qu'il semble s'en faire gloire. Cette partialité, si indigne de l'histoire, se fait de nouveau remarquer dans ce volume, et rarement l'auteur laisse passer une occasion de la manifester, en accusant les Français de bassesse ou de perfidie. Peut-être ce défaut n'est-il, en grande partie, que l'effet de l'imitation de plusieurs auteurs allemands, auxquels M. Van Kampen a d'ailleurs emprunté des mots, des locutions, des phrases contraires à l'esprit de sa langue, et qui déparent son style.

Ce qui peut paraître encore plus singulier, c'est que l'auteur, en écrivant une histoire générale des Pays-Bas tels qu'ils sont constitués en royaume par le traité de Vienne, a entièrement perdu de vue cet objet et n'a écrit que comme il aurait pu le faire

pour captiver la bienveillance publique sous un Gouvernement oligarchique et protestant; que partout il n'a travaillé que sur les erremens de ses précurseurs; qu'il a reproduit les anciennes préventions, et qu'il a poussé sa prédilection pour la province de Hollande jusqu'au ridicule. Charles, cinquième empereur du nom, connu en Europe sous la dénomination de Charles-Quint, troisième duc de Brabant et de Gueldre, n'est appelé que Charles-Deux, d'après son rang au nombre des comtes de Hollande; Philippe, second roi d'Espagne, premier duc de Gueldre, quatrième duc de Brabant et comte de Flandre, sixième comte de Namur qui ait porté ce nom, n'est désigné que sous le nom de Philippe-Trois, parce qu'effectivement, il était le troisième comte de Hollande. Il est certainement indifférent à l'histoire sous quel nom un personnage marquant est indiqué, pourvu que son identité soit reconnue; mais, est-il permis de changer arbitrairement les noms historiques? et de quel droit un historien peut-il attribuer une préférence aussi marquée à une province particulière? La nécessité seule aurait pu servir d'excuse; mais qui empêchait l'auteur de conserver les désignations connues en Europe, les surnoms reçus dans l'histoire, ou des noms dérivés de la famille ou des autres possessions de ces princes, qu'il aurait pu adopter sans blesser l'égalité des diverses parties du royaume? Pourquoi ne pas employer les noms de Philippe-le-Bon, de Charles-le-Téméraire, de l'archiduc Philippe d'Autriche, de Charles d'Autriche ou empereur Charles, de Philippe d'Espagne ou roi Philippe? Les bornes de cette notice ne permettent point d'apporter d'autres preuves de partialité, qu'il serait facile de produire.

D'ailleurs, et c'est encore un défaut que nous ne pouvons nous empêcher de signaler, l'auteur mêle souvent la protection divine aux événemens humains. Cette figure, bonne dans les anciens tems, lorsque l'histoire n'était point ce qu'elle est aujourd'hui, est depuis long-tems tombée en désuétude: ce n'est pas seulement en poésie qu'on suit le précepte d'Horace, *nec deus intersit;* on est d'accord sur le manque de pénétration qui empêcherait les humains de reconnaître cette intervention, lors même que la Providence se mêlerait de leurs querelles; elle est incompatible avec le respect dû au souverain arbitre des destinées. Les deux partis ne manquent pas de faire valoir le même argument, et l'historien qui une fois a reconnu l'intervention divine en faveur d'une cause quelconque, devient partial, par cela seul qu'il ne peut attribuer d'inconséquence à l'Être suprême. Aussi, M. Van Kampen a-t-il soigneusement ménagé l'influence divine en faveur des républicains et des protestans qu'il en juge seuls dignes, lorsqu'il s'agit de divisions à l'intérieur, et en faveur des Hollandais, dans les guerres à l'extérieur. Je trouve même (pag. 291) l'observation que, *dans toutes occasions critiques, lorsque les forces humaines paraissaient défaillir, un bras céleste venait à l'appui des Hollandais:* cette observation est faite à l'occasion de quelque avantage remporté par les insurgés hollandais, au mois de décembre 1572. Et c'est au dix-neuvième siècle que cette phrase s'imprime! C'est à propos d'une guerre civile, dans un pays dont les provinces sont divisées par des opinions et par des dissensions religieuses et politiques!

Si nous ne pouvons approuver ce que M. Van

Kampen a publié, nous nous ferons un plaisir d'autant plus vif, d'annoncer l'espoir que nous a fait concevoir un autre Hollandais, M. Van Capelle, nommé récemment à la chaire d'histoire nationale à l'Athénée d'Amsterdam, où il occupait déjà celle de littérature et d'éloquence nationale, et qui vient de faire imprimer le discours prononcé, à cette occasion, sur le point de vue sous lequel il convient d'étudier l'histoire nationale (*Redevoering over het oogpunt, waar uit in den tegenwoordigen tyd de beoeffening der Vaderlandsche geschiedenis moe beschowd worden, gehouden den* 22 november 1819). Sans prétendre au style brillant des premiers orateurs, M. Van Capelle se distingue par la netteté et la clarté de la diction; on voit avec plaisir qu'il évite les phrases entortillées des Allemands et de ceux qui, à leur imitation, dénaturent la langue hollandaise; il cherche partout, dans les bons auteurs, le mot propre, sans en emprunter d'une langue étrangère, et sans en fabriquer de nouveaux que souvent l'oreille repousse; il partage sa période et ne recule pas le sens de la phrase jusqu'à la fin; il suit toujours la coupe plus facile et plus simple de la prose française: qualités rares dans un écrivain hollandais de cette époque, et précieuses surtout dans celui qui est appelé à former le style par ses leçons.

En parlant de l'histoire de sa nation, M. Van Capelle fait ressortir les avantages de cette étude dans le moment présent; il insiste sur le pouvoir de l'opinion publique, qui, dans un gouvernement représentatif, assure à chaque citoyen une influence directe sur l'administration; pouvoir que tant de fonctionnaires désireraient étouffer dans sa naissance, et qui n'est encore que peu apprécié dans les Pays-Bas, surtout dans

l'ancienne république, dont les habitans ont perdu leur énergie sous le joug d'une oligarchie puissante et jalouse. L'orateur saisit toutes les occasions favorables, pour témoigner aux habitans des différentes provinces une impartialité absolue ; et si, dans un ouvrage plus étendu, M. Van Capelle soutient les idées qu'il vient de laisser apercevoir dans ce discours, en supposant que ses occupations ne l'empêcheront pas de s'occuper *ex professo* de l'histoire de sa nation, nous croyons qu'en suivant l'impulsion donnée, il ne peut manquer de suppléer au défaut d'une histoire complète du nouveau royaume des Pays-Bas.

(*Mémoire communiqué.*)

N. B. Nous invitons l'honorable correspondant qui nous a envoyé cette *Notice* dont nous n'avons différé qu'à regret l'insertion, et qui nous a imposé l'obligation de ne le point nommer, à continuer de nous adresser des considérations du même genre, non-seulement sur les *sciences historiques*, sur la manière dont elles sont cultivées dans sa patrie, et sur les rapports nécessaires entre les institutions et l'état politique d'un pays et l'esprit des historiens qu'il produit, mais aussi sur les autres branches des *sciences moral s et politiques*, sur leur situation actuelle dans le royaume des Pays-Bas, et sur les circonstances qui peuvent en accélérer ou en retarder les progrès. Il est à désirer que nos autres correspondans, spécialement en Espagne en Portugal, en Italie et en Grèce, veuillent s'occuper de recherches et d'observations du même genre, appliquées à leurs nations respectives. Il en résulterait un examen comparatif des travaux analogues entrepris dans différens pays et des causes de la stagnation de certaines branches de littérature qui ne peuvent absolument se développer ni fleurir, que dans des circonstances et sous des conditions données, sans lesquelles elles sont frappées de langueur et de mort. Ainsi, peu à peu, seront passés en revue tous les sujets sur lesquels la pensée humaine peut s'exercer au profit de la civilisation.

M. A. J.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

TRAITÉ SUR LE CANCER DE LA MATRICE *et sur les maladies des voies utérines, avec trois planches; par* E. G. PATRIX, *docteur en médecine, professeur particulier de thérapeutique et de matière médicale, membre de la Société médicale d'Émulation*, etc. (1).

UN corps organisé n'est, au fond, qu'un assemblage e systèmes et d'appareils; ces systèmes et ces appaeils se résolvent en organes particuliers, et ces organes ux-mêmes, en tissus primitifs. Chacun de ces tissus, e ces organes, et de ces appareils a des propriétés, ou, i l'on veut, des fonctions spéciales et déterminées. De 'ensemble de ces propriétés résulte la *vie*, comme *'organisation*, de l'ensemble de ces parties; et l'étude e ces propriétés et de ces parties constitue à la fois la *hysiologie* et *l'anatomie*.

Mais il n'est pas une de ces parties, et conséquemnent pas une de ces propriétés, qui ne puisse être altérée. Des propriétés altérées dérive la *pathologie*, comme de 'altération des parties, *l'anatomie pathologique*. L'aatomie pathologique est donc à la pathologie ce que 'anatomie est à la physiologie; la pathologie n'est lonc pas moins invinciblement subordonnée à l'anaomie pathologique, que la physiologie, à l'anatomie.

Grâce aux travaux de Bichat, et, après lui, de

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Maradan, libraire, rue des Marais-Saint-Germain, n° 16.

MM. Corvisart, Dubois et Broussais, ces vérités sont désormais incontestables et même à peu près incontestées. On convient assez unanimement que, sans la détermination précise du siége d'une maladie, l'histoire de cette maladie n'est qu'un amas confus de symptômes incohérens. C'est à la recherche de ce siége que tendent les efforts de tous les bons esprits, et c'est à cette recherche féconde que nous devons les résultats précieux dont l'ouvrage de M. Patrix enrichit aujourd'hui la science.

Cet ouvrage paraît, en effet, une application continuelle de l'anatomie pathologique à la pathologie. Dans des *considérations générales sur le pronostic*, l'auteur expose la théorie de cette application, et il en offre un exemple dans le *Traité sur le cancer*.

Le *pronostic*, ou l'évaluation d'une lésion donnée, se fonde sur le *diagnostic*, ou la détermination de l'organe lésé, et la détermination de cet organe, sur la connaissance de ses fonctions. Le pronostic suppose donc le diagnostic, et le diagnostic, la physiologie. Les diverses branches de la science ne forment donc qu'un système unique, et nos compartimens factices la scindent et la mutilent.

Quant aux lésions organiques elles-mêmes, ces lésions sont de deux ordres : absolues et relatives. J'appelle, avec M. Patrix, *lésion absolue* d'une partie, toute altération de forme, de volume, de consistance, de densité, d'intégrité, de couleur de cette partie ; et *lésion relative*, tout défaut de proportion entre cette partie et les autres. Ici, comme on voit, il y a simplement lésion, ou altération de rapport. Toutefois, cette disproportion organique est l'une des causes de maladie les plus communes et les moins connues, et M. Patrix

a le mérite d'en avoir signalé, l'un des premiers, toute l'importance et toutes les conséquences.

Ces lésions, au reste, relatives ou absolues, ont trois origines bien distinctes : 1° La mauvaise conformation originelle des organes ; 2° l'usure des parties par le fait même de leur action ; 3° l'influence des agens extérieurs.

1°. La conception du fœtus peut être totalement ou partiellement défectueuse. Dans le premier cas, l'objet conçu, absolument incapable de vie, est bientôt rejeté hors du sein de la mère. Dans le second, les défectuosités offrent une infinité de nuances. Le fœtus n'a souvent été organisé que pour la durée de la vie fétale, ou d'une simple portion de cette vie ; et de-là, une mort inévitable à l'époque de la naissance, ou aux diverses époques de la grossesse.

Une constitution moins défectueuse permet un développement plus considérable; mais chacun des tissus, des organes, ou des appareils, à mesure qu'il entre en action, manifeste le vice radical de cette constitution. Ce n'est pas tout, en effet, pour un organe, que *d'être;* il faut encore *agir*. Telle altération donnée n'empêchait pas un organe d'*exister*, et elle l'empêche d'*agir :* cette altération ne pouvait donc apparaître qu'à l'époque de son action. Tant que le fœtus n'avait pas besoin de respirer, que lui importaient des poumons viciés? et qu'importe à la jeune fille non encore pubère, une matrice mal conformée ?

Les désordres matériels qui, durant la première époque de la vie, ont troublé le développement naturel des organes, accélèrent, durant la seconde (c'est-à-dire, depuis l'âge mûr jusqu'à la vieillesse), la tendance générale ou partielle de l'économie vers son dé-

périssement total. Enfin, ces désordres ne bornent point à l'individu leurs effets destructeurs ; l'expérience les a déjà vus se communiquer et s'aggraver par les générations successives.

2°. Tout organe *s'use*, ou *s'altère*, par cela seul qu'il *agit* : l'altération des organes, toutes choses égales d'ailleurs, est donc nécessairement en raison de leur action, et la gravité de cette altération, en raison de leur importance. C'est dans les lois physiologiques selon lesquelles chaque organe *agit*, que se trouvent les lois selon lesquelles il est malade. Les *symptômes* ne sont que les propriétés altérées ; les symptômes sont donc subordonnés aux propriétés.

Indépendamment du degré d'énergie indispensable à chaque organe pour *être*, il lui en faut un nouveau pour *agir*. Une légère *altération*, par exemple, de l'estomac, des reins et de l'utérus, n'apparaît qu'au moment où l'estomac, les reins et l'utérus exercent leurs fonctions ; celle de l'estomac, durant la digestion ; celle des reins, durant la sécrétion des urines ; et celle de l'utérus, durant l'écoulement menstruel. Les apparitions successives de l'*altération* varient donc, pour chacun de ces organes, comme varient, pour chacun d'eux, les époques de son action : ce qu'on appelle *type*, ou forme de maladie, est donc également déterminé par le genre de l'organe malade.

3°. Ajoutez aux actions naturelles des organes, leurs actions *artificielles* ou provenant des professions et des habitudes ; considérez l'influence du régime, du climat, des saisons, et surtout de la température, triple origine du climat, des saisons et du régime; rappelez-vous les vices et les passions de la société, les suites d'une extrême opulence, et les suites d'une extrême

misère, et vous concevrez combien cette foule d'agens extérieurs aggrave encore les altérations originelles, ou acquises, de l'organisation.

Ces préliminaires établis, M. Patrix en fait une application habile aux *maladies cancéreuses* en général, et plus particulièrement aux *maladies cancéreuses de la matrice*. Quel que soit, au reste, le siége du *cancer*, son pronostic se déduit toujours de l'importance de l'organe affecté, du genre de constitution primitive de cet organe, de son degré d'usure, et de l'âge de l'individu.

Les faits recueillis par M. Patrix paraissent prouver que le siége du *cancer* réside dans le système nerveux. Si de nouveaux faits démontrent enfin irrécusablement cette opinion, on sent quel service les travaux de M. Patrix auront rendu à la science. On ignorait le siége de cette cruelle maladie, et M. Patrix l'aura indiqué, le premier, d'une manière positive. Les symptômes généraux et locaux du cancer lui révélaient déjà l'affection du système nerveux, et les ouvertures cadavériques lui ont montré sa propagation le long du trajet des nerfs, des ganglions et même de la moëlle épinière et de la masse cérébrale.

Mais, ici, il est échappé une erreur singulière à M. Patrix; prévenu, je ne sais pourquoi, de l'idée que le cerveau est l'origine des nerfs, c'est dans le cerveau qu'il a voulu trouver, en effet, l'origine de leurs affections : les ouvertures cadavériques l'auront averti, sans doute, que ce n'était pas précisément là qu'il fallait la chercher.

L'histoire des maladies susceptibles d'être confondues avec le *cancer de l'utérus* n'offre ni moins d'intérêt, ni moins d'importance que celle du *cancer*. Je regrette

vivement de ne pouvoir suivre l'auteur dans les détails: ces détails savans et curieux se rattachent aux plus hautes questions de la thérapeutique et de la pathologie. Une question particulière bien éclaircie en éclaire toujours une infinité d'autres, sans compter que par cela seul qu'elle est assez éclaircie, elle est toujours assez générale. FLOURENS, *D.-M.*

TRAITÉ DE LA FIÈVRE JAUNE, *par* JEAN DEVÈZE, *docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin du château des Tuileries*, etc., etc. (1).

Il se dégage continuellement des corps organisés, et surtout des corps organisés en putréfaction, une certaine quantité de matières gazéiformes, qui ne sont, au fond, que des débris ou des particules de ces corps. On appelle *miasmes*, ces débris ou ces particules répandues dans l'atmosphère, et *infection*, l'effet de ces *miasmes* considérés comme causes de maladies.

Les exhalaisons des marais et des côtes maritimes, des cloaques et des charniers des grandes villes, des vastes rassemblemens d'hommes et d'animaux, sont donc des *miasmes*, et les maladies qui résultent de ces *miasmes*, *des maladies par infection*. L'infection suppose donc nécessairement des *miasmes*, et des *miasmes* un foyer de putréfaction et un foyer de putréfaction, des substances putréfiables et les conditions propres à la putréfaction.

L'air est le véhicule ordinaire des *miasmes :* mais sa *constitution chimique* n'en est aucunement altérée,

---

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Aimé Comte, libraire, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 38.

sans quoi il cesserait d'être air. Il ne fallait donc pas s'étonner de ce que l'air est partout composé de même; mais il fallait en séparer les particules putréfiées et mêlées avec lui par une simple *combinaison physique;* car ces particules sont précisément les *miasmes.*

Les miasmes ne diffèrent nullement, au reste, des autres causes de maladies. La maladie qui en dérive, comme celle qui dérive de toutes les autres causes, périt constamment dans *l'individu infecté*, et cet individu n'a jamais la faculté de la reproduire. On ne saurait donc confondre les *maladies par infection* avec les *maladies contagieuses*, dont le caractère exclusif est d'être, au contraire, essentiellement reproductibles et transmissibles.

Mais, pour distinguer sévèrement les *maladies par infection* des *maladies par contagion*, rappellez-vous que les *miasmes* ont la propriété de s'attacher aux vêtemens, à la laine, aux poils, à mille substances diverses, à la surface même du corps humain, et d'être par-là transmis à des distances plus ou moins grandes. Dans tous ces cas, le corps infecté est simplement véhicule et non reproducteur des *miasmes.* Or, c'est uniquement dans la faculté de reproduire, et de transmettre ainsi reproduite la cause, ou le *virus* d'une maladie, que réside la *contagion.* La syphilis, la rage et la vaccine en offrent des preuves directes et décisives.

Voilà donc deux classes de maladies bien tranchées, et toute la difficulté se réduit conséquemment à déterminer à laquelle de ces deux classes appartient telle ou telle maladie donnée. Cette difficulté, M. Devèze n'hésite pas à la résoudre relativement à la *fièvre jaune* qui, selon lui, n'est jamais qu'une *maladie par infection.* Les faits sur lesquels il appuie cette as-

sertion paraissent la justifier complétement ; et s'il y a des faits contraires, ou M. Devèze les ignore, ou il les révoque en doute. Personnellement, nous connaissons trop peu le sujet de la discussion, pour nous permettre de décider : il serait d'ailleurs assez inutile de prononcer, puisque les faits ne sauraient tarder à prononcer eux-mêmes.

La non contagion de la *fièvre jaune* est, sans contredit, le point capital de l'ouvrage de M. Devèze. Dans l'examen de cette question, l'auteur montre un savoir, et ce genre de savoir suppose un dévouement qu'on ne peut assez louer. Pour le reste de l'ouvrage, peut-être regrettera-t-on de le trouver trop rarement au niveau de la science actuelle.

FLOURENS, *D.-M.*

A STATISTICAL ACCOUNT OR PAROCHIAL SURVEY OF IRELAND. — STATISTIQUE PAROISSIALE DE L'IRLANDE, *composée d'après les communications du clergé, par* WILLIAM SHAW MASON, *membre de l'Académie royale de l'Irlande, secrétaire du bureau des archives publiques de ce royaume* (1).

LA STATISTIQUE est une science purement énumérative, quand elle se rapporte à des réunions, à des masses d'êtres ou d'objets de la même nature : elle est alors science arithmétique. Ainsi, les dénombremens de la population humaine et des classes diverses de cette population, distingués par l'âge, le sexe, le cé-

(1) Dublin, 1814 et 1816. 2 vol. in-8°.

libat ou l'union conjugale, etc., appartiennent à la statistique.

Une autre partie de cette science se rapporte à l'étendue, et doit être considérée comme une science géométrique. Ainsi, les mesures générales ou particulières du territoire, la division, la figure des propriétés, la description des localités naturelles ou des travaux de l'art, remarquables par leur forme, appartiennent également à la statistique.

Sous l'un et l'autre de ces rapports, la *statistique* est une *science mathématique*, et doit par conséquent appartenir à la première partie des grandes divisions de la Revue Encyclopédique (1).

Nous faisons ici cette observation une fois pour toutes, afin de répondre aux objections des personnes qui considèrent la statistique comme une science morale et politique.

Sans doute la politique a besoin de s'appuyer sur les données positives de la statistique; elle en a besoin, comme l'astronomie a besoin de géométrie et de l'arithmétique, sans que pour cela ces deux branches des connaissances humaines puissent être regardées comme des sciences astronomiques.

Les mêmes observations s'appliquent avec bien plus de raison encore à la morale; la statistique des effets moraux est un dénombrement, et un dénombrement qu'on doit séparer de toute considération étrangère,

(1) Ce sont les considérations que nous venons d'exposer, qui ont fait placer dans le cercle des connaissances dont s'occupe la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut de France, l'examen des questions de statistique, et le jugement des prix décernés aux meilleurs travaux entrepris au sujet de cette science.

si l'on veut présenter des résultats où la vérité apparaisse dans tout son jour. Enfin, disons ici, comme pour l'astronomie : Si quelques applications de la morale peuvent être fondées sur des relevés statistiques, la statistique n'est pas pour cela, par elle-même, une science morale; elle est une science qui compte les unités, qui mesure les étendues et qui décrit les configurations.

Hâtons-nous maintenant d'aborder l'examen de la *statistique de l'Irlande.*

L'Irlande est une des contrées de l'Europe les moins connues des autres peuples. Bien moins avancée en civilisation que les deux autres royaumes britanniques, elle présente des mœurs entièrement différentes, et, dans beaucoup de provinces, une industrie encore dans l'enfance. Mais il est aussi de vastes parties de l'Irlande, qui, depuis assez peu d'années, ont fait les plus rapides progrès, et montré tout ce que pourra devenir ce beau pays, lorsque ses habitans voudront réunir leurs efforts pour seconder la nature.

Il y a vingt années seulement que l'Irlande a cessé d'avoir un gouvernement représentatif indépendant; et pendant ce court intervalle, l'union de ce royaume avec la Grande-Bretagne a permis aux lumières des sciences, et aux procédés des arts, de se propager d'un pays à l'autre, avec une rapidité qui déjà produit les résultats les plus sensibles, et les plus faits pour consoler le peuple irlandais de la perte de sa souveraineté nationale.

Les premiers essais statistiques entrepris pour avoir des données moins incertaines sur l'Irlande, remontent au protectorat de Cromwell : ils n'avaient d'autre objet que d'établir quelque ordre dans la spoliation des

naturels du pays, opérée en faveur des soldats et des créatures du protecteur.

La *Société physico-historique*, formée un siècle plus tard, s'occupa du même sujet. Des descriptions historiques de Cork, de Waterford et de Kerry, furent alors publiées par le docteur Smith, avec l'aide et l'approbation de la Société. On publia aussi des séries de questions faites pour appeler l'attention et les recherches sur tous les points de la statistique intéressans à connaître.

En 1773, la Société de Dublin (*Dublin-Society*) reprit ces mêmes travaux, sur un plan qui avait quelque analogie avec celui de l'ouvrage dont nous rendons compte. D'abord, la Société voulait publier des statistiques agriculturales des paroisses; ensuite, elle s'est bornée à demander des statistiques de comtés. C'est ainsi qu'on publia les statistiques des provinces de Kilkenny, de Cork et de Londonderry.

En 1793, l'Académie royale irlandaise voulut reprendre le premier plan de la Société de Dublin; mais l'état convulsif où se trouvait alors tout le royaume, joint à d'autres difficultés, empêcha le succès de cette nouvelle entreprise.

Enfin, depuis l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne, M. Shaw Mason a repris un projet où l'on avait tant de fois échoué. Il a déjà publié deux volumes de travaux, et il poursuit avec zèle l'achèvement de cette belle entreprise.

M. Shaw Mason, en traçant le tableau statistique de l'Irlande, a suivi la division du territoire établie par l'Église Anglicane. Ce sont les ministres anglicans qui, chacun pour leur paroisse, ont fourni la statistique d'une partie du pays. Ensuite, ces matériaux ont été

digérés et mis en ordre par le rédacteur et l'éditeur de l'ouvrage dont nous rendons compte.

C'est ainsi que sir John Saintclair, pour composer la statistique de l'Écosse, s'était adressé aux ministres de l'Église écossaise, qui sont célèbres par l'étendue et l'exactitude de leurs connaissances, autant que par la sévérité de leurs principes et de leurs mœurs.

C'est à coup sûr à la classe d'hommes la plus généralement éclairée que s'est adressé M. Shaw Mason, ainsi qu'à la plus capable de lui fournir à beaucoup d'égards les meilleurs documens. Néanmoins, il faut convenir que, dans une contrée où les catholiques sont quatre fois plus nombreux que les protestans, ne s'adresser qu'à ceux-ci pour obtenir des documens sur l'existence physique et morale de la masse, c'est s'exposer sous plus d'un rapport à n'obtenir que des lumières incomplètes et douteuses.

Les paroisses sont rangées par ordre alphabétique. La description de chaque paroisse est divisée en douze parties qui traitent : 1° du nom, de la situation, de l'étendue, en un mot, de tous les détails importans que peut offrir la topographie de la paroisse ; 2° des mines et des minéraux ; 3° des édifices modernes et remarquables ; 4° des anciens édifices ; 5° de l'état actuel et de l'état antérieur de la population, ainsi que de l'état relatif de l'aisance des habitans ; 6° du naturel et des dispositions des classes inférieures de la société ; 7° de l'éducation et de l'emploi des enfans ; 8° de l'établissement religieux, des revenus des dixmes, etc., de la division et de la proportion des sectes, etc. ; 9° des pratiques de l'agriculture, de la nature des récoltes, de leur abondance ; 10° du commerce, des manufactures, de la navigation, etc. ; 11° des curiosités natu-

relles et des circonstances remarquables qui composent en quelque sorte la chronologie locale ; 12° des vues et des moyens dirigés vers le but d'améliorer la situation du peuple.

Dans un appendice fort remarquable, on présente l'état détaillé de l'étendue des propriétés de chaque paroisse, avec le nombre des familles. On suppose que chacune d'elles est composée de cinq habitans, pour avoir une valeur approchée de la population, en attendant une détermination plus précise, résultat d'un recensement officiel. Enfin chaque paroisse est accompagnée d'une carte, sur une échelle assez grande pour que rien d'important n'y soit omis.

Tel est le plan qu'a suivi M. Shaw Mason, dans l'entreprise qu'il a formée. En achevant cet ouvrage, il rendra un service éminent à l'Irlande, à l'empire britannique, et à tous les hommes qui s'occupent de la science de la statistique.

CH. DUPIN, *de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

SAINTE BIBLE *traduite d'après les textes sacrés, avec la Vulgate, par M.* EUGÈNE GENOUDE, *chevalier de St.-Maurice et de St.-Lazare* (1).

LES PROPHÈTES, *nouvellement traduits sur l'hébreu, avec des explications et des notes critiques.* ISAIE (2).

PENDANT qu'on se plaint en France, d'une part, que la foi s'éteint, que la religion chrétienne s'anéantit, que l'athéisme règne; et de l'autre, qu'en général le clergé catholique français est trop peu appliqué à l'étude des livres saints, que même il en éloigne les fidèles, favorisant les doctrines ultramontaines et jésuitiques, nous aimons à remarquer les nouvelles productions françaises des ouvrages religieux, concernant surtout l'ancien et le nouveau Testament, à l'usage des catholiques.

Sans parler des deux belles éditions in-8° et in-16 de la Bible entière de Le Maître de Sacy et de Le Gros, données en 1819, par M. Desoër, ni de la nouvelle édition de la Bible de Vence, en 25 vol. in-8°, qui vient d'être annoncée par MM. Méquignon, et dont on a le premier volume; sans rappeler les deux nouvelles traductions de l'*Imitation de Jésus*, qui ont paru cette année même, l'une de M. Genoude, et l'autre de M. Gence, les nouvelles versions qui font le sujet de cet article sont très dignes d'attention et d'estime. Dès

(1) Paris, 1820. Deux vol. in-8° contenant les psaumes, 560 pag., et les livres sapientiaux, 492 pag. Chez Henri Nicolle.

(2) Paris, 1820. Deux vol. in-8°. Eberhart et Méquignon Junior

1815, M. Genoude avait publié en un volume, et avec de savantes notes, une version d'Isaïe, qui écrivait sept cents ans avant l'ère chrétienne, et dont les textes prophétiques ont des beautés si admirables, qu'on le regarde comme le plus sublime de tous les poëtes lyriques, et des caractères si frappans de conformité avec de grands événemens postérieurs, que saint Jérome l'appelait un cinquième évangéliste.

Par le premier titre qu'il met à ses traductions des *psaumes* et des *livres sapientiaux*, on voit que M. G. s'est proposé de traduire la Bible entière. Ce qui distingue son travail, c'est la facilité, la brièveté, l'élégance, et une érudition choisie qui suffit au commun des fidèles, qui plaît même aux savans. A la tête du volume des psaumes, il a placé les trois premiers chapitres de la belle dissertation de Bossuet sur ces cantiques instructifs, sublimes et consolans. Cet excellent morceau est en grande partie traduit du latin, avec talent, avec assez d'exactitude. Quant aux textes sacrés, M. G. les a traduits d'après les versions latines du texte hébreu ; au bas de chaque page il a placé le texte de la Vulgate. Il avertit qu'*un théologien éclairé, un orientaliste profond*, qui n'est pas nommé, lui a éclairci les difficultés du texte ; et il ajoute : *M. l'abbé de La Mennais, qui s'est placé si haut dans le clergé de France, a bien voulu revoir votre traduction.*

L'autre traduction d'Isaïe qui vient de paraître est anonyme ; mais l'auteur est connu, c'est un de nos plus doctes hébraïsans. On sait qu'il appartient, par la science et la vertu, à l'illustre école de Port-Royal et à la haute magistrature du royaume ; en un mot, c'est le célèbre M. Agier, président à la Cour royale de la Seine, que Sa Majesté avait naguères appelé à la

Cour de cassation, et qui, par des motifs les plus respectables, n'a point profité de cette faveur.

M. le président Agier a depuis long-tems entrepris de traduire en français, et de publier avec des explications et des notes critiques, les prophéties de la Bible : il a déjà donné en 1809, selon son plan, les *Psaumes nouvellement traduits sur l'hébreu, et mis dans leur ordre naturel*, trois volumes in-8°, et les *Prophéties concernant Jésus-Christ et l'Église, éparses dans les livres saints, avec des explications et des notes*, Paris, 1819, in-8°, un volume ; son Isaïe que nous annonçons est la suite de ces deux ouvrages.

Il y entre en matière sans préambule. Les généralités sur les prophètes se trouvent partout. Ce qui est propre à chacun est dit, ici, en son lieu, au commencement et à la fin de chaque explication. Voici une partie de ce qu'il rapporte sur Isaïe :

C'est le premier des quatre grands prophètes, Isaïe, Jérémie, Daniel et Ézéchiel. Il est le premier dans l'ordre des tems ; le premier aussi par l'importance, l'étendue, la clarté, la sublimité de ses prophéties. Il était fils d'Amos, non d'Amos le prophète, mais d'Amos qui, suivant une ancienne tradition, était fils de Joas, roi de Juda.

Il prophétisa sous le règne d'Ozias, de Joatham, d'Achaz et d'Ézéchias, et probablement de Manassès, pendant environ soixante-deux ans.

Il semble principalement occupé de trois événemens : la confédération de Pharée, roi d'Israël, et de Rasin, roi de Syrie, pour détrôner la maison de David ; l'entreprise et la défaite de Sennacherib ; la captivité à Babylone.

Mais ce ne sont là, dit M. A., que les dehors et comme

l'écorce ; le véritable objet d'Isaïe, ce qui peut seul correspondre à l'étendue de ses paroles, c'est J.-C. et l'Église chrétienne ; ce sont deux grands événemens : le premier, la réprobation du corps de la nation juive, au tems de l'Évangile, et la formation de l'Église ; et le second, dans un autre tems, la réprobation de la gentilité ; c'est-à-dire, des nations qui forment l'Église catholique, et le renouvellement de celle-ci, par un petit nombre de Gentils, réservé, auquel se joindra l'universalité du peuple juif, qui, rétabli à Jérusalem, convertira, par son zèle et par ses travaux, tous les peuples de la terre.

Telle est la base des explications de M. A. ; sa version, moins châtiée et néanmoins pure, est, à notre avis, bien préférable à celle de son concurrent. Ainsi, au chap. 9, v. 22, où M. Genoude traduit : *Malheur à ceux qui publient des lois iniques ! malheur à ceux qui écrivent l'injustice pour opprimer les faibles, pour faire violence aux pauvres, pour dépouiller la veuve et l'orphelin* ; la version de M. Agier est plus exacte, et caractérise mieux certains désordres, les plus funestes de tous. La voici : *Malheur à ceux qui font des lois injustes et portent des décrets oppressifs, pour empêcher le faible d'obtenir justice, et ôter tout moyen de défense aux pauvres de mon peuple*, etc. L'injustice peut n'être que la faute du magistrat qui désobéit à la loi. Il reste alors un espoir dans le recours aux supérieurs ; mais le mal est bien pire, lorsqu'il est autorisé par la loi, et lorsqu'*elle ôte tout moyen de défense* contre l'oppression.

M. A. fait à Rome chrétienne une application hardie et très circonstanciée, très curieuse, de la prophétie d'Isaïe contre Tyr ; il faut la voir dans le livre même.

Nous n'en citerons que le trait suivant : « Rome s'est énergueillie de ses prérogatives ; elle les a outrées ; elle a prétendu que, dans l'Église, tout doit se gouverner par ses volontés. Elle a (comme Tyr) employé pour elle-même les trésors dont la piété publique l'avait constituée dépositaire ; et, comme cet esprit d'intérêt et d'égoïsme en a promptement tari la source, il a fallu, pour les entretenir et les augmenter, recourir à des moyens qu'on n'aurait pas cru qu'elle se fût jamais permis. Elle a levé des taxes sur tous les biens consacrés au culte de Dieu ; elle a vendu, sous le nom de bénéfices, l'administration de ces biens, et les dignités, les offices dont ils étaient l'accessoire ; elle a disposé de même de tout ce qui était ou qu'elle supposait être en son pouvoir, lois, jugemens, grâces, dispenses, indulgences... Elle a passé encore plus avant ; et, s'attribuant sur les empires la même autorité qu'elle avait usurpée sur l'Église, elle en est venue jusqu'à se croire dispensatrice des sceptres et des couronnes. »

Au chapitre XXIV d'Isaïe, le prophète attribue la ruine de la Judée, qu'il annonce, au parjure des Juifs qui ont transgressé la loi qu'ils avaient jurée. Comparons encore les deux traductions.

M. Genoude. « Voici le temps que le Seigneur fera un désert de toute la terre ; il la dépouillera ; il en dispersera les habitans....

» La terre sera désolée et abandonnée au pillage ; le Seigneur a parlé.

» Elle est dans le deuil ; elle languit ; elle s'éteint ; la hauteur de ce peuple a été abaissée.

» La terre a été souillée par ses habitans ; ils ont violé la loi ; ils ont perverti la justice ; ils ont profané l'alliance éternelle.

» La malédiction dévorera leur terre : ils seront livrés aux flammes; à peine un petit nombre pourra-t-il échapper. »

M. Agier. « Le Seigneur va désoler la terre et la rendre déserte. Il va lui faire changer de face, et en disperser les habitans....

» La terre sera complètement ravagée et pillée; car c'est le Seigneur qui a prononcé cet arrêt.

» La terre est dans les pleurs; elle périt. Le monde tombe en défaillance; il périt: les grands, le commun peuple, tout est dans une langueur mortelle.

» La terre est infectée par la corruption des habitans, parce qu'ils ont transgressé la loi, renversé les ordonnances, rompu l'alliance qu'ils avaient juré de garder éternellement.

» C'est pour cela que la malédiction dévorera la terre, et que ceux qui l'habitent périront; c'est pour cela qu'ils seront exterminés, et qu'il n'y restera que peu d'hommes. »

Ceux qui connaissent le texte hébreu conviendront que, si les paroles du premier traducteur sont plus brèves et toujours faciles, et même élégantes, celles du second sont plus près de l'original, plus exactes, plus graves, plus significatives et plus énergiques.

L'idée du serment violé, en violant par une espèce de loi la grande loi jurée, et l'idée de ce parjure volontaire puni, sont d'Isaïe. M. Agier insiste en ces termes dans son explication : « Il n'y a point de crime auquel la malédiction s'attache plus immanquablement qu'au parjure.... Celui qui viole ses sermens est condamné d'avance par sa propre bouche, et Dieu, le punissant, ne fait que lui appliquer les maux qu'il a volontairement appelés sur sa tête. *J'enverrai*, dit le Seigneur

dans Zacharie, *la malédiction ; elle entrera dans la maison du parjure ; elle en consumera le bois et les pierres....* C'est principalement aux sermens violés qu'il faut attribuer les malheurs publics et particuliers, les renversemens des États et des familles. »

Sans adopter en entier toutes les explications du savant Agier, dont quelques-unes lui sont particulières et n'appartiennent pas au dépôt de la foi, nous croyons que, relativement à la science et à la morale chrétienne, et sous les rapports historiques, littéraires et philologiques, ses traductions, ses applications, ses notes sur les prophètes de l'ancien et du nouveau Testament, sont un grand service rendu à la religion et aux lettres, une belle entreprise qui mérite d'être encouragée. LANJUINAIS.

RECUEIL DE DISCOURS PRONONCÉS AU PARLEMENT D'ANGLETERRE, *par* J. C. FOX, *et* W. PITT; *traduit de l'anglais et publié par* MM. H.... DE J.... *et* L. P. DE JUSSIEU, *avec portraits* (1).

LES débats des assemblées politiques offrent une lecture intéressante sous plus d'un rapport. L'homme du monde y voit une scène vivante et variée ; l'homme de lettres et l'orateur y vont chercher des modèles d'éloquence : consultés par l'historien, médités par le jurisconsulte, le publiciste et l'homme d'État, ils sont pour tous une source abondante d'instruction et de lumières. Là, vous étudiez les secrets de l'art oratoire

(1) Paris, 1819 et 1820. 12 vol. in-8° publiés jusqu'ici. Magimel, Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9.

les ressources de la parole, les formes du discours, les procédés de l'éloquence, différens chez des peuples divers : là, vous observez la série des événemens, leurs causes, leurs résultats. En parcourant ces discussions qui ramènent incessamment sous vos yeux les principes fondamentaux de l'organisation sociale, le tableau des institutions, des coutumes, du génie des nations, vous apprenez à la fois ce qui fut et ce qui doit être ; vous assistez à la naissance des lois, vous en saisissez l'esprit, vous en suivez les effets, vous contemplez leur influence sur le caractère et sur la destinée des peuples. On a dit qu'on pouvait connaître une nation par son théâtre; peut-être, appliquée aux débats de la tribune, cette remarque serait encore mieux fondée. Le théâtre ne peint que les mœurs privées ; la tribune représente les mœurs publiques : l'un nous fait entrevoir le spectacle de la société ; l'autre le déploie à nos regards.

Aussi, à toutes les époques, la faveur publique a-t-elle constamment accueilli les collections de discours politiques. Je ne parlerai point ici des monumens que nous ont transmis l'éloquence grecque et l'éloquence romaine ; monumens doublement précieux, et comme chefs-d'œuvre du génie, et comme pièces historiques. Mais, sans remonter plus haut que ces derniers tems, depuis peu d'années nous avons vu paraître le *Choix de Rapports, Opinions et Discours*, etc... Les *OEuvres oratoires de Mirabeau;* les *Orateurs français*, etc., etc.. Et ces diverses entreprises, qui retraçaient à la France, avec le tableau de ses révolutions, celui de ses richesses oratoires, ont été constamment suivies d'un succès mérité. Le recueil que nous annonçons aujourd'hui présente à la curiosité un autre genre d'attrait. Ce n'est plus l'intérêt national qui peut nous attacher aux

discussions législatives d'un peuple étranger : mais, il n'est pas moins curieux de comparer l'existence sociale de l'Angleterre avec la nôtre, d'étudier des institutions si fécondes en rapports avec celles que nous avons adoptées, et dont elles ont fourni le premier modèle, de suivre enfin, dans les délibérations d'un gouvernement voisin, souvent rival, les événemens de notre propre histoire.

En effet, les débats du parlement d'Angleterre, pendant la carrière politique de Pitt et de Fox, se rattachent à deux de nos plus grandes époques historiques, la *révolution de l'Amérique* et la *révolution française*. Dans l'une, la France parut comme auxiliaire; dans l'autre, elle remplit elle-même le rôle principal: dans toutes deux, elle mérita de fixer les regards du monde. Comme elle, l'Angleterre a figuré dans ces deux grands événemens, mais dans un rapport inverse: directement intéressée dans le premier, elle est volontairement intervenue dans le second, auquel elle aurait pu rester étrangère : heureuses l'une et l'autre puissance, si l'intérêt de l'humanité, plutôt qu'une politique envieuse, eût déterminé cette intervention!

Si les bornes obligées de cette analyse ne nous interdisaient les développemens qu'un tel sujet semble appeler, ce serait un spectacle digne d'attention que la lutte qui s'établit à cette occasion, au sein du parlement anglais, entre le chef du ministère et le chef de l'opposition. Dans ce combat de deux éloquences égales, quoique différentes, Fox fit entendre les conseils de la générosité, et ces conseils étaient aussi ceux de la prudence; le génie de la domination, la haine de la France, inspirèrent son rival: il prévalut, et la guerre fut déclarée.

On pourrait s'étonner d'abord, en voyant l'Angleterre, si glorieuse de sa liberté, se déclarer gratuitement l'ennemie d'un peuple qui ne demandait qu'à être libre, d'un peuple dont l'émancipation eût été bien moins orageuse, si, à l'irritation produite par les résistances intérieures, ne se fût pas jointe l'irritation, plus vive encore, allumée par les agressions étrangères. Cette contradiction apparente entre le génie du peuple anglais et la conduite de son gouvernement s'expliquera pourtant, si l'on réfléchit que les principes des chefs ne sont pas toujours les principes des nations. D'ailleurs, la liberté anglaise est une liberté aristocratique; celle que voulait se donner la France, était une liberté populaire ; il est permis de croire que la première a pu être jalouse de la seconde : cette jalousie se fait même sentir, si je ne m'abuse, jusque dans les discours de l'opposition.

Cependant, quelle que fût sa pensée à cet égard, Fox n'approuvait point l'intervention armée des puissances de l'Europe dans les affaires intérieures d'une nation indépendante ; et cette opinion, fondée sur les vrais principes du droit des gens, l'était en même tems sur ceux d'une politique éclairée. Il prévoyait qu'attaquer la France, c'était soulever la fierté nationale, et par-là donner à la révolution une énergie nouvelle, l'attirer au-delà de ses premières limites, et la provoquer à se répandre au-dehors. Ses pressentimens furent dédaignés : l'expérience les justifia. La guerre, imprudemment commencée, embrasa trente ans l'Europe, ébranla vingt États, et secoua sur leurs antiques fondemens les trônes les mieux affermis. Que de douleurs épargnées au genre humain, si la voix de la modération l'eût emporté sur les conseils d'une politique jalouse !

Dès l'origine de la guerre d'Amérique, Fox n'avait pas montré moins de prévoyance. Il avait commencé par s'opposer aux mesures violentes que dictait à la métropole l'orgueil d'un pouvoir qui, plus pesant chaque jour, avait enfin fatigué l'obéissance; et lorsque ces mesures, à force d'aigrir les peuples de l'Amérique, eurent amené de la part des colonies la déclaration de leur indépendance, l'orateur, qui lisait dans l'avenir le triomphe assuré de leur cause, osa proposer de reconnaître cette indépendance, et de se concilier du moins, par un traité honorable encore, l'amitié de ceux dont on ne pouvait plus prétendre la soumission. Ici, la sagesse eut les honneurs du courage, car la guerre d'Amérique était éminemment populaire dans la Grande-Bretagne. L'orgueil national s'indignait d'une résistance qu'il qualifiait de rebellion, et se révoltait à l'idée de ployer devant des sujets indociles dont il voulait châtier l'audace. Cette fois encore, Fox vit l'événement confirmer ses présages. La cause de l'indépendance fut victorieuse, et la métropole, qui avait pu se faire un mérite d'une concession volontaire, se vit arracher ce qu'elle n'avait point voulu accorder. C'est une grande et trop commune erreur de la puissance de vouloir toujours soutenir ses premières démarches, alors même qu'elle en a reconnu l'inconvénient, et d'être moins sensible à la gloire de faire le bien, qu'à la mauvaise honte de revenir sur ses pas : comme si les pouvoirs humains étaient infaillibles, ou comme s'ils pouvaient espérer de faire illusion sur leurs fautes, par leur opiniâtreté à les soutenir! Cette obstination est plus dangereuse qu'on ne l'imagine : elle irrite les esprits, et change des adversaires d'abord modérés, en ennemis irréconciliables. L'Angleterre en

fit l'épreuve : elle vit se détacher d'elle ses colonies, qu'elle aurait pu, dans l'origine, ramener par de légères concessions. « Quel est donc, dit à ce sujet un honorable ami de M. Fox (lord Erskine), quelle est donc la force des préjugés et des erreurs ! Personne ne voudrait avouer aujourd'hui une opinion qui alors triomphait au parlement, et guidait la grande majorité de la nation. »

Si, laissant de côté la politique extérieure de l'Angleterre, nous portons nos regards sur sa constitution intérieure, le recueil que nous analysons n'offre pas une matière moins féconde d'observations instructives.

Long-tems on nous a vanté la constitution anglaise comme un parfait modèle d'organisation politique : cet enthousiasme n'a rien de surprenant. Si cette constitution n'est point la meilleure possible, elle était du moins la meilleure que l'on connût alors : il était naturel de l'admirer et de la prendre pour type de toutes les améliorations dont le besoin se faisait sentir. Quand toutes les nations de l'Europe manquaient d'institutions, l'Angleterre seule possédait quelques institutions tutélaires : c'était assez pour attacher sur elle les regards des amis de la liberté. Trente années d'épreuves, souvent malheureuses, toujours instructives, ont éclairé les nations : aujourd'hui, les lois de l'ordre politique sont mieux connues, les saines notions du droit public plus répandues, et les peuples, devenus plus familiers avec la science des sociétés, ont appris à voir des imperfections dans cette constitution, estimable sans doute, mais susceptible d'être surpassée sous beaucoup de rapports. L'influence excessive de l'aristocratie, le mode vicieux et trompeur des élections, la septennalité des parlemens, la corruption qui en est la suite, le carac-

tère systématique de l'opposition, l'énormité de la dette publique, les progrès toujours croissans de l'inégalité sociale, qui réduisent à la mendicité un tiers de la population, l'intolérance religieuse qui frappe en quelque sorte d'*ilotisme* une partie des citoyens, ne permettent pas d'élever la constitution anglaise au niveau de celle des États-Unis, ni même, j'ose le croire, au niveau de la nôtre, lorsque toutes les institutions qui dérivent de la Charte française seront organisées, lorsque surtout la liberté aura chez nous, comme en Angleterre, passé des lois dans les mœurs, et se sera entièrement fondue dans les habitudes nationales.

Le plus grand défaut de la constitution anglaise est, ce me semble, l'absence d'une loi *constitutionnelle* qui fixe, d'une manière précise et invariable, l'organisation et les limites du pouvoir représentatif; car, je ne puis concevoir, je l'avoue, la constitution représentative sans ces limites; et le dogme de la toute-puissance parlementaire, que l'Angleterre a laissé prévaloir dans son gouvernement, me paraît aussi dangereux dans l'application, que déraisonnable en principe. En effet, avec ce dogme, il suffit que, dans la succession des tems, la couronne parvienne une seule fois à se composer une majorité selon ses désirs, pour renverser à jamais toutes les libertés du pays. La première mesure de cette majorité sera de se perpétuer (et qui l'en empêchera, s'il est admis qu'elle est *toute-puissante*?); une fois ce point gagné, le reste va de soi-même, et la constitution s'écroule sans avoir pu se défendre.

Si quelque chose a pu jusqu'à présent préserver l'Angleterre d'une semblable catastrophe, c'est la force de l'opinion, respectée par le pouvoir lui-même, et qui manifeste sa désapprobation, non pas

toujours par le changement, mais par la décroissance de la majorité. Telle est la crainte qu'inspire cette puissance, invisible et pourtant imposante, que le ministère condamné par elle n'attend pas, pour se retirer, que la majorité l'ait abandonné. Une forte opposition suffit pour l'avertir que la nation n'est plus avec lui, et qu'il est tems de céder à d'autres mains le timon de l'Etat.

Ce mot d'*opposition*, que nous avons emprunté à l'Angleterre pour exprimer la disposition habituelle d'une portion des Chambres à résister aux prétentions du pouvoir, n'exprime pourtant pas chez les deux peuples une idée absolument semblable. *L'opposition* française n'est point l'*opposition* anglaise, et je ne pense pas que la différence soit à notre désavantage. Celle-ci a plutôt pour objet les hommes; celle-là les principes. A Londres, les assemblées se partagent en deux sections: l'une s'attache à la fortune et aux plans du ministère; l'autre s'attache à les combattre. Le ministère est-il renversé? il entraîne dans sa chute tous ses adhérens: tous renoncent aux emplois qu'ils occupaient, et sont remplacés par les adhérens du ministère nouveau: c'est une sorte de point d'honneur de ne pas rester en place dans un changement de ministres. Alors, les rôles se renversent dans les Chambres; l'opposition devient *ministérielle*; le parti ministériel devient l'opposition, et la liberté, que les uns défendaient hier, se voit aujourd'hui défendue par les autres. Il n'en est pas de même en France: il n'est pas rare de voir les mêmes hommes se rapprocher ou s'éloigner du ministère, suivant que leurs principes se rapprochent ou s'éloignent de son système: on y a vu quelquefois l'opposition perdre momentanément son caractère, et sou-

tenir les projets du Gouvernement. Cet attachement aux doctrines, sans acception des personnes, constitue, ce me semble, le véritable esprit d'une sage opposition. Sa tâche n'est point d'inquiéter l'autorité, mais de protéger les garanties nationales : elle doit considérer les actes, non les individus. En Angleterre, l'opposition n'est peut-être que la jalousie du pouvoir; en France, elle est la jalousie de la liberté.

Il serait difficile d'approuver l'usage qui s'est introduit dans le parlement d'Angleterre, et qui attribue à chacune des Chambres une juridiction, tant sur ses propres membres que sur les étrangers qui se rendraient coupables d'offenses envers elles. Appliquée aux membres même de l'assemblée, cette juridiction tend à livrer la minorité à la discrétion de la majorité, à consacrer le despotisme de cette dernière : cet inconvénient, il est vrai, s'est rarement fait sentir jusqu'à présent; les mœurs ont corrigé l'institution; mais ne vaudrait-il pas mieux n'avoir pas besoin de la corriger? Appliquée à des étrangers, cette juridiction offre encore plus de dangers. Une assemblée se trouve ainsi juge dans sa propre cause : un citoyen se voit enlevé au jugement de ses pairs, et privé de toutes les garanties de la justice ordinaire. Cet usage peut devenir un jour la source d'abus très fâcheux; en ce point, notre législation me paraît infiniment préférable.

En relevant ici quelques imperfections de la constitution anglaise, je suis loin de professer un injuste dédain pour cette constitution, qui, la première, donna au monde l'idée du gouvernement représentatif, et dont le spectacle, long-tems unique en Europe, imprima aux nations modernes une heureuse impulsion vers la liberté. Je dois même, par une équitable

compensation, reconnaître à certains égards sa supériorité sur la nôtre; la liberté des discussions, la publicité des séances de l'une et de l'autre Chambre, le droit d'enquête qui leur est accordé, la masse imposante de la représentation nationale, la belle institution du jury, dont la France, il faut l'avouer, ne possède encore que l'ombre, sont autant d'avantages qu'il est impossible de méconnaître et dont il serait insensé de nier l'importance. Le but de mes observations, suggérées par la lecture des discours dont j'essaie de rendre compte, n'est point de refuser aux institutions de l'Angleterre, l'hommage d'une légitime admiration, mais d'empêcher que cette admiration ne soit aveugle; de montrer que ces institutions peuvent encore être plus parfaites, et que des peuples qui fondent l'édifice de leurs lois, doivent avoir la noble ambition de faire mieux encore, en empruntant à ce premier modèle ce qu'il a de vraiment estimable, mais en corrigeant ses défauts, d'après les lumières que deux siècles d'expérience et de méditations ont pu ajouter à la raison humaine.

Avant de terminer cet extrait, je dois dire un mot de l'ouvrage, considéré comme monument littéraire. Il ne faut point chercher dans ces discours, toujours improvisés et recueillis avec plus ou moins de fidélité par les journaux, cette pureté, cette richesse de composition, cette exquise élégance des harangues antiques, préparées par une longue méditation, et souvent récitées de mémoire. On y remarquera, sans doute, des longueurs, des redites, de la prolixité, quelquefois un peu de désordre: mais, en même tems, on sera frappé de cette franchise d'impression, de cette argumentation animée et pressante, caractères natu-

rels d'une lutte improvisée. Sous ce rapport, les débats du parlement anglais ne ressemblent pas non plus à ceux de nos Assemblées législatives. Cinq ans de liberté n'ont pu suffire pour multiplier parmi nos orateurs le talent de l'improvisation : beaucoup de publicistes, d'administrateurs ou d'écrivains distingués, n'osent encore affronter la tribune, sans avoir pris la précaution d'écrire leurs discours. Si cette précaution a ses inconvéniens, il faut l'avouer, elle a aussi ses avantages : nous lui devons une foule de beaux morceaux oratoires : plusieurs de ces discours sont d'excellens traités de politique ou de législation : plusieurs sont restés comme des modèles de style et d'éloquence : mais, souvent aussi, les discussions ont été moins profondes, les questions moins nettement attaquées : il est devenu plus facile d'éluder les objections et de dissimuler la faiblesse d'une cause. L'habitude du régime constitutionnel, l'exercice, la nécessité, l'éducation, qui se conforme naturellement aux besoins de la société, acclimateront un jour parmi nous, comme chez nos voisins, l'éloquence improvisée, déjà en possession de notre barreau : nous pouvons même, dans le petit nombre d'années écoulées depuis l'établissement de notre système représentatif, observer dans nos discussions politiques, des progrès sensibles sous ce rapport. Peu d'années encore suffiront pour conduire ces progrès à leur terme : jusque-là, il serait prématuré d'interdire aux discours écrits, comme on l'a voulu faire, l'accès de la tribune. C'est au tems seul, et au cours naturel des choses, à consommer ce changement; et alors même, peut-être est-il à désirer que cette exclusion ne soit pas trop sévère, et que, dans les occasions importantes, quelques discours mëdités à loisir, écrits dans le re-

cueillement du cabinet, puissent, en établissant les questions, en exposant la matière avec précision et clarté, préparer la discussion improvisée.

On ne pouvait exiger, dans la traduction des discours de Fox et de Pitt, une élégance académique : c'eût été demander à la copie un caractère que l'original n'a point, et qu'il ne pouvait avoir. Ce qu'on devait attendre des traducteurs, c'était l'observation du coloris local, c'était une attention constante à reproduire le mouvement, la physionomie de leurs modèles. Ils ont rempli ces devoirs, et leur travail mérite des éloges : il en mériterait encore davantage, si des incorrections qu'il était facile d'éviter, et qu'il est indispensable de faire disparaître, ne décelaient quelquefois un peu de précipitation. Ainsi, pour prendre tous mes exemples dans un seul volume, je trouve à la page 297 du tome XI, cette faute de langue, *malgré que* au lieu de *quoique*. Un peu plus loin (page 303), je lis : *On a toujours assuré, et cela les ministres eux-mêmes..... Cela les ministres* n'est pas français. Il en est de même de cette autre locution (p. 308) : nous avions aussi d'autres traités..... et celui *avec* le roi de Sardaigne..... *Celui avec* ne peut se dire. La même faute se trouve répétée d'une manière plus choquante à la page 315 : *Nous devons être odieux à ces autres nations dont les gouvernemens n'ont pas autant de liberté que le nôtre.* A CELUI DESPOTIQUE *nous devons faire horreur*; etc., etc.

Ces négligences, qui ne sont pas très nombreuses, ne proviennent sans doute que d'inadvertance : mais elles déparent un travail utile, et nous croyons servir les éditeurs en appelant leur attention sur le seul défaut qui pourrait ôter du prix à leur entreprise.

St. A. BERVILLE.

LITTÉRATURE.

La Jérusalem délivrée, *traduite en vers français par* P. L. Baour-Lormian (1).

(Second et dernier article. *Voy.* ci-dessus, T. VI, p. 537.)

La preuve la plus incontestable du mérite de la *Jérusalem délivrée*, est, sans contredit, le nombre prodigieux d'éditions et de traductions qu'on en a faites, depuis qu'elle parut en Italie. Elles se multipliaient sans cesse, avec et malgré les critiques des adversaires du Tasse. Comme chaque province de l'Italie voulut l'avoir et la chanter dans son propre dialecte, de même chaque nation civilisée s'efforça de la traduire, le mieux qu'elle put, dans son propre idiôme. Mais, de toutes les nations, celle qui en possède le plus de versions, est la nation française, qui a toujours chéri le Tasse, en le considérant comme le chantre italien des héros français.

Parmi les traducteurs de son poëme, on distingue Clément de Dijon, Mirabaud, et même La Harpe, qui en a traduit les huit premiers chants. La belle traduction de M. Lebrun, quoiqu'en prose, est encore préférable aux autres, et par sa fidélité et par son élégance. Cependant, quel que soit le mérite comparatif de chacune, elles sont bien loin de rendre la noblesse, le coloris et l'harmonie de l'original.

M. Baour-Lormian, connu par d'autres productions poétiques, s'était déjà essayé dans le même genre de travail et sur le même ouvrage; ses essais lui ont fait connaître ce qu'il pouvait, ce qu'il devait faire encore

(1) Paris, 1819. Delaunay; 3 vol. in-8°, avec fig. Prix, 18 fr

pour bien remplir sa tâche. Fort de sa propre expérience, il s'est lancé de nouveau dans la carrière, et voici le fruit de sa courageuse entreprise.

D'après le titre de l'ouvrage de M. B.-L., on pourrait croire qu'il n'a fait qu'une simple traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Mais, son travail n'est pas du même genre que les traductions ordinaires, dont le but et l'esprit seraient de transporter un texte de sa langue originale en une langue étrangère, et dont le mérite consisterait essentiellement dans l'exactitude et la fidélité. Convaincu que des défauts intolérables déparent la *Jérusalem délivrée* italienne, M. B.-L. a suivi le bon conseil du P. Bettinelli (*Lettres de Virgile*); il n'a pas voulu la présenter à ses concitoyens, *sans pourvoir auparavant à l'honneur de ce poëme*. Non-seulement il s'est étudié à le purger de ses imperfections, mais il a voulu l'orner de beautés nouvelles que le Tasse n'avait pas aperçues. Il faudra donc le regarder à la fois comme traducteur et comme imitateur.

En considérant d'abord son genre d'imitation, on voit que tantôt il a mutilé son modèle, que tantôt il y a fait des interpolations, et, plus souvent encore, des modifications plus ou moins considérables. Je rapporterai quelques exemples de ces sortes de variantes, en me permettant parfois d'y ajouter quelques remarques.

1°. Il serait fort difficile de citer tous les courts passages de l'original, qui ont entièrement disparu sous la plume de M. B.-L. Bien des fois, on est tenté de penser qu'il les a oubliés plutôt que rejetés; car on ne voit pas la raison qui les lui aurait fait écarter. Je ne lui reproche pourtant pas d'avoir retranché de l'armée des Croisés, les troupes du comte des Carnutes

et celles de Baudouin (1), ainsi que des litanies, saint Pierre, les Evangélistes et la Madelaine, et même la seconde personne de la Trinité (2). Ces passages, et d'autres pareils, peuvent échapper dans un long travail. Mais, pourquoi a-t-il tant rétréci le portrait de la Renommée (3), et, plus sensiblement encore, la description de la flotte combinée des chrétiens, qui peut-être aurait mérité plus d'étendue dans l'original lui-même? (4)

On ne trouve pas non plus, dans la traduction, la dernière octave du quatrième chant, où le poëte, après avoir décrit les merveilleux effets de la dangereuse beauté d'Armide, ajoute, fort à propos, quelques réflexions sur le pouvoir de l'Amour; ni la soixante-deuxième octave du cinquième chant, qui nous retrace Godefroi méprisant les séductions de cette belle magicienne. La langue ne permettait peut-être pas à M. B.-L. de rendre convenablement cette comparaison :

Che qual saturo augel, che non si cali,
Ove il cibo mostrando altri l'invita;

Mais, pourquoi a-t-il supprimé ce que le Tasse, quelques strophes plus bas, dit d'Armide elle-même, qui, ne pouvant maîtriser le cœur de Godefroi, tourne ses armes vers d'autres conquêtes?

Qual capitan, che inespugnabil terra
Stanco abbandoni, e porti altrove guerra (5).

Ces retranchemens, quoique très fréquens, ne sont pas aussi remarquables que ceux qui se font distinguer,

(1) C. I, st. XL.
(2) C. XI, st. VII et suiv.
(3) C. I, st. LXXXI et suiv.
(4) C. I, st. LXXVIII et LXXIX.
(5) C. V, st. LIV.

soit par leur étendue, soit par les motifs qui les ont déterminés. En général, le traducteur a supprimé tous les passages de la *Jérusalem délivrée* qu'il a jugés entièrement superflus, ou qui semblent dictés par cet esprit précieux et alambiqué qu'on a tant reproché au Tasse. En respectant toujours les bonnes intentions du critique, nous craignons que les admirateurs du poëte italien ne sachent pas bon gré à son traducteur de plusieurs de ces mutilations. Certes, ils ne lui pardonneront pas d'avoir omis la description du bouclier de Renaud (1). La petite famille d'Este n'offre plus, il est vrai, assez d'intérêt pour nous occuper de ses ancêtres; mais, la plupart des familles célébrées par Homère en inspiraient-elles davantage par elles-mêmes? Si leur illustration est l'ouvrage du poëte grec, pourquoi refuser au Tasse le même privilége, au Tasse, à qui nous devons la création du beau personnage de Renaud? On sait d'ailleurs qu'il était attaché à la famille d'Este par tant de liens d'amitié, de reconnaissance et d'amour! et si l'injustice et l'ingratitude d'Alphonse II ont encouru le blâme de la postérité, les Italiens ne pourront jamais oublier la part que la famille de ce prince eut à la gloire des lettres, plus justement recommandable, sans doute, que celle des armes. Au reste, je ne prétends pas que de petits tyrans de l'Italie, tels que les princes d'Este, aient mérité les éloges qui leur ont été prodigués par le Tasse et par l'Arioste; mais je n'accorde pas non plus qu'il soit permis, pour cela, de mutiler leurs poëmes. Oserait-on toucher à l'Énéide, par la raison que Virgile y a loué le jeune Marcellus, neveu d'Auguste? (2)

(1) C. VII, st. LXV et suiv.

(2) Voy. Alfieri, *del Principe*, etc., L. II, c. VI.

2°. Si M. B.-Lormian a retranché tant de passages de la *Jérusalem délivrée*, il en a en même tems ajouté, soit pour remplir des vides qu'il a cru y rencontrer, soit pour céder à la verve poétique, qui peut-être l'a entraîné souvent malgré lui. Je ne parle point de ces paraphrases, ni même de ces circonlocutions, que le traducteur le plus religieux ne peut pas toujours éviter; je désigne plutôt un nombre considérable d'images, de comparaisons, de pensées, dont il a voulu enrichir le poëme du Tasse. Par exemple, il ne se contente pas de la simplicité presque historique avec laquelle le poëte italien peint l'archange Gabriel :

Tra giovane e fanciullo età confine
Prese (1);

il développe cette idée au point qu'elle devient entièrement lyrique :

Il a choisi cet âge où brille l'innocence,
Où la jeunesse en fleur s'échappe de l'enfance (2).

Ainsi, le Tasse dit simplement :

. . . *Ed ornò di raggi il biondo crine* (ibid);

et M. B.-Lormian, avec plus de fécondité, traduit :

Ses cheveux sont ornés de rayons éclatans;
L'ambre s'exhale au loin de leurs anneaux flottans.

Le vol même du messager céleste semble, dans la traduction, plutôt retardé par les détails, que rendu rapide par l'expression :

Il franchit comme un trait les voûtes éternelles,
Vole et voit sous ses pieds s'enfuir de toutes parts
Cent globes radieux et dans le ciel épars, etc.

---

(1) C. I, st. XIII.
(2) T. I, p. 7.

Toutes ces images ne se trouvent point dans l'original.

De même, le Tasse indique à peine les plaines de la riche Campanie, d'où viennent les huit cents cavaliers commandés par Tancrède ; et M. B.-Lormian, charmé de la beauté de cette province, ne peut se dispenser d'en chanter les merveilles :

> . . . . Par de longs printems sans cesse rajeunie
> La plaine, sous l'azur d'un ciel toujours serein,
> Comme une fleur vermeille, épanouit son sein (1).

On rencontre la même richesse d'expressions, lorsqu'Aladin va dans le temple du Christ arracher l'image sacrée de la mère de Dieu (2). Le Tasse n'avait pas observé que

> Le peuple, à son aspect, comme un torrent s'écoule, etc.

Mais, qui pourrait citer tous les ornemens prodigués par le traducteur à la *Jérusalem délivrée?* Malheureusement ces fleurs nouvelles surchargent souvent un terrain qui est par lui-même assez riche ; elles prouvent toujours que l'imitateur veut être plutôt poëte que traducteur, et qu'il est plus habile à faire des vers qu'à traduire.

Quel que soit cependant le mérite de la plupart de ces additions, je ne saurais décider si elles peuvent être toutes justifiées. Je citerai pour exemple ce monologue où Soliman, après la défaite de son armée, réfléchissant sur ses nouveaux désastres et rappelant son ancienne gloire, se résout à consacrer encore le reste de ses jours à l'espoir de la vengeance. Le Tasse ne lui fait prononcer que dix vers; mais, dans leur rapidité, on

(1) T. I, c. I, p. 19.
(2) *Ibid*, c. II, p. 57.

sent à la fois la résolution, l'impatience et la fierté de ce grand personnage (1). Je crains que le traducteur, ayant étendu ce beau morceau jusqu'à vingt-six vers, ne l'ait bien affaibli, et qu'il ne paraisse plus propre à faire briller un acteur sur la scène, que Soliman dans une épopée... Au surplus, je ne présente ici que des doutes; je laisse au lecteur le soin de comparer et de juger.

3°. Le troisième genre de variantes comprend tout ce que le traducteur a cru devoir modifier, en substituant sa manière à celle du Tasse. On ne peut disconvenir que M. B.-L. n'ait rendu bien plus naturels et plus passionnés, plusieurs de ces discours trop étudiés de l'auteur, tels que celui d'Olinde à Sophronie, de Tancrède sur la mort de Clorinde, de Renaud à Armide, etc. Il a changé, par exemple, en un monologue très affectueux et très dramatique, le dialogue entièrement lyrique où l'honneur et l'amour se disputent le cœur d'Herminie. Qu'il me soit permis cependant d'examiner quelques-uns de ces changemens.

Après les plaisanteries tant de fois répétées contre le perroquet d'Armide, à qui Voltaire fait *chanter des chansons de sa composition*, M.B.-L. a brusquement exilé ce pauvre oiseau des jardins de sa maîtresse ; il y substitue

On ne sait quelle voix harmonieuse et tendre (2).

J'observerai que le perroquet chante et *n'improvise* pas, qu'il répète ce qu'il a appris par cœur : mais, pourquoi n'aurait-il pas dû prendre part au concert harmonieux des oiseaux et des zéphyrs, lui qui, parmi les animaux, est le plus habile à imiter la voix de l'homme? D'ailleurs,

(1) C. IX, st. XCVIII et suiv.

(2) T. III, c. XVI, p. 102.

si Ovide a consacré une élégie entière (1) à la mort du perroquet d'une des femmes qu'il aimait, s'il nous fait verser des larmes sur sa destinée, pourquoi reproche-t-on au Tasse d'avoir admis cet oiseau dans ces jardins voluptueux où Armide ne voulait que faire parade de coquetterie ?

Une seconde observation est relative au miroir que Galilée, jeune encore, dans sa critique adressée au Tasse, fait porter à Renaud d'une manière fort ridicule : *Que j'aurais de plaisir*, disait-il, *de voir paraître sur la scène un amoureux avec un miroir attaché à sa ceinture, qui lui battrait entre les jambes lorsqu'il marcherait sur le théâtre* ! (2) Cette plaisanterie a été répétée par M. Ginguené, qui l'a fait répéter encore à bien d'autres. M. B.-L. a cru pouvoir corriger ce défaut, en suspendant aux branches d'un lilas ce miroir (3) prétendu magique, qu'on a attribué jusqu'à présent à Renaud. Il serait facile de prouver que, par ce changement, la posture donnée par le Tasse à Renaud et à Armide perd tout son effet pittoresque ; je ferai toutefois observer que le miroir appartient à Armide, et non à Renaud, ainsi qu'il le dit lui même (4) :

La forma lor, le meraviglie appieno,
Più che 'l cristallo tuo, mostra il mio seno.

Je ne trouve ensuite nulle part que ce miroir soit suspendu à la ceinture de Renaud ; Armide le lui place dans les mains, pour s'y regarder elle-même, tandis que son amant l'exhorte à se contempler plutôt dans

(1) *Amorum*, l. II, élég. VI.
(2) *Considerazioni*, etc., pag. 211.
(3) T. III, c. XVI, p. 104
(4) C. XVI, st. XXI

ses yeux ; ce qui achève le tableau de la galanterie d'Armide et de l'asservissement de Renaud.

Il est singulier qu'au milieu de tant de changemens, M. B.-L. n'ait pas touché à l'épisode d'Olinde et de Sophronie, surtout après avoir fait remarquer à M. Trognon que le Tasse avait un moyen fort simple, et en même tems fort heureux, de rattacher cet épisode à l'action principale. Ce moyen, dit le docte commentateur, était de mettre à la place d'Olinde et de Sophronie, Gildippe et Odoard, qui, chassés de Jérusalem par Aladin, seraient venus dans le camp de Godefroi, s'unir par les saints nœuds de l'hymen, et à la fois époux et frères d'armes, combattre, vivre et mourir l'un pour l'autre (1). Il faut observer ici que cette idée ingénieuse était connue des Italiens dès le dix-septième siècle. Benedetto Menzini, dans son *Art poétique* (en *terza rima*), avait déjà fait cette judicieuse remarque :

Sofronia, e Olindo che dal cor tramanda
Per la sua donna i suoi sospir focosi,
Coppia felice insieme e miseranda,
Potean gli stessi e forti ed animosi
Comparir poscia in marzial conflitto
Gildippe ed Odoardo amanti e sposi.

Mais, quel que soit celui à qui appartient cette idée, M. B.-L. aurait eu, du moins, le mérite de l'exécution, en réformant cet épisode comme tant d'autres passages.

Après les considérations que je viens d'exposer sur le genre d'imitation adopté par M. B.-L., je ne dois pas dissimuler le scandale que son travail a dû causer parmi les enthousiastes du Tasse, malgré les louanges

(1) *Jérus. délив.*, T. I, p. 93.

que les admirateurs du traducteur ont prodiguées à son entreprise. En respectant les affections des uns et des autres, je dirai néanmoins mon opinion avec cette franchise que m'inspire l'exemple de ceux qui pensent différemment.

Je conviens, d'abord, qu'il ne faut jamais lire aucun des auteurs classiques avec cet esprit de superstition, qui, non-seulement en fait imiter les imperfections, mais encore ôte le courage et l'espoir de les surpasser ou de les égaler. On doit, au contraire, analyser leurs chefs-d'œuvre, et en relever les défauts, pour qu'on puisse les éviter dans des travaux analogues. Je n'ose cependant pas approuver qu'on les corrige ; je pense qu'il serait téméraire et dangereux d'y porter une main profane. Mon opinion à cet égard paraîtra peut-être trop scrupuleuse; mais, quand même elle ne serait pas assez justifiée par la raison, elle pourrait toujours l'être par les essais malheureux faits jusqu'à présent dans ce genre d'imitation. Je ne citerai à cet égard que Lope de Vega et l'abbé Cesarotti.

Celui-ci osa modifier, sous quelques rapports, l'*Iliade* d'Homère ; il exposa les motifs de son plan, suivant les principes les plus sévères de la logique et du goût ; on trouva ses remarques souvent justes et sa théorie très régulière. Quel a été, cependant, le succès de son entreprise? On crut voir Homère déguisé, et, à mesure qu'il paraissait plus galant, plus maniéré, si l'on veut même plus sage et plus régulier, il en devenait moins reconnaissable, et perdait de sa vigueur et de son éclat. On eut beau dire que Cesarotti s'était moins proposé, pour objet de son poëme, la colère d'Achille, que la mort d'Hector : on a fini par distinguer deux *Iliades*, celle de Cesarotti et celle d'Homère ; et il est

à remarquer qu'on lit avec plus d'intérêt la traduction littérale en prose d'Homère, faite par Cesarotti lui-même, que son imitation très heureusement versifiée.

L'exemple de Lope de Vega devrait être plus redoutable encore. S'étant exercé avec plus ou moins de succès dans plusieurs genres de poésie, et surtout dans le genre dramatique, il voulut essayer de réformer, en quelques parties, la *Jérusalem délivrée*; il fit paraître la *Jérusalem conquistada*, et de toutes ses entreprises ce fut celle qui produisit le moins d'effet.

Je ne place pas à côté de la *Jérusalem* de Lope de Vega, la *Jérusalem délivrée* de M. B.-L.; je crains, au contraire, que le talent du traducteur français n'accrédite un genre peu favorable, selon moi, à la gloire des écrivains classiques et à celle de leurs réformateurs.

En effet, que deviendraient les auteurs classiques, s'ils étaient impunément soumis à ce nouveau genre de réforme? Ce que Cesarotti a fait d'Homère, un autre le ferait de Virgile, et corrigerait l'Énéide, qui a aussi ses imperfections, et à laquelle Virgile n'a pu mettre la dernière main. Ainsi, en Italie, on habilla Pétrarque en cordelier, sous le titre de *Pétrarque religieux* (1); mascarade qui a fait rire les vrais littérateurs, sans édifier les vrais dévots. Mais, en ne réformant de ces chefs-d'œuvre que ce qui mérite d'être corrigé, ne risque-t-on pas toujours d'altérer ce qui tient au caractère des lieux, des tems, des auteurs, et même ce qui en constitue les beautés essentielles? Car, leurs imperfections, prétendues ou réelles, sont en général tellement inhérentes à leurs beautés origi-

(1) Voy. Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*. T. IX, p. 395.

nales, qu'on ne pourrait corriger les unes sans altérer les autres.

Il semble, en outre, que la nature ait tracé au génie lui-même des bornes qu'il ne peut dépasser. Le mieux est indéfini, il se présente toujours au-delà du bien; mais qui pourrait atteindre ce dernier degré qui constitue la perfection? L'exemple même du Tasse doit fournir une grande leçon à ceux qui ne s'occupent constamment que de corriger leurs écrits. Il connaissait assez bien ses défauts; il les avoua plusieurs fois; il voulut les corriger jusque dans les derniers jours de sa vie, et il nous a laissé la *Jérusalem conquise*; ce poëme qui, sans avoir les imperfections de la *Jérusalem délivrée*, est aujourd'hui entièrement oublié.

Je pense donc qu'il aurait mieux valu que M. B.-L. traitât de nouveau le sujet de la *Jérusalem* du Tasse, au lieu de la traduire à sa manière. Le Bojardo, l'Arioste, le Berni chantèrent tous la même histoire, celle de Roland, chacun suivant son plan et son génie. Voltaire sentit aussi qu'il convenait mieux de composer une nouvelle Mérope, que de traduire et de réformer la tragédie du marquis de Maffei; et il aurait mieux fait encore, si au lieu d'exagérer les défauts de la pièce italienne, il eût avoué tout ce qu'il en avait emprunté (1). Depuis les latins jusqu'aux poëtes les plus modernes, le théâtre nous offre plusieurs essais de ce genre. Si M. B.-L. avait suivi ces exemples, il aurait pu donner un plus grand essor à ses talens.

Mais, puisqu'il a voulu n'être que simple traducteur, considérons-le encore sous ce rapport. N'étant pas assez familiarisé avec la langue française, dont j'ap-

(1) Voy. Lessing, *Dramaturgie*, etc.

précie l'esprit analytique, mais dont je ne pourrais pas saisir toutes les beautés et toutes les finesses, je me garderai bien d'entreprendre une critique minutieuse du style. En supposant donc, et l'on en convient généralement, que, comme écrivain, M. B.-L. soit correct, élégant, harmonieux, je me bornerai à discuter sa fidélité et sa précision. On a dit qu'ayant plus ou moins réussi à traduire tous les chants de la *Jérusalem délivrée*, il s'était surpassé lui-même dans le seizième; c'est sur ce chant que j'arrêterai un moment l'attention du lecteur.

1°. Le Tasse ouvre cette scène merveilleuse qui nous présente les jardins enchantés d'Armide, d'une manière imposante et toute poétique :

Tondo è il ricco edifizio, e nel più chiuso
Grembo di lui ch' è quasi centro al giro,
Un giardin v'ha che adorno è sovra l'uso
Di quanti più famosi unqua fioriro.
D'intorno inosservabile e confuso
Ordin di logge i demon fabri ordiro, etc.

M. B.-Lormian change l'ordre de cette octave, en disant :

Armide et les démons empressés à lui plaire,
Ont tracé du palais la forme circulaire, etc.

Ce nouvel arrangement ne semble-t-il pas plus convenable à l'histoire qu'à la poésie? Le Tasse a voulu principalement nous occuper de l'impression de l'objet qu'il décrit, et non des architectes qui l'ont bâti; en fixant l'attention sur ces derniers, le traducteur détruit l'effet de l'octave du Tasse.

Il me semble aussi que ces deux vers :

Les détours, les replis, dans leur immensité,
Voilent à tous les yeux l'édifice enchanté,

n'expriment point l'intention du poëte qui a voulu cacher, non l'édifice, mais le jardin :

E tra le oblique vie di quel fallace
Ravvolgimento, impenetrabil giace.

On rencontre plusieurs passages qui ont subi la même métamorphose, sans aucun avantage pour la poésie.

2°. Le Tasse, en deux vers, nous montre, et la majestueuse façade de l'édifice, et les deux chevaliers qui arrivent par la grande entrée qu'on distingue parmi cent autres :

Per l'entrata maggior (però che cento
L'ampio albergo n'avea) passár costoro, etc.

Le traducteur rend ces deux vers par ceux qui suivent :

Cent portiques dont l'or fait resplendir les voûtes
Ouvrent aux deux héros cent lumineuses routes.

Mais je ne m'arrêterai point à ces observations, qui ne sont peut-être pas très importantes. Je veux relever plutôt le défaut de ce mouvement et de cette vie que le Tasse a su répandre partout, et que le traducteur ne me paraît pas avoir toujours conservés. Tout est action dans le poëte italien : il fait tourner ces portes sur leurs gonds d'or ; on croit en entendre le bruît, pendant que les deux chevaliers entrent :

Le porte qui d'effigïato argento
Su i cardini stridean di lucid'oro ;

Ce qui importe plus encore, les deux chevaliers qui cherchent Renaud, sont toujours en mouvement ; le poëte ne les oublie jamais ; leur marche est l'objet principal de sa narration ; toute autre circonstance est subordonnée à leur action, ce qui anime de plus en plus

tous les tableaux qu'il met devant nos yeux. Ainsi, il dit :

Per l'entrata maggior passâr costoro, etc....
Fermâr nelle figure il guardo intento, etc....
I duo guerrier poi che dal vago obbietto
Rivolser gli occhi, entrâr nel dubbio tetto, etc.

Qu'on ne croie pas ces nuances indifférentes; c'est d'elles que résulte la vie du style magique du Tasse.

3°. M. B.-Lormian décrit *le riche travail qui serpente dans l'or*, par ses qualités positives, en y employant près de six vers, ce qui rend la description un peu trop commune. Le Tasse avait dit, avec non moins de rapidité, que de nouveauté :

Chè vinta la materia è dal lavoro.
Manca il parlar: di vivo altro non chiedi;
Nè manca questo ancor, s'agli occhi credi.

M. B.-Lormian a cru simplifier cette pensée; mais l'a-t-il améliorée par ces deux vers?

Et tel est en effet le prestige des sens,
Qu'à leur voix *fantastique* on prête des accens.

M. B.-Lormian emploie de même sept vers pour nous représenter Hercule à côté d'Iole, et, à quelque distance, l'Amour qui se moque d'Hercule. Je doute fort qu'il ait rendu toute la précision, toute la délicatesse de l'original. Il me semble d'abord qu'il en dit beaucoup plus que le Tasse :

Là, parmi vingt beautés vierges de Méonie,
Hercule de ses fers traîne l'ignominie....
Joue avec des fuseaux, et tient une quenouille.....
L'Amour contemple Alcide, et son souris moqueur
Du haut des airs insulte à ce fameux vainqueur.

Le Tasse dit simplement que l'Amour s'amuse à regarder Hercule, pendant que celui-ci raconte des his-

toriettes en tournant le fuseau ; et tout cela est compris dans quatre vers :

Mirasi là fra le meonie ancelle
FAVOLEGGIAR *con la conocchia Alcide;*
Se l'inferno espugnò, resse le stelle,
Or torce il fuso : AMOR SEL GUARDA E RIDE.

4°. La description que M. B.-Lormian nous donne du combat naval d'Actium, rivalise avec celle de l'original, si ce n'est que la fin paraît un peu affaiblie par trop de prolixité.

Tout l'empire romain d'Octave suit les pas.
Antoine, dans l'espoir de venger son offense,
Traîne tout l'Orient, levé pour sa défense :
Les habitans du Nil, du Gange, de l'Indus,
Et cent peuples encor mêlés et confondus.

A la vérité, il était très difficile de traduire avec la même concision ce que le Tasse avait indiqué par ces deux vers :

Quinci Augusto i Romani, Antonio quindi
Trae l'Oriente, Egizj, Arabi ed Indi.

Il est bon de faire ces légères observations pour ceux qui ont cru entrevoir un défaut de concision dans les vers du Tasse. On peut faire la même remarque sur les quatre suivans :

Svelte notar le Cicladi diresti
Per l'onde, e i monti co' gran monti urtarsi;
L'impeto è tanto, onde quei vanno e questi
Co' legni torreggianti ad incontrarsi.

La précision, le mouvement, l'harmonie de ces vers devraient faire tomber la plume de la main des traducteurs. M. B.-Lormian a tâché de se rapprocher de l'original; cependant, je crains qu'au lieu de

reproduire la grandeur de l'image du Tasse et la simplicité de son style, il n'ait dénaturé l'une et l'autre :

On croirait voir des monts entrechoquer leurs cimes,
Et pleuvoir en débris sur les vastes abîmes,
Ou de leurs lits fangeux ensemble s'exilant,
Les Cyclades nager dans un gouffre brûlant.

5°. Je pourrais hasarder des doutes semblables sur la description de la fuite d'Antoine ; mais, avançons-nous au milieu des merveilles de ce jardin enchanteur. M. B.-Lormian, usant encore du privilége des imitateurs, prive les deux chevaliers du dessin du labyrinthe qu'on leur avait donné, pour en démêler les détours. Quoiqu'ils se trouvent ainsi privés des moyens nécessaires pour atteindre leur but, ils n'en parviennent pas moins à découvrir ce jardin voluptueux. Il me semble que M. B.-Lormian n'a pas exprimé, même en huit vers, ce que le Tasse renferme seulement en quatre. On a remarqué, dans ce passage, que l'épithète *mobiles*, donnée convenablement par le Tasse aux *cristalli*, devenait superflue, étant appliquée par le traducteur aux *ruisseaux*. On pourrait peut-être se formaliser aussi de ce que *le cristal des eaux voit flotter les couleurs des plantes et des fleurs*. Je ferai seulement observer que le Tasse a voulu nous montrer la pompe avec laquelle s'offre aux chevaliers le jardin d'Armide, non par des descriptions successives, mais dans un tableau qu'un seul coup-d'œil suffit pour embrasser. M. B.-Lormian, en décomposant cette description et en y substituant des lieux communs de rhétorique, a risqué de l'affaiblir :

Oh! quel mélange heureux! etc.
Ici de frais valons, là de rians bocages, etc.

Voyez comme le Tasse, au contraire, peint rapidement :

Acque stagnanti, mobili cristalli,
Fior varj e varie piante, erbe diverse,
Apriche colline, ombrose valli,
Selve e spelonche IN UNA VISTA *offerse.*

6°. Qu'il me soit permis d'examiner ici l'imitation qui a été faite de ces vers, auxquels on reproche plus d'affectation qu'ils n'en ont en effet :

Di natura arte par, che per diletto,
L'imitatrice sua scherzando imiti.

M. B.-Lormian les traduit ainsi :

L'art qui de la nature emprunte le pouvoir....
D'un aimable larcin déguise l'imposture,
Semble de tous ses droits investir la nature, etc.

Ou je me trompe fort, ou il y a plus de bizarrerie dans la traduction que dans l'original. Je crois avoir rencontré, dans la *Jérusalem délivrée* de M. B.-Lormian, plusieurs autres de ces tours d'esprit qu'on a tant et si souvent reprochés au Tasse.

7°. Arrêtons-nous un moment à la chanson du perroquet, laquelle aurait dû mériter quelques égards, au moins pour l'innocent animal qui la répète. Quoique familier avec l'académie de Platon, le Tasse n'était pas tout-à-fait étranger aux jardins d'Épicure. Il nous le fait voir surtout dans ces deux octaves où il exhorte la jeunesse à jouir de la vie. Peut-être en avait-il emprunté l'idée à son père (Bernardo Tasso) (1) ; mais il fait toujours oublier les modèles qu'il imite. Il s'était déjà plu à enseigner cette doctrine, dans le quatorzième

(1) Voy. Ginguené, *Hist. littér. d'Ital.*, T. IX, p. 295.

chant (1); l'imagination du Tasse, traitant le même sujet, ne s'épuise jamais. En effet, quelle nouvelle fraicheur, quel nouveau coloris ne donne-t-il pas à cette rose éphémère, image de notre vie, qui ne brille qu'un moment, languit et meurt le même jour! Ne doit-on pas craindre que la grâce et la délicatesse de cette belle image ne s'évanouissent, comme la rose elle-même, si une main importune osait y toucher? Personne, sans doute, n'aurait pu la transplanter avec plus de succès, sur un sol étranger, que M. B.-Lormian. Cependant, je crains qu'on n'aperçoive encore plus, dans la traduction, les efforts du traducteur que la spontanéité de l'original. On y chercherait en vain cette rapidité imitative d'expression, qui sied si bien à la nature de l'objet que le Tasse a voulu nous retracer. Un esprit tant soit peu difficile pourrait ne pas être non plus trop content de la répétition du mot *rose*, trois fois employé en si peu de vers : *rose vierge*, *rose printanière*, *rose si belle*. Néanmoins, la traduction, telle qu'elle est, ne manque pas de produire un certain effet. Répétons-la ici, pour racheter la sécheresse de nos remarques :

Voyez dans nos bosquets la rose vierge encore
S'échapper du bouton qu'une nuit fit éclore.
Plus elle s'enveloppe et plus l'œil enchanté
Devine sa fraîcheur et prévoit sa beauté.
Moins timide, bientôt la rose printanière,
Se dégageant du nœud qui la tient prisonnière,
Aux caresses du jour abandonne son sein,
Hélas! et son éclat a disparu soudain.
Elle languit et meurt, cette rose si belle,
Que brûlait de cueillir plus d'un amant fidèle, etc.

(1) St. LXI et LXII.

Après cette belle traduction, qui voudrait ne pas rappeler ce qui l'a si heureusement inspirée?

Deh mira, egli cantò, spuntar la rosa
Dal verde ouo modesta e verginella,
Che mezzo aperta ancora e mezzo ascosa,
Quanto si mostra men, tanto è più bella.
Ecco poi nudo il sen già baldanzosa
Dispiega: ecco poi langue, e non par quella,
Quella non par, che desiata innanti
Fu da mille donzelle e mille amanti.

8°. Le Tasse, dans une progression artistementsuivie, nous présente les oiseaux renouvelant leurs chants, les colombes redoublant leurs baisers; et, d'accord avec eux, le chêne, le laurier, les arbres, la terre et l'eau même, semblent exprimer les plus doux sentimens de l'amour. Tout est délicatesse dans l'original. A dire vrai, M. B.-Lormian a beaucoup modifié et amplifié ce charmant tableau; mais nous a-t-il bien dédommagés de ce qu'il a omis ou altéré? Peut-être y a-t-il ajouté plus qu'il ne devait, surtout par cette bizarre image:

Tout s'unit, se confond, s'enlace, se marie.
Une SÈVE d'amour INONDE à flots errans
Les prés, les bois, les fleurs, les vallons odorans, etc.

9°. Après cette description, que M. B.-Lormian a voulu animer encore davantage, on pourrait s'étonner avec raison qu'il ait sacrifié à la pudeur, comme on l'a pensé, ce tableau voluptueux, dans lequel le Tasse nous retrace Armide et Renaud assis, l'une sur l'herbe, l'autre dans les bras de son amante:

Vede per certo il vago e la diletta,
Ch'egli è in grembo a la donna, essa a l'erbetta.
. . . . . .

Sovra lui pende ; ed ei nel grembo molle
Le posa il capo, e 'l volto al volto attolle.

Mais pourquoi a-t-il affaibli le reste de ce même tableau? On cherche en vain, dans la traduction, les traits si frappans et si gracieux de l'original.

Je ne pousserai pas plus loin mes remarques ; accoutumé aux impressions de l'original, dont je sens tout l'effet, peut-être n'ai-je pu saisir tout le mérite d'une version écrite dans une langue étrangère pour moi. Mais, quand même je ne me serais point trompé dans mes observations, les défauts que j'ai cru apercevoir, dans un travail long et pénible, sont trop légers pour atténuer les beautés de la traduction, ni la réputation de l'auteur. Dans tous les cas, elles prouveront toujours l'importance que j'attache à la fois au chef-d'œuvre du Tasse, et à la traduction de M. B.-Lormian (1).

SALFI.

LITTÉRATURE LATINE.

LES NUITS ATTIQUES D'AULU-GELLE, *traduites en français, avec le texte en regard, et accompagnées de remarques ; par* VICTOR VERGER (2).

On a pu contester, avec une certaine apparence de raison, l'utilité de traduire les écrivains qui, tels que les poëtes et les orateurs, doivent au choix des expressions, à l'arrangement des mots, à l'harmonie de leurs consonnances, une partie essentielle de leur mérite et de

(1) Dans notre précédent article (Tom. VI, p. 537), lisez à la pag. 546, lig. 31, *Il semble*, au lieu de *Il me semble;* et, à la pag. 548, lig. 27, lisez *de Métisque*, au lieu de *d'Énée*.

(2) Paris. F. Ign. Fournier, 1820. 3 vol. in-8°. Prix, 18 fr.

leur charme. Il faut remarquer cependant que ce paradoxe (car c'est ainsi qu'on peut qualifier cette opinion) a été soutenu presque exclusivement par des hommes qui entendaient fort bien eux-mêmes les auteurs dont ils se plaignaient qu'on permît la connaissance à ceux qui sont privés de les voir face à face. Toutefois, si à force d'habileté dans l'argumentation, on a pu faire douter un moment qu'il fût permis de traduire Cicéron ou Virgile, on peut dire qu'il n'y a pas même lieu à délibérer, quand il s'agit des auteurs dont tout le mérite et toute l'utilité consistent dans le fond des choses qu'ils ont écrites, dans les particularités qu'ils nous ont transmises sur la langue, les mœurs domestiques, les pratiques religieuses, la vie privée, l'histoire anecdotique des anciens. Ces auteurs, qu'on ne lit pas de suite, mais que l'on consulte fréquemment, renferment une foule d'allusions, de locutions proverbiales ou familières, de mots peu usités dans les ouvrages où nous avons appris communément à déchiffrer le grec et le latin. Plus d'une fois, ils ont contraint l'homme instruit lui-même à consulter son dictionnaire. Or, en pareille occasion, le meilleur dictionnaire, ou du moins le plus commode, c'est une bonne traduction placée en regard du texte et accompagnée de quelques notes.

Ces observations s'appliquent principalement à trois auteurs de l'antiquité, dont on pourrait faire une famille particulière : *Athénée, Macrobe et Aulu-Gelle.* Tous les trois nous ont transmis les conversations de leur société, en leur conservant le désordre et l'abandon des propos de table ou de salon, mais aussi la variété et les détails curieux dont elles furent remplies. Deux genres de difficultés ont dû arrêter leurs traduc-

teurs : les unes, communes, quoiqu'en degrés différens, à toutes les traductions, consistaient dans l'interprétation du texte ; seulement, ici, aucune tradition, comme dans les auteurs classiques, n'en avait d'avance fixé le sens. La seconde espèce de difficulté est tout-à-fait matérielle et presque particulière aux auteurs dont nous parlons. Elle consiste en ce que leur phrase roule souvent sur le mot plutôt que sur la pensée : tantôt c'est d'une difficulté grammaticale qu'il s'agit; tantôt, de la valeur d'une expression latine ou grecque, de la mesure d'un vers, d'un hémistiche pris par un poète à un autre, d'un jeu de mot, d'une énigme, d'un calembourg. Dans ces occasions, il ne faut pas répéter le texte latin, puisqu'il s'agit de faire une traduction française ; et, néanmoins, il faut éviter d'être diffus, incorrect, inintelligible.

Athénée a eu le malheur d'être traduit, d'abord, par l'abbé de Marolles, auquel il était difficile d'échapper, et assez récemment par Lefebvre de Villebrune (1), homme qui possédait des connaissances variées, mais superficielles, et d'ailleurs médiocrement versé dans la philologie grecque. Sa traduction du *Banquet des Savans* est un ouvrage à refaire. On n'a encore publié aucune traduction française des *Saturnales* de Macrobe. Aulu-Gelle a été plus heureux ; il vient de trouver dans M. Verger un traducteur déjà connu avantageusement par les traductions du *Dialogue des Orateurs illustres*, et de *la Nature des Dieux*, dans la traduction des *OEuvres complètes de Cicéron*, publiée par le libraire Fournier.

D'autres écrivains avaient précédé M. Verger dans la

(1) Paris. Didot jeune, 1789—91 ; 5 vol. in-4°.

carrière laborieuse qu'il vient de parcourir. Clotilde de Surville, ou l'auteur des *Poésies* publiées sous son nom par M. Vanderbourg, attribue au célèbre Alain Chartier une traduction en vieux français des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle. Un abbé, Joseph Douzé de Verteuil, avait publié une traduction des *Nuits attiques* (1) *distribuées dans un nouvel ordre;* ce qui veut dire mutilées et bouleversées. Le troisième volume de cette traduction, publié après les deux premiers, contient la plupart des chapitres ou des passages que l'auteur avait jugé à propos de supprimer (sans doute par impuissance de les traduire; car ce sont ordinairement les plus difficiles) dans le corps de la traduction publiée d'abord en deux volumes. Malgré ses graves imperfections, la traduction de Verteuil était recherchée par le défaut de concurrence. M. Verger a donc fait un travail utile, en remaniant ce que son prédécesseur n'avait exécuté que très imparfaitement; il a prouvé dans l'exécution qu'il connaissait bien les trois langues grecque, latine et française, et qu'il était doué de ce fonds d'instruction, de cette sagacité d'intelligence, et de cette tenacité au travail, qu'exige une entreprise de ce genre. Faisons maintenant quelques observations sur son ouvrage.

En général, tout ce que M. Verger a fait est bien fait; et c'est pour cela que j'aurais voulu exiger de lui quelque chose de plus. Un traducteur, lorsqu'il publie le texte de l'auteur original, à côté de sa traduction, est en même tems éditeur. Ce caractère imposait à M. Verger certaines obligations qu'il n'a pas entièrement remplies. Il a reproduit le texte du

(1) Paris. 1776.—77; 3 vol. in-12.

P. Proust (édition *ad usum*). D'abord, il eût été bon de le dire; en second lieu, il ne fallait pas omettre de citer les variantes des diverses éditions, au moins quand elles présentent une variation dans le sens de la phrase. C'est ce que M. Verger a négligé de faire. Il y a certainement bien des choses oiseuses dans les commentaires et dans les notes d'Henri Étienne, de Louis Carrion, de Thysius, de Jacques Oisel, de Frédéric et Jacques Gronovius, du P. Proust, et du dernier éditeur allemand J.-L. Conrard; mais, on y trouve aussi, et le plus souvent, des choses précieuses, quelquefois même indispensables à la parfaite intelligence du texte. Cependant, je ne m'aperçois pas que le traducteur français ait puisé à ces doctes sources. Pourquoi d'ailleurs ne pas donner la préférence au texte de la dernière édition, celle de Conrad, qui est probablement épuré, puisqu'il a été conféré sur de nouveaux manuscrits? Il eût été encore permis, sans encourir le reproche de grossir l'ouvrage par des choses superflues, de placer en tête de la traduction une notice sur Aulu-Gelle. Là on aurait trouvé avec intérêt le catalogue de tous ses éditeurs et commentateurs. Enfin, j'oserai le dire, au risque de faire sourire certaines personnes, j'ai beaucoup regretté de ne pas trouver une table des matières à la fin de la traduction d'un auteur qui a traité avec si peu d'ordre tant de sujets divers. Les livres d'érudition sont peu utiles, ou du moins peu commodes, sans l'auxiliaire que je réclame. Ceci me rappelle qu'un homme de beaucoup d'esprit (M. J.-B. Say) a comparé quelque part l'homme érudit à une table des matières. L'épigramme est gaie sans doute; mais, elle est moins cruelle qu'elle n'a la prétention de l'être: même elle n'est au fond qu'un juste éloge; car, je le répète, si la

:able des matières n'est pas la partie la plus agréable d'un ouvrage, souvent elle en est la plus utile.

M. Verger a placé à la fin du troisième volume, les notices alphabétiques sur les auteurs cités par Aulu-Gelle. Ces notices contiennent une partie de ce qu'on trouve dans beaucoup de dictionnaires; l'idée en elle-même ne mérite d'ailleurs que des éloges, seulement, elle m'eût semblé susceptible d'une exécution plus complète. Je ferai des observations analogues sur les notes placées à la fin de chaque livre. Je pense bien qu'il a fallu se plier quelquefois aux convenances du libraire. Dans une pareille extrémité, j'aurais fait volontiers le sacrifice des notes assez longues, consacrées à nous expliquer ce qu'étaient les tribuns, les questeurs, les préteurs, les jeux Olympiques, le temple de Jupiter olympien, la loi des XII Tables, et autres objets de ce genre que nos professeurs d'humanités et de réthorique ont, dans le tems, soigneusement inculqués dans nos esprits, pour obtenir quelques détails de plus sur des objets moins importans, mais aussi moins connus et moins expliqués, qu'on rencontre souvent mentionnés dans Aulu-Gelle. Je signalerai aussi comme une imperfection grave, dans les notes, l'absence des citations qui seules pouvaient constater l'authenticité de ce que celles-ci contiennent.

Le style de la traduction de M. Verger est d'une correction bien soutenue; l'exactitude en est aussi très satisfaisante : cependant, j'ai désiré quelquefois de le voir se rapprocher de plus près de son auteur, que j'aurais voulu qu'il suivît presque mot à mot: jamais toutefois, on ne peut reprocher au traducteur des inexactitudes importantes. Le système de traduction que j'invoque, défectueux, ou plutôt impraticable, à

l'égard d'un grand nombre d'auteurs, devient souvent nécessaire, pour celui qui, tel qu'Aulu-Gelle, nous entretient de particularités propres au langage, aux mœurs et aux usages de son tems, et de sa nation. Je dois ajouter encore quelques critiques de détails.

« *Senatus fidem atque ingenium pueri deosculatus* (1). » M. Verger traduit : « *L'auguste compagnie, charmée de la présence d'esprit du jeune citoyen* » Je pourrais d'abord faire observer, à l'appui de ce genre d'inexactitude ou plutôt de liberté dont j'accusais tout à l'heure le traducteur, que les deux adjectifs *auguste* (compagnie) et *jeune* (citoyen) ajoutent sans nécessité à la phrase de l'original, tandis que l'expression *présence d'esprit*, ne rend pas le mot *fidem*, qui cependant est amené bien naturellement par le sens logique de la phrase. Ma critique, si elle s'arrêtait là, ne paraîtrait que minutieuse. Je me permettrai donc de censurer encore l'emploi des mots : *l'auguste compagnie. Compagnie*, en parlant d'un corps politique, est une expression moderne, qui fait tout de suite perdre à la phrase la couleur antique qu'il importe de lui conserver, même dans la nouvelle langue dans laquelle on la fait passer. *Auguste compagnie*, se disait autrefois du parlement; je crois même que l'expression était à peu près consacrée. Cela seul suffisait pour qu'il dût être interdit de l'employer en parlant du Sénat de Rome : quand vous faites parler en français un Grec ou un Romain, abusez-moi, s'il est possible, jusqu'au point de me faire oublier qu'on ne parlait pas ainsi dans Athènes ou dans Rome. Pour cela, on peut adopter, en règle générale, de s'interdire scrupuleusement l'em-

(1) *Lib.* I, c. 23, T. Ier, p. 119.

ploi des mots qui rappellent quelques-uns des souvenirs modernes, et d'affecter au contraire l'emploi de mots ou de locutions dérivant du grec ou du latin.

Une observation du même genre s'applique à la traduction de ces mots : *oro te, mulier* (1), par ceux-ci : *eh! de grâce, madame.* Je sais bien que M. Verger pourra me citer presque tous nos poëtes tragiques, qui ont mis cette locution dans la bouche de leurs Grecs et de leurs Romains. Mais je lui répondrai que c'était là une des imperfections de l'art; imperfection qu'un goût plus sévère et une tendance générale vers le naturel et le vrai, commencent à faire disparaître depuis plusieurs années.

« *O hominem nequam! nihil enim magis propriè possum dicere* (2). » M. Verger traduit : « *misérable polisson, car que dire autre chose!* » La tribune supporte les interpellations les plus sévères, les apostrophes les plus dures; mais elle n'admet jamais les injures bourgeoises, et, s'il est permis de le dire, trop familières. Cicéron, parlant en français dans le sénat, aurait bien pu traiter Antoine de méchant, de scélérat; mais certainement, il ne l'aurait jamais qualifié de *polisson.* Le mot n'eût été convenable ni relativement à l'orateur, ni surtout relativement à l'auguste assemblée devant laquelle il parlait. Je pense qu'il serait possible de traduire de cette manière ou à peu près : « O homme méchant, car on ne peut pas trouver de mot qui te convienne mieux. » Ainsi, on aurait rendu deux nuances bien distinctes qu'on saisit dans

(1) *Lib.* XII, *cap.* 1, T. II, p. 411.

(2) *Lib.* VII, *cap.* 2, T. II, p. 117. Ce passage est une citation de la seconde *Philippique* de Cicéron.

la phrase de l'orateur latin : il s'étonne d'abord de ne pas rencontrer d'expression assez énergique pour qualifier Antoine, et s'apaise en même tems par l'idée que celle-ci du moins s'applique à lui, dans toute son étendue et plus parfaitement qu'à aucun autre.

Je termine ici mes critiques, qui, je l'espère, n'auront que l'apparence de la sévérité, quelque justes que je les croie. Souvent, néanmoins, la ténuité de leur objet aura fait bien préjuger du mérite de l'ouvrage auquel elles s'adressent. Il n'y a que les travaux de quelque valeur qui méritent et supportent une discussion sévère. Mais, avec des imperfections même, quelle patience, quelles recherches, quelles études, quelles méditations, ne doit pas faire supposer la traduction d'un auteur latin mêlé de grec, présentant à la fois toutes les difficultés de la vieille et de la basse latinité, accrues de toutes celles que comportait le genre spécial de l'ouvrage! M. Verger a triomphé de ces difficultés, de manière à ne point permettre à un autre de s'en occuper après lui. Empressons-nous de rendre hommage à son savoir et à sa persévérance; car, dans notre France d'aujourd'hui, ces ouvrages d'érudition qui exigent tant de labeurs et tant de mérites réunis, ne sont trop souvent payés, ni par la gloire ni par la fortune.

A. Mahul.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.
LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

87. — *Letters on national subjects auxiliary to universal education and scientific knowledge, by Joseph Lancaster, founder of the lancasterian system of education.* — Lettres sur des sujets nationaux, dans leur rapport avec l'éducation générale et les connaissances scientifiques, etc., etc. New-York, 1820.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

88. — *Compte de l'examen public du Lycée national*, rendu par M. Colombel, secrétaire particulier du président d'Haïti. Port-au-Prince. Janvier 1820. Brochure de 29 pages.

Les lumières qui sont étouffées par le despotisme, se répandent partout où règne la liberté. La république d'Haïti en est un exemple aussi nouveau qu'intéressant. Des sauvages d'Afrique, mis en esclavage dans un autre monde, brisent leurs chaînes, et présentent tout-à-coup l'aspect d'un peuple civilisé. Il appelle au milieu de lui les arts et les sciences. Tout y prospère avec la liberté. Une jeunesse, espoir de la patrie, y trouve une instruction aussi riche, aussi variée, aussi étendue que dans nos lycées de Paris; les meilleures méthodes y sont adoptées et appliquées avec succès. L'éducation y reçoit même un élan plus généreux, parce qu'elle n'est point embarrassée par ces formes pédantesques qui règnent surtout dans les écoles de droit et de médecine. Il faut que les Haïtiens prennent de nous ce que nous avons de bien et d'utile dans l'instruction; mais qu'ils se gardent, dans les écoles de droit et de médecine qu'ils ne tarderont pas à fonder, de copier ces vieilles et antiques formules qui ne sont souvent que de vains

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

jeux d'esprit, indignes de l'éducation mâle et fière, seule convenable à des hommes libres. MÉRAL.

ASIE.

INDES ORIENTALES.

89. — *Translation of the Cena Upunishud, one of the chapters of the Sama Véda*, etc.; by RAMMOHUN ROY. Calcutta: printed by Philip Pereira, at the Hindoostanee press. 1816. in-8°. Introduction, vij pages. 11 pages. Traduction du Kena Oupanichada, un des chapitres du Sâma Vêda, suivant la glose du célèbre Chankarâtcharya, constatant l'unité et la toute-puissance de l'Être suprême, seul objet digne d'adoration; par le brahmane RAMMAHEN RAÏ.

90. — *Translation of an abridgment of the Védant*, etc. — Traduction d'un abrégé du Vêdanta ou solution de tous les Vêdas, le plus célèbre et le plus vénéré de tous les ouvrages de la théologie brahmanique, qui établit l'unité de l'Être suprême, et le présente comme l'unique objet de propitiation et d'adoration, par le brâhmane RAMMAHEN RAÏ. Calcutta, 1816. In-8°. 17 pages.

91. — *Translation of the Ishopanishud, one of the chapters of the Yajur Véda:* — Traduction de l'Ichopanichada, un des chapitres de l'Yadjour-Vêda, conformément au commentaire du célèbre Chankarâtchàrya, constatant l'unité et l'incompréhensibilité de l'Être suprême dont le culte peut seul conduire à l'éternelle béatitude, par le brâhmane RAMMAHEN RAÏ. Calcutta. Printed by Philip Pereira, at the hindoostanee press. 1816. In-8°, 36 pages.

92. — *Translation of the Moonduk-Opunishud of the Uthurvu-Ved.* — Traduction du Moundek-Oupanichada de l'Atharva Vêda, suivant la glose du célèbre Chankarâtcharya, par le brâhmane RAMMAHEN RAÏ. Calcutta, printed by D. Lankheet, times press. 1819. In-8°. Introduction, iij pages, 25 pages.

93. — *Translation of the Kuth-Opunishud, of the Yujoor-Ved.* — Traduction du Keth-Oupanichada de l'Yadjour-Vêda, conformément à la glose du fameux Chankarâtcharya, par le brâhmane RAMMAHEN RAÏ. Calcutta, 1819. In-8° de iv et 40 pages.

94. — *A defence of hindoo theism, in reply to the attack of an advocate for idolatry, at Madras.*—Défense du théisme en réponse

à l'attaque d'un défenseur de l'idolâtrie hindoue, à Madras; par le brâhmane RAMMAHEN RAÏ. Calcutta, 1817. In-8°. 52 pages.

95. — *A second defence of the monotheistical system of the Veds.* — Seconde défense du système monothéiste des Vêdas, en réponse à une apologie de l'état présent du culte hindou, par le brâhmane RAMMAHEN RAÏ. Imprimé à Calcutta. 1817. In-8° de II et 58 pag. Printed at Calcutta. 1817. In-8°.

96. — *Oupanichat*, commentaire sur le Sama-Vêda, en samskrit, caractères bengalis. In-8°. 17 pages. Calcutta, 1818.

97. — *Upanishat*, ou Commentaire sur le Yadjour-Vêda, en samskrit, caractères bengalis. In-8°, 37 pag. Calcutta, 1818.

Nous présenterons bientôt une courte analyse des ces ouvrages.

LANGLÈS.

EUROPE.

ANGLETERRE.

98. — (*) *Medical notes on climates, diseases*, etc. — Notes médicinales sur le climat, les maladies, les hôpitaux et les écoles de médecine, en France, en Italie et en Suisse; par *James* CLARK, médecin. Londres, 1820. Colburn. 1 vol in-8°.

99. — *Taxidermy; or a complete Treatise on the art of preparing, mounting, and preserving every object of natural history*, etc. — Taxidermie, ou traité complet sur l'art de préparer, de monter et de conserver tous les objets appartenant à l'histoire naturelle, pour les musées et collections précieuses; orné de gravures. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-12. Prix, 7 shellings 6 pences.

100. — *A view of the agriculture, manufactures, statistics*, etc. — Observations sur l'état de l'agriculture, des manufactures et de la société, en Allemagne et dans une partie de la Hollande et de la France, faites dans un voyage en ces contrées, durant l'année 1819; par *William* JACOB, écuyer, membre de la Société royale. Londres, 1820. 1 vol. in-4°.

Lorsque celui qui entreprend un voyage d'observations sur l'état de l'agriculture, des manufactures, des arts et de la société des pays qu'il doit visiter, a toutes les connaissances requises pour l'objet qu'il se propose, on doit s'attendre à voir sortir de son porte-feuille un ouvrage solide et instructif. On ne sera pas trompé dans cette attente, si ce voyageur n'est point entiché du pré-

jugé que tout ce qu'il a vu dans son pays est mieux que ce qu'on peut voir partout ailleurs, parce que ce qu'il observe ailleurs est différent, et s'il ne se laisse point influencer dans ses jugemens par des théories adoptées d'avance, et qui ne reposent pas sur une expérience assez générale pour les prendre pour règles de ce qui doit être. M. Jacob est ce voyageur dont nous parlons. C'est un observateur intelligent, instruit, attentif, qui a bien vu, et rend compte de ce qu'il a vu avec la plus grande impartialité, et de manière à intéresser même ceux à qui les matières qu'il traite ne sont pas familières. Il paraît avoir particulièrement dirigé son attention, sur tout ce qui a rapport à l'agriculture des pays qu'il a parcourus. C'est la partie la plus intéressante de son ouvrage. Il n'entre pas dans d'aussi grands détails sur les manufactures, la statistique et la société; mais ce qu'il en dit est à peu près tout ce qu'il importe de savoir. Après l'avoir lu, on connaît fort bien la Hollande, la Westphalie, le Hanovre, le Brunswick, la Prusse, la Saxe et les petits États de l'Allemagne qu'il a visités. Les observations sur les mœurs et les usages de ces différens pays, sans avoir toujours le mérite de la nouveauté, sont du moins présentées d'une manière agréable, piquante et originale; c'est ce qui en rend la lecture fort amusante.

101. — *Translation of an abridgment of the Vedant*, etc. — Traduction d'un abrégé du Vêdanta ou solution de tous les vêda, avec une traduction du Kéna Oupanichâda, un des chapitres du Sama-Vêda, suivant la glose du célèbre Chancarâtcharya, laquelle constate l'unité et l'unique toute-puissance de l'Etre suprême, et prouve que lui seul doit être adoré; par le brâhmane Rammahen Raï. Londres. T. et J. Haoitt. 1817. In-8°. 32 pag.

102. — *Researches concerning the laws, theology, learning, commerce, etc... of ancient and modern India;* etc. — Recherches sur les lois, la théologie, les sciences, le commerce, etc., de l'Inde ancienne et moderne; par Q. Craufurd. Londres, 1820. Cadell et Davies. 2 vol in-8° de 360 pages chaque.

L'auteur de cet ouvrage publia, il y a plusieurs années, un *Essai sur les Hindous;* il a depuis continué ses savantes recherches, et a publié, peu de tems avant sa mort, le fruit de ses travaux.

L'intéressant traité de M. Craufurd est divisé en quatorze chapitres. Chaque volume en contient sept: un appendice de docu-

mens propres à éclaircir les faits, et un bon index complètent l'ouvrage. Le premier chapitre renferme une discussion sur la géographie de l'Inde ancienne : les assertions de MM. Langlès, Rennell et Maurice y sont examinées et comparées avec soin. Le second traite des préceptes de Menou. De même que la Genèse rapporte que le monde est sorti des eaux, le livre de Menou représente le Nara, ou l'esprit de Dieu, planant sur les mers et commençant ainsi la création. La doctrine d'un État futur se retrouve dans plusieurs de ces préceptes. On remarque des ressemblances frappantes entre la législation des Juifs et celle prescrite par Menou. Le chapitre 3 donne des détails sur la tradition du deluge, telle qu'elle s'est conservée parmi les Hindous. Dans le quatrième, l'auteur prouve les rapports qui existent entre la mythologie des Hindous et celle des Grecs et des Romains. Les cinquième et sixième chapitres sont consacrés à la philosophie et à la théologie des habitans de l'Inde. Ils déifient le *grand tout*, et le supposent animé d'une intelligence supérieure. Ils ont de plus un polythéisme allégorique ; mais ses divinités sont toutes du second ordre, et soumises à Brahmâ, l'être incompréhensible, qui a seul existé de toute éternité. Ils croient que les ames des dieux et des hommes, et de toutes les créatures pensantes, sont des émanations détachées de l'ame universelle, dans laquelle elles doivent retourner un jour. C'est pendant cette séparation, que l'illusion, appelée individualité, a lieu, et que l'homme s'imagine exister par lui-même, oubliant ainsi que son ame est une étincelle de la Divinité. Ce dogme mène naturellement à l'exercice de la contemplation, qui rapproche la créature de son auteur ; il encourage à l'abandon des soins terrestres, et favorise les vertus, comme moyen de réunion avec le bienfaiteur de tous. Jusqu'à ce que l'ame ait atteint à la perfection, elle passe dans plusieurs corps, et habite quelquefois celui des animaux immondes, en punition des erreurs où ses passions l'ont entraînée. Sa félicité suprême est dans son retour vers l'Être tout-puissant qui régit l'univers. Les noms de *créateur*, de *conservateur* et de *destructeur*, donnés alternativement à Brahmâ, sont des distinctions allégoriques pour signifier son pouvoir et ses attributs. Le chapitre 7 traite des Sikhs, secte déiste, fondée par Nanec, qui établit pour base de sa croyance l'unité d'un Dieu et l'abolition des idoles.

Le second volume s'ouvre par une dissertation savante sur l'astronomie et les autres sciences des Hindous, suivie d'une description de leur architecture, avec des détails curieux sur les ruines de Mavalipouram, situées aux bords de la mer, à environ 38 milles au sud de Madras. Elles sont connues en France par la description qu'en a faite M. Langles, dans son ouvrage *sur les monumens anciens et modernes de l'Hindoustan* (Voy. pag. 47).

Dans le dixième chapitre, M. Craufurd décrit les mœurs et les coutumes des Hindous; il rend justice au caractère loyal, paisible et bienveillant de ce peuple.

Le onzième chapitre sur les différens langages de l'Inde est écrit avec beaucoup d'érudition et de talent. L'auteur y hasarde une proposition bizarre : il prétend que le samskrit n'a jamais été la langue naturelle d'aucun pays, et qu'il fut inventé par les savans, et consacré exclusivement à la littérature et aux sciences. Mais M. Craufurd ne paraît pas suffisamment instruit que le *zend*, dialecte dans lequel est écrit le livre sacré des Parsys, ressemble fort au samskrit. Les langues grecque et latine renferment d'ailleurs un trop grand nombre de racines samskrites, pour permettre de douter de l'existence de ce langage comme étant celui d'un peuple. Il est probable que le samskrit passa de l'occident d'Asie dans l'Hindoustan; peut-être prit-il naissance en Bactriane, et fut-il porté dans l'Inde par les mages, que l'intolérance de Darius chassa de l'empire persan.

Le chapitre 18 contient une revue des auteurs anciens qui ont décrit les Indes. On n'y remarque rien de neuf. Le chapitre 13 est un aperçu de l'ancien commerce des Indes. Le chapitre 14 donne un sommaire général de l'ouvrage; un appendice, formé de citations trop longues pour être insérées dans le texte ou dans les notes, termine le volume. La plus curieuse est une lettre de M. Delambre sur l'astronomie des Hindous.

103. — *Memorabilia; or Recollections historical, biographical*, etc. — Événemens mémorables, ou souvenirs d'histoire, de biographie et d'antiquités; par J. Savage. Londres, 1820. Baldwin et compagnie. Ouvrage publié par livraisons. Nos 1 à 6. Prix, 1 shelling chaque cahier.

104 — *Reise nach dem hoden Norden, durch Schweden, Norwegen, und Lappland. Von Vargas Bedemar; Erster Band.* —

Travels through Sweden, Norway, and Lappland, etc. — Voyages en Suède, en Norwège et en Laponie; par VARGAS BEDEMAR. Francfort, 1819. Bothe. Londres, 1820. Coleman. 1 vol. in-8°. 570 pag.

Les observations de M. Bedemar sont le fruit d'un voyage scientifique. Il faisait partie d'un corps de savans, chargés par le roi de Danemarck d'approfondir l'histoire naturelle de la Norwége, et d'examiner l'état de ses mines de fer et de ses forges. Cet ouvrage, dont il vient de publier le premier volume, est dédié au souverain danois. L'auteur a parcouru les pays qu'il décrit dans les années 1810, 1811, 1812 et 1814. A l'imitation de M. de Humboldt, il a séparé ce qu'il appelle la *partie historique* de son voyage, comprenant les incidens de la route, et ses remarques générales sur l'aspect du pays, les occupations, les mœurs et les coutumes des habitans, de la *partie savante*, résultat de ses recherches et de ses travaux. Possédant parfaitement les langues de la Scandinavie, et jouissant, par sa mission, de plusieurs avantages que n'avaient pas les autres voyageurs, il a pu donner sur la Suède, la Norwége et la Laponie, des détails plus intéressans et plus exacts que ceux qui avaient paru jusqu'à présent.

Nous regrettons de ne pouvoir citer quelques passages de ce voyage, qui, s'il n'est pas tout-à-fait aussi amusant que celui du docteur Clarke, est du moins beaucoup plus instructif. Le style en est simple et facile; l'auteur y montre une érudition sans pédanterie. Cet ouvrage a été traduit de l'allemand en anglais.

105. — (*) *A Sketch Book.* — Livre d'esquisses, par Geoffry CRAYON. 1 vol. in-8°. 354 pages. Londres, 1820. chez J. Miller. Prix, 15 fr.

Quoique imprimé à Londres, ce joli ouvrage est une production des États-Unis. Les esquisses, ou plutôt les petits tableaux de chevalet qu'il renferme, sont pour la plupart tracées de main de maître. L'auteur, M. Washington Irwin, avocat de New-York, est déjà avantageusement connu dans le monde littéraire, par une autre production qui parut, il y a huit ou neuf ans, sous le titre de *Salmagundi*. Il se cache ici, sous le pseudonyme de Geoffry Crayon, sans doute par le même motif qui porta Sterne à se cacher sous le nom de Yorick. Comme Sterne, M. Irwin voyage et observe, dessine ce qui frappe le plus son imagination, donne

un langage expressif au sentiment, et répand un interêt touchant sur les choses les plus simples. Bien souvent il s'élève à la perfection du *Voyageur sentimental*, et plus souvent encore il surpasse un autre peintre du sentiment, Mackinzie, par une diction claire et naturelle. Il se présente à ses lecteurs avec une noble modestie : « Je crains, dit-il dans le premier chapitre, où il parle de lui-même, je crains de paraître à leurs yeux comme un peintre de paysage, qui, parcourant le continent de l'Europe, se laisse aller à son penchant vagabond et ne fait usage de ses crayons que dans des lieux écartés, solitaires ou sauvages. Son livre d'esquisses se remplit ainsi de cabanes, de sites champêtres ou de tristes ruines, tandis qu'on y cherche en vain le moindre croquis de l'église de Saint-Pierre ou du Colisée, de la cascade de Terni ou de la baie de Naples; sa collection de dessins ne renferme même pas un seul glacier ou un volcan. »

Il est vrai que M. Irwin s'est contenté de dessiner la simple nature; mais plus d'un grand peintre en a fait autant, et nous osons dire que, dans le nombre des seize tableaux qui composent ce volume, il y en a, et nommément *le Voyage*, *la Femme*, *la Vie rurale en Angleterre*, *le Cœur déchiré* et *la Veuve et son fils*, dont la lecture ne causera pas moins de plaisir, que la contemplation d'un tableau de Tenniers.

L'ouvrage parut, l'année dernière, à New-York. Depuis sa publication, la *Gazette littéraire de Londres* en avait inséré plusieurs morceaux qui obtinrent l'approbation générale; et comme tout portait à croire que les presses britanniques s'empareraient bientôt de l'ouvrage entier, l'auteur lui-même, actuellement en Angleterre, en a donné l'édition que nous annonçons. Il est à désirer qu'une traduction soignée fasse aussi connaître en France cette charmante production américaine.

106. — *A Queen's appeal.* — L'Appel d'une Reine, avec cette épigraphe : Dieu et mon droit. Londres, 1820; 1 vol. in-8°, Stotart. Prix, 5 sh.

Les accusations dirigées contre la reine d'Angleterre ont donné lieu à la publication de cet ouvrage, où l'auteur s'attache à démontrer l'inconvenance et le danger des mesures prises récemment à l'égard de cette princesse.

107. — *Legitimacy, a poem, or Leonard and Louisa.* — La Lé-

gitimité, poëme, ou Léonard et Louise; conte des tems modernes: par JEAN BROWN, auteur de *Psyche* et de plusieurs poesies fugitives. Londres, 1820. Hatchard. Brochure; petit in-8° de 36 pag.

Ce titre est évidemment choisi pour fixer l'attention du public sur un ouvrage qui, sans cet artifice, serait peut-être condamné à l'oubli. Un honnête ecclésiastique a une fille charmante, nommée Louise; son amant Léonard, à qui elle est promise, s'engage dans une discussion avec le père au sujet de la légitimité. Les argumens s'échauffent de part et d'autre, la querelle devient plus vive, et finit par rompre le mariage. Léonard se joint aux *radicaux*, et Louise le suit, contrefaisant l'insensée. Elle se découvre à lui au moment où il va se donner la mort.

Quelques scènes mal amenées, quelques vers heureux, et un plus grand nombre de mauvais, composent ce poëme qui n'offre rien de piquant, ni de neuf, que son titre.

108. — *A Gazetteer of the Colonies of Great Britain*, etc. — Nouvelliste des Colonies de la Grande-Bretagne, n° 1. Londres, 1819; 1 vol. in-8°. Prix, 2 shellings. (Journal.) H—s.

RUSSIE.

109. — *Essai de Bibliographie russe*, ou Dictionnaire complet des ouvrages, tant originaux que traductions, imprimés en langue slavonne et en langue russe, depuis l'établissement de l'imprimerie, jusqu'en 1813; par V. SOPIKOF; 5 vol. Saint-Pétersbourg, 1813-1817, 25 roubl.

Cet ouvrage estimable, écrit en russe, et fruit de longues et pénibles recherches, doit offrir le plus grand intérêt aux historiens comme aux littérateurs jaloux de constater les titres de gloire d'une nation qui a fait de si grands et de si rapides progrès dans la civilisation. Il serait à désirer qu'on en donnât une traduction.

POLOGNE.

110. — *Roczniki Towarzystwa Krol Warsz. Przyiaciol Nauk.* — Annales de la Société des amis des Sciences de Varsovie. Varsovie, 1819; 1 vol. in-8°. Imprimerie des Piaristes. Tome 12.

Ce douzième volume contient dix-huit Mémoires, dont trois du savant *Staszie*, sur l'état de la Société, et un de *Stanislas Potocki*, contenant l'éloge de Thadœus Czacki, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de littérature polonaise.

NORWÉGE.

111. — *Nogle Betragtninger over National Representationen i Kongeriget Norge.* — Considérations sur la représentation nationale dans le royaume de Norwége; par M. P.-A. Heiberg. Christiansand, 1817. Brochure in-8° de 96 pages.

DANEMARCK.

112. — *Historiske Efterretninger.* — Renseignemens historiques sur les mines du royaume de Norwége; par M. M.-T. Brunnich. Copenhague, 1819; in-8°.

113. — *Supplementa Horti botanici hafniensis conscripsit* J. W. Hornemann. Hafniæ, 1819; in-8° — Supplément au jardin botanique de Copenhague.

114. — *Acta regiæ societatis medicæ Hafniensis*, vol. 5. Hafniæ, 1818; in-8°. — Actes de la Société royale de medecine de Copenhague.

115. — *Veterinær-Selskabets Skrifter.* — Mémoires de la Société vétérinaire de Copenhague, avec des figures lithographiées; 3 gros vol. in-8°. Copenhague 1818, et suivans.

116. — *Recherches sur le calcul intégral aux équations linéaires;* par H.-G. Schmidten, officier du corps d'artillerie de S. M. danoise. Copenhague, 1819. Imprimé aux dépens de l'Académie royale des Sciences; 1819; in-4°. (en français.)

L'auteur, qui a offert son ouvrage à l'Académie des Sciences de Paris, vient d'arriver dans cette capitale, pour y profiter des leçons des grands maîtres qui y enseignent.

117. — *Udfoerlig Veyledning.* — Guide complet pour connaître la statistique de la monarchie danoise, telle qu'elle était en 1813; par M. Thaarup. Copenhague, 1819; 5e et 6e vol. in-8°.

118. — *Bidrag til en Oversigt.* — Coup-d'Œil sur l'Industrie nationale en Danemarck; par M. C. Olufsen. Copenhague, 1819; in-8°.

119. — *Bornholm under en rejse.* — Description de l'île de Bornholm, faite pendant un voyage en 1815, avec une carte et un paysage. Copenhague, 1819; in-8°.

On attribue cet ouvrage anonyme à M. Rawert, gentilhomme de la cour du roi de Danemarck.

120. — *Udkast over den Caucasiske.* — Essai sur l'origine primordiale de la race d'homme dite Caucasienne, et sur ses émigrations ; par M. Finn Magnussen. Copenhague, 1818 ; in-8°.

121. — *Eunomia.* — Collection de traités concernant la philosophie morale, la politique et la jurisprudence danoise ; par M. A.-S Oersted. Copenhague, 1815—19 ; 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage traite méthodiquement de plusieurs questions de philosophie d'un intérêt général, et de diverses dispositions législatives, locales, qu'il compare avec la jurisprudence des pays étrangers. L'auteur, remontant toujours aux premiers principes, approfondit ces matières avec une sagacité peu commune. Cette collection, si, comme on l'espère, elle est encouragée, deviendra bientôt un répertoire extrêmement utile aux hommes d'État et aux jurisconsultes.

122. — *Saxo grammaticus.* — Histoire de Danemarck, par Saxo le grammairien. Nouvelle traduction de l'original en langue latine, par M. Grundtvig. Copenhague, 1819 ; in-4°, 1er vol.

ALLEMAGNE.

123. — *Verhandlungen der Gesellschaft naturforschender Freunde in Berlin.* — Actes de la Société des amis des Sciences physiques de Berlin. Berlin, 1820 ; 1 vol. in-4° avec figures. Tome 1, cah. 2. Reimer.

Ce volume contient les articles suivans : Sur les genres mâle et femelle des perdrix, par Ch. E. *Diezel* ; essai sur les familles et les genres des guêpes, par *Klug* ; *Syzygites*, nouvelle espèce de chancissure, par C. G. *Ehrenberg* ; observations sur l'euklas (fossile) ; par *Weiss*, avec figures ; météorologie générale de l'année 1817, par *Gronau* ; *Amphisbænarum generis novas species decas descripsit* F.-G. Hempreich.

124. — *Ueber den Anfang unserer Geschichte.* — Sur le commencement de notre Histoire et sur la dernière Révolution de la terre, considérée comme effet probable d'une comète ; par F.-G. Rhode ; vol. in-8°. Breslau, chez Holäufer.

L'auteur de cet écrit exerce sa sagacité, comme tant d'autres avant lui, pour faire des recherches sur la dernière révolution de

la terre, ou le déluge. Il lui paraît évident qu'à cette époque, l'intérieur de la terre a éprouvé une grande commotion; que l'axe, ainsi que l'équateur de sa rotation diurne, ont été dérangés, et que ces désordres ont influé sur la position géographique de la terre et sur son climat. Il croit que cette grande catastrophe de la nature, aura été l'effet d'une comète qui, s'élevant au sud, s'est trop approchée de la terre. C'est de cette comète qu'il est fait mention dans le Zendavesta. Relativement au déplacement des pôles, l'auteur appuie ses argumens sur diverses observations astronomiques.

125. — *Geschichte der Deutschen.* — Histoire des Allemands, commencée par E. L. Posselt, et continuée par C. H. L. Poelitz; 4e et dernier vol. in-8°, 789 pages. Leipsick, chez Cnobloch. Prix, 12 fr.

M. Posselt mérite d'être classé parmi les meilleurs historiens allemands. Doué de vastes connaissances, d'un esprit éclairé et d'un goût cultivé, il cherchait à imiter dans sa langue maternelle les grands modèles de la Grèce et de Rome. Son style est correct, soigné, et tel qu'il convient à l'histoire. Tout ce que M. Posselt a écrit, porte le cachet de l'amour de la vérité, des sentimens nobles et libéraux. Malheureusement, il mourut n'ayant encore terminé que les deux premiers volumes de l'ouvrage que nous annonçons. Quant à son continuateur, nous avons déjà eu occasion de rendre justice à son mérite comme historien (tom. 2, page 470). M. Poelitz avait fait paraître, en 1805, le troisième volume de l'*Histoire des Allemands*, mais la publication du quatrième et dernier fut retardée, par des événemens imprévus, jusqu'en 1819. Celui-ci embrasse toute l'époque importante qui sépare la paix de Westphalie de celle de 1815.

126.—*Uebersicht aller bekannten Sprachen und ihrer Dialecte.* — Aperçu de toutes les langues connues et de leurs dialectes; par le conseiller d'État Fr. Adelung; 153 pages.

Dans cet ouvrage sont indiquées et classées 987 langues d'Asie, 587 d'Europe, 276 d'Afrique, et 1264 d'Amérique; total, 3114 langues. Cet Aperçu curieux et intéressant, n'est qu'une sorte d'introduction à une bibliothèque glottique, dont M. Adelung s'occupe depuis long-tems.

127. — *Steins geographisches Lexicon.* — Dictionnaire géogra-

phique en quatre gros volumes in-8°; par le docteur C.-G.-D. Stein. Leipsick, 1819. Cnobloch. Prix, 8 thalers, ou 32 fr.

Les deux premiers volumes de ce Dictionnaire viennent d'être publiés : ils vont jusqu'à la lettre L. Les deux autres volumes paraîtront le printems prochain. Ce nouvel ouvrage ne peut qu'ajouter à la réputation que s'est acquise M. Stein, comme géographe.

128. — *Cervantes, drama.* — Cervantes, drame en trois actes, par Doring; 136 pages. Francfort, 1820. 1 vol. in-8°. Hermann. Prix, 2 fr.

L'histoire de Cervantes n'est guère connue; on sait seulement par la préface de ses *Novelas exemplares*, qu'il a servi long-tems comme soldat, et qu'après avoir perdu la main gauche à la bataille de Lepante, il a été cinq ans et demi prisonnier à Alger. Tout porte donc à croire que le sujet de ce drame n'est pas fondé sur un fait historique, mais que le poëte l'a inventé en entier. Le voici : Cervantes, jeune homme spirituel, est bien accueilli chez le comte de Salazar; il devient amoureux de la fille de son bienfaiteur et l'enlève. Dès ce moment, il éprouve avec sa jeune épouse toutes les rigueurs de la misère. Un fils qu'elle met au monde est confié aux soins d'un vieux paysan. Lui-même et Julie, son épouse, qu'il fait passer pour sa sœur, se rendent à Carthagène près du peintre Juan Salvador. Bientôt après, le comte de Salazar arrive dans cette même ville, comme gouverneur; il est accompagné de son parent Don Alphonse. Celui-ci voit Julie et est épris de sa beauté. En même tems, le paysan Basillos presse Cervantes de lui payer pour son fils, âgé alors de six ans, la pension qui se monte à 70 piastres. Cervantes n'a d'autre ressource que de porter le manuscrit de son *Don Quichote* à un libraire, qui ne lui paie, pour cette belle production, que 50 piastres. Bazillos ne s'en contente pas; et Cervantes, pour lui compléter le reste, prend la résolution de se faire enrôler comme soldat. Présenté au gouverneur, celui-ci reconnaît en lui le suborneur de sa fille; mais l'aspect de Julie et de son jeune fils désarme la colère du père. Sur ces entrefaites, Alphonse a formé le plan d'enlever Julie, et Cervantes, en défendant son épouse, blesse son adversaire mortellement. Toute la fureur du comte de Salazar se renouvelle à cet événement : Cervantes est traduit devant un tribunal mili-

taire et condamné à être fusillé. Heureusement Alphonse n'est pas mort, il déclare que Cervantes est innocent, et implore son pardon.

Tel est le sujet de cette pièce ; c'est le premier essai dramatique de M. Doring, qui lui a admirablement réussi. Les scènes sont bien enchaînées, les caractères sont également bien dessinés, l'intérêt va toujours croissant, et l'ensemble offre un tableau parfait. La pièce est écrite en vers avec une grande pureté de style, et tout-à-fait dans l'esprit espagnol.

129. — *Répertoire portatif de l'histoire et de la littérature des nations espagnole et portugaise* ; par le chevalier *Alvar-Augustin de* Liagno, espagnol, aujourd'hui bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse et de S. A. R. le prince Henri, frère du roi. Berlin, 1820 ; 1 vol. in-8° ; tome I, cahier 2. Chez Nanck.

Lorsque nous annonçâmes, dans le mois d'août 1819, la publication du premier cahier de cet ouvrage (tom. III, p. 406), nous assurâmes que l'auteur avait parcouru l'Histoire civile d'Espagne et de Portugal, jusqu'à l'époque de l'empereur Charles-Quint, avec beaucoup d'exactitude, en attaquant les abus qui se sont introduits dans la discipline ecclésiastique, et en posant d'excellens principes de philosophie et de politique, naturellement déduits des faits ou appliqués, avec le mérite de l'à-propos, aux circonstances. Nous devons en dire autant du second cahier, où le lecteur trouvera l'histoire d'Espagne sous Charles-Quint, et celle de Portugal sous Jean III et ses successeurs, traitées d'une manière non moins philosophique que celle du célèbre Robertson, auquel M. de Liagno se montre même supérieur, quant à l'exactitude des faits et à l'impartialité des jugemens. En parlant, par exemple, du célèbre cardinal Ximenez, il rend justice à ses intentions et à ses vertus privées ; mais il est peut-être le seul, parmi les Espagnols, qui ait osé caractériser son ministère. « Les Espagnols instruits, dit-il, n'ont pu que prononcer avec admiration le nom de Ximenez ; mais, néanmoins, ils ont été forcés de haïr la mémoire de cet évêque, homme d'État, en voyant leur patrie dépouillée d'une sage constitution, froissée sans cesse par le despotisme, et victime de l'arbitraire et de l'injustice. Ximenez, voué exclusivement à ceux des principes de la science politique qui favorisent en toute rencontre les droits des rois, ne voulut pas voir les vérités qui rendent sacrés les droits du peuple (pag. 281-2). »

Quand M. Liagno parle de la conquête du Pérou, il dit, comme s'il n'était pas né en Espagne : « La religion et l'humanité sont foulées aux pieds, toutes les fois qu'on veut atténuer les reproches que méritent les Espagnols en Amérique. Mais, la religion et l'humanité ont-elles jamais arrêté l'esprit de parti ? (pag. 344, dans les notes).

L'auteur parle du despotisme de Charles-Quint, qui, mécontent des résistances qu'il éprouva dans l'assemblée nationale des Cortès, l'an 1538, abolit irrévocablement leurs réunions ; il blâme une telle conduite, et ajoute : « Nous sommes arrivés à une époque où les excès les plus opposés se succédant rapidement les uns aux autres, l'histoire doit à ses sublimes devoirs une attention continuelle à ne blâmer *isolément* ni le despotisme, ni la révolte.... ; à répéter aux peuples qu'aucune usurpation, aucun tort, aucun abus ne peuvent détacher leurs vrais intérêts de l'honneur, de la majesté, des droits de leurs premiers magistrats ; et aux princes, qu'ils préparent la ruine de leur pouvoir, quand ils regardent leurs sujets comme des esclaves ; quand ils s'offensent de la dignité, de l'énergie, des vertus mâles des hommes qu'ils ont le noble devoir de gouverner (pag. 378—79). »

M. de Liagno, considérant qu'il écrit pour ceux qui désirent connaître l'histoire espagnole, mais qui ne sont pas nés en Espagne, a enrichi son ouvrage de notes critiques, biographiques et littéraires fort estimables, et dans lesquelles il se montre toujours savant, philosophe chrétien, ami des peuples, des lumières, et d'une sage liberté.

Croirait-on maintenant qu'un étranger de ce caractère eût pu devenir l'objet de la persécution de quelques littérateurs prussiens ? Cela est pourtant vrai. Mais, ce sont quelques hommes lâches et serviles, qui n'ont pas craint de se déshonorer, en calomniant un illustre étranger, auquel, dans un accès de délire, ils font le reproche d'être né plébéien ; lui qui, issu d'une des plus nobles familles de la province d'Estramadure, se prévaut d'ailleurs si peu de cette circonstance accidentelle et indépendante de son mérite personnel, qu'il semble faire consister tout son bonheur à acquérir des titres bien autrement sacrés à l'estime et à la reconnaissance publique.

J. A. Llorente.

130. — *Sammlung architektonischer Entwürfe.* — Collection de plans d'architecture, tracés par SCHINKEL. Ier cahier, gr. in-fol., six planches et une feuille d'explications. Berlin, 1819. Wittich. Prix, 12 francs.

Cette Collection, qui aura une suite, contiendra les plans non-seulement des ouvrages qui ont été exécutés, mais encore de ceux qui ont été projetés par M. Schinkel, architecte très estimé de Berlin. Les planches que renferme le premier cahier offrent la preuve des connaissances techniques et du goût cultivé de l'auteur. Les dessins ne sont faits qu'au trait, mais avec beaucoup de précision. Ils ont été exécutés par le burin délicat de M. Berger.

131. — *Carte générale de la Turquie d'Europe à la droite du Danube*, ou des Beglerbegliks (*gouvernemens sous des beys*) de Roumili, de Bosnie et de Morée, en quatre feuilles; avec un Mémoire détaillé (in-8° de 86 pages) annexé à cette carte : par le général *Guillaume de* Vaudoncourt. — Munich, 1818. Imprimerie de J.-G.-J. Seybold. Au dépôt des cartes géographiques de Ch. Reinhard, et à Paris, chez Simoneau, graveur, tenant magasin de cartes géographiques, rue de la Paix, n° 6.

Cette carte est la meilleure et la plus fidèle qu'on ait encore tracée de la Turquie d'Europe. Le Mémoire détaillé qui l'accompagne est aussi très remarquable par son exactitude, et ce travail acquiert un grand intérêt dans le moment actuel, à cause des hostilités imminentes entre la Porte ottomane et le pacha de *Jannina*. Le Mémoire contient 52 itinéraires détaillés de la Turquie d'Europe, indiquant les stations par leurs noms écrits comme on les prononce, et les distances par heures, suivant l'usage du pays.

H—s.

SUISSE.

132. — *Elémens de la grammaire hébraïque*, par J.-E. CELLERIER fils, pasteur et professeur de langues orientales, de critique et d'antiquités sacrées, à l'Académie de Genève; suivie des principes de la syntaxe hébraïque, traduits librement de l'allemand de *Wilhelm Gesenius*. — Genève, Sestié fils et compagnie, 1820, in-8° de 260 pages. Paris, chez Masson et fils, libraires, rue de Tournon, n° 6. Prix, 5 fr. 50. c., et 6 fr. 50 c., franc de port.

L'auteur de cette nouvelle grammaire a pris pour guides, dans son travail, les meilleurs grammairiens de l'Allemagne et de la Hollande, et surtout Schrœder et Gesenius. Il a étudié avec soin les diverses théories de ces savans, les a combinées entre elles et restreintes à ce qu'elles ont de plus certain; quelquefois il les a considérées sous un nouveau point de vue. La grammaire hébraïque de Ladvocat, la seule, je crois, qui existât en français (d'après le système masoréthique), avait une syntaxe bien défectueuse et bien courte. Dans la grammaire de M. Cellerier, la syntaxe est complète et exposée d'une manière claire et méthodique. Ladvocat n'avait pu profiter des découvertes modernes des hébraïsans de l'Allemagne, nos maîtres dans cette partie. Mais, comme Ladvocat, M. Cellerier a voulu épargner à ses élèves le dégoût extrême que cause d'ordinaire l'étude minutieuse des accents; il n'en a parlé qu'autant que cela était nécessaire pour la prononciation et pour l'intelligence du texte sacré. Rien d'essentiel n'a été omis. Sous le rapport typographique, cet ouvrage ne laisse rien à désirer; et cela est d'autant plus remarquable, que c'est, je crois, le premier ouvrage hébreu imprimé à Genève, depuis le dix-septième siècle. Espérons que M. Cellerier, jeune encore, ne s'arrêtera pas après cet honorable début, et qu'il marchera constamment sur les traces de son illustre père, qui passe, avec raison, chez les réformés, pour le premier de leurs orateurs vivans. Les sermons de M. Cellerier le père ont paru à Genève, en 1819, 4 vol. in-8°. J. H.

ITALIE.

133. — *Tobiæ Mayeri tabula selenographica in usum Italorum novissimè edendum curavit Ubaldus* Villa. Mediolani, anno MDCCCXX. R. S.

La topographie de la lune décrite par Mayer, selon les observations télescopiques d'Evelius, de Riccioli et de Cassini, se trouve fort améliorée par M. Villa, qui non-seulement en a corrigé quelques erreurs, mais encore y a joint le résultat des observations faites dernièrement par les astronomes les plus célèbres.

134. — *Tavola*, etc. — Tableau du rapport des poids entre les principales places commerçantes de l'Europe, par N. de Giovanni. Gênes, imprimerie et fonderie de *Ponthenier*, 1820.

L'ingénieux tableau des distances entre les villes les plus considérables du monde, a servi de modèle pour la confection de celui que nous annonçons ; il est élégamment imprimé ; il sera suivi de trois autres tableaux comparatifs, dans la même forme, des différentes mesures pour les *grains*, pour les *liquides*, et des mesures de *longueur*. L'utilité de ces tableaux pour les maisons de commerce et pour leurs employés, est incontestable ; ils ont en outre l'avantage, lorsqu'on les fait encadrer, d'offrir des tableaux d'ornement pour les bureaux et les établissemens commerciaux.

135. — *L'Epifania degli dei degli antichi, etc.* — L'Épiphanie des dieux parmi les anciens. Lettre du chevalier Arditi ; 4e édition, augmentée. Naples, 1819, in-8°.

Cet ouvrage parut, la première fois, à Naples, en 1788. Ce qui le rend plus intéressant encore, est un long Mémoire adressé par l'auteur à M. Sestini, sur le même sujet. Il soutient, contre Spanheim, que les apparitions des dieux n'étaient pas toujours favorables, et que les hommes en étaient toujours plus ou moins alarmés. Il examine un nombre de citations sacrées et profanes qui prouvent bien plus l'érudition de l'auteur, que l'importance de sa recherche.

136. — *Dionigi Alicarnasso, etc.* — Traité de Denis d'Halicarnasse sur le style et autres manières propres à Thucydide, traduit du grec en italien, par Pietro Manzi, avec un Discours sur l'art d'écrire l'histoire. Rome, 1819, in-4°.

On loue la fidélité de cette traduction et la correction du style. Le discours très long qui l'accompagne contient des observations utiles, mais quelquefois trop communes, relatives à la matière et au style de l'histoire. Il compare ces deux écrivains, Thucydide et Denis, dont il donne aussi des notices biographiques.

137. — *Osservazioni sopra un frammento antico, etc.* — Observations sur un ancien fragment de bronze, travail grec, représentant Vénus; publiées à l'occasion des noces de la marquise Cristina Trivulzio avec le comte Giuseppe Archinti. Milan, 1819; in-4° de 48 pages, avec deux planches.

Ce Mémoire appartient à M. Cattaneo, très versé dans ce genre d'études. Le monument qu'il illustre, fut par lui-même acquis dans la ville de Lest. Il l'a fait graver en deux tables par M. Anderloni. Après plusieurs recherches et conjectures, il croit y

voir une petite idole votive, représentant la déesse de la beauté, portant une fleur, laquelle probablement est une rose, attribut qu'il regarde comme presque inusité.

138. — *Discorso sopra Shakespeare ed il sig. di Voltaire.* — Discours sur Shakespeare et M. de Voltaire, par *Giuseppe* Baretti, etc.; traduit du français par Girolamo Pozzoli, Milan. 1820, in-8° de 131 pages.

L'éditeur de Milan continuant l'édition des œuvres de Baretti, commencée dès 1813, par l'imprimeur Mussi, vient de publier ce Discours, écrit originalement en français, et qui était devenu très rare de nos jours. On y trouve quelques opinions bizarres et le même esprit qui a dicté la *Frusta letteraria.*

139. — Horatii Flacci *de Arte poeticâ librum cum notis Joannis-Baptistæ Vici Jcti Antonius can. Giordano Bibliothecarius regiæ Bibliothecæ Borbonicæ nunc primum edidit. Neapoli,* typis Bibliothecæ analyticæ, pag. 46, in-8°.

M. Giordano ayant trouvé ce commentaire autographe de J.-B. Vico, sur l'Art poétique d'Horace, s'est empressé de le publier avec le texte de ce poëte, suivant l'édition qu'en fit M. Fea à Rome, en 1811. Les notes de Vico ne sont pas seulement disposées suivant l'ordre du texte, comme ont coutume de le faire les commentateurs ordinaires; ce savant Napolitain se propose de discuter les objets les plus importans de l'art poétique d'après l'esprit d'Horace, mais avec la méthode qu'il a jugée la plus convenable. Il divise donc son commentaire en divers chapitres, où il traite successivement : de l'unité du poëme; de la nécessité de l'art; de l'ordre dans les parties de la fable; de l'élocution poétique; des différens genres de vers; de la convenance et du style poétique; du choix du sujet dans la tragédie; du but et de l'organisation du poëme épique; de ce qui est propre à chaque âge; de quelques remarques sur la poésie dramatique; de l'origine de la tragédie; des rhythmes employés dans les drames; de l'histoire de la poésie dramatique; des moyens employés dans l'art poétique; du but de la poésie; de la critique poétique; de l'étude de l'art poétique; enfin du choix d'un censeur. On trouve dans ces notes des idées nouvelles et très ingénieuses. Vico n'écrivait jamais que ce qu'il avait pensé lui-même. Il semble avoir composé ce commentaire après sa *Scienza Nuova*

à laquelle il rapporte nombre de ses remarques, pour en confirmer les principes. Il invite à déduire de l'histoire de la poésie, l'origine de tous les phénomènes moraux, politiques et scientifiques qui ont successivement développé la civilisation des peuples. Enfin, il trouve tant de rapports entre sa *Scienza Nuova* et les derniers vers de l'Art poétique d'Horace, qu'il regarde l'une comme un commentaire perpétuel des autres. Ce que nous venons de dire de cet ouvrage nous paraît suffisant, pour montrer que le travail de Vico ne doit pas être confondu avec la plupart des productions du même genre des autres commentateurs. Vico est toujours profond et original, quel que soit le sujet qu'il entreprend de traiter.

140. — *Le Filippiche di M.-Tullio Cicerone.* — Les Philippiques de M.-T. Cicéron, traduites en italien par Pietro-Giorgio Bianchi, etc. Milan, 1819, 2 vol.

On annonce que cette traduction est de beaucoup supérieure à celle de Baudiera, que possédait l'Italie. On y trouve des notes historiques très concises, mais suffisantes pour éclaircir le texte.

141. — *Dissertazione epistolare*, etc. — Dissertation épistolaire de *Francesco* Cancellieri, sur deux inscriptions des martyrs Simplicie, mère d'Urse, et d'une autre Urse, trouvées avec leurs vêtemens et des vases contenant du sang, dans les cimetières de Saint-Cyriaque et Sainte-Agnès; avec diverses notices sur les noms des bêtes féroces dont se servaient les anciens Romains et les anciens chrétiens, et sur les indices qui distinguent les tombeaux des martyrs, de ceux des chrétiens. Rome, 1819. in-12.

Les Italiens regardent l'auteur comme le Varron de nos jours. Son ouvrage est plein d'érudition. Il y parle aussi du *Traité de la République* de Cicéron, que M. Majo vient de découvrir dans la bibliothèque du Vatican. Il compte plusieurs anciens auteurs qui ont parlé de ce traité, qui existait au monastère de Bobbio, du temps de Gerbert, abbé, et depuis pape Sylvestre II. Il remarque aussi qu'en vain le cardinal Bessarion dépensa mille écus d'or, et le cardinal Polo deux mille, pour le découvrir, et que Pétrarque lui-même se plaignait de l'avoir en vain cherché dans la bibliothèque des papes à Avignon. Il était réservé à M. Majo de faire cette découverte, qui nous fera voir jusqu'à quel point Cicéron avait emprunté de Platon ce qui concerne sa République.

SARDAIGNE.

142. — *I Sordo-muti.* — Les Sourds-muets de l'Institut royal de Gênes, ou Mémoire sur l'instructiou et l'éducation de cette classe d'infortunés. Gênes, 1819; in-8° de 29 pages.

— *Memoria sul methodo*, etc. — Mémoire sur la méthode de l'enseignement mutuel; in-8° de 40 pages, sans indication de lieu d'impression.

Ces deux écrits sont sortis de la même plume. Le premier expose en détail les procédés employés dans l'institution des sourds et muets à Gênes, pour développer leur intelligence, former leurs cœurs, et leur faire connaître les vérités de la religion. Cet établissement est, depuis longues années, dirigé par le père Azarotti, qui retrace en tout les talens et la vertu du célèbre abbé de l'Épée.

Dans le second Mémoire, on combat et l'on détruit les préventions que l'ignorance et la malveillance avaient tenté de répandre en Italie contre le système d'enseignement mutuel; déjà plusieurs écoles dirigées par des prêtres emploient cette méthode; le prince de Carignan a fondé une école du même genre pour le régiment de Saluces à Gênes, et partout le succès justifie les espérances et les efforts.

Un des savans les plus illustres de l'Italie, M. le baron de Zach, a inséré dans sa *Correspondance astronomique-géographique*, imprimée à Gênes, T. II, pag. 513 et suiv., un Mémoire très curieux sur l'historique de l'enseignement mutuel qui, usité chez les Bramines, connu de Cicéron, de Quintilien, pratiqué dans les quinzième, seizième et dix-septième siècles, s'est amélioré dans les tems modernes en Angleterre, et auparavant en France, par les efforts du chevalier Paulet et de M. Waudelaincourt, mort évêque de Langres.

A la même époque, cette méthode était perfectionnée en Tyrol par un jésuite d'Inspruck, le père Ignace Weitenauer, qui a publié sur cet objet un ouvrage en 2 vol. in-4°, intitulé *Ignat. Weitenauer, Hexaglotton Geminum docens linguas*, etc. 1762. *Augustæ Vindelicorum.*

ESPAGNE.

143. — *La Loteria general, o contribucion premiada.* — La Loterie générale, ou la contribution récompensée. 1 vol in-8°. Madrid, 1820. Chez Paz.

L'auteur (qui garde l'anonyme) se propose d'établir une loterie nationale, dont le résultat sera, selon lui, la perception de 250 millions de francs par an, dont cent pour le trésor public, et les cent cinquante autres pour revenir entre les mains du peuple espagnol, moyennant un tirage au sort par loterie.

Pour motiver son avis, il calcule à sa manière la totalité des produits annuels de la terre et de l'industrie en Espagne; et, en supposant que ceux-ci donnent lieu à une importation de 7500 millions de francs, il en conclut que l'emploi de trois et un tiers pour cent, appliqués par obligation à la loterie, ferait la somme annuelle de 250 millions de francs.

Mais, que pourrait faire l'Espagne avec les 100 millions qui entreraient dans le trésor public, lorsque, jusqu'à présent, les dépenses ont surpassé annuellement la somme de 250 millions? Si l'intention de l'auteur était d'épargner au peuple toute autre contribution directe, il serait bien agréable, sans doute, de ne payer en contributions que trois et un tiers pour cent, lorsqu'aujourd'hui les Espagnols payent plus de dix pour cent. Mais, lorsque l'auteur ne propose de supprimer que la contribution directe, qui est aujourd'hui d'environ 75 millions de francs, son résultat paraît bien peu de chose.

Néanmoins, l'ouvrage sera utile, parce que l'auteur a fait le calcul des produits annuels de l'impôt, en corrigeant les données obtenues par les recensemens de 1797 et 1799, et parce que ces corrections seront fort utiles aux députations provinciales, pour l'assiette du nouveau système de contributions, qui doit naturellement surgir des bases de la nouvelle organisation politique de l'Espagne.

144. — *Nueva vida de Miguel Cervantes.* — Nouvelle vie de Michel Cervantes de Saavedra, auteur du roman de Don Quichotte. Madrid, 1820. 1 vol. in-8°. A l'Académie espagnole.

Cette Académie vient de publier une nouvelle édition du roman de *Don Quichotte de la Manche* en quatre volumes, le texte corrigé sur les deux éditions de 1605 et sur celles de 1608 et de 1615, faites sous les yeux de l'auteur et revues par lui; ornée de 20 gravures représentant des aventures différentes de celles que retraçaient les planches des anciennes éditions. L'Académie a mis aussi des notes explicatives de quelques passages du texte; et,

dans le premier volume, la carte topographique des voyages de Don Quichotte; l'analyse et le plan chronologique de la fable, faits par l'académicien Don Vincent de los Rios, mais non la vie de Cervantes écrite par celui-ci, l'Académie ayant jugé plus convenable de donner à l'ouvrage un cinquième volume qui contient la *Nouvelle vie de Cervantes*, écrite par Don Martin Fernandez de Navarrete, membre et bibliothécaire de la même Académie, et de celle de l'histoire. Cette vie sera vendue séparément à ceux qui ont les autres éditions de *Don Quichotte*.

Cette nouvelle vie de Cervantes est de beaucoup préférable à celle que nous avions, non-seulement à cause d'un portrait parfait de Cervantes, gravé par l'habile Ametller, d'un *fac-simile* d'une lettre originale du même Cervantes, et de trois arbres généalogiques de sa famille; mais principalement parce qu'elle contient des faits absolument ignorés jusqu'ici, et constatés par des pièces authentiques, dont l'Académie a acquis les originaux qu'elle conserve dans ses archives. M. de Navarrete a bien compris la manière d'augmenter l'intérêt de son récit, en y mêlant plusieurs notices sur l'histoire civile et littéraire de l'Espagne, du tems de Cervantes, et en suivant toujours les règles d'une critique sévère. Ce savant académicien a déjà publié beaucoup d'ouvrages très estimés en Espagne et dans tous les pays où ils ont pénétré. J'ai sous les yeux les suivans: *Discours sur les progrès que l'économie politique pourra faire, en lui prêtant les secours des sciences exactes et naturelles*, lu devant la Société patriotique de Madrid, dont l'auteur était membre en 1791; *Discours historique sur les progrès que l'art de la navigation a faits en Espagne*, lu devant l'Académie de l'histoire, en 1800, lorsque l'auteur était capitaine de navire, et premier commis du ministère de la marine; *Réflexions sur les avantages que l'Espagne pourrait se procurer, en vendant et en réduisant en petites propriétés les montagnes de la Segura de la Sierra*, publiées en 1811, à la suite d'un avis demandé par le ministre de la marine; *Dissertation historique sur la part que les Espagnols prirent dans les guerres des croisades, et sur l'influence que les expéditions maritimes espagnoles de ce tems-là exercèrent sur le commerce*, lue devant l'Académie de l'histoire, en 1816. Ce dernier ouvrage est plein d'une érudition bien appropriée au sujet. L'auteur était membre du conseil sou-

verain de marine, sous Charles IV. A présent, il est en retraite, et cependant très digne d'être remis en activité. Les deux Académies et la Société patriotique s'enorgueillissent de l'avoir pour membre.

J. A. LLORENTE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

145. — *Christendom en Hervorming.* — Christianisme et Réformation, comparés avec l'état actuel de l'Église protestante, surtout dans les Pays-Bas. Groningue, 1816. Wouters. 2e édition; in-8° de 481 pages.

146. — *Christendum en Wysgeerte*, etc. — Christianisme et Philosophie, comparés, etc., par le même auteur, avec cette épigraphe de Lactance : *Primus sapientiæ gradus est falsa intelligere; secundus, vera cognoscere.* Groningue, 1817. Wouters; in-8° de 431 pag.

147. — *Christendom en Hervorming*, etc. — Christianisme et Réformation, examinés dans quelques lettres, et dialogues entre Ariste et Philomathès. Groningue, 1816. Vomkens, in-8° de 258 p.

La simplicité, la popularité de la doctrine évangélique, est à la fois, dans l'opinion des hommes religieux, le cachet de sa vérité et le gage de son universalité future.

. . . . . *Non, si male nunc, et olim*
Sic erit.

L'alliage des idées de Pythagore, de Platon, d'Aristote, de Descartes, de Leibnitz, de Wolff, de Priestley, de Kant, dénature le christianisme; il a nui essentiellement et nuit encore à ses succès. C'est ce que ne paraît pas avoir assez considéré l'auteur des deux premiers ouvrages que nous annonçons, et que l'on assure être un jurisconsulte, nommé M. Hoving. Ces ouvrages ont donné naissance à une polémique au moins imprudente. Il faut distinguer toutefois dans le nombre des adversaires de M. Hoving, l'auteur de la troisième production.

148. — *Redevoeringen.* — Discours concernant les Lettres et les arts, par N. Swart. Amsterd., chez Vander Hey, 1817, in-8° de 164 pag.

C'est une chose trop rare en Hollande que des discours (bien entendu des discours littéraires), pour les passer sous silence. On n'y fait guère de la prose qu'en chaire; mais de poëtes et

d'œuvres poétiques.... oh ! quel débordement ! quel déluge ! Il faut donc savoir gré à M. Swart de ne pas avoir dédaigné la vile prose. Il n'a pas prétendu, au reste, écrire des discours oratoires. Ses *Prélections*, faites la plupart à la société dite Félix Meritis, et à une autre société semblable, tiennent, d'après lui-même, une sorte de milieu entre des mémoires et des sermons. Elles sont au nombre de sept. 1. De l'essence, de l'origine, du but et de l'utilité de la poésie ; 2. des dispositions naturelles pour cultiver la poésie avec succès ; 3. de l'usage et de l'abus des romans ; 4. de la valeur et de la non-valeur de la gloire littéraire ; 5. de la poésie du pinceau ; 6. de l'exercice de l'art du dessin, considéré dans ses rapports avec une bonne éducation ; 7. de l'homme envisagé comme objet des beaux-arts. — La vérité est que ces discours sont pleins de mérite, tant sous le rapport de l'instruction, que sous ceux du goût et du style. Nous regrettons bien de ne les connaître que par un extrait pourtant assez étendu. M.

LIVRES FRANÇAIS.

149. — *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée ;* publiée d'après les ordres de son Excellence le ministre de l'Intérieur, par M. Christian, directeur du conservatoire des arts et métiers. Tome III. Paris, 1820, imprimerie de madame Huzard (née Vallat-la-Chapelle), rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arts, n° 7. In-4° de 284 pages, avec 52 planches. Prix 25 francs.

Ce volume, promis depuis un an, et attendu avec une vive impatience, vient enfin de paraître ; il n'est pas susceptible d'analyse, comme il est facile de le concevoir, puisqu'aux termes de la loi, il doit donner textuellement la copie des descriptions qui ont accompagné les demandes en brevet. Rien n'aurait été plus facile à faire qu'un ouvrage de cette nature, si les auteurs s'étaient toujours exprimés d'une manière claire et précise ; et dans ce cas, un bon copiste aurait eu autant de mérite, que l'homme de lettres qui aurait réuni les plus grands talens ; mais, l'on concevra la difficulté qu'a dû éprouver le rédacteur, lorsqu'on saura que beaucoup de brevets sont décrits d'une manière insignifiante,

souvent inintelligible, et qu'alors il a fallu ou les supprimer, ou chercher des moyens propres à faire concevoir l'invention.

On en verra un exemple à la page 205 : M. Bellemère a pris un brevet pour un métier à bas, à côtes dites *anglaises*, mu par un double levier et balancier. Ses moyens ne sont point décrits, il s'est borné à un simple dessin, sans explication. On doit savoir gré au rédacteur d'avoir trouvé le moyen de suppléer à ce silence, en transcrivant le rapport fait à l'Institut, le 11 août 1806, par M. *Desmarest*, sur cette machine, afin de la rendre intelligible.

Ce volume renferme soixante brevets décrits, et neuf dont on ne trouve que les titres, soit par les raisons que nous avons déduites, soit parce que ces objets sont généralement connus, soit parce que ces inventions n'ont produit aucun bon résultat, ainsi que l'annonce M. Christian, dans l'avertissement placé en tête du tome II. Les planches en sont très bien exécutées, elles sont gravées avec beaucoup de soin par M. Leblanc, à qui l'on doit un ouvrage précieux sur les arts.

Le quatrième volume va paraître dans peu de tems; l'impression tire à sa fin. Il est à désirer que cet ouvrage se mette bientôt au courant, car une grande quantité de brevets expirés sont encore ignorés de tous les artistes qui ont le plus grand intérêt à être informés des nouvelles découvertes.

150. — *Archives des Découvertes et des Inventions nouvelles* faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1819; 1 vol. in-8° de 526 pages, le 12e de la collection. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c. franc de port pour les départemens. A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce.

Réunir dans un cadre resserré une foule de matériaux épars dans les meilleurs ouvrages français, anglais, allemands et italiens, les classer dans un ordre méthodique, et en présenter des analyses claires, précises et à la portée de tous, tel est le but de l'ouvrage que nous annonçons, et dont l'utilité ne saurait être contestée. Un succès toujours croissant depuis douze ans justifie cet éloge, et nous pensons que ce répertoire annuel des productions du génie, mérite d'être placé dans toutes les bibliothèques.

Le volume que nous avons sous les yeux, et qui est le 12e de la

collection, renferme une grande variété d'articles, parmi lesquels nous avons distingué ceux sur l'oxygénation de l'eau, par M. Thénard; sur les poissons électriques, par M. de Humboldt; sur la polarisation, la réfraction et l'absorption de la lumière, par MM. Biot, Petit et Dulong; une foule d'analyses chimiques de productions minérales, animales ou végétales; des recherches curieuses sur les instrumens à vent et à cordes, sur la température et la pesanteur spécifique des eaux de la mer, sur la théorie de la chaleur, la dilatation des gaz, la chute des corps, l'oxidation du fer, la formation des brouillards, la déclinaison de l'aiguille aimantée, les comètes, etc., etc.

La partie industrielle occupe une place distinguée dans l'ouvrage. Toutes les découvertes, faites en 1819 dans cette branche des connaissances humaines, y sont mentionnées, ainsi que les prix, les médailles et les récompenses décernés, tant par le jury de la dernière exposition, que par l'Académie des sciences et la Société d'encouragement; en un mot, rien n'y est omis de ce qui peut intéresser ou instruire. On peut se procurer, à la même adresse, les onze premiers volumes de la collection. Prix des onze premiers volumes, 67 fr.

151. — *Le Guide du Voyageur à Fontainebleau*, ou Nouvelle description historique abrégée de cette ville, mais principalement du château royal, des jardins et du parc, qui en font l'ornement; de la forêt, et de quelques lieux qui l'environnent; par *Charles* Remard, conservateur de la bibliothèque du château royal. Fontainebleau, E. Durant, libraire-éditeur. Paris, 1820. Pigoreau, place Saint-Germain-l'Auxerrois. In-12 de VIII et de 150 pages. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. 15 cent. franc de port.

Le château de Fontainebleau a été, dans ces derniers tems, réparé et remeublé avec tant de magnificence; il a reçu des embellissemens si précieux, soit par l'établissement d'une riche bibliothèque, soit par la création de nouveaux jardins, qu'une grande partie des étrangers qui, depuis six ans, sont venus visiter la capitale de la France, ont voulu voir aussi le château royal, qui rappelle de si grands souvenirs et qui offre encore des beautés si frappantes. On désirait depuis long-tems une nouvelle description de ce château; la moins ancienne, composée de 2 volumes in-12, qui remonte à l'année 1731, est devenue tout-à-fait insuffisante.

principalement parce qu'elle décrit des monumens que la révolution a fait disparaître.

M. Remard, conservateur de la bibliothèque, a bien senti que c'était à lui de satisfaire la curiosité publique sur ce sujet. Depuis plusieurs années, il est occupé à recueillir les matériaux d'une description détaillée de Fontainebleau. L'architecte du château, M. Hurtault, membre de l'Institut, le seconde puissamment pour la partie des arts. Mais un ouvrage de cette importance peut se faire attendre encore long-tems. M. Remard, pour répondre à l'impatience des curieux, vient de mettre au jour un abrégé des *merveilles* de Fontainebleau, sous le titre de *Guide du voyageur*. Ce petit volume se lit avec le plus grand intérêt, parce que les descriptions sont d'une élégante simplicité. On aimerait à voir en tête un plan du château. Quelques-unes de ses vues figureraient bien aussi dans l'intérieur du volume; j'engage l'auteur à ne pas négliger cette observation, s'il doit donner une nouvelle édition de son ouvrage. BARBIER.

152. (*) — *Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme*; par G. SPURZHEIM, M. D., auteur des *Observations sur la Folie* et des *Observations sur la Phrœnologie*. Paris, 1820, 1 vol. in-8° de 248 pages. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce. Prix, 4 fr., et 4 fr. 90 c., franc de port. (Nous rendrons un compte particulier de cet ouvrage.)

153. (*) — *Paris et Montpellier, ou Tableau de la médecine dans ces deux écoles*; par *John* CROSS. Traduit de l'anglais par Élie Revel, docteur-médecin. Paris, 1820; 1 vol. in 8°. Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. Plancher, éditeur, rue Poupée, n° 7, et chez tous les marchands de nouveautés.

154. — *Le Monde des Émiles, ou l'éducation sociale*. Paris, 1819. 1 vol. in-8°, avec une figure et un tableau synoptique. Pélicier, Palais-Royal. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. franc de port.

Dans un beau jour de printems, l'auteur fait débarquer, sur une île inhabitée, cent enfans de l'âge de douze ans, qui ont quelques notions des arts. Ils y trouvent des outils et des matériaux pour bâtir, des instrumens et des bestiaux pour l'agriculture, et ensuite, au moyen des avances qui leur sont faites pour les besoins de première nécessité, il les livre entièrement à eux-

mêmes. C'est une merveille, s'il faut en croire l'auteur, de voir ces enfans construire, à l'envi les uns des autres, une vaste et commode habitation; vivre, manger, loger ensemble, soigner leurs troupeaux, cultiver leurs champs; planter, semer, creuser des fossés; faire des lois et les observer; offrir, en un mot, dans un peuple d'enfans, l'image d'une société heureuse par son harmonie. Tel est le système que présente le Monde des Émiles, fondateurs de la ville ou du village d'*Émilopolis*.

Ce système, accompagné d'une suite de réflexions, de raisonnemens, et de circonstances tout-à-fait singulières, ne paraît pas fondé sur la connaissance du cœur des enfans. Combien il serait à craindre que ces Émiles, abandonnés à eux-mêmes, ne devinssent vicieux! L'enfant ressemble au sauvage qui prévoit peu, qui ne bâtit point, qui ne laboure pas, qui ne fait rien, dès que, par la chasse ou par la pêche, il a satisfait à ses besoins. Ainsi, les petits habitans de cette île, après avoir fait des cabanes pour se mettre à l'abri des injures de l'air, ne vivront guère qu'au jour le jour; ils ne prévoiront pas que, la semaine ou l'année suivante, il faudra se loger, se nourrir, se vêtir; et, si leur prévoyance s'étendait jusque-là, ils aimeraient mieux courir et jouer entre eux, que de vivre accablés de sollicitudes et de peines, alors même que pour l'avenir ils ne se reposeraient pas sur la tendresse de leurs parens.

Je ne serais point surpris de les voir dévorer, sans soin, toutes leurs subsistances, laisser leurs terres en friche, égorger leurs troupeaux, tuer les bœufs destinés au labourage, les apprêter pour faire des repas à leur manière. Ce serait là les jeux sanglans de leur enfance. Qu'on ne prenne point ce fait pour une hypothèse! On a vu des sauvages faire des festins avec les animaux domestiques qu'on leur avait donnés, au lieu de les faire croître, multiplier, et de les employer à leurs usages. Mais, ces enfans seraient dans une condition pire; ils porteraient dans ce nouveau séjour tous les vices des vieilles sociétés, vices qui auraient déjà commencé à germer dans leurs cœurs pour y étouffer les semences de vertu. Ainsi s'introduiraient parmi eux d'effroyables désordres, les disputes, les haines, la guerre civile, le sang coulerait à Émilopolis.

A la vérité, pour prévenir ces malheurs, l'auteur entend que

des agens du roi aillent de tems à autre visiter cette petite colonie, afin de punir les malveillans et même de les chasser. Mais l'enfance veut une surveillance continuelle et active; dès qu'elle perd de vue ses maîtres, elle se livre au mal. Mettez une troupe d'enfans dans un jardin; ils pilleront et ravageront tout. Le plus grand de leurs plaisirs n'est-il pas de prendre et de détruire des nids d'oiseaux? Ils obéissent le plus souvent par contrainte et par intérêt. Ne se révoltent-ils pas quelquefois contre leurs maîtres? L'auteur ne parle point des Émiles, quand l'âge des passions approchera; mais c'est alors qu'ils deviendront indomptables et farouches. Comment pourra-t-il les contenir, sans frein, sans lois, sans religion? Si l'île n'est pas éloignée de la terre, ils se mettront à la nage; ou si elle se trouve à une certaine distance, ils construiront une barque pour quitter un pays où ils se verraient pauvres, délaissés, en proie à l'anarchie; pour aller se jeter dans les bras de leurs mères, ou retourner dans l'état de société d'où ils avaient été arrachés.

Ceux qui observent le mécanisme de l'organisation sociale, agissant continuellement sur l'enfance, même parmi les peuplades sauvages, se convaincront de ces vérités qui détruisent le système du *Monde des Emiles*, sans parler de l'extrême difficulté de le mettre à exécution. Cependant, un ouvrage comme celui-ci appelle la méditation sur la condition misérable de l'enfance livrée à elle-même, et ne fait que mieux ressortir les avantages de l'éducation, qu'on a singulièrement perfectionnée de nos jours par diverses méthodes. La vieille et cruelle routine tombe de jour en jour; l'étude est rendue aimable et douce. On se rapproche du dessein de Montaigne, qui peint en termes énergiques le changement qu'il faudrait faire dans l'instruction des enfans: « Combien, dit-il, leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuillées, que de tronchons d'osier sanglans. J'y ferai pourtraire la joye, l'alegresse, et Flora et les grâces. »

A. Métral.

155. (*) — *L'Art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance*, par M. l'abbé de l'Épée, augmenté de *Notes explicatives* et d'un *Avant-propos*, par M. l'abbé Sicard; précédé de l'*Eloge historique de M. l'abbé de l'Epee*, par M. Bébian, censeur des études de l'Institution royale des sourds-muets. Paris, 1820. 1 vol. in-8°

de 8 feuilles. Dentu, Palais-Royal, galerie de bois, n° 265. Prix, 2 fr. 50 c.

156. — *Introduction à l'étude philosophique du droit*, précédée d'un Discours sur les causes de la stagnation de la science du droit en France, par A.-J. Lherbette, docteur en droit. Paris, 1819. Warée oncle, palais de Justice; mademoiselle Leloir, place du Panthéon; Delaunay, Palais-Royal. Prix, 4 fr. 50 c.

Avant d'exposer ses idées sur le fondement du droit, M. Lherbette a cru devoir se livrer à l'examen de l'état de cette science, qui, selon lui, est tombée dans une décadence complète, etc.

Nous conviendrons que, pendant le cours de la révolution française, le droit a pu être négligé, comme plusieurs autres sciences; mais, depuis le rétablissement des écoles, plusieurs chaires ont été occupées avec autant de distinction que de succès par d'anciens professeurs : de jeunes docteurs, élevés sous leurs auspices, marchent sur leurs traces, les atteignent déjà, et les surpasseront peut-être.

Tandis que M. Toullier arrive à la troisième édition de son *Cours de droit civil*, M. Duranton a vu s'écouler, en moins de six mois, mille exemplaires de son *Traité des obligations*. Un recueil purement scientifique a paru sous le titre de *Thémis* ou *Bibliothèque du jurisconsulte*; à peine six livraisons de cet ouvrage périodique ont-elles été publiées, que le succès en paraît assuré.

M. Lherbette a déjà comparu devant cette même *Thémis*, tribunal estimé par l'impartialité de ses jugemens. Le compte rendu par M. Renouard de l'ouvrage de M. Lherbette (*Thémis*, 3e livraison) est rempli d'aperçus pleins de finesse, présentés dans un style riche de couleurs et de pensées; aux éloges les mieux mérités, M. Renouard joint une critique sévère de certaines opinions. Il me semble cependant qu'il a confondu les deux significations que l'auteur donne au mot *naturel* : il lui a reproché dans les idées une inconséquence, dont il faut chercher la cause toute entière dans l'usage impropre du même terme pour désigner des choses différentes.

La question est une des plus graves qu'on puisse agiter; elle est ainsi posée : *Le droit est-il originairement naturel ou conventionnel?*

M. Renouard reproche à l'auteur d'avoir avancé que *l'état de société était l'état* NATUREL *de l'homme*; d'ajouter plus loin que *l'état de société établit seul un droit* : et ailleurs, que *le droit est conventionnel et un pacte naturel*. Or, dit-il, si le droit dérive d'un état naturel, il est donc naturel, il n'est donc pas conventionnel.

M. Lherbette pourrait répondre que le mot *naturel*, appliqué à l'état de société, a été pris par lui pour désigner uniquement un fait physique; que, sous ce point de vue, l'état de société est moins un état existant par le fait que par le droit; moins une association, qu'un aggrégat d'êtres de même espèce.

Il me semble que, par le secours de cette explication des mots employés, M. Lherbette échapperait du moins au reproche d'inconséquence, que lui adresse M. Renouard; et, s'il a prêté le flanc à la critique, ce n'est plus pour avoir associé deux idées contradictoires, mais pour s'être servi d'expressions qu'il n'avait pas préalablement définies.

Au reste, M. Lherbette traite dans son livre, avec autant de profondeur que de logique, les plus hautes questions de métaphysique et de morale; il résume les systèmes anciens, critique les uns, approuve les autres, et finit par exposer le sien. Objet du droit, morale individuelle, morale de rapport, dévouemens, récompenses et peines, religion, M. Lherbette n'a rien omis de ce qui se rattache à son sujet : son style est généralement précis et même énergique.

Nous ne pourrions, sans affaiblir les idées de l'auteur, donner l'analyse du nouveau système qu'il livre à la dispute des hommes. Nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même; mais nous ne terminerons pas cet article, sans féliciter M. Lherbette de cet heureux début, qui doit lui assigner un rang honorable dans le monde scientifique. PETROSAN, *Avocat*.

157. — *Abrégé du Cours élémentaire du droit de la nature et des gens, par demandes et par réponses*, par M. COTELLE, professeur de ce cours pour la première section de la Faculté de Droit de Paris. Paris, 1820. Un vol. in-8°. Mademoiselle Gobelet et Janet.

158. — *Lettres à M. Malthus, sur différens sujets d'Economie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du*

commerce; par *Jean-Baptiste* Say, membre de plusieurs Académies, auteur du *Traité d'économie politique*. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 184 pag. Bossange, père et fils, rue de Tournon, n° 6 *bis*; et à Londres, chez Martin Bossange et compagnie, 14 great Marlborough street.

M. Malthus, célèbre professeur d'économie politique au collége de la compagnie des Indes, auteur d'un *Essai sur la population*, qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, vient de faire paraître à Londres, il y a peu de mois, un nouvel ouvrage intitulé : *Principes d'Economie politique, considérés par rapport à leurs applications pratiques*. Cet ouvrage, dont la traduction, par M. Ricardo, sera publiée très prochainement (1), a provoqué ces *Lettres à M. Malthus*, dans lesquelles M. Say combat des opinions opposées aux siennes. Il y établit que les produits ne s'achètent que par le moyen d'autres produits, et que les hommes ne sauraient produire par-delà leurs moyens de consommer; il fait voir ensuite pourquoi beaucoup de marchandises reviennent maintenant plus cher que le prix auquel on peut les vendre; puis, il examine quels avantages la société retire de l'emploi des machines, et en général des moyens expéditifs. Il termine par l'exposition de quelques principes sur la vraie nature des richesses. Une discussion de ce genre, entre deux hommes d'un mérite reconnu, est digne de fixer l'attention publique, et ne peut que tourner au profit de la science.

159. — *Difficultés qui peuvent encore s'élever relativement aux propriétés d'origine nationale, et projet d'une nouvelle loi, pour prévenir ces difficultés; par A.-J.* Lherbette, *docteur en droit*. Paris, 1820. In-8°. Brochure de 72 pag. Baudouin frères.

L'auteur, jeune encore, est déjà un très habile jurisconsulte. Il s'est fait connaître par une *Introduction à l'étude du droit*, où, parmi des doctrines qu'on ne peut approuver toutes, il se trouve des observations exactes et qui annoncent une rare sagacité.

Dans ce nouvel écrit, s'il accumule savamment toutes les difficultés imaginables qui pourraient appuyer un système funeste de réaction, et servir à inquiéter en particulier chaque propriétaire de biens d'origine nationale, pour vices de forme; tout en pa-

(1) Chez P. Aillaud, libraire, quai Voltaire, n° 41.

raissant protéger en théorie les aliénations de ces biens, M. Lherbette n'est point un adversaire de l'ordre établi, ou un perturbateur de la paix publique; son écrit ne ressemble point aux fameux Mémoires hasardés en 1814, au nom de deux avocats, pour faire rendre au clergé, aux émigrés, etc., les biens vendus comme nationaux.

S'il recueille, s'il indique les possibilités, en nombre indéfini, de troubler et peut-être de dépouiller les propriétaires, après vingt et trente ans, pour des vices de forme dans leurs titres; c'est uniquement pour faire voir l'imperfection des textes des lois sur ce sujet, et non pour dire que ces vices de forme, qui ont dû être extrêmement fréquens, doivent servir de base aux jugemens des tribunaux. Au contraire, je crois (dit-il pag. 41) *que l'esprit de la législation est de prévenir tout retour sur les aliénations de ces biens* (répartis entre plus de dix millions d'individus), *et je montre l'imperfection, l'insuffisance des moyens qu'elle a pris, non afin de faire préférer le texte à l'esprit, mais afin d'engager à les faire concorder, et à remplir le vide qui se trouve dans l'expression des intentions du législateur.*

Envisagé sous cet unique point de vue, qui est seul conforme aux intentions de l'auteur, nous croyons que son ouvrage peut être utile et mériter l'attention des ministres et des deux Chambres. LANJUINAIS.

160.—(*) *Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale, depuis 1789 jusqu'à ce jour*; recueillis dans un ordre chronologique et historique, et imprimés d'après les pièces originales. (Voy. ci-dessus, tom. VI, p. 188). *Session de* 1819, 1 vol. in-8° de 800 pag., au lieu de 500, que le prospectus avait annoncées. Cette augmentation de feuilles ayant entraîné une augmentation dans les prix, ils sont ainsi fixés : pour les souscripteurs à la collection, 7 fr. sans les portraits, et 9 fr. avec les portraits. Prix séparément, le volume qui vient de paraître, est de 10 fr. sans les portraits, de 12 fr. avec les portraits. (Les 8 portraits sont ceux de MM. *Benjamin Constant*, *Manuel*, *Dupont* (de l'Eure), *de Corcelle*, *Lainé*, *de Villèle*, *de la Bourdonnaie*, *de Marcellus*. Paris, A. Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30.

161. — *Procès de la souscription nationale, jugé par la Cour d'assises de Paris*, le 1er *juillet* 1820, avec les réquisitoires

officiels du ministère public, les plaidoiries entières de messieurs les Avocats, la réplique de Me Dupin, et tous les autres documens historiques et authentiques sur cette affaire, recueillis par deux membres du barreau de Paris, avec cette épigraphe : *La Bienfaisance et la Justice se sont embrassées.* Paris, 1820, 1 vol. in-8° de 387 pages. Baudouin frères, imprimeurs-libraires, rue de Vaugirard, n° 36; et Delaunay, au Palais-Royal.

162. — (*) *Mémoires et anecdotes sur la dynastie régnante des Djogouns, souverains du Japon*, avec la description des fêtes et cérémonies observées aux différentes époques de l'année, à la cour de ces princes, et un appendice contenant des détails sur la poésie des Japonais, leur manière de servir l'année, etc.; ouvrage orné de planches gravées et coloriées, tiré des originaux japonais, par M. Titsingh, publié avec des notes et éclaircissemens par M. Abel Rémusat, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, etc. — Paris, 1820, 1 vol. in-8° de 330 pag. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26.

163. (*) — *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustân, en cent quarante planches*, décrits sous le double rapport archæologique et pittoresque; précédés d'une notice géographique, d'une notice historique, et d'un discours sur la religion, la législation et les mœurs des Hindous; par L. Langlès, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et de celui de Saint-Waladimir, etc., etc. La gravure, dirigée par A. Boudeville, ancien peintre de Sa Majesté Charles IV, roi d'Espagne. (Presqu'île.) 21e livraison. On souscrit, à Paris, au bureau des monumens de l'Hindoustân, rue du Cimetière-Saint-André, n° 13; Nicolle, libraire, rue de Seine-Saint-Germain, n° 12, et P. Didot, aîné, imprimeur du roi, libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

Nous ne ferons pas ici l'éloge de l'ouvrage d'un de nos collaborateurs; nous nous permettrons encore moins de le critiquer. Nous croyons donc devoir nous borner à citer une note du texte de la livraison qui vient de paraître. Cette citation suffira pour donner une idée du style de l'auteur et de sa manière de présenter et de rapprocher les faits :

« J'ai déjà remarqué qu'en moins de trois siècles, nos ancêtres, alors entièrement occupés de questions insignifiantes, quelquefois même absurdes, se sont vus enrichis de six inventions (le

papier, la *boussole*, le système des *chiffres arabes*, la *poudre à canon*, l'*imprimerie en lettres mobiles* et l'*imprimerie en taille-douce*; inventions dont il est aisé, mais indiscret peut-être, d'indiquer les effets aussi prodigieux qu'inévitables. Je rentre donc modestement dans mon érudite question, en observant, avec le traducteur du *Seir Mutagharin*, que « l'artillerie dans l'Inde date au moins de cinq mille ans; » et cette antiquité, dit-il, est d'autant mieux constatée, qu'un de leurs législateurs défendit l'usage des armes à feu deux mille ans avant Jésus-Christ. On a trouvé des canons de fer dans différens cantons de l'Inde; et l'artillerie était tombée en désuétude parmi les Indiens, long-tems avant l'arrivée des Européens. Je ne dois pas dissimuler pourtant qu'un savant militaire anglais, M. le colonel Mark-Wilks, doute que les Hindous aient connu la poudre à canon, avant que les Européens la leur eussent portée. Au moins, ce fait ne lui semble pas suffisamment démontré. Il croit que les *agni-astra*, décrits dans le Râmâyana, sont des armes fabuleuses; et ce scrupuleux observateur n'a reconnu aucune arme à feu dans les nombreux bas-reliefs qui représentent les combats décrits dans le Mahâbharata et dans le Râmâyana. Pourquoi les artistes se sont-ils dispensés de représenter une arme dont les poëtes leur offraient la description réelle ou fictive? Au reste, quelle que soit la solution de ce problème, il n'est pas même permis de douter, d'après les écrivains chinois, que, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, et peut-être même avant cette époque, les Chinois ne connussent une composition inflammable de salpêtre, de soufre et de charbon, dont ils faisaient, à la vérité, plus d'usage dans leurs divertissemens, que dans les combats. Des voyageurs européens, obscurs rivaux des célèbres Polo de Venise, auront rapporté de leurs courses lointaines cette composition infernale : Djenguyz-Khân, Tamerlan (Tymour) l'auront vue entre les mains des timides Chinois; mais l'usage innocent que ceux-ci en faisaient, et surtout ses effroyables effets, n'auront pas permis à ces conquérans de songer à la possibilité de se rendre maîtres d'un agent aussi terrible. »

164. — *Notice biographique sur S. A. R. le prince Edouard, duc de Kent et Strathern*, rédigée d'après les journaux anglais. Paris, 1820. Brochure in-8° de 16 pag. Treuttel et Würtz.

Le personnage qui est l'objet de cette notice, possédait dans un degré éminent les vertus qui font aimer les princes, et les qualités que l'on recherche dans l'obscurité de la vie privée. Excellent citoyen, sujet loyal, officier distingué, soldat intrépide, ami sûr, époux affectionné, père tendre, sa mort prématurée affligea les hommes généreux de tous les pays, qui, cette fois, s'identifièrent en quelque sorte avec l'Angleterre. Voilà pourquoi une main française a tracé cette *Notice biographique*. Elle ne saurait manquer d'être favorablement accueillie dans notre patrie, où les hommes publics fidèles à leurs devoirs sont d'autant mieux appréciés, que le nombre en devient malheureusement plus rare chaque jour. En nommant les écoles d'enseignement mutuel, les Sociétés bibliques, les Sociétés établies pour la propagation de l'Evangile, les fondations nationales écossaises et irlandaises, les hôpitaux de Westminster et de la Cité de Londres, l'on n'aurait encore qu'une idée imparfaite du grand nombre d'associations philanthropiques dont le duc de Kent était un des membres les plus zélés et les plus utiles.

165. — *Projet d'organisation des bâtimens civils dépendans du ministère de l'intérieur*, tendant à l'amélioration de l'architecture en France; remis à Son Exc. le Ministre de l'intérieur, sur sa demande, le 10 avril 1819. Brochure in-8° de 16 pages. Paris, 1820. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

Cette organisation semble préférable à l'ancien ordre de choses; elle simplifie la gestion, sans augmenter la dépense, et donne ainsi à l'architecture une stabilité, dont les avantages peuvent être appréciés par l'organisation des ponts-et-chaussées. L'architecture ne cesserait point pour cela d'être un art libre, et que chacun pourrait exercer à sa fantaisie; mais les conditions que le gouvernement exigerait pour employer les architectes, établiraient des règles que les particuliers adopteraient bientôt, et qui forceraient les artistes à s'y conformer.

166. — *Les habitans de l'Ukraine*, ou Alexis et Constantin, par madame *la comtesse* D'HAUTFOUL. Paris, F. Louis, 1820, 3 vol. in-12.

Un roman *tout neuf* n'est pas quelque chose qui soit commun par le tems qui court; car, sans parler des éternelles traductions de l'anglais, combien de romans nouveaux qui n'ont rien de neuf!

Celui de madame d'Hautpoul est à la fois neuf et piquant. La réputation de cette dame, en ce genre d'ouvrage, est déjà bien établie. D'autres femmes écrivent davantage; mais l'auteur de *Zulia*, de *Bathilde*, de *Severine* attache tant de prix au perfectionnement de ses productions, qu'il est peu étonnant qu'elle les tienne long-tems sur le métier. A l'enchaînement des faits, au développement des situations, à l'exactitude des portraits et des caractères, à la correction parfaite de la diction, à l'élégance soutenue du style, on reconnaît un écrivain pénétré du précepte de Boileau, et fidèle à s'y conformer. « Une nouvelle philosophique, » dit l'auteur, intitulée : *Correspondance de trois femmes avec* » *l'abbé de La Tour* (par mad. de Charrière), m'a donné l'idée de ce » roman. Je me suis plu à prouver combien la légèreté et surtout » l'égoïsme peuvent avoir de suites funestes. » Mad. d'Hautpoul a pris le soin d'étudier, dans les historiens les plus authentiques, les mœurs et les annales du pays où elle établit son action; et cela, non pour défigurer sciemment l'histoire et former un bizarre alliage du vrai avec le romanesque, mais pour donner à ses récits une couleur locale, qui ajoute infiniment à leur charme. Le roman d'*Alexis et Constantin* offre un récit plein d'intérêt, où les scènes de pathétique et de naïveté sont traitées avec une grâce et une suavité délicieuse. Sa lecture embellira, pour une foule de personnes, quelques-uns des beaux jours de l'automne, et nous promettons pour cet hiver aux amis de la littérature, le recueil des *Poésies* de madame d'Hautpoul, qui, la plupart, ont déjà obtenu, dès leur apparition dans le monde, de très brillans succès.

167. — *Les Voisins de campagne*, ou *le Secret*; de miss Burney. Traduit par madame veuve d'Esménard. Paris, 1820. 4 vol. in-12, avec figure; en tout, 1141 pages. Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 10 fr., et 12 fr. 50 c. franc de port.

Cette charmante production, dont une mère peut, sans aucun danger, permettre la lecture à sa fille, n'offre point, comme tant de romans modernes, des aventures bizarres, des événemens ou des personnages extraordinaires, de longs voyages, des changemens fréquens de lieux, des descriptions pittoresques et poétiques, des spectres, des revenans, des moyens surnaturels de surprise ou de terreur; mais tout simplement des scènes souvent touchantes et

toujours vraies de la vie commune, des portraits de famille, les détails domestiques et intérieurs des relations de deux maisons unies par les liens de la parenté et de l'amitié; enfin, un amour pur, innocent et vertueux, traversé par quelques obstacles, couronné par l'union des deux amans dont une parfaite sympathie de sentimens et de caractère garantit le bonheur. Qui pourrait ne pas s'intéresser à la jeune et généreuse *Blanche*, aimable et noble modèle de pureté, de candeur, de franchise, de loyauté, de dignité ferme qui ne lui permet jamais de s'écarter de la vérité, ni de capituler avec la conscience, de douceur angélique, et en même tems de bon-sens, de raison supérieure à son âge, de finesse et de grâce, de gaieté et de bonté, relevés par les charmes d'une beauté parfaitement régulière, d'autant plus puissante sur les yeux et sur l'ame, qu'elle s'ignore elle-même, d'une physionomie expressive où se peignent à la fois une sensibilité profonde, une timide modestie, une noble fierté, une sérénité céleste? Celui qui a su fixer le cœur de cette délicieuse créature, et qui devient le protecteur de sa destinée, Horace Tremayne, s'est montré constamment digne d'elle par sa piété filiale, par sa conduite noble et généreuse envers ses parens, par la persévérance et la fermeté de son caractère, unies à une extrême douceur, par un amour éclairé qui s'attache moins, dans le choix de sa compagne, aux charmes extérieurs dont elle est ornée, qu'aux rares vertus et aux qualités morales, intérieures et solides, qu'il a reconnues et admirées en elle. Les personnes qui entourent Horace et Blanche, sans atteindre au même degré de perfection, offrent un mélange de vertus, de défauts et de faiblesses, qui est le partage ordinaire de la nature humaine. On aime à vivre quelque tems au milieu de ces bons *voisins de campagne*, à partager leurs amusemens paisibles, à observer les contrastes de leurs caractères, à lire le journal de la bonne et judicieuse Anna, qui écrit chaque soir, sans aucune prétention, les événemens de la journée, et qui introduit le lecteur dans tous les secrets de sa famille. Cet usage d'un *mémorial journalier* (dont tous les bons résultats pour la santé, pour la moralité, pour l'instruction et pour le bonheur sont développés dans l'*Essai sur l'emploi du tems* et dans l'instruction qui précède l'*Agenda général* ou *livret pratique d'emploi du tems*), procure le double avantage de recueillir et de conserver toutes les im-

pressions intérieures qu'on reçoit des objets extérieurs; de faire sortir des vérités générales et des règles pratiques de tous les faits intéressans et instructifs qui se multiplient autour de nous, de former ainsi une sorte de code d'expériences, résultat de la vie journalière. On prend la nature, les hommes, les passions, la société, soi-même sur le fait, et l'on saisit au passage une foule de nuances qui autrement nous échapperaient. On fait peu à peu un véritable cours théorique et pratique de philosophie morale, d'étude du cœur humain et de la société. La lecture du journal d'Anna et du nouvel ouvrage de miss Burney fait pénétrer dans l'ame des impressions douces et agréables, quelques leçons utiles, un amour plus vif de la vertu, et un sentiment profond de ces deux vérités : que *la sincérité est la base fondamentale des relations sociales*, et que *la loyauté est la meilleure politique*. On doit aussi des éloges à la traduction française, qui est en général écrite d'un style simple, pur et correct, élégant et soutenu.

M.-A. Jullien.

Ouvrages périodiques.

168. — *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*, publié avec l'approbation de S. Exc. le ministre secrétaire d'État de l'intérieur. (Dix-huitième année, 1819.) Paris, 1820. Imprimerie de madame Huzard (née Vallat-la-Chapelle), rue de l'Eperon-Saint André-des-Arts, n° 7. Volume in-4° de 408 pages, avec quinze grandes planches très soignées. Prix, 9 fr.

Cet ouvrage, dont le mérite est généralement reconnu, est de la plus grande utilité aux artistes, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent aux perfectionnemens de l'industrie; il tient au courant de toutes les découvertes importantes. Il n'est pas susceptible d'être analysé; la grande quantité de matières différentes qu'il contient, exigerait un extrait particulier pour chaque objet.

La Société d'Encouragement a atteint son but. Depuis dix-neuf ans que date son établissement, elle n'a cessé de donner l'impulsion aux découvertes utiles, qui, depuis le commencement de ce siècle, ont fait honneur au génie français. C'est au zèle des membres qui composent son conseil d'administration surtout, que l'on doit une infinité de perfectionnemens qu'elle a provoqués, d'inventions précieuses qu'elle a récompensées, et qu'elle se hâte

de publier dans son Bulletin, aussitôt qu'elles ont été constatées et éprouvées avec soin. Ainsi, tout ce qu'on trouve inséré dans ce recueil précieux est marqué du sceau de la vérité, et présente la certitude de la réussite dans l'exécution. En cela, il diffère beaucoup d'une infinité d'autres livres qui ne renferment que les rêves de leurs auteurs, ou le résultat d'un jugement porté avec trop de précipitation. On ne saurait assez recommander la lecture de cet ouvrage important, qu'on peut regarder comme le répertoire de tout ce que les arts ont produit de plus positif, tant en France qu'à l'étranger; car les nouvelles découvertes importantes, faites dans tout autre pays, y trouvent leur place dès qu'elles sont connues. Les membres de cette Société sont répandus partout, et s'empressent de lui faire part de tout ce qui peut intéresser l'industrie. L'on sent que, par ce moyen, il est impossible que rien échappe à son conseil d'administration, qui tient une séance tous les quinze jours (le mercredi).

169. — *Table des matières contenues dans les bulletins de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, depuis thermidor an X (juillet 1802) jusqu'à la fin de 1818, comprenant dix-sept années, par M. *de la* CHABEAUSSIÈRE *jeune*, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. 1 vol. in-4°, à deux colonnes; prix 5 fr. A Paris, de l'imprimerie de *madame Huzard (née Vallat-la-Chapelle)*, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arts, n° 7. 1820.

Cet ouvrage était réclamé depuis long-tems par tous ceux qui avaient le précieux recueil des *Bulletins* de la Société d'encouragement. M. *de la Chabeaussière* a rendu un service important par la rédaction de ces tables, qui facilitent beaucoup les recherches qu'on est dans le cas de faire dans les dix-sept premiers volumes de ce *Bulletin*.

Les sept derniers volumes de la collection que cette table renferme, sont terminés chacun par une table analytique, qui rend aisée la recherche des articles contenus dans chacun d'eux; mais, les dix premiers ne renfermaient chacun qu'une table des matières qu'il fallait lire d'un bout à l'autre, pour chercher l'article qui pouvait intéresser; et, souvent il était si mal énoncé, qu'on ne le trouvait qu'avec peine. La Société sentit bien que ces tables partielles étaient imparfaites. Aussi, dès qu'elle eut adopté la nouvelle forme, elle ordonna qu'au fur et à mesure qu'une des

dix premières années serait réimprimée, on substituerait à chacune des anciennes tables, une nouvelle table analytique. Cette décision a reçu son effet lorsqu'on a réimprimé les tom. I, II et V.

Il n'est personne qui ne sente combien une table générale est préférable à toutes les tables partielles : d'un coup-d'œil on aperçoit dans quel volume ou à quelle page se trouve l'objet que l'on cherche. L'auteur a eu encore une idée heureuse : à l'aide d'un astérisque (*) qu'il place entre le chiffre romain qui indique le tome et le chiffre arabe qui désigne la page, il fait connaître que l'article qu'on consulte est détaillé dans l'ouvrage ; de sorte que ceux qui ne portent point ce signe ne sont que des citations ou des rappels des mêmes articles. On est donc libre, au moyen de cette précaution, de consulter ou de négliger à volonté tout ou partie de cet article, suivant le plus ou moins d'importance qu'on pourra mettre à vouloir approfondir le sujet dont on s'occupera. Cette table rendra de grands services aux artistes et à ceux qui s'intéressent aux progrès de l'industrie, en leur évitant une grande perte de tems.

170. — *L'Indicateur général* des spectacles de Paris, des départemens de la France et des principales villes étrangères, contenant tout ce qui est relatif au personnel, aux travaux de tous les théâtres de France et de l'étranger, les analyses de tous les ouvrages nouveaux ; les répertoires, avec le nombre de représentations de chaque pièce pendant le courant de l'année théâtrale, du 2 avril 1819 au 12 avril 1820 ; le tableau de toutes les directions et sociétés dramatiques pour l'exercice de 1820 à 1821 ; les noms, domiciles, emplois des directeurs, administrateurs, acteurs de tous les genres ; peintres, machinistes, employés, fournisseurs, costumiers, agens des auteurs, correspondans des théâtres ; les congés, retraites, représentations extraordinaires et à bénéfice, anecdotes, décès ; les tableaux nominatifs des auteurs dont les parts de représentations ne sont plus exigibles, et de ceux dont les héritiers perçoivent encore cette rétribution ; ouvrages nouveaux relatifs à l'art dramatique ; les petits spectacles, jardins et curiosités ; les prix des places de tous les théâtres et autres établissemens, etc., etc. Par D*** et A***. Seconde année (1820-1821). In-12 de 14 feuilles. Imprimerie de Dupont. Paris ; Bataille et Bousquet. Prix, 3 fr. 50 c.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

New-York. — *Extrait d'une lettre écrite par un professeur du collége de cette ville, le 22 avril* 1820. — Il y a maintenant plusieurs expéditions projetées pour examiner les richesses de l'intérieur de notre pays. Le capitaine Douglas m'a communiqué son projet d'explorer la côte méridionale du lac supérieur, et la région située depuis le *fond du lac* jusqu'à la source du Mississipi : il doit commencer incessamment son voyage, sous la protection de M. Cass, gouverneur du territoire de Michigan. Il m'a apporté une collection des minéraux et des fossiles du lac Érié et de Niagara, parmi lesquels se trouve le *sulfate de strontiare*, du voisinage de Put-in-Bay, des *madrepores pétrifiés* du lac Érié, et le *carbonate de chaux* de la grande chute.

Le capitaine Partridge, qui a exercé dernièrement les fonctions d'arpenteur topographe pour établir les limites de l'État du Maine, du New-Brunswick et du Bas-Canada, a examiné ces pays, et a recueilli une collection précieuse d'objets d'histoire naturelle.

Boston. — *Manuscrits grecs.* — Des manuscrits grecs que le professeur Everett a achetés, dans le mois de juin dernier, d'un prince grec établi à Constantinople, viennent d'arriver à Boston. En voici la note :

1. Un manuscrit in-4°, contenant *seize discours de saint Grégoire de Nazianze*, du treizième ou quatorzième siècle.

2. Un grand manuscrit in-4° qui renferme *les Evangiles disposés par leçons*, comme ils sont lus dans l'Eglise grecque. (Une grande partie de ce manuscrit est du treizième siècle; mais une portion, écrite pour suppléer à des feuilles perdues, est d'une date plus récente.)

3. Un *Evangélistaire* et un *Apostolion*, c'est-à-dire, tout le Nouveau-Testament, divisé par leçons, à l'usage de l'Eglise

grecque. (Ce manuscrit est en deux volumes in-4°, et parfaitement bien écrit. Les vignettes et les titres sont en lettres d'or. On n'a jamais consulté ce manuscrit pour aucune édition du Nouveau-Testament. Le texte, 1re Épître de saint Jean, chap. V, v. 7, manque, comme dans plusieurs manuscrits grecs. Celui-ci est probablement du douzième siècle.)

4. Un manuscrit in-4°, contenant *les Psaumes*, parfaitement bien écrit et bien conservé. (Il renferme aussi l'explication du titre des psaumes, par Psellus, et un *Menologe*, ou *Missel* grec, avec des tables astronomiques et des diagrammes pour fixer l'époque de Pâques. Il est du treizième siècle.)

5. Un fragment contenant quelques feuilles d'un grand in-4°, d'une grande antiquité. (Il est écrit en lettres romaines, et est peut-être du huitième ou neuvième siècle. Il renferme une partie des évangiles de saint Mathieu et de saint Jean.)

6. Un manuscrit in-4°, fort beau et bien écrit, contenant la *Chronique de Michael Glycas*, Sicilien du douzième siècle. Cette Chronique, qui comprend l'*Histoire du monde depuis la création jusqu'à la mort d'Alexies Commen, en* 1118, fut d'abord publiée par Leunclavius, en 1572, d'après un manuscrit très incorrect : elle forme le neuvième volume des Byzantines, dans l'édition vénitienne. Ce manuscrit est du douzième siècle, et donne le moyen de corriger les nombreuses erreurs de celui dont Leunclavius fit usage.

Tous ces manuscrits sont sur parchemin, et parfaitement bien conservés, à l'exception du n° 2. Ce sont les seuls manuscrits grecs de l'antiquité que possèdent les Etats-Unis.

ASIE.

CHINE.

Pékin. — *Administration de la justice. — Extrait de la Gazette de Pekin, du* 9 *août* 1817. — *Chow*, le *Yn-she* (ou Censeur) de Ho-Nan, s'agenouille avec un profond respect aux pieds de Sa Majesté l'empereur de la Chine, pour lui communiquer les faits suivans, et solliciter ses instructions sacrées.

L'exposé clair et précis des crimes, et la publicité des châtimens ordonnés par la loi, sont des moyens de corriger le peuple. Mais l'infliction de ces châtimens est une mesure de nécessité,

à la fois rigoureuse et pénible. Il existe dans toutes les cours de justice des réglemens pour diriger la conduite des juges, lorsque le cas exige des punitions. Les magistrats ne sont donc point autorisés par la loi à exercer des cruautés sur les coupables, pendant les interrogatoires. Néanmoins, plusieurs magistrats de district, poussés par le désir d'obtenir la récompense de leur activité, ont dernièrement appliqué la torture, quoique ce supplice soit sévèrement défendu par les édits impériaux, auxquels ils font publiquement profession de se conformer, et qu'ils violent en secret.

Lorsque les magistrats arrêtent des personnes soupçonnées, ou accusées de grands crimes, tels que le meurtre ou le vol, ils essaient d'abord d'obtenir du prisonnier l'aveu de ses fautes; et si la ruse ne leur réussit pas, ils ont recours à la violence. Ils lui font tirer et tordre les oreilles par des hommes qui se frottent exprès les doigts d'une poudre mordante, afin de mieux retenir le patient; ils le forcent à rester long-tems à genoux sur des chaînes; ils emploient ensuite ce qu'on appelle la barre de la beauté (1), la planche du perroquet (2), la fournaise épuratoire (3), et d'autres supplices variés à l'infini. Si, par ces moyens, ils n'obtiennent aucun aveu du prévenu, ils redoublent de cruauté. Le prisonnier est rendu à la vie plusieurs fois dans le jour; et quand ses forces épuisées ne lui permettent plus de supporter d'horribles souffrances, on l'oblige d'écrire ou de signer l'aveu (faux ou vrai) de ce dont on l'accuse. Cette pièce, réputée de conviction, est alors placée sous les yeux de Votre Majesté, comme une preuve du zèle que vos sujets mettent à la servir. Un décret impérial ordonne que le coupable soit renvoyé devant le conseil des châtimens, pour y subir un examen

(1) On assure que cette torture fut inventée par la femme d'un juge, et que son nom vient de-là. La poitrine, les reins et les jambes sont repliés et attachés sur des barreaux de fer croisés; ce qui force le prévenu de se tenir à genoux dans une position très douloureuse.

(2) Le prisonnier est suspendu, par des cordes qu'on lui passe autour des doigts et des pouces, à une planche transversale et souple, au moyen de laquelle on l'enlève de terre pendant un certain tems.

(3) On applique le feu à différentes parties du corps.

plus détaillé : après des interrogatoires et des tortures sans nombre, il arrive souvent que les accusations se trouvent dénuées de fondement. Je citerai, pour exemple, l'affaire de Liou-te-wou, qui fut interrogé par le magistrat Taen-tae (dégradé depuis); et celle de Pih-keou-king, examiné par Che-chaou. Ces mandarins infligèrent à ces deux hommes les plus affreuses tortures, sous différentes formes, et leur arrachèrent enfin une confession. Liou-te-wou, qui était fort et robuste, survécut aux tourmens qu'il endura; mais sa vie fut seule épargnée; l'autre, d'une constitution plus faible, mourut en arrivant au Conseil de Pékin. L'innocence de ces deux malheureuses victimes fut ensuite démontrée par le Conseil qui préside aux châtimens.

Les barbaries exercées par les magistrats du district de Chih-le, ne peuvent se décrire; et les officiers subalternes, voyant l'avidité avec laquelle leurs supérieurs recherchent l'avancement et les récompenses, profitent de l'exemple pour amasser des richesses. Dans les cas de meurtre, de vol ou de tumulte, ils tâchent d'arrêter le plus de gens qu'ils peuvent, afin de leur vendre ensuite leur délivrance à prix d'argent. Ceux qui n'ont rien sont injustement détenus, et quelquefois torturés, avant même d'être conduits chez le magistrat. Après leur avoir fait subir plusieurs examens, on les confie à la garde des hommes attachés à la Cour de Justice. Ils sont enchaînés de manière à ne pouvoir se remuer, et il ne leur est permis de fournir une caution, qu'en payant une forte somme d'argent à l'avance. Les tourmens qui s'accumulent à chaque instant sur ces infortunés, finissent presque toujours par leur causer la mort.

Puisqu'il est indispensable de mettre un frein aux brigandages qui se commettent dans ce pays, on doit examiner avec soin la conduite des personnes soupçonnées, ou accusées de leur faire subir une enquête rigoureuse. Mais il arrive fréquemment que des gens innocens et paisibles, connus pour avoir quelques biens, sont inquietés sous de faux prétextes. On les menace et on abuse de leur frayeur. Quelquefois les officiers de police affirment qu'ils appartiennent au Pih-leen-Keaou (secte proscrite), ou qu'ils font partie des rebelles. D'après cette déclaration, ils sont clandestinement saisis, enchaînés, insultés et traités de la manière la plus cruelle. Les simples habitans de la campagne s'épouvantent

et abandonnent leurs propriétés pour obtenir leur délivrance. Heureux encore d'échapper à ce prix aux persécutions!

J'ai entendu assurer que dans plusieurs provinces, telles que celles de Chih-le, Chan-thung et Ho-nan, ces odieuses vexations se renouvelaient sans cesse depuis la révolte, et que plusieurs officiers de police ont acquis, par cette voie, des richesses considérables. Comment se peut-il que les magistrats du lieu l'ignorent? ou comment pourraient-ils approuver des mesures aussi tyranniques? Je dépose, avec respect, ce rapport aux pieds de Votre Majesté, et la prie de prendre des moyens pour prévenir ces maux : que mes obscures idées soient fausses ou justes, je me soumets avec humilité à votre décision.

INDES ORIENTALES.

Calcutta. — *Extrait de la gazette de cette ville, intitulée: le* Times, *du 9 novembre* 1819. — « *L'India-Gazette* fait mention d'un nouvel ouvrage périodique français, publié sous le nom de *Revue Encyclopédique*, et dont le premier cahier a paru en janvier dernier. Il y a long-tems que nous en avons aussi reçu un exemplaire, et il en est parvenu un à l'éditeur du *Government-Gazette*. Le nombre de personnes désignées comme devant coopérer à la rédaction de cette nouvelle Revue, est assez considérable, et il n'en est aucune qui ne commande la confiance du public. Cependant, malgré l'estime et les égards que nous devons à ces Messieurs, dont quelques-uns nous sont particulièrement connus, nous ne pouvons nous dispenser d'exprimer nos regrets de ce que le *plan*, l'*esprit* et le *but d'une entreprise scientifique et littéraire*, aient été qualifiés d'*eminemment nationaux*, lorsqu'on nous présente en même tems cet ouvrage comme devant être une Bibliothèque analytique européenne. Nous imaginons que cette Revue est destinée à se placer au niveau de celle d'Edimbourg, si justement célèbre, et à élever aussi quelques-unes de ces prétentions nationales qui défigurent trop souvent cette dernière. Mais, nous préférerions voir les Français rivaliser avec leurs voisins d'une manière plus noble, plus conforme à ce que nous connaissons de leur sociabilité et de leur libéralité. Assurément les deux nations peuvent, avec un égal avantage, perpétuer des discussions sophistiques et des allusions forcées. Toutefois, on est

fondé à espérer quelque chose de mieux de personnes qui s'engagent généreusement dans le sentier de la vérité. Des actes d'hostilité du genre de ceux dont nous venons de parler, partout où on les emploie, ne font qu'entretenir de misérables préjugés et d'injustes antipathies, sans amener aucun résultat satisfaisant. Ce qu'ils obtiennent de plus réel, c'est le mépris et l'indignation de tout lecteur qui se respecte, dont l'esprit n'est point circonscrit par les divisions géographiques qui séparent les différentes contrées, ni le cœur infecté de la sanguinaire ambition des potentats. Non! que plutôt les Français opposent la philosophie à la politique spéciale; qu'ils assurent irrévocablement le triomphe de la philanthropie sur le patriotisme exclusif! Puissent-ils conserver soigneusement le même esprit qui produisit l'*Esprit des lois*, le *Contrat social*, l'*Encyclopédie*, le *Code civil*, et d'autres ouvrages du même genre, qui embrassent l'humanité tout entière! Surtout, qu'ils n'envient jamais les destinées d'aucun peuple sur la terre! Hélas! s'ils n'eussent pas souffert que cet esprit se fût perverti par un insatiable besoin de conquérir; s'ils n'eussent point dévié du but primitif de leur révolution, à jamais mémorable dans les fastes du genre humain; s'ils se fussent préservés de ce charlatanisme politique, si funeste jadis pour la populace d'Athènes, à laquelle il montrait le bonheur loin du sol natal; s'ils ne se fussent pas laissé entraîner à la suite de cet infatigable chasseur de nations, insatiable de gibier et de butin; si, enfin, il leur était venu à la pensée qu'il y avait infiniment plus de gloire à défendre Paris, qu'à s'emparer de Moscou : alors, nous ne disons pas que l'Europe serait maintenant à leurs pieds (loin de nous cette pensée!); mais, nous ne faisons aucune difficulté d'affirmer que le monde entier eût salué les Français du nom de *Libérateurs du genre humain*; que le respect des nations garantirait aujourd'hui l'inviolabilité de leur territoire, autant qu'elle peut être garantie par l'énergie de ses habitans, et que les relations des Français avec l'étranger consisteraient principalement en un heureux échange de bienfaisance et de gratitude.

Réponse *des rédacteurs de la Revue encyclopédique*. — Nous remercions les honorables rédacteurs de la *gazette de Calcutta* de ce qu'ils disent d'obligeant pour nous; mais nous voyons à regret combien ils se méprennent sur le but de *la Revue encyclopédique*.

Notre entreprise est nationale, puisqu'elle ferait honneur à la France, si nos talens répondaient à nos intentions; mais, loin d'avoir ce patriotisme exclusif, aveugle, qui diffère du patriotisme éclairé, autant que l'égoïsme diffère d'un juste amour de soi, nous sommes constamment fidèles aux principes de la philanthropie. Partout où se trouve un homme occupé du bien de l'humanité, nous voyons un ami; nous cherchons à connaître ses travaux, afin d'en propager les résultats et d'appeler sur lui la reconnaissance qu'il mérite. Il n'y a point d'étranger pour le philanthrope; il n'y a que deux espèces d'hommes, les amis et les ennemis de la civilisation. Tels ont toujours été, et tels seront toujours nos principes : heureux si nos efforts hâtaient de quelques instans l'époque où ces grandes familles du genre humain, qu'on appelle des peuples, échangeront paisiblement entre elles les fruits de leurs lumières et de leur industrie!

— *Supplice d'une veuve.* — Un article inséré dans la Revue (Voy. T. VI, p. 395) prouve que l'horrible coutume de brûler les veuves sur le bûcher de leurs maris, n'est ni commandée, ni autorisée par la religion des Brâhmanes. Néanmoins, des préjugés superstitieux maintiennent cet usage barbare, que les Européens s'efforcent d'abolir. — Le *Journal de Calcutta* contient le récit suivant, qu'a fait un témoin oculaire de la mort d'une veuve, brûlée vivante sur le bûcher de son mari. — « Revenant de Tchitpour, un dimanche (1er août 1819), vers six heures du soir, je vis aux bords de la rivière une foule d'Hindous, et j'appris que l'on allait célébrer une *sattî* (grande fête). Il me vint en pensée d'empêcher, s'il était possible, la malheureuse femme de consommer son sacrifice; je dirigeai en conséquence ma nacelle vers le lieu du rassemblement. Après m'être abouché avec plusieurs personnes, j'appris qu'il fallait renoncer à toute tentative, la veuve désirant être brûlée avec son mari, et l'autorité ayant sanctionné cet usage. On dressa alors le bûcher, en plaçant alternativement des morceaux de bois de sapin, de la paille et des branches de bambou sec. Un moment après je vis une vieille femme, plus morte que vive, portée sur les bras d'une autre femme, et entourée de deux ou trois hommes que l'on me dit être ses parens. Lorsqu'ils furent arrivés au bord de la rivière, on jeta quelques cruches d'eau sur la tête de la victime, et on lui

mit dans la main un paquet de feuilles qu'à peine elle pouvait porter. Après cela, on lui ôta quelques ornemens; plusieurs peignes de bois furent mis dans ses cheveux, et, quand son vêtement eut été changé, on la conduisit vers le bûcher sur lequel était étendu le corps de son mari. Poussée alors par la foule, au milieu d'horribles vociférations, elle monta sur le bûcher; on l'attacha avec une corde au corps du défunt, puis on jeta sur elle de la paille et des bambous secs. En moins de deux minutes tout fut enveloppé de fumée et de flammes, et l'œuvre de destruction était accomplie. »

AFRIQUE.

Sierra-Leone. — *Feuille périodique.* — Il a paru, l'année dernière, dans cette ville, une feuille périodique, sous le titre de *Gazette royale*, et *Moniteur de Sierra-Leone*. Elle contient beaucoup de détails relatifs à la civilisation et à la prospérité de la colonie. On y trouve, de tems à autre, des morceaux de littérature. Le numéro 13 contient une pièce de vers d'un genre religieux et pathétique, qu'on croit avoir été composée par Alexandre Selkirk, lorsqu'il vivait en solitaire dans l'île de Juan Fernandez. Ce *Moniteur* fait connaître l'état actuel des écoles, et les cultes suivis dans les différens districts. Le nombre total des élèves est d'environ deux mille. Outre les écoles destinées aux enfans, il y en a d'autres qui s'ouvrent le soir, pour les ouvriers, et en général pour toutes les personnes occupées à des travaux journaliers: il y a aussi quelques écoles du dimanche. L'assiduité, l'aptitude et les progrès des naturels d'Afrique sont dignes de remarque. On s'occupe principalement, dans ces écoles, d'inspirer aux élèves des sentimens religieux, et de leur donner des connaissances utiles. On y chante des hymnes à la gloire de Dieu. Les habitans sont divisés en plusieurs sociétés chrétiennes; mais, s'il en faut croire le journal africain, elles sont toutes réunies par un lien commun de charité, et la plus parfaite harmonie règne entre elles.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Cambridge. — *Etablissement d'un observatoire.* — On doit établir dans cette ville un observatoire : une partie des fonds sera

fournie par l'Université, l'autre par une souscription publique. Le recueil des observations sera imprimé chaque année, pour être distribué aux observatoires du continent.

Londres. — *Société royale de Médecine.* — On a lu, dans cette Société, le 23 mars, un Mémoire de sir *J. Hood*, sur les moyens de donner une force nerveuse aux muscles paralysés; et, le 23 avril, un Mémoire de sir E. Home, sur les dents de lait, et les organes de l'ouie de l'animal appelé *Dugong*.

Publications nouvelles. — Il paraît un ouvrage fort utile, intitulé le *Catéchisme de la Chimie*. Les élémens d'une des sciences les plus intéressantes sont exposés, dans ce petit ouvrage, d'une manière simple, claire et concise.

— Miss *Elizabeth Appleton*, auteur d'un excellent traité sur l'éducation particulière, va publier un nouvel ouvrage intitulé *Education première*, ou *Manière de diriger les enfans, considérée sous le rapport de leurs caractères futurs*.

— On vient de mettre sous presse la *Vie politique et littéraire d'Auguste de Kotzebue*, traduite de l'allemand.

— M. James Grey Jackson vient de terminer une *Grammaire de la langue arabe*, qui manquait, dit-on, à l'Angleterre, et qui était vivement désirée par les orientalistes.

Ouvrages périodiques. — *The New Monthly Magazine.* — Le cahier du mois de juin dernier contient, entre autres articles plus ou moins intéressans : 1° Des observations sur *les Mémoires de Richard Lovell Edgeworth*, père de miss Edgeworth, dont les productions honorent aujourd'hui son sexe et sa patrie; 2° *Une notice biographique sur Richard Porson*, célèbre professeur de langue grecque à l'Université de Cambridge, né en 1759 et décédé le 25 septembre 1808; 3° *des Considérations sur la première croisade*; 4° des extraits du *Journal d'Evelyn*, auteur de *Sylva*, comprenant une période de soixante-quatre années, les plus fécondes en événemens historiques. (Evelyn a été le témoin des malheurs de Charles Ier, de la tyrannie de Cromwel, de la restauration du trône et de l'église anglicane, des vices et de la domination arbitraire de Charles II et de son frère, de la chute de ce dernier, et de l'établissement de la constitution dont jouit l'Angleterre, sous Guillaume III et ses successeurs. Evelyn mourut le 27 février 1706, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Il avait continué son journal jusqu'au 3 du même mois.) 5°. Un voyage en Ecosse, par le docteur Meissner, auquel on reproche de la partialité pour les Ecossais, de la malveillance à l'égard des Anglais, du penchant à l'exagération, et trop de goût pour les caricatures; 6° un article intitulé : *Souvenirs de Lisbonne.* (C'est la description de ce qu'un voyageur, embarqué à Falmouth, le 1er mai 1818, pour Lisbonne, a observé de plus remarquable, soit pendant sa traversée, soit au milieu de la capitale du Portugal et dans ses environs.) 7°. La continuation d'un article dont le commencement se trouve dans le cahier de mars dernier, sous ce titre : *On the female literature of the present age.* (On y offre l'esquisse des ouvrages et des caractères des femmes auteurs les plus distinguées, et particulièrement de celles qui vivent encore.) 8°. Une dissertation intitulée : *Le duc de Wellington et Bonaparte.* (Cette dissertation, attribuée à un officier anglais, témoin et acteur dans le drame sanglant de Waterloo, a pour objet de réfuter plusieurs assertions consignées dans les *Mémoires historiques de Napoléon*, traduits en anglais par M. O'Meara, et spécialement celle-ci : Que la défaite de Bonaparte ne devait être attribuée qu'à la fatalité.) 9°. Un compte rendu de l'*Exposition des Tableaux* à l'Académie royale. (On a remarqué qu'en exceptant les dessins d'architecture, près des deux tiers des ouvrages exposés n'étaient que des portraits; l'autre tiers se composait de vues locales, d'études d'animaux, de copies sur émail, de fruits, de fleurs, etc. Cependant, on cite comme un assez bon morceau de peinture, un tableau de Wilkie, représentant la Lecture d'un testament, et l'on fait une honorable mention d'un grand tableau d'histoire, de M. Thompson, qui représente le Christ relevant la fille de Jaïre.) 10°. Une analyse de *La ruine de Jérusalem*, poëme dramatique du révérend H. W. Milman. (Cette nouvelle production dramatique est citée comme l'une des plus belles que ce siècle ait produites.)

Voici ce que le cahier de juillet renferme de plus important : 1°. *Une notice biographique sur le très honorable Robert Grosvenor, comte Grosvenor*, né le 22 mars 1767; homme encore beaucoup plus recommandable par ses vertus publiques et privées, que par une fortune considérable dont il fait le plus noble emploi. (On sait que le comte Grosvenor débuta, dans la carrière politique, sous

les auspices du célèbre Pitt. Membre de la Chambre des communes en 1789, il exerça les fonctions de lord de l'amirauté jusqu'au mois de juin 1791. Deux ans après, il fut nommé l'un des commissaires pour les affaires de l'Inde. Les seules fonctions qu'il exerce aujourd'hui sont celles de lord-lieutenant de Flintshire.) 2°. Un article intitulé *on the origin and progress of fictious history, by miss Owenson.* (Bien que cette production paraisse sous le nom de miss Owenson, elle est réellement de lady Morgan qui la composa dans l'âge le plus tendre, sur l'invitation que lui en fit le célèbre philosophe Richard Kirwan. Lady Morgan était alors à peine connue dans le monde littéraire par son *Novice de Saint-Dominique*. Le philosophe fut tellement enchanté de ce premier essai d'une très jeune personne, dans un genre sérieux, qu'il engagea l'auteur à composer l'ouvrage dont nous venons d'indiquer le titre, et pour lequel le collége de Dublin avait proposé un prix.) 3°. *Le Livre de quatre couleurs*, par M. Bonton, avec cette épigraphe : *Ridendo dicere verum quid vetat ?* Ce livre se trouve aux *quatre élémens;* il sort des presses des *quatre saisons*, et porte pour millésime 4444. (C'est une critique fine, judicieuse et plaisante des mœurs, des usages, etc., des habitans de la Grande-Bretagne.) 4°. Un conte en vers, intitulé *Ellen Fitzarthur*, précédé d'une introduction également versifiée, faite pour donner une idée favorable des talens de l'auteur. (La catastrophe qui termine le conte est bien amenée, et très propre à faire une impression profonde.) 5°. Des conjectures sur la situation politique des Turcs en Grèce et en Égypte ; 6° un conte intitulé *Muzio*, par le comte Loeben ; 7° l'état du *commerce entre l'Angleterre et la France*, pendant la durée du système continental, particulièrement en ce qui concerne le commerce de librairie ; 8° la continuation d'un article *sur les nouvellistes vivans*, dont le commencement se trouve dans les cahiers des mois de mars et de mai derniers ; 9° un *voyage à pied dans les montagnes*, par le docteur Meissner; 10° un article sur les *esquisses de l'Ermite à Londres* et de *l'Ermite à la campagne*. (On ne saurait mieux faire connaître le mérite de ces esquisses, qu'en disant qu'elles sont accueillies et recherchées en Angleterre, avec le même empressement que le sont ici et ailleurs les tableaux d'après nature de l'aimable ermite De Jouy.) 11°. Des remarques sur *Virginius*, nouvelle tra-

gédie de M. Knowles, et sur la tragédie moderne; 12° une analyse de *Marcian Colonna*, conte italien, de trois scènes dramatiques et d'autres poëmes, par Barry Cornwal; 13° et enfin, une description d'un tableau de M. Haydon, représentant l'entrée du Christ dans Jérusalem. (On sait que la peinture est encore redevable à M. Haydon de *Dentatus*, de *Macbeth* et du *Jugement de Salomon.*)

— *Nouveau journal français.* — Un Français, M. Rienzi, a commencé à publier un journal littéraire, sous le titre de la *Semaine des amis des Muses, ou Revue générale des mœurs, de la littérature et des arts.* Cette entreprise, qui ne peut que contribuer à répandre le goût de la littérature française, et qui d'ailleurs a pour but de détruire des préjugés et des antipathies malheureusement trop enracinés dans la Grande-Bretagne, doit obtenir les encouragemens de tous les amis des Muses, auxquels il est dédié. On remarque, dans le premier numéro, une *Elégie* de M. Rienzi, *sur la mort de madame de Staël.* Nous ferons connaître, de tems à autre, ce qu'il y aura de plus remarquable dans ce journal, dont nous regrettons vivement de ne pouvoir citer aujourd'hui quelques morceaux.

Nécrologie. — *Bancks.* — Sir Joseph Bancks est mort à Spring-Grove, près d'Hounslow, dans sa soixante-seizième année. Ce philanthrope éclairé avait accompagné Cook dans son voyage autour du monde, en 1768; il a présidé la Société royale pendant 42 ans, et était membre de presque toutes les Sociétés savantes répandues sur le globe. Il faisait le plus noble usage de ses lumières, de sa fortune et de son crédit : ses travaux et ses actions avaient constamment pour but le bien de l'humanité. Sir Joseph Bancks a beaucoup contribué à maintenir les relations amicales qui n'ont pas cessé d'exister entre la Société royale de Londres et l'Institut de France, au milieu des divisions des deux gouvernemens. Tous les peuples civilisés doivent des regrets à cet homme célèbre, qui fut un des plus respectables citoyens du monde.

— *Jean-Thomas Hérissant des Carrières*, né à Paris, est mort à Croydon, âgé de 78 ans. Depuis environ un demi-siecle, il enseignait avec distinction la langue française. On a de lui plusieurs ouvrages sur cette langue, et une nouvelle édition de ceux

de Chambaud, qu'il a revus et corrigés. Il publia, en 1790, une Histoire de France, en deux volumes, et depuis, une autre Histoire abrégée, comprenant les événemens les plus remarquables jusqu'en 1815.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Remède contre l'hydrophobie.* — M. Salvatori, qui est maintenant ici, assure qu'on a découvert un remède contre la rage. Il paraît que, dans les individus, ou dans les animaux attaqués de cette horrible maladie, de petites pustules blanchâtres se manifestent près du ligament de la langue, et s'ouvrent spontanément le treizième jour après la morsure, époque à laquelle se déclarent les premiers symptômes de la véritable hydrophobie. En ouvrant d'un coup de lancette ces pustules, neuf jours après la morsure, en faisant sortir toute l'humeur, et en lavant bien la bouche avec de l'eau salée, on parvient, selon M. Salvatori, à prévenir les funestes effets de la rage. Ce procédé a déjà guéri plusieurs personnes.

Instruction publique. — *Ecoles régimentaires d'enseignement mutuel.* — *Enseignement des langues orientales.* — Les écoles d'enseignement mutuel sont en pleine activité dans la plupart des régimens de la garde impériale et même de l'armée. Deux chaires de langues orientales ont été fondées et ouvertes à Saint-Pétersbourg, et déjà les élèves ont donné, dans des examens publics, des preuves non équivoques de leurs rapides progrès dans les langues arabe et persanne : ils ont la certitude d'être employés d'une manière avantageuse pour l'Etat et pour eux. Les deux professeurs ont été décorés de l'ordre de Sainte-Anne, et S. M. I. a adressé à son ministre des cultes et de l'instruction publique, un rescrit conçu dans les termes les plus flatteurs, pour le curateur de l'instruction publique, M. d'Ouwarof, que l'Institut de France vient d'admettre au nombre de ses membres non-résidens, pour les deux professeurs et pour leurs élèves.

Les premiers moniteurs russes ont été formés dans nos écoles d'enseignement mutuel, à la demande de l'estimable général comte de Voronsoff; et les deux jeunes professeurs à qui la Russie devra la fondation de l'enseignement des langues orientales, sont deux jeunes Français, MM. Demange et Charmoy, élèves distingués

de notre École royale et spéciale des langues orientales vivantes. MM. Langlès, Silvestre de Sacy, Jaubert et Cirbied, professeurs de cette École, ont la satisfaction en outre de compter parmi leurs anciens auditeurs, plusieurs autres jeunes professeurs de langues orientales, qui se distinguent dans différentes Universités d'Allemagne, tels que MM. Steudel, Kosegarten, Freytag, etc.

Enseignement mutuel. — Une école d'enseignement mutuel a été établie l'année dernière, à Irkustk, en Sibérie, par les soins du gouverneur-général, M. de Speransky.

Société pour l'amélioration des prisons. — Il vient de se former à Saint-Pétersbourg une Société pour améliorer le régime des prisons : le prince Gallitzin la préside. Elle a décidé qu'on ferait connaître aux personnes de l'un et de l'autre sexe qui voudront se vouer au soulagement des prisonniers, les moyens qu'il convient d'employer pour atteindre le but que s'est proposé la Société.

POLOGNE.

Extrait d'une lettre particulière relative à des publications nouvelles. — On annonce, comme étant sous presse à Varsovie, une *traduction des Voyages du jeune Anacharsis*, par Luc Golembiowiki, et un ouvrage de M. Rakowiacki, intitulé *Prawda Ruska*, ou les Lois de Jarosvla, duc de Nowogorod et de Kiew, accompagnées des traités de paix d'Oleg en 912, et de Igor en 945, avec les empereurs grecs; et de Mstislaw, duc de Smolensko, en 1228, avec les Gothlandais. Une traduction polonaise sera placée à côté du texte; tout l'ouvrage formera deux volumes in-4°. Le premier tome contient un abrégé historique des usages, de la religion, des lois et de la langue des anciens Slaves. L'auteur se propose de démontrer que les Slaves forment une nation radicalement distincte de toute autre. Cet ouvrage jettera beaucoup de lumière sur les antiquités de ce peuple. M. Giovacchino Lelewel, qui doit publier, comme je vous l'ai déjà annoncé, une *Histoire de l'Inde ancienne, et de son influence dans l'occident*, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels ceux-ci ont obtenu beaucoup de succès : *Recherches sur l'Histoire de Pologne*, ou *Observations sur Mathieu Cholewa, historien polonais du douzième siècle.* — *Progrès de la civilisation et des Lettres en Pologne.* —

Les Conquêtes de Boleslas-le-Grand. — Coup-d'œil sur l'antiquité de la nation lithuanienne et sur ses relations avec les Hérules. — Progrès de la civilisation et des lettres en Pologne, jusqu'à l'époque de l'introduction de l'imprimerie. — Histoire ancienne, depuis le commencement des tems historiques, jusqu'au milieu du sixième siècle. — Recherches sur l'Histoire et la Géographie anciennes, et sur les mesures itinéraires des anciens. — Coup-d'œil historique sur les peuples qui ont habité le centre de l'Europe jusqu'au dixième siècle. — Coup-d'œil sur le commerce des Phéniciens et des Carthaginois avec les Grecs.

Dans l'ouvrage que M. Lelewel va publier sur l'Inde, il fait connaître, à l'aide des livres de Veda et de Menu, les opinions des différentes sectes ; il indique les rapports qui ont existé entre les usages des Indiens et ceux des autres peuples, particulièrement des Égyptiens. Il prouve que la doctrine de Zoroastre a subi une réforme du tems des Perses, due surtout à l'influence des Hébreux. Selon ses observations, la mythologie grecque est d'une nature toute différente de celle des Indiens, et l'on ne peut rien dire de certain sur l'origine de celle-ci. M. Lelewel prouve que la théologie de Platon n'a pas de rapport avec celle des Indiens, et, qu'à l'exception de quelques mythes et de quelques rits liturgiques adoptés spécialement dans les sociétés secrètes qui célébraient les *mystères*, la Grèce n'a rien pris dans la doctrine religieuse de l'Inde. Autant qu'on en peut juger d'après les relations de commerce établies entre les peuples situés sur le littoral de la Méditerranée et les Indiens, ceux-ci avaient des livres de littérature dès le tems du roi Wicramaditia ; mais les commerçans n'y faisaient aucune attention, et l'Europe n'en a pas profité. Lors de la grande révolution qui contraignit les Bouddistes à s'enfuir, ils se dispersèrent dans le Thibet, dans le Japon, en Asie, et particulièrement en Perse. Alors, plusieurs opinions religieuses et philosophiques commencèrent à se propager en Occident. Les nouveaux Platoniciens modifièrent la théologie de Platon, et les Gnostiques firent un mélange de la doctrine des mages avec celle des chrétiens. — L'auteur passe ensuite à l'examen des connaissances géographiques que nous avons, en divers tems, reçues des Indiens ; il parle du commerce de ces peuples et de leurs révolutions politiques ; il termine son ouvrage au règne

de Golas qui tenait le sceptre du tems de Justinien. M. Lelewel recommande surtout de se tenir en garde contre les hypothèses trompeuses, faites ou à faire, sur les rapports qui peuvent exister entre les usages, les doctrines, les mœurs, les monumens de l'Europe et ceux de l'Inde; il demeure convaincu que nous n'avons pas encore assez de lumières pour porter un jugement certain sur de pareils sujets. — Cet exposé de l'ouvrage de M. Lelewel fera sentir suffisamment son importance.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Voyage scientifique.* — Le professeur Rask, de Copenhague, auteur d'un Mémoire sur l'origine des langues du nord, qui a été couronné par l'Académie de cette ville, parcourt dans ce moment la Russie asiatique, pour y faire des recherches sur les différens idiômes de ses habitans, et pour s'assurer si ces idiômes ont réellement des rapports avec les langues esclavonne et allemande. Il compte ensuite visiter le mont Caucase, la Perse et l'Inde au-delà du Gange. Son voyage doit durer trois ans.

ALLEMAGNE.

Neuwied. — *Extrait d'une lettre du 8 juillet 1820, adressée au directeur de la Revue, sur une pendule à mouvement circulaire et à balancier supérieur.* — Une invention importante pour l'horlogerie vient d'augmenter les perfectionnemens de cet art, dont vous faites connaître les progrès dans votre sixième volume, page 210, et me paraît digne d'être également publiée dans ce Recueil, où se concentrent toutes les connaissances dont s'enrichit journellement la société.

Un amateur des arts qui, depuis long-tems, dirige ses études vers le perfectionnement du balancier des pendules, après avoir prouvé, dans une dissertation, que le mouvement centrifuge est le seul susceptible de produire une parfaite régularité dans la marche du mécanisme, a fait exécuter une pendule *à mouvement circulaire et à balancier supérieur*, dont la précision est si parfaite, qu'en la soumettant aux observations les plus exactes, on n'a pu y découvrir la moindre variation d'un équinoxe à l'autre.

Cette pendule a un mouvement à équations mû par un poids,

et qui est semblable aux autres ouvrages de ce genre, jusqu'à la roue d'échappement, qui est remplacée par une simple roue d'engrenage à 40 dents et un pignon de 8, calculé sur deux secondes de rotation. L'axe de cette dernière pièce est terminé par une traverse qui s'appuie contre la pointe du balancier, et lui donne l'impulsion par laquelle elle est réglée dans sa marche circulaire. Le balancier, d'une longueur arbitraire, est suspendu au-dessus du mouvement sur quatre lames d'une plaque mobile rigolée en croix, dont deux supérieures et deux inférieures fixes, de manière que sa rotation s'effectue avec le moins de frottement possible; il est muni d'un pendule ovale ou sphérique, de 40 à 50 livres ou au-delà, et prend naturellement l'obliquité et le rayon de cercle qui lui sont commandés par la force projective de la traverse.

Il est évident, d'après cette description, que la marche de l'aiguille à secondes est continue, et non saccadée, puisqu'il n'y a pas d'échappement.

Les personnes qui voudraient plus de détails, peuvent s'adresser à M. Pilgrim, horloger et opticien à Neuwied; cet estimable artiste a fait la seule pendule qui existe en ce genre, et s'occupe d'en exécuter une autre plus simplifiée. Possédant parfaitement la théorie et la pratique des arts qu'il exerce, M. Pilgrim travaille avec une rare habileté: il a déjà exécuté différens échappemens que l'on doit au talent de M. Bréguet; entre autres, l'échappement à tourbillon. AUG. DE NOVILLE.

LEIPSICK. — *Botanique et Géognostique.* — Le comte Gaspard Sternberg, botaniste très éclairé, et propriétaire d'une mine considérable de charbon de terre en Bohême, a fait pendant quinze ans des observations scientifiques et fort ingénieuses sur les couches des houilles. En même tems, il a fait une collection précieuse d'arbres, de graines et de plantes fossiles, dont les formes sont très bien conservées. M. Sternberg publie actuellement le résultat de ses observations, sous le titre d'*Essai d'un Tableau botanique et géognostique de la Flore du monde primitif.* (*Versuch einer botanisch geognostischen Darstellung der Flora der Vorwelt.*) Le premier cahier de cet ouvrage a paru au mois d'avril dernier, à Leipsick, chez Fleischer. Il contient treize planches, gravées par M. Sturm, à Nuremberg, et coloriées avec

beaucoup de soin. Les plantes qu'elles représentent ne ressemblent à aucune de celles qui sont connues de nos jours. Le prix de chaque cahier est de 32 fr.

Vienne. — *Société géographique.* — On vient d'établir à Vienne une Société géographique, dont l'objet est de faciliter l'exécution des différens travaux projetés dans l'intérieur de l'empire autrichien, et de concentrer tous les moyens d'instruction sur la géographie et la statistique de ce pays. M. le baron de Schwitzen, conseiller d'État, a été chargé de la formation de cette Société, qui est sous la direction immédiate du Conseil d'État.

Berlin. — *Fête en l'honneur de Jenner* — Le 18 mai, anniversaire de la première vaccination, les médecins de Berlin ont célébré, comme à l'ordinaire, dans le jardin de la ménagerie, une fête en l'honneur de Jenner, que sa découverte place au rang des bienfaiteurs de l'humanité. Après le repas, on a soumis à la Société les rapports que les autorités des provinces ont transmis sur les vaccinations faites en 1818, d'où il résulte que pendant cette année, il y a eu environ 350,000 personnes vaccinées dans la monarchie prussienne.

Empire d'Autriche. — *Ouvrages périodiques.* — Voici la liste des ouvrages périodiques, journaux littéraires ou politiques, publiés dans les États autrichiens en 1820, avec leurs prix :

A Vienne : *Vaterlaendische Blaetter*, etc.; Feuilles patriotiques, contenant un coup-d'œil sur la littérature autrichienne. Par *Fr. Sartori*. 32 flor. — *Archiv für Geographie*, etc.; Archives pour la géographie, l'histoire, l'économie politique et l'art militaire. Par Joseph de Hormayr. 32 flor. — *Jahrbücher der Literatur;* Annales de littérature. Par *de Collin*. 36 flor. — *Literarischer Anzeiger;* Indicateur littéraire. 9 flor. — *Allgemeines literarisches Repertorium;* Répertoire général de littérature. 32 flor. — *Conversations Blatt;* Entretiens sur la philosophie, l'histoire, les sciences naturelles, la littérature et les arts. Par Fr. Graffer, avec fig. 34 flor. — *Geist der Zeit*; l'Esprit du siècle, journal d'histoire, de géographie, de politique et d'art militaire. Par *Tielke*. 24 flor. — *Militärische Zeitschrift*; Journal militaire. 3 flor. — *Wiener Zeitschrift für Kunst*, etc.; Journal de littérature, de théâtre et de modes, avec 52 figures coloriées. Par

J. Schielkh. 66 flor. — *Theaterzeitung;* Journal des théâtres, de littérature, etc. Par *A. Bauerle.* 48 flor. — *Musikalische Zeitung*; Journal de musique, avec 12 planches de musique. 24 flor. — *Der Sammler*; le Collecteur, journal de littérature et de poésie. Par *Portenschlag* et *de Seyfried.* 32 flor. — *Theologische Zeitschrift*; Journal théologique. Par *Frint.* 10 flor. — *Oelzweige*; Branches d'Olivier, feuille théologique. Par *Passy.* 12 flor. — *Eipeldauer Briefe*; Lettres d'Eipeldau, journal national, écrit en jargon de Vienne. Par A. Bauerle. Avec fig 18 flor. — *Wiener Zeitung*; Gazette politique de Vienne. Par Bernard. 50 flor. — *Oesterreichischer Beobachter*; l'Observateur autrichien, journal politique. Par *Pilat.* 54 flor. — *Der Wanderer*; le Voyageur, feuille populaire. Par *de Seyfried.* 32 flor. — *Der Bote aus Tyrol*; le Messager tyrolien, feuille politique. 36 flor. — *Nowine Srbske*; Journal politique et littéraire (en langue servienne). Par *Demeter Davidovich.* 40 flor. — *Hromadko*; Gazette politique et littéraire (en bohémien). — *Der Siebenbürger Bote*; le Messager transylvain. 16 flor. — Ημερες ὁ λογος (en grec moderne); Journal philologique. Par *Anthimius Gazi.* 40 flor. — Καλλιοπη Journal littéraire. 3flor. — Τηλεγραφος (en grec moderne); Journal politique. 60 flor.

A Prague : *Hesperus*; Hespérus, Journal des sciences et des arts. Par *André.* 38 flor. Dans le premier cahier de ce journal, on lit un morceau de M. *Fluguer* sur les *Causes de l'universalité de la langue française.* — *Ekonomische Neuigkeiten*, etc.; Nouvelles économiques. Par *André.* 38 flor. (Il paraît de plus, à Prague, deux autres journaux à l'usage des colléges et des écoles normales, et un autre journal littéraire rédigé par *Schiessle*, mais qui n'est pas encore bien répandu.

A Saltzbourg : *Medicinisch-Chirurgische Zeitung*; Journal de médecine et de chirurgie. 46 flor.

En Hongrie. Pesth : *Tudomànyos Gyüjtemény*; Journal de littérature hongroise, ainsi que des sciences et des arts. Par A. Thaisz. 18 flor. — *Pannonia*; Journal philosophique. Par le comte *de Festeties*, à Pesth. 24 flor. — *Nemzeti Ujsàg vagy hazai és Kulfoldi Tudositàsok*; Journal national hongrois, politique et littéraire. Par St. de Kultsar. 20 flor. — *Magyar Kurir*; Courrier hongrois. Par Pàntzél, à Vienne. Journal politique et

littéraire. 28 flor. — *Vereinigte Ofener und Pesther Zeitung*; Gazettes de Bude et de Pesth réunies. Par Rosler, à Bude. 22 flor — *Ephemerides Posonienses politico-statisticæ*; par le professeur Cselkò, à Presbourg. 16 flor.

En Pologne : *Gazetta Lwowska*; Gazette politique et littéraire de Lemberg. 60 flor. — *Lemberger Zeitung*, Journal politique et littéraire. 48 flor.

En Italie : *Biblioteca italania*; Bibliothèque italienne, journal littéraire de Milan. 50 flor. (Nous avons fait connaître le mérite de cette feuille, pag. 416 et suiv. du tome VI de notre *Revue*.) — *Corriere delle Dame*; le Courrier des Dames. 46 flor. — *Spettatore di Milano*; le Spectateur de Milan. 50 flor. — *Gazetta di Milano*; Gazette politique de Milan. 80 flor. — *Gazetta Veneta*; Gazette de Venise. 72 flor. — *Ossservatore Triestino*, l'Observateur de Trieste, Gazette politique. 64 flor.

Vienne. — *Traité d'architecture civile*. — M. le conseiller intime de Wiebeking, auteur de l'*Architecture hydraulique, théorique et pratique, en 154 planches*, ouvrage très estimé en Allemagne, compose actuellement une *Architecture civile*. Le premier volume de l'*Architecture civile* traitera des principes et de l'étude de cette science, de son histoire et des divers ordres d'architecture, etc. Il contiendra des descriptions de monumens de l'Egypte, de l'Inde, de la Syrie et de l'Europe. Les monumens les plus célèbres seront représentés dans de grandes proportions ; ceux des Egyptiens, des Grecs et des Romains, seront accompagnés, non-seulement de plans, mais aussi de coupes longitudinales et transversales, ainsi que de projections orthographiques. Parmi les anciens monumens de l'Allemagne, les cathédrales de Nuremberg, d'Augsbourg, de Magdebourg d'Halberstadt, d'Ulm et de Fribourg en Brisgaw sont déjà gravées. 26 grandes planches sont achevées.

ITALIE.

Pompeia. — *Pluie de cendres*. — Une pluie de cendres étant tombée sur les ruines de Pompeia, M. de Gimbernat, naturaliste espagnol, a comparé les substances dont elle est composée, avec celles sous lesquelles cette ville a été ensevelie anciennement. Il n'a pas trouvé la moindre ressemblance entre elles, de sorte

qu'il lui paraît douteux que la ruine de cette ville ait été occasionnée par une pluie de cendres. Le même physicien a remarqué que, quelques jours après l'éruption, le cratère du Vésuve était recouvert de sel marin cristallisé.

Florence. — *Nouvel antidote contre le sublimé corrosif.* — M. Taddei, professeur de pharmacie à l'hôpital *de Santa-Maria Nuova*, a reconnu que le *gluten* du froment, dissous dans l'eau avec du savon, détruit les terribles effets que le *sublimé corrosif* produit dans l'économie animale. M. Taddei a publié sur cette découverte un Mémoire dont les journaux italiens font le plus grand éloge.

Direction actuelle des esprits vers les sciences morales et politiques. — Depuis quelque tems, il semble que les Italiens ne s'occupent que de l'étude de la législation. Partout ils recherchent, de préférence, les ouvrages qui traitent des formes de gouvernement. Le comte *Ortophile Ausonico* publia, en 1819, un écrit sur *la constitution politique*, convenable aux royaumes de Lombardie et de Naples; mais, loin de répondre à l'importance de son titre, cet écrit ne renferme que des idées bizarres et presque anti-constitutionnelles. L'auteur de l'ouvrage intitulé *Della Costituzione d'una monarchia nazionale rappresentativa* (Philadelphie), est sans contredit fort savant; toutefois, la profondeur de ses idées, la rigueur de son analyse et la généralité de ses vues ne peuvent encore satisfaire ceux qui veulent s'éclairer complètement sur le sujet qu'il traite. Malgré ses imperfections, l'ouvrage dont je parle se répand de plus en plus parmi les Italiens; en même tems, ils recherchent, lisent, comparent les constitutions étrangères, surtout celles d'Angleterre, de France et d'Espagne. Depuis les derniers événemens de Naples, on ne discute que sur les formes constitutionnelles. Il est facile de remarquer un certain esprit d'émulation entre les divers États de l'Italie pour acquérir des connaissances politiques; aucun ne veut paraître inférieur aux autres par ses lumières. Si cet esprit se developpe sans être égaré par des passions malfaisantes, les Italiens ne mériteront plus le reproche que les autres peuples leur ont fait jusqu'à présent, d'être presque étrangers à la science de la législation et de la politique.

— *Enseignement mutuel.* — L'enseignement mutuel conti-

nue de faire des progrès en Italie, où les personnages les plus distingués par leur rang et par leurs lumieres, cherchent à en propager de plus en plus le bienfait.

L'école normale de Florence comptait, dès la première année, 329 élèves, dont 19 adultes, 16 soldats et 1 nègre. Sur ce nombre, 93 sont parvenus, au bout de onze mois, à la 8e classe, et ont bientôt quitté l'école. On a observé que ces éleves ont apporté, au sein de leurs familles, ou dans les manufactures où ils ont été admis, l'habitude de l'ordre, de la soumission, du travail, qu'ils avaient contractée à l'école. Il y a 2 écoles à Florence, 1 à Sienne, 1 à Pise, 1 à Pistoie, 1 à Montevarchi, 1 à Stia, 1 à Cavriglia, 1 à Gaiole, 2 à Pereta, 1 à Limite, et 1 à Montalaino, fondée et entretenue aux frais de l'évêque. On doit en établir de nouvelles à Florence, à S. Cassano, à S. M. A. Monte, à Pescia, à S. Croce, à Fucecchio, et à Livourne. Déjà 4 écoles normales, sur le plan de celle de Florence, sont ouvertes à Spello, Macerata, Césène et Pesaro, dans la Romagne, par les soins de citoyens éclairés. L'adoption de l'enseignement mutuel dans les États du Pape influera beaucoup sur sa propagation dans le reste de l'Italie, et fournira l'argument le plus puissant à opposer aux préjugés. La duchesse de Parme a fondé et entretient trois écoles : deux à Parme, et une à Saint-Donino ; des dispositions sont prises pour en établir dans toutes les communes du duché. La Lombardie voit également s'établir et prospérer ces écoles, dans lesquelles on comptait dernièrement près de 3,000 individus : tout porte à croire qu'il n'y aura bientôt plus de château en Lombardie qui n'ait la sienne. Le royaume de Naples possède également plusieurs écoles d'enseignement mutuel. Celles du Piémont et du duché de Gênes sont assez connues. Si l'Italie n'a pas été la première à adopter cette méthode d'enseignement, elle s'est empressée du moins de l'accueillir aussitôt que son utilité a été constatée.

Venise. — *Camée antique.* — Dans les dernières fouilles faites à Adria, pour la recherche des anciens monumens, on a découvert, à 8 pieds sous terre, un camée du plus grand prix. Il est de forme elliptique, de grandeur à pouvoir servir pour un anneau, ou pour un pendant d'oreille. Il est formé d'une très belle sardoine ; le champ est obscur, et la partie travaillée en relief est d'un très beau blanc. Le sujet représenté est la vendange décrite dans

l'ode 17 d'Anacréon. Le travail est de la plus grande délicatesse ; et, pour donner une idée de la finesse des détails, il suffit de dire que ce camée contient dix figures.

ESPAGNE.

Madrid. — *Feuilles publiques.* — Avant la révolution que vient d'éprouver l'Espagne, il n'y avait à Madrid qu'une gazette officielle très peu véridique, et quelques autres feuilles consacrées à l'annonce des fêtes ecclésiastiques, des neuvaines, etc., ou à donner le prix des subsistances et le bulletin des ventes. Voici l'indication des journaux qui existent aujourd'hui :

1°. *La Gazette de Madrid.*

2°. *Le Journal ancien de Madrid.* Ces deux feuilles ont conservé toute l'aridité qu'elles avaient avant la révolution (1).

3°. *La Miscellanea* paraissait trois fois par semaine, avant le mois de juin : elle est devenue quotidienne ; son esprit est indépendant et constitutionnel : elle s'est prononcée contre les lois d'exception, contre les préjugés politiques, contre l'intolérance.

4°. *Le Constitutionnel*, rédigé presque dans le même sens que le précédent, mais plus ministériel.

5°. *La Loi* est le défenseur naturel des lois, et de la première de toutes, la Constitution. Sur ce point, tous les journaux sont d'accord.

6°. *Le Publiciste* rend de grands services aux constitutionnels et inquiète les *Perses*. On nomme ainsi les soixante-neuf membres des cortès qui se séparèrent de leurs collègues, les dénoncèrent comme anti-royalistes, et sollicitèrent de Ferdinand le rétablissement du despotisme.

7°. *Le Courrier politique et littéraire*, plus varié que les autres journaux, qui cependant se font une loi de ne pas rester étrangers à la littérature.

8°. *La Ruche*, ou *Colmena*. Ses rédacteurs plaident la cause des hommes persécutés et des malheureux ; ils parlent le langage de la vérité et de la justice.

---

(1) Cette notice a été faite en juin ; depuis le 1er juillet, l'ancienne *Gazette de Madrid* a été remplacée par la *Gazette du Gouvernement*, dont le plan est mieux conçu, et la rédaction plus intéressante.

9°. *La Minerve espagnole* paraît s'être proposé la *Minerve française* pour modèle ; nous lui souhaitons autant de succès qu'en a obtenu sa sœur aînée.

10°. *La Minerve nationale.* Si quelqu'un conçoit une idée heureuse, un autre veut l'exploiter à son profit ; mais, en général, les copistes et les plagiaires manquent leur but.

11°. *Le Palladium*, ou *Journal patriotique des sociétés de Saint-Sébastien et de l'auberge de Malte.* Des personnalités fréquentes donnaient à cette Feuille un caractère alarmant ; elle est aujourd'hui moins virulente, parce que les sociétés patriotiques sont devenues plus raisonnables et plus sages.

12°. *Les Citoyens zélés.* Le zèle est la vie des États, lorsqu'il est éclairé. Ce journal justifiera pleinement son titre, quand les passions haineuses auront été sacrifiées au bien public.

13°. *L'Aurore* rend compte des séances des sociétés patriotiques, particulièrement de celle des *Lorencini.* Quand ces sociétés s'occupaient de personnalités, cette Feuille en rendait compte ; elle est devenue meilleure, depuis que les réunions patriotiques ont senti l'abus et le danger des attaques personnelles.

14°. *Le Conservateur* est aussi constitutionnel que *la Minerve.*

15°. *Le Vigilant* se propose d'attaquer tout ce qui porterait atteinte au pacte fondamental.

16°. *Le Soleil* donne le texte et l'analyse des décrets et des ordonnances.

17°. *La Chronique des Arts.* Tout annonce que les rédacteurs atteindront honorablement leur but.

18°. *L'Observateur universel* commence toujours par donner un article de la constitution, et le commente d'une manière intéressante. L'impartialité et la modération président à ce journal.

19°. *Le Messager.* Tous les journaux sont des messagers ; celui-ci n'a rien qui le distingue des autres.

20°. *Bibliothèque économique*, ou *Annales de l'Agriculture, des Arts et du Commerce.* Depuis long-tems, les Espagnols goûtent les publications de ce genre : celle-ci est bien accueillie.

21°. *Correspondance entre deux amis de la liberté.* Cette Feuille s'occupe de questions très élevées, qui ne sont pas encore à la portée de tous les esprits.

22°. *Les Lettres du petit Pauvre fainéant* étaient écrites avec

une ironie piquante, supposaient dans l'auteur beaucoup de goût, une connaissance parfaite des erreurs et des préjugés vulgaires ; on regrette qu'il ait cessé de les publier, pour travailler à d'autres journaux.

23°. *Le Compère du fainéant.* Même esprit que le précédent.

24°. *La Périodico-Manie* déclame contre toutes les Feuilles, en s'étonnant que la liberté de la presse en fasse naître un si grand nombre.

25°. *La Contra-Périodico-Manie* forcera son adversaire à plus de circonspection et de réserve.

Indépendamment de tous ces ouvrages périodiques, on publie journellement à Madrid des réponses, des apologies, des explications relatives aux attaques ou aux erreurs contenues dans les divers journaux. On imprime aussi une foule de sermons, de discours, de commentaires sur la constitution. Il y a une censure, mais elle s'exerce avec beaucoup de douceur; le droit de défense est respecté comme un droit sacré. Les capitales des provinces ont leurs journaux, parmi lesquels on remarque surtout *le Constitutionnel politique et commercial de Barcelonne ; le Rédacteur de Valence; le Journal politique de Sarragosse ; ceux de Cadix et de la Corogne*, et *le Journal du Gouvernement*, ainsi que *l'Indien libéral de la Havane.*

GRÈCE.

Iles Ioniennes. — *Université.* — L'Université grecque des Iles Ioniennes, que le gouvernement anglais avait promise depuis sept ans, et dont lord Maitland avait empêché jusqu'ici l'établissement, va enfin être inaugurée. Le gouvernement n'a pu résister davantage aux pressantes instances des habitans de ces Iles, secondées par celles de plusieurs Anglais recommandables. D'après une lettre d'Ithaque, du 14 avril, insérée dans le *Mercure grec*, lord Guilford se promenant un jour dans cette île, ses yeux se fixèrent sur un beau paysage près de la ville. Il demanda si cette terre pourrait être vendue, dans le cas où l'on choisirait l'île d'Ithaque pour y fonder l'Université. Aussitôt, les propriétaires, MM. Zabos, offrirent de faire don de leur terre pour cet établissement. Le jour suivant, le comte Zabos, gouverneur de l'île, de concert avec les principaux habitans, ouvrit une souscription pour les frais de la fondation de l'Université. Tout le

peuple se réunit, et la première souscription produisit 220 barques de pierre, 5740 tonneaux de chaux et 9628 journées de travail. Les femmes mêmes souscrivirent pour 9500 tuiles. Les capitaines de vaisseau offrirent de transporter, des ports de la mer Adriatique, tout le bois et le fer nécessaires à la construction. Les hommes riches ou aisés voulurent partager leurs maisons avec les professeurs, et se charger du logement et de la nourriture de mille élèves qui viendraient des îles ou du continent de la Grèce, moyennant une rétribution très modérée.

Des lettres de Londres annoncent très positivement que l'établissement de l'Université vient d'être décrété par les Chambres et par le roi. On ne saurait passer sous silence la conduite honorable de lord Guilford, dans cette circonstance. L'opposition opiniâtre qu'a rencontrée cet ami généreux des sciences et de l'humanité, n'a fait qu'accroître son zèle pour obtenir le grand résultat qu'il désirait. Sa plus douce récompense est sans doute de voir ses nobles efforts couronnés d'un heureux succès.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Publication de sermons. — Parmi les innombrables sermonaires hollandais, dont le succès plus ou moins décidé, plus ou moins soutenu, atteste si bien le caractère religieux de la nation, il en est deux qui se distinguent en ce moment; savoir, M. le professeur van Voorst, de Leyde, et M. le pasteur Dermont, de La Haye. Ils viennent de publier chacun un volume de discours qui attestent leurs connaissances, leur goût et leur piété. Chaque volume renferme huit sermons. Nous sommes arrivés au tems prospère de la prédication hollandaise; puisse-t-il durer autant qu'il a été lent à paraître! Les sermons de M. van Voorst sont imprimés à Amsterdam, chez la veuve Allart et compagnie, 1819; les sermons de M. le prédicateur aulique Dermont à Dordrecht, chez Blussé et van Braam, 1819, in-8°.

FRANCE.

Haute-Saone. — Vésoul. — *Machine pour les incendies.* — Un officier du génie de cette ville a inventé une machine destinée à faire connaître, pendant la nuit, le point précis d'où partent les lueurs annonçant un incendie. Des expériences faites au

moyen de feux allumés à une grande distance, ont servi à constater l'exactitude des indications de cet appareil.

Lyon. — *Mosaïques découvertes par M. Pluchon, architecte de la ville.* — Une mosaïque, remarquable par la beauté du travail et par le choix des marbres, a été découverte, le 15 juin dernier, en creusant les fondations du bâtiment que l'administration municipale fait élever à l'extrémité de la place de Sathonnay (la Déserte autrefois), sur l'un des côtés du nouveau perron du Jardin des Plantes. Cette mosaïque est antique, et sa construction date certainement d'un siècle où les beaux-arts florissaient. Au moins, en observant le fini de l'exécution, le rapprochement des cubes, qui laisse entre eux des joints presque imperceptibles, l'agréable composition du dessin, on ne peut douter qu'un semblable ouvrage ne soit dû au talent d'un artiste célèbre. Cette mosaïque était d'une grande étendue; en effet, quoique la surface découverte ait environ cinq mètres dans un sens et quatre dans l'autre, on n'a point trouvé le tableau historique qui devait probablement orner le centre de cet ouvrage, de sorte qu'on n'aurait pas encore découvert le quart de la surface. Des compartimens d'étoiles, de losanges, de rosaces, de dauphins et de tridents, se répètent symétriquement et sont renfermés par une bordure d'entrelacs, bien conservée dans les deux parties qui se rattachent à l'angle sud-est, les seules apparentes à présent. La bordure elle-même est environnée d'une large plate-bande, formée de réseaux de marbre blanc. D'un côté, la bordure s'engage sous le mur d'un escalier, et de l'autre, sous le mur de terrasse du Jardin des Plantes. C'est de ce côté seulement que l'on peut espérer de retrouver, au-delà des constructions existantes, la suite de la mosaïque et le tableau historique, qui serait sans doute d'un grand intérêt. Cette mosaïque a été enlevée par les ordres de M. le maire, et transportée au musée du Palais du Commerce et des Arts. Le mauvais état où elle était, semblait annoncer que les ouvriers échoueraient dans cette entreprise; mais le peu d'adhérence du sol inférieur, les cavités même qui le désunissaient, ont facilité l'enlèvement, et la surprise a été grande lorsque l'on a reconnu l'existence d'une seconde mosaïque, en dessous de celle qui avait été d'abord découverte. La mosaïque inférieure, certainement plus ancienne que celle qui la couvrait, est d'une facture

toute différente, et beaucoup moins belle. Elle est composée d'un cailloutage brisé, bien assemblé, bien poli, et dont toutes les parties sont unies entre elles par un excellent mortier; cette espèce de mosaïque pourrait être appelée *opus incertum*, et a quelque ressemblance avec les mosaïques-vénitiennes. De nouvelles recherches ont amené de nouveaux résultats, et, en dessous de la seconde mosaïque, on a observé un pavé de cailloux semblables à ceux de nos rues, reposant sur une couche de sable de montagne de 15 centimètres d'épaisseur. La mosaïque supérieure est de 1 mètre 76 centimètres plus basse que le pavé de la place de Sathonnay, mesuré exactement dans le lieu le plus rapproché de la mosaïque; ce qui donne une preuve irrécusable de l'exhaussement successif du sol des villes. La distance verticale entre le pavé et la mosaïque inférieure est de 16 centimètres, compris l'épaisseur du mastic ou mortier et de la mosaïque elle-même, qui est de 6 centimètres. La distance verticale entre les deux mosaïques est de 27 centimètres, compris la couche de mortier de ciment rouge et les cubes de la mosaïque, qui ont ensemble 3 centimètres. Les couches de bois carbonisé, qui s'étendent presque horizontalement et à quelques centimètres au-dessus des deux mosaïques, ont environ 3 centimètres d'épaisseur. Le bois est plus ou moins brûlé. Que de changemens ce sol a donc éprouvés! Au-dessus du pavé d'une cour, d'une rue ou d'un chemin, deux mosaïques ont été sucessivement construites; entre elles et au-dessus de la plus belle, on trouve encore, dans une couche de bois brûlé, les preuves évidentes d'un incendie; et, au-dessus de la couche supérieure de charbon, les tuileaux, les briques sans nombre, toutes de fabrique antique et entassées pêle-mêle, annoncent que l'écroulement de l'édifice a été la suite des ravages du feu.

Le 15 juillet, M. Flacheron a découvert, dans la tranchée d'une nouvelle fondation, à 20 mètres de distance plus à l'ouest, la mosaïque inférieure, *opus incertum*, au même niveau et bien conservée : une ligne rouge, quoique sans cubes de marbre, qui auraient peut-être été enlevés anciennement, porte à croire que la belle mosaïqne s'étendait jusque-là. A 60 mètres plus loin, des maçons en trouvèrent, il y a peu de tems, une autre très belle, au même niveau. La fouille faite pour creuser une citerne dans

un jardin, au pied de la montée des Carmélites, à 120 mètres à l'occident, a fait trouver, l'année passée, des bronzes et des cuivres précieux. Quelles étaient donc l'étendue et la magnificence du palais, sur les ruines duquel les bâtimens de la Déserte avaient été construits dans l'avant-dernier siècle?

Corse. — *Instruction publique.* — En faisant connaître (T. VI, page 426 de ce recueil) les améliorations agricoles dernièrement introduites en Corse, nous avions promis de rendre compte successivement des autres principaux résultats obtenus sous l'administration libérale de M. de Vignolle. Fidèles à cet engagement, nous donnons aujourd'hui un aperçu de l'instruction publique dans cette portion du royaume.

Dès son début dans la carrière administrative, M. de Vignolle s'empressa de constituer en *Société centrale d'instruction publique de la Corse*, les membres épars d'une ancienne société, connus par leur amour pour les sciences et les arts, que plusieurs d'entre eux cultivaient même avec succès. Une association de ce genre pouvait seule déterminer les meilleurs moyens de distribuer l'instruction nécessaire aux diverses classes d'habitans de l'île. Installée le 8 octobre 1818 (voyez Tome V, page 208), la nouvelle Société a tenu plusieurs séances, dont les résultats nous ont été communiqués. On remarque, parmi les sujets qu'elle a traités avec succès, un plan général d'instruction pour la Corse, rédigé par une commission prise dans son sein, et approuvé par elle sur le rapport de M. le docteur *Santini*, l'un des membres de cette commission. On ne pourrait en proposer un autre plus simple, plus susceptible d'exécution, ou plus capable de satisfaire aux besoins et aux vœux des Corses. Un des principaux chapitres exprime le vœu du rétablissement de l'Université à Corte, au moyen des fonds provenant d'un legs fait par le général *Paoli*, et des sacrifices que, de son côté, le département est disposé à faire. Mais les produits du legs n'étant pas encore recouvrés, et l'administration ayant jugé qu'à défaut de ressources suffisantes, il ne serait pas possible d'établir en Corse, dans le moment actuel, une école complète de facultés, M. de Vignolle proposa de se borner aux articles suivans :

1°. L'école de facultés qui serait établie à Corte, d'après le vœu du testateur, serait composée du recteur, du secrétaire et

de douze professeurs, dont quatre pour les facultés de droit, quatre pour celles de médecine, deux pour la faculté des sciences et deux pour celle des lettres. 2°. Les inspecteurs d'études et les doyens des facultés seraient pris parmi les professeurs. Le recteur pourrait même déléguer un suppléant pour inspecter les petites écoles d'enseignement mutuel : les écoles des Frères de la doctrine chrétienne, et principalement les colléges, ne seraient inspectés que par lui ou par un professeur titulaire, qu'il désignerait. 3°. La faculté de théologie serait placée dans la ville du siége épiscopal. 4°. L'ordre de l'enseignement, la police et tout ce qui est relatif aux formes, serait établi par un réglement du Conseil académique. 5°. En conservant tels qu'ils sont les colléges communaux d'Ajaccio et de Bastia, on ajouterait à chacun d'eux un professeur d'hydrographie. 6°. On encouragerait, par quelques avances de fonds, des particuliers à établir un pensionnat à Ajaccio et un à Bastia, pour les jeunes gens de l'intérieur du pays, qui voudraient suivre leur instruction au collége.

Voici l'état actuel de l'instruction :

Enseignement primaire. — L'organisation des comités cantonnaux et la désignation des instituteurs auxquels il convenait de confier cet enseignement, dans les communes dépourvues d'écoles, ont reçu leur entière exécution. Beaucoup de communes pauvres se trouvent déjà, par l'effet du zèle charitable de leurs pasteurs, pourvues d'une école primaire dont elles jouissent sans aucun frais.

Écoles de Frères. — Il n'existait, en 1818, dans le département, d'autre école de frères de la doctrine chrétienne, que celle d'Ajaccio. Une seconde a été établie à Bastia, dans les premiers mois de 1819; elle est en pleine activité. Cette école, servie par trois frères et trois novices, comprend plus de 200 élèves, dont les progrès dans l'instruction sont satisfaisans. Il en est de même de ceux de l'école d'Ajaccio, composée aujourd'hui de près de 300 élèves, et servie par quatre frères et deux novices. Trois autres écoles semblables étaient à la veille d'être établies à Corte, à Calvi et à Sartène, à l'époque où M. de Vignolle s'est vu forcé, par l'effet d'une violente ophtalmie, de se retirer de l'administration : il est présumable qu'elles sont ouvertes en ce moment.

Sœurs de la charité. — L'institution des sœurs de Saint-Jo-

seph, dites *de la charité*, que la ville d'Ajaccio désirait depuis plusieurs années, et qui devait résulter, comme le précédent établissement, d'une fondation faite par le cardinal Fesch, était aussi d'un intérêt trop général pour que le gouvernement négligeât de la seconder : moyennant l'assistance qu'elle en a obtenue, la ville d'Ajaccio voit se développer aujourd'hui dans son sein, un noyau précieux d'instruction, dont les germes s'étendront bientôt à Bastia, et successivement dans les principales villes de la Corse.

Ecoles d'enseignement mutuel. — La première école d'enseignement mutuel fut ouverte à Bastia, le 12 août 1818; elle commença immédiatement ses exercices, et elle ne les a point discontinués. 150 élèves s'y instruisent en ce moment; ils montrent beaucoup de docilité et d'aptitude pour ce genre d'instruction. Le gouvernement a subvenu aux frais de premier établissement. Il est question de créer de semblables écoles dans toutes les autres villes.

Colléges communaux. — Il en existe deux; l'un à Ajaccio, et l'autre à Bastia. Celui d'Ajaccio se divise en six classes, savoir : langue française; grammaire latine; humanités; rhétorique; philosophie; mathématiques. Il comprend, outre le principal, quatre régens et un maître de dessin. Plus de 200 élèves ont suivi les cours de ce collége, depuis sa réorganisation. Le collége de Bastia se compose des mêmes classes, et d'une septième affectée aux élémens du latin; il comprend, conséquemment, un régent de plus que celui d'Ajaccio. 250 élèves étaient présens aux derniers examens publics. M. *Renucci* est principal de ce collége. Celui du collége d'Ajaccio est M. l'abbé *Pinelli*, membre du Conseil général du département. Dirigés par des chefs distingués, et servis par des professeurs aussi zélés qu'habiles, ces établissemens pourront bientôt, par leurs heureux résultats, être assimilés à ceux des départemens du continent. Cet espoir est confirmé par la manière distinguée avec laquelle les élèves des deux colléges ont subi les examens publics, à la fin de la dernière année scolaire.

A ces ressources actuelles pour l'instruction secondaire dans ce département, il est juste d'ajouter celles que présente l'admission de 37 élèves corses dans les colléges royaux de Marseille, Aix et Avignon, lesquels s'y trouvaient en partie, dès l'année 1818, et qui presque tous jouissent de la pension entière.

Séminaire. — Une ordonnance royale du 21 juillet 1819, a fixé irrévocablement l'établissement du séminaire dans l'ancien couvent des jésuites d'Ajaccio, et approuvé l'acquisition proposée de trois propriétés contiguës, destinées à l'agrandissement de ce séminaire. D'après ces dispositions, on a poussé les travaux avec beaucoup d'activité, et les dépendances du corps principal doivent être à peu près terminées. L'instruction des élèves ecclésiastiques corses trouve d'ailleurs un puissant accessoire, dans les dix bourses que le gouvernement leur accorde au séminaire d'Aix.

PARIS.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Prix proposé par la Société de médecine. — Aucun des Mémoires envoyés à la Société sur cette question : *Peut-on mettre en doute l'existence des fièvres intermittentes ?* n'ayant répondu à l'attente de la Société, elle remet cette question au concours, et déclare qu'elle laisse aux concurrens la plus grande latitude dans le choix et le développement de leur opinion. — Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 francs ; mais, vu l'importance de la matière, la Société décernera, en outre, s'il y a lieu, aux auteurs des Mémoires, qui auront le plus approché du prix, des médailles d'or de 100 francs, et des médailles d'émulation en argent. — Les Mémoires, écrits lisiblement, en français ou en latin, devront parvenir, francs de port, avant le 30 septembre 1821, *terme de rigueur*, au secrétaire général de la Société de médecine, rue Sainte-Avoie, n° 39.

Prix proposé par le Cercle médical. — Le Cercle médical avait proposé, en 1819, pour sujet d'un prix, cette question : *Déterminer l'influence de l'anatomie pathologique sur les progrès de la médecine en général, et particulièrement sur le diagnostic et le traitement des maladies internes.* Parmi les Mémoires adressés à cette Société, la commission chargée d'en rendre compte n'a distingué que celui de M. Troccon, médecin, résidant au Petit-Abergement, département du Jura, à qui il a été accordé, à titre d'encouragement, une médaille d'or de la valeur de 100 fr. — La même question a été remise au concours pour 1821. La Société engage les concurrens, 1° à rechercher si l'anatomie pathologique ne peut pas, dans l'état actuel, donner lieu à des applications et

à des interprétations nuisibles à la science ; 2° à indiquer les moyens qu'ils croiront les plus propres à prévenir ces inconvéniens : en un mot, elle les engage à prendre le mot *influence* en mauvaise comme en bonne part. — Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. — Les Mémoires, écrits en latin ou en français, porteront, suivant l'usage, une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur : ils seront adressés, francs de port, avant la fin de juillet 1821, *terme de rigueur*, à M. le docteur Chardel, secrétaire-général du Cercle médical, rue Cassette, n° 26.

Institut royal de France. — *L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* a tenu, le 28 juillet dernier, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Petit-Radel. — M. Dacier, secrétaire perpétuel, a fait lecture de l'annonce des sujets de prix proposés au concours pour les années 1821 et 1822. M. Naudet, membre de l'Académie, a ensuite lu, pour M. le secrétaire perpétuel, une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Visconti.* A cette lecture, a succédé celle d'un Mémoire de M. Pastoret, intitulé *de l'Instruction criminelle chez les Athéniens.* M. Abel Remusat a lu un Mémoire sur la vie et les opinions d'un philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère, qui a professé les doctrines attribuées à Platon et à Pythagore.

L'assemblée devait entendre un Mémoire *sur les Costumes des peuples anciens*, par M. Mongez, et un autre Mémoire *sur la Géographie d'Hérodote*, par M. Gail ; mais le tems n'a pas permis que ces lectures fussent faites, et la séance a été terminée par la lecture de la *Notice* de M Dacier, secrétaire perpétuel, *sur la vie et les ouvrages de M. Dupont de Nemours.* Toutes ces lectures, mais particulièrement la dernière, ont été entendues avec un vif intérêt.

La science immense de Visconti, la philosophie douce et bienfaisante de Dupont garantissaient d'avance ce résultat, et il n'était pas moins assuré par le talent du vénérable biographe qui, presque octogénaire, a répandu néanmoins dans ses deux notices, avec toute la force de l'âge mûr, les traits brillans et variés d'un esprit et d'une imagination qui n'ont rien perdu de leur première activité. Les Mémoires de MM. Pastoret et Remusat traitaient de deux matières extrêmement curieuses et intéressantes, car il n'est

pas sans quelque utilité de faire remarquer combien le monde des anciens s'agrandit, à mesure qu'on l'étudie davantage : voilà le philosophe chinois *Leu-tsé*, qu'on doit enfin reconnaître comme le précurseur et le maître de Platon. Il n'y a plus qu'à nous montrer comment la doctrine du maître passa aussi pure jusqu'à l'élève. M. Abel-Remusat, qui a dit de si bonnes choses, nous dira aussi celle-là quelque jour.

Sujets mis au concours pour les années 1821 *et* 1822. — L'Académie avait proposé, pour sujet du prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, « *d'examiner quel était, à l'époque de l'avènement de saint Louis au trône, l'état du gouvernement et de la législation en France ; et de montrer quels étaient, à la fin de son règne, les effets des institutions de ce prince.* » L'Académie n'ayant pas été entièrement satisfaite des résultats de ce concours, propose le même sujet pour l'année prochaine. Elle a néanmoins distingué les Mémoires inscrits sous les numéros 2, 5, 6, 8, sans toutefois que cet ordre numérique désigne leur mérite relatif ; et elle invite les auteurs à compléter, par un nouveau travail, leur ouvrage déjà très avancé.

L'Académie désire que les concurrens, sans s'astreindre à composer, en forme d'introduction, une histoire générale et détaillée, quelquefois même minutieuse, de l'état du gouvernement et de la législation avant le règne de saint Louis, s'appliquent plus particulièrement à faire connaître les parties qu'il a changées ou renouvelées, afin qu'on puisse mieux apprécier les progrès des institutions sociales qu'on dut à ce prince, et discerner dans ses établissemens ce qu'il a créé ou modifié, et ce qu'il a simplement transmis et conservé. L'Académie recommande aussi aux concurrens de ne négliger aucun des monumens originaux, et de ne pas adopter, sans un mûr examen, et sans les comparer aux textes anciens, les opinions et les récits des historiens et des publicistes modernes.

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1821 ; ce sujet était : « *Comparer les monumens qui nous restent de l'ancien empire de Perse et de la Chaldée, soit édifices, bas-reliefs, statues, soit inscriptions, amulettes, monnaies, pierres gravées, cylindres, etc., avec les doctrines et les allégories reli-*

gieuses contenues dans le Zend-Avesta, et avec les renseignemens que nous ont conservés les écrivains hébreux, grecs, latins et orientaux, sur les opinions et les usages des Perses et des Chaldéens; et les éclaircir, autant qu'il sera possible, les uns par les autres. »

L'Académie propose pour sujet d'un autre prix, qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1822, de « *Rechercher, d'après les monumens historiques, et principalement d'après ceux des États du nord de l'Europe, quelles ont été les causes des nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom général de Normands, dans le moyen âge, et de tracer l'histoire abrégée de leurs incursions et de leurs établissemens dans toute l'étendue de l'ancienne Gaule.* »

Le prix, pour chacune de ces questions, sera une médaille d'or de la valeur de 1500 fr. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1821 pour les deux premières, et jusqu'au 1er avril 1822, pour la dernière.

Ils doivent être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Académie, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au Mémoire, et contenant le nom de l'auteur. L'Académie ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils le désirent.

Nomination. — M. Ch. Dupin, membre de l'Institut, et ingénieur de la marine française, que nous nous félicitons d'avoir pour collaborateur, voit les Anglais eux-mêmes rendre hommage aux écrits qu'il a publiés sur les travaux publics de la Grande-Bretagne : il a été nommé membre honoraire de la Société royale des Sciences d'Irlande, et membre honoraire de l'Institution des ingénieurs civils de la Grande-Bretagne.

Agriculture. — Quercitron acclimaté auprès de Paris. — Il y a quelques années que M. André Michaux, connu par un beau travail sur la Flore américaine, qu'il a fait à la suite d'un voyage en Amérique, entrepris par ordre du gouvernement, fit venir une grande quantité de graines recueillies avec soin aux États-Unis, et parmi lesquelles étaient celles de plusieurs espèces de noyers et de chênes, entr'autres du *quercitron* (quercus tinctoria). Il proposa à M. d'André, intendant des domaines de la

couronne, de semer celles-ci dans les parties du bois de Boulogne dévastées en 1815 par les troupes étrangères. D'après le consentement de M. d'André, M. Michaux fit, les 17, 18 et 19 février 1818, un semis dans un terrain d'un hectare et demi (environ quatre arpens), situé près de la porte d'Auteuil, sur la droite du chemin de Boulogne. Au mois d'octobre suivant, on comptait plus de *cinquante mille plans* de diverses espèces. Dans le courant de l'été de 1819, on vit plusieurs jets qui avaient cinq pieds et demi de haut. Ce furent surtout les *quercitrons* qui se développèrent avec cette vigueur : on compta 7,500 pieds de cette seule espèce de chêne.

M. Michaux ayant essayé de teindre avec leurs jeunes pousses, obtint une couleur jaune, assez belle pour le convaincre que le changement de climat n'avait point altéré le principe colorant du *quercitron*. Le quercitron s'élève à quatre-vingts pieds, son bois est excellent pour la construction, et son écorce sert tout à la fois au tonnage et à la teinture.

Cuves en plomb pour conserver les grains. — Un caractère distinctif des peuples chez lesquels règne un esprit de liberté, c'est la réunion du pouvoir à des connaissances, que, dans d'autres pays, les hommes qui gouvernent affectent de mépriser, comme étant au-dessous d'eux, précisément parce qu'ils ne peuvent pas s'élever jusqu'à elles. Ainsi l'on aime à voir Franklin, soit qu'il négocie en France pour la liberté de sa patrie, soit qu'il remplisse dans cette même patrie les premières magistratures, rester toujours fidèle au culte des sciences, et s'occuper, sans craindre de compromettre sa dignité, de tout ce qu'il croit pouvoir ajouter quelque chose au bien-être de ses semblables, ou à la masse de leurs connaissances. Tel est l'exemple que suit aujourd'hui l'un des hommes les plus éclairés et les plus intègres qui, dans ces derniers tems, ayent concouru à l'administration de la France. M. le lieutenant-général Dejean, ex-ministre directeur de l'administration de la guerre, aujourd'hui directeur-général des subsistances militaires, n'a jamais cessé, au milieu de ses travaux, d'étudier cette science économique, qui faisant tourner les résultats des autres sciences au profit des peuples et des gouvernemens, sert, en quelque façon, d'intermédiaire entre elles et la politique. Appliquant ses nombreuses connaissances à l'objet important

dont la surveillance lui est confiée, il a recherché un moyen de conserver, pendant un tems illimité, *les grains des meilleures qualités et des années les plus abondantes, pour établir plus tard une compensation avec les mauvaises récoltes, et surtout avec les années de disette.* Son procédé consiste principalement à renfermer le grain dans des cuves de plomb, où il n'ait aucune communication avec l'air extérieur. On en fait dans ce moment l'essai à la manutention des vivres militaires; et si, comme tout paraît l'annoncer, le succès couronne cette expérience, non-seulement les résultats en seront d'une grande utilité pour l'État, mais encore les propriétaires et les négocians auront le moyen de conserver leurs grains, *à peu de frais, en se servant d'un bâtiment quelconque d'exploitation, comme d'un cellier, d'un berceau de cave, ou seulement d'une portion de ces endroits*, pourvu qu'ils apportent à cette opération tous les soins indiqués dans la notice que M. le général Dejean, pair de France, vient de publier (1). Voici les procédés que nous en avons extraits.

M. le comte Dejean a fait construire des cuves ou récipiens en plomb, auxquels il a donné la forme cylindrique, afin d'obtenir la plus grande capacité sous la moindre surface, et d'éviter les effets ordinaires de la poussée sur les surfaces planes. Ces récipiens, établis en plomb coulé sur pierre de deux millimètres d'épaisseur, ont leurs deux fonds soudés avec ourlet et recouvrement, de manière à empêcher toute communication entre l'intérieur et l'extérieur, à compter du moment de la fermeture hermétique. Leur hauteur, égale à leur diamètre, est de 2 mètres 17 centimètres, ce qui leur donne une capacité de 8 mètres cubes ou 80 hectolitres. Un des récipiens a été placé à la cave; l'autre, au rez-de-chaussée; et le troisième, au premier étage, devant une croisée exposée au midi. Le récipient de la cave a pu contenir, par le tassement, 85 hectolitres de froment de première qualité de la récolte de 1819, pesant 6231 kil. 40 déc.; celui du rez-de-chaussée, 82 hectolitres de froment de seconde qualité,

(1) Cette notice, intitulée: *Description d'un nouveau moyen proposé par le directeur-général des subsistances militaires, et mis en essai à la manutention des vivres, pour la conservation illimitée des grains*, se trouve chez Bellard, imprimeur, rue J.-J. Rousseau, n° 8.

pesant 5,993 kil. 10 déc.; enfin celui du premier étage a été rempli par 84 hectolitres de froment de bonne qualité de l'année 1818, pesant 6,425 kil. C'est donc sur une masse de 252 hectolitres, pesant 18,949 kil. 50 déc., que s'opérera l'épreuve de clôture hermétique, qui doit être assez prolongée pour qu'on puisse acquérir des notions positives sur ce mode de conservation. Afin de pouvoir suivre, jusqu'à un certain point, la marche de l'expérience dans les grands récipiens, M. le comte Dejean en a fait construire quinze petits, de la capacité d'un hectolitre chacun, qui sont disséminés près des grands, et qu'on ouvrira à des époques successives. Les uns sont remplis du même froment que contiennent les grandes cuves; les autres, avec des grains avariés et charançonnés; les autres enfin, avec des farines, tant brutes que blutées.

Les frais d'établissement des trois grandes cuves se montent à 2,506 fr. 66 c., ce qui fait 9 fr. 94 c. par hectolitre; mais en déduisant 4 fr. 77 c., pour le plomb à revendre après l'expérience, les frais se réduisent à 5 fr. 17 c. par hectolitre, à répartir sur le nombre d'années que durera la conservation.

Ces frais seront bien moins considérables, si l'on augmente la capacité des cylindres, et si le local permet d'en placer plusieurs à la suite les uns des autres, de sorte qu'ils aient une paroi commune. Ainsi, quatre récipiens contigus, contenant chacun 200, ensemble 800 hect., coûteront environ 4,158 fr.; ce qui met la dépense à 75 fr. 20 c. par hect. Quatre autres récipiens aussi contigus, contenant ensemble 1200 hectolitres, coûteront 5,562 fr.; ce qui fait 4 fr. 63 c. par hectolitre. En supposant qu'à une époque plus ou moins éloignée, on vende le plomb, la dépense ne sera plus, dans la première hypothèse, que de 1 fr. 59 c.; et, dans la seconde, de 1 fr. 41 c.

Ecole *royale des langues orientales.* — L'école royale et spéciale des langues orientales vivantes vient d'être complétée par la création successive d'une chaire *d'arabe moderne*, et d'une autre d'*arabe vulgaire*. On reconnaît généralement que ces deux langues ne sont pas moins intéressantes pour les opérations politiques et commerciales, que pour les travaux littéraires. Les deux savans promus à ces chaires nouvellement créées, sont dignes par leurs connaissances littéraires, par la facilité avec laquelle ils parlent

la langue dont l'enseignement leur est confié, de l'honorable mission qu'ils ont reçue de Sa Majesté. L'un est M. *Hase*, nommé professeur de grec moderne; l'autre M. *Ellious Bocthor*, nommé professeur d'arabe vulgaire. (Voy. 5e vol., pag. 38.)

Publications prochaines. — *Dictionnaire allemand-français.* — Ce que l'abbé Mozin a fait pour la propagation de la langue française en Allemagne, M. Simon l'a fait en France pour rendre facile à nos compatriotes l'étude de la langue germanique. Nous avons annoncé (T. VI, p. 379), l'excellente grammaire allemande qu'il a publiée vers la fin de l'année dernière: il a depuis achevé un dictionnaire qu'il va livrer à l'impression. Ce savant laborieux rend un service d'autant plus grand à la France littéraire, que jusqu'à présent elle n'a possédé que des dictionnaires allemands d'une faible ressource pour tout homme qui, ne se contentant pas de connaître superficiellement cette langue, veut l'approfondir, afin de la parler avec élégance, et de lire avec fruit les auteurs classiques de l'Allemagne.

Poésie. — On imprime chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36, un ouvrage du général Carnot, ancien ministre, intitulé: *Opuscules poétiques.* On assure que les Muses n'ont point dédaigné l'encens brûlé sur leurs autels par le nourrisson de Mars.

— *Description pittoresque de la Sicile*, en soixante planches in-folio, lithographiées d'après les dessins pris sur les lieux par M. Lusson, architecte, accompagnées d'un texte, et imprimées par J.-S. Lecornu, imprimeur-lithographe, éditeur, rue des Boucheries, n° 40, au coin de celle de Seine, faubourg Saint-Germain, à Paris.

Les élèves des arts du dessin trouveront dans ce Recueil, dont une première livraison vient d'être publiée, une suite précieuse d'études exécutées par les meilleurs artistes, et les amateurs, un ouvrage intéressant, qui, pour ainsi dire, manquait aux arts: car, sans excepter le fameux *Voyage de Saint-Non*, très rare aujourd'hui, et d'un prix excessif, aucun ouvrage sur la Sicile n'a atteint le but de celui-ci. On y voit ce que cette île renferme de plus curieux en monumens antiques et modernes, en points de vues pittoresques et agréables. Il est lithographié et d'un prix modique.

L'auteur publiera, avec la quatrième livraison, l'itinéraire de son voyage (en 1817), qui servira de texte proprement dit, et dans lequel il donnera une description détaillée de ce qui a fixé particulièrement son attention. Il se livrera à des recherches historiques et archéologiques, sans surcharger son livre d'accessoires étrangers ou superflus. L'ouvrage paraîtra par livraisons de cinq dessins chacune, et d'un texte explicatif de chaque planche. La deuxième livraison est sous presse, et l'ouvrage entier sera publié dans le cours de l'année. Le prix de chaque livraison est de 6 fr., et pour les non-souscripteurs de 7 fr. 50 cent. On souscrit à Paris, chez l'auteur, rue de Seine-Saint-Germain, n° 79; et à la lithographie de Lecornu, rue des Boucheries-Saint-Germain, n° 40.

Etablissement d'utilité publique. — Ouverture prochaine du Prytanéone. — Un établissement d'un genre nouveau se forme dans l'ancien jardin Ruggiéri, rue Saint-Lazare, n° 20. Des actionnaires nombreux, et un conseil de perfectionnement qui compte parmi ses membres des hommes recommandables dans les sciences et dans les lettres (1), paraissent garantir à la fois les moyens d'exécution et le succès. Un cours complet de *Gymnastique civile et médicale*, comprenant les exercices les plus propres à développer et à fortifier le corps, auxquels on joindra le chant, la danse, l'escrime, l'équitation, la natation, sera dirigé par des maîtres habiles. On se propose d'avoir, avec le tems et suivant les saisons, dans le même établissement, des leçons d'éloquence, d'économie publique, des séances littéraires. Enfin, à certaines époques du mois, des fêtes rappelleront les cérémonies, les coutumes, les mythologies des différens peuples, ou les faits les plus mémorables de notre histoire.

Ce ne sera donc pas seulement aux exercices du corps, mais encore aux études, aux amusemens qui ornent l'esprit et forment le cœur, que sera consacré cet établissement. Il renfermera, en quelque sorte, un gymnase, un lycée, une promenade publique et des spectacles d'été. Par cette raison, il aurait pu être

---

(1) On remarque, parmi les membres de ce conseil, MM. Alex. de la Borde, de Lasteyrie, Jullien, Jomard, Degérando, Bally, D.-M., etc.

appelé Ascétérion, Ἀσκητήριον (lieu d'exercice pour l'esprit et le corps); cependant le mot PRYTANEONE, quoique plus éloigné de son acception primitive, a paru mieux indiquer l'objet qu'on s'est proposé.

Le directeur, fondateur du Prytanéone, est M. Baillot, ancien bibliothécaire et membre de la Société d'éducation. La nature de ses études, ses goûts et ses travaux littéraires, son imagination féconde et sa grande activité, paraissent des garans certains qu'il remplira les espérances que son plan fait concevoir. Nous ajouterons qu'il a fait depuis peu un voyage en Suisse, pour mieux se pénétrer des avantages qu'offrent, dans l'éducation, les méthodes célèbres de MM. Pestalozzi et de Fellemberg. L'ouverture du *Prytaneone* aura lieu très prochainement.

THÉATRES. — *Odéon.* — *Artaxerce.* — Plusieurs auteurs avaient déjà traité le sujet d'*Artaxerce* pour la scène française, entre autres Crébillon, dont le *Xercès* eut peu de succès, et M. Delrieu, dont la tragédie a obtenu une mention honorable au concours décennal. Quelques mois avant la représentation de ce dernier Artaxerce, M. de la Ville avait fait jouer, à Bordeaux, celui qui vient de réussir à Paris, et qui n'aurait pu de long-tems y paraître, sans l'utile création d'un second théâtre français. La nouvelle tragédie est presque entièrement traduite de l'opéra de Métastase, qui a tant de fois exercé la verve des compositeurs italiens. Dès la troisième scène, Artaban accourt, tenant à la main le poignard dont il vient de frapper Xercès. L'intérêt est ainsi porté, dès le premier acte, au plus haut degré : il se soutient suffisamment, et s'accroît même, au moyen des péripéties ménagées par le poëte. J'avoue que je consens volontiers à passer sur quelques invraisemblances, pour obtenir des effets dramatiques. Ne soyons pas trop sévères pour des défauts qu'un critique nous fait apercevoir le lendemain de la représentation, après avoir rêvé une nuit entière à les découvrir. L'invraisemblance qu'on peut reprocher au sujet d'Artaxerce, n'empêche point les spectateurs de prendre le plus vif intérêt à la situation héroïque et déchirante d'un fils, innocent de l'assassinat dont tout semble le charger, et qui en supporte le poids plutôt que d'accuser son père, qui est le véritable auteur du crime. Le style de M. de la Ville est en

général élégant et pur. Le dénouement, tout en action, est éminemment dramatique, et présente un beau spectacle.

Nécrologie. — *Vigée.* — Louis-Bernard-Etienne Vigée, lecteur du Roi, membre de la Légion d'honneur et de la Société philotechnique, est mort le 7 du mois d'août, à l'âge de 65 ans. Avant la révolution, il était secrétaire des commandemens de madame la comtesse d'Artois. Né avec du talent, M. Vigée eut, dans sa jeunesse, le malheur d'admirer Dorat et de suivre ses traces. Le bel-esprit remplace, dans ses comédies, le naturel et la gaieté. Il a donné au théâtre français, *l'Entrevue*, *la Fausse coquette*, *la Matinée d'une Jolie Femme*, *les Aveux difficiles*, en un acte, et *la Belle-Mère*, en cinq actes. Toutes ces pièces sont en vers; la plupart ont eu quelques momens de succès, aucune n'est restée au théâtre : elles ont été recueillies en un vol. in-8°. L'auteur a donné à l'Opéra *la Princesse de Babylone*, et a fait imprimer *Ninon de l'Enclos*, comédie qui n'a pas été jouée. Le talent naturel de M. Vigée se fait mieux apercevoir dans ses poésies fugitives. *Ma Journée* et *mes Visites*, sont deux morceaux charmans, qui seront toujours lus avec plaisir, et qui feront toujours regretter que l'auteur, au lieu de suivre une mauvaise école, n'ait pas voulu constamment être lui-même. Ses poésies diverses ont été imprimées en 1 vol. in-18.

M. Vigée avait succédé à Sautereau de Marsy dans la rédaction de l'*Almanach des Muses*. Il a donné des leçons de littérature à l'Athénée et dans quelques institutions particulières. M. Vigée lisait d'une manière agréable, quoiqu'il laissât paraître un peu trop le plaisir qu'il se faisait à lui-même. Quelques jours avant sa mort, il a publié une Épître à Robert Lefebvre, qui venait d'achever son portrait; il se proposait de donner une édition de ses œuvres; et l'on croit qu'il laisse en manuscrit des Mémoires sur les gens de lettres ses contemporains. Cet auteur avait un caractère plus solide que ne le feraient supposer ses ouvrages : il avait une très modique fortune et savait s'en contenter; les portes de l'Académie refusèrent de s'ouvrir pour lui; il s'en consola par quelques épigrammes. M. Vigée était frère de madame Le Brun, connue par ses succès dans la peinture.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DE L'ADMINISTRATION DE LA CHARITÉ PUBLIQUE EN NORWÉGE.

Il existe dans la paroisse d'Eidsvold, et dans la plupart des autres paroisses de la Norwége, un comité permanent pour régler et diriger tout ce qui est relatif à l'intérêt des pauvres, et aux actes de charité.

Ce comité se compose du pasteur principal de la paroisse, qui en est le président, et du sergent, indépendamment de quelques autres individus, choisis par le pasteur parmi les paroissiens les plus estimés et les plus recommandables. Le nombre de ces derniers membres dépend de l'étendue de la paroisse. Pour faciliter les opérations du comité, on a divisé chaque paroisse en arrondissemens ou districts. Dans chaque arrondissement, le pasteur choi-

sit des pères de famille les plus respectables et les plus intelligens, pour faire partie du comité. Ceux-ci sont appelés *quarteniers*.

Rechercher les infirmes et les pauvres honteux; ne jamais perdre de vue les indigens; observer leur sort et leur manière d'être; référer au comité tout ce qui, sous ces divers rapports, mérite sa sollicitude; exécuter les dispositions qu'il a arrêtées; distribuer les aumônes; enfin, soigner tout ce qui est du ressort des affaires du comité : tels sont les devoirs auxquels sont tenus les *quarteniers*, chacun dans son cercle ou district.

Le comité s'assemble deux fois par année, au commencement de chaque semestre, afin d'arranger et de régler ce qui regarde l'entretien des pauvres, pour le semestre suivant. A cet effet, le comité, d'après les connaissances et les informations que les membres des divers districts se sont procurées pendant le semestre écoulé, enregistre tous les individus qui sont reconnus dignes de la bienfaisance de la communauté. Il délibère ensuite sur les moyens d'adoucir leur situation. On leur accorde ordinairement des secours pécuniaires, ou bien on les confie aux soins d'une famille.

Les fonds de charité, déposés chez le pasteur, sont entretenus par les ressources suivantes :

1° Amendes, prononcées par les sentences du juge; 2° un quart pour cent des sommes déclarées dans les contrats de vente; 3° dons gratuits; 4° toutes les personnes de l'un ou de l'autre sexe, qui ont été

confirmées, à l'exception des paysans propriétaires (1) et de leurs femmes, doivent à la caisse de charité une contribution de huit sous, recueillie par les *quarteniers*. Il est des malheureux qui tâchent, à la vérité, de se procurer des moyens d'existence par leur propre industrie, mais qui, malgré l'activité la plus infatigable, ne peuvent gagner l'absolu nécessaire pour soutenir leur famille, et qui, s'ils n'obtenaient quelques secours, tomberaient dans la plus affreuse détresse, soit parce que leur famille est trop nombreuse, soit parce que les forces leur manquent pour travailler, ou par d'autres circonstances. Le comité croit ne pouvoir mieux faire que de secourir cette classe d'indigens, au moyen d'une pension, ou en prenant soin de quelques-uns de leurs enfans, afin qu'ils aient autant de bouches de moins à leur charge.

Tel est l'emploi des fonds disponibles du comité, outre les gratifications extraordinaires qu'il a coutume d'accorder aux familles pauvres, en cas de maladie, de décès, de revers inopinés, ou de quelque autre coup de la fortune.

Quant aux premiers objets de la charité, je veux dire les enfans de parens indigens, dont le comité

(1) Il convient de faire observer qu'on distingue deux classes de paysans, en Norwége : les *propriétaires*, et les *locataires* ou *fermiers*. Ceux-ci tiennent un petit coin de la terre du paysan propriétaire, avec les bâtimens qui en dépendent, moyennant un loyer annuel de cinq à dix écus, indépendamment de l'engagement de venir travailler chez le propriétaire, à raison de huit sous par jour, toutes les fois que celui-ci en aura besoin.

se serait chargé, ainsi que les orphelins, et les personnes en état de caducité, de maladie, estropiées, aliénées, et autres infortunés, que le manque de forces rend absolument incapables de soutenir leur vie, lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, ce ne serait que très imparfaitement pourvoir à leurs besoins, que de leur donner des aumônes. Hors d'état d'agir par eux-mêmes, l'argent serait presque inutile entre leurs mains. Pour être soulagés ou sauvés, il leur faut plus que de l'argent; ou plutôt leurs infirmités réclament une autre sorte de bienfaisance, une charité d'un ordre supérieur, des soins plus tendres, une attention continuelle.

Quand même ils pourraient être suffisamment secourus avec de l'argent, de pareils secours s'élèveraient à une somme qui excèderait les revenus possibles de la caisse; attendu que cette classe de malheureux, comme on peut l'imaginer, est fort nombreuse.

Dans cet embarras, on s'est avisé de l'expédient de distribuer tous ces infortunés entre les cultivateurs propriétaires de la paroisse, à quelque classe de citoyens qu'ils appartiennent, et ceux-ci sont tenus de les recevoir dans leurs maisons, de pourvoir à leurs besoins; enfin, de les considérer et de les traiter comme membres de leurs familles (1).

J'ignore si cette manière de soigner les pauvres est

(1) Le poids de la charité ne tombe pas exclusivement sur les *paysans propriétaires*, mais sur tous les cultivateurs propriétaires, quelle que soit la classe de citoyens dont ils font partie. On dis-

pratiquée en Russie ; mais je sais, par expérience, qu'elle procure, sous tous les rapports, de grands avantages : elle établit entre les malheureux et ceux qui les soulagent, des relations réciproquement utiles. D'abord, ces individus, si dignes de pitié, peuvent, au sein d'une famille qui les loge, les nourrit, les habille, les aide dans leur faiblesse, mener une vie assez douce et tranquille ; puis, ils s'attachent à leurs

---

tingue, en Norwége, trois classes de cultivateurs : 1° les *paysans propriétaires proprement dits*, qui conservent religieusement les mœurs, les habillemens, les habitudes et le genre de vie de leurs ancêtres; 2° les *propriétaires* d'un rang un peu plus élevé, qui ont ou croient avoir reçu une meilleure éducation que les simples paysans, et qui, dans leur manière d'être, prennent pour modèle les habitans des villes; 3° enfin, les *grands propriétaires* qui appartiennent à la classe la plus distinguée de la nation. Aucune de ces classes n'est exempte du devoir d'accueillir, chacune à son tour et suivant ses moyens, les indigens qui lui sont adressés par le comité. Une grande propriété, connue sous le nom de *Bogstad*, située près de Christiania, et appartenant à M. *d'Anker*, actuellement ministre d'État, a eu quelquefois à nourrir et à soigner quarante pauvres à la fois. On doit remarquer que ces indigens étant presque tous propres à quelque genre de travail, on cherche à tirer parti de ce qu'ils sont capables de faire, dans les maisons chargées de leur entretien ; ce qui permet au propriétaire de diminuer le nombre de ses domestiques et de ses travailleurs salariés. Il convient d'observer aussi que ces indigens sont ou *stationnaires* ou *ambulans*. Les premiers restent dans les familles qui leur ont été assignées, jusqu'à leur mort, ou jusqu'à ce qu'un événement favorable les place dans une meilleure situation. Les *ambulans*, au contraire, ne restent dans la même maison que pendant l'intervalle de temps déterminé par le comité. Cet intervalle n'est quelquefois que d'un petit nombre de jours, ou même d'un seul jour ; puis, ils passent dans une autre maison, d'après ce qui leur est prescrit par leur feuille de route. N. D. R.

bienfaiteurs, en vivant sous leurs yeux. Les infirmes, les vieillards, les nombreuses victimes de l'infortune trouvent ainsi, pour le reste de leurs jours, un asile qui écarte la crainte pénible de l'abandon, et leur offre la perspective d'une position assez heureuse dans la vieillesse ; ils se voient pour toujours à l'abri des horreurs de l'indigence ; leur sort est fixé ; ils n'ont plus à craindre les vicissitudes de la fortune, même celles qui pourraient atteindre leurs bienfaiteurs, puisque, dans le cas où l'un d'eux ne serait plus en état de nourrir le pauvre confié à ses soins, celui-ci serait placé dans une autre famille plus aisée.—Les orphelins trouvent ainsi des pères, qui les font instruire, habiller et nourrir jusqu'à l'époque de leur confirmation : alors, réputés hommes faits, ils entrent en service, quelquefois dans la même maison où ils ont été élevés, et commencent à gagner leur vie par leur propre travail.

D'un autre côté, la position où se trouvent ces pauvres de tout âge ne leur laisse point la possibilité de s'adonner à l'oisiveté, ni au désœuvrement. N'est-il pas de l'intérêt du maître, que les enfans prennent de bonne heure le goût du travail, et que les hommes vieux ou faibles s'occupent à quelque petite tâche proportionnée à leurs forces ? Le maître les emploie convenablement, n'exigeant de chacun d'eux que ce qu'il peut faire. Il sait utiliser leurs moyens et leurs talens personnels, dont les produits suffisent quelquefois pour les frais de leur subsistance.

Dans la distribution de ces pauvres, on a égard à l'inégalité de fortune entre les paysans propriétaires; car il s'en faut de beaucoup qu'ils soient tous en état de prendre à leur charge un pauvre ou un infirme, pour toute l'année. Ainsi, les moins aisés s'entr'aident pour soutenir, à frais communs, un malheureux qui leur est confié. La paroisse a pris l'obligation de s'en remettre, pour ces objets de détail, à la décision du comité. C'est à lui de désigner le père de famille qui retirera dans sa maison tel ou tel pauvre; de décider s'il sera seul chargé d'en prendre soin, ou s'il sera secondé par son voisin ou par plusieurs, et, dans ce cas, combien de jours l'hôte pauvre ou l'infirme demeurera dans chaque maison.

Pour concilier, par un réglement juste et humain, les intérêts de ceux qui donnent et de ceux qui reçoivent ainsi l'hospitalité, le comité examine avec la plus scrupuleuse attention une foule de circonstances. Sans doute, il n'est ni agréable à ces malheureux, ni favorable à leur santé, d'être ainsi transplantés de maisons en maisons; mais c'est une mesure jugée nécessaire. Comment parvenir autrement à soulager cette foule d'infortunés, si dignes de compassion? Dans un pays comme le nôtre, on ne peut point recourir seulement à la charité des personnes qui sont dans l'aisance, lorsqu'on veut assurer les secours indispensables à ceux qui seraient réduits à mourir de faim et de misère, si le public ne venait à leur aide. Ici, l'indigent est secouru par le pau-

vre, par celui qui ne possède absolument rien, comme par celui qui n'a que peu. Tel donne l'aumône aujourd'hui, qui, sous peu de tems, la recevra lui-même à son tour. Le peuple, en général, est d'un naturel sensible et charitable : ainsi, plusieurs pères de famille, propriétaires d'une faible portion de terre, et souvent embarrassés, vu le malheur des tems, pour trouver de quoi satisfaire aux besoins les plus pressans de leur famille, doivent du moins, quelques jours par mois, partager le morceau de pain qu'ils ne gagnent qu'avec peine, avec un indigent plus malheureux encore qu'ils ne le sont eux-mêmes.

Quelles que soient les dispositions faites par le comité à cet égard, elles doivent être exécutées au moins pendant six mois de suite. Les pères de famille en sont prévenus par des billets, que les quarteniers leur présentent au nom du comité. Ce sont les quarteniers qui veillent à l'exécution des ordonnances. A la fin du semestre, les personnes qui auraient à se plaindre d'une ordonnance du comité, ou à faire quelques observations, sont invitées de paraître devant le comité, ou de l'en prévenir par les quarteniers. Alors, le comité apporte aux dispositions qu'il avait faites, les modifications qui sont reconnues justes et convenables de part et d'autre. Si, par exemple, un enfant est bien traité dans la maison où il a été reçu, le comité ordonne qu'il y restera; sinon, il est placé dans une autre. Si une famille a eu long-tems à sa charge une personne qui lui ait occasionné trop de dépenses, on

lui accorde quelque soulagement, en lui confiant le soin d'un sujet capable de travailler. Si l'on juge une famille hors d'état de continuer plus long-tems un tel acte de bienfaisance, on l'en exempte, afin qu'elle ne devienne pas elle-même à charge à d'autres. Lorsque le pauvre qui est dans une famille, meurt dans le cours du semestre, cette famille reste exempte d'une nouvelle charge jusqu'à la session prochaine ; mais elle doit subvenir aux frais de l'enterrement.

S'il reste au pauvre une cabane, quelques parens, un ami ; alors, au lieu de se voir transporté dans une famille inconnue, il préfère ordinairement de recevoir quelques secours en nature et à domicile, pour avoir au moins la douceur de vivre au milieu de personnes qui lui sont chères. C'est encore le comité qui fixe la quantité et la qualité de ces secours.

Telles sont les mesures adoptées en faveur des pauvres, dans mon arrondissement. Le même mode de charité est adopté dans les autres paroisses de la Norwége, avec les modifications que les localités peuvent y rendre nécessaires.

N. B. — Ce Mémoire, qui nous a paru d'un grand intérêt, a été adressé au comité littéraire ou de correspondance de la *Société impériale de charité à Saint-Pétersbourg*, par M. Nicolas Wergeland, curé de la paroisse d'Eidsvold, dans le gouvernement d'Aggerhus, en Norwége, chevalier de l'ordre royal de l'Étoile polaire, et membre de la Société royale des Sciences à Drontheim. Il a été transmis à M. le comte *de Lasteyrie*, l'un de nos collaborateurs, par la Société de charité de Saint-Pétersbourg, dont l'un des membres les plus zélés, qui a bien voulu s'inscrire au nombre des correspondans de la *Revue Encyclopé-*

dique, M. le baron de *Vitinghoff* (V. ci-dessus, T. II, p. 196), doit nous adresser des renseignemens du même genre sur les principaux établissemens de bienfaisance, d'instruction et d'utilité publique en Russie.

Nous désirons faire connaître peu à peu les nations civilisées les unes aux autres, sous les divers rapports qui intéressent et qui honorent le plus l'humanité. C'est un moyen d'exciter par de nobles exemples une émulation salutaire, et d'introduire une sorte *d'enseignement mutuel* entre les peuples, pour favoriser la marche et les progrès de la CIVILISATION, c'est-à-dire d'un développement plus libre et plus complet des facultés humaines et des institutions sociales, rapportées à la conservation et à l'amélioration physique, morale et intellectuelle de l'homme considéré individuellement, et de l'espèce en général. Nous sommes arrivés à l'époque où des communications fréquentes et intimes entre les hommes de bien et les hommes éclairés de tous les pays sont réclamées par l'état général des lumières, et par les besoins des peuples, pour rapprocher les nations long-tems divisées, pour faire transporter des unes chez les autres les institutions, les établissemens, les lois, les coutumes, qui peuvent réciproquement leur être utiles et améliorer la condition des différentes classes de citoyens. Notre REVUE est spécialement consacrée à devenir un point commun et central où puissent aboutir ces communications philanthropiques, qui tourneront également au profit des gouvernemens, des nations et des particuliers, à mesure qu'elles auront une direction mieux déterminée et une plus grande activité.

M. A. JULLIEN.

NOTICE

SUR PARGA ET SUR ALI PACHA (1).

N. B. Cet article est traduit presqu'en entier de la *Revue d'Edimbourg*, n° LXIV. Quoique la *Revue Encyclopédique* ne soit point dans l'usage d'emprunter des articles aux journaux étrangers, ses éditeurs ont cru pouvoir admettre ici une excep-

(1) Les trois ouvrages publiés à Londres, en 1819, d'où l'on a

tion à cette règle. L'importance du sujet, l'intérêt des faits historiques, en général peu connus, que l'auteur de l'article a développés, la réputation méritée du recueil littéraire dans lequel on les a puisés; enfin, l'avantage de connaître le jugement impartial des Anglais sur un acte politique, qui tend à compromettre leur gloire nationale, ont paru offrir des motifs suffisans pour justifier cette exception.

Parga, que le général Vaudoncourt suppose, d'après de simples probabilités, devoir être l'ancienne *Ephyra*, est située sur la côte de l'Épire, au pied des montagnes de l'Albanie, et contenait une population de cinq mille ames. On n'a trouvé dans son étroite enceinte aucune trace des arts de la Grèce; mais on y a déterré quelques pièces de monnaie du Bas-Empire, et l'on voit encore, à l'endroit connu sous le nom de *l'Ancienne Parga*, les vestiges d'antiques édifices. Lors du déclin de la puissance romaine, la nouvelle ville fut bâtie sur un rocher baigné de trois côtés par la mer, et défendu du côté de la terre par une montagne à pic, sur le haut de laquelle est placée la citadelle, qui passe pour imprenable; elle commande une immense étendue de pays. D'un côté, on découvre tout le territoire de Parga et les montagnes de l'Albanie qui la bornent de l'est à l'ouest; dans la direction sud, l'œil

---

tiré les renseignemens dont se compose cette notice, sont les suivans:

1. *Histoire de Suli et de Parga*, contenant la chronologie de ces deux pays, ainsi que leurs guerres contre Ali Pacha;

2. *Série de pièces authentiques, historiques et politiques*, commençant à l'année 1401, et finissant à l'année 1818, présentées au parlement d'Angleterre, en faveur des citoyens de Parga;

3. *Evénemens arrivés à Parga et dans les Iles Ioniennes*, avec une série de lettres et autres pièces justificatives; par le lieutenant-colonel C. P. de Bosset.

parcourt une partie de la mer Ionienne; à gauche, on voit l'île de Sainte-Maure, et le fameux promontoire de Leucade plus loin,

Jam medio apparet fluctu nemorosa Zacynthus
Dulichiumque Sameque et Neritos ardua saxis;

ainsi que les sombres montagnes de la Céphalonie; à droite, à la distance de douze milles, sont les îles de Paros et d'Antiparos. Le pays est extrêmement fertile et salubre, et abonde en sources, en ruisseaux; et d'innombrables bosquets d'orangers, d'oliviers, de cèdres et de cyprès embellissent ses vallées et ses collines. Ses habitans étaient agriculteurs et guerriers; sans cette dernière condition, ils n'auraient pu jouir d'aucune indépendance : car, de toutes parts, ils étaient entourés de voisins ambitieux et sans foi; et les hautes montagnes qui les séparent des tribus d'Albanie et de la frontière turque, furent pendant quatre cents ans le théâtre de guerres continuelles.

Il serait inutile, et probablement peu facile, de connaître l'histoire de ce petit établissement, avant son alliance avec Venise. En 1401, les Parganiotes prêtèrent serment de fidélité à cette orgueilleuse république, et continuèrent à jouir d'une entière et honorable indépendance jusqu'à l'anéantissement du pouvoir politique de Venise, en 1797. Depuis le règne de Mahomet II, Venise était non-seulement le grand rempart de la chrétienté contre la puissance toujours croissante des Turcs, mais elle exerçait aussi une autorité presque sans bornes sur les rives orientales de l'Adriatique, et sur les villes maritimes et insulaires de la Grèce. Les Vénitiens devaient cette dénomination beaucoup plus à leur politique qu'à leurs armes; car, profitant des dissensions qui éclatent toujours parmi des États petits

et divisés, ils s'offraient tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sous le caractère imposant de médiateurs ou d'alliés; et, formant des traités de paix et d'alliance, ces généreux protecteurs se changeaient bientôt en maîtres absolus et en oppresseurs tyranniques.

Cependant, ils se conduisirent différemment avec Parga : la valeur reconnue de ses habitans, l'intérêt qu'avaient les Vénitiens à conserver un allié fidèle et dévoué, dans un pays où leurs possessions étaient sans cesse menacées, leur fit observer fidèlement les conditions qu'ils avaient tant de fois violées sans scrupule avec d'autres. Le 21 mars 1401, le traité d'alliance fut approuvé et juré entre les deux États. On convint que les Vénitiens maintiendraient un corps de troupes italiennes ou esclavonnes dans les murs de Parga, pour protéger ce petit pays; mais, afin de prévenir les dangers d'une pareille protection, on stipula solennellement que les Parganiotes se gouverneraient eux-mêmes librement, selon les constitutions et les lois de leurs ancêtres, et qu'ils éliraient leurs juges et leurs magistrats; qu'ils ne seraient point obligés de servir sur terre ou sur mer, dans la milice ou à bord des galères de Venise; qu'ils ne s'engageraient dans aucune autre guerre que celles qui auraient pour but de défendre leur propre territoire et les établissemens vénitiens dans l'Albanie; qu'ils ne paieraient ni taxes, ni douanes pour l'exportation ou l'importation de leurs marchandises, et seulement moitié des impôts ordinaires, lorsqu'ils feraient le commerce dans les ports de Venise. Ce traité fut confirmé, avec la même solennité, en août 1447, et observé, à la mutuelle satisfaction des deux parties, jusqu'à la fin de ce siècle. En 1500, malgré le secours des Vénitiens, Parga fut prise et brûlée

par les Turcs; ce malheureux événement se renouvela en 1560. Dans cette dernière occasion, les habitans furent massacrés ou dispersés, et tout le territoire fut ravagé par le fer et par le feu. Les Parganiotes qui survécurent à ce désastre, se réfugièrent parmi les tribus errantes des montagnes voisines; mais, peu à peu, ils se hasardèrent à retourner dans leurs anciennes possessions; et, après plusieurs années, ils vinrent enfin rebâtir leurs maisons et leurs temples, dans le lieu même où avaient succombé leurs ancêtres. Ils envoyèrent alors des députés à Venise, pour lui demander des secours et le renouvellement de leur ancienne alliance. Ils priaient le sénat de les aider à fortifier leur ville, et de leur prêter une somme d'argent, pour que les plus pauvres citoyens pussent se construire des demeures. Le sénat fut non-seulement juste, mais généreux : il se chargea de faire toute la dépense des fortifications, et, au lieu d'un prêt de son trésor, il envoya, comme dons volontaires, les matériaux nécessaires à la construction des maisons. Lorsque les principaux articles de la négociation furent accordés, on dressa une nouvelle charte qui ratifiait et confirmait tous les anciens traités, et qui fut signée le 5 février 1571. On la renouvela ensuite à plusieurs reprises; elle fut toujours religieusement suivie, non-seulement à la lettre, mais dans l'esprit qui l'avait dictée, jusqu'à l'extinction totale de la puissance de Venise, renversée par le concours des vues ambitieuses du général en chef Bonaparte et de l'Autriche, en 1797.

Pour expliquer l'intérêt qui engageait Venise à remplir avec tant de fidélité ses engagemens envers les Parganiotes, il serait peut-être nécessaire de considérer la nature des possessions vénitiennes à l'est de l'Adria-

tique, et la situation des pays qui les avoisinaient. On se rappellera que cette république, si puissante par son commerce et par sa politique, était maîtresse des îles Ioniennes, et de plusieurs autres îles et villes continentales, dont la tranquille possession n'était pas moins essentielle à sa grandeur politique et maritime, qu'à la prospérité de son commerce. A cette époque, les Turcs s'étaient répandus par toute la Grèce, et menaçaient d'envahir les frontières des pays chrétiens, tant par terre que par mer. D'ailleurs, pour correspondre librement avec ses établissemens insulaires, il fallait que Venise possédât plusieurs villes sur le rivage du continent; et, en s'assurant des places fortes, elle avait aussi en vue, d'après la situation singulière du pays, d'empêcher et d'arrêter au besoin les progrès des Ottomans. Elle avait donc établi cinq forteresses sur la côte de l'Albanie : *Butrinto*, anciennement *Buthrotum*, qui offrait l'accès le plus commode et le plus central pour pénétrer dans l'intérieur du pays ; *Gomenitza*, grande ville et principal marché du voisinage, dont, encore aujourd'hui, *Corfou* tire une grande partie de ses approvisionnemens ; *Prévesa*, place forte commandant tout le canal qui conduit au golfe d'*Arta ; Vonitza*, anciennement appelé *Lionnæa*, considéré comme la clef de l'Acarnanie ; et, au milieu de ces quatre forteresses, Parga, telle que nous l'avons décrite, servait de rempart aux autres. Il était important de s'assurer l'attachement d'une ville aussi forte et aussi bien située ; on découvrit bientôt qu'on n'y réussirait qu'en liant l'intérêt des habitans à leur fidélité, et en fondant leur indépendance et leur prospérité sur le pouvoir et la tranquillité de leurs protecteurs. Si Parga déclarait la guerre à Venise, les villes

qu'elle possédait sur la côte de l'Épire étaient perdues pour elle ; et non-seulement sa domination insulaire et son commerce étaient exposés aux plus grands désavantages, mais sa plus forte barrière contre les Turcs se trouvait en quelque sorte détruite. Pour mieux comprendre ceci, il serait utile et intéressant de jeter un coup-d'œil sur la situation et sur l'histoire, très remarquable à plusieurs égards, de la province appelée *Albanie*, qui a si long-temps servi de frontière aux conquêtes des Mahométans.

Il est fort singulier que cette région montagneuse, mais très peuplée, située sous le plus beau climat, entourée, dès les premiers âges, de nations les plus guerrières et les plus civilisées de la terre, n'ait jamais, même jusqu'à ce jour, été *civilisée*, ni *conquise*, et continue de présenter le tableau extraordinaire d'un peuple à demi-sauvage, les mêmes dissensions entre des tribus ennemies, les mêmes scènes de brigandage et de piraterie, et le même mépris des arts et de l'industrie par lequel ses habitans semblent s'être distingués, depuis les époques les plus reculées de l'histoire. Quoique les Albanais aient pris une part active à presque toutes les grandes révolutions qui ont changé la face de l'ancien monde, ils n'ont jamais formé un peuple uni, civilisé, ni même agriculteur. Leur occupation continuelle a été la guerre : une guerre individuelle, et de brigandage, presque toujours mercenaire et vindicative ; et les seules habitudes qu'ils aient cultivées, sont celles qui appartiennent à cette vocation. Dans les tems les plus anciens, ils firent partie de la première grande expédition des Argonautes, et combattirent parmi les Myrmidons, sous les murs de Troye ; ils envahirent le territoire de Rome avec Pyrrhus, et celui

de la Grèce dans toute sa gloire avec Philippe. Ils formaient une portion considérable des armees avec lesquelles Alexandre conquit le monde. A une époque plus récente, sous les ordres de leur fameux compatriote *George Castriotto*, mieux connu par le nom de *Scanderberg*, ils mirent un terme aux conquêtes des Musulmans, et les chassèrent des rivages de l'Adriatique. Dans le siècle suivant, conduits par un chef de leur nation, encore plus formidable, le valeureux *Abraham*, ils traversèrent, dans leur course victorieuse, la Syrie, la Mésopotamie, et l'Arabie. Dans des tems plus modernes, ils ont, à plusieurs reprises, soutenu la Porte contre les assauts de ses pachas rebelles, et plus souvent encore ils se sont joints à ces rebelles, pour les aider à défier les efforts de leurs maîtres. De nos jours, ils ont principalement contribué au mauvais succès de la seconde descente des Anglais en Egypte, par la manière vigoureuse dont ils attaquèrent les troupes anglaises à Rosette. Ce fut par leur moyen qu'Ali étendit ses conquêtes sur la plus grande partie de la Grèce, et ils s'occupent dans ce moment d'assurer la souveraineté de l'Égypte à Mahomet Ali. A toutes ces époques, et dans toutes ces différentes scènes, le caractère et les habitudes des Albanais ont été aussi invariables qu'extraordinaires, et le tableau frappant qu'en a tracé M. Hobhouse eût été, selon nous, aussi vrai il y a trois mille ans qu'aujourd'hui.

« Ils se distinguent, même dans une terre de Barbares, par leur singulière cruauté, et par la haine implacable qu'ils nourrissent les uns contre les autres. Les habitans d'une montagne épient ceux de la colline voisine. Ils n'osent ni semer, ni recueillir, ni garder

leurs troupeaux isolément et sans armes. Si l'un d'eux se hasarde au-delà du lieu où il peut espérer de la protection, il court le risque d'être attaqué et poursuivi comme une bête fauve, sans même apercevoir son ennemi qui se cache parmi les buissons. Dans plusieurs parties du pays, le soin d'ensemencer les terres et de faire la moisson est confié aux femmes, aux vieillards et aux infirmes. Les travaux qui exigent la force et l'adresse des hommes, tels que la coupe des bois et la culture des vignes, sont réservés aux jeunes montagnards. Détestant toute habitude d'industrie et d'activité, ils aiment à errer avec les troupeaux sur les montagnes ou dans les forêts : car la vie des bergers est à la fois une vie oisive et périlleuse. Mais, les délices d'un Albanais, lorsqu'il n'est point en guerre avec son pacha, ou avec son village, consistent à s'étendre au soleil, à fumer, à sommeiller, ou à parcourir lentement les jardins de sa chaumière, en tirant quelques sons d'un luth discordant. Cependant, malgré son oisiveté, il est turbulent, et prêt à saisir ses armes et à s'enfoncer dans le bois, au premier appel de son chef. Il n'est ni fatigues, ni dangers, que ce peuple ne brave pour conquérir des richesses; mais, il préfère la vie du soldat à celle du laboureur, et supporte avec beaucoup plus de joie les travaux de la guerre, que ceux de l'agriculture.

L'espèce de civilisation qui s'étendait sur les terres conquises par les Romains, ne put atteindre les Albanais. Lorsque Flaminius accomplit sa fameuse invasion de la Grèce, il essaya de leur donner des institutions civiles, et de les élever au rang d'alliés; mais il abandonna bientôt ce projet, comme impraticable. Il se contenta, ainsi que ses successeurs, de faire occuper par des troupes les passages qui conduisaient dans l'Albanie,

afin d'enfermer ses habitans dans leurs montagnes, et de leur laisser assouvir leur rage entre eux. L'issue de la guerre de Spartacus contre les consuls, et l'expédition de Pompée contre les pirates de la Méditerranée, augmentèrent beaucoup la population de cette colonie de proscrits, et firent sentir la nécessité de les surveiller, en ôtant aux Romains l'espoir de les vaincre. Dans ces derniers tems, les conquêtes sanguinaires des Turcs produisirent le même effet; et parmi les chrétiens fugitifs qui furent chassés de la Grèce par l'approche des infidèles, on peut compter les premiers fondateurs de Parga.

A l'époque de la révolution française, l'Albanie appartenait en partie aux tribus indépendantes des montagnes, en partie aux beys, et aux pachas turcs qui étaient réellement, ou nominalement tributaires de la Porte Ottomane, et en partie à la république de Venise. Les tribus indépendantes ont toujours fait ouvertement, et presqu'exclusivement, le métier de pirates ou de brigands. Ils n'attachent au nom de Κλεφτης qu'on leur donne souvent, et qu'ils prennent eux-mêmes, aucune idée de honte ou de reproche. Ceux qui habitent sur les frontières de la Dalmatie sont presque tous chrétiens, quelques-uns catholiques; mais, le plus grand nombre, de l'Église grecque. Ils parlent la langue esclavonne, et n'ont d'autres chefs et d'autres juges que leurs évêques : ils ont toujours été attachés aux intérêts de la Russie. Dans les parties centrales du pays, les tribus indépendantes parlent l'*Arnaute*, qui est, sans contredit, la langue la plus ancienne, et probablement la langue primitive du pays. Ces Albanais professent généralement l'islamisme, quoique sans observer strictement ses rites et ses préceptes; car ils in-

sultent et battent leurs *derviches*, avec aussi peu de scrupule que les *papas* de leurs voisins. Toutes les tribus indépendantes qui bordent les frontières de la Grèce, sont chrétiennes, et très zélées sectaires du patriarche de Constantinople. Ce sont les guerriers les plus habiles, et les voleurs les plus déterminés de toute leur nation; et jusqu'à ce que les conquêtes du sanguinaire Ali Pacha eussent détruit leur indépendance et affaibli leur nombre, c'étaient les plus redoutables perturbateurs de la paix, et les plus sanglans persécuteurs des infidèles qui aient jamais existé dans cette région turbulente. La partie de l'Albanie que réclame la Porte, est régie, comme la plupart de ses provinces éloignées, par des pachas et des beys, qui, tandis qu'ils professent une soumission nominale à l'autorité du grand-seigneur, gouvernent par le fait en princes abolus, et sont engagés dans des guerres continuelles, les uns contre les autres, pour l'extension ou la défense de leurs territoires. Les vainqueurs sont généralement des chefs nés dans le pays, qui emploient leur influence héréditaire contre ceux qui sont envoyés de Constantinople, en ayant soin d'offrir une partie du butin des vaincus au Divan, afin qu'il ferme les yeux sur ces usurpations: politique infaillible auprès de ce cabinet, surtout lorsqu'elle est soutenue par la considération qu'il ne serait ni sûr, ni facile, de châtier ces rebelles; et que ces guerres éternelles parmi les pachas, empêchent qu'aucun d'eux obtienne assez d'ascendant pour oser secouer ouvertement l'apparente soumission qu'il conserve pour la Porte Ottomane, ce qui mettrait fin aux tributs et aux dons. Nous avons déjà décrit la portion de l'Albanie qui appartenait à Venise.

Le sort de cette singulière région, et surtout celui

du petit État dont nous voulons rapporter l'anéantissement, font partie de l'histoire d'Ali Pacha et de ses rapports avec la révolution française. Ce chef célèbre, qui est, sans contredit, le plus puissant, mais aussi le plus barbare des vice-rois turcs, est connu, surtout des Anglais, par les détails intéressans et animés qu'ont donnés sur lui M. Hobhouse et le docteur Holland. Cependant, l'histoire de sa puissance et la férocité indomptable de son caractère n'ont pas encore été bien décrites. Nous pensons donc qu'il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs, de trouver ici une rapide esquisse des principaux événemens de sa vie, que nous tenons de personnes bien informées.

Les ancêtres d'Ali Pacha étaient chefs de la tribu indépendante des Toczides, composée de Mahométans établis dans Tépéléni. Son grand-père, nommé bey par la Porte Ottomane, gouvernait un district assez étendu, qui touchait à son domaine héréditaire : il succomba au siége de Corfou. Son fils ne put succéder à son commandement, et presque toutes ses possessions furent pillées par les pachas du voisinage. A la mort de ce dernier, le jeune Ali, qui était né en 1750, se trouva sous la tutelle d'une mère cruelle, orgueilleuse et guerrière, comme la plupart des femmes de sa tribu : il n'avait encore que seize ans, lorsqu'il obtint d'elle le commandement de la troupe dévouée, qui, jusque-là, avait su conserver à la veuve albanaise une sorte d'indépendance. A la tête de cette poignée d'amis, le jeune homme essaya plusieurs fois d'user de représailles envers ses oppresseurs ; mais toutes ses entreprises furent malheureuses. Dès sa première campagne, il fut complétement battu, et fait prisonnier par le visir Kourd Pacha qui, frappé de

sa beauté, de sa vivacité et de son apparente douceur, ne voulut voir dans sa conduite qu'une imprudence et une folie de jeunesse, et qui le renvoya après une correction paternelle. En moins d'une année, cependant, il reprit les armes, et fut encore défait. Les trésors de sa mère étaient à peu près épuisés à cette époque: Ali s'adonna au brigandage, afin de se procurer des fonds pour lever une armée considérable; il ne réussit pas mieux dans cette carrière. Il fut poursuivi et arrêté par le visir de Janina, et tous les chefs voisins pressèrent celui-ci de faire subir au jeune bandit le dernier supplice; mais le visir désirait donner de l'occupation à ces chefs turbulens, dont il avait sujet d'être jaloux. Il jugea donc à propos non-seulement de relâcher son prisonnier, mais encore de lui fournir secrètement les moyens de continuer ses déprédations. Il était décidé néanmoins qu'Ali acquerrait sa science militaire à l'école du malheur. Il fut attaqué de nouveau, et si complétement battu, qu'il fut réduit à chercher seul un refuge dans les montagnes, et à mettre son cimeterre en gage, pour se procurer un peu de nourriture. Lorsqu'il revint, dans cette triste situation, à la maison de sa mère, cette amazone le reçut avec un dédain et une indignation dignes des Spartiates. Elle lui dit qu'à l'avenir il devait porter des vêtemens de femme, et se borner à remplir les tâches du harem. Il parvint cependant à calmer son courroux, et rentra en campagne à la tête de six cents hommes. Mais sa mauvaise étoile ne l'avait point encore abandonné; il fut défait, et forcé de fuir, au milieu de la nuit, avec les débris de ses troupes. Accablé par tant de désastres, il entra dans un bâtiment en ruine, pour se reposer et méditer sur la perte de ses espérances.

Il y resta long-tems enseveli dans ses pensées, grattant la terre, sans s'en apercevoir, avec un bâton qu'il tenait à la main. Tout-à-coup il le sentit arrêté par quelque chose de solide, presqu'au niveau de la surface, et se baissant pour examiner ce que ce pouvait être, il découvrit une cassette contenant une grande quantité d'or. Il a lui-même raconté cette anecdote au général Vaudoncourt, et la circonstance était trop critique et trop extraordinaire pour qu'on pût l'oublier. Avec l'argent trouvé, d'une manière si miraculeuse, il leva une armée de deux mille hommes, marcha sur ses vainqueurs, remporta sa première victoire, et retourna en triomphe à Tépéléni.

Depuis cette époque, il a été presque constamment heureux; mais il a aussi constamment souillé ses succès par des perfidies et des cruautés sans exemple. Le jour même de son retour dans la maison de sa mère, il persuada aux principaux officiers des troupes qu'il commandait, que son frère l'avait trahi, et qu'il était en correspondance avec leurs ennemis communs; ils se rendirent ensemble à l'appartement de ce jeune homme qu'Ali poignarda de sa propre main. Le lendemain, il rejeta tout l'odieux de ce meurtre sur sa mère, qu'il accusa d'avoir empoisonné sa malheureuse victime, afin de le délivrer d'un rival dangereux; et, feignant de ne voir qu'un crime dans ce coupable excès de tendresse maternelle, il enleva l'autorité à sa mère, et l'enferma comme prisonnière dans le harem, où elle mourut bientôt de rage et de douleur.

Désirant maintenir et employer ses troupes, il reprit alors son ancien système de brigandage, mit à contribution tout le pays de l'Épire et de la Macédoine, et coupa les communications sur les routes qui con-

duisent des hauteurs du Pinde dans la Thessalie. Ses ravages excitèrent enfin l'attention du Divan, et le dervendgi pacha (ou protecteur général des grandes routes) reçut l'ordre de marcher contre lui. L'astucieux brigand trouva cependant moyen de défaire d'abord les postes avancés du pacha ; puis, il lui fit offrir son aide contre le visir de Scutari, qui était à cette époque en révolte ouverte contre la Porte Ottomane : l'offre fut acceptée, et le visir rebelle ayant été vaincu et forcé de se soumettre, les services d'Ali furent représentés au Divan sous un jour si avantageux, que non-seulement il obtint son pardon, mais qu'il jouit même d'une faveur spéciale. Il profita de cette protection pour reprendre tout ce qui avait été arraché à son père, et pour piller et dévaster les États des beys qui s'étaient réunis contre lui. Il s'était signalé par ces divers exploits, et n'avait encore que vingt ans, lorsqu'il épousa la fille du pacha d'Argiro Castro. Bientôt après son mariage, il s'éleva une querelle entre deux de ses beaux-frères ; Ali crut ne pouvoir mieux la terminer, qu'en donnant au plus jeune le conseil d'assassiner l'aîné ; ce qui fut exécuté et donna lieu à une guerre civile, dont il ne put tirer tout le parti qu'il espérait, à cause de l'horreur que le peuple avait conçue pour lui. Cependant, à la faveur de ces troubles, il s'empara de la ville de Charmova, qu'il saccagea, après avoir poignardé le gouverneur et massacré les habitans. Il attaqua ensuite les tribus grecques de Liebovo, et les soumit, à la suite d'une sanglante résistance. Ces deux conquêtes le rendirent maître de toute la vallée de Chelydnus.

Au bout de quelque tems, la Porte voulant se débarrasser de Sélim, pacha de Delvino, Ali se chargea

de cette expédition, mais sous la condition expresse de remplacer le pacha qu'il allait renverser. Il s'insinua donc dans les bonnes grâces de Sélim, gagna sa confiance et celle de son fils Mustapha, et les entoura de ses propres satellites. Il fit alors décapiter le père et arrêter le fils; mais, ce crime ne lui profita point d'abord, et il fut forcé de fuir l'indignation et la vengeance des sujets de ces malheureux princes. Néanmoins, sa conduite fut appréciée à Constantinople, et la Porte, le regardant comme un sujet habile et intrépide, le nomma lieutenant du dervendgi pacha. Celui-ci, né à Constantinople, ne connaissait pas du tout le pays qu'il devait préserver du pillage, et il se laissa éblouir par l'espoir de dissiper les brigands, en prenant pour lieutenant le plus célèbre d'entre eux. Ali, au contraire, distribua des diplômes aux chefs des voleurs, et par-là ils devinrent des conquérans légitimes. Ce trafic, joint à ses propres brigandages, lui rapporta d'immenses sommes d'argent.

Le Divan s'aperçut enfin qu'aucune route de la Turquie européenne n'était libre, et il dépouilla de leurs charges le dervendgi pacha et son lieutenant. Le premier, à son retour à Constantinople, eut la tête tranchée; mais Ali, ayant prudemment envoyé une bonne partie du butin à quelques-uns des principaux ministres, avec l'offre de se joindre au grand visir, dans la guerre qui venait d'éclater entre l'Autriche, la Russie et la Turquie (1787), obtint, non-seulement son pardon, mais encore des louanges et de l'avancement. Pendant cette guerre, son expérience dans l'art militaire, et le courage de ses Albanais, lui valurent de nouveaux succès, et contribuèrent beaucoup à l'enrichir. Afin de s'assurer une retraite, en cas de désastres,

observée, qu'aussi long-tems que Venise exista, Ali ne put même fortifier la maison où il avait établi ses douanes, quoiqu'elle fût située au fond de la baie d'Arta. C'était la possession de Parga qui permettait à la république de réprimer ainsi l'audace du Barbare le plus hardi et le plus déloyal. Imprenable par sa position et ses moyens de défense, Parga se trouvait étroitement unie, par les liens de la religion et les relations du commerce, avec toutes les tribus chrétiennes qui habitaient au centre de l'Albanie. Elle devenait naturellement l'asile de tous ceux qui étaient chassés de leurs demeures par la violence d'Ali : et c'était encore là que se formaient les complots et les cabales qui menaçaient et troublaient son gouvernement. Les Vénitiens fermaient les yeux sur tous ces désordres, et même les encourageaient quelquefois ; mais, étant en paix avec la Turquie, jamais ils ne permirent à leur garnison de prendre les armes contre ses prétendus sujets. Quant aux hostilités des Albanais avec les troupes d'Ali, ils les représentaient comme des actes de défense légitime, contre un bandit qu'aucun gouvernement régulier ne pourrait avouer. De son côté, Ali sentait toute l'importance de ce petit établissement, et ne cachait point la haine qu'il portait à ses braves possesseurs. Aucun étranger n'allait le voir à Janina, qu'il ne se répandît en invectives contre les Parganiotes. Selon lui, c'étaient des brigands toujours prêts à ouvrir leurs bras à de vils proscrits, et aucune partie de la Grèce maritime ne pouvait être en paix, tant qu'ils ne seraient pas tous exterminés. M. Hobhouse semble s'être laissé influencer par ces injures, dans les détails qu'il a donnés sur cette communauté guerrière. Mais le lieutenant-colonel de Bosset et M. Dodwell, qui ont observé ce

peuple de plus près, le disculpent de ces reproches, et le représentent comme remarquablement industrieux, gai et hospitalier. Les hommes sont beaux, sobres, et d'une valeur reconnue ; les femmes, chastes, sans être surveillées, et conservant leurs mœurs et leurs amusemens primitifs. Tous les voyageurs qui ont visité cette contrée, s'accordent à dire que le riant aspect de ce petit territoire, et la prospérité de ses habitans, formaient, dernièrement encore, un contraste frappant avec les ravages et les ruines dont il était partout environné : et maintenant c'est le théâtre même de la désolation! Les voix joyeuses ne se font plus entendre dans ses campagnes, qui sont maintenant les plus désertes et les plus dévastées de cette malheureuse région. Mais reprenons le fil de notre récit.

En 1797, Venise tomba sous les armes victorieuses des Français, et les îles Ioniennes passèrent aussi en leur puissance. Le traître Ali avait déjà fait des ouvertures au général en chef Bonaparte, et lui avait offert de se joindre à lui contre les Turcs, pourvu qu'il s'engageât à le protéger, quelle que fût l'issue de la guerre. Bonaparte reçut favorablement ses propositions, et lui permit d'embarquer des troupes et de les transporter sur différens points de la côte ; il lui fournit de plus des ingénieurs pour diriger les siéges et réparer ses fortifications. En 1798, la Porte ayant déclaré la guerre à la France, à cause de l'invasion d'Égypte, la sincérité d'Ali fut mise à l'épreuve. En conséquence, il recruta ses troupes, et rassembla toutes ses forces. Assurant alors les agens de Bonaparte qu'il n'attendait qu'un instant favorable pour frapper l'ennemi commun, il demanda un paiement immédiat de 80,000 liv.,

pour le prix des provisions qu'il disait avoir fournies à l'amiral Bruix. Le gouverneur de Corfou n'ayant point assez d'argent pour le payer, lui donna en échange des pièces de siége, et le perfide Ali, après avoir tiré tout le parti possible de sa dissimulation, écrivit à l'adjudant-général français Roze, de venir le trouver sans délai, afin qu'ils pussent concerter ensemble les mesures à prendre pour s'opposer à l'arrivée des flottes russe et turque qui s'avançaient contre eux. Roze, intime ami d'Ali, et souvent son convive, se rendit à cette invitation, sans soupçon et sans suite; il fut aussitôt saisi, jeté dans un cachot, mis à la torture pour en obtenir quelques informations, et envoyé enfin à Constantinople, où il mourut en très peu de temps.

Après avoir pris cette part dans la querelle, Ali mit le siége devant tous les établissemens français (autrefois vénitiens) du continent; et, grâce à la prodigieuse supériorité du nombre, et aux armes qu'il s'était procurées par sa trahison, il obtint de rapides succès. La forteresse de Butrinto tomba la première en son pouvoir, et il se dirigea sur Prévesa, à la tête d'une armée de près de dix mille hommes. Cette position était plus forte que l'autre, et les ingénieurs français s'empressaient de faire dresser des batteries pour protéger ses approches, lorsque les habitans prétendirent qu'il valait mieux couper un isthme étroit par lequel l'ennemi devait avancer; et quoiqu'on leur expliquât que cette opération ne pourrait s'exécuter assez tôt pour être utile, ils désertèrent tous les batteries, et coururent travailler à l'excavation. Ali tomba sur eux avant qu'ils eussent rien pu faire d'important; la défense fut longue et obstinée, et la victoire des plus sanglantes: Ali s'ou-

vrit enfin un chemin à travers ses adversaires, et se vengea cruellement de leur résistance. Le jour de l'assaut, les hommes, les femmes et les enfans furent massacrés jusqu'à la chute du jour ; et, le lendemain matin, tous les habitans en état de porter les armes furent conduits au bord du grand fossé qu'ils avaient commencé à creuser dans l'isthme, et on en fit un carnage effroyable. La ville fut incendiée. Le même jour, le conquérant adressa aux habitans de Parga la lettre suivante, dont l'original, écrit en langue *romaic*, avec un mélange d'albanais, est maintenant sous nos yeux :

*Lettre d'*Ali Pacha *aux* Parganiotes.

« Apprenez, Parganiotes, la victoire de ce jour, et le sort de Prévesa. En vous écrivant, mon dessein est de vous faire comprendre qu'étant voisins, je ne désire pas vous faire la guerre ; je vous demande seulement de m'envoyer deux ou trois d'entre vous, afin que nous puissions conférer ensemble sur votre soumission à mon souverain. Quelle que soit la forme de gouvernement que vous souhaitiez, je vous l'accorderai. Mais, si vous refusez, j'en agirai avec vous comme avec des ennemis, et le blâme retombera sur vos têtes. »

Prévesa, mardi soir, 12 *octobre* 1798.

Les Parganiotes ne répondirent pas : une autre lettre leur fut envoyée le jour suivant. Ali ne leur proposait plus de se soumettre aux Turcs ; mais il exigeait d'eux de massacrer ou de chasser la garnison française qui occupait Parga. Voici la réponse, qui, si nous ne nous trompons, a été lue en Angleterre, dans la Chambre des députés, par sir Charles Monck :

Les Parganiotes *à* Ali Pacha.

« Nous avons reçu vos deux lettres, et nous nous réjouissons de votre bonne santé. Vous n'obtiendrez pas facilement la soumission que vous exigez de nous, parce que votre conduite et le sort de nos malheureux voisins, nous déterminent tous à mourir glorieux et libres, plutôt que de plier sous un joug infâme et tyrannique. Vous nous écrivez de tomber sur les Français et de les massacrer : d'abord, cela n'est pas en notre pouvoir, et quand nous le pourrions sans danger, nous refuserions de le faire, car notre patrie s'énorgueillit de sa loyauté depuis quatre siècles; elle l'a souvent prouvée au prix de son sang. Comment souillerions-nous donc cette gloire? Non, jamais ; vous pouvez nous menacer injustement, mais les menaces ne caractérisent pas les grands hommes ; d'ailleurs, nous ne savons pas ce que c'est que la crainte, mais nous sommes accoutumés à combattre glorieusement pour les droits de notre patrie. Dieu est juste ; nous sommes prêts ; l'instant approche où le vainqueur sera glorifié. Portez-vous bien. *Parga*, 16 *octobre* 1798. »

Sur cette réponse, Ali livra l'assaut ; mais la place était trop bien défendue pour céder à la force, et il résolut d'employer aussi l'intrigue et la ruse. Les armes réunies des Turcs et des Russes ayant effectué la conquête des sept îles, il devenait nécessaire de fixer le genre de leur gouvernement futur. Par le traité de 1800, elles furent érigées en république indépendante, sous la protection spéciale des deux puissances alliées ; mais, malheureusement pour Parga, et pour les autres villes continentales dont le sort avait jusque-là été lié avec celui des îles Ioniennes, Ali trouva moyen de stipuler

qu'elles appartiendraient toutes à la Porte Ottomane. Il est vrai que les conquêtes d'Ali, qui avait déjà soumis toutes ces villes, à l'exception de la seule Parga, pouvaient fournir un prétexte à cet arrangement, et que la jalousie qui existait entre la Russie et la Turquie rendait fort difficile d'en venir à un accommodement satisfaisant pour ces deux puissances. Mais il n'est pas douteux qu'en donnant leur assentiment à cette cession, les négociateurs russes ont trop compté sur les chances de l'avenir, et sur les occasions que la perfidie et l'oppression d'Ali feraient naître en leur faveur, pour reprendre possession des établissemens du continent. Ils plaçaient surtout leur espérance dans les Suliotes, dont le territoire s'étendait derrière une grande partie de la côte. Ce peuple, toujours fidèle aux intérêts de la Russie, bravait depuis long-tems la colère du pacha, qui ne pouvait l'atteindre dans ses retraites inaccessibles.

Le résultat de ce calcul du gouvernement russe ne montre que trop combien il était faux et dangereux. Toute la côte étant occupée par les troupes du féroce Ali, il parvint, en peu d'années, à exterminer entièrement les valeureux guerriers de Suli, sur qui, avant d'occuper cette position, il n'avait pu remporter aucun avantage décisif. Jamais il n'y eut de guerre plus sanglante et plus cruelle que celle qui se termina par la destruction totale des braves Suliotes. Les faibles débris de l'armée de ces guerriers occupaient une position assez forte sur le haut d'une montagne, où, pendant six jours, ils soutinrent les attaques désespérées des Musulmans; ils étaient commandés par un ecclésiastique, nommé Samuel, qui leur servait de chef depuis près de trois ans. Manquant d'eau et de provisions, ils

furent enfin obligés de capituler, et obtinrent la permission de se retirer à Parga. Samuel resta en arrière, avec quatre de ses officiers, pour remettre les magasins et les munitions aux commissaires envoyés par Ali. Cependant, à peine ces derniers furent-ils entrés dans la place, que Samuel mit le feu au magasin à poudre, et se fit sauter ainsi que les Turcs. La plus grande partie de ceux qui se retiraient vers Parga furent massacrés, sans distinction de sexe ni d'âge. Un groupe de femmes, poursuivies jusques sur les bords d'un précipice, jetèrent leurs enfans du haut des rochers, afin qu'ils ne vécussent pas esclaves des infidèles. Une famille de huit femmes et de trois enfans (car tous les hommes étaient tombés sous le glaive des barbares), obtint d'un des fils d'Ali, la promesse qu'elle ne serait point inquiétée dans la demeure qu'elle occupait encore ; mais, peu de jours après, une troupe de soldats, les ayant découverts, voulut enlever les plus jeunes femmes, en menaçant les vieilles de leur donner la mort. Poussées au désespoir par cet acte de barbarie, elles demandèrent quelques instans pour leurs préparatifs ; les ayant obtenus, elles se rangèrent en cercle autour de trois barils de poudre qui étaient cachés dans la maison. Les jeunes femmes récitèrent leurs prières avec calme; et la mère, après avoir béni ses filles, et les orphelins de ses fils, mit le feu à l'amorce, et périt glorieusement avec ses compagnes. Les Parganiotes rassemblèrent leurs os, et les enterrèrent avec pompe. Ils placèrent sur leurs tombes une inscription qui rappelait leur mort héroïque. C'est ainsi que la tribu des Suliotes fut exterminée en 1803! Mais, revenons au traité de 1800.

Après plusieurs vaines tentatives pour être incor-

porée avec la république des îles Ioniennes, Parga réussit enfin à faire insérer certaines conditions dans le traité par lequel on cédait aux Ottomans la souveraineté, ou plutôt la protection de ce petit État. Les chefs des sept îles qui tiraient de cette communauté leurs principaux moyens de subsistance, et les Russes, qui étaient loin de vouloir mettre Parga à la merci de la Porte, réunirent leurs efforts pour soutenir ses justes prétentions. Il fut enfin solennellement stipulé dans le traité définitif : « que les Parganiotes garderaient tous les priviléges dont ils avaient joui sous les Vénitiens ; » *qu'on ne pourrait bâtir aucune mosquée sur leur territoire ; qu'il ne serait permis à aucun Musulman de s'y établir, ni d'y acquérir des propriétés ;* qu'ils ne paieraient d'autres taxes que celles qu'ils payaient anciennement à Venise ; qu'ils conserveraient leurs lois civiles et criminelles, comme autrefois ; et finalement, que, pour assurer les droits politiques du nouveau souverain, on enverrait de Constantinople un bey, ou un officier d'un rang élevé, dont les fonctions et la résidence seraient déterminées, d'après l'avis et *à l'entière satisfaction de la république des Sept-Iles.*

Ce traité, joint aux événemens qui se succédèrent avec rapidité, suffit pour réprimer la violence et la perfidie d'Ali, et pour exclure les Turcs du territoire de Parga, jusqu'au moment où cet État passa au pouvoir des Anglais, et où la décision de son sort fut renvoyée au congrès de Vienne. Un aga, mais sans troupes, résidait parfois dans la ville, et un bey, qui gouvernait une partie de la côte voisine, contribuait plutôt à forcer Ali de rester fidèle à ses engagemens, qu'il ne l'aidait à s'en affranchir. On ne peut citer une meilleure preuve de l'indépendance des Parganiotes, que la liberté

qu'ils eurent, trois ans après, de donner asile aux débris des Suliotes, chassés de leur territoire par les armes d'Ali.

La puissance de ce chef féroce s'augmentait de jour en jour. Le Divan effrayé des établissemens que les Russes avaient formés dans les îles, perdit peu à peu sa jalousie et sa méfiance contre ce sujet infidèle, et le nomma gouverneur-général de toute la Romanie, en lui accordant une autorité suprême sur tous les pachas des provinces grecques. Il fit aussitôt servir ce grand pouvoir à satisfaire ses passions dominantes, l'avarice et la vengeance. Il gardait pour lui deux cinquièmes des contributions qu'il prélevait au profit du gouvernement, et punissait le moindre retard de paiement par le pillage ou par la mort. On prétend que, dans une occasion semblable, il extorqua plus de dix millions de piastres, et qu'il ajouta vingt mille têtes de bétail à ses nombreux troupeaux. Ses richesses et son élévation ne l'empêchèrent pas de se venger sur les malheureux habitans de Gardiki d'un affront que quelques-uns d'entre eux avaient fait à sa mère et à sa sœur, quarante ans auparavant. Il entoura leur ville de ses troupes, et les força par la famine à une capitulation, leur promettant solennellement qu'ils ne seraient point réduits en esclavage. Lorsqu'il entra dans la place, il ordonna qu'on amenât devant lui tous ceux qui avaient pris part à l'ancienne offense dont il se plaignait, ainsi que leurs descendans. La plupart des coupables étaient morts, mais il paraît qu'ils avaient laissé de nombreux rejetons; car, lorsqu'on vint à les compter, il ne se trouva pas moins de 739 hommes et enfans mâles, et presque autant de femmes et de filles. Les hommes furent garottés, et rangés en ligne dans un espace étroit,

fermé de tous côtés. Les femmes furent placées autour des murs extérieurs. Ali entra alors dans l'enclos, et brûla la cervelle au premier homme qui s'offrit à lui. Ses satellites suivirent son exemple, et firent une boucherie de ces infortunés dont les cris parvenaient jusqu'aux oreilles de leurs femmes et de leurs enfans. On n'accorda pas même une sépulture à leurs os; le monstre fit seulement fermer ce champ de carnage, et placer sur la porte une inscription, par laquelle il signifiait qu'elle ne se rouvrirait qu'au retour des agens qu'il avait dépêchés par toute la Grèce, dans le dessein de rassembler d'autres coupables, et de leur faire partager le sort de leurs complices.

Cependant, il voyait avec une terreur qu'il ne cherchait pas à dissimuler, l'accroissement de la puissance des Russes; et, après que la bataille d'Austerlitz et la paix de Presbourg eurent rendu à la France son premier ascendant, il eut l'audace de renouveler ses ouvertures à Bonaparte, qui lui envoya, en qualité de consul-général, M. Pouqueville. Ce dernier, dans le récit d'un *Voyage en Grèce*, qu'il avait publié en France, s'était étendu avec beaucoup de liberté sur les vices et les défauts du pacha. Le consul anglais, dans l'espoir d'allumer une querelle, fit en sorte qu'Ali entendît parler de cet ouvrage : mais un Musulman se rit d'insultes imprimées; et d'ailleurs, Ali ne se souciait pas de risquer une rupture avec la France, pour le plaisir de faire trancher la tête à M. Pouqueville. Depuis ce moment, sa dépendance de la Porte Ottomane n'a plus été qu'illusoire : car, quoiqu'il prenne encore, dans ses relations avec le Divan, le style d'un délégué, il n'en suit pas moins sa volonté en toutes choses, et il a même gardé paisiblement toutes ses

dignités, sans chercher à les faire confirmer par les différens sultans qui se sont succédés dans le gouvernement de la Turquie. Si Ali juge à propos d'envoyer de tems à autre de grosses sommes d'argent à Constantinople, c'est plutôt comme l'allié de chaque nouveau visir, que comme tributaire de l'empire. A la vérité, rien de plus triste et de plus méprisable que l'anarchie et la faiblesse qui régnaient dans ce vaste État et paralysaient tous ses mouvemens : cela était poussé à un tel point, que lorsqu'on leva une nombreuse armée pour réprimer les Russes, les troupes, en atteignant le Danube, se trouvèrent sans chefs et sans instructions, et n'imaginèrent rien de mieux que de s'enrôler, en nombre à peu près égal, sous les bannières de deux agas qui désolaient alors leur patrie par la guerre civile, à la face de l'ennemi commun. Dans cette scène de tumulte, Ali essaya de tirer quelque avantage de chacun des partis; et voulant connaître leurs secrets, il ne se fit aucun scrupule d'ouvrir les dépêches de tous les agens diplomatiques qui se trouvaient dans son voisinage. En 1807, il fit assassiner trois courriers; et, pour se garantir de tout reproche, il fit pendre les misérables qui avaient commis ces crimes par ses ordres. Cependant, il tenait surtout à s'assurer la bienveillance de Bonaparte, et n'aimant pas le ton de M. Pouqueville, il dépêcha à l'empereur des Français, Mahomet Effendi, décoré du titre d'ambassadeur. Ce digne Musulman était un ancien moine dominicain, chef de l'inquisition de Malte. Lorsque Bonaparte s'empara de cette île, en se rendant en Égypte, il avait emmené ce bon père avec lui, pour lui servir d'interprète. Mais, à son retour dans son pays, ce religieux fut pris par un corsaire, qui l'offrit en

présent à Ali, et ce dernier, lui trouvant une vocation décidée pour l'islamisme, le plaça à la tête de son conseil ou Divan. Il accompagna Bonaparte, pendant la campagne qui fut terminée à Tilsit, et fit de son mieux, lors de la paix, pour assurer à son maître la possession des îles Ioniennes. Mais il plut aux grandes puissances, rassemblées à cette époque, de protéger cette république naissante, et l'éloquence de Mahomet échoua contre cette résolution. Trompé dans ce grand objet, Ali insista sur ce qu'on devait au moins lui remettre Parga, d'après les conditions du traité de 1800, comme au seul représentant de la Porte Ottomane dans la province de l'Épire; car le bey, qui avait fidèlement observé ce traité, s'était retiré à l'approche des Russes. L'ordre de consentir à cette demande fut même donné une fois. Mais Bonaparte, ayant examiné la chose plus attentivement, fit répondre par son ambassadeur, avec plus de vérité et de justice que le congrès n'en a montré depuis : « Qu'Ali ayant violé toutes les clauses du traité de 1800 en faveur des villes ex-vénitiennes, toutes les stipulations de ce traité qui concernaient ces villes, devaient être regardées comme nulles, et que, ni Ali, ni la Porte n'avaient le droit d'occuper militairement Parga. » Par le fait, aucune de ces stipulations n'avait été observée dans les villes dont Ali avait pris possession, et c'était uniquement parce qu'il n'avait pu entrer dans Parga, que ses droits avaient été respectés.

N'espérant plus rien de la France, Ali fit alors sa cour aux Anglais, et en reçut un meilleur accueil que son caractère ou ses services ne semblaient devoir le lui mériter. Lord Collingvood s'en fia une fois à la promesse qu'il lui fit de se joindre aux Anglais, pour chasser

les Français des îles Ioniennes. Mais, il découvrit bientôt qu'il ne fallait pas compter sur lui. Le seul service qu'il ait jamais rendu aux Anglais, à cette époque, fut de leur fournir des provisions à un prix exorbitant; faveur qu'il étendait aussi à leurs ennemis, même pendant le blocus de Corfou. Cependant, les égards que lui témoignaient les Anglais, engagèrent Bonaparte à le surveiller de plus près. En conséquence, il lui envoya plusieurs ingénieurs, sous le prétexte de fortifier ses ports, tandis que leur véritable mission était d'examiner ses forces, et les points vulnérables de ses positions.

Enfin, Bonaparte fut renversé, et le pouvoir des Français n'eut pas plutôt cessé d'être formidable, qu'Ali s'élança sur sa proie. Au commencement du mois de mars 1814, il surprit la petite ville d'Agia, qui est dans le territoire de Parga, fit massacrer tous les habitans, envoya vendre comme esclaves, les femmes et les enfans, éleva un fort pour défendre sa conquête, et s'avança vers Parga pour la réduire. Les Français ayant succédé aux Vénitiens, avaient, comme eux, une garnison de deux cents hommes dans la citadelle. Les habitans s'adressèrent aussitôt à ces troupes, pour leur demander du secours contre l'ennemi dont ils étaient menacés. Mais le commandant qui était un Arabe, entré au service français en Egypte, prétendit que la France étant en paix avec la Porte, ses soldats ne pouvaient se battre contre un chef turc, et déclara qu'il ne prendrait aucune part à la querelle. Abandonnés ainsi à eux-mêmes, les habitans, tant hommes que femmes, sortirent de la ville pour aller à la rencontre de l'ennemi. Ils firent un feu si continuel et si bien soutenu (les femmes chargeant les mousquets, et les passant aux hommes), qu'après une lutte

sanglante, dans laquelle un des neveux d'Ali fut tué, ce barbare fut forcé de se retirer. Il essaya alors d'entrer en négociation avec les Français, s'imaginant que ces derniers, bloqués à Corfou, consentiraient volontiers à lui céder une position peu importante, afin d'acheter ses secours et son aide contre les Anglais. Ses propositions furent rejetées. A cette époque, les Parganiotes s'adressèrent aux commandans anglais, et leur demandèrent la protection de la Grande-Bretagne. Après quelque hésitation, le général Campbell envoya un de ses aides-de-camp à Paxos, pour y avoir une conférence avec les députés. Là, le capitaine Hoste, commandant la frégate *la Bacchante*, et le capitaine Black, commandant *la Havanne*, firent partie du conseil, dans lequel il fut convenu *que la Grande-Bretagne prendrait Parga sous sa protection, et qu'à l'avenir cet Etat partagerait le sort des sept Iles.* Les Parganiotes devaient envoyer d'abord une déclaration écrite, signée par les principaux habitans, attestant que tous avaient désiré cet arrangement; et, en second lieu, enlever de la citadelle le pavillon français, pour y placer celui d'Angleterre, dès que les deux frégates paraîtraient devant la ville. Les députés ayant souscrit à ces deux conditions, et reçu un pavillon anglais, avec lequel ils rentrèrent dans la ville pendant la nuit, assemblèrent aussitôt les principaux habitans, pour délibérer sur les propositions qui leur avaient été faites. Parmi eux, se trouvait un vieillard vénérable et généralement respecté par son patriotisme, sa fermeté et l'étendue de ses connaissances. Son grand âge et l'austérité de son caractère l'avaient empêché, depuis plusieurs années, de prendre une part active aux affaires publiques; mais, dans une semblable occasion, il crut

que la patrie réclamait le secours de ses avis, et il se rendit au conseil. Après avoir écouté le rapport des députés et des autres citoyens, il leur adressa, en grec vulgaire, le discours suivant, dont nous essaierons de donner à nos lecteurs une traduction littérale. La mâle vigueur, la sage politique qu'on y remarque, et en général le ton et la manière dont il est conçu, nous semblent avoir quelque ressemblance avec les discours qu'on trouve dans Thucydide ; tandis que, sous d'autres points de vue, l'orateur semble inspiré par un esprit prophétique.

« Parganiotes, l'expulsion des Français me paraît si évidemment nécessaire, que je crois inutile de chercher à vous faire partager ma conviction. Mais je vous engage à bien considérer, avant de vous livrer aux Anglais, que le roi d'Angleterre a maintenant à sa solde tous les rois de l'Europe, et que, pour obtenir cet avantage, il tire de l'argent de son commerce ou plutôt de ses négocians ; de sorte que, dans ce pays, les négocians et le roi ne font qu'un : d'où il suit que, s'il devient avantageux aux négocians de vous vendre, afin de se concilier Ali, et d'obtenir certains avantages de commerce dans ses ports, *les Anglais vous vendront à Ali.* Si, néanmoins, vous persistez dans votre résolution de vous rendre à l'Angleterre, craignez de vous confier dans les promesses des militaires, dont l'état, quelle que soit leur dignité, n'est que celui d'un être dépendant et subordonné : n'ayant appris qu'à obéir, ils ont rarement la sagesse de peser leurs promesses, et n'ont jamais le pouvoir de les remplir, comme vous qui êtes tous des hommes libres. Mais, allez vous présenter devant leur roi : s'il veut être le protecteur de cette ville, qu'il le jure sur l'évangile du Christ ; et même encore, je ne

m'en fierais pas entièrement à lui : car, depuis vingt ans, les princes chrétiens ont ouvertement fait de leurs sujets et de leurs alliés une sorte de marchandise, et n'ont montré que peu de respect pour la morale de l'Évangile. Mais, supposez que vous soyez une fois entre les mains de l'Angleterre ; alors, vous pouvez être bien gouvernés, comme vous pouvez l'être mal. Le *bien* est incertain comme le *mal;* mais, dans ce dernier cas, vous vous serez privés vous-mêmes de tout remède. Le roi d'Angleterre ne tient pas le glaive tout-puissant de la justice, comme Napoléon, Alexandre ou le Sultan; il ne peut faire décapiter les pachas qui gouvernent mal ses provinces éloignées. Au contraire, sa justice est faible, et son pouvoir restreint, parce qu'étant entouré de partis sans cesse disputans, il est obligé de s'appuyer tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, et cependant de les ménager tous; tandis qu'à son tour, chaque parti cache, autant qu'il peut, les fautes ou les erreurs de ses partisans, les défend même, et quelquefois les loue. Ainsi, un gouverneur pourra vous traiter comme des esclaves, sans craindre aucun châtiment; et cependant, vous, Parganiotes, (je dis *vous*, parce que j'espère bientôt reposer dans la paix du Seigneur, et être enterré par vos mains dans cette église,) vous ne pourrez obtenir aucune justice. Notre ville est petite, pauvre, simple et ignorante : d'où tirera-t-elle donc du pouvoir? Comment se procurera-t-elle de l'argent? Quels seront les citoyens éclairés qu'elle enverra défendre nos droits et la vérité auprès du roi d'Angleterre? Et cependant, Parga possède encore ces bras qui, depuis tant de générations, ont empêché un seul Musulman armé de pénétrer dans ses murs. Je ne dis point ceci, afin que vous vous énorgueillissiez du succès

que vous avez dernièrement obtenu sur ce bourreau des chrétiens; car, cette victoire est venue de Dieu, de ce Dieu qui ne cessera de vous protéger, comme il l'a fait jusqu'ici, et qui peut tout pour vous, parce qu'il est juste et tout-puissant; tandis que les Russes et les Français, tour-à-tour justes et injustes, puissans et faibles, vous ont exposés, par leur protection, à des périls inconcevables, et vous ont tenus, pendant plusieurs années, dans des anxiétés continuelles. Les Anglais ne sont aussi que des hommes; et puissiez-vous ne pas vivre assez long-tems pour les voir repoussés de tous les pays dont ils ne pourront plus acheter l'alliance, enfermés dans leur île, et acharnés à s'entre-détruire! Pourquoi donc recourir à des secours étrangers? Parga suffit pour vous nourrir et vous défendre. Ali ne peut la prendre par terre, il ne peut la bloquer par mer, et vos communications avec vos compatriotes des îles, vous fourniront des approvisionnemens, et faciliteront votre fuite à la dernière extrêmité: quoique, pour ma part, quelque grand que fût le danger, je ne vous exhorterais jamais à passer, comme des mendians et des vagabonds, avec vos femmes et vos enfans, dans une terre étrangère. Mourons tous sur le sol qui nous a vus naître; et quand vous aurez épuisé toutes les ressources pour sauver notre ville, mettez-y le feu, afin que ces infidèles ne triomphent que sur les ruines de nos maisons, et sur nos cadavres! Cependant, notre danger ne peut durer long-tems; Ali est vieux, et sa tête est toujours sous le glaive du sultan, dont la colère, quoique long-tems assoupie, peut enfin s'éveiller, et à laquelle aucun Musulman ne saurait se soustraire. Dans tous les cas, tant que vous resterez maîtres de votre propre ville, vous serez libres d'adopter la conduite

que les circonstances, dirigées par la miséricorde de Dieu, vous traceront. Les infidèles, il est vrai, peuvent vous forcer à leur livrer bataille, et vous réduire à de terribles extrémités; mais, alors même, vous tuerez plusieurs d'entre eux, pour apaiser les ames bienheureuses de tant de chrétiens tombés sous leurs coups! Si, au contraire, vous vous livrez une fois aux étrangers, vous serez soumis à la volonté des autres; vous ne pourrez profiter d'aucune chance heureuse qui s'offrirait à vous; et vous aurez à jamais perdu le droit de défendre votre patrie, et même de vous ensevelir sous ses ruines, près des tombes sacrées de vos ancêtres. »

Malgré ces remontrances, la majorité de l'assemblée résolut d'accéder aux propositions des Anglais, et de signer la déclaration demandée. Le vieillard, refusant d'y joindre son nom, conseilla encore aux Parganiotes d'insister particulièrement sur la condition exprimée dans l'offre des Anglais; savoir : que le sort de Parga serait toujours uni à celui des sept Iles. « Car, vous pouvez être certains, ajouta-t-il, que les Anglais emploieront tout l'art des sophismes, pour soumettre, autant qu'ils pourront, la Grèce à la Porte Ottomane, dans l'espoir de fortifier cette puissance contre la redoutable prépondérance des Russes. Peut-être que, lorsqu'ils auront une fois reconnu votre dépendance naturelle de Corfou, ils ne pourront vous trahir, sans sacrifier en même tems les sept Iles aux infidèles; sacrifice qui les couvrirait d'infamie, quoique plus les hommes deviennent puissans, moins ils craignent le déshonneur. » Il fit alors enregistrer son avis dans les archives de la ville, et l'assemblée, sortant de l'église au point du jour, adressa au commandant anglais la déclaration suivante :

que vous avez dernièrement obtenu sur ce bourreau des chrétiens; car, cette victoire est venue de Dieu, de ce Dieu qui ne cessera de vous protéger, comme il l'a fait jusqu'ici, et qui peut tout pour vous, parce qu'il est juste et tout-puissant; tandis que les Russes et les Français, tour-à-tour justes et injustes, puissans et faibles, vous ont exposés, par leur protection, à des périls inconcevables, et vous ont tenus, pendant plusieurs années, dans des anxiétés continuelles. Les Anglais ne sont aussi que des hommes; et puissiez-vous ne pas vivre assez long-tems pour les voir repoussés de tous les pays dont ils ne pourront plus acheter l'alliance, enfermés dans leur île, et acharnés à s'entre-détruire! Pourquoi donc recourir à des secours étrangers? Parga suffit pour vous nourrir et vous défendre. Ali ne peut la prendre par terre, il ne peut la bloquer par mer, et vos communications avec vos compatriotes des îles, vous fourniront des approvisionnemens, et faciliteront votre fuite à la dernière extrêmité: quoique, pour ma part, quelque grand que fût le danger, je ne vous exhorterais jamais à passer, comme des mendians et des vagabonds, avec vos femmes et vos enfans, dans une terre étrangère. Mourons tous sur le sol qui nous a vus naître; et quand vous aurez épuisé toutes les ressources pour sauver notre ville, mettez-y le feu, afin que ces infidèles ne triomphent que sur les ruines de nos maisons, et sur nos cadavres! Cependant, notre danger ne peut durer long-tems; Ali est vieux, et sa tête est toujours sous le glaive du sultan, dont la colère, quoique long-tems assoupie, peut enfin s'éveiller, et à laquelle aucun Musulman ne saurait se soustraire. Dans tous les cas, tant que vous resterez maîtres de votre propre ville, vous serez libres d'adopter la conduite

que les circonstances, dirigées par la miséricorde de Dieu, vous traceront. Les infidèles, il est vrai, peuvent vous forcer à leur livrer bataille, et vous réduire à de terribles extrémités; mais, alors même, vous tuerez plusieurs d'entre eux, pour apaiser les ames bienheureuses de tant de chrétiens tombés sous leurs coups! Si, au contraire, vous vous livrez une fois aux étrangers, vous serez soumis à la volonté des autres; vous ne pourrez profiter d'aucune chance heureuse qui s'offrirait à vous; et vous aurez à jamais perdu le droit de défendre votre patrie, et même de vous ensevelir sous ses ruines, près des tombes sacrées de vos ancêtres. »

Malgré ces remontrances, la majorité de l'assemblée résolut d'accéder aux propositions des Anglais, et de signer la déclaration demandée. Le vieillard, refusant d'y joindre son nom, conseilla encore aux Parganiotes d'insister particulièrement sur la condition exprimée dans l'offre des Anglais; savoir : que le sort de Parga serait toujours uni à celui des sept Iles. « Car, vous pouvez être certains, ajouta-t-il, que les Anglais emploieront tout l'art des sophismes, pour soumettre, autant qu'ils pourront, la Grèce à la Porte Ottomane, dans l'espoir de fortifier cette puissance contre la redoutable prépondérance des Russes. Peut-être que, lorsqu'ils auront une fois reconnu votre dépendance naturelle de Corfou, ils ne pourront vous trahir, sans sacrifier en même tems les sept Iles aux infidèles; sacrifice qui les couvrirait d'infamie, quoique plus les hommes deviennent puissans, moins ils craignent le déshonneur. » Il fit alors enregistrer son avis dans les archives de la ville, et l'assemblée, sortant de l'église au point du jour, adressa au commandant anglais la déclaration suivante :

« Nous soussignés, primats de Parga, promettons, au nom de la population tout entière, qu'au moment où les frégates de Sa Majesté Britannique paraîtront devant notre forteresse, nous soumettrons notre pays et notre territoire à la protection des armes invincibles de la Grande-Bretagne, et que nous arborerons son glorieux pavillon sur les murs de notre citadelle ; la détermination de notre pays étant de suivre le sort des sept Iles, comme ayant toujours été sous la même juridiction. » *Le* 17 *mars* 1814.

(*La fin au prochain cahier.*)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

John PLAYFAIR, *professeur à l'Université d'Edimbourg.*

LE professeur John Playfair, dont nous avons déjà annoncé la mort (tom. III, p. 569), naquit en 1749 : il était fils de James Playfair, ecclésiastique presbytérien, à Benvie, près de Dundée, en Écosse. Destiné, comme son père, à l'état ecclésiastique, il apprit, sous lui, les élémens de la langue latine, et acquit d'autres connaissances préparatoires. A l'âge de douze ans, étant déjà fort avancé dans les humanités, il fut envoyé à l'université de Saint-André, où sa bonne conduite et son exactitude à remplir ses devoirs lui concilièrent la bienveillance de ses professeurs. Il obtint une bourse et remporta plusieurs prix. L'étude des mathématiques fixa principalement son attention. Des calculs astronomiques, destinés pour l'almanach d'Édimbourg, lui valurent sa première indemnité pécuniaire.

Au sortir de l'université, en 1770, M. Playfair, ayant reçu la permission de prêcher, s'empressa d'aller assister son père, dont la santé était très délabrée. L'année suivante, il se rendit pour la première fois à Édimbourg, en qualité de précepteur du fils d'un homme opulent. Pendant son séjour dans cette capitale, il fit la connaissance de beaucoup de personnes distinguées par leurs talens, et bientôt il acquit l'amitié du célèbre Robertson, à laquelle la mort de ce dernier put seule mettre un terme. On sait que M. Playfair l'aida dans son dernier ouvrage, intitulé: *Recherches sur le commerce de l'ancienne Inde.*

Au mois de mai 1772, M. Playfair père mourut, et dès ce moment son fils le remplaça auprès de ses quatre frères, dont trois n'avaient pas atteint leur quinzième année, et de ses deux sœurs, encore en bas-âge.

Le père de M. Playfair avait toujours joui de la protection du principal propriétaire (*heritor*) dans la paroisse de Benvie. Lord Gray, ayant en cette qualité le droit exclusif de nommer au bénéfice vacant, s'empressa de le conférer au fils. Celui-ci ne négligea rien pour donner à ses jeunes frères une éducation soignée. Il s'appliqua particulièrement à leur enseigner les élémens des mathématiques; et, quand arriva l'époque où ils pouvaient débuter dans le monde, ce bon frère pourvut libéralement à tout ce qu'exigeait leur nouvelle situation.

En 1782, M. Playfair alla voir, à Londres, un de ses frères; et quoiqu'il ne pût y rester que quelques mois, il parvint à se mettre en rapport avec la plupart des savans qui faisaient l'ornement de la capitale. Avant de retourner en Écosse, M. Ferguson, de Raith, homme d'une fortune immense, lui proposa de se

charger de l'éducation de ses fils, dont l'un s'est rendu célèbre dans la carrière militaire. Il y consentit, moyennant une pension viagère qui fût proportionnée à son mérite : puis, ayant cessé l'exercice de ses fonctions ecclésiastiques, il alla s'établir à Édimbourg, où il se trouvait plus convenablement placé que dans le petit village qui lui avait d'abord été assigné.

Dès la fondation de la société royale d'Édimbourg, non-seulement il en devint un des premiers membres, mais il en fut nommé secrétaire. On comptait alors dans cette ville un grand nombre de personnages chers aux sciences et à la littérature, parmi lesquels le professeur Robertson, dont il a déjà été question ; les docteurs Blair, Black, Cullen ; M. Adam Smith, auteur de la *Richesse des nations ;* le docteur Hutton, fameux géologiste ; et plusieurs autres savans moins connus. M. Playfair jouissait de l'estime de ces hommes distingués, et quelques-uns même lui avaient accordé toute leur amitié. Cependant, M. Ferguson, professeur de philosophie morale et auteur de l'*Histoire de la république romaine*, venait d'abandonner la place qu'il avait si long-tems honorée. Il fut remplacé par le professeur Stuart, qui remplissait la chaire des mathématiques. Alors, les magistrats d'Édimbourg, protecteurs nés de l'université, appelèrent M. Playfair à cette dernière chaire devenue ainsi vacante : il s'acquitta de ses nouveaux devoirs avec autant de zèle que d'habileté, jusqu'à la mort de M. Robinson, professeur de philosophie naturelle, dont la place lui fut donnée ; il l'occupa pendant le reste de ses jours. C'est à cette époque, qu'il se fit surtout remarquer par l'introduction d'un ordre nouveau dans la méthode de ses cours, et par les grands résultats qu'il en obtint. Outre

la perfection de ses nouveaux procédés, le charme de ses manières lui conciliait aussi tout son auditoire : cette circonstance contribua beaucoup à la rapidité des progrès que firent les étudians sous sa direction.

L'hommage public rendu à la mémoire de cet homme illustre par tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ses leçons, nous dispense de rien dire de plus sur la manière dont il a rempli ses fonctions de professeur; mais il nous reste à faire connaître les sentimens généreux qui l'animaient : nous nous bornerons à deux traits caractéristiques.

Parmi les personnes avec lesquelles le professeur était plus particulièrement lié, se trouvait le docteur Hutton, auteur de la *Théorie géologique*, qui ne survécut que très peu de tems à son ouvrage, où se développait une science nouvelle; mais les principes de cette science étant encore incertains, et les théories qu'on en peut déduire étant aussi nombreuses que les phénomènes mêmes sur lesquels elles s'appuient, l'ouvrage de M. Hutton fut attaqué avec violence, et les personnalités ne furent point épargnées. Cet acharnement contre un écrivain de mœurs douces et d'un caractère inoffensif, révolta le professeur Playfair, qui, joignant la chaleur du cœur aux ressources du génie, entreprit de défendre à la fois la théorie et la mémoire de son ami. Toutefois, comme dans une contestation géologique, conjecturale de sa nature, il n'est guère possible de remporter une victoire bien décisive, M. Playfair devint à son tour l'objet d'une attaque dirigée par M. de Luc; les débats furent vifs et prolongés de part et d'autre. Cependant, le but principal de M. Playfair fut rempli; il avait vengé la mémoire de son ami.

Cette guerre littéraire eut une influence remarqua-

ble sur la vie du professeur ; dès-lors, la géologie devint l'objet spécial de ses recherches, quoiqu'il se fût livré de préférence, jusqu'à ce moment, à la science la plus exacte, et par conséquent la plus opposée à celle-là.

Peu de tems après l'assoupissement de l'affaire de Hutton, le professeur Playfair s'embarqua dans une nouvelle controverse, et cette fois encore pour défendre un ami intime. M. Leslie, homme d'un grand mérite, à qui le monde savant est redevable de quelques découvertes importantes dans la chimie et dans la philosophie naturelle, avait été proposé pour la chaire de mathématiques, en remplacement de M. Playfair, lorsque celui-ci succédait à Robinson dans celle de philosophie naturelle. Les magistrats d'Édimbourg approuvèrent le choix, et la nomination était presque arrêtée, quand le clergé de cette ville accusa M. Leslie d'avoir, dans ses cours, fait usage d'expressions qui décélaient une tendance au matérialisme ou à l'athéisme ; et, s'adressant à la conscience des magistrats, le clergé demandait si l'éducation de la jeunesse devait être confiée à un tel candidat.

M. Playfair, ne voyant dans cette imputation qu'une accusation calomnieuse, embrassa avec ardeur la cause de son ami, la défendit avec son habileté ordinaire, déconcerta la cabale des faux dévots, indiqua le motif réel de leur zèle hypocrite; et, après de longues contestations, la victoire se décida en faveur de la vérité : M. Leslie fut nommé professeur, place qu'il remplit fort honorablement, et à la satisfaction de son auditoire.

Aucun homme n'était, de son naturel, moins disposé à ces espèces de controverses, que le professeur Playfair ; mais, dans ces deux circonstances, il fut en-

traîné par l'amitié; il ne suivit que la noble impulsion de son cœur, en sacrifiant son intérêt personnel et toute considération étrangère à l'honneur ou à la délicatesse.

Le professeur Playfair avait débuté, comme auteur, en 1796, par ses *Élémens de géométrie*, ouvrage très estimé, qui fut suivi d'une nouvelle édition d'*Euclide*, qui n'est pas inférieure à celle de Simpson. Vint ensuite sa *Défense de la théorie de Hutton* (1802). Mais, dans l'intervalle, et depuis encore, il a fourni de nombreux et importans articles aux *Transactions de la société royale d'Édimbourg*. On assure qu'il a aussi contribué à la *Revue d'Edimbourg*.

Depuis 1808 jusqu'à 1813, il a fait paraître, en 5 vol. in-4°, un *Système complet de géographie tant ancienne que moderne*. Cependant, M. Playfair, loin d'être un auteur fécond, travaillait lentement; mais, tout ce qui est sorti de sa plume, est marqué au coin d'une sorte de perfection. La préface qu'il a mise en tête de la seconde partie du supplément de l'Encyclopédie britannique, est généralement regardée comme un chef-d'œuvre. Sa dernière publication est intitulée : *Esquisses de la philosophie naturelle;* ouvrage précieux, recommandable surtout par l'ordre et la clarté.

Le professeur Playfair ne s'est jamais marié. Nous avons déjà vu qu'à la mort de son père, il prit soin de toute sa famille; son dévouement pour elle ne se démentit jamais. Sa mère termina ses jours près de lui et de ses sœurs, qui étaient chargées de la direction du ménage de leur frère. Pendant l'hiver, il recevait et logeait souvent chez lui des jeunes gens, appartenant à des familles distinguées par leur naissance et par leur fortune. De ce nombre était lord John Russel, qui

promet d'ajouter encore à l'éclat du nom de sa famille.

En 1794, un des frères de Playfair était mort inopinément et sans fortune, laissant une jeune veuve et deux fils en bas-âge. Aussitôt, M. Playfair les prit sous sa protection. L'aîné de ces deux enfans reçut une éducation soignée, dans la maison de son bienfaiteur; et l'autre, qui s'était appliqué à l'architecture, est aujourd'hui chargé de la construction du nouveau collége d'Édimbourg.

Le professeur Playfair avait l'habitude, dans ses dernières années, de voyager, pendant l'été, avec quelques-uns de ses amis, pour faire des recherches géologiques. En 1816, comme il allait atteindre sa soixante-dixième année, il visita encore les Alpes et l'Italie. A son retour, il passa par Paris, où il fut reçu avec distinction par les savans et les hommes de lettres de cette capitale. Il put y contempler à loisir la réunion des objets les plus rares et les plus précieux de la nature et de l'art. Plus d'une fois on l'a entendu dire, depuis, que, sous ce rapport, Paris surpassait toutes les autres villes du monde.

Ce dernier voyage lui avait fait un plaisir extrême; mais, à son retour à Édimbourg, vers la fin de 1817, sa santé commença à s'affaiblir, au point que, pendant la plus grande partie de l'année suivante, il se trouva hors d'état de faire son cours. Vers le milieu de juin 1819, il fut attaqué d'une violente maladie intestinale, qui mit fin à son existence, le 20 du mois de juillet.

Tous les habitans d'Édimbourg, à l'exception peut-être de quelques ecclésiastiques, témoignèrent de grands regrets de la perte que l'université venait de faire par la mort de cet illustre et aimable savant. Ses

obsèques furent des plus solennelles ; le convoi funèbre, composé d'environ six cents personnes, réunissait tout ce qu'Édimbourg renferme de plus distingué. Un morne silence régnait dans toute la ville. Les croisées des maisons devant lesquelles le cortège devait passer, étaient garnies de dames, la plupart vêtues en noir, et qui donnaient des marques encore plus expressives que leur costume, de la part qu'elles prenaient à la vive douleur des étudians. Ceux-ci se réunirent, après la triste cérémonie, pour se concerter sur le meilleur moyen d'exprimer les sentimens que leur inspirait ce triste événement, et pour consigner, d'une manière durable, le témoignage de leur vénération, de leur gratitude, de leur fidélité à la mémoire d'un professeur si chéri. Mais, quel que soit le monument que l'on puisse ériger à cet homme célèbre, aucun ne saurait avoir le prix du souvenir touchant qu'il a laissé dans le cœur de tous ceux qui ont profité de ses leçons, ou qui ont eu le bonheur de le connaître.

HENRICHS.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Des Fosses propres a la conservation des Grains, et *de la maniere de les construire*; *par M. le comte* de Lasteyrie (1). (On peut consulter l'article relatif aux *cuves en plomb pour conserver les grains*, ci-dessus, pag. 402.)

M. de Lasteyrie a voulu appeler l'attention publique sur un sujet digne de l'exercer. Depuis quelque tems, l'administration avait porté ses vues sur le mode le plus simple, le plus économique et le plus efficace de conserver les grains. L'expérience a montré l'insuffisance et les inconvéniens des magasins de blé ordinaires; et cependant, la prudence veut qu'on prévienne les maux d'une disette réelle ou factice. C'est donc fort à propos que l'auteur indique un moyen de résoudre ce difficile problème. Il remplit la tâche qu'il s'était proposée, avec tout le succès qu'on pouvait attendre de son zèle éclairé, actif et infatigable pour ce qui tient au bien public, et surtout de ses connaissances en agriculture.

L'auteur appuie, avec raison, ses recherches sur l'expérience des tems passés. Ici, l'autorité du tems n'est point à dédaigner, puisque le but qu'on veut atteindre, est la conservation et la durée. Or, on sait aujourd'hui, que les Romains construisaient des fosses à grains où le blé se conservait indéfiniment. De nos jours, on a trouvé du grain encore intact dans plusieurs de ces fosses, qu'ils avaient pratiquées dans les Gaules, afin de mettre leurs troupes à l'abri des chances de la guerre et de celles

(1) In-4°, de l'imprimerie royale. 1819.

des saisons. Ce fait curieux devait engager à rechercher soigneusement tous ceux du même genre. M. de Lasteyrie les a rassemblés. A la fin de cette analyse, j'en citerai un dont il ne dit que deux mots, et qui est important dans cette matière.

L'auteur remonte jusqu'aux tems les plus reculés de la Chine; on a construit dans ce pays, de tems immémorial, des magasins à blé par plusieurs méthodes. La meilleure consiste à creuser dans le roc, et à tapisser de nattes en paille le fond et les parois; le grain y est déposé, quand il est bien sec; on recouvre le dessus soigneusement, de la même manière, et l'on met l'ouverture à l'abri de toute humidité. Par-là, l'air n'a aucune communication avec le blé. Le même usage était suivi, dès la haute antiquité, dans l'Inde, la Perse, l'Asie mineure. Un fait singulier que n'a point cité l'auteur, parce qu'il est connu depuis très peu de tems, c'est la conservation du blé antique dans les hypogées de la Thébaïde. Il est impossible d'assigner exactement l'époque à laquelle ce grain y a été déposé; mais il n'est pas possible qu'elle soit moins ancienne que le cinquième ou le sixième siècle avant J.-C. Il faut observer que les catacombes creusées au sein des montagnes de l'Egypte supérieure, se trouvent dans des circonstances favorables pour la conservation de toutes les substances qu'on y dépose. La température en est constamment très élevée; l'humidité n'y a point d'accès; point de fissures dans les montagnes, point de pluies. Le sol et le ciel des galeries sont également secs toute l'année. Pour satisfaire à des usages que nous ne connaissons point, les anciens Egyptiens y ont déposé de grandes urnes en terre cuite, qu'ils ont remplies de froment mêlé de quelques grains d'orge, et ils ont hermétiquement fermé le couvercle

avec du bitume. Il n'est pas étonnant qu'au milieu de ces conditions, le grain se soit conservé intact; du moins, on le jugerait à son aspect extérieur. Il est encore ferme et dur; à la vérité, il est en même tems sec et cassant, et il paraît avoir perdu sa qualité; ce qui doit peu surprendre, après tant de siècles. Quoique les Égyptiens n'aient pas eu pour but de conserver ainsi le froment pour des usages domestiques, le fait n'en est pas moins précieux, et nous pouvons tirer parti d'une expérience qu'ils n'ont pas voulu faire. C'est ainsi que nous avons obligation à leur usage d'embaumer les animaux, de savoir que les espèces n'ont éprouvé aucun changement dans leur organisation, après trois ou quatre mille ans.

On peut conclure de ce qui précède, que l'intérieur des rochers sans crevasses, et à l'abri de l'humidité, est un excellent magasin à grains. Aujourd'hui, on se sert encore de ce moyen à Alger, à Tunis, en Sicile, à Malte, à Naples et dans la Toscane. L'usage des fosses à grains est très commun en Espagne. M. de Lasteyrie en a visité un grand nombre; il en décrit une qui avait 10 mètres de profondeur sur 4 de large; une pierre de 8 décimètres en bouchait l'entrée. Les plus belles sont celles qu'ont pratiquées les Maures à Boursasos, près Valence. On y a construit aussi, avec avantage, des magasins souterrains en pierres et en briques enduites de mortier. Dans toutes ces fosses, le blé peut se conserver intact pendant plus d'un siècle, dans le même état exactement qu'on l'y a déposé. En France, dans les Pyrénées orientales et près de Toulouse, on pratique des fosses analogues à celles d'Espagne. Il y en a eu dans l'Orléanais, dans la Bourgogne et dans la Touraine; il en a même existé dans le nord,

à Ardres, près de Calais, à Sedan, à Saint-Quentin, à Metz. Enfin, dans la Lithuanie, dans la Hongrie, aux environs du Caucase et sur divers points de la Russie, on se sert également de fosses souterraines pour conserver les provisions de blé.

Bien que l'auteur considère la pratique des magasins souterrains comme étant la meilleure méthode pour conserver le blé en grand, cependant il en indique d'autres pour l'économie rurale et domestique. Ces moyens consistent : 1° dans les meules de blé, méthode qui ne peut servir qu'en renonçant à la consommation de la paille ; 2° dans l'usage des grands monceaux de grains amassés en plein air, et recouverts de nattes ; moyen qui n'est guère praticable que dans un pays très chaud, comme l'Egypte, où l'on garde ainsi le grain plusieurs années de suite : il arrive que la supercifie se corrompt, que l'air et le soleil la durcissent, et que cette croûte préserve le reste ; 3° dans l'emploi de la chaux vive jetée sur la superficie des tas de blé ; 4° dans l'usage, recommandé par Duhamel, de faire passer de l'air à travers les réservoirs à grains, à l'aide d'un ventilateur ; méthode trop dispendieuse ; 5° dans de petits magasins au rez-de-chaussée, construits avec de la chaux et du ciment, ou en béton, ou formés de caisses en madriers, goudronnées à la surface, ou bien de grands vases hermétiquement fermés. Ce dernier procédé rappelle les urnes de Thèbes, ou les grands paniers chinois vernis intérieurement. 6°. On emploie aussi des magasins de bois, suspendus à un mètre de terre. L'auteur indique divers autres moyens ; mais il n'a pas de peine à démontrer que tous occasionnent plus de frais et plus de perte de grains que les fosses souterraines. Il est facile de s'en

convaincre, en considérant que c'est l'influence de l'air sur les matières végétales et animales, qui est le plus grand agent de leur destruction. C'est par l'alternative du chaud et du froid, de la sécheresse et de l'humidité dans l'atmosphère, qu'elles sont amenées à l'état de germination ou de fermentation. Il suffit donc, pour assurer la conservation de ces substances, de les priver exactement du contact de l'air, et de les maintenir dans une température uniforme : c'est un fait que l'expérience a prouvé depuis long-tems. Or, cette condition d'une égale température appartient essentiellement aux constructions souterraines. En conservant les grains à l'abri de toute influence de l'air, on échappe encore à d'autres inconvéniens, tels que les pertes causées par les déchets, les animaux destructeurs, les charançons, les vers, etc. Mais les fosses souterraines ont encore, sur les greniers où l'on conserve le blé en plein air, un autre avantage. L'auteur a calculé que la dépense annuelle des greniers de Paris, destinés à recevoir 80,000 quintaux métriques, est, en y comprenant l'intérêt du capital absorbé par les constructions, de 800,000 fr. ; tandis que les frais annuels de cent cinquante neuf fosses cylindriques, larges de 4 mètres sur 6 de profondeur, et renfermant le même volume, n'iraient pas à 70,000 fr., c'est-à-dire, moins que le dixième. La consommation journalière de Paris étant de quinze cents sacs de farine, produits par 3,180 quintaux métriques de blé, ou 424 mètres cubes, il en faudrait pour trois mois 38,160 mètres cubes, que l'on recevrait dans cinq cent soixante-onze fosses de la proportion ci-dessus.

Il y aurait encore une autre économie, en ce qu'on éviterait les déchets, les frais des surveillans, des em-

ployés, les dégats causés par les insectes ; sans parler des avaries, de l'humidité et du danger des incendies. L'auteur développe d'autres avantages qui sont propres à sa méthode. Dans les années d'abondance, le propriétaire vend ses blés à vil prix ; dans les années mauvaises, ils s'élèvent souvent à un prix excessif. S'ils étaient conservés à peu de frais, il y aurait un équilibre suffisant, d'une année à l'autre, et il en arriverait comme des vins, que l'on est dans l'habitude de conserver, quoique d'une manière bien plus coûteuse. Ici, M. de Lasteyrie ne laisse pas échapper l'occasion de faire voir que l'amélioration de l'agriculture, et celle des institutions, ont apporté chez nous d'heureux changemens dans la condition des habitans, et qu'on n'est plus exposé, comme dans les tems d'ignorance, aux famines qui jadis désolaient l'Europe. Aujourd'hui, la consommation de chaque individu, en blé, n'est pas la moitié de ce qu'elle était, avant le XVIe siècle. La division des terres a augmenté la production ; les troupeaux se sont multipliés ; et la pomme de terre fournit un aliment aussi précieux qu'abondant. Enfin, les moyens de mouture, perfectionnés, ont augmenté le produit alimentaire des céréales.

L'auteur arrive ensuite à la description des moyens qu'il propose pour construire les fosses souterraines et assurer la conservation des grains. Il serait trop long de le suivre dans les détails des procédés ; l'indication des matériaux dont on peut se servir, à défaut de la pierre massive ; l'usage du béton bien battu ; la proportion la plus avantageuse pour les fosses ; la combustion du charbon dans leur intérieur, pour faire une combinaison artificielle de l'acide carbonique avec la chaux, ainsi que l'a proposé M. Darcet ; leur dessica-

tion complète, au moyen de la chaux vive; l'application sur leurs parois d'une substance grasse, composée d'huile, de bithume, de litharge et de térébenthine; l'addition d'une couche de sable entre le sol et les constructions; la précaution de bien dessécher le blé au soleil, avant de l'introduire dans les fosses, ou même de le sécher au four, s'il a été récolté en tems de pluie; enfin, les soins qu'il faut prendre pour bien fermer l'ouverture. L'auteur donne le moyen de reconnaître s'il reste encore de l'air, ou de l'humidité dans les fosses remplies. C'est dans l'ouvrage qu'il faut étudier toutes ces pratiques, décrites avec soin, de manière à guider les ouvriers, même peu intelligens.

En terminant cette analyse d'un ouvrage dont tout lecteur appréciera le mérite et l'utilité, je ferai mention des caves construites par les Romains sur la rive gauche de la Loire, à Amboise, dans lesquelles on a trouvé des grains encore très bien conservés, il y a près de vingt ans. Je dois à la communication qui m'en a été faite par M. Lepère, inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, la connaissance d'une notice très bien écrite de M. Declozets, ingénieur à Amboise, au sujet de ces caves. Voici un extrait de cette intéressante description. La tradition donne à ces souterrains le nom de caves ou greniers de César; elles sont pratiquées dans le rocher dit *des Délices*, au levant du château d'Amboise, et elles se composent de deux caveaux parallèles, chacun à quatre étages, distans entre eux de 5 mètres. On les a creusées dans toute leur longueur, au sein du rocher calcaire. L'étage inférieur et le supérieur ont 70 mètres de long; les deux intermédiaires n'en ont que 44, et le reste de l'espace est occupé par 8 foudres disposés sur deux rangs, qui ont exactement la même forme que

celle qui est recommandée par M. de Lasteyrie, et presque les mêmes dimensions. On les remplissait par un petit orifice qui débouche dans la cave supérieure; on les vidait par un trou carré, percé à la voûte du caveau inférieur.

Le service se faisait de la manière la plus commode, au moyen d'un escalier placé entre les deux rangées de caves, et se rendant jusqu'à la Loire, qui était jadis à 30 mètres de leur entrée, et qui en est éloignée aujourd'hui de 88. Pour remplir les magasins, on montait les blés jusqu'à la hauteur du quatrième caveau, qui avait une communication avec l'escalier; et pour y puiser, on pénétrait de celui-ci dans le premier caveau, jusqu'à l'ouverture inférieure des foudres. Toutes les précautions étaient prises contre l'humidité et contre les inondations. Le sol du rez-de-chaussée est à 10 mètres 1/3 au-dessus de l'étiage des eaux, et à 2.8 m. au-dessus de la chaussée; or, la plus forte crue de la Loire, qui est celle de 1755, ne s'est élevée qu'à 8 ou 9 mètres au-dessus de l'étiage.

La hauteur des caveaux est de 3 à 4 mètres; leur largeur est de 4 à 5 mètres. M. Declozets est persuadé que le 2e et le 3e, qui sont partout carrelés, et enduits de mortier fin, de chaux et de sable, ont servi aussi à contenir des grains; ils avaient des voûtes construites en maçonnerie, qui les tenaient isolés du reste de la montagne. L'escalier partait du bord de la rivière et débouchait dans la campagne, auprès d'une butte que l'on désigne comme étant le reste d'un *camp de Jules-César*. Tout cet ouvrage est parfaitement conçu et digne de la grandeur romaine. Je calcule que les huit foudres avec les caves des 1er et 2e étages, pouvaient renfermer plus de 32 mille hectolitres de blé, c'est-à-

dire, la provision de cent mille individus pendant 54 jours. Ce calcul est fondé sur la consommation qui se fait à Paris.

J'arrive à la description plus particulière des foudres à blé. Les magasins sont tout-à-fait indépendans l'un de l'autre; leur hauteur totale, en comprenant la demi voûte sphérique, est de $6^m, 2$; le diamètre a $4^m, 2$; l'ouverture inférieure a 3 ou 4 décimètres de large, et l'orifice est encore plus étroit; la capacité est de 76 mètres cubes. Les foudres sont construits en briques; l'épaisseur de la construction a 22 centimètres; entre eux et le rocher, qui est taillé exactement dans la même forme, il existe une espace égal à l'épaisseur de la maçonnerie, rempli de sable et de gravier très fin, et destiné à l'écoulement des eaux. C'est encore une précaution indiquée par M. de Lasteyrie. Le roc est enduit en mortier-ciment bien poli. Il en est de même des parois intérieure et extérieure des foudres : ceux-ci sont donc isolés entièrement et de l'humidité, et du contact de l'air. Avec un travail médiocre, on rétablirait les voûtes des caves aujourd'hui enfoncées. Quant aux foudres, ils sont en très bon état. M. le comte Chaptal, qui connaît ces constructions romaines, est persuadé qu'elles pourraient encore servir à leur ancienne destination.

On voit que la plupart des idées proposées par l'auteur de l'ouvrage dont j'ai rendu compte, ont déjà reçu de l'expérience une sanction anticipée; ainsi se trouve en quelque sorte rempli d'avance, le vœu qu'il a émis, que l'on constatât les avantages qui mettent les fosses souterraines au-dessus de tous les autres moyens de conservation.

JOMARD, *de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Observations *on the injurious consequences of the restrictions upon foreign commerce; by a Member of the late Parlement* ;

Observations *sur les suites fâcheuses des restrictions apportées au commerce étranger; par un Membre du dernier Parlement* (1).

L'état de détresse où se trouvent aujourd'hui les classes manufacturières de l'Angleterre, par une suite de la stagnation de son commerce, paraît faire sentir enfin à son gouvernement la nécessité d'abandonner, ou du moins de modifier graduellement son système de restriction à l'égard du commerce étranger. Aussi long-tems que l'Angleterre a eu assez d'influence sur les cabinets de l'Europe, pour en obtenir la liberté de vendre les produits de ses fabriques, sans s'obliger de prendre en retour les produits du sol et de l'industrie des États dont les marchés lui étaient ouverts; tant qu'elle a joui du privilége exclusif d'importer sur ses propres bâtimens, non-seulement ce qu'elle tirait de ses nombreuses colonies, mais encore ce qu'elle jugeait à propos de prendre en échange dans les marchés étrangers, son commerce a dû s'élever à un très haut degré de prospérité. Ce n'est pas pour avoir négligé les moyens de conserver son monopole, qu'elle est déchue de cet état de prospérité; car, lorsqu'une puissance a voulu, dans l'intérêt de ses sujets, mettre des entraves à cet odieux monopole, elle n'a pas hésité de recourir au commerce interlope pour s'en dégager; et, lorsqu'elle a craint de rencontrer dans l'industrie des autres États,

(1) 1 vol. in-8° de 87 pag. Londres, 1820.

une concurrence dans les branches de commerce dont l'exploitation lui avait été jusqu'alors dévolue, ses manufacturiers n'ont pas hésité, pour hâter la chute des fabriques rivales, de s'exposer à des pertes considérables, mais passagères, en réduisant le prix de leurs marchandises au-dessous même du prix de fabrication.

Les guerres de la révolution et de l'empire français ont singulièrement contribué à augmenter cette grande prépondérance commerciale, que l'Angleterre avait déjà acquise. Devenue, par la conquête des colonies françaises et hollandaises, et la destruction presque entière des forces navales des puissances maritimes de l'Europe, maîtresse absolue de la mer, ses flottes marchandes ont pu, sans obstacle et sans rivalité, verser leurs riches cargaisons dans les ports de l'Amérique et de l'Inde, et vider dans ceux de l'Europe ses magasins encombrés de denrées coloniales. Les autres gouvernemens, trop occupés de la guerre pour veiller aux intérêts commerciaux de leurs États, et d'ailleurs enchaînés par les subsides que leur payait l'Angleterre, ne pouvaient guère réclamer contre le monopole d'une puissance sous la dépendance de laquelle ils s'étaient placés. Les États-Unis de l'Amérique, long-tems étrangers aux troubles et aux guerres de l'Europe, auraient pu faire valoir les droits de leur neutralité; mais alors, sans manufactures, ils ne pouvaient se passer des produits de celles de l'Angleterre; et sans vaisseaux de guerre, ils ne pouvaient protéger leurs flottes marchandes contre d'injustes attaques, ni faire respecter leur pavillon contre les ordres du conseil de la souveraine des mers.

C'est ainsi que tout concourait à consolider le despotisme commercial de l'Angleterre. Aussi, n'eût-elle

pas manqué de profiter de l'heureuse position où les événemens venaient de la placer, pour l'étendre sur toute la surface du globe. C'est alors que ses ateliers ont redoublé d'activité, qu'elle a multiplié ses mécaniques, qu'elle a pu donner du travail à tous les bras oisifs, enlever même à l'agriculture et à sa marine tous les ouvriers qu'elle pouvait occuper plus utilement dans ses fabriques. Les bénéfices immenses de son monopole lui permirent de hausser le prix du travail, et cette augmentation répandit dans les classes laborieuses du peuple une aisance extraordinaire, dont la privation lui est aujourd'hui si pénible. Cet accroissement de la fortune publique donnait en même tems au gouvernement la facilité d'imposer de nouveaux impôts, de faire chaque année des emprunts qui, entre ses mains, devenaient autant de moyens d'attacher à sa politique les puissances du continent, d'entretenir la guerre contre la France, et de prolonger la durée de son monopole.

On s'est élevé contre le système continental de Bonaparte. Sans doute c'était une mesure impolitique, imprudente; parce qu'en voulant mettre un frein à l'ambition dominatrice de l'Angleterre, elle forçait à des privations insupportables les peuples du continent, dont l'appui lui était nécessaire pour l'exécution de ses vastes desseins. Mais, toute violente qu'elle était, elle eût atteint son but, si elle eût pu être exécutée dans toute sa rigueur. Le gouvernement anglais en aperçut les conséquences et dissimula d'abord ses craintes; mais, quand il vit ses magasins surchargés de denrées coloniales, ses manufactures languissantes, ses ordres dérisoires de représailles sans effet; les attaques de l'opposition, soutenues par les représentations des

planteurs de la Jamaïque et des chefs des manufactures, et le peu de succès de ses intrigues pour détacher de la coalition quelques-uns de ses appuis, il leva lui-même l'interdit général qu'il avait mis sur le commerce du continent européen, par les licences qu'il s'empressa d'accorder aux négocians qui les demandaient.

Cependant, quelque reproche qu'on puisse faire à la politique de Bonaparte, on ne peut disconvenir que la fermeture des ports de l'Europe au commerce de l'Angleterre, n'ait merveilleusement servi à ranimer l'industrie du continent. Dès qu'on n'eut plus à redouter la concurrence décourageante des fabriques anglaises, les manufacturiers de la France, de la Prusse, de la Saxe, de l'Allemagne et de la Suisse, se hâtèrent de relever leurs ateliers, d'établir de nouvelles fabriques, d'introduire les machines propres à économiser la main-d'œuvre, d'imiter les tissus de l'industrie anglaise, et de préparer les élémens d'une rivalité qui faisait craindre à l'Angleterre de voir l'Europe, et même les États-Unis, se passer de la plus grande partie des produits de ses manufactures. Elle n'a point vu, d'ailleurs, sans inquiétude l'heureux succès des denrées substituées aux productions coloniales dont elle avait le monopole. Mais la paix devait être plus alarmante pour le commerce de l'Angleterre, que le système continental. Elle ouvrait au reste de l'Europe les marchés étrangers qui lui avaient été si long-tems fermés. Chaque nation commerçante a cherché à profiter de la liberté qui lui était rendue, pour entrer en partage des bénéfices que la guerre avait laissés entre les mains d'un seul. Partout l'industrie a pris un nouvel essor, et les capitaux oisifs se sont rassemblés pour

de vastes spéculations commerciales. Les souverains, libres désormais de s'occuper plus particulièrement des intérêts de leurs peuples, et persuadés que le commerce est, après l'agriculture, la principale source de la richesse publique, se sont empressés de seconder cette industrie par tous les encouragemens qu'il était en leur pouvoir d'accorder aux manufactures nationales. L'influence de cette protection a été vraiment étonnante; car, après quelques années de paix, on a vu sortir des ateliers du continent des produits aussi parfaits que ceux des fabriques anglaises; et, ce qui importait encore davantage, ces fabricans ont pu les offrir aux consommateurs à un prix aussi modéré. Mais, pour assurer la durée de ces premiers avantages, il était indispensable de recourir aux mêmes mesures prohibitives, ou restrictives, auxquelles l'Angleterre avait dû la prospérité de son commerce. Les gouvernemens les ont enfin adoptées; non, à la vérité, dans des vues hostiles, mais dans l'intérêt du commerce de leurs sujets, et pour forcer, en quelque sorte, l'Angleterre, qui devait en sentir la première tous les inconvéniens, à rétablir le commerce sur sa base naturelle, sur la liberté des échanges mutuels des productions de chaque pays, et des objets de son industrie particulière; parce qu'aucun peuple ne peut acheter, que dans la même proportion qu'il peut vendre. L'objet des *Observations* que nous annonçons, et du développement lumineux que leur a donné la *Revue d'Édimbourg*, est de prouver qu'il n'existe pas d'autre moyen de soulager la détresse des classes manufacturières de l'Angleterre, dont la paix et les mesures de représailles adoptées par les autres puissances ont suspendu les travaux, que de renoncer entièrement aux interdictions et aux restric-

tions apportées au commerce avec l'étranger, qu'une politique fausse, égoïste et anti-libérale lui a fait prendre pour bases de son commerce.

Jusqu'à présent, observe-t-elle, l'Angleterre a pris pour principe, de *vendre beaucoup* et d'*acheter le moins* possible, et de *n'exporter ce qu'elle veut vendre*, et de *n'importer ce qu'elle achète, que sur ses propres bâtimens*. En conséquence, elle a fermé ses ports à toutes les marchandises étrangères qu'elle a cru pouvoir fabriquer chez elle, quoiqu'elle pût se les procurer de l'étranger à un plus bas prix qu'elle ne pouvait les fabriquer. La liste de ces marchandises prohibées remplit plusieurs pages des registres de ses douanes. Elle a encore fermé ses ports à toutes les denrées que son sol ne produit pas, ou ne peut produire avec avantage, et aux prix qu'elle pourrait les importer. Les articles manufacturés, et les denrées dont elle permet l'introduction (la liste en est encore assez considérable), sont assujettis à des droits si élevés, qu'ils ont tout l'effet d'une prohibition. A la rigueur de ces mesures, on pourrait croire que l'Angleterre n'a pas voulu seulement favoriser ses propres fabriques et les intérêts du fisc, mais encore faire la guerre au commerce des autres nations.

Car pourquoi, par exemple, refuse-t-elle de prendre les blés de l'Amérique, qu'elle peut avoir bien au-dessous du prix des blés qu'elle ne récolte qu'en mettant en culture jusqu'aux terres peu productives de cinquième qualité? Pourquoi suspend-elle, par les droits qu'elle impose, l'importation des bois de construction des États du Nord, et donne-t-elle la préférence aux bois du Canada, qui sont d'une qualité inférieure, et dont le transport est plus dispendieux,

pour défricher quelques arpens de forêts d'une colonie qui ne rapporte rien au trésor, et qui doit tôt ou tard lui échapper? Pourquoi, lorsque ses mines de fer ne peuvent fournir à ses besoins, impose-t-elle des droits prohibitifs sur les fers de la Suède, et se prive-t-elle d'un marché où elle vendait pour plus de 800,000 liv. sterl. de ses marchandises? La Russie et la Prusse lui offrent une grande variété d'articles à importer. Pourquoi, en les repoussant, se prive-t-elle des importations qu'elle faisait auparavant, et qui, en 1810, étaient triples de ce qu'elles sont aujourd'hui? C'est enfin par une suite de ce système, jaloux du commerce étranger, qu'elle met des droits exorbitans sur les vins français, qui lui coûteraient moins que les vins de Portugal et de Madère; quoiqu'il soit démontré que des droits modérés, qui en décupleraient la consommation, rendraient au trésor autant que les droits actuels.

Lorsque l'Angleterre prend tant de mesures qui gênent, contrarient, ou prohibent le commerce des autres nations, doit-elle s'étonner de voir leurs gouvernemens opposer à son monopole des mesures semblables? Sa conduite justifie leur politique à cet égard. Le Congrès américain a passé, en 1819, un acte de navigation, rédigé dans la même forme et le même esprit que celui auquel l'Angleterre attribue sa prospérité; il vient de passer un autre acte, qui interdit, sous les peines les plus sévères, toute relation commerciale avec les colonies d'Amérique, dont les ports sont fermés à son commerce; il encourage l'établissement des manufactures de laine, de coton, etc., pour pouvoir se passer des étoffes que l'Angleterre était en possession de lui fournir. Bien plus, à l'exemple de sa rivale, l'Amérique consent à payer plus cher les arti-

cles fabriqués chez elle, plutôt que de les prendre ailleurs à meilleur marché. Tous ces actes de représailles sont très légitimes. Les prohibitions, les restrictions, et les droits mis par les puissances du continent sur les marchandises anglaises, le sont également. Nous ne faisons, peuvent-elles dire à l'Angleterre, que ce que vous avez fait depuis long-tems, et ce que vous faites encore; mais nous le faisons dans l'attente de vous voir changer de système, et coordonner vos importations des articles de nos fabriques et de nos denrées, aux exportations des objets de votre commerce. Il n'est pas naturel que nous allions acheter chez vous, lorsque vous ne voulez rien prendre de nous en échange. La Suède et la Norwége n'ont que du bois et du fer à vous offrir, et vous exigez des droits qui en empêchent la vente; comment voulez-vous qu'elles payent vos marchandises? Chaque État peut opposer à vos prétentions ambitieuses les mêmes argumens. En effet, chaque pays a des articles d'échanges qui lui sont propres, un genre de production et d'industrie qui résulte de la nature de son sol, de son climat, de sa situation plus ou moins favorable au commerce, du caractère et des habitudes de ses habitans. Il n'en est aucun qui puisse absolument se passer des ressources que lui offrent ses voisins. La nature, par cette sage distribution de ses productions et de ses bienfaits entre tous les peuples, n'a-t-elle pas voulu les rapprocher les uns des autres, entretenir leur union, en les mettant dans la nécessité d'échanger leurs richesses et leur surabondance, pour satisfaire à leurs besoins, multiplier leurs jouissances et leurs plaisirs? Cette *alliance*, que le commerce établit entre les peuples, peut devenir une garantie de la paix générale, plus solide que celle des traités les plus solennels.

Le système de prohibition, au contraire, tend à isoler les peuples, à arrêter les progrès de l'industrie et de la civilisation; il est en quelque sorte hostile par sa nature, parce qu'il entretient une rivalité dangereuse. L'histoire ne nous en fournit que trop d'exemples, même très récens. Les suites de ce système, s'il était généralement adopté, seraient surtout désastreuses pour la nation dont la prospérité dépendrait entièrement de son commerce, et qui aurait contracté des habitudes d'aisance et de luxe, auxquelles les entraves mises à ses relations commerciales la forceraient de renoncer. Telle est la situation où se trouve aujourd'hui l'Angleterre.

Si les faits sont exacts, la condition des classes manufacturières de la Grande-Bretagne est des plus déplorables; et l'on ne peut guères les supposer exagérés, lorsqu'on les trouve consignés dans les pétitions des manufacturiers, et proclamés en plein parlement. Les tisserands de Glasgow et des environs, des comtés de Renfrew, de Lancastre, et de l'Angleterre en général, qui, en 1814, gagnaient de 25 à 27 shellings par semaine, ont vu graduellement leurs gages réduits à 10 shellings en 1816 et à 6 en 1819, même en travaillant quinze heures par jour. La modicité de leur salaire, ou le manque de travail, malgré les secours des sociétés de bienfaisance, et les ressources de la vente de leur mobilier, les laisse aujourd'hui dans un dénuement absolu, n'ayant pour lit qu'une paillasse et pour nourriture que les alimens les plus grossiers. Beaucoup d'entre eux, placés dans l'impossibilité de faire subsister leurs familles, ont été obligés d'envoyer leurs enfans aux ateliers dont le travail se fait par mécaniques, où, renfermés 12 à 16 heures par jour, au dé-

triment de leur santé, ils ne gagnent que 2 ou 3 shellings par semaine. — La détresse des fabriques de drap du comté d'York est encore plus grande que celle des fabriques de coton du Lancashire, et elle s'étend jusqu'aux petits propriétaires et aux fermiers, auxquels les impôts et la taxe des pauvres enlèvent la meilleure partie de leur revenu. Depuis deux ans, la diminution sur la totalité des draps fabriqués au Yorkshire est de plus d'un quart. — Les fabriques de soies de Coventry, et celles de bas de Nottingham, ont renvoyé la plus grande partie de leurs ouvriers. Dans leur pétition à la Chambre des communes, le maire et la corporation de Coventry assurent que la taxe des pauvres sur les propriétés territoriales des districts qui environnent la ville, n'est rien moins que de 45 shellings par acre, et s'élève dans la ville aux dix-neuf vingtièmes du revenu net des maisons; et que, dans cet état de choses, il leur est impossible de donner du travail à tous ceux qui en demandent, et d'accorder à ceux qu'ils emploient, un prix qui satisfasse aux besoins de leurs familles. Comment des ouvriers qui, même en travaillant 14 à 16 heures par jour, ne gagnent que 4 à 7 shellings par semaine, pourraient-ils nourrir leurs femmes et leurs enfans? — Lorsque l'on considère que la population des districts manufacturiers est au moins de deux millions et demi à trois millions, et que, pendant long-tems, cette population a joui d'une honnête aisance, ne doit-on pas être surpris, observe la *Revue d'Edimbourg*, que la misère n'ait pas occasionné de plus grands désordres que ceux dont nous avons été témoins? Ce n'est point à la libre circulation de quelques misérables pamphlets, ni aux manœuvres et aux déclamations de faux patriotes, ni à la liberté de la

presse, ni à un mauvais esprit qu'on supposerait répandu parmi le peuple, que l'on doit attribuer son mécontentement et les désordres qui en ont été la suite, mais à la misère où le réduit le manque de travail. Les magistrats de Manchester n'assignent point d'autres causes aux troubles dont cette ville a été le théâtre. Donnez du pain, ou fournissez les moyens d'en gagner à la classe ouvrière, et les projets des *radicaux* tomberont d'eux-mêmes. Ils ne trouvent d'auditeurs bénévoles que parmi ceux qui ont faim, et auxquels ils donnent de trompeuses espérances de soulagement. Ce n'est point par des mesures violentes, ni par le développement de la force militaire, qu'on peut apaiser les cris de la misère. De pareilles mesures enlèvent l'affection du peuple au gouvernement, dégradent le caractère national, perpétuent le mécontentement, et préparent de nouvelles explosions. Le seul moyen de rétablir la tranquillité, de relever les manufactures anglaises, et de pourvoir aux besoins de la classe laborieuse, est d'abandonner le système de restriction à l'égard du commerce étranger, afin que les autres gouvernemens qui viennent de l'adopter, consentent eux-mêmes à le modifier d'après des principes plus libéraux. Les classes riches et aisées de la Grande-Bretagne ont elles-mêmes le plus grand intérêt à ce changement; car, peuvent-elles se flatter de conserver longtems leur opulence ou leur aisance, au milieu d'une population pauvre? Elles ont vu, dans l'espace de 15 années, la taxe des pauvres s'accroître de 4 à 10 millions sterling; elles sentent que tout annonce l'indispensable nécessité de l'augmenter encore, quoiqu'elle absorbe déjà la moitié du revenu net du royaume. Comme cette taxe pèse particulièrement sur les grands

propriétaires, il est de leur intérêt de trouver les moyens de subvenir aux besoins des classes pauvres. Le seul qui se présente, c'est d'ouvrir les ports anglais au commerce étranger, afin que les marchés de l'Amérique et du continent européen soient rouverts à l'Angleterre. C'est à elle de donner l'exemple. Qu'elle rende au commerce une liberté que son acte de navigation et ses odieuses lois prohibitives ou restrictives lui ont ôtée; alors, elle verra les négocians étrangers affluer chez elle, et enlever les produits de ses manufactures en échange de ceux qu'ils lui apporteront. Mais, c'est surtout avec la France, qu'elle doit s'empresser de rétablir des relations commerciales. Il est tems de faire cesser cette longue rivalité qu'une fausse politique a entretenue entre deux États riches, industrieux, puissans, qui ont chacun une si grande variété d'articles à échanger pour leur intérêt commun. Une longue expérience a dû nous convaincre, qu'un pays voisin qui offre trente millions de consommateurs, est un meilleur marché pour les produits de la Grande-Bretagne, que le Portugal et tout autre pays. Il ne s'agit point de donner la préférence à la France; *laissez-nous faire* est la maxime du commerce: accordez seulement à la France, la même faveur que vous avez accordée au Portugal et à d'autres contrées. Pourquoi, par exemple, un amateur de vin de Bordeaux serait-il obligé d'en payer par tonne 143 liv. sterling 18 shellings de droit, tandis que le buveur de vin de Porto n'en paye que 95 liv. sterling 11 shellings? Pourquoi lever les mêmes droits sur les *vins ordinaires*, que sur ceux de première qualité? Que le gouvernement se borne à mettre des droits modérés, *ad valorem*, sur tous les vins, et qu'il laisse au consommateur la liberté de dé-

cider lesquels sont préférables, des vins de Porto et de Xérès, ou des vins de Bordeaux et de Champagne. Craint-il que la réduction des droits sur les vins français ne produise un déficit? mais, il est de fait que, plus les droits sont modérés sur un article de consommation habituelle, plus la consommation augmente : et l'on peut assurer qu'ils rendraient plus au fisc, que les énormes droits actuels. Quand même, sur cet article, il y aurait une diminution d'un million, cette perte ne serait-elle pas compensée par les grands avantages que les autres branches du commerce anglais retireraient de ce nouveau moyen d'échange? Mais, dira-t-on, si on facilitait l'introduction des soies, des batistes et des autres produits de l'industrie française, on ferait un tort considérable aux manufactures britanniques. — On observera d'abord que, si les soies françaises sont moins chères, c'est parce que la matière première ne paye d'entrée en France que 2 shellings 6 deniers, tandis qu'aux douanes anglaises le droit est de 5 shellings 6 deniers. Que le gouvernement ôte cette taxe, et les manufacturiers de Coventry vous diront qu'ils ne craindront plus la concurrence des fabriques de France.

D'ailleurs, s'il est en Angleterre des branches de commerce qui ne peuvent prospérer qu'en fermant ses ports à toute concurrence ; au lieu de vouloir les maintenir contre nature, il serait plus sage de les abandonner et d'employer les fonds qu'on leur applique, à la production d'articles que l'étranger ne manquerait pas de demander en échange de ceux qu'il importerait. Au lieu de vouloir fabriquer chez eux ce qu'ils peuvent avoir d'ailleurs à meilleur marché, ne vaudrait-il pas mieux pour les Anglais appliquer leur industrie et

leurs capitaux aux branches de commerce que leur situation insulaire, leurs mines inépuisables de combustible, la perfection de leurs mécaniques, etc., leur donnent toute facilité de cultiver, sans craindre la rivalité de l'étranger? Le comble de l'habileté, observe M. Say, est de tirer le parti le plus avantageux des forces de la nature, et le comble de la démence est de lutter contre elles; car, c'est employer contre elle une partie des forces qu'elle voudrait nous prêter.

On dira sans doute, encore, que, si l'Angleterre ouvrait ses ports à l'importation des produits français, sans être assurée que la France modifiât en même tems ses droits sur les produits de l'industrie anglaise, elle s'exposerait à voir son numéraire s'écouler en France, sans aucun avantage pour ses propres manufactures. Mais, supposer que, dans ce cas, l'Angleterre donnera en échange son or aux Français (elle n'a point de mines d'or, ni d'argent), c'est supposer aussi qu'elle pourra se procurer d'ailleurs ces précieux métaux; et, comme elle ne peut se les procurer des pays qui les possèdent, que par la vente de ses marchandises, il est évident qu'il faut que le commerce lui rende ce qu'elle offrira. Si le commerce ne pouvait lui procurer l'or qu'elle échangerait contre les vins français, la France ne pourrait les lui vendre qu'autant qu'elle en prendrait la valeur en marchandises anglaises. Dans le cas même où on lui offrirait de l'or en échange, elle ne le prendrait qu'autant que le prix en serait plus élevé chez elle qu'en Angleterre.

Il dépend donc des Anglais, dit la *Revue d'Edimbourg*, d'augmenter considérablement le nombre des demandes des articles de leur industrie, sans qu'il soit nécessaire de négocier des traités de commerce.

il suffit de leur laisser la liberté d'acheter là où ils trouveront le meilleur marché. Assurément, les Français ni les autres étrangers qui ont des denrées et des articles de commerce que n'a point l'Angleterre, ou qui sont chez elle à un plus haut prix, ne refuseront pas de vendre ; et comme il n'y a point de vente sans achat proportionnel, l'abandon que feront les Anglais de leur système exclusif, forcera l'étranger d'abandonner les restrictions et de modérer les droits qu'il a imposés, puisqu'il n'aura plus de prétexte, ni de motif d'intérêt pour les maintenir.

C'est le seul moyen de relever les manufactures anglaises de l'Etat déplorable où elles se trouvent.

Il est urgent de l'adopter ; il est affreux de voir aux prises avec le besoin une partie aussi considérable et aussi intéressante d'une grande population. Cette nécessité de soulager la misère publique est particulièrement sentie par les chefs des manufactures, par les grands propriétaires ; et le gouvernement paraît devoir adopter des mesures propres à concilier les intérêts du commerce anglais, avec ceux des autres nations commerçantes.

Il entre dans l'esprit et dans le plan de notre *Revue Encyclopédique*, d'annoncer ce projet de changement dans le Code commercial de l'Angleterre. La liberté rendue au commerce, en multipliant les communications des nations entre elles, entretiendra leur union, favorisera le développement de l'industrie, contribuera efficacement aux progrès des sciences et des arts, et, surtout, au maintien de la paix, qui est le premier besoin du commerce (1). BABEY.

---

(1) Les nombreuses pétitions envoyées dernièrement à la

Précis de l'histoire de Jeanne-d'Arc, *surnommée la Pucelle d'Orléans*, etc.; *par M.* Petitot (1).

Depuis quelques années, nos poëtes et nos historiens semblent avoir pris à tâche de redresser les torts si différens de Chapelain et de Voltaire, envers la Pucelle d'Orléans, et de rendre à cette héroïne la gloire qu'elle a méritée par d'éclatans services, et qu'elle a payée de son sang. Ce qui doit nuire long-tems aux patriotiques

---

Chambre des communes, et qui toutes contenaient des plaintes sur le mauvais état du commerce, ont engagé la Chambre à nommer un comité, qu'elle a chargé de faire une enquête sur l'état du commerce étranger. Le 18 juillet 1820, M. Wallace a présenté à la Chambre le rapport de ce comité. L'opinion du comité est, que *toute entrave au commerce, de quelque nature qu'il soit, est illégale, et ne peut être justifiée que par quelque grande nécessité politique.* Il ne croit pas, cependant, que les améliorations qu'il indique, doivent être toutes immédiatement adoptées, pour ne pas blesser des intérêts qu'on doit respecter; mais, qu'il est très possible de les adopter graduellement. C'est aussi l'opinion de l'auteur de la brochure dont nous venons de rendre compte. Ce n'est pas seulement en Angleterre que l'on sent la nécessité d'ouvrir un plus libre cours aux relations commerciales entre les différens États. On sait qu'il s'est conclu à Vienne une association entre plusieurs États de l'Allemagne méridionale, dont l'objet est de supprimer les barrières qui les isolent les uns des autres, de reculer les douanes jusqu'à l'extrême frontière, de ranimer l'industrie, par la suppression ou la réduction des droits d'entrée et de sortie, ou l'adoption de mesures propres à étendre les communications. Les États du nord de l'Allemagne paraissent disposés à entrer dans cette association; et le sénat même de Francfort-sur-Mein a nommé une commission, qu'il a chargée d'examiner s'il n'était pas dans l'intérêt de son commerce de s'y joindre.

(1) 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr. Foucault, rue des Noyers, n° 37.

efforts de nos écrivains, c'est l'obstination avec laquelle la plupart d'entre eux soutiennent que Jeanne fut vraiment inspirée; qu'elle reçut sa mission de Dieu; que, semblable aux héros de l'Iliade, le courage, le patriotisme, la vertu qui l'animèrent, lui vinrent du ciel. Quand elle délivre Orléans, quand elle triomphe en vingt combats de l'Anglais, quand elle ouvre les portes de Rheims au timide Charles VII, ses modernes biographes disent que la faveur céleste l'environne et la protége; dès qu'elle tombe dans les mains de l'ennemi, ils s'écrient, avec Mézerai, qu'elle a outre passé sa *commission*, qu'elle devait déposer les armes après avoir placé la couronne sur la tête du Roi, et que *Dieu, qui veut qu'on lui obéisse ponctuellement, n'était plus obligé de continuer ses miracles en sa faveur.* De pareilles explications ne conviennent point à un siècle qui porte l'examen et la philosophie dans les études historiques, et qui repousse, comme invraisemblables, tous les faits que les lois naturelles n'expliquent pas. C'est, au reste, en consultant ces lois, qu'on reconnaît aisément que la Pucelle, alliant à des idées religieuses l'amour de la patrie et la haine de l'étranger, s'est crue de bonne foi appelée de Dieu à chasser du sol de la France les soldats de l'Anglais Henri VI. Rien n'est plus commun que ces exaltations de l'esprit qui produisent des fanatiques ou des héros, qui enfantent de grands crimes ou de grandes actions. On sait de quelle intrépidité, de quel sang-froid est doué l'homme dont l'imagination, fixée sans cesse vers le même objet, ne veut être distraite par aucun autre. Pourquoi donc aller chercher une origine sacrée à la valeur de Jeanne? Pourquoi attribuer à saint Michel tous les coups qu'elle porte, toutes les victoires qu'elle gagne? En la louant

ainsi, ses admirateurs ne craignent-ils pas de rabaisser sa gloire? Jeanne n'est plus, en effet, qu'un instrument qu'animent et que dirigent des esprits célestes. Je ne hasarde cette pensée qu'avec crainte; mais j'admire plus Hector, n'ayant d'appui que son courage, que cet invulnérable Achille, couvert d'une armure forgée par Vulcain, et protégé par vingt dieux qui combattent à ses côtés, et détournent tous les javelots qui le menacent.

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Dans le déplorable état de leurs affaires, les Français, heureux de croire à la protection du Tout-Puissant, surpris d'ailleurs de l'assurance et du bonheur de la Pucelle, ne doutèrent point qu'elle ne fût inspirée; les soldats anglais, chez qui son épée répandait la terreur et la mort, en furent plus convaincus encore. Je ne puis même penser, avec quelques personnes, que Charles et ses mignons aient ri en secret des inspirations de Jeanne, alors qu'ils en retiraient tant de profit. Car l'ignorance était profonde et universelle, et rien ne présageait encore le retour des lumières qui devaient éclairer et illustrer la fin du xve siècle. Ne voit-on pas d'ailleurs un des principaux seigneurs français, Jean IV, comte d'Armagnac, embarrassé de savoir quel est, entre les papes Martin V, Clément XII, et Benoist XIV, le véritable vicaire de Jésus-Christ, consulter gravement la Pucelle d'Orléans. « Veuillez, lui écrit-il, supplier à nostre seigneur Jhesucrit, que, par sa miséricorde infinite, nous veulle par vous déclarier qui est des trois dessusdiz pape, et auquel plaira que on obéisse de ci en avant, ou à celleci qui se dit *Martin*, ou à celleci qui se dit *Clément*, ou à celleci qui se dit *Benoist*, et auquel nous devons croire, si

secrètement, ou par aucune dissimulation, ou publique manifeste. Car nous serons tous prestz de faire le vouloir de nostre Seigneur Jhesucrist. Le tout vostre conte d'Armagnac. » Jeanne, entièrement livrée aux opérations de la guerre, n'eut pas le tems de s'occuper de cette importante question, et laissa le comte d'Armagnac, *son très chier et bon ami*, dans le doute cruel dont il voulait sortir ; elle se contenta de lui répondre : « Quant vous sarez que je seray à Paris, envoyez un messagé pardevers moy, et je vous feray savoir tout au vray auquel vous devrez croire, et que aray sceu par le conseil de mon droicturier et souverain seigneur, le roy de tout le monde, et que en aurez à faire. A tout mon pouvoir, à Dieu vous commans. Dieu soit garde de vous. Escript à Compiegne le XXIIe jour d'Aoust (1429). » Quelques mois après qu'elle eut écrit cette lettre, Jeanne tomba entre les mains des soldats du duc de Bourgogne, et les Anglais, qui n'avaient pu la vaincre, l'achetèrent. Cette acquisition fut pour eux un triomphe ; ils la célébrèrent par des feux de oie et des *Te Deum*. En effet, il leur était bien doux de penser que ni la jeunesse, ni la vaillance de leur ennemie ne la pourraient sauver, et qu'elle expierait bientôt dans les supplices, le crime d'avoir combattu pour sa patrie.

Dès l'instant que la Pucelle d'Orléans fut prisonnière, un frère Martin, vicaire de l'inquisition, et un Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, briguèrent l'avantage de la condamner. Ces bons ecclésiastiques, qui la déclaraient apostate, hérétique, idolâtre, dissolue, etc., étaient plus que personne convaincus de son innocence. Les Anglais, après de longues hésitations, durant lesquelles ils traînèrent leur captive de cachots en ca-

chots, et enfin à Rouen, accordèrent à l'évêque de Beauvais l'honneur de la juger. Flatté de la préférence, Pierre Cauchon s'en montra digne, en ne laissant à Jeanne d'Arc presque aucun moyen de défense, et en cherchant à l'embarrasser et à la compromettre par des questions captieuses. Elle y répondit souvent avec esprit; et si elle ne nia point les visites de saint Michel, de sainte Catherine, de sainte Marguerite; si les détails qu'elle donna sur ces sacrés personnages ne semblent pas fort raisonnables; on y voit du moins la conviction où elle était qu'ils lui avaient apparu. On a tant de fois et si longuement raconté cet horrible procès, que nous nous dispenserons d'en retracer ici l'histoire; nous nous contenterons de rapporter à nos lecteurs par quel dégoûtant artifice les Anglais provoquèrent la mort de la Pucelle qui venait d'être condamnée, *par grâce et par modération, à passer en prison le reste de ses jours au pain de la douleur et à l'eau d'angoisses.* « Le jour même, dit M. Petitot, où elle avait été *preschée* (24 mai 1430), elle avait pris les vêtemens de son sexe. Ses habits d'hommes furent mis dans un sac et laissés dans sa chambre. Pendant les journées du 25 et du 26, elle fut exposée aux outrages de ses gardiens, qui essayèrent plusieurs fois de lui faire violence. Martin l'Advenu, son confesseur, dépose même qu'*un millourt d'Angleterre l'avait voulu forcer.* Elle regrettait ses habits d'homme, avec lesquels il lui eût été plus facile de se défendre. Le dimanche 27, elle pria les Anglais qui la gardaient, de la *déferrer*, afin qu'elle pût se lever; car, pendant la nuit, elle avait encore les fers aux pieds et une chaîne autour du corps. Au lieu de faire ce qu'elle demandait, on lui enleva ses vêtemens de femme, et on lui jeta le sac où étaient ses

habits d'homme. Elle refusa de les prendre, resta couchée jusqu'à midi, et fut enfin obligée de se servir des seuls vêtemens qu'on lui eût laissés. L'évêque de Beauvais en est informé à l'instant; il se rend à la prison avec plusieurs assesseurs, et fait constater la désobéissance de Jeanne. »

Deux jours après, cette infortunée montait sur le bûcher, environnée de nobles et de prêtres vendus à l'Angleterre, et d'une vile soldatesque qui l'accablait d'invectives, et qui, impatiente de voir dévorer par les flammes le front qui l'avait fait tant de fois pâlir, criait à l'Advenu, dont les exhortations soutenaient le courage de l'héroïne : *Comment, prestre, nous ferez vous ici dîner?*

Il est douloureux de penser que ce Charles VII, à qui Jeanne avait rendu ses États, ne fit aucun effort pour l'arracher des mains des Anglais; qu'il ne leur offrit point de rançon, ne les menaça point de représailles; qu'il oublia enfin sa libératrice, lorsque, devant ses juges, elle le défendait encore, et disait : « Parlez de moi, mais ne parlez pas du roi; il n'est point tel que vous dictes; par ma foi, c'est le plus noble de tous les crestiens. »

Dans cette lutte si longue de Charles VII et de Henri VI, la plupart des nobles s'étaient rangés sous les bannières de l'Anglais, ou étaient restés immobiles, attendant que la victoire leur eût montré auquel des deux rois ils devaient rendre hommage.....

On ne lira pas sans profit le précis historique que nous annonçons : il satisfera les lecteurs qui veulent examiner avant de croire.

LAMI.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ÉXAMEN CRITIQUE *et Complément des Dictionnaires historiques les plus répandus, depuis le* Dictionnaire de Moréri, *jusqu'à la* Biographie Universelle *inclusivement.* T. I (A. J.), *contenant environ* 240 *articles nouveaux*, 50 *refaits, et* 560 *corrigés ou augmentés. Par l'auteur du* Dictionnaire des Ouvrages anonymes et pseudonymes (M. BARBIER) (1).

Si l'antiquité grecque et romaine nous présente des biographes d'un mérite distingué, parmi lesquels il en est un, Plutarque, qui s'est placé au rang des hommes de génie, on peut dire néanmoins que les anciens ne conçurent pas l'idée, à la fois simple et heureuse, de disposer les faits historiques dans l'ordre alphabétique des noms d'hommes auxquels ils se rattachent. Les biographies anecdotiques de Cornelius Nepos et de Suétone, les vies parallèles de Plutarque, n'offrent point un rapport direct avec cette manière de classer l'histoire. Le *Traité des grammairiens célèbres*, attribué à Suétone, dont il nous reste des fragmens importans, s'en rapprocherait davantage, quant à la forme, et encore le *Lexique de Suidas* et la *Bibliothèque de Photius*, si ces ouvrages n'étaient plutôt des bibliographies, ou purement des histoires littéraires. Il est à regretter qu'aucun livre, conçu sur le plan de ce que nous appelons un Dictionnaire historique, ne nous ait été

(1) 1 vol. in-8o. Paris, Rey et Gravier. Baudouin frères. 1820. Prix, 8 fr. et 9 fr. 55 cent., franc de port.

légué par l'antiquité. Quelqu'imparfait qu'il pût être, il aurait éclairé beaucoup de faits littéraires et scientifiques, politiques et religieux.

Chez les modernes, et surtout de nos jours, la biographie a été cultivée avec zèle et avec intelligence; à mesure que les faits s'accumulaient, on a dû sentir le besoin de les classer dans un ordre facile, et qui permît de les retrouver sur-le-champ, sans peine et sans effort.

Les Italiens ont écrit une grande quantité d'excellentes biographies spéciales ou individuelles; mais, du reste, les traductions qu'ils s'empressent de faire de nos biographies universelles, semblent prouver qu'à cet égard ils ont eu quelque chose à nous envier. Les Anglais paraissent avoir mal saisi le but principal d'un dictionnaire historique universel. En général, ils accordent beaucoup de développemens aux faits, et même aux anecdotes; ils insistent longuement sur les personnages fameux; mais ils ont dédaigné, presque totalement, ces réputations que j'appellerai volontiers du troisième ordre; et, surtout, ils ont négligé la bibliographie; partie si importante de la vie des hommes de lettres, si, comme on l'a dit, pour la plupart d'entre eux, leur vie est dans leurs ouvrages. Nos voisins ont perdu de vue, qu'un dictionnaire est un livre à consulter, plutôt qu'à lire; un livre utile, plutôt qu'un livre amusant. John Watkins est le premier, et peut-être le seul biographe anglais, qui ait accordé à la bibliographie toute l'attention qu'elle mérite, dans son Dictionnaire, publié à Londres en 1800, et réimprimé pour la troisième fois dans la même ville en 1807. Sans être en état d'apprécier, avec une exacte précision, le mérite de cet ouvrage, du moins quant à la partie qui concerne l'An-

gleterre, il nous est permis de croire que l'auteur a dû laisser beaucoup à recueillir dans un champ avant lui peu fréquenté. Mais, enfin, le premier pas est fait; et, dès-lors, comme il conduit vers un but utile, on peut prédire avec assurance que le moment où l'Angleterre obtiendra un bon dictionnaire historique, n'est pas éloigné.

Les Allemands, suivant dans leurs dictionnaires historiques une méthode opposée à celle des Anglais, se bornent presqu'exclusivement à la partie bibliographique; ils ont, en outre, l'habitude d'employer, pour les indications des abréviations si diverses et si fréquentes, que les livres en ce genre, fatigans pour tous les lecteurs, sont à peu près inintelligibles pour ceux qui n'ont pas l'habitude des recherches d'érudition.

Les Français (je crois qu'on peut le dire, sans céder à aucun préjugé national) sont encore ceux qui ont le mieux conçu le plan d'une biographie universelle, et surtout qui l'ont le mieux exécuté. Ce mérite tient à un certain esprit d'ordre, à une justesse de méthode qu'il ne faudrait pas trop dédaigner; car, sans la méthode, le monde intellectuel retomberait dans le chaos. La philosophie la plus élevée a bien reconnu l'attribut du génie dans la pensée de l'Encyclopédie; qu'était-ce néanmoins, sinon la méthode appliquée à classer toutes les sciences humaines?

Le *Dictionnaire de Bayle* est plein de choses *originales*, où l'on reconnaît la trace d'un esprit éminemment philosophique; mais le cadre est vicieux; car les digressions qu'il comporte, amènent un peu de confusion, et tendraient à prolonger sans mesure un plan que la nature des choses rend déjà fort étendu.

Avant Moréri, nous avions plusieurs biographies, ou

bibliographies spéciales ; celles qui pouvaient avoir la prétention d'être universelles, étaient mêlées à la géographie et à la mythologie. Cette dernière science n'a été séparée de la biographie proprement dite, que dans ces derniers tems ; ce qui doit être considéré comme une notable amélioration. Le *Dictionnaire de Moréri*, successivement corrigé et augmenté par Parayre, l'abbé de St.-Ussan, J. Leclerc, Vautier, Dupin, Labarre, Goujet et Drouet, est certainement aujourd'hui un ouvrage en arrière, sous bien des rapports, sans en excepter l'exactitude historique et bibliographique. Toutefois, il continuera d'être consulté, comme source, principalement pour la partie généalogique.

A l'époque où l'instruction se répandit de plus en plus dans la nation, les bibliothèques dûrent se multiplier. Quand les livres cessèrent de s'entasser presqu'exclusivement sous les voûtes solitaires des cloîtres, ou dans les galeries désertes des grands seigneurs, les infolios incommodes et dispendieux durent passer de mode. On reculait devant l'épaisseur et les prix de dix volumes de Moréri. En 1755, l'abbé Ladvocat, bibliothécaire de Sorbonne, publia, dans le format in-8°, un *Dictionnaire historique* PORTATIF, dont un grand nombre d'éditions signalèrent les améliorations et le succès. Mais on ne tarda pas à sentir que l'extrême brièveté avait aussi ses inconvéniens. Le bénédictin D. Chaudon rédigea un dictionnaire historique dont les diverses éditions, successivement augmentées et portées jusqu'à 13 volumes, se rencontrent dans presque toutes les bibliothèques de province. Outre plusieurs autres mérites, ce dictionnaire eut celui de la modération et de l'impartialité. Mais les partis voulurent avoir aussi leur dictionnaire, qui pliât l'histoire à leurs passions. Barral,

en fit un pour les jansénistes; Feller, un pour les jésuites. Un dictionnaire historique tout-à-fait satisfaisant, était encore à composer. Celui que publia, il y a peu d'années, le libraire Prudhomme, fut improvisé trop lestement pour atteindre la perfection désirable; quoique porté jusqu'à vingt volumes, ce n'est, à dire vrai, qu'une édition nouvelle de celui de Chaudon, revu et augmenté.

En 1811, parurent le prospectus et la première livraison de la *Biographie universelle*; dès-lors, malgré de nombreuses observations critiques qu'on dut faire sur l'exécution de cette belle entreprise, on put dire que le véritable but de tant de travaux était enfin indiqué, et qu'on ne tarderait pas à l'atteindre. En effet, les articles de la *Biographie* n'étaient point généralement ceux des dictionnaires précédens, soumis à une révision que la lassitude finit toujours par rendre très négligée. Le nouveau dictionnaire était véritablement un ouvrage nouveau, auquel concourut un grand nombre d'hommes très distingués, chacun pour la partie qui avait fait l'objet spécial des études de sa vie. La partie bibliographique, surtout, fut traitée avec un soin, que l'habitude de faire des abrégés avait fait un peu trop dédaigner depuis la dernière édition du *Moréri*. Cette entreprise fixa l'attention de tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire, et leur suffrage en a établi la réputation, quoiqu'ils n'aient pas dissimulé les imperfections qu'on peut y signaler.

D'abord, on y remarque plusieurs inexactitudes; elles étaient l'inévitable condition d'un pareil travail, et l'on y doit remarquer bien plutôt toutes celles que l'on a évitées ou rectifiées.

Dans les volumes qui ont paru depuis 1814, les ar-

ticles concernant les hommes de notre révolution, sont rédigés trop souvent avec une partialité révoltante, dans le style virulent des gazettes de parti; et les faits, lorsqu'ils ne sont pas tout-à-fait falsifiés, sont du moins dénaturés de la manière la plus étrange. Un livre de ce genre, s'adressant à toutes les classes de lecteurs, devait se borner sévèrement à raconter les faits, sans viser au prosélytisme. Ceci est un tort assez grave, et il risque de faire proscrire l'ouvrage de plusieurs bibliothèques.

Quelques articles sont d'une étendue démesurée, comme, par exemple, ceux de Charles I, d'Élisabeth, de Cicéron. Ce sont de véritables ouvrages, des traités historiques, des dissertations académiques, où l'écrivain a répandu prolixement ses idées et ses opinions particulières, en négligeant quelquefois des faits importans et curieux : ces articles sont des sacrifices faits à des auteurs dont on voulait, à tout prix, obtenir la signature; mais ils sont des défauts réels, considérés relativement à l'ensemble de l'ouvrage.

L'espace était précieux; il fallait le ménager dans les détails, pour embrasser mieux tout l'ensemble. Je ne parle point de l'histoire littéraire française; ce champ est trop vaste, on ne pouvait pas espérer qu'il n'y restât toujours quelque coin délaissé : mais il est évident, par exemple, qu'on a beaucoup trop négligé les auteurs perdus des littératures grecque et latine. Le nombre en était limité et pouvait être fixé d'avance. Selon moi, on n'en aurait dû passer aucun sous silence. Il est indispensable, pour la parfaite intelligence des auteurs anciens, de trouver quelque part des notes sur les écrivains qu'ils citent, et d'être informé si l'on a recueilli leurs fragmens, et dans quels auteurs on

les rencontre. Il appartenait à la *Biographie universelle* de remplir cette tâche. On trouve partout des articles et même des volumes sur Virgile et sur Cicéron ; tandis qu'il est plusieurs écrivains qui jouirent d'une grande réputation dans l'antiquité, et sur lesquels on a bien de la peine aujourd'hui à réunir quelques renseignemens.

Parmi tant de savans et de gens de goût, qui ont valu à la *Biographie universelle* l'accueil favorable du public, on a dû naturellement regretter de ne pas compter l'un des hommes les plus versés dans l'histoire littéraire du pays, et dans la Bibliographie en général, l'auteur érudit du *Dictionnaire des anonymes*, de la précieuse histoire bibliographique de l'*Imitation*, du *Catalogue de la bibliothèque du Conseil-d'État*, et de plusieurs autres travaux de ce genre. Des circonstances particulières ont éloigné M. Barbier de la coopération à cette entreprise ; mais les trésors de ses porte-feuilles ne seront point perdus pour elle. La *Biographie*, parvenue au-delà de son vingtième volume, a dépassé aujourd'hui la moitié de sa carrière. Sous le titre d'*Examen critique et complément des Dictionnaires historiques*, M. Barbier publie un volume du même format, et, comme elle, imprimé sur deux colonnes, qui sera suivi d'un second volume, après que la Biographie aura été complétement terminée. Ces deux volumes lui serviront d'*erratum* et de *supplément :* ils s'y adaptent tellement bien, que je suis persuadé que les amateurs de livres considéreront comme incomplet un exemplaire de la *Biographie* séparé des deux volumes de M. Barbier.

Long-tems avant la publication du 1er volume de la *Biographie*, le savant bibliothécaire du Conseil-d'État

rassemblait, pour un travail de ce genre, des matériaux dont il a dû élaguer, depuis, tout ce qui s'est trouvé employé par ses devanciers. Il a mis, en outre, à contribution deux manuscrits précieux qu'il possède : l'*Histoire des Poëtes français*, composée par Guillaume Colletet, et demeurée inédite ; des *Remarques sur Moréri*, formant six gros vol. in-4°, rédigés par M. du Masbaret, curé de St.-Léonard, en Limousin, mort en 1784 ; et enfin de précieuses notes inédites de l'abbé Mercier de St.-Léger. Presque tous les articles qu'on trouve dans ce premier volume offrent de l'intérêt. Nous citerons entre autres ceux-ci : *Abeille d'Albert de Luynes*, *madame d'Arconville*, *St.-Augustin*, et les deux *SS. Grégoire* (pour les traductions françaises des ouvrages de ces Pères de l'Eglise), *Barletti de St. Paul*, *J. H. Boëcler*, *Mathurin Cordier*, *S. P. Ernst*, *Perusse d'Escars*, *d'Hancarville*, *Heuzet*, *J. Hoocke*, et *Halifax* (article de M. Barbier jeune). Toutefois, on doit convenir que l'ouvrage est moins utile encore par le grand nombre d'articles nouveaux qu'il renferme, que par les innombrables erreurs ou inexactitudes qu'il corrige et redresse, et qui s'étaient transmises, comme par tradition, de dictionnaire en dictionnaire. A l'égard des auteurs de la *Biographie*, M. Barbier exerce la critique, comme il convient entre gens honorables et dignes d'estime : mais il cède quelquefois à une indignation qu'il serait difficile de blâmer, lorsqu'il relève les erreurs visiblement entachées de mauvaise foi, de l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du* XVIIIe *siècle*, et des continuateurs du *Dictionnaire de Feller*.

M. Barbier, qui a relevé tant de méprises et d'omissions échappées à différens auteurs, nous signale per-

sonnellement, aujourd'hui, celles que, plus rigoureux et plus vigilant que le public, il se reproche déjà à lui-même. A l'article *Gerdil*, il accusait M. l'abbé d'Auribeau de n'avoir pas cité, dans sa traduction française de l'éloge funèbre du cardinal Gerdil, prononcé en italien, par le Père, aujourd'hui cardinal Fontana, la source d'où est tiré un propos de J.-J. Rousseau, lequel, tout en convenant que la réfutation d'Emile, par Gerdil, était l'unique écrit publié contre son ouvrage, qu'il eût trouvé digne d'être lu en entier, ajoutait : *Il est cependant bien fâcheux que l'auteur ne m'ait pas compris.* Or, le soigneux traducteur, dans ses notes (p. 105), renvoie, sur ce fait intéressant, à l'*Avis au lecteur* du T. VI de l'édition des Œuvres de Gerdil, imprimée à Bologne, 1784-1791 ; et il ajoute que le cardinal Gerdil lui-même fait allusion à ce propos de Rousseau (voyez le tome I de la même collection, p. 21).

M. Barbier a reproché à la *Biographie universelle* une omission dont elle n'est pas coupable. L'article *Barthius* n'a pas été oublié ; il se trouve au mot *Barth*, où il est plus régulièrement et plus convenablement placé.

M. Barbier n'a pas pu relever toutes les omissions de la *Biographie*, par la même raison qui les a quelquefois imposées à celle-ci : savoir, l'immensité de leur nombre. On eût pu désirer cependant que, dans un dépôt aussi vaste, quiconque, à tort ou à raison, aurait fait gémir la presse, trouvât son nom inscrit avec le titre de ses œuvres. Les Allemands n'ont pas reculé devant une pareille entreprise ; Saxius, Jocher, Adelung, Rottermund l'ont presque exécutée. Quand on a osé s'étendre jusqu'à 40 vol. de 600 pages chacun, le pu-

blic est en droit d'exiger qu'on y renferme l'univers entier. Moins de réflexions, plus de faits, de dates, de titres, et l'on eût pu suffire à tout. Il serait facile d'indiquer un grand nombre d'articles négligés, peut-être à dessein, par la *Biographie*, et même par M. Barbier, notamment parmi les vieux traducteurs français; nous nous bornerons à en donner deux, qui, ne se trouvant guères ailleurs, seront utilement consignés ici, et c'est par-là que nous terminerons cet article.

Biagi *Clément* (1), né à Crémone, dans l'État de Venise. Son nom est la traduction de celui de *Blasius*, dont nous faisons *Blaise*, en français. Il entra dans l'ordre des bénédictins, et fut nommé professeur de théologie à l'école de la Propagande. L'ouvrage qui lui a concilié le plus d'estime dans le monde savant, est intitulé: *Tractatus de decretis atheniensium*. Romæ, 1785, in-4°. Ce volume, d'une très belle exécution, fut tiré à deux cent cinquante exemplaires seulement. Craig avait essayé de tracer les premières lignes sur ce sujet difficile et trop peu connu; mais son ouvrage est d'une grande faiblesse. Biagi, au contraire, a répandu la plus vive clarté sur cette matière. Il a fait preuve, dans son Traité, d'une sagacité peu commune, et d'une grande connaissance de tout ce qui concerne la législation et l'administration publique dans les républiques de la Grèce, et particulièrement dans celle d'Athènes. Il entre mieux que Petit dans l'esprit de la législation de Solon, et il corrige ou complète en plusieurs endroits les *fastes attiques* de

(1) On trouve un court article sur *Biagi*, dans l'*Onomasticon* de Saxius, vol. VIII, et dans un ouvrage de Christ. Gottl. Richter intitulé: *De Veteribus Legum Latoribus*, in-8°, p. 115 et 119.

Corsini. Quoiqu'érudit et archéologue, on peut reprocher à Biagi une grande négligence dans sa manière d'écrire le latin. On a encore du même auteur les deux ouvrages suivans :

Ragionamento sopra un' antica statua singularissima, scoperta nell'agro Romano. Roma, 1772; in-8°.

Monumenta Græca et Latina ex musæo Jac. Nanii, descripta à Cl. Biagi. Roma, 1787; in-4°, fig.

Il ne nous a pas été possible de constater l'époque de la mort de cet écrivain.

Godefroy *Pierre* (1), né à Carcassonne, où il remplit les fonctions de procureur du roi pour la foi, auprès du tribunal de l'inquisition. Mais le premier titre qu'il prend, en tête de ses ouvrages, est celui de jurisconsulte. En 1557, il remplit aussi les fonctions de *premier consul* dans sa ville natale, où il mourut le 19 décembre 1573, et fut enseveli dans l'église de Saint-Michel, au tombeau de sa famille. On a de lui les ouvrages suivans :

Dialogus de amoribus, tribus libris distinctus. Lyon, chez Théobald Pagan. 1552, in-18. Anvers, 1554, in-16. Leyde, chez Maire, 1164, petit in-12.

La dédicace, adressée à G. Roques, avocat fiscal, près l'*illustre cour présidiale* de Carcassonne, est datée de la veille des calendes de mai, an de J.-C. 1551.

---

(1) Lacroix du Maine et Duverdier n'ont point donné d'articles à ce jurisconsulte. Les additions manuscrites de l'abbé de Saint-Léger, quoique très nombreuses, n'en font aucune mention. Nous avons puisé cet article dans les ouvrages mêmes de l'auteur, et dans une notice, d'ailleurs assez incomplète, que lui a consacrée un historien de la ville de Carcassonne, nommé Viguerie, qui n'a publié que le premier volume de son ouvrage (in-4°. Carcassonne, an XIII, 1805), lequel devait en avoir trois.

NOTAMENTA *in proœmialia Justiniani codicis*, *in quibus sublimioris et occultioris jurisprudentiæ*, etc. Lugd. Paganus, 1552, in-fol.

ANNOTAMENTA *in tractatus primi libri Justiniani codicis* de Hœreticis ne S. Baptisma iteretur, de apostatis nemini licere signum, etc. Paris, Mathieu David, 1555, in-8°. Ce second ouvrage forme, à ce qu'il paraît, la suite du précédent.

PROVERBIORUM *liber*. Paris, Charles Estienne, 1555, petit in-8° de 176 pag. Réimprimé à la suite des adages d'Erasme et d'autres auteurs (Lugduni, 1599. Aureliæ Allobr. 1606; Francofurti, 1629, in-fol.)

A. MAHUL.

OEUVRES DE FRANÇOIS-GUILLAUME-JEAN-STANISLAS ANDRIEUX, *membre de l'Institut royal de France, Académie française* (1).

PARMI les écrivains qui se sont fait un nom dans la littérature, en imprimant à leurs compositions le cachet d'un talent plus ou moins remarquable, il en est dont le génie brillant, mais irrégulier, néglige ou dédaigne de s'asservir aux préceptes d'un goût sévère. Mélange éblouissant de beautés réelles et de fautes que l'inexpérience prend encore pour des beautés, leurs ouvrages produisent une illusion quelquefois funeste aux progrès de l'art : guides séduisans, mais dangereux, ils entraînent, mais ils égarent : la justice commande de leur applaudir; la sagesse défend de les

(1) 3 vol. in-8°. Paris, Nepveu, libraire. Prix, 18 fr., avec gravures, d'après Desenne.

imiter. D'autres, nés sous une influence plus heureuse, unissent au don du génie cet instinct toujours sûr, cette raison toujours éclairée, qui règle l'inspiration sans la refroidir, et prévient les écarts de l'imagination, sans en comprimer l'essor. C'est pour eux que se préparent les palmes durables : ce sont eux que la voix des connaisseurs élève au rang des classiques. Formés sur les modèles, ils deviennent modèles à leur tour. Tel est M. Andrieux. Conteur aimable et gracieux, comique spirituel et vrai, l'auteur des *Etourdis* et du *Meunier de Sans-Souci* a marché avec un égal bonheur sur les traces de Molière et sur celles de La Fontaine : il a étudié à leur école, et l'élève ne s'est pas montré indigne de ses maîtres.

La comédie est pour les Français un genre vraiment national. L'esprit de sociabilité, qui les distingue entre tous les autres peuples, a multiplié chez eux les relations et dirigé leur esprit vers l'observation des mœurs. L'influence des femmes, celle d'une cour brillante et polie ont donné à leurs manières cette aisance, à leur conversation ce naturel, cette élégante familiarité, à leur plaisanterie cette finesse et cette urbanité, qui, transportées du monde sur leur théâtre, lui ont assuré sur les anciens et sur les modernes une incontestable supériorité. Les autres nations ont eu des écrivains plaisans : elles n'ont point eu d'auteurs comiques. Les Italiens ont leurs *Lazzi*; les Anglais ont leur *Humour* : les Français seuls connaissent le secret de cette plaisanterie ingénieuse et morale, qui va chercher jusques dans les derniers replis du cœur humain la révélation de nos faiblesses : seuls ils possèdent cet art d'opposer les situations aux caractères, d'égayer la scène par le jeu des passions : seuls ils ont puisé le ridicule dans la

nature et fait de la scène comique le tableau du monde et l'image de la société.

C'est à Molière que la comédie française doit la supériorité que les juges éclairés de tous les pays s'accordent à lui reconnaître. Cet écrivain, non moins inimitable dans son genre que La Fontaine dans le sien, avait élevé l'art au plus haut degré de perfection où l'esprit humain puisse atteindre. Regnard ne le soutint pas à la même hauteur : toutefois, une gaieté franche, un esprit original, un dialogue étincelant de verve et de saillies lui méritèrent un rang honorable à la suite du maître. Après lui, la comédie parut dégénérer. Une rapide corruption avait gagné les classes élevées de la nation, qui seules alors donnaient le ton à la société : l'auteur comique, en essayant de produire sur le théâtre la peinture de la vie sociale, n'avait plus à tracer que de pâles esquisses, que des figures décolorées. Des mœurs factices, des caractères sans physionomie, un langage de convention, un froid persifflage, des vices de bon ton, une insouciance qui s'étendait à tous les objets, y compris la vertu et la décence : tel était le spectacle qu'offrait une civilisation arrivée à la décrépitude. Alors le bel esprit envahit la scène de Thalie : un genre faux comme les mœurs contemporaines s'empara du théâtre, et la critique, n'opposant à l'irruption du mauvais goût qu'une barrière impuissante, dut se borner à gémir sur la décadence de l'art. En ce moment, la philosophie parut : sa lumière, dissipant d'anciens préjugés, répandit des notions plus justes sur les choses de la société, et sappant par degrés des distinctions fondées sur le tems plutôt que sur la raison, fit prévaloir, non pas encore dans les lois, mais du moins dans l'opinion, les

principes de l'égalité civile et morale. Par-là, les classes secondaires, que la corruption n'avait pu atteindre, se trouvèrent appelées à leur tour à jouer un rôle sur la scène du monde : elles s'éclairèrent insensiblement et commencèrent à naître pour les arts : bientot elles constituèrent elles-mêmes *la bonne société* : elles réformèrent, jusqu'à un certain point, celle qui avait exclusivement porté ce nom avant elles. Avec des mœurs vraies reparut le vrai comique : le genre précieux, la froide enluminure furent bannis du théâtre : nos poëtes abandonnèrent l'école de Dorat pour l'école de Molière, et l'on put rire encore à la comédie.

Ce fut à cette époque que M. Andrieux commença d'écrire pour le théâtre. A peu près dans le même tems, deux jeunes écrivains, devenus comme lui l'honneur de la scène française, Collin d'Harleville et M. Picard, débutaient dans la même carrière. Une amitié, qui ne s'est jamais démentie, unit bientôt les trois rivaux, et cette alliance, si honorable pour leur caractère, ne fut peut-être pas infructueuse pour leur talent.

Le premier ouvrage que fit représenter M. Andrieux fut *Anaximandre*, petite comédie dont le fond est bien léger, mais dont les détails sont pleins de grâce et de fraîcheur. A prendre les termes à la rigueur, on pourrait demander si *Anaximandre* est une pièce de théâtre, car il n'y a point de nœud ; l'action s'accomplit sans obstacle. Le philosophe Anaximandre est épris de sa pupille Aspasie : mais, avec mille qualités estimables, son extérieur austère effarouche les amours. Mélidore, son ami, lui conseille de sacrifier aux grâces : le sage s'y résout, sans trop se faire prier : conduit par Mélidore, il entre dans le temple, dépose son offrande, revient embelli par les grâces, et, pour

prix de sa métamorphose, obtient le cœur et la main de celle qu'il aime. Il serait difficile de trouver dans tout cela une intrigue ; c'est un tableau plutôt qu'une action : mais ce tableau est charmant. Des situations gracieuses, un dialogue spirituel, une versification élégante et pure, et je ne sais quelle suavité d'imagination, font d'*Anaximandre* une des plus jolies comédies en un acte que possède la scène française. L'auteur écrivait en l'honneur des grâces, et les grâces ont inspiré leur poëte.

Cependant, lorsque, peu d'années après, M. Andrieux fit paraître *les Etourdis* ou *le Mort supposé*, on put remarquer dans son talent un progrès sensible. Dans cette pièce, l'une des meilleures comédies d'intrigue que je connaisse, et qui, à mon avis, est restée le chef-d'œuvre de son auteur, dans cette pièce, dis-je, aux qualités qni brillent dans *Anaximandre* s'unissent des qualités nouvelles, de la force comique, des combinaisons théâtrales, des caractères bien tracés, des situations piquantes et supérieurement traitées. Peut-être n'existe-t-il pas au théâtre de scène mieux conçue, ni mieux dialoguée, que celle de l'explication entre le jeune d'Aiglemont et sa cousine, en présence de l'hôtesse. C'est une idée éminemment comique que celle d'avoir amené, pour être témoin de cette explication, un tiers dont on veut se cacher, et qui entend tout sans se douter de rien. L'exécution de cette scène n'est pas moins digne d'éloges : il est impossible de badiner plus agréablement, et de se tirer avec plus de délicatesse d'une situation embarrassante. J'allais la transcrire, pour justifier mon jugement, et j'oubliais que tout le monde la sait par cœur. C'est un inconvénient qu'on rencontre souvent chez M. Andrieux, et qui force les

faiseurs d'analyses à se montrer sobres de citations. A quoi bon citer ce que chacun connaît? Une exposition vive et naturelle, un dénouement d'autant plus heureux qu'il naît du caractère des personnages, un style continuellement élégant, souvent fin, rempli de saillies, ajoutent au mérite de cette charmante comédie des *Etourdis*, trop connue pour avoir besoin d'une analyse détaillée, trop finie pour que la critique trouve à s'y arrêter.

Helvétius, ou *la vengeance d'un sage*, appartient au genre de la comédie anecdotique. Peut-être, sans le mérite de l'exécution, l'intrigue en paraîtrait-elle un peu faible : le caractère d'Helvétius une fois connu (et il l'est dès le commencement de la pièce), on prévoit aisément quelle sera sa *vengeance*, et dès-lors il est impossible de craindre pour Terville. Mais une versification facile, une gaieté douce, des sentimens aimables, un beau caractère, répandent du charme sur cet ouvrage. Au reste, *Helvétius* n'est pas seulement une comédie agréable : il fut un acte de justice et de courage. Lorsqu'une réaction, favorisée et provoquée peut-être par un pouvoir qui, pour devenir absolu, avait besoin de proscrire toutes les idées généreuses, livrait en butte aux outrages les principes et la mémoire des philosophes du dix-huitième siècle, M. Andrieux, bravant d'injustes clameurs, osa rendre à la philosophie un éclatant hommage, et restituer à des noms respectables l'honneur qu'ils ont mérité. C'est faire un noble usage du talent que de le consacrer à venger la vertu.

Le génie inventeur qui créa la tragédie en France, Corneille, avait aussi donné dans *le Menteur* le premier modèle de la bonne comédie. Cette pièce, remarquable

par le style et par les caractères, et plus remarquable encore à l'époque qui la vit paraître, obtint un brillant succès. Ramené par les applaudissemens du public vers le sujet qui lui avait souri une première fois, l'auteur reprit ses pinceaux et composa *la suite du Menteur*. Les suites sont rarement heureuses : Corneille l'éprouva. Le second tableau parut inférieur au premier, et la nouvelle comédie fut reçue avec quelque froideur. Cependant, *la suite du Menteur* est loin d'être un ouvrage sans mérite : elle est bien écrite, riche de bonne plaisanterie, et (ce qu'on n'attendrait pas du peintre énergique des Horaces), semée de détails où respire la grâce et la délicatesse. Les trois premiers actes sont d'une excellente composition comique : Voltaire pense que si les deux derniers répondaient à ce commencement, *la suite du Menteur* serait peut-être supérieure au *Menteur* lui-même. L'idée en est ingénieuse. Le poëte nous montre le menteur corrigé ; mais, en même tems, il le place dans des situations où l'honneur lui fait un devoir de déguiser la vérité. Il ment pour sauver la vie d'un galant homme qu'une affaire d'honneur met en danger ; il ment pour conserver le portrait de celle qu'il aime ; il ment pour éviter de compromettre sa maîtresse. Ainsi, quoiqu'il ait sincèrement abjuré ses erreurs, son valet, qui le voit toujours mentir comme autrefois, refuse de croire à sa conversion. Ce contraste entre le caractère et la position du personnage est une combinaison originale et dramatique. Ce n'est pas tout : ce valet incrédule, qui se moquait de la conversion de son maître, et jurait qu'il était toujours le même, se trouve à son tour en position de mentir pour rendre un bon office : alors, Dorante re-

prend sur lui tous ses avantages et le force à convenir que *l'occasion fait le menteur ainsi que le larron.* On voit que cette pièce du père de notre théâtre renferme, à côté de défauts graves, beaucoup d'élémens de succès. Les amateurs du théâtre regrettaient qu'une comédie si agréable dans plusieurs de ses parties, restât éloignée de la scène. M. Andrieux a voulu faire cesser ces regrets : il a remanié l'ouvrage de Corneille, et, tout en conservant les caractères, les principaux incidens et les beautés de style de l'ouvrage ancien, il en a fait un ouvrage presque entièrement neuf. Lui-même nous apprend combien ce travail lui plaisait. En effet, quoi de plus agréable pour un écrivain d'un vrai talent, que d'effacer les taches d'un ouvrage où brillent de nombreuses beautés, d'y ajouter des beautés nouvelles, de se sentir inspiré par la verve du premier créateur, de pouvoir s'abandonner à cette franchise de style qu'admettait l'ancienne comédie, et que repousse aujourd'hui la politesse trop raffinée de notre théâtre? En adoptant, du moins en grande partie, le plan de Corneille, M. Andrieux n'a point conservé l'idée fondamentale de sa pièce, et j'en ai regret; car, ainsi que je viens de le dire, cette idée me paraît singulièrement heureuse. Son ouvrage est simplement une contre-épreuve du *Menteur.* Chez lui, Dorante n'est point corrigé : il ment toujours par inclination, tandis que, chez Corneille, il ne ment plus que par nécessité. Quelles que soient les raisons qui ont engagé M. Andrieux à s'écarter en ce point de la route tracée par son devancier, on est forcé d'avouer que ce sacrifice est compensé dans sa version nouvelle par une marche bien plus naturelle et par une foule de détails heureux. Autant les deux

derniers actes de Corneille sont romanesques et languissans, autant cette partie de sa pièce est vive, animée et divertissante. L'auteur a ramené sur la scène Lucrèce, cette Lucrèce si méchamment abandonnée par Dorante, la veille de leur mariage, et fort disposée à lui faire de mauvaises affaires, pour se venger d'une offense que les femmes ne pardonnent pas facilement. De-là naissent pour le principal personnage de nouveaux embarras, dont il se tire en mentant avec son talent accoutumé. Ainsi, moins forte pour la conception première, la comédie de M. Andrieux est mieux et plus vivement conduite que celle de Corneille. Elle est d'ailleurs remarquable par le dialogue : c'est un des ouvrages les mieux écrits d'un auteur qui écrit toujours très bien. Les nouveaux mensonges de Dorante ne sont pas moins bien inventés que les premiers, et ils sont racontés avec cette grâce spirituelle, avec ce ton de bonne compagnie qui distingue en général la manière de M. Andrieux, et qui fait une partie essentielle du talent de narrer. Une des plus jolies scènes de l'ouvrage, et dont l'idée, ainsi que l'exécution, appartient entièrement au nouvel auteur, est celle où Lucrèce, dont Dorante ignorait la présence à Lyon et les liaisons avec Mélisse, paraît tout-à-coup à ses yeux, se promettant bien de le confondre et de le brouiller avec sa maîtresse. « *Ah! morbleu! c'est Lucrèce!* s'écrie Dorante, à part.

CLITON, *bas à Dorante.*

Si vous vous en tirez, vous aurez de l'adresse.

DORANTE, *bas à Cliton.*

Ah! l'on me tend un piége! il faut m'en garantir,
Et je vais retrouver mon talent de mentir.

CLITON, *bas à Dorante.*

Mais vous ne l'avez pas trop perdu, ce me semble.

LUCRÈCE.

Je rends grâce, Dorante, au sort qui nous rassemble.
Je n'ai point de rancune; et, malgré tous vos torts,
Je puis vous pardonner, sans de trop grands efforts.
Convenez cependant que j'ai lieu de me plaindre;
Jusqu'au dernier moment, qui vous portait à feindre?
Vous avait-on contraint? vous avais-je trompé?
Pourquoi vous êtes-vous en cachette échappé?
Quels que soient vos motifs, vous pouvez me les dire;
Je n'ai plus de colère, et n'en ferai que rire.

MÉLISSE.

A merveille. Qu'a-t-il à répondre à cela?

DORANTE.

J'ai... que je n'entends pas très bien ce discours-là...

LUCRÈCE.

Vous ne l'entendez pas?

DORANTE.

Est-ce à moi qu'il s'adresse?

LUCRÈCE.

A qui donc, s'il vous plaît? Ne suis-je pas Lucrèce?

DORANTE.

Lucrèce! dites-vous?.. Ah! quel événement!
Seriez-vous par hasard?..

LUCRÈCE.

Eh! parlez franchement.
Je dois être des deux la plus embarrassée;
Vous êtes l'inconstant, je suis la délaissée.
Après tout, le beau rôle ici n'est pas pour moi.

DORANTE.

Je ressens vos chagrins ainsi que je le dois;
J'y prends part.

LUCRÈCE.

Vous!.. Comment?

DORANTE.

Le discours que vous faites,
Madame, et votre nom, m'apprennent qui vous êtes;
Et votre sort, de loin, m'a fort intéressé.

LUCRÈCE.

Qu'est-ce à dire?

DORANTE.

J'ai su tout ce qui s'est passé :
Que deux fois à Paris vous fûtes fiancée,
Et qu'on rompit deux fois la noce commencée.
Oui, nous avons manqué nous tenir d'assez près;
Et sans vous avoir vue, ainsi je vous connais.
Celui qui cause encor votre juste colère,
Ce Dorante inconstant, ce fou, c'était mon frère,

« Votre frère? » répond Lucrèce avec incrédulité. Dorante, qui sent bien qu'en effet son allégation n'est pas trop vraisemblable, reprend la parole avec un ton de candeur et de naturel fait pour en imposer, et cherche en même tems à désarmer son ennemie en la flattant.

LUCRÈCE.

Votre frère?

DORANTE.

Jumeau, qui me ressemble au point,
Que nos amis souvent ne nous distinguaient point.
Bien des gens, abusés par l'erreur où vous êtes,
Me viennent accuser des fautes qu'il a faites.
Mais, si ce double hymen n'est resté qu'un projet,
Vous en devez, au fond, avoir peu de regret.
Mon père était bien vieux; pour mon frère, ah! madame,
Je vous fais compliment de n'être point sa femme.
J'eus moi-même à m'en plaindre, et je dois avouer
Qu'on trouverait en lui peu de chose à louer.
Il est homme d'esprit, mais léger, mais frivole;
Il ne faut pas toujours le croire à sa parole;

Sa conduite envers vous mérite châtiment,
Et j'aurais à sa place agi bien autrement.
Je n'ai jamais su fuir une femme jolie.

Rien de plus adroit, rien de meilleur goût que ce dernier trait. Toute la pièce est écrite avec cette ingénieuse facilité : c'est là le cachet de M. Andrieux, qui pourtant a si bien su fondre sa manière avec celle de Corneille, que nulle disparate ne se fait sentir entre les deux styles.

Dans *le Souper d'Auteuil* ou *Molière avec ses amis*, l'auteur a voulu peindre l'union des gens de lettres, union rare entre les talens médiocres, mais fréquente entre les hommes supérieurs, parce qu'ils sont au-dessus de l'envie. Il y a peu d'action dans *le Souper d'Auteuil*, mais le tableau est d'une admirable vérité. Tout rappelle le siècle de Louis XIV : tout rappelle les grands personnages que l'auteur amène sous nos yeux. Nulle part M. Andrieux n'a porté plus loin la couleur locale et la vérité du dialogue. Ce serait tems perdu que d'analyser *le Souper d'Auteuil*, ou d'en citer des vers : cette jolie comédie est, dans le répertoire moderne, une de celles qu'on joue le plus souvent, et qu'on va voir avec le plus de plaisir. Je ne veux pourtant pas la quitter sans relever une hardiesse singulière, qui, je crois, n'a pas encore été remarquée, et qui mérite de l'être. Chacun sait que les rimes masculines et féminines doivent s'entrelacer dans la versification, de sorte que jamais deux rimes masculines ou deux rimes féminines différentes ne viennent à la suite l'une de l'autre. Enfreindre cette règle est communément une faute ; mais le poëte voulait peindre la distraction du bon La Fontaine, qui, préoccupé, suivant sa coutume, d'une idée particulière, vient la jeter *ex abrupto* tout au milieu

de la conversation. Que fait-il? il viole ingénieusement la règle, et, à la suite d'un vers masculin, il met, dans la bouche du bon homme, un autre vers masculin, qui paraît tomber on ne sait d'où.

CHAPELLE.

Le chef-d'œuvre le plus divin
Qui soit jamais sorti du cerveau d'un humain,
C'est Tartufe.

LA FONTAINE.

Messieurs, j'ai lu ces jours passés
Le prophète Baruch; je goûte sa manière :
Dites-moi donc un peu si vous le connaissez.

J'ai cru devoir faire ressortir cette licence; elle est neuve, et je la crois heureuse.

Après avoir obtenu des succès dans la comédie d'intrigue et dans la comédie tableau, M. Andrieux a voulu s'élever à la comédie *d'intrigue et de caractère*. *Le Trésor* appartient à ce genre, le plus parfait, mais le plus difficile de tous, à ce genre dont Molière est l'inventeur, et dont il a produit le plus admirable modèle dans le chef-d'œuvre du *Tartufe*. M. Andrieux, dans cette pièce, a mis en opposition la basse avarice et la folle vanité avec le désintéressement et la bonté modeste : il montre d'un côté les soucis, les inquiétudes, la désunion, les défiances réciproques; de l'autre, la sérénité, les douceurs d'une vie tranquille, l'intimité et le bonheur domestique. Il est aisé de sentir l'instructive moralité de ce tableau. Latour, heureux par ses goûts, par son caractère, par ses affections, par l'estime publique, par l'attachement de sa famille, content de sa médiocre fortune, et trouvant encore, dans une sage économie, les moyens d'être généreux, offre une leçon utile autant que vraie : pour la rendre plus frappante,

l'auteur place en regard l'avide Jacquinot, qui, dévoré de la soif de l'argent, a tout sacrifié au désir d'acquérir. Il a négligé, pour s'enrichir, tous les élémens de bonheur que la nature avait mis autour de lui : il a réussi et n'en est pas plus heureux : tracassé par sa femme, peu respecté de sa fille, soupçonneux, sans amis, vivant en étranger dans son ménage, tourmenté par une cupidité qui s'accroît avec sa fortune, et qui le pousse à compromettre sur de chimériques espérances le travail de toute sa vie, il fait ressortir, par un contraste frappant, la sage félicité de son frère. *Le Trésor* est un ouvrage d'une pureté classique : aussi a-t-il obtenu l'honneur d'être désigné par la classe de la langue et de la littérature française, pour le prix décennal. Toutefois, dans une pièce d'un genre si élevé, je voudrais, je l'avoue, trouver plus d'étoffe, un comique plus nourri, plus de vie dramatique. C'est là le grand mérite de Molière : chez lui, point de personnage, si peu considérable qu'il soit, qui n'ait une physionomie fortement prononcée ; point de scène qui, indépendamment de son concours à l'action du drame, ne soit elle-même un drame particulier ; enfin, point de petit détail qui ne soit dessiné avec une franchise énergique. Accoutumés à sa composition si pleine, si riche, si vigoureuse, nous ne pouvons nous empêcher de trouver sous ce rapport quelque chose à désirer dans celle de M. Andrieux : tout ce qu'il y a mis est bien ; mais peut-être n'y a-t-il point mis assez. Une exposition bien faite, une intrigue ingénieuse, quoique légère, un style toujours élégant et pur, mais où je désirerais plus de mordant ; l'aimable et noble caractère de Latour, dans lequel l'auteur semble s'être peint lui-même à son insu ; les caractères moins re-

marquables, mais pourtant bien dessinés, de Jacquinot et de sa femme; une scène d'un comique supérieur (celle de l'adjudication); d'autres situations, plaisantes aussi, mais dont le comique n'est peut-être pas assez large pour le genre (par exemple, celle de la baguette divinatoire); telles sont les qualités qui m'ont frappé dans cet ouvrage, dont l'idée est d'un élève de Molière, dont l'exécution est d'un rival de Térence.

On trouve aussi dans *le vieux Fat* ou *les deux Vieillards* des caractères bien tracés : celui d'un père de famille honnête, sage, et tendre avec fermeté; celui d'un vieillard ridicule par ses prétentions à la jeunesse, et surtout, celui d'un valet flatteur, habile à caresser les travers de son maître pour en profiter. Malgré le mérite réel de ces peintures, j'avoue que l'ouvrage, dans son ensemble, me paraît un peu pâle, et sous tous les rapports, je préfère infiniment *la Comédienne*, pièce remplie de sel, de mots heureux, de jolis détails, et dont le succès, favorisé par le jeu d'une actrice inimitable (Mlle *Mars*), s'est confirmé par l'épreuve de l'impression. *La Comédienne* n'est autre chose que la fable de *la besace*, mise en action. Le major Gouvignac, entêté de sa noblesse, s'oppose au mariage de son neveu avec une jeune personne charmante, dont le seul défaut est d'être la fille d'un comédien. Il accourt à Bordeaux pour le rompre : à peine arrivé, lui-même devient amoureux d'une comédienne, à laquelle il offre sa main; prouvant ainsi, par un nouvel exemple, que nous sommes tous *lynx envers nos pareils et taupes envers nous.* Telle est la conséquence de cet ouvrage, conséquence contre laquelle n'auraient pas dû, ce me semble, s'élever des critiques dont le rigorisme peut nous être au moins un peu suspect. Peut-

être M. Andrieux aurait-il pu tirer un plus grand parti de la situation de Gouvignac, prêt à commettre une folie beaucoup plus grande que celle dont il voulait préserver son neveu, et chapitré d'importance par ce neveu qu'il venait chapitrer lui-même. Une donnée si heureuse n'a guère fourni à l'auteur de *la Comédienne* que ce vers, placé dans la bouche de Sainville :

Vous faites pis cent fois que je ne voulais faire.

Je crois que c'était là, au contraire, la source principale d'où devait jaillir le comique de la pièce, que le sujet devait être disposé dans cet esprit, et que Molière n'y aurait pas manqué. Quoi qu'il en soit, il est peu de comédies dont le dialogue soit plus agréable et les incidens plus amusans. C'est une scène fort piquante que celle où la jeune Cléofile, actrice du théâtre de Bordeaux, prenant le major pour un directeur de comédie, vient lui demander de l'emploi et lui raconte ses démêlés avec une de ses camarades :

. . . . . De notre querelle
On a plus d'une fois parlé très longuement
Au journal de la ville et du département.

GOUVIGNAC.

Et qu'ai-je affaire, moi, de tout ce bavardage ?

CLÉOFILE.

Mais c'est pour m'engager.

GOUVIGNAC.

Moi, que je vous engage?

CLÉOFILE.

D'abord, il faut m'entendre ; et, si cela vous plait,
Je m'en vais devant vous dire quelque couplet.
Par où commencerai-je? hem?.. Tragique ou comique?
Choisissez; vous pourrez me donner la réplique.

GOUVIGNAC.

La réplique! oui, je suis à cela bien instruit;
Allons, la comédie à présent me poursuit,
Pour me faire enrager.

CLÉOFILE.

Voudriez-vous Junie,
Atalide, Aricie, ou bien Iphigénie?

GOUVIGNAC.

Eh! non, non : mon Dieu! non. Je ne veux rien du tout.

CLÉOFILE.

Pardonnez-moi, je dois consulter votre goût.
Prenons, en comédie, Agnès, ou la Pupille,
Marianne, Henriette, Isabelle, Lucile.

GOUVIGNAC.

Mais, à qui croyez-vous parler? car je suis las,
A la fin...

CLÉOFILE.

Comment donc?.. A qui?.. N'êtes-vous pas
Le directeur d'Angers?.. Un honnête et brave homme?..
N'est-ce pas Baudignac... Gouvignac qu'on vous nomme?
Et ne venez-vous pas, en secret, à Bordeaux,
A dessein d'engager quelques sujets nouveaux?

GOUVIGNAC.

Eh! non, non.

CLÉOFILE.

Vous chantez très bien la basse-taille?

GOUVIGNAC.

La basse-taille!.. Allons, je crois qu'elle me raille.

CLÉOFILE.

Les Pères Nobles sont votre emploi, m'a-t-on dit?

GOUVIGNAC.

Débrouillons une fois ce quiproquo maudit :
Je suis, pour parler net, et sans plaisanterie,
Bon gentilhomme, ancien major d'infanterie,
Monsieur de Gouvignac, et non pas directeur,
Ni basse-taille... Eh! mais, ai-je l'air d'un chanteur?

C'est là du vrai style comique. La gaieté y sort de la situation, et non de l'esprit du personnage. C'est la bonne manière, c'est partout celle de M Andrieux.

On retrouve dans *La matinée du jour de l'an*, et surtout dans le prologue *des deux frères*, hommage rendu par l'amitié à la mémoire de Collin d'Harleville, cette grâce spirituelle, ce mélange de gaieté et de sentiment qui caractérisent la touche d notre auteur Les mêmes qualités se font remarquer dans les poésies légères qui composent le troisième volume de ses œuvres. Parmi les poëtes français, trois ont particulièrement excellé dans l'art de conter: La Fontaine, par un ton d'ingénuité et de bonhomie qui contraste plaisamment avec la licence de ses sujets; Voltaire, par l'originalité des saillies, par la piquante singularité des rapprochemens, par les traits d'une raison profonde, cachée sous un badinage toujours spirituel; M. Andrieux, par une exquise urbanité, par un abandon aimable, par une sensibilité douce qui se mêle à la gaieté sans l'altérer, et qui sourit sans cesser d'être touchante. Telles sont les qualités qui répandent tant de charme sur *Julien et Gallus*, sur *Cécile et Térence*, sur *Une promenade de Fénélon*, petit chef-d'œuvre de grâce, de naturel et de sentiment. C'est là qu'on trouve ces vers si dignes du vertueux prélat qui les a inspirés:

Ses regards, animés d'une flamme céleste,
Relèvent de ses traits la majesté modeste;
Sa taille est haute et noble; un bâton à la main,
Seul, sans faste et sans crainte, il poursuit son chemin,
Contemple la nature, et jouit de Dieu même.

Il visite souvent les villageois qu'il aime,
Et chez ces bonnes gens, de le voir tout joyeux,
Vient sans être attendu, s'assied au milieu d'eux,

Écoute le récit des peines qu'il soulage,
Joue avec les enfans, et goûte le laitage.

Le saint archevêque entre un jour dans la chaumière où pleure une pauvre famille; ils ont perdu la vache qui les nourrissait..... Ils lui exposent leur chagrin.

Fénélon écoutait cette plainte naïve;
Mais, pendant l'entretien, bientôt le soir arrive :
Quand on est occupé de sujets importans,
On ne s'aperçoit pas de la fuite du tems.
Il promet, en partant, de revoir la famille.
« Ah! monseigneur, lui dit la plus petite fille,
Si vous vouliez pour nous la demander à Dieu,
Nous la retrouverions... »

Ce trait est d'une naïveté délicieuse.

Ne pleurez plus; adieu,

Répond Fénélon.

Il reprend son chemin, il reprend ses pensées,
Achève en son esprit des pages commencées :
Il marche; mais déjà l'ombre croît, le jour fuit;
Ce reste de clarté qui devance la nuit,
Guide encore ses pas à travers les prairies,
Et du calme du soir nourrit ses rêveries.
Tout-à-coup, à ses yeux un objet s'est montré;
Il regarde... Il croit voir... Il distingue... en un pré,
Seule, errante et sans guide... une vache... C'est celle
Dont on lui fit tantôt un portrait si fidèle.
. . . . . .
. . . . . .
Ils l'auront dès ce soir, dit-il, et, par mes soins,
Elle leur coûtera quelques larmes de moins.

Un ton plus enjoué, une gaieté plus piquante distinguent *le Procès du sénat de Capoue*, *Socrate et Glaucon*, *l'Alchimiste et ses enfans*, *le Doyen de Badajoz*, et surtout *le Meunier de Sans-souci*, que l'opinion gé-

nérale s'accorde à regarder comme le meilleur des contes de M. Andrieux, mais auquel, par une prédilection plutôt sentie que raisonnée, je préférerais encore *la Promenade de Fénélon*. Des poésies fugitives, quelques pièces en prose terminent ce recueil. Il n'est rien, dans tout ce qu'a fait M. Andrieux, qui ne mérite d'être lu. Partout on trouvera de la grâce, de la finesse et de l'élégance.

En terminant cet article, je n'ai pas la prétention de porter un jugement sur le talent de M. Andrieux. Ce travail demanderait une plume exercée, des connaissances étendues en littérature : c'est dire assez que je ne dois point l'entreprendre. Je me bornerai à rendre compte de l'impression que m'a laissée la lecture de ses ouvrages. Deux caractères m'ont particulièrement frappé en lui. L'un est cette simplicité élégante, ce ton aisé, cette politesse naturelle que les Grecs désignaient sous le nom d'*atticisme*, et les Latins sous le nom d'*urbanité*. Cette qualité pourrait à juste titre lui faire donner le nom de *Térence français :* c'est la manière facile et pure, c'est la délicatesse sans apprêt, c'est la finesse sans recherche, c'est le bon goût de style du poëte romain. L'autre caractère est cette aménité, ces sentimens aimables, qui, sans enlever au style sa sève ni sa gaieté, lui communiquent une teinte affectueuse, qui rend la gaieté plus agréable et plus douce encore. Personne, mieux que M. Andrieux, n'a su donner de l'esprit à la bonté. Un écrivain a dit : « Les grandes » pensées viennent du cœur. » Chez l'auteur des *Étourdis*, c'est aussi du cœur que semblent partir les saillies heureuses et les traits ingénieux.

Considéré comme poëte comique, M. Andrieux a-t-il

contribué aux progrès de son art? A-t-il brillé par des qualités originales? A-t-il marché avec indépendance sur la trace des grands modèles? L'affirmative ne me paraît pas douteuse. C'est surtout dans l'art du dialogue que ce gracieux écrivain me semble s'être frayé des routes nouvelles. D'autres, avant lui, avaient possédé, et plus éminemment peut-être, le talent de l'intrigue dramatique; d'autres avaient approfondi la science des effets scéniques; d'autres avaient plus fortement tracé des caractères, (quoique M. Andrieux ait réussi mieux qu'aucun de ses devanciers dans la peinture des caractères estimables): mais son comique lui appartient. Ce n'est point le comique de Molière, et pourtant c'est un comique franc et vrai comme le sien. Molière provoque le rire par la force des situations dramatiques, combinée avec le caractère des personnages; de-là naissent ces contrastes vivement prononcés, qui forcent la nature à se révéler elle-même, et permettent au poëte *de prendre le cœur humain sur le fait.* Chez M. Andrieux, la gaieté est le plus souvent l'expression du contentement de l'ame: elle nait de l'expression piquante et naïve des sentimens aimables. Cette espèce de gaieté est moins vive que la première, mais elle est plus douce: elle a quelque ressemblance avec le plaisir que donne la vue d'une bonne action. Aussi, n'est-il guère d'écrivain plus agréable à lire: il ne fatigue jamais: ce n'est point un livre que vous avez devant les yeux; c'est un ami qui s'entretient avec vous et dont la conversation ne peut vous lasser; car il a beaucoup d'esprit, un très bon cœur, et s'exprime toujours avec infiniment de grâce. Pour moi, je me promets bien de causer souvent avec lui. St. A.-Berville.

BEAUX-ARTS.

STORIA DELLA SCULTURA, *dal suo risorgimento in Italia, sino al secolo XIX, per servire di continuazione alle opere di Winckelmann e di d'Agincourt;*

HISTOIRE DE LA SCULPTURE, *depuis sa renaissance en Italie, jusqu'au dix-neuvième siècle*, etc.; *par M. le Comte* CICOGNARA.

(CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE. Voy. ci-dessus p. 113—137.)

J'ARRIVE maintenant à la partie de la discussion qui me concerne personnellement. Un semblable travail est pénible pour qui n'aime point à parler de soi. Mais, en défendant ma propre cause, j'aurai l'avantage de contribuer à maintenir dans son intégrité l'histoire de l'art.

M. Cicognara me dépouille, dans son second et son troisième volume, aussi largement et avec autant de sécurité que dans le premier.

J'ai dit, dans mes *Recherches sur l'Art statuaire*, qu'après Raphaël et Michel-Ange, le mode de l'instruction des artistes changea; qu'ils crurent alors pouvoir atteindre à la perfection des formes et à l'énergie de l'expression, sans s'attacher à l'étude du vrai, et que ce fut là une des causes de leurs égaremens (pag. 44). M. C. a traduit ce paragraphe mot à mot, à la page 327 de son tome II; et il forme de ce passage la conclusion du chapitre où il traite des contemporains et des imitateurs de Michel-Ange. *In conclusione dopo Michelangelo, i metodi d'istruzione* etc. On juge bien, d'après cela, que mon idée n'est pas étrangère au contenu de ce chapitre.

A ma page 441, je parle de Michel-Ange et de Galilée en ces termes : « Le jour où Michel-Ange terminait sa carrière, Galilée venait au monde ; et le sceptre du génie, porté pendant soixante ans par l'immortel auteur du tombeau de Jules II, de la chapelle sixtine et de la coupole de Saint-Pierre, allait appartenir au philosophe florentin, qui, en découvrant les lois du mouvement et de la gravitation, faisait de la peinture son amusement, et en eût fait peut-être sa principale étude si les circonstances n'eussent changé. » Ce passage est encore traduit littéralement à la page 11 du tome III. *La Toscana che aveva veduto spegnersi in Michelangelo il luminare delle arti, vide nello stesso giorno*, etc. Comme mon assertion est un éloge pour l'Italie, M. C. daigne ajouter *scrisse un autore francese* ; mais le nom de cet auteur demeure inconnu.

J'avance à ma page 247 que, dans l'ordre des idées comme dans celui des tems, les Grecs recherchèrent *la vérité de l'imitation avant la beauté des formes, la beauté des formes avant l'expression des passions*. Je présente ce fait comme une des principales causes de la perfection où s'éleva l'école grecque. Le même principe se retrouve en d'autres endroits de mon ouvrage. Une grande partie de mon travail en forme le commentaire. Que l'assertion soit juste ou fausse, ce n'est pas ce que je dois ici examiner. Mais ce qui me paraît certain, c'est que l'aperçu est entièrement neuf. M. C., par conséquent, pouvait me critiquer, il pouvait me réfuter, s'il jugeait que la question en valût la peine ; mais il ne lui était pas permis de s'approprier ma pensée, et de me traduire sans rappeler mon texte. Or, c'est ce qu'il fait à la page 45 de son tome III : *Cercandone con*

diligenza scrupuloza le forme, avanti di esprimere gli effetti gagliardi delle passioni, etc. L'auteur applique mon principe aux sculpteurs italiens du quatorzième et du quinzième siècle, ce que j'ai fait aussi à ma page 432, et il donne, ainsi que moi, ce fait capital comme une des causes des progrès de l'art.

Je ne parlerai ni des pages 47 et 48 du même chapitre, qui sont une paraphrase de mes pages 437, 438, 447, 448, 450, ni de divers autres passages pareillement paraphrasés; mais la page 49 est *traduite toute entière et mot à mot* de mes pages 464 et 467; et dans le tome II, une partie de la page 320 est aussi *traduite littéralement* de mes pages 442, 443, 444; et la moitié de la page 377 est d'abord une *traduction littérale*, et ensuite une imitation de ma page 453.

M. C. n'est pas le seul qui m'ait ainsi mis à contribution. Plus d'une fois, j'ai reconnu dans d'autres écrits des lambeaux extraits de mes *Recherches sur l'Art statuaire*, et de mon *Essai sur le classement chronologique des sculpteurs grecs* (1). Mais M. C. joint à l'art de s'approprier les idées d'autrui, l'habileté toute particulière de dénigrer la source où il n'a pas dédaigné de puiser. Le petit volume auquel il a eu si souvent recours pour vêtir ses grandes pages, renferme, si on doit l'en croire, des erreurs de fait capitales, et il faut

(1) J'ai fait dans ce dernier ouvrage des changemens importans pour l'histoire des arts, à la chronologie de Pline et de Winckelmann. Il me semble que le mérite de ce travail devrait m'appartenir, s'il a réellement quelque mérite. Cependant, j'ai vu plusieurs fois mes réformes adoptées, sans qu'on m'ait fait l'honneur de me citer.

dire même, de véritables délits envers l'Italie. J'ai tenté, selon lui, de ravir ses palmes à la patrie de Michel-Ange et de Raphaël, et ce tort s'est réitéré sur quatre points très importans de l'histoire des arts (1).

Premièrement, j'ai dit qu'en 1550, un sculpteur français, natif d'Angoulême, et nommé *Maître Jacques*, exécuta à Rome un modèle d'une figure de St.-Pierre, en concours avec Michel-Ange, *osant bien se parangoner* à ce grand statuaire, et que *de fait il l'emporta lors par-dessus luy, au jugement de tous les maistres, même italiens.*

Deuxièmement, j'ai répété, sur la foi seulement de Vasari, suivant M. C., *sicome il signor Emeric-David, riportandosi al detto del Vasari*, que, vers l'an 1250, les magistrats de Florence appelèrent dans leur ville des peintres grecs, et que Cimabue fut un des élèves de ces artistes.

Troisièmement, j'ai supposé avec une singulière assurance, *suppone con sicurezza*, que l'église de Saint-Marc, de Venise, a été bâtie par des architectes grecs.

Quatrièmement, enfin, j'ai hasardé, me confiant encore bonnement à Vasari, *buonamente fidato al Vasari*, cette étrange assertion, que l'architecte qui a construit la cathédrale de Pise, appelée *le Dôme*, était pareillement natif de la Grèce. Et voilà ce que c'est, dit notre auteur, qu'un écrivain français qui lit superficiellement quelques historiens italiens, *consultando superficialmente alcuni de' storici italiani;* et voilà comme on écrit l'histoire, *ecco come si procede nelle inesatezze*

---

(1) Je n'avais d'abord remarqué que trois griefs; mais M. C. en établit quatre bien comptés.

storiche ; e così si defraudano le nazioni delle loro palme. (Tom. I, pag. 181, 293, 294.)

Je suis forcé de le répéter, le ton que prend M. C. ne me paraît qu'inconvenant et déplacé ; mais ce qui est véritablement pénible pour moi, c'est d'avoir à réfuter encore M. Quatremère de Quincy, qui, excepté le fait de Jacques d'Angoulême, sur lequel il garde un silence absolu, appuie de son autorité chacune des assertions de M. le président de l'Académie de Venise, et qui, lorsque celui-ci m'accuse de lire avec légèreté, de dénaturer l'histoire, de ravir à la nation italienne ses palmes, paraît, en ayant toutefois le soin de taire mon nom, trouver tout cela fort à propos.

C'est d'après le témoignage de Blaise de Vigénère et celui de J.-C. Boulenger, que j'ai affirmé le fait relatif à Jacques d'Angoulême. Les mots, *il l'emporta lors pardessus luy*, sont de Vigénère. Il était par conséquent naturel que ces deux auteurs partageassent avec moi l'indignation de notre historien. C'est ici, dit-il, une de ces occasions où il est permis d'accuser ouvertement des écrivains, *d'ineptie* et de *mensonge*. Et qui, *avec un peu de sens commun*, *e chi avendo buon seno*, pourra croire que Michel-Ange, âgé de soixante-six ans, se soit ravalé jusqu'à concourir avec un simple ouvrier, un tailleur de pierres, *un scarpellino*, dont il n'est fait mention nulle part? (Tom. II, p. 375, 376.)

Je répondrai d'abord à M. C., qu'il se courrouce, quant au concours, fort mal à propos. Ni Vigénère, ni Boulenger n'ont dit qu'il y ait eu entre Michel-Ange et Jacques d'Angoulême un concours, dans le sens qu'il donne à ce mot. Ils disent seulement l'un et l'autre que les deux modèles furent exécutés en concours, c'est-

à-dire en même tems et en concurrence ; qu'ils se trouvèrent exposés au même moment sous les yeux du public, et que celui de Jacques d'Angoulême remporta la palme, au jugement de tous les artistes, même italiens, *palmam præripuit Romæ Michaeli-Angelo, sculptorum omnium judicio* (1).

En ce qui concerne Boulenger, de qui j'emprunte ce dernier passage, je ne vois pas comment M. C. rejetterait son autorité, sur le prétexte qu'il peut avoir copié Vigénère. Ce judicieux philologue était bien plus savant que le traducteur de Philostrate et de Tite-Live, et n'était que de peu d'années plus jeune que lui. Il habita long-tems à Pise où son père professait la théologie. Il visita Florence. Il connaissait par conséquent les célèbres artistes italiens de son tems, et c'est dans son *Traité sur la Sculpture*, qu'il a consigné le fait relatif aux deux grands sculpteurs dont il s'agit. Il diffère même d'avec Vigénère dans le jugement qu'il porte de notre illustre Français. Suivant Vigénère, Jacques d'Angoulême n'a point d'égal parmi nous, entre ses contemporains. « Le plus excellent imager français, tant en marbre qu'en fonte, dit-il (*j'excepteray tousiours maistre Jacques natif d'Angoulême*), a esté maistre *Germain Pilon* (2). » Boulenger dit au contraire, seulement, que Germain Pilon n'est pas inférieur à Jacques d'Angoulême, *non eo inferior, Parisiis, Germanus Pilon* (3); en quoi l'on voit tou-

(1) J. C. Bulenger. *De Pict., Plast., et Stat.*, lib. II, cap. 7.

(2) Blaise de Vigénère, *Tableaux de platte peint.*; Annot. sur Callistrate, pag. 855.

(3) Buleng., *loc. cit.*

jours que Jacques d'Angoulême est un maître d'un mérite bien distingué, puisqu'il forme successivement l'objet de comparaison, sur lequel les deux écrivains mesurent le degré d'estime qu'ils doivent accorder à un des plus habiles sculpteurs modernes.

Mais, quand le témoignage de Vigénère serait unique, il offrirait encore une preuve complette et incontestable. Vigénère, né en 1523, alla deux fois à Rome, d'abord en 1546, pour son instruction, ensuite en 1566, en qualité de *secrétaire pour le roy* (1). Lors de son premier voyage, il connut et fréquenta Michel-Ange. Il nous donne même sur les habitudes de ce grand homme des détails qu'on ne sera pas fâché de retrouver ici. « A ce propos, nous dit-il, je puis dire l'avoir veu, bien que aagé de plus de soixante ans, et encore non des plus robustes, abattre plus d'escailles d'un très-dur marbre en un quart d'heure, que trois jeunes tailleurs de pierre n'eussent peu faire en trois ou quatre, chose presqu'incroyable qui ne la verrait; et y allait d'une telle impétuosité et furie, que je pensais que tout l'ouvrage deust aller en pièces (2). »

Dans son séjour à Rome, en 1546 et en 1566, Vigénère connut nécessairement Jacques d'Angoulême, de même qu'il fréquenta Michel-Ange. Il dut connaître aussi des personnes qui avaient vu les figures produites en concurrence par ces deux maîtres, en 1550, et lui-même pouvait les avoir vues.

De plus, ce témoin oculaire écrivait, ainsi que Bou-

---

(1) Niceron, tom. XVI, pag. 26 et suiv. — Goujet; la Croix du Maine, etc.

(2) Vigénère, *loc. cit.*

lenger, sans aucune passion. Il parlait à ses contemporains de choses que plusieurs d'entre eux savaient aussi bien que lui; et le tort de trop louer les artistes français n'était pas, en général, celui de son siècle, du moins en France.

Jacques d'Angoulême se fit honorer dans Rome même par d'autres ouvrages que sa figure de saint Pierre « Et de luy encore, dit Vigénère, sont trois grandes figures de cire noire, au naturel, *gardées pour un très-excellent joyeau en la librairie du Vatican*, dont l'une montre l'homme vif; l'autre, comme s'il estait escorché, les muscles, nerfs, veines, artères et fibres; et la troisième est un *skeletos*, qui n'a que les ossemens avec les tendons qui les lient et accouplent ensemble (1). »

Le mérite de cet habile maître n'était pas moins apprécié en France qu'à Rome par les personnages les plus éminens de son tems. En 1552, le cardinal de Lorraine faisait construire dans le bois de Meudon, près du grand château, une maison de plaisance, appelée *la grotte*, qu'il dédia aux Muses familières du roi Henri II, *Quieti et Musis Henrici II*, etc. Rien ne fut épargné dans la décoration de ce temple consacré aux Muses du prince, c'est-à-dire, à ce que la cour renfermait de plus accompli. Colonnes, statues, ornemens en stuc relevés d'azur et d'or, mosaïques, portraits, arabesques et autres peintures, *le dit chasteau fut* tellement *estoffé* de toutes ces sortes de richesses, *qu'il est impossible le réciter* (2). Or, le cardinal de Lorraine n'oublia

(1) Vigénère, *loc. cit.*

(2) G. Corrozet, *les Antiquités de Paris*, éd. de 1561, fol. 183.

pas dans cette occasion Jacques d'Angoulême. Il lui demanda une statue que cet artiste exécuta à Rome, et qu'il envoya à Paris. Elle représentait l'Automne. *Je l'y ay veu autrefois* (l'Automne), dit Vigénère, *ayant été faict à Rome, autant prisé que nulle autre statue moderne* (1).

Boulenger, qui vit cette statue en 1589, ajoute qu'elle était en marbre, et qu'elle excitait une admiration universelle, *omnes in admirationem rapit*; et il nous dit en outre que Jacques d'Angoulême ne travaillait pas le bronze moins habilement que le marbre, *sive marmor sculperet, sive aes fuderet, nobilissimus statuarius.*

Il y a lieu de croire que Jacques d'Angoulême naquit vers les années 1505 ou 1510. Mourut-il jeune à Rome? Revint-il en France, après avoir vu plusieurs de ses chefs-d'œuvre déposés au Vatican? Nos historiens, si souvent en défaut sur ce qui concerne les arts, ne nous donnent à ce sujet aucune lumière. On voit seulement qu'il ne vivait plus à la fin du seizième siècle, lorsque Vigénère et Boulenger écrivaient son éloge. Ce qui demeurera certain, c'est que ce statuaire n'était point un homme d'un talent médiocre, qu'il avait fait des études approfondies sur toutes les parties de son art, et en un mot qu'il pouvait bien se *parangoner* aux plus grands maîtres de son tems.

Il en sera de Jacques d'Angoulême, comme de l'anonyme de Cologne, de qui j'ai parlé précédemment, *docte*, *très docte*, *excellent*, *parfait*, presque égal aux anciens Grecs, *al pari degli statuari antichi Greci*, dont M. C. voudrait aussi pouvoir nier l'existence, dont il atténue, autant qu'il est en lui, le mérite; et

(1) Vigénère, *loc. cit.*

de qui l'existence et le mérite, attestés par Ghiberti, sont cependant des faits inattaquables. Quant à moi, enfin, je me féliciterai d'avoir tiré de l'oubli un statuaire français, illustre à Rome, à l'époque même où l'un des plus grands génies qu'aient produits les tems modernes y brillait de tout son éclat ; je m'estimerai heureux d'avoir rendu un juste hommage à un maître d'un si grand talent, d'avoir réparé envers lui le tort de nos prédécesseurs.

Le second grief de M. C. contre moi n'est ni moins grave, ni moins bien fondé que le précédent. J'ai dit que, lorsque les citoyens de Florence eurent été classés en douze confrairies d'arts et métiers (ce qui, au rapport de Machiavel, eut lieu en 1250), une heureuse émulation s'étant établie entre ces corporations, les magistrats appelèrent dans leur ville des peintres grecs, pour la décoration des édifices publics, et que Cimabue fut élève de ces peintres. J'ai ajouté qu'on reconnut successivement deux manières dans ses ouvrages : en premier lieu, celle des Grecs modernes ; ensuite, la sienne propre (1).

Accusé de parcourir superficiellement les écrivains *italiens*, je dois ici me donner de garde d'appeler à mon aide une nombreuse suite d'historiens ; car, vraisemblablement, j'aurais mal lu tous ces auteurs. Je citerai donc Lanzi seulement, qui n'a pas, que je croie, la réputation d'être un écrivain superficiel. Or Lanzi s'exprime en ces termes : *Seguendo la luce della storia, egli* (*Cimabue*) *appresse l'arte da que' Greci che furono chiamati in Firenze. — Cimabue par che gli*

(1) *Rech. sur l'Art stat.*, pag. 410, 412.

seguisse ne' suoi primi anni. — Vinze la Greca educazione (1). Cela est parfaitement clair. Suivant les témoignages de l'histoire, *seguendo la luce della storia*, Cimabue fut instruit par des Grecs qu'on avait appelés à Florence. Il commença par les imiter; ensuite, il abandonna leur manière, et il les surpassa. J'ai, par conséquent, dit en tous points la même chose que l'auteur de l'*Histoire de la peinture italienne*, et de l'*Essai sur la langue étrusque*.

Mais Lanzi va beaucoup plus loin. Cimabue, suivant lui, n'est pas le seul artiste italien du treizième siècle qui ait reçu des leçons des Grecs. Tous les peintres et tous les sculpteurs qui se sont fait un nom à cette époque, comme chefs d'école, tous, sans exception, selon les traditions et les historiens, ont eu des Grecs pour maîtres. L'école Pisane de sculpture, y compris André de Pise, son chef, tire, nous dit Lanzi, son origine de la Grèce; Mino da Turrita (mosaïciste) apprit son art des Grecs; Giunta Pisano (peintre) fut instruit par des Grecs. Guido da Sienna, nous dit-il encore, ne peignit pas entièrement selon le goût des Grecs, *ne affatto sul gusto de' Greci;* Margaritone, au contraire, s'abandonna à leurs pratiques sans réserve, *Margaritone scolare de' Greci e seguace ancora* (2).

L'école de Sienne toute entière est rangée dans la même catégorie. Le père Della Valle, qui a fait de si laborieuses recherches sur l'état des arts dans cette ville, vers les tems de la renaissance des lumières, reconnaît qu'aux dixième et onzième siècles, Constantinople était l'Athènes des Italiens, *l'Atene degli Ita-*

(1) Lanzi, *Stor. pitt.*, tome I, pag. 14 et 15; éd. 1795.
(2) Lanzi, *ibid.*, tom. I, pag. 7, 8 et 10.

liani (1). Cet aveu n'a pas pleinement satisfait Lanzi. Il assure en outre que l'école de Sienne, de même que celle de Pise, a été fondée par des Grecs. A-t-on appelé, à cet effet, dit-il, quelque peintre grec dans la ville de Sienne, ou bien, un habitant de Sienne est-il allé s'instruire dans l'Orient? C'est ce qu'on ne saurait affirmer; mais ce qui est évident, c'est que le dessin des Grecs se retrouve plus ou moins dans les premiers ouvrages de tous les Siénois; *tutti però, sogliono, qual più, qual meno, saper del disegno greco.* Les tableaux de diverses églises qu'on a crus latins, offrent, ajoute-t-il, dans toutes leurs parties la manière grecque, *tutto ricorda il far de' Greci :* ou ils sont Grecs, ou, du moins, ils ont été exécutés par des élèves ou des imitateurs de maîtres grecs; *o da uno scolare, o imitatore al meno di Greci* (2).

M. C. examinera maintenant s'il doit reporter sur Lanzi les reproches qu'il a cru pouvoir m'adresser. Mais, vraisemblablement, mes lecteurs se rangeront à l'avis de Lanzi, plutôt qu'à celui de M. C.

Aux faits multipliés sur lesquels le judicieux historien Florentin a fondé ses assertions, il faudrait opposer, pour les détruire, autre chose que de simples dénégations. M. C. a prouvé, dit M. Quatremère de Quincy, que l'Italie *n'a pu avoir aucune obligation* aux artistes grecs (3). J'en demande pardon à mon confrère; M. C. n'a rien prouvé. Il ne s'agissait pas de soutenir, *à priori*, que l'Italie pouvait ou ne pouvait pas avoir eu des obligations à la Grèce. Notre auteur aurait dû

(1) Della Valle, *Lett. San.*, tom. I, pag. 178, 179.
(2) Lanzi, *Stor. pitt.*, tom. I, pag. 278, 279, 280.
(3) *Journ. des Savans*, octobre 1816, pag 113.

convaincre d'erreur, dans leurs récits historiques, Vasari, Malvasia, Zanetti, de' Domenici, Muratori, Baldinucci, Ciampini, Gori, Fra Angeli, le père Lami, Morrona; et sur des tems plus anciens, Anastaze le bibliothécaire, Léon Allatius, Léon d'Ostie, et les autres historiens avec qui Lanzi se trouve d'accord; il aurait dû prouver que Cimabue, Mino da Turrita, Giunta Pisano, Guido da Sienna, Gelasio di Nicolo, ont eu pour maîtres des Italiens, lesquels avaient été instruits par d'autres Italiens. Or, c'est ce que M. C. n'a fait nulle part. Il demeurera donc constant, que Cimabue a eu pour maîtres des peintres grecs, et de plus que la plupart des artistes les plus connus de l'Italie, au treizième siècle, ont pareillement été instruits par des Grecs.

Il convient peut-être de répéter ici, que l'Italie n'avait cessé en aucun tems d'avoir des artistes nationaux. Je doute que personne ait prouvé ce point historique plus complétement que je ne l'ai fait (1). Mais il faut ajouter que, malgré l'état de dégradation où étaient tombés les Grecs, leur supériorité sur les Latins en général était encore très grande. Si l'on comparait entre eux, d'une part, les mosaïques de l'église de Sainte-Cécile, de Rome, exécutées vers l'an 820; celles de Sainte-Marie-la-Neuve, de la même ville, exécutées vers l'an 860; celles de la cathédrale de Capoue, qui sont de l'an 900 ou environ; la tête du Sauveur de l'église de Saint-Miniate, de Florence, qui date environ de l'an 1013, et d'autres monumens grecs des onzième et douzième siècles (2); et, de l'autre côté, le fameux

(1) *Premier Disc. hist. sur la Peint. moderne*, déjà cité.

(2) Ciampini, *Vet. Monim.*, cap. 27, 28, 29.

diptyque latin d'Arabona, qui appartient au commencement du dixième siècle (1); les bas-reliefs que le sculpteur italien Anselme, regardé par ses contemporains comme un autre Dédale, *Dædalus alter*, plaça au-dessus d'une des portes de Milan, vers l'an 1168 (2), ou tels ouvrages de peinture et de sculpture, italiens, des mêmes tems, qu'on voudrait choisir, il ne saurait subsister sur cette prééminence des Grecs, aucune espèce de doute. J'ai traité ce point assez longuement dans ce qui précède.

Le service rendu par les Grecs du douzième et du treizième siècle, aux artistes italiens, consiste à leur avoir enseigné, par leur exemple, à se dépouiller de la manière aride et ignoble de l'âge précédent, à s'élever par le style à la hauteur des sujets sacrés qu'ils devaient représenter. Telle est la leçon que Guido da Sienna, et ensuite le Giotto, ont su mettre à profit; et c'est du moment où la beauté des formes et la dignité de l'expression se sont de nouveau trouvées associées à la vérité du dessin, qu'a recommencé la gloire de l'Italie.

J'ai dit, en troisième lieu, que l'église de Saint-Marc de Venise a été bâtie par des architectes grecs, appelés de Constantinople : autre délit que notre historien systématique ne pouvait en effet me pardonner.

Ici, M. Quatremère de Quincy estime que la discussion à laquelle M. C. se livre pour me réfuter, est une de celles où, *par une critique impartiale et judicieuse, l'auteur dissipe les ténèbres des tems re-*

(1) Gori, *Vet. Dipt.*, tom. III, tab. IX et XXII.

(2) *Stor. della Scult.*, tom. I, pl. VII, n° 15. — C'est une gravure de l'ouvrage même de M. C., que je cite.

culés, en détruisant *des opinions ou fausses ou mal fondées. Nulle preuve*, en effet, ajoute-t-il, *nul monument authentique*, etc. (1)

De tels éloges seraient très propres à flatter l'écrivain qui en est l'objet, s'ils étaient mérités. Malheureusement, il y a de la part du critique un peu trop de confiance dans les assertions d'un auteur injustement prévenu en faveur de son pays, et contre lequel il aurait dû, par cette raison, se tenir mieux en garde.

Pour parvenir à prouver que ce ne sont pas des architectes grecs, et que, par conséquent, ce sont des Italiens qui ont bâti l'église de Saint-Marc, M. C. argumente d'abord du silence des Mémoires du tems; *il silenzio delle memorie*, etc. (tom. I, pag. 158). Quand ce silence serait réel, il existerait encore un témoignage irrécusable, c'est la tradition, qui depuis huit cents ans, dans Venise même, n'a jamais varié sur un sujet si propre à intéresser la vanité nationale. L'existence de cette tradition, M. C. la reconnaît. Il convient en outre que, suivant les historiens particuliers de l'église de Saint-Marc, les artistes employés, non, dit-il, à construire cette église, mais à la décorer, ont tous été appelés de Constantinople, *fossero tutti fatti venire da Costantinopoli;* mais ces écrivains, ajoute-t-il, ont avancé ce fait avec trop d'indifférence pour l'honneur de l'Italie, *un po' troppo indifferentemente per l'onor dell' Italia*. La distinction entre construire et décorer est entièrement de notre auteur. Dans les écrivains dont il peut vouloir parler, il s'agit de la construction, comme de la décoration. Ainsi donc, M. C. reconnaît que le fait qu'il m'accuse

(1) *Journal des Savans*, septembre 1816, pag. 43.

d'avoir *supposé*, est confirmé par la tradition, et par tous les historiens particuliers de l'église de Saint-Marc, indistinctement, *indistentamente* : il me semble que ce soit déjà beaucoup contre lui.

La tradition se trouve appuyée par une preuve non moins convaincante ; c'est celle qui résulte du caractère de l'architecture. Le plan général de l'édifice, le dessin des coupoles, le style des ornemens, tout en effet est évidemment grec dans l'ensemble et dans les détails. Ce caractère a frappé les juges les plus éclairés. Tiépolo, dans son édition de Sansovino, s'en explique nettement, *è di maniera greca* (1). Leroy et d'Agincourt en ont porté le même jugement (2). Témanza enfin, architecte de la république de Venise, nous dit avec esprit que l'église de Saint-Marc est une Grecque en Italie, *è una Greca in Italia* (3). M. C. n'en juge pas ainsi. *Le goût de bâtir de l'église de Saint-Marc*, dit M. Quatremère de Quincy, *semble à l'auteur être une imitation du goût arabe* (4). Je n'opposerai pas à l'opinion de M. C. mon propre sentiment ; mais Témanza a répondu d'avance que l'ordonnance première, qui est grecque, est digne d'estime, et que, si l'on y a joint des ornemens arabes, c'est au détriment de la beauté native du monument : *si è sfigurata con pregiudizio della sua bellezza natia.*

Le grand argument de M. C. est celui qu'il emploie en toute occasion : l'Italie, dit-il, ne manquait pas

---

(1) *Venet. descrit. ed.* 1663, pag. 93.

(2) Le Roy, *Hist. de la disposition des empl. chrét.*, pag. 18. — d'Agine., *Hist. de l'Art; Archit.*, pa .45.

(3) Tom. Temanza, *Antica pianta di Venezia*, pag. 27.

(4) Temanza, *loc. cit.*

d'architectes au dixième siècle; donc, on n'a pas dû recourir à des maîtres étrangers. Si je disais, il y avait des architectes romains à Rome au tems de Paul III, de Paul IV et de Pie IV, donc ce n'est pas Michel-Ange, né à Florence, qui a donné le projet de la coupole de Saint-Pierre, mon raisonnement serait tout aussi péremptoire.

Mais c'est trop m'arrêter à des considérations secondaires. M. C. semble défier son lecteur de citer un seul historien de la ville de Venise, qui affirme l'origine grecque du monument dont nous parlons. Il revient à cette assertion plusieurs fois, *non è possibile di trovare in alcun cronista* (page 158, 159). Vraiment, il y a dans cette provocation quelque imprudence. Au lieu d'un historien, je lui en rappellerai quatre : ce sont, Bernard Justiniani et Cocceius Sabellicus, qui appartiennent tous deux à une époque assez reculée, Paul Morosini et Sansovino.

Bernard Justiniani était un personnage distingué d'une des plus anciennes familles de Venise, dans le quinzième siècle. En 1471, il était ambassadeur à Rome; et en 1474, il fut nommé par le sénat procureur de l'église de Saint-Marc, de sorte qu'il se trouvait chargé de surveiller l'entretien, et de diriger les embellissemens de ce monument. Cet illustre Vénitien a eu de plus la réputation d'être un des hommes les plus savans de son siècle. Il a écrit une histoire générale de la ville de Venise, à la suite de laquelle se trouve un traité particulier sur St. Marc l'évangéliste, et sur les reliques de ce saint. Or, le texte de cet historien est positif. Il nous dit en propres termes, que Pietro Orséolo, élu doge en 976, s'occupa, aussitôt après sa nomination, de rebâtir la basilique qui venait

d'être incendiée, et qu'il appela à cet effet des architectes de Constantinople; *accitis igitur ex Constantinopoli primariis architectis, templum instaurari et ampliari quà poterat, cœptum* (1).

Cocceius-Sabellicus naquit dans les États de Venise, vers l'an 1436. Il fut nommé bibliothécaire de Saint-Marc, en 1484. Il avait par conséquent à sa disposition, dans la bibliothèque dont il était le gardien, toutes les vieilles chroniques, tous les anciens manuscrits propres à établir la vérité des faits dont il devait rendre compte. Or, dans son histoire intitulée, *de Venetæ urbis sitû*, etc., Cocceius-Sabellicus nous dit, comme Justiniani, que l'église de Saint-Marc et les cinq coupoles qui la surmontent, sont un monument grec, *altissimæ testudines, græcanici operis* (2).

Paul Morosini, qui écrivait au milieu du dix-septième siècle, appartenait à une famille en possession de fournir des doges à la république de Venise, depuis l'institution de cette magistrature. Il paraît avoir composé l'histoire de son pays, avec l'intention de réformer les erreurs qui pouvaient être échappées à Cocceius-Sabellicus, et il le relève en effet quelquefois. Il nous apprend que le clocher de Saint-Marc, commencé en 888, fut terminé sous le doge Morosini, un de ses ancêtres, vers l'an 1150. Or, cet auteur nous dit encore, comme Cocceius, que l'église de Saint-Marc est un ouvrage grec, et il ajoute, comme Justiniani, que le doge

---

(1) B. Justiniani, *De divo Marco, Evang.*; ap. Græv., *Thes. Antiq. et Hist. ital.*, tom. V, part. I, col. 186.

(2) Coc. Sabellicus, *De Venet. urb. situ*, lib. II; apud eund., *ibid.*, col. 20.

Orséolo appela des architectes de Constantinople pour la construire, dès l'an 976, aussitôt après l'incendie qui avait consumé l'ancienne église ; *da Pietro Orseolo, per la reedificazione, da Costantinopoli furano chiamati architetti più excellenti che vi fossero* (1).

Je ne sais si M. C. voudrait contester aux écrits de Justiniani, de Sabellicus et de Morosini, le titre de *chroniques*, mais, toute distinction à ce sujet serait dérisoire, puisque ces histoires sont originales et qu'elles ont été composées sur des documens primordiaux. Sur le point dont il s'agit, personne d'ailleurs n'en a jamais contesté l'exactitude.

Francesco Sansovino, enfin, que j'ai cru pouvoir citer seul, dans mes *Recherches sur l'Art statuaire*, parce que je ne supposais pas qu'un fait pleinement notoire dût être contesté, Fr. Sansovino, était fils de Jacopo Sansovino, l'architecte en titre de l'église de Saint-Marc, qui, en 1529, répara et consolida les cinq coupoles. Il était ainsi à portée de connaître et d'apprécier les traditions, comme il était à même de juger le style de cet édifice. Son ouvrage n'est pas une histoire proprement dite, c'est une description historique de la ville de Venise; mais il ne mérite pas pour cela moins de créance. Or, Sansovino nous dit, comme Justiniani, comme Moronisi, que le doge Orséolo appela des architectes de Constantinople, leur demanda des plans, et s'y conforma : *onde perciò mandati a chiamare i principali architetti, che all'hora in Constantinopoli fiorivano, fu loro ordine dato che un modello e disegno di così superba, rara, et singolar mole di tempio, che un'altra al mondo pari non si tro-*

(1) Paolo Morosini, *Hist. della citta di Venet.*, lib. IV, p. 92.

vasse, tosto fabricassero; il qual disegno da loro in breve fornito, fu lodato da tutti, e abbracciato (1).

Nul fait historique ne saurait être donc plus complètement et plus solidement prouvé que celui-là. Il est certain que l'église de Saint-Marc de Venise a été bâtie par des architectes grecs.

Deux autres particularités se joignent à ce fait, et appartiennent aussi à l'histoire de l'art. Orséolo ne se contenta point d'appeler des architectes de la Grèce. Pour joindre à l'église de Saint-Marc des décorations dignes de l'architecture, il fit exécuter à Constantinople un devant-d'autel, en argent et en or, enrichi d'une multitude de figures en bas-relief; *tabulam auream ad ornatum magnæ aræ, apud Constantinopolim, eleganti opere, fabricandam curavit* (2). Je pourrais citer dix auteurs qui confirment cette tradition. *Græcanico opere. — Miro opere, ex auro et argento, Constantinopoli peragi jussit.*

Vers l'an 1071, lorsque la construction de l'église fut terminée, le doge Selvo, animé du même esprit qu'Orséolo, appela encore des artistes de Constantinople, pour en revêtir les murs de mosaïques. Ce soin produisit un double bien. Lanzi reconnaît, conformément à l'opinion d'un très grand nombre d'écrivains vénitiens, que ces mosaïcistes grecs ont été les chefs de la plus ancienne école de peinture formée à Venise, et que c'est à leurs leçons que l'art vénitien doit ses commencemens; *questi, dicon essi, furono i primi rudimenti della pittura in Venezia* (3).

---

(1) Fr. Sansovino, *Venetia descritta*, lib. I, cap. 4.

(2) B. Justiniani, *loc. cit.*

(3) Lanzi, *Stor. pitt.*, tom. II, pag 4.

On jugera donc maintenant si j'ai dénaturé l'histoire, si j'ai avancé *hardiment* un fait controuvé, et si, dans la discussion où il prétend ici m'avoir réfuté, notre historien mérite qu'on le loue pour *son impartiale et judicieuse critique*. Cette partie du travail de M. C. n'a rien au surplus de particulièrement remarquable : on trouve, dans toutes ses recherches historiques, la même méthode, la même érudition et la même impartialité.

J'ai dit, quatrièmement, que la cathédrale de Pise a été construite par un architecte grec, et que cet architecte, nommé en Italie *Buschetto*, fut appelé de la Grèce pour en donner le plan, comme l'avaient été les maîtres employés à Venise. C'est ici principalement que notre auteur verse tout son dédain sur un écrivain qui, ayant à ses yeux le malheur d'être Français, ne peut connaître rien de ce qui concerne l'Italie. Vasari, dit-il, si peu instruit sur les tems qui l'avaient précédé, est tombé dans cette erreur grossière ; ce n'est donc pas merveille si M. Émeric-David, se fiant bonnement à lui, a répété tout franchement que Buschetto était Grec, etc. ; *non e poi meraviglia se anche il signor Emeric-David buonamente fidato al Vasari, abbia francamente poi detto*, etc. (tom. 1, pag. 81).

A ce ton d'assurance, on croirait que M. le Président n'avance rien qui ne soit conforme aux traditions et aux témoignages des historiens. On n'en douterait pas moins, quand on voit M. Quatremère de Quincy soutenir que *M. C. réfute encore plus victorieusement l'opinion que le temple de Pise fut l'ouvrage d'un artiste grec* (1). Il en est tout autrement. M. C., comme

(1) *Journal des Savans*, septembre 1816, pag. 43.

à son ordinaire, attaque ici, par de simples dénégations, une tradition antique, solidement établie, un fait aussi complètement prouvé qu'aucune vérité historique puisse l'être; et M. Quatremère de Quincy, qui lui fait honneur de la découverte, ne s'aperçoit pas, ou ne juge pas à propos de nous dire, que son érudition n'est que de seconde main, et qu'il n'a pas même le mérite d'avoir imaginé une supposition dénuée de vraisemblance.

L'opinion des Pisans n'a jamais varié, ni sur la patrie, ni sur le nom de l'architecte qui a construit leur cathédrale appelée *le Dôme*. Le chevalier Morrona, auteur d'un ouvrage plein d'érudition et de raison sur les monumens de la ville de Pise, dont le premier volume a été publié, pour la première fois, en 1787, Morrona, natif de Pise même, nous assure que, suivant l'antique tradition, Buschetto était Grec, et que de nombreux historiens en font foi; *ch'ei fosse di greca origine, l'antica tradizione lo vuole, et molti scrittori lo affermano* (1). Cet écrivain ne craint pas d'assurer que l'opinion contraire, très récente, n'est fondée que sur de simples conjectures, *semplici conjetture*, et il doute que ces conjectures puissent résister à l'examen d'une saine critique; *nè sappiamo quanto possano sostenersi, sottoponendole alle regole della sana critica* (2). C'est à regret, ajoute-t-il, que je n'attribue pas à ma patrie l'honneur d'avoir produit un maître d'un génie si étonnant; mais mes forces ne secondent point à cet égard mon désir; *ma le forze al desiderio mancando*, etc. (3).

---

(1) Morrona, *Pisa illustr.*, tom. I, pag. 121.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid*, pag. 122.

Il rapporte le jugement du docteur Bianucci, professeur à l'université de Pise, mort en 1791. Or, Bianucci s'exprime tout aussi nettement. « Il est hors de doute, dit-il, *fuor di controversia*, que l'opinion qui fait Buschetto Grec, est préférable à celle qui le suppose Pisan, ou même Italien. Cette opinion est celle de tous les écrivains de Pise, sans exception, *nessuno eccettuato*. Un consentement si universel de tous les écrivains, ajoute-t-il, ne peut avoir été fondé originairement que sur des preuves authentiques; mais, n'existât-il aucun titre, l'accord de tous ces écrivains, joint à la tradition orale du peuple de Pise, maintenue jusqu'à nos jours, forme un témoignage sans réplique; car, on ne saurait soupçonner une ville entière de donner à la Crèce, par ignorance ou par méchanceté, un homme aussi propre à l'illustrer elle-même, que ce grand architecte. Nos ancêtres, dit-il encore, méritent par conséquent une grande louange, pour s'être montrés, dans cette occurrence, plutôt amis de la vérité que de la gloire de leur patrie, *più amici della verità, che dell' onore della loro nazione* (1). »

Cette tradition se perpétuait depuis plus de six cent cinquante ans, lorsque le premier, à ce qu'il paraît, Flaminio del Borgo, dans sa *Dissertation sur l'origine de l'université de Pise*, publiée en 1765, mit en question un fait qui, jusqu'à lui, n'avait jamais été contesté. Ses argumens annonçaient plutôt le désir de provoquer une discussion neuve, que la conviction de l'auteur. Il s'attacha principalement au sens de l'épitaphe consacrée à Buschetto dans l'église de Pise. Cette inscription ne fait pas mention directement de la patrie

(1) Bianucci, apud Morrona, *loc. cit.*, pag. 123, 126.

de Buschetto. Mais, pour louer ses talens, l'auteur le compare d'abord à Ulysse, dont l'art était de nuire, *calliditate suâ nocuit*, tandis que le mérite de Buschetto consistait au contraire à se rendre utile, *utilis iste fuit calliditate suâ*. Il le compare ensuite à Dédale, qui s'est fait admirer par le plan du labyrinthe de Crète, comme Buschetto par la magnificence du temple où il est inhumé. Jusque-là, rien ne se prêtait au système de del Borgo. Mais l'inscription renferme aussi ce vers, *Dulichio fertur prævaluisse duci*. Argumentant sur ce dernier passage, del Borgo estimait que les mots *Dulichio duci*, servaient à désigner Ulysse, roi d'Itaque et de Dulichium, ce qui est hors de doute; et il ajoutait que c'était les mots *fertur Dulichio duci*, mal interprétés, qui avaient fait croire que Buschetto était natif de Dulichium, et qu'il avait été amené de la Grèce à Pise. Cette interprétation lui paraissait avec raison un contresens; et de-là, il concluait que la preuve de l'origine grecque de Buschetto était fausse, que par conséquent cet artiste n'était pas Grec, et qu'il ne pouvait être natif que de Pise.

Del Borgo aurait pu raisonner tout différemment. On sait par divers témoignages, que Buschetto était natif de Dulichium, mais n'existât-il d'autre sujet d'induction que ces mots *Dulichio prævaluisse duci*, la preuve serait déjà presque complette; car, à quel propos comparer Buschetto qui bâtit une église, à Ulysse roi de Dulichium, qui, suivant les termes mêmes de l'inscription, détruisit les murs de Troye; Buschetto appliqué à se rendre utile, à Ulysse célèbre dans l'art de nuire, s'il n'existait entre ces personnages quelque trait commun, propre à motiver un si singulier rapprochement? Il doit paraître assez clair que ce pa-

rallèle n'est fondé que sur ce que l'artiste habile à édifier et le prince ardent à détruire appartiennent au même pays ; et à cela il faut joindre cette observation, qu'il n'est pas dit dans l'épitaphe que Buschetto fût natif de Pise, et qu'on n'aurait pas manqué de perpétuer le souvenir d'un fait aussi important, si cet artiste fût né en effet dans le pays qu'il a illustré par ses ta ens.

Del Borgo a voulu aussi tirer avantage de ce que le nom de *Buschetto* n'est pas un nom *grec*. Cette considération n'est pas plus concluante que la précédente; car l'auteur apparemment n'a pas remarqué que le nom de *Buschetto* n'est qu'une traduction ou un équivalent italien de celui de l'artiste grec, quel qu'il fût; que si le nom de *Buschetto* ou de *Buschettus* n'est pas grec, celui de *Busketos*, employé dans l'épitaphe, peut l'être, et que celui-ci même peut renfermer déjà quelque altération qui l'ait rapproché de l'italien ou du latin. Bianucci, qui s'est appliqué à chercher l'étymologie grecque du mot *Busketos*, lui donne diverses significations auxquelles il serait possible d'en ajouter d'autres; mais à l'époque où vivait Buschetto, les règles du langage étaient trop incertaines, pour qu'on puisse établir sur cette dérivation rien de positif. Il suffit de voir la possibilité que le vrai nom de cet artiste fût grec.

Autorisé par l'exemple de del Borgo, Tiraboschi a aussi élevé des doutes sur l'origine de Buschetto, et toutefois il s'est contenté d'exprimer son opinion en deux lignes (1). Les auteurs des *Éloges des illustres Pisans*, dans leur notice sur Giunta, ont cru devoir

(1) Tiraboschi, *Stor. della Lett. ital.*, lib. IV, cap. 8, § 7.

aussi revendiquer Buschetto pour leur patrie, sans s'inquiéter de la contradiction où ils sont tombés, puisque, dans leur notice sur Nicolas et Jean de Pise, ils ont reconnu qu'il était Grec et de Dulichium, *Buschetto da Dulichio, come i più pretendono, Greco d'origine* (1). Enfin, un jeune docteur de Pise, dans un discours académique prononcé au mois de décembre 1786, s'est complu à soutenir la même thèse, apparemment parce qu'elle pouvait donner matière à de brillans traits d'esprit (2).

C'est cette opinion, contre laquelle Morrona et Pianucci se sont élevés, et que ce dernier disait née d'hier, *che finalmente è nata sola da pochi mesi;* c'est cette opinion que M. C. reproduit, sans l'appuyer d'aucun nouvel argument. Son raisonnement sur l'épitaphe est le même que celui de del Borgo, quoiqu'il ne dise pas où il l'a puisé, et qu'il s'étonne de ce que personne avant lui n'ait entendu le latin; *o conviene persuadermi di non intender latino* (tom. Ier, pag. 181). Il est même si enclin à dépouiller les auteurs qui lui offrent des passages à sa convenance, qu'il a pris dans le discours académique du docteur de Pise, jusqu'au mot dont il se sert pour me dénigrer. Je me suis *fié bonnement* à Vasari, comme Vasari lui-même, suivant les termes de cet orateur, a été *suivi bonnement* par Martini, historien de la basilique de Pise, *seguitato buonamente dal nostro Martini* (3).

Il existe des preuves directes de l'origine de Buschetto. Si M. C. n'en fait aucune mention, c'est sans

---

(1) *Mem. ist. di più uom. illustri Pisani*, tom. I, pag 253, 287.

(2) *Discorso academ. sull' ist. lett. Pisan.* Pis., 1787, pag. 83.

(3) *Ibid.*, pag. 83.

doute par la raison qu'il ne les connaît pas, et cela est très pardonnable. M. Quatremère de Quincy n'en a pas parlé davantage. Mais affirmer qu'il n'existe nulle autre preuve que l'épitaphe, *solo documento* (pag. 181), et essayer, à la faveur d'une semblable assertion, de ravaler un écrivain qui a dit le contraire : c'est, de la part de M. C., une conduite qui pourrait être durement qualifiée.

La Chronique Pisane de Marangone, source où tous les historiens ont puisé, porte que, dès l'an 1063, les citoyens chargés de surveiller la construction de la nouvelle église, *amenèrent du dehors* les architectes (c'est-à-dire apparemment l'architecte principal et quelqu'un de ses adjoints), auxquels ils confièrent la direction de cet ouvrage, et que le modèle en fut aussitôt commencé : *Avevano di già quelli citadini, che avevano a esequire il detto edificio, condotti e' maestri, e principiato il modello di tanto magnifico duomo* (1). Ainsi, l'architecte fut amené du dehors, par des citoyens de Pise ; il n'était donc pas de Pise même, et de plus on est allé le chercher, *condotti e' maestri*.

Mais de quel pays a-t-il été amené? Un témoignage également irrécusable nous l'apprend ; c'est celui des registres de l'église de Pise. L'existence de ces anciens registres est un fait certain. Marangone les a vus, et il les cite en plus d'un endroit ; *e trovasi in ne' libri del opera del duomo* (2). Paolo Tronci, dans ses *Memorie istoriche della città di Pisa*, publiés en 1632, déclare pareillement qu'il a vu et consulté ces registres, et

---

(1) B. Marangone, *Chron. di Pisa;* apud Tartini, *Rer. ital. script.*, t. I, col. 327.

(2) *Ibid.*, col. 339.

qu'ils remontent jusqu'à la fondation du monument. *trovo.... in un istrumento che si conserva nell' archivio capitolari*, *del* 1064, etc. (1). On assure que les originaux, qui étaient sur parchemin, ont été déposés dans les archives du Vatican; mais il en existe, à ce qu'il paraît, une copie aux archives du chapitre de Pise (2). Bianucci, pour répondre aux personnes qui accusent cette copie d'être inexacte en quelques endroits, fait observer avec raison que, dans un passage aussi court et aussi important que celui dont il s'agit, on ne peut soupçonner le copiste d'inattention ni de mauvaise foi. Or, le texte renferme ces mots : *Ils ont amené Buschetto de la Grèce, avec le consentement de l'empereur de Constantinople*; *Buschetum ex Græciâ, favore Constantinopolitani imperatoris, obtinuerunt* (3). Il serait difficile de rien imaginer de plus clair et de plus positif.

Enfin, un autre manuscrit, intitulé *Santuario Pisano*, conservé aussi dans les archives du chapitre de Pise, et composé très anciennement sur les registres originaux de la *fabrique*, donne une énumération des personnes qui se trouvaient chargées de la direction de l'édifice, en l'an 1080; et l'on voit encore dans ce nombre *Buschetto de Dulichium*, cité comme étant l'architecte, *e Buschetto da Dulichio, che fù architetto* (4).

---

(1) Paolo Tronci, *Mem. ist.*, etc., pag. 22.

(2) Morrona, tom. I, pag. 122, à la note.

(3) Apud Morrona, *ibid*, pag 122.

(4) *Ibid.*, pag. 122 et 160. — Il semble, d'après Bianucci, que l'auteur du *Santuario Pisano* soit connu, et qu'il se nomme *Pietro Cardosi* (*ibid.*, pag. 124). Peut-être cet ouvrage est-il imprimé; il m'a été impossible de m'en assurer. Mais cette différence est sans effet, quant à ce qui nous intéresse, puisque l'existence du texte n'est pas douteuse.

Tout est donc complètement prouvé. Nous voyons, dans ces passages d'historiens primitifs, que *Buschetto* ou *Busketos* a été amené de la Grèce à Pise ; que les Pisans ont été obligés de solliciter, à cet effet, le consentement de l'empereur grec ; que, par conséquent, Buschetto était sujet de ce prince ; et nous voyons même qu'il était natif de Dulichium, *Buschetto da Dulichio che fù architetto.* L'épitaphe confirme encore tous ces faits, en comparant Buschetto à Ulysse, roi de Dulichium ; enfin, l'origine de cet artiste a été reconnue par tous les écrivains de Pise, jusqu'à del Borgo, sans exception, *nessuno eccettuato.* Rien ne reste donc à M. C. dans cette discussion, si ce n'est le tort de s'être approprié un roman décousu, et celui de s'être permis envers un écrivain français qui ne pensait pas comme lui, un ton de supériorité très peu convenable entre des gens de lettres.

Il serait inutile que je fisse remarquer quelle est l'importance du fait particulier dont il s'agit, dans l'histoire générale de l'art. Par la richesse et la régularité de son plan, par la grande quantité et l'emploi assez heureux des colonnes qui la décorent au dedans et au dehors, par l'élévation de sa coupole elliptique sur un tambour dont les ouvertures donnent entrée à la lumière, notable invention qui en forme le caractère particulier, la cathédrale de Pise est, sans contredit, malgré ses imperfections, une des curiosités les plus intéressantes du moyen âge. Or, si l'artiste était grec, ce monument ne nous présente pas, comme le voudrait M. C., et comme le pense M. Quatremère de Quincy, *la première étincelle du bon goût* des Latins (1) ; nous y voyons, au contraire, le dernier

(1) *Journal des Savans*, sept. 1816, pag. 43.

effort du génie de la Grèce, appesanti par les siècles, dévié dans sa marche, mal assuré dans ses principes, mais encore puissant dans ses créations, à la fin de son immense carrière. L'histoire de l'architecture grecque embrasse par-là plus de deux mille années. Illustrée par ses Théodore, ses Chersiphron, ses Ictinus, ses Scopas, l'école qui construisit le temple d'Éphèse et celui du Parthénon, remonte jusqu'à Dédale, et redescend jusqu'à Anthémius de Tralles, et à l'auteur de l'audacieuse coupole de Pise. Brunelleschi reçoit plus tard ses leçons. La vénérable Grèce éclaire ainsi en effet l'Italie moderne, et c'est après avoir tenu le sceptre des arts pendant vingt siècles.

Si, maintenant, j'examinais dans les détails les trois volumes in-folio de M. Cicognara, je pourrais relever encore bien des méprises. Mais, ce serait sortir du cadre que je me suis tracé. J'ai voulu seulement mettre à découvert le vice de l'esprit dans lequel cet ouvrage a été conçu, les lacunes restées dans des parties importantes, et les défauts de quelques traits principaux.

Quant à l'ensemble, j'ai montré que cette prétendue histoire générale de la sculpture, n'est autre chose que le panégyrique systématique d'un seul pays et même d'un seul homme. On aura vu que l'auteur fonde maladroitement l'éloge de sa patrie sur des bases fausses, et au détriment de l'Europe tout entière, tandis qu'il suffit de la vérité pour assurer à l'Italie une gloire qui ne périra jamais.

En ce qui concerne la France, mes lecteurs auront remarqué ces étranges propositions: que nous n'avons point eu de sculpteurs avant le seizième siècle; qu'après cette époque, c'est le mauvais goût des Français

qui a corrompu les écoles italiennes, que le ciel a refusé à la France le génie propre à former des artistes; que le Poussin est né sur le sol français, par une bizarrerie de la nature; que la révolution opérée parmi nous dans la peinture, depuis quarante ans, est l'ouvrage d'un sculpteur vénitien. Je dois m'arrêter là. Une critique très sévère serait déplacée sous la plume d'un écrivain qui pourrait paraître venger sa propre injure. J'avouerai même que l'ouvrage de M. Cicognara renferme, au sujet de l'Italie, quelques faits curieux et plusieurs notions intéressantes. Cet ouvrage, lu avec précaution, pourrait devenir utile, si on en formait, par extrait, de simples notices sur des maîtres italiens, en y comprenant M. Canova, et qu'on supprimât tout le surplus.

L'auteur a trop peu consulté son siècle, ou il l'a mal jugé. Il s'est cru transporté au tems qui suivit immédiatement Vasari, époque où les villes d'Italie, connaissant encore imparfaitement l'histoire de l'art, se disputaient, et quelquefois avec âcreté, le faible avantage d'avoir produit un peintre dans le treizième siècle, dix ou quinze ans plus tôt les unes que les autres. L'esprit est changé. Ces idées étroites ont aujourd'hui fait place à des considérations plus utiles, à des vues plus élevées. Dans ce qui appartient aux sciences, aux lettres, aux arts, le monde policé ne forme désormais qu'une seule nation. Dès qu'il s'agi de rendre hommage au génie, comme de propager le lumières et de servir l'humanité, il n'est plus de barrières qui séparent les peuples. Un chef-d'œuvre doi éclairer le monde entier; un grand homme est la pro priété de tous les pays.

Tels sont les sentimens dont la France a donn

l'exemple. Lorsque les chefs-d'œuvre des peintres italiens ont été transportés au milieu de nous, ils y ont été reçus avec les témoignages de la plus profonde admiration. L'architecture a déployé toutes ses richesses pour décorer un temple digne de les renfermer, et nous les avons consacrés dans la partie la plus reculée du sanctuaire, ne réservant à nos Français que l'entrée ou le vestibule de l'enceinte où nous allions en foule les honorer. Quand le statuaire que l'Italie admire comme son plus grand maître vivant, venu en France, a exposé sous nos yeux ses ouvrages, un éloge empressé est sorti de toutes les bouches, l'école tout entière s'est levée en quelque sorte pour lui rendre hommage. Je ne dis point assez. Lorsque, après avoir publié le livre où il rabaisse, avec tant de prévention et d'aveuglement, non-seulement nos maîtres les plus habiles, mais jusqu'aux facultés naturelles des Français en général, le président de l'Académie de Venise, M. Cicognara, est venu prendre séance au sein de notre Institut royal, qui déjà l'avait placé parmi ses correspondans, toutes les academies l'ont honoré de l'accueil qu'elles réservent aux savans les plus distingués des nations étrangères, sans laisser échapper la moindre marque d'un mécontentement qui eût été assez légitime. Chacun a respecté en lui la liberté de penser et d'écrire. L'urbanité française a mis l'ouvrage à l'écart, pour ne s'occuper que de l'auteur, et la seule vengeance qu'on se soit permise envers celui-ci, a été de paraître ignorer ses torts.

L'auteur de ces observations était, comme il l'a dit en commençant, très disposé à suivre cet exemple. Dépouillé sans ménagement, critiqué en dépit de toute raison, accusé d'avoir dénaturé l'histoire, d'avoir

tenté de ravir à la nation italienne ses palmes, il aurait vraisemblablement persisté dans son silence, si un de ses confrères n'eût donné à ces injustes reproches une grande publicité, et ne les eût même aggravés de tout le poids de sa propre opinion. Mais, les sept articles du *Journal des Savans* ne lui laissaient plus la liberté de se taire. Il a dû démontrer la réalité des faits qu'il avait avancés précédemment, et sa défense personnelle lui a paru devenir d'autant plus convenable, qu'elle se confondait avec celle de la Grèce méconnue et de la France injuriée.

Qu'il lui soit permis d'ajouter encore un mot. Par une heureuse circonstance, tandis qu'il traçait ici à regret son apologie, constant adorateur de l'Italie, il se dédommageait, dans un autre ouvrage, des peines attachées à ce travail, en composant une analyse ou plutôt un éloge raisonné de *Cinq tableaux de Raphaël*. Le présent article et sa dernière notice sur ces admirables productions, conservées dans les collections de S. M. le roi d'Espagne, seront publiés le même jour. Il présentait ainsi une nouvelle offrande à l'Italie, à l'instant même où il se trouvait forcé de se justifier sur la folle accusation de vouloir lui ravir ses palmes.

ÉMÉRIC-DAVID, *de l'Institut.*

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

171. — *Exposition of the Atomic Theory of Chemistry; and the Doctrine of definite proportions*; *By* William-James Mac Neven, M. D. New-York, 1819; 74 p. in-8°. Appendix, 29 p. — Exposition de la théorie atomique de la chimie, et de la Doctrine des proportions déterminées; par le docteur Mac Neven, professeur de chimie et de matière médicale au collége de médecine et de chirurgie, à l'Université de l'Etat de New-York.

L'auteur observe que « M. Higgins, professeur de chimie à Dublin, dans un ouvrage publié en 1789, a déjà donné des indices sur la théorie atomique, en y appliquant la composition des acides sulfureux et sulfuriques, celle de l'eau et de l'oxygène et du mitrogène, à peu près comme elle est entendue aujourd'hui. Mais ses expériences ne furent pas nombreuses, et il manqua des matériaux fournis par d'autres pour la construction de l'édifice de la théorie atomique. Pendant les vingt-un ans qui se sont écoulés entre la publication de cette vue comparative de M. Higgins et celle des élémens de la chimie philosophique de Dalton, le premier, avec plus d'industrie, aurait peut-être pu établir en sa faveur la réputation qu'il sollicite maintenant avec tant de zèle : mais, s'il est sincère et juste, il avouera que la célébrité sans travail n'est pas légale, et ne peut pas être accordée, surtout dans les sciences ; que la renommée qui accompagne une découverte appartient de droit à celui qui non-seulement est le plus actif, mais qui est aussi le premier à l'expliquer dans tous ses rapports. Sans avoir découvert la théorie atomique, personne, en Angleterre, n'a tant contribué à l'éclaircir que le docteur Thompson :

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

mais Berzélius et Gay Lussac ont porté ses principes aussi loin au-delà des recherches de Dalton, que ce dernier les avait poussées au-delà de celle de Higgins. Cette théorie est maintenant reçue partout et se perfectionne tous les jours. »

A la fin de ce Traité, qui doit être recherché pour son utilité, se trouve un supplément contenant les analyses des différentes substances, par plusieurs étudians de ce collége ; établissement devenu très important par de nouveaux réglemens utiles, concernant les examens et l'admission des élèves : on y a décerné, cette année, trente-sept diplômes de docteurs en médecine.

Il existe une *Société médicale de l'Etat de New-York*, chargée de la direction générale de la médecine, et il y a une Société dans chaque ville, qui correspond avec celle de l'Etat. Cette dernière tient une séance annuelle à Albany, siége du gouvernement, où elle nomme trois censeurs pour chacune des quatre grandes divisions médicales de l'Union.

L'estimable auteur de cet ouvrage, autrefois médecin distingué de Dublin, y a publié, en 1803, son *Voyage en Suisse*, sous le titre de *A Ramble through Switzerland in the Summer and autumn of* 1802. Après son arrivée dans sa nouvelle patrie, il donna à New-York, conjointement avec le célèbre avocat Emmet, une *Introduction à l'Histoire d'Irlande*. Le premier volume des *Actes de la Société philosophique de New-York* contient son analyse de l'eau minérale de la montagne Schooley, dans le New-Jersey.

W.

172. — *An accurate report of the case of James Maurice against Samuel Judd, tried in the mayor's court of the City of New-York.* — Rapport exact du procès de James Maurice contre Samuel Judd, plaidé et jugé dans la Cour de justice du maire de New-York ; publié par William Sampson, avocat. New-York, 1819. Van Winkle, Greenwich-Street, n° 101. Brochure in-8° de 83 pages.

« La baleine est-elle ou non un poisson ? » Telle est la question qu'on avait à résoudre dans ce singulier procès. Il existe dans les Etats de New-York une loi qui autorise l'établissement de jaugeurs et d'inspecteurs des huiles de poissons. M. Judd, le défendeur, acheta trois tonneaux d'huile de baleine qui n'avaient point été examinés, comme l'ordonnait la loi. M. Maurice, l'inspecteur,

en porta plainte et intenta une action à M. Judd, qui ne nia pas avoir achete l'huile sans la faire inspecter, mais soutint qu'il n'avait pas enfreint la loi, attendu que c'était de l'*huile de baleine* et non pas de l'huile de poisson. Cette cause bizarre fut plaidée de part et d'autre, avec beaucoup de gaieté. On consulta les naturalistes anciens et modernes, dont les opinions divisées n'éclairèrent pas suffisamment le jury. Le docteur Mitchill, un des savans les plus distingués de la Nouvelle-Angleterre, ne dédaigna pas d'appuyer le défendeur de son avis. Après quelques débats, il fut reconnu que la baleine, rangée au nombre des cétacées dans la nouvelle école d'histoire naturelle, avait des caractères qui la distinguent des poissons : tels que la faculté de respirer l'air vital par les poumons, la chaleur de son sang, etc. Elle est aussi vivipare et allaite ses petits. La cause fut jugée en faveur du défendeur, et la Cour rendit un arrêt par lequel elle ordonnait qu'à l'avenir, l'huile de foies de morues, communément appelée huile de poisson, serait seule sujette à l'inspection, et que toutes les autres huiles en seraient exemptes.

EUROPE.

ANGLETERRE.

173. (*) *Annals of philosophy, or Magazine of chemistry, mineralogy, mechanics, etc.* — Annales de philosophie, ou Répertoire de chimie, de minéralogie, de mécanique, d'histoire naturelle, d'agriculture et des arts; par Thomas Thomson, professeur de chimie à l'Université de Glascow. Londres, 1820. Baldwin. Il paraît tous les mois un cahier de cet ouvrage, qui est généralement très estimé, et que nous consulterons quelquefois pour faire apprécier les progrès des sciences physiques dans la Grande-Bretagne. Prix de chaque cahier, 3 fr.

174. — *Observations on the State of Ireland, principally directed to its agriculture and rural population.* — Observations sur la situation de l'Irlande, considérée principalement sous le rapport de son agriculture, et de la population de ses campagnes; publiées sous la forme de lettres écrites pendant un voyage dans ce pays; par S. C. Curwen, membre du parlement. Londres, 1820. Baldwin. 2 vol. in-8°. Prix, 25 fr.

Sous le titre modeste de voyageur, M. Curwen a présenté,

dans cet ouvrage, une foule de réflexions judicieuses sur d'importans sujets. Ses observations sont toujours celles d'un philanthrope éclairé, qui joint aux inspirations d'un cœur généreux les ressources d'une instruction solide et approfondie.

175 — *A System of physiological botany.* — Système de botanique physiologique; par le révérend P. Keith, membre de la Société de Londres. Londres, 1820. Baldwin, 2 vol. in-8°, avec gravures. Prix, 32 fr., cartonné.

L'ouvrage est composé de quatre livres, qui comprennent les divisions naturelles du sujet. Le premier traite de la structure extérieure des plantes; le second, de leur structure intérieure, ou de leur anatomie; le troisième explique les principes qui constituent les plantes; et le quatrième renferme une explication sur les phénomènes de la vie et de la mort végétales.

176. — *Donovan's british quadrupeds.* — Histoire naturelle des quadrupèdes de la Grande-Bretagne, par F. Donovan. 3 vol. in-8°. Prix, 130 fr. Londres, 1820. Rivington.

Cette histoire, qui paraît en douze livraisons mensuelles, comprend tous les quadrupèdes, domestiques et sauvages, que l'on trouve actuellement dans les Iles Britanniques, ou qui, autrefois indigènes dans ces îles, en ont été expulsés depuis, ou du moins y sont devenus très rares. La réputation brillante de l'auteur nous dispense d'entrer dans quelques détails sur cette nouvelle production, composée sur le même plan que son Histoire naturelle des oiseaux et celle des insectes, des poissons et des coquillages de la Grande-Bretagne. Les figures qui l'accompagnent, sont dessinées avec beaucoup de soin. Le complément du deuxième volume vient d'être publié.

177 — *Hutchinson's medical jurisprudence.* — Jurisprudence médicale, ou Dissertation sur l'infanticide, dans ses rapports avec la physiologie et la jurisprudence, par W. Hutchinson. Brochure in-8° de 99 pages. Londres, 1820. Prix, 6 fr. 60 c.

Quelque difficile qu'il soit de constater les indices de l'infanticide, il serait à désirer que les personnes destinées à en juger, eussent un guide sûr qui pût les garantir des erreurs auxquelles elles sont exposées. C'est dans la vue de fournir des matériaux pour la composition d'un pareil ouvrage, que M. Hutchinson a recueilli un nombre considérable de faits, puisés dans sa propre expérience et dans les rapports officiels d'autres médecins anglais et

étrangers. Son recueil est un modèle de clarté, d'ordre et de précision.

178. — *An Inquiry into certain errors relative to insanity.* — Examen de certaines erreurs relatives à l'aliénation mentale, et exposé de leurs conséquences physiques, morales et civiles, par G. Man Burrows. Londres, 1820. 1 vol. in-8° de 320 pages.

L'auteur s'attache principalement à réfuter les trois propositions suivantes : 1° Que la folie est difficile à guérir ; 2° qu'elle s'accroît sans cesse ; 3° qu'elle est du nombre des maladies prédominantes. Les argumens de M. Burrows paraissent appuyés sur l'expérience, et ses préceptes ne peuvent manquer de produire un effet salutaire, s'ils sont suivis par les amis ou parens d'un malade, aussitôt que le dérangement de son esprit se sera manifesté.

179. (*) — *Outlines of moral philosophy.* For the use of students in the University of Edinburgh, etc. — *Cours de Philosophie morale*, à l'usage des étudians à l'Université d'Edimbourg ; par Dugald Stewart. 4e édition. Edimbourg, 1820.

180. — *An Introduction to modern history, etc.* — Introduction à l'Histoire moderne depuis la naissance du Christ jusqu'à nos jours ; par le révérend Jillart Hort. Londres, 1820. Colburn. 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr. 60 c., relié.

181. (*) — *A compendious view of universal History and literature in a series of tables*, etc. — Revue abrégée de l'Histoire universelle et de la littérature, formant une série de tableaux ; traduite sur la quatrième édition de l'ouvrage allemand de G. G. Bredow, ex-conseiller de la régence de Prusse en Silésie, et professeur d'histoire à l'Université de Breslaw ; suivie d'une table alphabétique des peintres fameux, classés par siècles et par écoles, d'après les notes de Mathieu Van Brée, peintre de S. A. R. le prince d'Orange de Nassau, et professeur en chef de l'Académie Royale des Arts d'Anvers ; augmentée, par le traducteur James Bell, d'un abrégé des transactions des Européens dans l'Inde, et d'un tableau entièrement neuf comprenant l'histoire de l'Europe, depuis l'année 1799 jusqu'à la fin du règne de George III. Londres, 1820. Baldwin. 1 vol. in-folio royal. Prix, 36 fr. Belle demi-reliure.

Les tableaux du professeur Bredow, destinés à faciliter l'étude de

l'histoire et les recherches historiques, sont, pour la clarté et l'ordre qui y règnent, l'ouvrage le plus recommandable en ce genre qui ait encore été publié dans aucune langue. Ils présentent un ensemble complet des faits les plus importans de l'histoire universelle, classés dans l'ordre suivant: 1° Chaque tableau embrasse une grande époque de l'histoire générale. 2°. Les nations, qui existaient à cette époque, sont placées dans des colonnes latérales. 3°. Ces colonnes renferment une série chronologique des principaux événemens arrivés dans chaque État. 4°. Des lignes transversales servent à présenter, sur un même plan, les événemens contemporains des différentes colonnes. Ainsi, l'on peut parcourir d'un coup-d'œil (en suivant les lignes horizontales) l'histoire de toutes les nations, à une époque donnée; et voir de même, dans chaque colonne (en lisant de haut en bas) l'histoire distincte et non interrompue de chaque État.

182. — *Mills' History of the Crusades.* — Histoire des Croisades pour reconquérir la Terre-Sainte, par CHARLES MILLS. Londres, 1820. 2 vol. in-8o.

Il n'est pas un seul auteur anglais, à l'exception peut-être de Fuller, historien d'ailleurs peu correct et plein de préjugés, qui ait fait de la Terre-Sainte le sujet exclusif d'un ouvrage historique. Gibbon n'en a tracé que quelques événemens, tandis que l'ouvrage que nous annonçons embrasse toute la guerre, en commençant par un exposé de l'état politique de Jérusalem, à l'époque de la première croisade. Les critiques anglais font grand cas du talent de M. Mills, comme historien; seulement ils lui reprochent une imitation trop servile du style de Gibbon.

183. — *Faulkner's History and Antiquities of Kensington.* — Histoire et Antiquités de Kensington, par TH. FAULKNER. 1 vol. in-4°; prix, 63 fr. Même ouvrage; 1 vol. in-8°; prix, 34 fr. Londres, 1820. Egerton.

Le château royal situé dans le village de Kensington, près de Londres, renferme une nombreuse collection d'anciens tableaux, dont la plus grande partie appartenait à Charles Ier. Après la mort de ce prince, les tableaux avaient été dispersés; mais, rachetés par Jacques II, par Guillaume, et par la reine Caroline, ils furent distribués dans quinze pièces du château de Kensington.

Ils étaient presque oubliés, lorsque le roi actuel chargea feu M. West, président de l'Académie royale, de les examiner et d'en faire un catalogue. C'est ce catalogue qui forme une partie essentielle de l'ouvrage de M. Faulkner. Une autre partie non moins intéressante est la description du manoir seigneurial de lord Holland, édifice dont la construction date du tems de la reine Élisabeth. La bibliothèque qu'il renferme, est particulièrement riche en livres et en manuscrits espagnols. Parmi ces derniers, on remarque plusieurs pièces de théâtre, écrites de la main même de Lope de Véga. Les autres antiquités dont M. Faulkner rend compte dans cet ouvrage, sont moins importantes pour les arts et la littérature. Le tout est parsemé d'anecdotes biographiques très curieuses.

184. — *Narrative of a Journey into Persia in the suite of the imperial Russian embassy*, etc. — Relation d'un Voyage en Perse, fait à la suite de l'ambassade russe, dans l'année 1817; par Moritz von Kotzebue, capitaine d'état-major dans l'armée russe, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie, etc.; traduit de l'allemand. Londres, 1819. Longman et compagnie. 1 vol. in-8°, orné de gravures. 328 pages. Prix, 14 fr. 40 cent. cartonné.

L'auteur de cet ouvrage, fils du malheureux Kotzebuë, employé au service de la Russie, avait été attaché, en qualité de mathématicien, à l'ambassade envoyée dernièrement par l'empereur Alexandre à la cour de Perse. A son retour de cette mission, il publia son journal de voyage. Cette forme ne lui permit pas de donner un grand développement à son sujet; cependant, on y trouve des remarques intéressantes. L'ambassade russe atteignit Taurus, le 19 mai, Abbas-Mirza la reçut. Ce prince travaille avec ardeur à introduire en Perse la civilisation européenne. Il est déjà parvenu à établir dans l'armée persane une discipline régulière. C'est à lui qu'est due la formation d'un corps d'artillerie: enfin, avec l'aide de quelques habiles officiers anglais, il a fait beaucoup de réformes en peu de tems. « Il faudrait connaître l'inflexible obstination des Persans, et l'effroi que leur inspire toute innovation, pour se former une idée des obstacles que le prince a rencontrés dans l'accomplissement de ses projets. Le roi approuve ses vues et le soutient de tout son pouvoir, il l'a nommé héritier de son trône, par estime pour son jugement

à cause de la douceur de son caractère, et surtout parce que sa mère est de la famille de Kadjor, dont le shah lui-même est issu. Le frère aîné, qui gouverne plusieurs des provinces au sud du royaume, est jaloux de ce choix, et fait tous ses efforts pour perdre son frère dans l'esprit des principales familles persanes. Il représente ses mesures comme injurieuses à l'honneur national, destructives des coutumes, des mœurs, et peut-être même de la religion de l'État. »

Il est à regretter que l'auteur n'ait pas joint à ce voyage une carte détaillée des provinces de l'empire russe, voisines du Caucase; il nomme plusieurs villes, des montagnes et des rivières qui ne se trouvent point sur les cartes géographiques de l'Asie. Le style de la *Relation* est facile et naturel; mais on n'y remarque point l'empreinte du génie, non plus que les souvenirs d'un esprit fortifié par une instruction solide.

185. — *Journal of a tour in the Levant*, etc. — Relation d'un voyage dans le Levant; par William Turner. Londres, 1820. 3 vol. in-8° avec figures.

186. — *A Voyage to India*, etc. — Voyage dans l'Inde, par le révérend James Cordmer, A. M. Londres, 1820. 1 vol. in-8°.

187. — *Travels in various countries of Europe, Asia and Africa, etc.* — Voyages dans différentes contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; par Edouard-Daniel Clarke. Londres. 1819. Cadell et Davies. La Scandinavie, troisième partie de la section première. 1 vol. in-4°, 763 pag.

Le docteur Clarke visita la Scandinavie, dans l'été de 1799, accompagné du célèbre Malthus, du révérend W. Otter, et de M. J. Martin Cripps. Son mérite, comme voyageur, est depuis long-tems connu en Angleterre. On lui doit la relation de plusieurs voyages, où l'on remarque une grande finesse d'observation, unie à beaucoup de savoir. Ses descriptions sont remplies d'originalité et de vérité. Soit qu'il transporte son lecteur dans les champs classiques de la Grèce, ou dans les déserts glacés de la Laponie, soit qu'il lui fasse parcourir les sites sauvages et pittoresques de la Norwége et de la Suède, ou les immenses plaines de la Russie, couvertes de hordes encore barbares, partout on l'accompagne avec beaucoup d'intérêt.

On pourrait cependant lui reprocher de mêler trop d'érudition

à ses récits, et de ne pas la placer toujours à propos. Ses connaissances, quoique étendues, sont rarement profondes; il est presque ignorant sur tous les sujets qui ne sont pas *classiques*. Il semble ne connaître que fort imparfaitement les antiquités et la littérature teutonique; et les citations qu'il s'est hasardé de faire, prouvent combien il était peu versé dans cette science. Ces observations s'appliquent surtout à ce volume des voyages du docteur Clarke; mais, en le critiquant, il y aurait de l'injustice à ne point signaler cette production comme l'une des plus intéressantes qui aient été publiées en anglais sur la Scandinavie. Les remarques sur le caractère et les mœurs du peuple sont très judicieuses. L'ouvrage est enrichi d'un grand nombre de gravures représentant des sites dont les plus belles descriptions ne peuvent jamais donner qu'une idée très imparfaite. Un des reproches les plus graves que nous ayons à faire à l'auteur, c'est de ne pas savoir les langues des peuples scandinaves. Par suite de cette ignorance, il est tombé dans plusieurs erreurs en parlant de la littérature danoise. « Comparés au reste de l'Europe, dit-il, les Danois sont fort en arrière pour les sciences : si nous parcourons la liste de leurs historiens, nous en trouverons le nombre très borné; mais il se peut que ce vide soit dû à la rareté des événemens dans les annales du Danemarck. Les longs commentaires de *Saxo* le grammairien, ne contiennent rien de remarquable. Les deux écrivains qui méritent d'être cités, sont *Meurcius* et *Pontanus*, car le Danemarck n'a point eu, avant le seizième siècle, d'historiens dont les écrits soient dignes de foi. » Cette opinion est précisément celle qu'on devait attendre d'un homme qui prononce sur la littérature d'un pays, sans avoir la moindre idée de la langue qu'on y parle. Les savans du Danemarck, comme tous les savans de l'Europe, écrivirent, à une certaine époque, en latin, et le docteur Clarke semble en avoir conclu que toute la littérature danoise se borne à ces premiers ouvrages. Il se trompe aussi à l'égard de *Meursius* et de *Pontanus* : ces deux auteurs n'étaient point Danois, mais Hollandais; ils écrivirent sur les affaires politiques du Danemarck, et l'on ne peut pas plus les ranger parmi les historiens danois, que Grotius parmi les suédois, parce qu'il a écrit une histoire de Suède, ni Robertson parmi les auteurs américains, parce qu'il a écrit l'histoire de l'Amérique. Meursius était

né à Loosduyne en Hollande, l'année 1579; il fut élevé à La Haie et à Leyde, et devint précepteur des enfans du malheureux Barneveldt, qu'il accompagna dans différentes parties de l'Europe. A son retour, en 1610, il fut nommé professeur de grec et d'histoire à l'Université de Leyde. — Le père et la mère de Pontanus étaient aussi Hollandais. Il fit ses études, et prit ses degrés, comme docteur en médecine, à Basle, en 1601, et fut ensuite nommé professeur de physique et de mathématiques à Hardwich, dans le Gelderland, puis historien du roi Christian IV, et de la république de Gelderland. Il mourut à Hardewick, en 1639. Son Histoire danoise est une traduction presque littérale de *Huitfeld's Danmarkis Rigis Kronicke.*

Si le docteur Clarke connaissait la langue allemande, qu'il paraît malheureusement ignorer aussi bien que le danois, il aurait pu puiser d'utiles renseignemens sur la littérature danoise, dans les écrits des premiers auteurs de l'Allemagne. Frédéric Schlegel, dont, à la vérité, le suffrage est suspect pour tout ce qui se rattache à la gloire de son pays et du Danemarck, lui eût appris que « vers la fin du dix-huitième siècle, où la poésie semblait être tombée dans l'oubli, aucune nation n'avait produit des poëtes aussi distingués que la nation danoise. » Il aurait su de Goethe que Ochlenschlager, Danois, est le plus original de tous les auteurs tragiques de nos jours, sans en excepter même ceux de son propre pays. Les critiques allemands, qui sont ordinairement très versés dans la littérature du Nord, lui eussent fait connaître un poëte comique, nommé Holberg, que les Danois possédaient, il y a plus d'un siècle; et qui, en cédant la palme à Molière et à Shakespeare, est encore fort au-dessus des auteurs modernes. Enfin, Arndt lui eût appris que, pendant le long assoupissement des Suédois, leurs voisins les Danois n'avaient cessé de cultiver avec beaucoup de succès les différentes branches de la littérature.

Nous relèverons une autre erreur du docteur Clarke : il dit de la Bibliothèque royale de Copenhague, « qu'elle contient environ cent mille volumes de livres imprimés, et deux à trois mille manuscrits. » Il ajoute ces mots : « D'après la relation du *Voyage de deux Français*, cette collection se monte à 130,000 volumes et à 3000 manuscrits. On l'a considérablement augmentée depuis peu; M. Coxe porte le nombre des volumes à 100,000, et des manus-

crits à 7000, sans y comprendre la bibliothèque particulière du roi, qui renferme 2000 volumes. » Si le docteur Clarke avait lu les catalogues de cette bibliothèque publiés en danois, il eût vu qu'elle se compose de trois à quatre cent mille volumes d'ouvrages imprimés, et d'un nombre prodigieux de manuscrits intéressans. Lors de la vente de la belle bibliothèque du comte Otto Thot, se montant à 116,395 volumes, outre les brochures, les manuscrits et l'*incunabula*, la Bibliothèque royale fit l'acquisition de 50,000 volumes; et par son testament, le comte lui légua 4154 manuscrits, ainsi que sa précieuse collection de 6159 volumes imprimés avant l'année 1530. En 1789, le gouvernement acheta la bibliothèque de Luxdorph, riche en classiques et en manuscrits, et la joignit à la Bibliothèque royale. Elle s'enrichit aussi beaucoup par les cessions importantes qu'on lui fit, aux ventes des bibliothèques d'Oeder, Holmskiald, Rottboll, Aucher, Gerner, Stampe, Martfelt, Nielsen, etc..... en 1789, 1790, 1791, 1793, 1794 et 1798. En 1796, elle obtint l'immense bibliothèque de l'historien Suhm. Ce savant avait rassemblé, dans le cours de cinquante ans, une collection de 100,000 volumes, qu'il mettait à la disposition du public. Un peu avant sa mort, il en fit don à la Bibliothèque royale; elle était moins considérable, mais mieux choisie et plus estimée que celle de Thot. En 1787, avant ces nombreuses acquisitions, la Bibliothèque royale possédait déjà un plus grand nombre de livres et de manuscrits, que ne lui en accorde le docteur Clarke en 1799. Après avoir fait la part de la critique, nous revenons avec plaisir aux éloges que mérite cet ouvrage. Il contient des détails curieux et instructifs sur les Lapons et les Suédois qui, habitant le même pays (la Laponie), présentent cependant un contraste frappant, par la différence de leur organisation. Le docteur Clarke sait animer ses récits et leur prêter un grand charme; mais il serait à désirer qu'il approfondît davantage quelques-uns des sujets qu'il se propose de traiter : ses lecteurs y gagneraient, ainsi que lui. L.-S.

188. (*) — *An account of Timbuctoo and Housa*, etc. — Description de Tombuctou et de Housa, dans l'intérieur de l'Afrique; par El Hage Abd Salam Shabeeny; publiée, avec des notes et plusieurs lettres sur les pays barbaresques, par J. G. Jackson. Londres, 1820. 1 vol. in-8°. Prix, 15 fr.

L'auteur, natif de Maroc, a residé long-tems dans les deux pays de l'intérieur de l'Afrique dont il donne ici une description fort curieuse. L'éditeur, professeur de langue arabe, et auteur d'un ouvrage qui traite presque le même sujet, a ajouté à la traduction de celui-ci des notes critiques et des explications, ainsi que des lettres descriptives de plusieurs voyages dans la Barbarie orientale et occidentale, où il a séjourné pendant plus de seize ans, d'abord, en qualité d'agent diplomatique, puis comme négociant.

189. (*) — *The Fall of Jerusalem.* — La Destruction de Jérusalem, poëme dramatique; par le rév. H. H. Milman. 1 vol in-8°. Londres, 1820.

Les événemens du siége de Jérusalem sous l'empereur Titus, sont réunis ici dans l'espace de 36 heures. L'auteur ajoute aux personnages historiques quelques autres de son invention, et produit ainsi une heureuse opposition de caractères. La nuit funeste où la ville succombe, est rendue encore plus dramatique par l'événement simultané du mariage d'Amariah, fils de Jean-le-Tyran, avec la belle et douce Salomée, fille de Simon. Ce poëme occupe peut-être le premier rang parmi les ouvrages dramatiques que l'Angleterre a produits de nos jours.

190. — *Parga, a poem.* — Parga, poëme. Londres, 1819. Gold et Northhouse. Brochure in-8°. 90 pages.

Il est peu d'événemens dans l'histoire qui présentent un assemblage de trahisons plus révoltant que la cession de Parga aux Turcs par le gouvernement anglais. La plus noire perfidie, cachée sous l'apparence de la protection; la cruauté et le despotisme des barbares, imposés par des chrétiens à leurs frères; un système féroce d'égoïsme et d'insensibilité; tout concourt à rendre ce traité à jamais odieux. Il est juste de dire que la masse la plus imposante de la nation anglaise a fortement désapprouvé ce crime. La *Revue d'Edimbourg*, et presque tous les journaux de l'opposition, ont ouvertement reproché aux ministres la tache dont ils avaient souillé la gloire de la Grande-Bretagne.

Le poëme que nous annonçons est au-dessous de son sujet. Il manque de cette force qui doit frapper d'anathême les ennemis de l'honneur et de la liberté. Cependant, il mérite d'être lu par tous ceux qui sont animés de ces nobles sentimens. On y trouve

e la chaleur d'ame, des mouvemens d'éloquence trop peu sou-
enus, et quelquefois de beaux vers. Notre compatriote M. Vien-
et a été plus heureusement inspiré, dans son beau *Dithyrambe*
ur Parga. (Voy. *Rev. Encycl.*, t. VI, p. 185.)

191. — *The Retreat.* — La retraite, ou Esquisses d'après na-
ure. 2 vol. in-8°.

Ce roman a le rare mérite de peindre des passions fortes,
roduites par une sensibilité exquise; de leur donner un vif in-
érêt qui nous captive, et qui cependant ne laisse dans le cœur
'autre impression que celle de la sympathie, inspirée par la vertu
plus pure. Les caractères, tracés avec habileté, sont bien sou-
enus; la diction est pure et élégante; tout s'y trouve en har-
nonie. L'auteur anonyme est déjà connu par d'autres ouvrages,
ntre autres par ses *Lettres sur l'Histoire*.

192. — *Marcian Colonna, an Italian tale.* — Marcian Colonna,
onte italien, en vers; par Barry Cornwall. 1 vol. in-8°. Lon-
res, 1820. J. Warren.

L'auteur de cette charmante production a déjà pris place
armi les poëtes favoris de nos jours, par quelques autres ou-
rages du même genre. Peu de productions modernes de la litté-
ature anglaise offrent une aussi grande richesse d'imagination,
espirent une aussi douce fraîcheur, et renferment autant de
eautés agréables, que les *Scènes dramatiques* et le *Conte sicilien*,
ui ont précédé le poëme que nous annonçons, et qui ne dément
oint la haute opinion que le public s'était déjà formée du ta-
ent de M. Cornwall. Le héros de ce poëme est le fils cadet d'une
amille noble de Rome. A peine sorti de l'enfance, il est envoyé
ar ses parens au couvent de Lavina, où les premiers symp-
ômes d'un mal héréditaire se manifestent; celui d'une aliéna-
ion mentale, interrompue cependant par des momens très
ucides. A la mort de son frère aîné, Marcian retourne dans
a maison paternelle, et il épouse la compagne de son enfance.
L'aimable et belle Julie avait été mariée; mais c'est par erreur
qu'on l'a crue veuve: son premier mari reparaît, la réclame,
et Marcian, devenu furieux, empoisonne son épouse adorée.
Quoique ce sujet ne soit pas strictement poétique, il offre
néanmoins un tableau intéressant et de grandes beautés. Une apos-
trophe à l'Océan, qui s'y trouve, est peut-être encore plus ma-

jestueuse que celle qui termine le *Childe Harold* de lord Byron. Ce poëme est suivi de quelques autres morceaux poétiques, qui font également honneur au talent de M. Cornwall.

193. — *Oscar's Zayda, a spanish tale.* — Zayde, conte espagnol en trois chants; suivi d'autres poésies; par Oscar. 1 vol. in-8°.

Ce conte en vers se fait distinguer par des sentimens délicats, des expressions heureuses, une versification facile et élégante. On le lit avec plaisir. Il est facile pourtant de s'apercevoir que l'auteur est encore un peu novice au Parnasse; mais il est à même d'acquérir ce qui lui manque, pour occuper un jour un rang distingué parmi les poëtes modernes de l'Angleterre.

194. — *The italian schools of painting.* — Les écoles italiennes de peinture, avec des observations sur l'état actuel de cet art; par le révérend J. T. James. Londres, 1820. 1 vol. in-8°. Prix, 12 fr.

L'auteur donne, dans cet ouvrage, un précis historique de chaque école, suivi d'une liste des peintres qui en font partie, avec les dates de leur naissance et de leur mort, ainsi que les noms de leurs maîtres. La *Storia pittorica* de Lanzi est l'ouvrage que M. James a consulté de préférence. Ses observations sur l'état actuel de la peinture en Italie ne sont pas sans intérêt, et nous pensons, comme lui, que les ouvrages étonnans des anciens maîtres dont, par nécessité, le génie était plus original et plus inventif que celui des peintres modernes, ne seront jamais surpassés, sous certains rapports, par leurs successeurs. Nous croyons cependant que M. James porte un peu trop loin la prédilection pour ses compatriotes, quand il prétend que les artistes britanniques, en s'appliquant sans cesse à l'étude de la nature, et en évitant l'imitation, sont les seuls peintres existans qui promettent de rivaliser un jour avec les Michel-Ange, les Raphaël, et les Titien. Henrichs.

DANEMARCK.

195. — *L'Europe et l'Amérique; ou les rapports futurs du monde civilisé.* Par M. C. F. de Schmidt-Phiseldeck, docteur en philosophie, conseiller d'État actuel de S. M. danoise, etc. Traduit en français. Copenhague, 1820. 265 pages in-8°.

Nous n'avons pu faire qu'une lecture très rapide de cet ou-

vrage qui annonce un profond penseur, et qui nous a fait le plus grand plaisir, malgré un petit nombre d'inexactitudes que nous croyons y avoir remarquées, et quelques opinions que nous regardons comme erronées. Néanmoins, nous croyons que le traducteur anonyme n'a pas exagéré, lorsque, parlant de l'auteur et de l'ouvrage que nous annonçons, il s'exprime ainsi dans sa préface : « Non content de nous présenter le tableau des faits qui se sont passés sous nos yeux, et de juger en observateur éclairé l'état présent de l'univers, il lance ses regards sur les siècles futurs, lit l'avenir dans le passé, et présage les conséquences que pourra faire naître l'ordre actuel des événemens. Il enseigne aux nations la science difficile de favoriser le bien, de prévenir le mal, et d'élever la race humaine à la plus grande prospérité politique et morale qu'il lui soit possible d'atteindre. Exempt de tout esprit de parti, et paraissant n'appartenir à aucune nation, ni à aucune classe particulière, son livre se distinguera toujours de ces nombreuses brochures, que les événemens du tems font naître sans cesse et qui disparaissent avec eux, ne laissant que des traces confuses dans la mémoire des lecteurs. »

On attribue à M. le *comte de Santi*, chargé d'affaires de la cour de Russie à celle de Copenhague, la traduction de cet intéressant ouvrage. Le style nous en paraît un peu dur; mais nous croyons que ce défaut doit être principalement attribué à l'original.

HEIBERG.

196. — *Forsoeg til en Oversœttelse.* — Essai d'une traduction de l'Histoire de Tite-Live; par M. R. MOLLER. Livres 41 — 45. Copenhague, 1818. 1 vol. in-8o.

197. — *Om Gienfœrd.* — Essai sur les revenans, comme supplément à l'histoire de la superstition; par M. F. OLDENBURG. Copenhague, 1818. 1 vol. in-8o.

198. — *Forelosninger.* — Leçons sur la méthode d'enseignement pratiquée dans l'Institut des Sourds-Muets à Copenhague; par M. P. A. CASTBERG. Copenhague, 1818. 1 vol. in-8o avec une planche.

199. — *Religioese Poesier.* —Poésies sacrées; par M. GUTFELD. Copenhague, 1818. 1 vol. in-8o.

200. — *Strena.* — Étrennes pour 1819 et 1820, contes; par M. L. S. SANDER. Copenhague. 1 vol. in-8o.

201. — *Den store Stad.* — La grande ville, ou poésies épigrammatiques; par M. F. H. Guldberg. Copenhague, 1818. 1 vol. in-12.

ALLEMAGNE.

202. — *Meisners Handbuch der allgemeinen und technischen Chemie.* — Manuel de la Chimie générale et technique; par Meissner. 1 vol. in-8°, avec quatre gravures. Vienne, 1819. Gerold. Prix, 16 fr.

L'auteur, avantageusement connu par un excellent ouvrage sur l'aréométrie, occupe la chaire de chimie à l'École Polytechnique de Vienne. L'ouvrage que nous annonçons forme la base de ses cours. On y trouve des vues nouvelles et un ordre tout-à-fait différent de celui que l'on a suivi jusqu'à présent dans l'enseignement de cette science. Le premier volume est divisé en trois parties principales, dont la première expose le système que M. Meissner s'est créé; la seconde donne une description des appareils de chimie; et la troisième offre un tableau de toutes les compositions chimiques. Le *Manuel* se recommande surtout par une grande clarté; ce qui le met à la portée des personnes mêmes les moins versées dans la connaissance de la chimie.

203. — *Sturm, Lehrbuch der Landwirthschaft.* — Manuel d'économie rurale théorique et pratique; par Sturm. 1er volume. Jéna, 1819.

Ce premier volume est consacré entièrement à l'*agriculture*. L'auteur a entrepris cet ouvrage pour en faire la base des leçons qu'il donne sur ces matières, à l'Institut économique de Tieffenfurth: il traite son sujet de manière que son livre ne mérite pas seulement d'être recommandé comme un excellent traité élémentaire, mais encore d'être étudié attentivement par tous ceux qui s'occupent d'agriculture et d'économie rurale. Réunissant la théorie et la pratique, l'auteur fonde son système sur l'expérience et les découvertes les plus importantes. Il a su conserver une lumineuse précision, en même tems qu'il donne à son sujet tous les développemens convenables.

204. — *Beobachtungen über die Pest zu Bucharest.* — Observations sur la peste de Bucharest, en 1813; par le docteur Grollmann.

205. — *Ueber die Pest zu Noja.* — Sur la peste de Noja, dans les années 1815 et 1816; par le docteur SCHOENBERG. Nurnberg. Riegel. 1818.

Ces deux ouvrages sur la peste qui exerça, presque en même tems, ses ravages dans la Valachie et dans le royaume de Naples, attestent l'imperfection de nos connaissances sur la nature de ce terrible fléau, et l'insuffisance des moyens employés jusqu'à présent pour le combattre. Mais on y remarque avec intérêt le succès qui couronna, dans l'un de ces pays, les mesures de précautions employées pour empêcher la propagation de l'épidémie; tandis que, dans l'autre, l'absence de ces mesures lui permit de se répandre avec une effrayante rapidité. La peste de Bucharest dura depuis le mois de juillet 1813, jusqu'à la même époque de l'année suivante; et la population, qui était de 80,000 habitans, fut réduite à 50,000. M. Grollmann, ayant traité lui-même plusieurs centaines de pestiférés, donne des détails intéressans et instructifs, puisés dans sa pratique, sur les symptômes de cette maladie, et sur les remèdes qu'il eut occasion d'employer avec plus ou moins de succès.

L'auteur du second ouvrage l'a rédigé, d'après des documens officiels et les observations de témoins oculaires. Le docteur Harless, éditeur de cet ouvrage, jette, dans la préface, un coup-d'œil rapide sur les plus fameuses épidémies de cette nature qui ont dévasté l'Europe, ainsi que sur les institutions et les mesures de police employées pour les arrêter ou les prévenir. Il prétend que nous ne serons point à l'abri de ses ravages, tant que les côtes septentrionales de l'Afrique, et les belles contrées de la Grèce et de l'Asie mineure, resteront sous la domination des barbares.

La peste de Noja se déclara au mois d'octobre 1814. Des cuirs du Levant paraissent en avoir introduit le germe épidémique. De 5,413 habitans, 728 furent victimes de l'épidémie. L'auteur fait le plus grand éloge des mesures sages et énergiques employées en cette occasion par le gouvernement de Naples. Il entre aussi dans de grands détails sur la nature de la maladie, ses progrès, ses différentes nuances, et les remèdes avec lesquels on essaya de la combattre.

206. — *Abhandlung über die Wirkung der Uebergiessungen.*

oder der Bäder, etc. — Traité de l'effet salutaire, sûr et prompt des douches et des bains froids et tièdes, dans les fièvres putride, nerveuse, bilieuse, ardente, et scarlatine, dans la rougeole et dans quelques autres maladies opiniâtres. Par A. Frölich, médecin de la cour impériale d'Autriche. Vienne, 1820. Heubner.

Le titre indique suffisamment l'importance du sujet traité dans cet ouvrage. Tout ce que l'auteur y avance est fondé sur un nombre infini d'expériences des plus célèbres médecins.

207. — *Die Ehe, aus dem Gesichtspunkte der Natur, der Moral und der Kirche betrachtet.* — Le Mariage considéré sous le point de vue de la nature, de la morale et de l'Église; par J. C. G. Jörg, professeur en médecine, et H. G. Tzschirner, professeur en théologie de l'Université de Leipsick. 1 vol. in-8° de 302 pag. Leipsick, 1819, Baumgärtner.

L'instinct de la génération, qui règne dans toute la nature organique, et le mariage, qui en est le résultat chez l'homme, ont été de tout tems l'un des objets favoris des recherches d'un grand nombre d'esprits spéculatifs. La nature a entouré les productions organiques d'un voile aussi mystérieux, que celui qui couvre la production des pierres et des métaux dans le sein de la terre. Chercher à lever ce voile, et à expliquer, autant que la décence le permet, l'instinct de la génération; traiter scientifiquement le but et l'influence physique et morale du mariage, tant par rapport à l'individu qu'à l'égard de la société; faire dériver de ces recherches certaines règles de conduite pour l'homme, afin qu'il remplisse entièrement sa destination dans le mariage: tel est le problème dont MM. Jörg et Tzschirner ont cherché la solution. Ces deux auteurs ont travaillé indépendamment l'un de l'autre, quoique dans le même esprit. M. Jörg, en sa qualité de médecin, a traité la *partie physique*, et M. Tzschirner, comme théologien, s'est occupé de la *partie morale*. Leurs travaux réunis forment un ensemble complet, que recommandent des idées profondes et des connaissances bien appliquées.

208. — *Von der Nothwendigkeit einer theologischen Grundlage der gesammten Staatswissenschaften.* — De la nécessité de donner à la politique, dans toute son étendue, la théologie pour base; par Adam Müller. Broch. in-8°. Leipsick, 1819. Vogel.

L'auteur combat l'esprit de licence et d'incrédulité qui a long-

tems prédominé dans toutes les affaires politiques, et qui est bien différent de l'esprit vraiment philosophique d'une sage tolérance. Il attaque le système qui réclame pour la politique une indépendance absolue des entraves que la religion et la morale opposent à l'abus de la force et de l'adresse. Il écrit avec cet abandon persuasif qui produit plus d'effet que le discours le mieux soigné; et sa manière de traiter un sujet dont l'importance n'a pas besoin d'être discutée, doit lui concilier l'attention et le suffrage de tous les hommes de bien.

209. — *Francisci Nobilis de Zeiller jus naturæ privatum.* Traduit de l'allemand en latin, par le professeur Egger, de l'Université de Vienne. 1 vol. in-8° de 246 pages. Vienne, chez Beck.

L'ouvrage de M. Zeiller sur le droit naturel est du nombre des meilleurs livres élémentaires, dans son genre, qu'ait produits l'Allemagne; et, dans les Universités de la monarchie autrichienne, il sert de manuel pour les cours publics. Mais, comme dans toutes les provinces de cette monarchie, la langue allemande n'est pas cultivée, le professeur Egger a rendu un véritable service aux étudians de ces provinces, ainsi qu'à tous les littérateurs qui ne savent pas l'allemand, en s'occupant à traduire, pour leur usage, le manuel de M. Zeiller en langue latine. Cette traduction est presque littérale.

210. — *Academische Freyheit und Disciplin.* — De la Liberté et de la Discipline académiques, particulièrement dans les Universités prussiennes; par le conseiller d'Etat et chevalier L.-J. de Jakob, professeur à l'Université de Hall. 1 vol. in-8°. Leipsick, 1819. Brockhaus.

Les nombreuses plaintes qui, depuis quelque tems, s'étaient élevées contre les Universités allemandes, avaient fait craindre à M. Jakob qu'elles n'induisissent les gouvernemens trompés à prendre de fausses mesures, comme celle de changer l'organisation primitive de ces Universités; ce qui porterait un coup funeste à l'enseignement des sciences. L'auteur convient cependant que les Universités allemandes sont susceptibles d'améliorations, et il cherche à les indiquer, sans porter atteinte à la liberté académique. A son avis, cette liberté consiste, pour les professeurs, « dans le droit d'enseigner les sciences, selon leur conscience individuelle, et de ne pas être forcés à suivre un système

positif de croyance ou de dogme, qui ne s'accorde pas avec leur conviction. Aucune puissance humaine ne pourra les empêcher d'énoncer librement leur opinion, et de la défendre contre toute attaque. »

Pour les étudians, la liberté académique consiste dans le libre accès à tout genre d'instruction; dans le droit que chacun a de choisir les leçons, selon ses désirs ou ses besoins; dans celui de régler sa propre conduite; en général, dans le libre développement des facultés intellectuelles, sans qu'aucun étudiant soit forcé à recevoir des opinions incompatibles avec sa conscience. M. Jakob démontre ensuite ce que c'est que la liberté académique mal entendue, et il indique, dans la seconde partie de son ouvrage, le moyen de remédier à cet inconvénient.

211. (*) — *Handbuch des Geschichte der Europaischen Staatensystems, etc.*—Manuel de l'histoire du système politique des États de l'Europe et de ses colonies, depuis sa formation, c'est-à-dire, depuis la découverte des deux Indes, jusqu'à son rétablissement après la chute du trône impérial de France; par A. H. L. Heeren, chevalier de l'ordre des Guelfes, conseiller aulique et professeur d'histoire à Goettingue. 1 vol. in-8°, 916 pages. Goettingue, 1819; Röwer.

Le nom du professeur Heeren est avantageusement connu dans toute l'Europe littéraire, et ses compatriotes le prononcent avec orgueil. Marchant sur les traces de Schlözer et de Spittler, il a montré par ses écrits que l'histoire n'est pas seulement l'énumération chronologique et synchronistique des événemens les plus remarquables, mais encore une appréciation raisonnée de la nature, des causes et des conséquences de ces événemens. Aussi, le succès des ouvrages de M. Heeren prouve-t-il que, par rapport à l'histoire, les besoins de notre siècle diffèrent essentiellement de ceux des siècles précédens, et que la manière de traiter cette science a, depuis trente ans, éprouvé, en Allemagne, une révolution pareille à celle que *Kant* a opérée dans la philosophie, *Lavoisier*, dans la chimie, et *Adam Smith*, dans l'économie politique.

Cette édition du Manuel de M. Heeren est la troisième. La seconde renfermait les événemens jusqu'à 1804; celle-ci finit avec les résultats du congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818. Le

titre de l'ouvrage n'annonce point l'histoire individuelle des États de l'Europe, mais bien celle de leurs rapports réciproques. La condition générale de cette réciprocité, par conséquent le caractère général de ce système d'États, est, selon l'auteur, la liberté intérieure; c'est-à-dire, l'indépendance mutuelle de tous ses membres. La limite entre l'histoire ancienne et l'histoire du moyen âge est tracée par un seul grand événement; tandis qu'elle est fixée entre cette dernière et l'histoire moderne par la concurrence de plusieurs événemens, dont les principaux sont la fondation de l'empire turc à Constantinople (1453); la découverte de l'Amérique; celles de la route par mer aux Indes orientales et de la poudre à canon, qui ont exercé une si grande influence sur le commerce et sur l'art militaire. C'est depuis ces changemens qui se sont opérés en Europe, que l'auteur trace le tableau du système politique des États en trois époques, savoir: depuis 1492 jusqu'à 1661; depuis 1661 jusqu'à 1786; depuis 1786 jusqu'à nos jours.

Il appelle ces époques, d'après la différence de leur caractère politique, la première, *politique-religieuse*; la seconde, *mercantile-militaire*; et la troisième, *révolutionnaire*. La première était en même tems la période de la fondation de l'équilibre politique; la seconde, celle de sa confirmation; et la troisième était non-seulement la période de la dissolution de cet équilibre politique, mais celle aussi de sa restauration sur de nouvelles bases. C'est ainsi que l'auteur a tracé sa route, sur laquelle il répand cette masse de lumières qui fait distinguer ses autres écrits, et qui lui assigne une place éminente parmi les historiens de l'Europe. La France a déjà eu l'occasion d'applaudir à son talent; il serait à désirer qu'elle fût également mise à même, par une traduction soignée, de juger de l'ouvrage que nous annonçons; l'enchaînement des faits qu'il renferme ne permettant guère d'en donner une analyse.

212. — *Köppens erklärende Anmerkungen zum Homer.* — Notes explicatives sur Homère; par J.-H.-J. Köppen. 6 vol. in-8°. Hanovre, Hahn.

L'intention de l'auteur était de publier un commentaire complet sur les ouvrages d'Homère; mais la mort l'enleva au milieu de ce travail. Il n'a terminé que les cinq premiers volumes du commentaire sur l'Iliade. Ceux-ci ont déjà été réimpri-

més plusieurs fois, et il vient d'en paraître une nouvelle édition, revue et augmentée par les professeurs Heinrich, à Bonn, et Ruhkopf, à Hanovre. Le professeur Krause, à Gottingen, a écrit le sixième volume, qui complète l'ouvrage; c'est-à-dire, les notes explicatives sur l'Iliade. Elles offrent le bel ensemble d'une profonde érudition. Un autre philologue travaille à un commentaire semblable sur l'Odyssée.

213. — *Tunisias.* — Poëme épique en douze chants; par J.-L. Pyrker. In-8°. Vienne, 1820. Beck.

L'empereur Charles-Quint est le héros de ce poëme. L'auteur y chante l'expédition d'outre-mer de son héros contre Tunis; la défaite de Hairaddin Barberousse; le rétablissement du prince Muley-Hassan, dont le premier avait usurpé les droits; enfin, la délivrance de tous les esclaves chrétiens. L'auteur a été d'autant plus à même de peindre avec vérité le triste sort de ces malheureux, qu'il a partagé dans sa jeunesse leur infortune, pendant plusieurs mois. La diction de ce poëme est pure et noble; le rhythme des hexamètres en est très harmonieux, et l'on y trouve un tableau historique d'un grand intérêt. Henrichs.

ITALIE.

214. — *Annotazioni pratiche alle malattie degli occhi, etc.* — Observations pratiques sur les maladies des yeux, recueillies et mises en ordre par Gio Batista Quadri, professeur à l'Université de Naples, etc. — Naples, 1819. Tome 1er. In-4o, avec des planches.

L'auteur expose, dans ce premier volume, les résultats des travaux cliniques faits en 1816 dans l'hôpital dirigé par lui-même, et y joint un traité complet sur le *trichiasis* ciliaire, ou renversement des cils du côté de l'œil. Celse, pour remédier à cette déviation, faisait une incision sur la peau extérieure de la paupière qui, en se rétractant, par le fait de la cicatrice, rappelait les cils en dehors. L'auteur a suivi et amélioré la nouvelle méthode de Stelling, usitée à Berlin, qui consiste à appliquer un peu d'acide sulfurique concentré sur le bord de la paupière, afin d'en détourner les cils. Il promet plusieurs traités sur les autres maladies des yeux.

215. — *Memoria sopra una lacca verde*, etc. — Mémoire sur une laque verte tirée du café, avec quelques observations nouvelles sur la nature et la propriété de la matière colorante de cette semence; par *Bartolommeo* Bizio. Venise, 1819. In-8° de 94 pag.

L'auteur passe en revue les expériences faites sur le café par MM. Chenevix, Cadet, Payssé, Seguin, et surtout par Brugnatelli. M. Bizio, en répétant et continuant les essais de celui-ci, est parvenu à obtenir du café une laque verte. Quelques artistes ont assuré que cette nouvelle couleur a été employée avec beaucoup de succès dans la peinture.

216. (*) — *Nuovo prospetto delle scienze economiche*, etc. — Nouveau prospectus des sciences économiques, ou somme totale des idées théoriques et pratiques dans tous les genres d'administration privée et publique, divisées en autant de classes, réunies en un système raisonné et général, par *Melchiorre* Gioja, auteur des *Tables statistiques*. Milan. 6 vol. in-4°. 1815, 1816, 1817, etc.

Au commencement de notre siècle, un éditeur italien, jaloux de la gloire nationale, publia une collection très volumineuse des écrivains économistes classiques de l'Italie. La lecture de ce long recueil parut augmenter plutôt l'embarras de la plupart de ceux qui aimaient à cultiver cette science, soit par la variété des théories et des opinions de tant d'écrivains divers, soit par la différence du langage technique employé par chaque auteur, suivant le tems, l'école, le système, etc. Il fallait déterminer, réduire, comparer toutes ces différences, pour tirer parti de cette volumineuse collection. Le savant éditeur avait fait espérer qu'il aurait donné, à la fin de son ouvrage, une table, un résumé, une réduction comparative des théories principales, exposées par leurs auteurs dans la série des volumes précédens. Ce qui ne fut pas exécuté alors vient de l'être, dans une forme analytique et très étendue, par M. Gioja, qui ne se borne pas à exposer et à déterminer ce qu'avaient enseigné ou proposé ses devanciers, mais qui discute leurs doctrines et donne à la science de nouveaux degrés de perfection. L'auteur présente d'abord les *Theories* dans une série qu'il appelle *première*, ce qui suppose qu'il donnera ensuite les *Pratiques* dans une seconde. Cette première série est divisée en sept parties. Il traite, dans la première, de la production des richesses; dans la seconde, de leur répartition; dans la troisième, de leur con-

sommation; dans la quatrième, de l'action du gouvernement sur la production et la répartition des richesses; dans la cinquième, des nouvelles méthodes d'action du gouvernement sur la production, la répartition et la consommation, etc.; dans la sixième, de l'état de la science; dans la septième, de l'application des théories économiques à l'estimation des biens-fonds. Nous reviendrons sur cet important ouvrage.

217. — *Elogio de Condillac*, etc. — Éloge de Condillac; par M. Sacchi. Pavie, 1819.

Cet éloge a déjà été inséré dans la *Collection des métaphysiciens classiques* qu'on publie, depuis quelque tems, à Pavie. L'auteur est avantageusement connu par les soins qu'il prend pour répandre, en Italie, le goût des études idéologiques. Nous ne disons rien de son style; c'est aux Italiens à l'apprécier. Quant aux idées, il se montre versé dans l'histoire de la métaphysique et de ceux qui l'ont cultivée avec le plus de succès. Il distingue Condillac comme le modèle d'un esprit vraiment philosophique, et comme le premier qui ait porté beaucoup d'analyse, d'ordre et de clarté dans la métaphysique de Locke, et qui lui ait donné de la vogue et du crédit en France. M. Sacchi retrace avec beaucoup d'intelligence la méthode, les principes, les théories et l'objet des principaux traités de ce philosophe. Personne n'avait donné autant de fécondité que lui à la faculté de sentir; et c'est à ce principe fondamental qu'on doit les meilleurs ouvrages publiés après ses leçons, et plus encore les progrès que l'éducation publique a faits jusqu'à présent, et qu'elle paraît devoir faire encore, si l'on sait appliquer ces principes à toutes les branches de la philosophie et de l'enseignement. L'auteur de l'éloge fait un parallèle exact de Condillac avec Locke: le premier a mis en ordre et en lumière ce que l'autre avait créé; il remplit même, par d'utiles additions, plusieurs lacunes de ses *Essais*. Condillac, voué par goût à la retraite et à la méditation, ne sortit de son obscurité que pour donner des leçons au prince de Parme; mais ses leçons furent plus utiles au peuple qu'à son élève. Si son histoire, destinée à cette éducation, n'est pas assez exacte, elle est très instructive sous beaucoup de rapports; elle tourne toujours l'attention du lecteur vers le sort des peuples et le bonheur du genre humain. Condillac revint enfin de la cour à sa paisible solitude, et

s'y maintint pendant le triomphe d'une philosophie souvent indiscrète, et au milieu des événemens précurseurs d'une révolution devenue quelquefois funeste à la philosophie elle-même, à qui elle devait sa première impulsion. Il est singulier que la France n'ait pas encore un éloge de cet écrivain, qui procura tant d'avantages et de gloire à sa nation. L'auteur de l'éloge italien nous fait remarquer que l'Académie française ne lui fit pas même consacrer une notice, après sa mort, comme elle le faisait pour tous ses membres; peut-être parce que Condillac, depuis le jour de son admission, ne reparut plus à l'Académie. Il aima mieux être que paraître, et il songea plus à instruire les autres qu'à se faire louer lui-même. Quoi qu'il en soit, l'éloge de Condillac, écrit par M. Sacchi, est dû principalement au conseil d'un Français qui jouit chez les Italiens, comme dans sa patrie, d'une réputation égale à son mérite. L'auteur, en terminant l'éloge, ne manque pas d'honorer ceux qui, depuis Condillac, ont fait faire le plus de progrès à l'idéologie et à la véritable métaphysique, tels qu'Helvétius, Condorcet, Cabanis, MM. de Tracy, Dégerando, etc.; et, ravi du vif éclat que répand partout la philosophie actuelle, il se croit fondé à regarder comme très voisin de notre époque un grand développement de la perfectibilité humaine. Nous nous félicitons de voir que les Italiens prennent, depuis quelque tems, une part fort active dans cette révolution européenne de l'esprit humain, qui honore en même tems et les rois prévoyans qui la dirigent, et les nations éclairées qui l'attendent.

218. — *Costumi dei popoli antichi e moderni, etc.* — Costumes des peuples anciens et modernes, en diverses figures gravées et coloriées, avec des discours analogues sur la forme des vêtemens et sur la manière de les employer; contenant des observations historiques et critiques, fondées sur l'autorité des anciens écrivains classiques : ouvrage utile aux amateurs du théâtre, aux comédiens, aux directeurs, aux peintres de décorations scéniques, aux statuaires, aux peintres d'histoire, et, en général, à tous ceux qui cultivent les beaux-arts. Les dix premières livraisons ont paru à Brescia, chez Niccolò Bettoni, en 1813; et les six dernières, à Milan, chez Pirotta. In-4°, avec des planches en miniature.

Les Italiens doivent à M. Ant.-J. Sergent Marceau, (beau-frère du célèbre général Marceau, mort en défendant sa patrie, à

la fleur de son âge) ce Recueil très curieux et très instructif, exécuté avec beaucoup d'exactitude et d'intelligence. L'auteur s'est proposé d'être utile surtout aux acteurs, qui souvent nuisent à l'effet de leurs rôles par l'ignorance des costumes les plus convenables. Il applique ses savantes recherches aux meilleures pièces d'Alfiéri, de Métastase, et aux ballets les plus connus. Chaque chapitre est précédé d'une figure gravée au clair-obscur, au moyen d'un procédé qui n'a pas encore été employé en Italie. Cette figure donne lieu à un discours sur la forme et la couleur des vêtemens, déterminées d'après des écrivains et des monumens de l'antiquité. On y trouve les figures d'Appius Claudius, du *Lictor*, de Virginie, des serfs et des esclaves, de Marcus, d'Icilius, de L. Virginius, de Numitorie, de Zéphir, d'Ulysse, de Mentor, de Pénélope, de Télémaque, d'Ariodant, de Vafrin, avec d'autres tableaux relatifs aux diverses postures des personnages. On trouve çà et là des observations fort justes sur quelques défauts dominans des acteurs italiens qui, jusqu'à présent, ignorent leur propre art, autant qu'ils ont de dispositions naturelles à l'exercer avec distinction. On espère que l'auteur continuera une entreprise aussi avantageuse aux artistes et à l'Italie. Il serait de même utile qu'on s'occupât à la fois d'un traité de déclamation, non moins nécessaire aux Italiens.

ESPAGNE.

219. — *Tratado sobre las diferentes preparaciones del oro, etc.* — Traité sur les différentes préparations de l'or, et nouvelle méthode pour guérir les maladies secrètes, et les autres maladies du système lymphatique; par Don Jean Paoes. Un vol. in-8°. Madrid, 1820. Paz.

L'auteur commence par l'histoire de la maladie vénérienne; il décrit ensuite les terribles effets du mercure; puis, il fait connaître la préférence qui a été donnée aux préparations de l'or sur les autres méthodes curatives. Il termine par rappeler les observations que les plus célèbres professeurs de médecine, en Europe, ont publiées sur ces préparations, de même que sur la découverte de la vaccine, dont on ne saurait trop apprécier les résultats.

220. — *Traité théorique et pratique sur les maladies des yeux,*

avec des planches; par le docteur Don *Louis-Marie* Mejra. Madrid, 1820. Orea. 2 vol. in-12.

221. — *L'Espagne libre;* poëme épique moral, par Don *Valentin* Gutierrez, capitaine d'infanterie en retraite. Madrid, 1820. Gomez.

222. *Rome libre;* tragédie en espagnol, en cinq actes; par Don *Antoine* Sabignon. Madrid, 1820. Quiroga.

Cette pièce a été jouée à Cadix, lors de la célébration des fêtes publiques auxquelles donna lieu la publication de la constitution espagnole.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

223. — *Hulde aan Chrysostomus, etc.* — Hommage à Chrysostôme, par *Assuérus* Doyer, maître ès-arts, docteur en philosophie et pasteur anabaptiste à Zwoll. 2e partie, in-8o. Zwoll, 1819. H.-A. Doyer.

L'auteur se montre jalouxd'ouvrir à la prédication hollandaise une nouvelle source de richesses et de beautés, sinon à peine connue, du moins entièrement négligée. Ceux qui parcourent la même carrière que lui, doivent lui savoir gré de son entreprise : ils sauront se préserver sans doute des écueils signalés par Daillé, dans son excellent traité *De usu et abusu Patrum.* M. Doyer nous offre, dans cette deuxième partie, la traduction hollandaise de quatre homélies de Chrysostôme, suivie d'une *Anthologie* recueillie dans les écrits du même père, de quelques observations, et enfin d'un sermon où l'estimable traducteur s'est attaché à mettre en pratique sa théorie de la manière d'*utiliser* de nos jours les écrits du modèle qu'il propose. Le tout mérite encouragement et éloge.

224. — *Lofrede op, etc.* — Éloge de Jérôme de Bosch, par D. J. Van Lennep, traduit du latin par C. W. Westerbaen, et enrichi de quelques notes par Jérôme de Vries. Amsterdam, 1820, in-8o de 128 pages.

Nous regrettons de ne pouvoir annoncer cet éloge que d'après son élégante traduction hollandaise, et non d'après l'original. On sait combien le savant successeur de *Wyttenbach* à l'*illustre Athénée* d'Amsterdam, M. *Van Lennep*, manie bien, en prose et en vers, la langue latine. Les circonstances ont retardé de sept ans ce solennel hommage que réclamait à tant de titres Jérôme

De Bosch, à qui M. Boissonnade a consacré un très bon article dans la *Biographie universelle*. Les intéressantes notes de M. *de Vries*, neveu de M. *De Bosch* et auteur de l'*Histoire de la poesie hollandaise* (Amst., 1808 et 1810, 2 vol. in-8°), donnent à cette production littéraire un nouveau mérite. Le savoir, comme les mœurs et le goût des beaux-arts, est héréditaire depuis long-tems dans la famille *De Bosch*, qui paraît être originaire d'Espagne; ce qui explique la transmission de père en fils du nom de *Jéronimo*.

Un *De Bosch*, de ce nom, publia à La Haye, en 1667, *quelques petits traités édifians* de don Francisco de Quevedo, traduits de l'espagnol en hollandais. De deux oncles de notre Jérôme *de Bosch*, l'un, nommé *Henri*, médecin, a laissé : *Oratio de medicinâ Ægyptiorum* (Amst., 1737), *Specimen academicum inaugurale de intestinorum crassorum usu et actione* (Leyde, 1743); quelques poésies hollandaises originales ou traduites; et il est mort à Amsterdam, en 1819, âgé de 52 ans. L'autre, du nom de *Bernard*, a laissé 4 volumes in-4° de poésies hollandaises, presque toutes morales ou religieuses, sous le titre de *Récréations poétiques* : il était grand puriste hollandais, aimait à donner d'utiles directions à ses jeunes favoris des Muses, et, en 1768, fut nommé membre de la Société hollandaise établie à Leyde en 1766. La mort l'enleva dans le mois d'octobre 1786. Un autre *Bernard De Bosch*, frère de notre Jérôme, né à Amsterdam en 1742, mort en 1816, membre de l'Institut royal de Hollande, cultiva les lettres avec non moins de succès, et a laissé en langue hollandaise plusieurs opuscules qu'il serait intéressant de réunir en un ou plusieurs volumes; tels que *J. Luislen considéré comme poëte*, *J. Vander Heyden considéré comme artiste et comme inventeur*, ou auteur de découvertes utiles (celle, par exemple, de la pompe contre les incendies); *Éloges* de P.-P. *Rubens*, de Jacques *de Wit*, de Gérard *de Lairesse*, de Jean *Punt*, graveur et tragédien distingué, etc. Bernard De Bosch forma encore ce jeune prodige de science et d'érudition, dont il avait fait, en quelque sorte, son fils adoptif, Pierre *Nieuwland*, mort professeur de hautes mathématiques, d'astronomie, etc., à Leyde, en 1794.

M.

LIVRES FRANÇAIS.

225.—*Esquisse du règne végétal*, ou *Tableau caractéristique des familles des plantes, précédé d'un aperçu de physiologie végétale et suivi de la classification des médicamens, d'après leurs propriétés*; par *A. L.* Marquis, D. M., professeur de botanique au Jardin des Plantes de Rouen, et membre de plusieurs Sociétés savantes. — 1 vol. in-8°, 130 pag. Rouen, 1820, F. Baudry et Rénault; Paris, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

Présenter, sous la forme d'aphorismes, les traits essentiels qui caractérisent les familles végétales; réduire à la concision *linnéenne* des descriptions souvent trop prolixes : tel est le but principal que s'est proposé l'auteur, et qu'il paraît avoir atteint. Chaque famille végétale devient, pour le lecteur, un cadre intéressant où se trouvent reproduits, en abrégé, les caractères distinctifs de la famille, et l'historique médical et économique des principaux végétaux qui la composent. L'élève en botanique trouvera, au commencement de cet ouvrage, une introduction renfermant un aperçu très instructif d'anatomie et de physiologie végétales; le savant y verra reproduite et simplifiée une nouvelle classification des familles végétales déjà consignée par l'auteur, à l'article *Méthode*, dans le Dictionnaire des Sciences médicales. Un petit Traité des propriétés des plantes et l'Exposé d'une classification des végétaux, d'après leurs propriétés, terminent cet ouvrage; et renferment des considérations qui le rendent d'une utilité indispensable aux médecins et aux pharmaciens.

On ne peut trop féliciter l'auteur sur le talent qu'il a eu de renfermer dans un court espace le résultat de travaux qui ont dû lui coûter de nombreuses recherches; mais, on regrette de voir que, probablement par un attachement trop exclusif aux divisions des cryptogames de *Linnée*, il n'ait point fait mention, dans l'énumération de ces végétaux, des genres nouveaux dus aux observations microscopiques, à la persévérance et à la sagacité des *Hedwig*, *Acharius*, *Persoon*, *Bulliard*, *Lamoureux*, et autres naturalistes dont les découvertes ont agrandi le domaine de la science. B. G.

226. — *Concordance des figures des plantes cryptogames de Dillen, Micheli, Tournefort, Vaillant et Bulliard*; *avec la no-*

menclature de De Candolle, Smith, Acharius et Persoon par MM. Le Vieux et Turquier-Delonchamp, membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. — 1 vol. in-8°, 62 pages. Rouen, 1820. Périaux, imprimeur.

Les personnes qui commencent l'étude des plantes cryptogames, ont souvent recours aux beaux ouvrages d'iconographie dans lesquels un grand nombre de ces intéressans végétaux ont été, dans le siècle dernier, si parfaitement figurés; ils retrouvent, avec une vive satisfaction, la fidèle représentation de l'être naturel qu'ils viennent de recueillir; mais dans l'objet même de leur admiration, se trouvent les bornes de leurs connaissances. Ils sentent alors le besoin de découvrir la place qu'occupe cet être dans les classifications modernes, d'apprendre les noms de genres et d'espèces qui le caractérisent de nos jours; ils pourront se satisfaire, au moyen des tableaux de concordance que MM. Turquier et le Vieux, infatigables botanistes, viennent de faire agréer par l'Académie des Sciences de Rouen. Ces tableaux, appliqués dans l'ouvrage que nous annonçons, aux figures de l'*Historia muscorum*, de *Dillen*, du *Botanicon parisiense*, de *le Vaillant*, des *Institutions*, de *Tournefort*, du *Nova plantarum genera*, de *Micheli*, et du *Traité des champignons*, de *Bulliard;* conduisent, avec une facilité précieuse, à la connaissance des genres auxquels ils appartiennent et des noms spécifiques qui les distinguent dans la *Flore française*, de De Candolle, dans la *Flore britannique*, de Smith, et dans les *Synopsis*, d'Acharius et de Persoon. L'utilité de ces tableaux paraîtra incontestable à tous ceux qui s'occupent de botanique, et il est à désirer que leurs auteurs les étendent à un plus grand nombre des meilleurs recueils de figures d'histoire naturelle qui ont été publiés. B. G.

227. — *Observations sur l'agriculture et sur quelques moyens de la perfectionner*; par M. *Désiré* Ordinaire, correspondant du conseil d'agriculture, pour le département du Doubs. Paris, 1820. Brochure in-8°; Brunot-Labbe, quai des Augustins, n° 33.

L'auteur de cet écrit parcourt rapidement plusieurs sujets très importans. Ainsi, cherchant pourquoi l'agriculture, le plus utile de tous les arts, est aujourd'hui le moins perfectionné, il en trouve les causes : 1° dans le droit abusif de vaine pâture, toléré par les lois; 2° dans la difficulté d'appliquer à l'agriculture la

division du travail dont plusieurs arts retirent tant d'avantages; 3° dans la modicité des profits de l'agriculture qui empêche beaucoup de spéculateurs de lui consacrer leurs capitaux; 4° dans la multiplication des besoins factices qui sont répandus jusque dans les campagnes et qui augmentent la misère des cultivateurs; 5° dans les efforts que fait le gouvernement lui-même pour diriger ailleurs l'emploi des capitaux; 6° enfin, dans la difficulté des expériences, dans leur danger, dans les prix qu'elles coûtent et le tems qu'il faut pour en constater les résultats.

L'auteur parle ensuite des perfectionnemens, dus à M. de Fellemberg, qu'il a été l'un des premiers à introduire en France, en les employant dans sa propriété. Décrivant chacun des instrumens de M. de Fellemberg, il expose la manière dont il s'en sert et les avantages qu'il en obtient. Il présente le tableau des frais de culture, d'après la méthode habituellement suivie, comparé avec celui des mêmes frais d'après la méthode qu'il a adoptée, et il montre que des travaux qui coûtent, à ses voisins, cent quarante-huit francs cinquante centimes, ne lui reviennent qu'à quatre-vingt-deux francs cinquante centimes. Mais la réduction de la dépense n'est pas encore le plus grand avantage qu'il trouve dans l'emploi des instrumens perfectionnés; ce qu'il apprécie particulièrement, c'est l'économie de tems: elle est telle, qu'avec la herse à cheval, par exemple, on exécute quinze fois plus de travail dans le même espace de tems qu'on ne pourrait en exécuter à bras; c'est l'avantage de profiter du moment favorable, toujours si important et toujours si rapide pour les travaux des champs; c'est la facilité d'étendre certaines cultures, telles que celle des plantes sarclées, par exemple, suivant les besoins, au lieu de la calculer d'après le nombre de bras dont on dispose; de pouvoir changer les assolemens établis, et y substituer ceux dans lesquels les prairies artificielles et les cultures intercalées alternent si avantageusement avec les céréales, en augmentant et la valeur des récoltes, et la valeur foncière du terrain; enfin, c'est de faire exécuter, par des animaux de trait, tous les travaux qu'on peut leur confier, et d'améliorer ainsi la condition de la classe la plus utile, la plus laborieuse et la plus pauvre.

Après avoir ainsi exposé les avantages attachés à l'emploi des instrumens perfectionnés, l'auteur développe avec force les ob-

jections qui peuvent être faites contre leur adoption, et répond à chacune, de la manière la plus satisfaisante.

Il prouve enfin que toutes les causes qui s'opposent aux découvertes qui pourraient améliorer la culture, s'opposent également à l'adoption et à la propagation de celles qui ont eu lieu; et il montre avec sagacité comment les préjugés, les habitudes, et la misère des cultivateurs doivent ralentir la propagation des découvertes en agriculture, lorsqu'ils n'ont pu parvenir à les empêcher.

Au reste, l'auteur est bien éloigné de conseiller lui-même l'adoption irréfléchie de ses instrumens et de ses procédés. Cette brochure, qui présente des connaissances pratiques approfondies dans l'agriculture, jointes à des vues très élevées, annonce un ami éclairé de l'agriculture et de l'humanité.

228. (*) — *Histoire de la Médecine, depuis son origine jusqu'au 18e siècle*, par M. Kurt Sprengel; traduit de l'allemand sur la seconde édition, par M. A.-J.-L. Jourdan, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Ces deux volumes contiennent la suite de la chirurgie, qui termine l'ouvrage du célèbre Sprengel, et une table analytique des matières renfermées dans les neuf volumes, et dont le besoin était universellement senti. Passé cette époque, les deux volumes que nous annonçons ne se vendront plus séparément. Paris, 1820. Béchet jeune, libraire, place de l'École de Médecine, n° 4. Prix, 15 fr.

229. (*) — *Traité de Médecine-pratique de Pierre* Frank, *traduit du latin par J.-M.-C.* Goudareau, *docteur-médecin, membre de la Société de médecine-pratique*. Paris, 1820. 4 vol. in-8°. Migneret, imprimeur-libraire, rue du Dragon, n° 20, faubourg St.-Germain, et Béchet, place de l'École de Médecine, n° 11 à 13.

230. — *Alliance d'Hygie et de la Beauté*, ou *l'Art d'embellir, d'après les principes de la physiologie*, précédé d'un *Discours sur les Femmes et sur les Mœurs des anciens*; par Jean-Baptiste Mège, docteur-médecin, etc. Seconde édition, Paris, 1820. Béchet jeune, place de l'École de Médecine. 1 vol. in-12, broché. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. Cet ouvrage en est déjà à sa seconde édition, et cela vaut beaucoup mieux qu'un éloge. Du reste, la sagesse des conseils qu'il renferme ne fait pas moins d'honneur au jugement de l'auteur, que n'en fait son succès au bon esprit de nos

dames ; car c'est principalement aux dames que ce livre s'adresse. Les personnes qui désirent de la santé et de la beauté, peuvent donc lire cet ouvrage : elles n'en seront ni plus laides ni moins bien portantes ; ce qui n'est pas toujours l'effet des livres qui *promettent la santé et la beauté*.

231. — *Abrégé pratique des maladies de la peau*, classées d'après le système nosologique du docteur WILLAN ; dans lequel sont exposés avec précision le diagnostic, les symptômes et la méthode de traitement de ces maladies ; par Thomas BATEMAN, docteur-médecin, etc. Traduit de l'anglais sur la cinquième et dernière édition, par Guillaume BERTRAND, docteur-médecin, etc. Paris, 1820. Plancher, libraire, rue Poupée, n° 7.

L'action continue des préjugés politiques ne s'est point bornée à partager les hommes en Français et en Allemands, en Anglais et en Italiens, etc. Elle a *parqué* les idées, comme les hommes. Il y a des idées françaises et des idées allemandes, tout comme il y a des Français et des Allemands. Chaque nation a ses mœurs, sa science et sa politique ; et ces mœurs, cette science et cette politique varient d'autant plus, qu'elles sont moins avancées. En effet, la vérité n'étant qu'une, plus on approche d'elle, et plus on se rapproche aussi nécessairement de mœurs, de science et de politique.

Il n'y a qu'une morale, comme il n'y a qu'une géométrie. Les mœurs sont la conséquence de la morale ; les mœurs, comme la morale, devraient donc être partout les mêmes. Une politique éclairée pousse invinciblement les peuples de l'Europe vers les mêmes combinaisons politiques : nul doute que la science perfectionnée ne devienne aussi partout uniforme.

Là où il y a plusieurs opinions sur la science, il n'y a pas de science. Une opinion n'est qu'une supposition, et on ne suppose que lorsqu'on ignore. Tant qu'on vous parlera donc d'une *médecine française* et d'une *médecine allemande*, d'une *physiologie italienne* et d'une *physiologie anglaise*, concluez hardiment qu'il n'y a ni physiologie, ni médecine.

Le conflit des opinions médicales sur les *maladies de la peau* prouve donc à lui seul, déjà, notre peu de savoir sur ces maladies. Une bonne pathologie suppose rigoureusement une bonne anatomie, et nous n'avons pas de bonne anatomie de la peau.

A défaut de cette anatomie, on s'en est tenu jusqu'ici à des observations purement empiriques, et cet empirisme n'a pas laissé que de conduire à des résultats précieux. Nous nous bornons à une preuve, et cette preuve rend toutes les autres superflues; c'est le magnifique ouvrage de M. Alibert.

M. Bertrand vient d'enrichir *notre médecine* des *idées anglaises* sur les maladies de la peau. M. Bateman, dont il nous donne l'ouvrage, a voulu perfectionner la théorie de ces maladies, 1° par leur classification, 2° par leur nomenclature. De ces deux moyens, l'un paraît absolument insuffisant, l'autre mal entendu.

1°. Des *classifications artificielles* sont plutôt la science *telle que l'ont vue certains hommes*, que la science *telle qu'elle est*. On y renonce en histoire naturelle : qu'en ferait-on en médecine? 2°. La nomenclature est l'*expression des découvertes faites* : n'est-ce donc pas un cercle vicieux de la supposer l'instrument de ces découvertes? M. Bateman a donc eu le double tort de subordonner la pathologie aux classifications, et les classifications à la nomenclature.

Du reste, son ouvrage offre des faits utiles, des considérations neuves, une grande fidélité d'observation, et une grande sagesse de vues. M. Bertrand mérite donc toute notre reconnaissance, et pour l'avoir traduit, et surtout pour l'avoir aussi bien traduit. On se plaint, en général, de la *stérile abondance* des traducteurs, presque toujours commentateurs : on aurait droit de se plaindre à M. Bertrand de sa réserve; et, à juger par ce qu'il a fait de ce qu'il eût pu faire, il est sûr qu'on y a perdu.

FLOURENS, *Docteur-Médecin.*

232. — *Notice sur les canaux, et particulièrement sur la concession du canal de l'Essonne*; par M. le baron BLEIN. Paris, 1819. Brochure in-8° de 90 pages, avec une carte de la navigation autour de Paris.

On trouve dans cette brochure des considérations sur l'état actuel des connaissances, relativement à la construction des canaux, et sur les moyens d'élever de l'eau par des machines, à telle hauteur que l'on voudra, et en quantité suffisante pour une navigation annuelle de 2000 à 10000 bateaux. L'auteur passe ensuite à l'examen du projet du canal de l'Essonne; puis, il fait l'application des principes qu'il vient de poser dans cet examen,

à un projet de canal partant d'Orléans, pour se diriger vers Paris par la voie la plus courte, et avec la moindre dépense possible. Après cela, il propose les moyens à employer pour former une société, et lui obtenir la concession du canal d'Orléans à Paris; il indique un mode à suivre pour l'exécution des travaux et l'administration du canal. Le tout est terminé par des notes historiques sur des travaux du même genre entrepris par les anciens et les modernes.

233. (*) — *Traité d'éducation publique et privée dans une monarchie constitutionnelle*, ou Principes de philosophie, de sciences, de littérature et de législation, appliqués au développement des facultés de l'homme, à l'amélioration des mœurs et au perfectionnement de l'ordre social; ouvrage spécialement destiné aux législateurs, aux pères et mères de famille, aux instituteurs et institutrices, aux professeurs, aux élèves déjà instruits, et aux jeunes gens qui veulent approfondir leurs premières études, ou embrasser une profession; par P.-H. Suzanne, professeur de mathématiques au Collége royal de Charlemagne, membre de plusieurs Académies. Paris, 1820. 2 vol. in-8°, avec plusieurs tableaux. Aimé André, libraire, quai des Augustins, n° 59. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port.

234. (*) — *La Morale universelle, ou les Devoirs de l'homme fondés sur sa nature*; par le baron d'Holbach. Paris, 1820. 3 vol. in-8°. Masson et fils, libraires, rue de Tournon, n° 6. Prix, 15 fr., et 18 fr. franc de port.

235. — *De l'Equilibre du pouvoir en Europe*; traduit de l'anglais de *Gould Francis* Leckie. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 23 feuilles trois-quarts. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. Prix, 6 fr.

Dans un moment où le nouveau congrès d'Aix-la-Chapelle a fait éclore une foule de traités sur l'équilibre politique de l'Europe, on ne lira peut-être pas sans intérêt l'ouvrage de M. Leckie, connu par plusieurs critiques estimées sur la politique de l'Angleterre, et surtout par une rare impartialité.

236. — *Des petites propriétés considérées dans leurs rapports avec le sort des ouvriers, la prospérité de l'agriculture et la destinée des Etats*; par *Adrien* de Gasparin. Paris, 1820. Brochure in-8°

de soixante pages. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, 1 fr.

Cet ouvrage fait partie d'une collection de Mémoires sur l'agriculture du midi de la France, dont plusieurs ont déjà été insérés dans la *Bibliothèque universelle*. Celui-ci étant d'un intérêt plus général, l'auteur a cru devoir lui donner une destination qui le fasse connaître d'un plus grand nombre de personnes. M. de Gasparin commence par jeter un coup-d'œil général sur le sort de l'ouvrier dans les différentes contrées. Envisageant ensuite les circonstances qui l'entourent, et dont il connaît plus particulièrement le détail, il a étudié ses besoins et ses ressources dans le midi de la France; il en conclut qu'en faisant abstraction des cas accidentels, l'ouvrier pourrait se ménager des économies pour la fin de sa carrière; mais, passant aux nombreuses anomalies que les malheurs font naître dans sa position, il a été forcé d'admettre que, partout où la division des propriétés n'est pas libre, partout où elles ne sont pas commerçables, l'état social exige un système de secours compliqué et dispendieux. La publication d'un ouvrage de ce genre ne saurait manquer d'exciter un vif intérêt parmi toutes les classes de la société. Cet intérêt s'accroît, lorsqu'on voit l'auteur soumettre ses opinions aux faits, et s'exprimer avec cette bonne foi et cette franchise entière qui conviennent si bien à la pureté de ses vues.

237. — *Revue chronologique de l'Histoire de France, depuis la première convocation des Notables jusqu'au départ des troupes étrangères* (1787 — 1818); avec cette épigraphe : *Je présente une époque signalée par de grands événemens, de terribles révolutions, des guerres acharnées, et des traités non moins funestes.* (Histoires de Tacite.) Paris, 1820. 1 gros vol. in-8°. Firmin Didot père et fils, libraires, rue Jacob, n° 24. Londres, Martin Bossange et compagnie, libraires, 14 great. Marlborough Street.

238. — *Précis historique et critique de la constitution de la monarchie danoise;* par M. P.-A. Heiberg. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 110 pages.

Ce précis, publié d'abord dans le *Journal général de législation et de jurisprudence*, paraît maintenant à part. Le Danemarck avait une constitution libérale. En haine des nobles et de leurs priviléges exclusifs, le tiers-état et le clergé proposèrent, le 8 octo-

bre 1660, de rendre le trône héréditaire. Les nobles furent forcés d'y consentir. Le roi Frédéric III, en acceptant, promit ce qu'on ne lui demandait pas, d'*établir une forme d'administration nouvelle*, et généralement de gouverner lui-même. Mais cette réponse non provoquée n'était pas une loi. Il y eut des dissensions entre les ordres sur la nouvelle constitution à établir. La bourgeoisie et le clergé voulaient qu'on y insérât ce qu'il y avait de bon dans les anciennes constitutions, et spécialement *la convocation annuelle des Etats* à un jour fixe. Le roi éluda. Les choses furent amenées au point que les ordres consentirent à ne se réserver que le droit de proposer *ce qu'ils voulaient garder*, s'en rapportant au roi pour la décision.

De ce moment, le roi se regarda comme dictateur, et, par des affidés, fit signer, en 1661, de maison en maison, comme spontané, un acte de soumission au pouvoir royal, absolu et illimité, portant que *les dernières volontés du roi seraient pour toujours la loi fondamentale* de la monarchie.

Alors, Frédéric III laissa au tems le soin de faire mûrir le *pur arbitraire* qu'il voulait, et ne signa que le 14 novembre 1665 l'édit fameux qu'on appelle en Danemarck *loi royale* ou *constitution* royale. Elle ne fut long-tems connue que d'un petit nombre d'esclaves ambitieux. On la tenait secrète et cachée soigneusement parmi les joyaux de la couronne; elle n'en fut retirée qu'après la mort de Frédéric III, pour être lue à la cérémonie du couronnement de son fils Christian V, et replacée ensuite dans la cassette royale. Enfin, elle fut imprimée et publiée pour la première fois, en 1709, lorsqu'après le laps d'un demi-siècle on crut la nation tout-à-fait accoutumée au despotisme le plus complet.

On trouve cette pièce dans son intégrité à la fin du volume que nous annonçons. M. Heiberg y a joint l'ordonnance de Christian VII, du 27 septembre 1799, limitative de la liberté de la presse. Les réflexions de l'auteur, et les anecdotes qu'il a recueillies sur ces deux pièces, sont, à tous égards, *très piquantes* et *instructives*. Il faut les lire dans l'ouvrage même, qui mérite une place distinguée dans les bibliothèques de ceux qui cultivent l'histoire ou le droit public. LANJUINAIS.

239. — *Examen des lois des* 17, 26 *mai*, 9 *juin* 1819, 31 *mars* 1820, *relatives à la répression des abus de la presse*; par M. CAR-

NOT, conseiller à la Cour de cassation. Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Mongie.

240. — *Rapports et comptes rendus de la Société philanthropique de Paris pour l'année* 1819, *lus dans l'Assemblée générale du* 16 *mars* 1820. Paris, 1820. Une brochure in-8° de 150 pages. M. Baron, commissaire de la Société, rue des Petits-Augustins, n° 20. Prix, 1 fr. 50 c., au profit de l'établissement.

Cette brochure contient un résumé des dépenses faites par la Société, depuis son établissement; — la liste des bienfaiteurs décédés qui ont fait des dons et des legs à la Société; — un extrait du réglement de la Société; — un rapport de M. Deleuze, vice-président, sur les travaux de la Société pendant l'année 1818; — un rapport de MM. Carvoisin et Caccia, commissaires nommés pour vérifier les comptes du trésorier; — un rapport sur la pratique médicale et le mouvement des dispensaires, par M. Nicod, chirurgien ordinaire du sixième dispensaire; — une notice sur Mgr. le duc de Berry (1), par M. le comte de Pastoret; — le compte général des recettes et dépenses de la Société: celles-là s'élevant à 143,867 fr. 70 c., et celles-ci à 131,751 fr. 46 c. (La section des *recettes* contient la liste des souscripteurs, leurs noms et demeures, et le montant de leurs souscriptions individuelles, etc.), — le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 1820; — la liste des membres composant le comité d'administration pendant l'an 1820; — un réglement pour les dispensaires établis à Paris; — la liste des médecins et chirurgiens consultans, adjoints, suppléans et honoraires des dispensaires; — enfin, la composition de chaque dispensaire.

La publication de ces *Rapports* démontre que la charité publique ne pouvait confier à de plus dignes organes l'honorable soin de distribuer ses secours.

241. — *De la prévention qu'a fait naître en France, contre les institutions de prévoyance, l'extravagance du système de la caisse Lafarge; et de l'impossibilité absolue où se trouvaient les fondateurs de cette caisse de tenir aucun de leurs engagemens, puisque, si l'ordre de mortalité qu'ils avaient pris pour base eût été réel, la fin du monde devait infailliblement arriver huit cent vingt-deux*

---

(1) S. A. R. le duc de Berry était président de cette Société.

ans après l'institution de cette caisse; par M. Juvigny, auteur d'un *Essai sur les assurances sur la vie*. Paris, 1820. Brochure in-8° de quinze pages. Deuxième édition. Mongie aîné, boulevard Poissonnière.

242. — *Caisse de survivance et d'accroissement*. Trois lettres à M. de Prony, membre de l'Institut, etc.; par M. le baron Blein. Paris, 1820. Brochure in-4° de 23 pages.

243. — *Quelques idées sur l'organisation de l'armée française*, par M. le baron Blein, ancien officier général du génie. Paris, 1820. Brochure in-8° de 37 pag. Magimel, Anselin et Pochard, libraires pour l'art militaire, rue Dauphine, n° 9.

L'auteur traite des diverses armes dont se compose l'armée, de l'armement et de l'habillement des troupes, du recrutement de l'armée, des écoles militaires, de l'avancement, des engagemens militaires, enfin de la solde, des retraites et des récompenses militaires. Il déclare n'avoir en vue que d'améliorer ce qui existe, et d'éclairer sur les moyens d'y parvenir, en appropriant nos institutions à l'esprit de la Charte, à sa lettre même, et en les mettant en harmonie avec le caractère français.

244. — *Lettres sur l'amour de la patrie, ou Correspondance d'Anapistémon et de Philopatros*; par Frédéric II, roi de Prusse; publiées par *César* Gardeton. Paris, 1820. In-8° de 4 feuilles. Prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 45 c. franc de port. Au bureau des *Annales de la Musique*, rue Montmartre, n° 20.

245. — *Cinq jours de l'histoire de Naples*, par le général Coletta, avec cette épigraphe : *Moderazione e costanza*. Paris, Béchet aîné, libraire.

Cette relation, la plus exacte qui existe jusqu'à présent de la révolution de Naples, dément indirectement quelques autres relations, dictées par un esprit prononcé de système ou de partialité. Le général Coletta est un des premiers officiers napolitains qui s'est toujours distingué par ses connaissances, par sa franchise et sa probité. Il a écrit cette courte histoire sans prétention; il ne paraît avoir d'autre but que l'amour de la vérité et de son pays. Il tâche de retracer ce que la révolution de Naples présente de plus singulier, la rapidité, l'universalité et le bon ordre. Deux ou trois jours ont suffi pour communiquer le même mouvement à toutes les provinces et aux villes principales du royaume

Pendant cette apparente agitation, on a observé le même respect pour les lois et le roi, qu'au sein de la paix la plus parfaite. Si le nom de *révolution* rappelle quelque chose d'odieux, on ne devrait point donner ce nom au changement politique survenu à Naples, par le concours du peuple, de l'armée, du roi et du prince royal. On fait monter le nombre des *Carbonari* à 642,000. Il paraît que deux officiers, Morelli et de Concilii, et le prêtre Menichini, ont donné la première impulsion, et que le maréchal-de-camp Napoletano, et surtout le général Guillaume Pepe, l'ont suivie et dirigée. L'auteur du Mémoire s'est arrêté à peindre la grande influence des *Carbonari*; il aurait fait mieux encore, s'il eût indiqué les causes particulières qui, depuis quelques années, ont le plus influé sur l'esprit et la propagation de cette société politico-religieuse. En lisant l'histoire de ce dernier événement, les lecteurs impartiaux qui désirent connaître les causes de ces phénomènes politiques, se demanderont sans cesse : Comment se peut-il qu'en si peu de tems, les *Carbonari* soient parvenus à ce degré d'influence et d'autorité ? Néanmoins, jusqu'à présent, on n'a pas fourni assez de renseignemens pour résoudre ce problème curieux et instructif. Peut-être le général Coletta lui-même, en donnant la continuation de cette histoire, dont il n'a publié que l'exorde, satisfera à la curiosité du public. Quant à nous, nous espérons que les Napolitains continueront à maintenir le même ordre, le même calme, et cet esprit de concorde qui seul pourra leur mériter l'approbation de l'Europe.

246. — *Documens nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire de France en* 1820; par M. Kératry, député du Finistère. Paris, 1820. Brochure in-8° de 6 feuilles. Maradan, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n° 16. Prix, 2 fr. 50 c.

Le nom de l'auteur, la nature de cette production, et les notes intéressantes qu'elle renferme, donnent aux *Documens* une vogue extraordinaire. Le premier tirage a été épuisé en 24 heures; une quatrième édition, très augmentée, est sous presse.

247. — *La municipalité de Toulon et l'Ermite en province.* (*Procès.*) Paris, 1820. In-8° de 4 feuilles trois-quarts. Mongie, et Béchet aîné.

Cette brochure contient le plaidoyer de M. Dupin et le discours

de l'Ermite, qu'on avait cherché à molester, mais qui a fini par avoir les rieurs de son côté.

248. — *De la dissolution de la Chambre des députés, et des résultats que cette disposition peut avoir pour la nation, le gouvernement et le ministère*; par M. Benjamin Constant. Paris, 1820. Béchet, aîné; in-8°. de 67 pages.

249. — *Discours sur le sujet proposé par l'Académie française, au concours d'éloquence de* 1820 : Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales propres à l'orateur de la tribune et à l'orateur du barreau. Par Saint-Albin Berville, avocat. Paris, 1820. Brochure in-8o de 35 pages. Baudouin frères, rue de Vaugirard, no 36.

Les jeunes gens qui se destinent à la tribune et au barreau feront bien de consulter cet écrit, où l'on admire à la fois les talens précoces de l'écrivain et les sentimens vraiment français dont il est animé.

250. (*) — *Choix de poésies diverses de M.-J. Chénier.* Paris, 1820. 1 vol. in-18. Baudouin frères. Prix, 3 fr.

251. (*) — *Poésies d'André Chénier.* Paris, 1820. 1 vol. in-18. Baudouin frères. Prix, 3 fr. (Voy. Tom. IV, pag. 81.)

Ces deux ouvrages, achetés ensemble, ne coûtent que 5 fr.

252. (*) — *Les Délateurs, ou Trois années du dix-neuvième siècle*, poëme en 3 chants; par M. *Emmanuel* Dupaty. Paris, 1820. Troisième édition, 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste. Delaunay, au Palais-Royal. (Voy. le compte rendu de la première édition de ce petit poëme, Tom. IV, pag. 310.)

253. — *Description d'un monument arabe du moyen âge, à Bayeux, en Normandie*; par J. Spencer Smythe, membre de la Société royale, de celle des Antiquaires, et de celle pour l'Encouragement des Arts, Manufactures et Commerce de Londres; docteur en droit civil de l'Université d'Oxford; associé-correspondant de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la ville de Caen, etc. Avec figures. Caen, 1820. A. Le Roy, imprimeur du roi, et Mancel, rue Saint-Jean, n° 87. Paris, Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55, et Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. Prix, 1 fr. 50 c.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

HARVARD. — *Nouvelle batterie électrique.* — Le docteur Dana, de l'université de cette ville, a construit une batterie électrique, qui a l'avantage d'être très forte et en même tems portative. Elle consiste en plaques de glace et en feuilles d'étain, mises alternativement les unes sur les autres. Les plaques de glace ont deux pouces de largeur de plus que les feuilles d'étain ; mais, celles-ci doivent dépasser de deux en deux les bords des plaques de glace, savoir : d'un côté, les feuilles d'étain 1, 3, 5, 7, etc., et de l'autre, les feuilles 2, 4, 6, 8, etc., afin qu'en réunissant sur les deux côtés ces petites bandes, une communication complète soit établie entre toutes les surfaces métalliques. Une batterie construite de cette manière n'est pas plus volumineuse qu'un livre in-quarto, et peut aisément être mise à l'abri de l'influence de l'air, en couvrant ses bords d'un vernis.

NEW-YORK. — *Remède contre l'Hydrophobie* (1). — Le docteur Lyman Spalding, un des plus savans médecins de cette ville, annonce dans une brochure, que, depuis plus de cinquante ans, la *Scutellaria Lateriflora* L., vulgairement *Scullcap*, est employée pour prévenir ou guérir l'Hydrophobie, et que jamais on ne l'a vue manquer son effet. Il vaux mieux l'employer lorsqu'elle est sèche et lorsqu'elle est en poudre, que fraîche. Le témoignage de plusieurs médecins américains se joint à celui de M. Spalding, pour recommander l'usage de cette plante. On ignore le nom de la personne qui l'a employée pour la première fois ; mais c'est à MM. Derveer père et fils, qu'on a l'obligation de l'avoir mise généralement en usage.

---

(1) Nous avons indiqué (voy. ci-dessus, p. 379) un remède contre l'Hydrophobie, pratiqué avec succès en Russie. Les hommes de l'art pourront comparer ces différens essais avec les traitemens usités jusqu'ici.

— *Société biblique.* — La Société biblique américaine, fondée en 1816, a célébré son quatrième anniversaire le jeudi 4 mai de cette année, sous la présidence de M. Elie Bondenot, vénérable vieillard de 80 ans. Depuis sa fondation, cette Société a distribué ou fait distribuer 173,752 exemplaires des livres sacrés. Pendant l'année qui vient de s'écouler, il en est sorti de ses dépôts 41,192, dont 18,637 ont été donnés gratuitement : ses recettes ont été de 41,361 dollars (environ 248,000 fr.), et ses dépenses de 38,971 dollars (environ 233,000 fr.). Le nombre de ses Sociétés auxiliaires est de 202.

— *Départ d'une mission protestante.* — Une petite colonie, composée de vingt-une personnes, est partie de New-York dans le mois d'avril dernier, pour aller en mission chez les Indiens de la tribu Osage, à 800 milles à l'ouest du Mississipi. Il y a dans cette association bienfaisante deux ministres de l'Évangile, un médecin, un maître d'école, un charpentier, un maréchal et trois agriculteurs; huit femmes, dont six se destinent à l'enseignement des sauvages, les deux autres sont les épouses des deux ecclésiastiques et ont quatre enfans. Les collectes ont rapporté des sommes considérables : on a recueilli aussi pour la mission une grande quantité de vêtemens, de livres, d'instrumens d'agriculture, etc. Les missionnaires ont dû s'embarquer à Pittsbourg, sur deux petits bâtimens construits exprès pour eux.

Cincinnati sur l'Ohio. — *Journaux.* — Cette ville naissante, dont la position est des plus heureuses, prospère de jour en jour. Les lettres n'y sont pas négligées, et l'on y compte déjà trois journaux quotidiens. Ce qui prouve la rareté du numéraire dans l'Amérique septentrionale, et surtout dans les États occidentaux, c'est l'avis que l'éditeur de la gazette de *Whitewsater* adresse à ses abonnés, et par lequel il offre d'accepter au prix du marché, au lieu de numéraire, des grains, de l'eau-de-vie, de la viande, en un mot toute espèce de comestibles.

ASIE.

CHINE.

Canton. — *Littérature.* — *Dictionnaire chinois.* — M. Morrisson continue ses utiles travaux, et surveille l'impression de son Dictionnaire chinois. La seconde partie de cet important ouvrage a

été commencée en avril 1811 ; elle se composera de mille pages in-fo, et contiendra plus de 12,000 caractères chinois les plus usités, expliqués par de nombreux exemples. Au mois de février 1817, on avait achevé 600 pages comprenant à peu près 8,000 caractères. L'impression de tous les volumes exigera au moins dix ans.

— *Journal.* — Il y a, en Chine, une gazette officielle, qui est considérée comme l'organe du gouvernement dans toutes les affaires relatives à la religion, aux lois, aux mœurs, et aux coutumes du pays. Chaque article, avant d'être inséré dans cette gazette, est soumis à l'empereur ; et, une fois qu'il l'a approuvé, on ne peut y ajouter une syllabe. La moindre infraction à cette règle est suivie d'un rigoureux châtiment. En 1818, un magistrat d'une cour de justice, qui occupait aussi une place dans l'administration des postes, fut mis à mort pour avoir fait insérer de fausses nouvelles dans cette gazette. La raison que donnèrent ses juges pour justifier sa condamnation, fut qu'il était coupable d'avoir manqué de respect à la majesté impériale. La gazette officielle de Chine renferme des documens relatifs à toutes les affaires publiques de ce vaste empire, ainsi que des extraits de tous les mémoires et de toutes les pétitions qui ont été présentées au souverain, avec ses réponses, ses ordres, et les faveurs qu'il accorde aux mandarins et au peuple : elle paraît, tous les jours, sous la forme d'un brochure de 60 à 70 pages.

INDES ORIENTALES.

Calcutta. — *Zoologie.* — *Ane sauvage.* — Le marquis de Hastings, gouverneur-général des Indes orientales, a reçu dernièrement en présent du nabab de Bhawulpur, un âne sauvage, de l'espèce appelée *Gor Thur* par les Indiens. Ce bel animal a de 11 à 12 palmes de hauteur, de longues oreilles, des yeux noirs ; sa peau est de couleur chamois. Il est indomptable ; sous ce rapport, et sous beaucoup d'autres, il ressemble au zèbre d'Afrique. On dit que cet animal est le plus parfait modèle de la force, de la beauté et de l'agilité.

— *Société Asiatique.* — Dans la séance du 8 janvier 1820, présidée par le marquis de Hastings, on a lu une lettre de M. Moorcroft, datée de Joshee-Mut'h, par laquelle il annonce qu'ayant

ppris qu'il existait en dépôt à Punk-Hesur, dépendance de Budree-Nat'h, quatre grandes planches de cuivre, couvertes de petits caractères, gravés à une grande profondeur, et qu'on supposait devoir contenir l'histoire du temple, et les dogmes de la foi de Boudha, il avait réussi à les emprunter au grand-prêtre de Budree-Nat'h pour les envoyer à Calcutta, avec promesse de les lui rendre, dix-huit mois après, quand on en aurait pris copie. Il a agi ainsi, afin d'éviter les erreurs qui auraient pu se glisser dans une copie faite à la hâte, les inscriptions étant dans une langue tout-à-fait inconnue aux bramines qui desservent le temple.

Le Musée de la Société renferme, entre autres curiosités, un donc indien coupé à Nepaul, qui a 84 pieds de long, un serpent à deux têtes, des échantillons de mosaïque d'Agra et de Golconde, des cristaux de Nepaul, et des sculptures de Persépolis, de Java, etc.

OCÉANIQUE (1).

NOUVELLE-HOLLANDE.

Hobart-Town. — *Imprimerie.* — En 1818, on a établi une imprimerie dans cette ville, qui est située dans la terre de Diemen, et qui sert, comme Botany-Bay, de colonie pour les déportés anglais. Le premier livre sorti de cette imprimerie est l'histoire d'un exilé fugitif, nommé Michel Howe, qui, s'étant mis à la tête de vingt-huit autres brigands, a troublé la tranquillité des habitans de la colonie, pendant six ans. Quelque peu important que ce livre soit en lui-même, il aura toujours pour les bibliographes un prix d'autant plus grand, que l'on n'en a tiré que très peu d'exemplaires.

AFRIQUE.

ÉGYPTE.

Canal d'Alexandrie. — Le grand canal de Ramanieh, qui conduit du Caire à Alexandrie, était achevé à la fin de janvier dernier; le pacha y a fait un voyage pour s'assurer si tout avait été exécuté conformément à son plan.

---

(1) *Océanique* est le nom le plus généralement donné à la cinquième partie du monde. Nous adoptons une division conforme à l'état actuel des connaissances géographiques.

— *Manufactures et commerce.* — On a reçu dernièrement Trieste un échantillon de sucre cultivé et raffiné en Égypte. Le pacha a aussi établi des manufactures de coton, de soie et de draps, sous la direction de son favori Jussuf.— Il attire des Européens, et cherche, de toutes les manières, à mettre à profit leur industrie. L'Europe lui fournit des vaisseaux et des matelots. Le frère de Jussuf, établi à Trieste, est l'agent principal du pacha; une vingtaine d'autres agens sont répandus dans tous les pays pour y former des relations commerciales.

Voyage. — *Temple de Jupiter-Ammon.* — Après seize jours de très grandes fatigues, employés à traverser les déserts de la Lybie et du Marmorique, M. Frediani, voyageur italien, est enfin parvenu à découvrir le fameux édifice appelé le Grand Temple de Jupiter-Ammon, qu'on croit n'avoir pas été visité depuis le tems d'Alexandre-le-Grand. M. Frediani était accompagné d'une escorte de 2,000 hommes, et il a été obligé de s'ouvrir, les armes à la main, une route jusqu'à ce célèbre monument des superstitions.

ROYAUME DE SÉGO.

Expédition anglaise. — L'expédition du major Gray, successeur du major Peddie, a été obligée de rétrograder jusqu'à Galam, sur le Sénégal, après un voyage pénible et dangereux dans le pays des Fouladoh. Néanmoins, M. Docherd, chirurgien attaché à l'expédition, a continué sa route avec un petit nombre de personnes. Arrivé à Yamina, sur le Niger, il a été obligé de se retirer à Bammakoo, dans le Bambarra, après avoir attendu pendant six mois que le roi de Sego lui permît d'aller en avant. Plusieurs personnes considérables du pays étant mortes pendant le séjour de M. Docherd à Bammakoo, les idées superstitieuses des nègres sur la funeste influence des blancs, se sont encore fortifiées : ils prétendent que tous ceux qui ont eu des liaisons avec Mungo-Park sont morts peu après son passage dans le pays. M. Docherd avait cependant été très bien traité à Yamina et à Bammakoo. Quand il se plaignait du délai apporté à son voyage, on lui répondait que c'était l'usage du pays de faire attendre les ambassadeurs et les étrangers, afin de montrer la dignité du roi et de faire voir qu'il n'est pas pressé de se débarrasser de ses hôtes.

Des marchés se tiennent deux fois par semaine à Sansanding et à Yamina ; on y recherche beaucoup les marchandises européennes, surtout celles qui servent à la parure des femmes : les étoffes imprimées de Manchester y étaient en grande quantité ; les couleurs les plus éclatantes sont préférées.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Londres. — *Procédé pour conserver des préparations anatomiques.* — M. Cooke a découvert que l'alkool, dont on se sert pour conserver des objets d'anatomie, peut être remplacé par une solution saturée de muriate de soude ou sel commun, en prenant environ trois livres de sel pour quatre pintes d'eau. Cette découverte est très importante, surtout pour l'Angleterre et pour les pays où l'esprit-de-vin est plus cher qu'en France ; aussi a-t-elle mérité à M. Cooke la médaille d'argent de la Société des Arts. (Voy. ci-après l'article Suisse.)

— *Nouvelle espèce de patate.* — Un navigateur a apporté en Angleterre une racine, qu'on appelle *arakatscha* à Santa-Fé-de-Bogota, où elle a été découverte et où elle croît en abondance. Elle a le goût et la fermeté du marron d'Espagne ; elle est plus nourrissante, et non moins productive, que la pomme-de-terre et la patate. Le climat des Cordilières étant à peu près le même que le nôtre, les jardiniers anglais ne doutent pas que l'*arakatscha* n'y puisse être cultivée avec autant de succès, que la pomme-de-terre et la patate.

Liverpool. — *Institut royal.* — *Le musée d'histoire naturelle*, qui a été placé près de l'Institut royal, renferme déjà des richesses immenses, quoiqu'il ne soit ouvert au public que depuis le premier janvier dernier. L'opulence de Liverpool et ses relations commerciales avec toutes les parties du monde, lui donnent de très grands avantages pour former une semblable collection. Les deux salons du musée, consacrés à la zoologie, et qui ont été arrangés par M. Swainson, méritent une attention particulière. La collection la plus complète est celle des zoophytes, classés suivant le système de Lamarck.

On doit ajouter à l'Institut une *Académie de peinture.*

Poids et mesures. — D'après le plan du docteur Kelly, auteur du *Cambiste universel*, le gouvernement anglais fait dresser, avec une grande précision, un état comparatif de tous les poids et de toutes les mesures du monde connu. Pour y parvenir, il a chargé ses agens, en pays étrangers, de se procurer les renseignemens les plus exacts sur les poids et mesures du pays où chacun d'eux se trouve, et de les envoyer avec les explications nécessaires à la Monnaie de Londres. Déjà ces agens s'empressent de remplir les vues du gouvernement, et tout porte à croire que l'on sera bientôt à même de rendre public le résultat important de toutes leurs recherches.

Annales de littérature orientale. — Le premier volume de ce recueil, que nous avons déjà annoncé (T. VI, pag. 213), vient de paraître; il contient les articles suivans : 1°. Une comparaison analytique des langues samscrite, grecque, latine et teutonique, servant à prouver l'identité première de leur construction grammaticale; par F. Bapp. (L'auteur prouve que le samscrit n'est pas la langue dont les autres dérivent, et qu'il est lui-même dérivé d'une langue primitive. Selon lui, l'allemand est, de toutes les langues modernes, celle qui ressemble le plus au samscrit.) 2°. Une traduction du commencement du *Mahà Bhârata*, d'après l'original en langue samscrite. — 3°. *Essai sur la vie et le génie de Firdausi*, poëte épique persan, suivi d'une traduction littérale de son épisode de *Sabrab*. — 4°. Traduction de la géographie d'Afrique du shérif Mohammed Al Idrisi. — 5°. Observations sur une traduction du récit de la mort du célèbre voyageur Mungo Park, fait par le shérif Ibrahim. — 6°. Courte énumération des bannières de l'armée de la Tartarie chinoise; par M. Huttman. — 7°. Extraits de différens ouvrages : *Le Kamus* ou *l'Océan*; *Dictionnaire arabe par Shaik Ahmed*, etc., etc.

Les rédacteurs de ces *Annales* publieront, tous les trois mois, 1 vol. in-8° d'environ 200 pages, chez Longman, libraire. Le prix de chaque volume est de 6 shellings. Il sera divisé en trois sections : la première sera consacrée aux essais originaux, aux traductions, etc.; la seconde, aux revues critiques des ouvrages orientaux; la troisième contiendra de courtes notices, et des nouvelles littéraires.

Nouvel ouvrage periodique à l'usage des classes pauvres. — Depuis le mois de février dernier, il paraît à Londres, chez Hatchard et fils, un recueil périodique, intitulé *The plain englishman's Library* ou *Bibliothèque à l'usage de la classe pauvre*. Son but est d'augmenter l'instruction qui, dans les dix ou douze dernières années, a été mise à la portée de cette classe par l'enseignement mutuel. Les éditeurs recueillent, dans leur journal, les connaissances utiles qui sont répandues dans des livres volumineux et très coûteux. Ce journal est divisé en trois parties principales : la première, intitulée *le Moniteur chrétien*, est consacrée à la doctrine religieuse ; la seconde, sous le titre de *Patriote britannique*, traite de la liberté, des lois, de l'histoire nationale, etc. ; la troisième, appelée *le Compagnon du coin du feu*, contient des idées sur le bonheur domestique, sur l'éducation des enfans, sur la conservation de la santé, sur les inventions utiles, avec quelques morceaux de poésie. Le cahier est terminé par un aperçu historique des affaires publiques. Il en paraît un cahier de 52 pages, chaque mois. Prix, 1 fr. 20 cent.

Publications prochaines. — M. Charles Mills, auteur de l'Histoire des croisades, va livrer à l'impression des *Voyages en Europe sous le pontificat de Léon X*. Le plan de cet ouvrage est le même que celui des Voyages du jeune Anacharsis.

— Le capitaine Prior fait imprimer, en un seul volume, orné de cent gravures, les relations de tous les *Voyages faits autour du monde, depuis Magellan jusqu'à Kotzebuë.*

— Parmi le grand nombre de voyageurs qui, depuis 1814, ont visité l'Italie, il n'en est peut-être aucun qui ait eu autant d'occasions de voir l'intérieur des sociétés et d'obtenir des notions certaines sur les affaires politiques, que la spirituelle *lady Morgan*. Son ouvrage sur la France, en faisant suffisamment connaître son talent observateur, a prouvé aussi qu'elle n'était pas uniquement redevable à ses jolis romans de la grande réputation littéraire dont elle jouit en Europe. Nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt, que cette dame publiera incessamment un ouvrage contenant les nouvelles observations qu'elle a faites pendant son dernier voyage en France, et plus particulièrement pendant celui qu'elle vient de faire en Italie.

— M. Fitch, de Stepney, vient de mettre sous presse un petit

ouvrage intitulé : *Le Manuel du Moniteur*, ou l'intelligence des chiffres, à l'usage des écoles. C'est un arrangement simple et nouveau des quatre règles élémentaires de l'arithmétique, avec la méthode d'enseignement de l'auteur, par laquelle un seul maître peut facilement enseigner le calcul à trois ou quatre cents élèves.

— On va publier une *Nouvelle biographie générale* sur un plan tout-à-fait différent de celui qu'on a suivi jusqu'ici pour les ouvrages de ce genre. On y corrigera toutes les erreurs et tous les défauts importans qui se sont glissés dans les autres biographies. Au lieu de l'ordre alphabétique, qui oblige à renouveler sans cesse les éditions, et qui rend inutiles les premières, on se propose de classer les personnages d'après l'ordre des tems, en plaçant à la fin de chaque volume des index alphabétiques pour faciliter les recherches. On y ajoutera, tous les sept ou dix ans, un volume. Cet ouvrage se composera d'abord d'environ vingt volumes in-8°. On en publiera tous les mois un cahier, formant le tiers d'un volume; chaque cahier contiendra vingt portraits, et leur nombre total sera au moins de douze cents, gravés d'après les meilleurs originaux.

Beaux-Arts. — *Tableaux de Hogarth.* — On a découvert dernièrement, dans une maison de Londres, plusieurs tableaux du célèbre Hogarth; ils sont du jeune âge de l'artiste. Cinq tableaux allégoriques, d'environ 5 pieds sur deux, représentent les Caprices de la Fortune. L'expression des figures, la variété des traits, le mouvement des groupes, et l'originalité de toute la composition, décèlent au premier coup-d'œil l'auteur du *Mariage à la mode*, et de tant d'autres productions spirituelles. Un autre tableau, de cinq pieds de hauteur sur quatre de largeur, représente une bacchanale fort grotesque. On pense que ces tableaux seront joints à la nouvelle édition des œuvres de Hogarth, qu'on prépare en ce moment.

— *Entrée de la reine d'Angleterre à Jérusalem*; tel est le sujet d'un tableau envoyé à Londres par une maison de commerce de Gênes. C'est l'ouvrage d'un artiste distingué, M. Carloni, de Milan.

Au bas des montagnes, près des précipices de la Cité-Sainte, on voit une cavalcade de Syriens et de Turcs, et une litière écarlate dans laquelle se trouvent les dames d'honneur de la reine.

Sur le premier plan, un groupe de personnes, descendues de la montagne, paraissent éviter le précipice qui est sur la gauche. En face, à quelque distance et près d'une des portes de Jérusalem, galoppent les Janissaires portant les firmans. Après eux, on voit la reine habillée à la turque et montée sur un âne, suivant la coutume du pays. Bergami vient derrière elle, monté sur un superbe cheval blanc; à gauche, est un autre cavalier qu'on suppose être son frère. On aperçoit dans les personnes de la suite, la comtesse Oldi, à cheval et habillée à peu près comme la reine; elle a près d'elle deux enfans, l'un noir et l'autre blanc, magnifiquement vêtus et montés sur des ânes. Enfin, derrière ce groupe on voit le jeune Austin, monté sur un beau cheval noir.

Théâtres. — Les poëtes dramatiques anglais aiment assez à tirer des romans les plus populaires le sujet de leurs pièces. Ce sont, depuis quelque tems, les productions de Walter Scott qui ont été exploitées de préférence. *Ivanhoë* a fourni le sujet de trois pièces représentées sur les théâtres de Drury-Lane, de Covent-Garden et de Surrey. L'auteur de la pièce donnée au premier de ces théâtres, M. Soane, est reconnu pour homme d'esprit et de talent; cependant, sa pièce n'est pas supérieure aux deux autres. Selon la *Revue d'Edimbourg*, Walter Scott est un génie aussi sublime que Shakespeare; son roman d'Ivanhoë, que nous avons annoncé dans le tems (vol. V, pag. 334), surpasse bien des poëmes épiques, et il renferme de quoi faire six bonnes tragédies. Nous avouons que, tout en rendant justice au talent de l'auteur, nous n'apercevons pas dans son ouvrage de si grandes richesses.

Henri IV, opéra. — Le monarque chéri des Français a fourni à M. Morton le sujet d'un opéra qui a eu le plus brillant succès au théâtre de Covent-Garden. L'auteur a réuni dans cette pièce plusieurs traits intéressans du bon Henri. Le sujet est à peu près le même que celui d'un drame donné à Paris, au théâtre de la Porte-St.-Martin, et intitulé: *le Duel et le Baptême*. La pièce anglaise est remplie de situations dramatiques, et elle fait honneur au talent de M. Morton, qui, depuis 1792, a enrichi la scène d'un nombre assez considérable de ses productions. Dans les efforts qu'il a faits pour représenter Henri IV, tel que l'histoire le peint, il a été très bien secondé par Macready, l'un des premiers acteurs du théâtre de Covent-Garden.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Société biblique.* — L'assemblée générale annuelle de la Société biblique russe a eu lieu, le mercredi 9 août, pour la septième fois, depuis sa fondation. Le prince Galitzin, président, a prononcé le discours d'ouverture. — Nous sommes informés qu'une Société biblique existe aussi à Fatéje, district du gouvernement de Koursk.

Maisons de gardes établie en Russie. — Dans le cours de l'hiver dernier, le gouvernement russe a établi, pour l'usage des voyageurs, le long du Golfe de Finlande, de St.-Pétersbourg à Cronstadt, des maisons de garde placées à trois verstes ou à une demi-lieue les unes des autres. Elles sont bien chauffées, et offrent aux étrangers qui s'y arrêtent pour y passer la nuit, un asile sûr et commode; des réverbères, allumés sur le haut de ces édifices, s'aperçoivent à une grande distance; et, lorsque d'épais brouillards obscurcissent l'atmosphère, on sonne continuellement une cloche, pour appeler et guider les voyageurs égarés. La route est aussi indiquée, dans la saison des neiges, par de grands poteaux surmontés de pavillons, qui sont placés de chaque côté du chemin: on trouve à moitié de la route, une auberge abondamment pourvue de provisions, et de tout ce qui peut réchauffer et fortifier le corps, dans un climat aussi rude.

Pultawa. — *Colonne triomphale.* — Cette colonne a été érigée par l'empereur Alexandre, en mémoire de la victoire remportée par Pierre-le-Grand sur Charles XII. Elle est de fer fondu en quatre parties; chacun des joints est caché par une couronne: la première est de laurier et de palmes; la seconde, de laurier seul, et la troisième, de feuilles de chêne; les intervalles sont remplis par des faisceaux d'armes. Le chapiteau est formé de grandes feuilles de palmier; au-dessus s'élève un socle qui porte une demi-sphère, sur laquelle se déploie l'aigle impérial, tenant dans ses serres les foudres de la guerre, et dans son bec une couronne de laurier.

Le piédestal a deux inscriptions: l'une est à la gloire du héros, l'autre indique le jour et l'année de la victoire.

A droite et à gauche de la colonne sont des trophées dans le style grec. Le monument est entouré d'une grille dont les bar-

reaux sont des épées grecques qui ont la pointe fichée en terre, symbole du repos après la victoire.

Le soubassement est un petit fort, hérissé des mêmes canons qui ont servi à la bataille de Pultawa.

POLOGNE.

Varsovie. — *Découverte d'un ancien astrolabe.* — Un grand nombre de couvens ayant été supprimés en Pologne, toutes les bibliothèques qu'ils possédaient ont été transférées à l'Université de Varsovie. On a trouvé dans cette même ville, et dans la bibliothèque des *Piarists*, un astrolabe arabe, fait de cuivre, qu'on suppose avoir été apporté à Varsovie par quelques religieux *Piarists*, qui vinrent d'Espagne, en 1642. Cet astrolabe ressemble beaucoup à ceux que l'on voit dans le cabinet de Kircher, à Rome, et dans l'observatoire de Paris. M. Chiarmi, professeur des langues orientales à l'Université, pénétré de l'importance de cette découverte pour l'histoire des sciences, en a fait le sujet d'une dissertation qu'il a présentée à l'Institut royal des sciences à Varsovie.

SUÈDE.

Publications prochaines. — *Biographie de Linnée.* — Le hasard a dernièrement fait découvrir chez un bouquiniste, une biographie de Linnée en langue suédoise, écrite par lui-même et continuée jusqu'à sa mort. Le manuscrit autographe a été envoyé à Upsal et va incessamment être imprimé. Ce livre, d'environ 500 pages in-8o, sera orné de six gravures offrant deux portraits du grand naturaliste, un *fac simile* de son écriture, son monument dans l'église cathédrale, et les armes de sa famille.

Poésie dramatique. — La guerre entre les deux sectes littéraires, dont nous avons déjà eu occasion de parler (*Voy.* vol. I, p. 359; vol. II, p. 531), continue toujours. L'une, qui cherche à mettre en vogue, pour les pièces de théâtre, le genre *germanico-romantique*, a son siége principal à l'Université d'Upsal, tandis que l'autre parti, qui préfère le genre français et s'appelle *classique*, réside dans l'Académie de Stockholm. Le parti romantique est composé de la plupart des étudians, ayant à leur tête le magister Atterbom, professeur de langue allemande du prince

royal Oscar. Ce même parti publie à Upsal un recueil périodique littéraire, intitulé *Svea*, qui lance sans cesse des traits mordans contre le parti classique, et celui-ci répond, dans un autre recueil littéraire, intitulé *Almanna journale*. Une critique sévère que ce journal avait faite d'un almanach poétique de M. Atterbom (*Poetisk Kalender för* 1820), a donné occasion à un poëme héroï-comique (*Rimthussiad*), où l'éditeur de l'*Almanna journale* est fort mal traité. L'auteur de ce petit poëme est inconnu. Au milieu de ces querelles, les bonnes pièces de théâtre dans le genre français ont constamment de grands succès, et tout porte à croire que les novateurs ne parviendront jamais à faire prédominer en Suède le goût allemand.

Stockholm. — *Nécrologie*. — Le professeur Sparmann, l'un des plus célèbres naturalistes de l'école de Linnée, est mort dans cette ville, vers le milieu du mois d'août; il était âgé de 73 ans.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Académie royale*. — *Prix proposé*. — L'Académie a proposé la question suivante sur les variations de la boussole : « Num inclinatio et vis acus magneticæ iisdem, quibus declinatio, diurnis variationibus sunt subjectæ? Num etiam longiores, ut declinatio, habent circuitus? Num denique has variationes certis finibus circumscribere possumus? » Le prix est de 50 ducats danois.

Voyage. — Le professeur Rask, dont nous avons parlé (voy. ci-dessus, p. 382), annonce, par une lettre datée du 19 octobre de l'année dernière, son arrivée à Mosdok, sur le Terek, après l'avoir traversé en venant d'Astracan, avec une caravane de cent voitures. A l'exception d'un marchand arménien, il était le seul chrétien qui fît partie de cette expédition. Cependant, il se loue beaucoup de la cordialité de ses compagnons de voyage. Les troubles qui agitent le pays du Caucase l'empêcheront d'étudier les mœurs et le langage de ses habitans. Probablement, il ne pourra pas non plus exécuter son premier projet de se rendre dans l'Inde par terre, à cause des guerres qui ravagent les régions orientales de la Perse. Il se propose toujours de visiter les parties occidentales de cet empire; et, s'il ne peut pénétrer plus avant, il gagnera la côte pour s'embarquer sur un vaisseau anglais.

Kiel. — *Publication nouvelle.* — Il y a deux ans que M. Cramer, conseiller d'État de cette ville, a trouvé à Saint-Gall, dans la bibliothèque du couvent, un manuscrit du onzième siècle, qui contient sur Juvénal des scholies qui, dit-on, sont plus exactes et d'une plus grande importance, que celles que nous possédons déjà sur cet auteur. M. Cramer en a publié quelques passages, dans un programme intitulé : *Specimen novæ editionis scholiastæ Juvenalis*, composé à l'occasion de la fête de S. M. le roi de Danemarck.

ALLEMAGNE.

Iéna. — *Arts chimiques.* — M. Doebereiner a proposé un moyen de tirer parti, pour la fabrication des eaux gazeuses, de l'acide carbonique qui se dégage des matières en fermentation, en adaptant aux cuves qui les contiennent un appareil de soufre, semblable à celui qu'on emploie dans les laboratoires. Ce procédé sera employé dans la magnifique brasserie qui doit être construite à la campagne du grand-duc, au Haut-Weimar. Suivant M. Doebereiner, on pourra retirer vingt fois plus d'eau gazeuse que de bière, sans aucun surcroît de dépense. Cette eau servira pour la boisson, et pour les bains, dans plusieurs maladies.

Prusse. — Berlin. — *Académie royale des Sciences.* — Sujet proposé pour le concours de 1822 :

« Donner une explication mathématique et développée des » couronnes lumineuses et colorées qu'on observe autour de la » lune et du soleil. Il faut que cette explication soit conforme » aux expériences sur la lumière et à la constitution de l'atmos- » phère, et qu'elle soit d'accord avec les observations aussi » précises que peut le permettre la nature du phénomène. »

Le terme de rigueur pour la réception des Mémoires est le 31 mars 1822. Le prix, de 50 ducats, sera décerné dans la séance du 3 juillet suivant.

Vienne. — *Annales de Littérature.* — On remarque dans ce recueil, publié par M. Gerold, une notice sur les langues et les littératures norwégienne, suédoise et islandaise. Les Norwégiens parlent et écrivent la même langue que les Danois; mais, dans l'un et l'autre pays, le peuple a retenu plus ou moins de mots de

l'ancienne langue scandinave. Depuis la réforme, les Norwégiens n'ont point manqué d'hommes de lettres. Le premier littérateur danois est le baron Holberg, connu par ses compositions dramatiques, né à Berghen, autrefois capitale de la Norwége. MM. Pram et Steffens, aussi Norwégiens, sont connus honorablement parmi les auteurs vivans. On peut ajouter à leurs noms celui de M. Heilberg, qui réside à Paris depuis une vingtaine d'années, et qu'on a surnommé l'Aristophane du Nord.

La langue suédoise a, dans sa construction, des rapports avec l'ancien scandinave. Il y a quelque conformité entre sa prononciation et celle de l'allemand, tandis que la prononciation de la langue danoise se rapproche beaucoup plus de celle du scandinave. Le mérite de Linnée, de Celse et d'autres Suédois est assez connu. Kellgren tient à présent le premier rang parmi les poëtes. Les productions lyriques de Lidner et les odes anacréontiques de Bellman sont fort estimées. On regarde comme un chef-d'œuvre la traduction d'Horace, en vers, par le baron Adlarbeth.

La langue islandaise est, à proprement parler, le scandinave même; elle forme la base des langues danoise et suédoise. Les habitans la parlent et l'écrivent dans toute sa pureté. Quelques inscriptions en langue runique, qui existent en Danemarck et en Suède, sont les seuls monumens de l'ancienne langue primitive; mais, on possède encore en Norwége quelques vieux codes de lois écrits en islandais, avant qu'il eût éprouvé aucune altération. La grammaire de cette langue n'est point compliquée; la syntaxe en est remarquable par sa précision et par sa simplicité. Les règles sont faciles à apprendre et à suivre : le moindre solécisme décèle un étranger. Les *Sagas*, qui contiennent les faits historiques de l'Islande, sont la lecture favorite de ses habitans. Ils ont aujourd'hui un auteur distingué; c'est M. Espolia, qui a complété le récit des événemens historiques jusqu'à l'époque actuelle. On estime beaucoup ses poésies.

Hongrie. — Pesth. — *Littérature hongroise. — Prix décernés.* — La distribution des prix de littérature hongroise, ou magyar, a eu lieu dans cette ville, le 23 mars dernier, en présence du palatin de Hongrie et de l'archiduc Ferdinand. Le comte Ladislas Teleki a ouvert la séance par un discours en langue nationale. Les deux grands prix destinés à ceux qui, dans l'espace dé-

terminé, auraient le plus contribué aux progrès de la littérature magyar, ont été décernés à M. Georges Tejer, directeur des études du district de Raab, et à M. Alexandre Kisfaludi, plus connu comme poëte sous le nom de Himfij. Les autres prix ont été obtenus par M. Adam Horwàth, mort peu de tems auparavant, par le comte Joseph Teleki, et par MM. Joseph Kolmar et Étienne Géti, tous deux pasteurs protestans.

La Transylvanie possède aussi une Société qui a pour but les progrès de la littérature hongroise.

— *Publication prochaine.* — *Théâtre etranger en langue hongroise.* — Tel est le titre d'un ouvrage dont le savant Dobrentey est l'éditeur; il paraîtra par livraisons, composée chacune de quatre pièces, traduites des langues allemande, italienne, française et anglaise. La première livraison contiendra *le Crime*, par Müllner, *l'Avare*, de Molière, *Macbeth*, de Shakespeare, et *Ne comptez pas l'âge des femmes*, par Federici.

Leipsick. — *Ancien Journal de Kotzebuë.* — Il a été dit dans la notice biographique sur Kotzebuë (*Revue encycl.*, vol. VI, pag. 57), que cet écrivain avait fondé à Weimar une gazette hebdomadaire, dans laquelle il rendait compte des nouveautés littéraires les plus remarquables, et attaquait, sans mesure, les idées libérales, les principes qui tendent à l'établissement d'une représentation nationale, et les libertés des Universités allemandes. Après la mort tragique de l'éditeur, cette feuille fut continuée avec moins de mesure encore, mais aussi avec moins de succès, parce que le talent de Kotzebuë ne présidait plus à sa rédaction. On y remarquait surtout des diatribes virulentes contre les nombreuses publications de M. Brockhaus, libraire à Leipsick. Jusqu'à la fin du cinquième volume, les frères Hoffmann, libraires à Weimar, avaient publié cette feuille, lorsque, à notre grand étonnement, les six premiers numéros du sixième volume nous furent envoyés par M. Brockhaus, rédigés par lui-même, et sortant de ses presses. L'avant-propos nous expliqua ce changement. M. Brockhaus avait préféré faire l'acquisition de cette feuille, et lui donner une autre couleur, que de répondre à des invectives qu'il dédaignait. Elle paraît actuellement, sous son ancien titre de Literarisches Wachenblatt; mais, elle n'est plus hebdomadaire, et on la reçoit quatre fois par semaine, en une ou

deux demi-feuilles d'impression in-4°. Cent cinquante de ces demi-feuilles, publiées dans le courant d'un semestre, formeront un volume, dont le prix de souscription est de 20 francs.

Chemnitz. — *Nouveau journal dédié aux dames.* — Les journaux littéraires et autres recueils périodiques, qui paraissent en Allemagne, et qui, d'après le dernier catalogue de la foire de Leipsick, se montaient à 135, viennent d'être encore augmentés d'un nouveau recueil intitulé : *Iduna.* Ce journal est dédié aux dames; il est publié par mesdames Helmina de Chezy et Fanny Tarnow, et il n'a que des dames pour rédacteurs. Il paraît, par cahiers de 300 à 320 pag., à des époques indéterminées, dans la librairie de Kretechmar, à Chemnitz. Prix d'abonnement par volume de deux cahiers, 12 francs.

Eulbach. — *Antiquités.* — Le comte Francois d'Erbach, qui possède une collection magnifique d'antiquités romaines, a découvert dans les environs de sa maison de plaisance d'Eulbach, en Franconie, une aigle romaine très bien conservée. Elle a été trouvée dans un fossé, non loin de quelques restes de retranchemens romains. On présume qu'elle appartenait à la 22e légion ou légion des Brittons, stationnée dans les lignes de la forêt d'Odenwald. On sait qu'à la défaite que les Romains éprouvèrent dans ces lieux, un de leurs porte-enseignes (*Aquilifer*) enterra son aigle dans un fossé, afin qu'elle ne tombât pas entre les mains des Teutons victorieux. Peut-être est-ce la même qui enrichit aujourd'hui la collection du comte d'Erbach. Elle est de bronze, de 13 pouces de hauteur, et elle pèse 7 livres.

Darmstadt. — *Beaux-Arts.* — *Description du Musée.* — M. Müller, inspecteur de la galerie des tableaux du Musée grand-ducal de cette ville, a fait paraître une description de ces tableaux, qui sont au nombre de 600, disposés dans neuf salles. La première renferme 165 ouvrages de peintres modernes allemands; la seconde contient 71 tableaux de l'ancienne école allemande; la troisième, 49 de l'école française; la quatrième, la cinquième et la sixième contiennent la collection la plus complète, celle de l'école flamande, qui offre 180 ouvrages; enfin, les trois dernières salles renferment 135 tableaux de l'école italienne. Darmstadt est redevable de toutes ces richesses au grand-duc

actuellement régnant. L'inspecteur, M. Müller, artiste lui-même, a fondé depuis trois ans une école de peinture, qui trouve dans cette galerie des modèles pour former son goût. Il y a vingt ans qu'on ne cultivait guère les beaux-arts à Darmstadt ; on s'y livre maintenant avec ardeur. HENRICHS.

SUISSE.

CANTON DE VAUD. — LAUSANNE. — *Société cantonnale.* — M. Dan. Alex. Chavannes a lu, à la séance du 4 juillet dernier, un Mémoire très intéressant sur les momies d'Egypte, et en particulier sur une momie déposée dans le cabinet d'histoire naturelle de Lausanne et tirée d'Egypte par M. Bell, de Payerne, actuellement à Constantinople. Cette momie ne contient ni aromates, ni bitumes; elle a été seulement salée et desséchée ensuite. Elle appartient donc à la classe de celles dont la préparation était la moins couteuse. Cependant, le cercueil annonçait un embaumement plus soigné; en conséquence, il est permis de supposer, comme le dit M. Chavannes, que la momie de Lausanne n'est qu'une momie plébéienne, qu'on a introduite dans un coffre trouvé vide : cette spéculation arabe ne serait pas improbable.

Le cercueil est en bois de sycomore; il a 5 pieds 1/2 (de France) de longueur; sa largeur est vers la tête de 14 pouces et 1/2, et vers les pieds de 12 pouces et 1/2 ; l'épaisseur du bois est d'un pouce 1/2. On voit sur le couvercle une figure représentant une tête de femme, sculptée grossièrement et coloriée ; le front est couvert d'un bandeau, comme dans les statues égyptiennes. Sur la place correspondante à la poitrine, se trouvent deux petites mains fermées, sculptées et clouées transversalement. Le coffre est couvert intérieurement d'une couche de plâtre, sur laquelle sont peintes à l'huile, des figures hiéroglyphiques d'un coloris très vif. (Voy. le n° 91 *des feuilles d'agriculture et d'économie générale du canton du Vaud.*)

Lausanne. — Institution du jury. — Nous avons rendu compte (T. VI, p. 374 et suivantes) d'un écrit de M. Hangard, jurisconsulte distingué du canton de Vaud, sur la question de savoir *Si l'institution du jury convient à la Suisse ?* Son ouvrage avait déjà paru, lorsque le gouvernement de ce canton ouvrit un concours sur cette autre question : *Le jury, en ma-*

tière criminelle, convient-il au canton de Vaud? M. Hangard a concouru et a obtenu le premier prix, qui est de 50 louis. Son Mémoire va être imprimé aux frais de l'État, et répandu dans toute la Suisse. En attendant que cette nouvelle production nous soit parvenue, nous pouvons annoncer que M. Hangard s'y prononce contre l'établissement du jury en Suisse, quoiqu'il soit l'admirateur de cette belle institution, en général. Mais, dans son canton, les juges sont nommés par le peuple, à des époques déterminées; ils ne reçoivent rien du gouvernement; ils n'ont ni grâce, ni faveur, ni fortune à en espérer. De bonnes lois établissent leur indépendance; ils ont d'ailleurs la confiance entière de la nation et sont de véritables *pairs*. Ces raisons, et beaucoup d'autres non moins plausibles, développées dans le Mémoire de M. Hangard, avec une grande précision, semblent, en effet, placer sa patrie adoptive dans une position particulière.

— *Éducation des pauvres.* — Si l'école des pauvres d'Hoffwyl prouve en grand l'influence d'une éducation morale, il est de fait qu'on pourrait obtenir les mêmes résultats dans de petits établissemens. Il existe une pauvre femme qui s'est vouée à élever de malheureux orphelins, n'ayant d'autre ressource que les charités publiques ou particulières. Elle en garde huit et les entretient tous, ainsi qu'elle-même, avec *vingt-neuf francs* par mois; son loyer lui coûtant 4 fr. par mois, il ne lui reste pas un batz par jour pour la nourriture de chaque individu; cependant, les enfans sont tous bien portans, et rien dans leur extérieur n'annonce la misère. Ce miracle d'économie est encore surpassé par l'habileté avec laquelle cette femme respectable se fait obéir et parvient à donner à ses élèves des habitudes d'ordre, de propreté, ainsi que le goût du travail : elle agit par instinct *à la Lancastre*, en faisant enseigner les plus petits par les plus grands. Serait-il bien difficile de trouver, dans chaque district, quelques institutrices de ce genre, qui serviraient pour deux ou trois villages, et auxquelles on fournirait un logement, du bois, et un peu de terrain que les enfans aideraient à cultiver? Le gouvernement pourrait encourager de semblables établissemens, en accordant une prime aux communes qui les formeraient. — Voici quelques autres détails sur le même sujet. La veuve Rumph, âgée de 70 ans, et qui demeure près de Béthusy, entretient avec moins de 30 francs par mois, cinq gar-

çons et trois petites filles. Ces enfans sont remarquables par leur air éveillé, leur mine réjouie, leur bonne tenue et leur politesse. La veuve Rumph a mis au monde 15 enfans et elle en a nourri 32 autres de son lait.

ITALIE.

TURIN. — *Médecine. — Plante propre à remplacer le quinquina.* — M. Re, professeur de matière médicale à l'École vétérinaire de Turin, a découvert que le *lycopus europæus* de Linnée, appelé l'herbe de Chine par les paysans du Piémont, où il se trouve en abondance, surtout dans les endroits marécageux, possède les mêmes propriétés que le quinquina, et peut le remplacer sans inconvénient.

SICILE. — *Palerme. — Extrait d'un rapport fait le premier juin par M. Scovazzo, directeur des Ecoles d'enseignement mutuel.* — Au mois de mars 1819, le conseil municipal de Palerme résolut d'établir une école d'essai, pour l'enseignement mutuel. M. Scovazzo en fut nommé directeur par le président de la commission d'instruction publique. L'école s'est ouverte pour 250 élèves, et les progrès ont été rapides. Le jury des moniteurs a eu un grand succès. 300 enfans sont inscrits comme élèves ou comme candidats. L'ardeur est telle que tous les congés ont été supprimés, et qu'il n'y a d'interruption dans les études, que les dimanches et grandes fêtes : l'enthousiasme est général pour la nouvelle méthode.

25,000 fr. vont être votés par le conseil municipal pour différentes écoles. Le comte Sommatino est protecteur zélé de l'enseignement mutuel. Une école est ouverte pour la cavalerie sous les auspices du colonel Lucchessi. S. A. le duc de Calabre en fonde une à Bocca di Folco. 20 instituteurs sont formés par M. Scovazzo pour répandre la méthode. Il y a une école depuis trois mois à Messine. On ne doit ouvrir à Trapani, Mazara, Agrigento, Alcamo, Modica, Caltagirone, Polizzi, Colizanno, Catane, Deis, Syracuse, Termini, etc.; *enfin dans toute la Sicile, pays presque inculte, la méthode n'a rencontré aucun obstacle.* Les Jésuites eux-mêmes ont voulu être des premiers à l'adopter; ils ont une école dans le collége d'Alcamo : avant deux ans il n'y

aura pas de village où l'on ne trouve une école d'enseignement mutuel. Par ces moyens, les Siciliens pourront bientôt figurer parmi les nations les plus civilisées. La Sicile, quoiqu'elle ait perdu sa première grandeur, conserve encore cette fécondité de génie qui la distinguait dans les anciens tems. Les philosophes et les littérateurs qu'elle possède, annoncent assez ce qu'elle pourra produire quand l'instruction sera plus soignée et plus répandue.

Rome. — *Voyage scientifique. — Extrait d'une lettre de M. de Niebuhr, ministre plenipotentiaire du roi de Prusse près la cour de Rome.* — M. Gau, architecte et antiquaire de Cologne, de retour du voyage qu'il a fait en Palestine, en Égypte et en Nubie jusqu'à la seconde cataracte, rapporte une collection très précieuse de dessins des monumens les plus remarquables de l'antiquité. Plusieurs de ces monumens n'avaient point encore été dessinés, ou ne l'avaient été que d'une manière imparfaite.

Ce voyage est le premier qu'un Allemand ait entrepris, dans le but que s'est proposé M. Gau. L'honneur de l'Allemagne, autant que celui de l'artiste, demande donc que les résultats de cet intéressant voyage soient mis au jour le plus tôt qu'il sera possible. Après avoir fait un choix sévère, il restera environ 60 planches sur la Nubie, qui ne fait point partie du grand ouvrage français; environ 20 planches additionnelles sur l'Égypte, et 20 sur Jérusalem. Les explications seront en français et en allemand.

Il sera publié très prochainement un specimen de 4 à 6 planches, représentant des édifices ou des bas-reliefs. Le prix en est fixé à 4 flor. courans, payés d'avance. Le specimen sera remis, sans autres frais, dans les principales villes de l'Allemagne et des autres pays.

Milan. — *Virgile, avec des notes de Pétrarque.* — On a découvert dans la bibliothèque ambrosienne, un exemplaire des œuvres de Virgile, qui contient des notes manuscrites de Pétrarque, parmi lesquelles on trouve ce passage remarquable : » Laura, » propriis virtutibus illustris, et meis longum celebrata carmi- » nibus, primùm oculis meis apparuit sub primum adolescentiæ » meæ tempus anno Domini 1327 die 6 mensis aprilis in eccle- » siâ sanctæ claræ Avinioni horâ matutinâ. Et in eâdem civitate

» eodem mense aprilis, eodem die 6, eâdem horâ primâ, anno » autem Domini 1348 ab hac luce lux illa substracta est; cum » ego fortè Veronæ essem, heu fati mei nescius! Rumor autem » infelix per litteras Ludovici mei Parmæ reperit anno eodem, » eodem mense maji, die 19 mane. Corpus illud castissimum ac » pulcherrimum in loco fratrum minorum repositum est ipsâ die » mortis ad vesperam. Animam quidem ejus, ut de Africano ait » Seneca, in cœlum, unde erat, redisse mihi persuadeo. Hæc » autem ad acerbam rei memoriam amarâ quadam dulcedine » scribere visum est hoc potissimum loco qui sæpè sub oculis » meis redit, ut cogitem nihil esse debere quod amplius mihi » placeat in hac vitâ, et effracto majori laqueo, tempus esse de » Babylone fugiendi, crebra horum inspectione, ac fugacissimæ » ætatis æstimatione commonear. Quod, prævia Dei gratiâ, facile » erit præteriti temporis curas supervacuas, spes inanes, et inex- » pectatos exitus acriter ac viriliter cogitanti. »

Pérouse. — *Publication prochaine.* — M. Gio. Bastista Varmiglioli doit publier des leçons élémentaires d'archeologie (*Lezioni elementari di archeologia*) appliquées aux monumens de tous les peuples. Ce sont les leçons données par l'auteur à l'Université de Pérouse. L'ouvrage, composé de 2 vol. in-8°, contiendra tout ce qu'on trouve de plus intéressant dans les écrits de Caylus, Winkelmann, Visconti, Foggini, Eckhel, Morcelli, Hayne, Boettiger, Zoega, etc. L'auteur examine non-seulement les monumens de la Grèce et de Rome, mais encore tous ceux de l'antiquité qui méritent le plus l'attention des archéologues. Il commencera par l'architecture, ensuite il s'occupera de la peinture, de la sculpture, de la numismatique et de la science des inscriptions. Il donnera aussi quelques notions paléographiques de tous les vieux idiômes qu'on retrouve dans les anciens monumens. On souscrit chez Francesco Baduel, libraire-éditeur, à Perouse, piazza da Corsi, n° 110, et chez les principaux libraires de l'Italie. L'impression de cet ouvrage doit être commencée dans le mois de novembre prochain.

Rome. — *Sculpture.* — Canova exécute en ce moment la statue de Washington pour les États-Unis d'Amérique.

GRÈCE.

Athènes. — *Fondation d'une Société biblique.* — Il vient de se former à Athènes une Société pour la propagation de la Bible. La direction en est confiée à douze respectables habitans, qui sont tous Grecs d'origine.

Progrès de la Littérature. — On imprime depuis quelque tems à Constantinople, dans l'*imprimerie patriarchale*, un grand dictionnaire de la langue grecque, ancienne et moderne, dont le premier volume a déjà paru. Il formera plus de six volumes grand in-folio. Cet important ouvrage paraît sous les auspices du patriarche actuel Gregorios, natif du Péloponnèse, prélat aussi vertueux qu'éclairé. Tous les archevêques, et la plupart des archontes du *phanal*, ont souscrit pour cette belle entreprise.

— M. Iskenteri, négociant établi à Constantinople, a traduit et publié une élégante traduction, en grec moderne, du roman de Voltaire intitulé *Zadig*. Il a aussi traduit le *Voyage d'Anténor* (1), qu'il va mettre sous presse. Cet estimable négociant est fort instruit, et profondément versé dans la littérature française. Son zèle pour la propagation des lumières, et pour la civilisation de toute la Grèce, est ardent et infatigable.

Le grand Collége de Chios est déjà devenu une espèce d'Université européenne. Le jeune Ambrosios Argentis, à peine âgé de 17 ans, élève de ce Collége, vient de publier un *Discours sur la Navigation*, dans lequel il exhorte, avec beaucoup de chaleur, ses concitoyens, les habitans de l'île de Chios, à se livrer particulièrement à la *navigation commerciale*, source intarissable de richesses et de prospérité. « Quand nous serons, dit-il, devenus plus riches par la navigation, les lumières se propageront dans notre belle patrie plus facilement et plus rapidement; ensuite, nous serons plus heureux et plus estimés des grandes nations de l'Europe qui portent sur nous leurs regards avec intérêt. »

Parmi les ouvrages dont plusieurs savans de France ont fait présent à la bibliothèque publique de Chios, on a distingué l'*Histoire de la république de Venise*, par M. le comte Daru, pair de France.

---

(1) Nous regrettons qu'il n'ait pas choisi un ouvrage plus instructif et plus moral.

Cet ouvrage a fixé l'attention de tous les habitans éclairés de la patrie de Théopompe et d'Ariston. Il est question de publier un journal grec à Chios, pour l'instruction du peuple. L'imprimerie, nouvellement établie dans la capitale de l'île, est déjà dans un état satisfaisant. On attend la publication de plusieurs ouvrages importans qui sortiront de cette imprimerie, et qui sont tous destinés à la régénération de la littérature grecque. L'un des savans les plus distingués, le professeur Koumass à Smyrne, a dernièrement fait paraître un livre élémentaire de philosophie, donnant un exposé succinct des recherches philosophiques des Allemands. Cet ouvrage a été accueilli avec une sorte d'enthousiasme.

ESPAGNE.

Il est fait mention dans le dernier cahier de la *Revue*, page 391, de l'établissement d'une *censure* en Espagne : comme cette simple assertion pourrait donner lieu à de fausses interprétations, il nous a paru convenable d'expliquer une mesure qui semblerait d'abord en opposition avec le système libéral introduit dans ce royaume.

L'article 371 de sa Constitution garantit à tous les Espagnols la liberté d'écrire, d'imprimer et de publier leurs idées politiques, sans qu'il soit besoin d'une autorisation, d'un examen ou d'une approbation préalable; mais, moyennant des restrictions, « et sous la responsabilité qui sera établie par les lois. »

En conséquence de cet article, on a créé un comité de censure dans chaque province, et un comité central de censure à Madrid, composé de sept hommes de lettres, dont la nomination appartient au roi. Les comités de censure ne s'occupent point d'un écrit avant l'impression, à moins que l'auteur lui-même n'en fasse la demande ; mais, lorsqu'un ouvrage imprimé est dénoncé par quelqu'un, le comité en est le juge. Le jugement d'un comité provincial est révocable par celui du comité central. La dénonciation n'est admise, que dans le cas d'une injure faite ou à la morale publique, ou au gouvernement, ou enfin au plaignant.

Le comité ne prononce, qu'après avoir entendu l'auteur de l'écrit imprimé qui lui a été déféré. Lors du jugement, le comité ne doit statuer que sur la question de savoir, si l'ouvrage sera ou ne sera pas publié, en exprimant les motifs en cas de défense. Si

le comité prononce que l'ouvrage est injurieux à la religion ou à la morale publique, ou au gouvernement, le tribunal criminel de première instance peut mettre l'auteur en jugement. Celui-ci produit sa défense, et la procédure est instruite avec la plus grande publicité. Si le comité déclare que l'ouvrage est injurieux au plaignant, ce dernier est autorisé à poursuivre l'auteur devant le tribunal criminel de première instance. Enfin, le comité de censure n'est qu'un jury provisoire, non un tribunal criminel, et son action ne s'exerce que sur les livres déjà imprimés.

J. A. Llorente.

PORTUGAL.

Lisbonne. — *Publication nouvelle.* — On a publié dernièrement une collection complète de toutes les lois et ordonnances rendues par le roi pendant son séjour à Rio-Janeiro. Cette collection est renfermée dans trois volumes in-folio.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Société d'enseignement mutuel.* — La Société a tenu, le 8 mai 1829, une assemblée générale et solennelle au local des Minimes, pour l'ouverture définitive de l'école qu'on y a établie. Un concours nombreux de personnes des deux sexes, de tous les âges et de tous les rangs, composait cette assemblée, présidée par M. Beyens; on y remarquait avec plaisir des ecclésiastiques, des militaires et des étrangers de distinction; les élèves, au nombre d'une centaine, étaient occupés de leurs exercices. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, donner des extraits des discours de MM. *Beyens*, *Pir.*, directeur de l'école, et *Fiossard* au zèle et à l'activité duquel elle doit son existence. L'assemblée, étonnée des prodiges que l'*enseignement mutuel* a déjà fait naître dans un court espace de tems, depuis la mise en activité de l'école, a témoigné hautement sa satisfaction de la bonne tenue, de la docilité, des progrès, et de l'air modeste et content des élèves. Dix nouveaux souscripteurs se sont présentés et ont été admis dans le sein de la Société.

FRANCE.

Bouches-du-Rhône. — Marseille. — *Nouvelle espèce de pommes-de-terre.* — On a apporté de Londres une espèce de pomme-de-terre qui est un prodige de végétation. Un seul tubercule a donné 1,058 kilogrammes (2,160 livres) de pommes-de-terre, dont la qualité est excellente.

Bains de mer. — M. Vailhen a formé sur la mer, près de la belle plage d'Arenc, un établissement qui a mérité les suffrages de la Société de Médecine de Marseille. Six pavillons décorés avec élégance, dans lesquels l'eau de la mer se renouvelle sans cesse par son cours d'occident en orient, renferment chacun un bain; au centre de ces pavillons se trouve une vaste piscine où l'eau est également courante, et qui peut servir d'école de natation; un mur d'enceinte défend l'établissement contre les tourmentes des équinoxes, et met à l'abri des vents d'ouest le port où sont les bateaux qui amènent les baigneurs de la ville. Un pavillon de repos et de secours sert de vestibule à l'édifice; enfin, les bords de la mer sont ornés de bosquets et de jardins en terrasse qui servent de promenades, et d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur la mer. Il est à désirer qu'un établissement du même genre soit formé dans l'un de nos ports de la Manche, et spécialement à Dieppe, où l'on trouve les localités les plus favorables.

Maine-et-Loire. — *Culture de la garance.* — La garance est cultivée dans les environs d'Angers, avec beaucoup de soin et de succès. Cet heureux résultat est dû aux essais que fit faire M. Bourdon de Vatry, pendant qu'il était préfet de ce département. Il venait alors d'Avignon, et il en apporta ce genre de culture, très en faveur dans l'ancien Comtat Venaissin, où cependant elle n'est pas introduite depuis long-tems. Il y a environ cinquante ans qu'un Persan, chassé par les troubles de sa patrie, vint s'établir en France sur les bords de la Durance, et y fit connaître la culture de la garance, qui demande seulement un terrain bas et humide, et plutôt de la chaleur dans le sol que dans l'atmosphère; car on voit de la garance en Alsace, en Hollande et dans d'autres contrées septentrionales.

Seine-Inférieure. — Dieppe. — *Appareil pour purifier l'eau de mer.* — On connaît l'appareil ingénieux et économique introduit

dans la marine par MM. Flessinel et Clément, pour distiller et dessaler l'eau de mer; on sait que l'eau qu'on en obtient, quoique ayant perdu son goût salé, n'en conserve pas moins une odeur empyreumatique qu'on avait cherché vainement à lui ôter; il paraît que M. *P. Nicol*, pharmacien à Dieppe, est parvenu à faire disparaître cette odeur désagréable, au moyen *d'un filtre chargé d'une couche de charbon, que la vapeur traverse dans son ascension.* Les détails de son procédé sont exposés dans un Mémoire manuscrit, qu'il a lu et déposé à la Société de Médecine de la ville de Dieppe. Ce Mémoire contient des recherches curieuses sur les moyens employés par les anciens et par les modernes, pour assurer aux marins leur provision d'eau douce, et sur les procédés usités jusqu'ici pour dessaler l'eau de mer, et pour purifier les eaux saumâtres, marécageuses et putrides.

Marne. — Châlons. — *Arts industriels.* — Nous avons parlé (Voy. T. V, pag. 371) du procédé apporté à Londres par M. Perkins, Américain, pour graver sur acier et multiplier à l'infini les planches de la même gravure. M. Pein, propriétaire d'une fabrique de ciseaux à Châlons-sur-Marne, revendique la priorité de l'invention pour un Français qui l'a faite, dit-il, il y a dix ans, et qui l'applique depuis trois ans dans cette fabrique. La base du procédé de ce Français est, comme celle du procédé de l'Américain, l'art d'amollir l'acier, et de lui rendre ensuite toute sa dureté sans effacer les traits qu'il a reçus. C'est par empreinte que M. Pein donne à ses ciseaux les formes et les dessins qu'il veut, et cette empreinte ressort d'une matrice en creux gravée sur un bloc d'acier de plus de 2 pouces d'épaisseur, par des procédés semblables à ceux de M. Perkins. M. Régnier a fait le 12 juillet dernier, à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, un rapport très favorable sur les ciseaux de M. Pein, qui sont à la fois très bien faits et à très bon marché: ils coûtent 15, 18 et 30 fr. la douzaine.

Nous ne prononcerons pas sur la réclamation de M. Pein: nous voyons dans ses travaux et dans ceux de M. Perkins, deux applications très différentes d'une précieuse propriété de l'acier, toutes deux très utiles et très honorables pour leurs auteurs.

Oise. — Beauvais. — *Antiquités.* — M. Héricart de Thury, vice-président de la Société royale des Antiquaires de France, a

visité l'emplacement de l'ancienne ville de *Brantuspantium*, une des grandes cités des Gaules, du tems de Jules-César, suivant Georgius Cassander.

Après avoir cherché et reconnu les communications de cette ville avec les deux grandes voies romaines de Beauvais et de Saint-Just à Amiens, M. de Thury s'est attaché à déterminer, avec M. Levasseur, maire de Breteuil, le véritable emplacement de *Brantuspantium*, indiqué, par nos anciens auteurs, sous le Mont Castelet, près de Breteuil et au sud de cette ville, entre Vandeuil, Beauvoir, Capli, Erusseau et les Evosseaux. Ce travail a pour but de donner aux recherches projetées, la direction la plus convenable, eu égard aux localités et à la nature du terrain. Les ruines sont à peine recouvertes d'un mètre de terre ou de déblais, et sont communément indiquées, au printems, par la différence de la couleur ou de la végétation des blés et des autres cultures.

Il y a quelques années que M. de Cambray, alors préfet, fit faire, dans l'emplacement de *Brantuspantium*, plusieurs fouilles, dont il retira divers objets précieux. Les cultivateurs en trouvent chaque année en labourant leurs terres. C'est à de simples travaux de culture, qu'on doit la connaissance récente de la *Naumachie* et celle du *Cirque*, plus anciennement découvert, au pied du Mont Castelet, dans la garenne de M. de Montmorency, qui recouvre des ruines importantes à connaître.

Seine-et-Marne. — *Antiquités.* — Un cultivateur de la commune de Donnemarie, a trouvé, en labourant son champ, deux statues antiques de bronze, d'environ six pouces de hauteur, dont l'une représente un Mercure entièrement nu, avec le *petase* ailé sur la tête; et l'autre la Fortune, drapée, avec ses attributs ordinaires. Il a trouvé aussi un coq et un bouc également en bronze, et deux médailles de cuivre, de petit module, représentant, l'une l'impératrice Sévérina, femme d'Aurélien, et l'autre, la tête de l'empereur Probus. L'espérance de faire de nouvelles découvertes l'a déterminé à continuer ses recherches.

Haute-Garonne. — Toulouse. — *Ecole de musique.* — Le conseil municipal a complété l'école des beaux-arts de cette ville, en y établissant un cours d'enseignement pour la musique, auquel il a affecté un fonds spécial.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

PAS-DE-CALAIS. — ARRAS. — *Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.—Séance publique du 26 août* 1820. Parmi les pièces parvenues à la Société, dix avaient pour objet l'*Influence de l'instruction élémentaire du peuple*, une l'*Eloge de l'abbé Prévost*, et deux la *Destruction de la ville de Thérouène*. La Société a décerné le prix, pour le premier objet, à M. *Sezel Desforges*, avocat à Saint-Malo; deux mentions honorables ont été accordées à MM. *Gerusez*, professeur au collége royal de Rheims, et *Boussy*, avocat à Bressuire. Une médaille d'encouragement a été donnée à M. *Cassin*, d'Arras, auteur de l'*Eloge de l'abbé Prevost*, et le prix du poëme sur la destruction de Thérouène, à M. *Charles de Saint-Maurice*, de Paris.

Programme du concours ouvert pour 1821. —1°. *Agriculture.— Rechercher les moyens de suppléer aux engrais en usage dans le département du Pas-de-Calais, et quel serait le meilleur parti à tirer de la chaux, en l'employant à cet objet.*

2°. *Industrie.— Indiquer le meilleur mode à suivre pour perfectionner la fabrication des dentelles d'Arras.* — Le prix, pour ce sujet, comme pour le précédent, sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

3°. *Eloge historique.*—La Société décernera une médaille d'or, de la valeur de 200 francs, *au meilleur Eloge historique de Palisot de Beauvois, membre de la section de botanique de l'Académie royale des sciences, né à Arras le 27 juillet* 1752, *mort à Paris en* 1820.

4°. *Poesie.* — Une médaille d'or, de la valeur de 200 francs, à l'auteur de *la meilleure Ode sur la bataille de Lens.*

Le baron D'HERLINCOURT, *président.* P. MARTIN, *secrétaire perpetuel.*

GIRONDE. — BORDEAUX. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* — *Séance publique du* 26 *août.* — Le programme du prix proposé pour la *Synonymie de la vigne* demandait *une Méthode claire et précise, propre à déterminer avec exactitude les différens caractères qui constituent les variétés de la vigne.* La Société n'a point adjugé le prix; mais, elle a décerné une médaille d'encouragement à M. *Bordier*, propriétaire à Léognan. Elle a remis au

concours, prorogé jusqu'en 1822, la question suivante : *Déterminer, par une suite d'observations et d'analyses exactes, quelles substances minérales, utiles aux arts et à l'agriculture, renferme le sol des Landes du département de la Gironde.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur 600 fr. *L'Eloge d'Ausonne* a été remis au concours de 1821 ; le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 francs. L'Académie décernera, dans la même année, des *médailles d'encouragement*, en or ou en argent, à tout fabricant qui aura formé à Bordeaux quelques-uns des établissemens suivans : un atelier en grand, où l'on fabriquerait, soit des cordages de tordu, d'après les procédés et les principes de l'égale tension de tous les fils ; soit des cables et des chaînes de fer, dans lesquels l'emploi du fer fondu contribuerait à augmenter la résistance du fer forgé ; soit des tonneaux ou barriques, dont les bois seraient dégrossis et dressés par la puissance de moteurs mécaniques ; soit des formes à sucre, ou toute autre poterie façonnée avec de la vase prise sur les bords de la Garonne, avec ou sans mélange de terres étrangères ; à celui qui aura établi à Bordeaux une fonderie dans laquelle on pourra couler des roues d'engrainage et autres pièces du poids de cinq cents kilogrammes au moins, en fonte de fer susceptible d'être limée, forée et *alésée;* à celui qui aura élevé, dans l'un des départemens traversés par la Garonne ou par l'Adour, une fabrique dans laquelle on ramassera le bitume minéral, extrait de la mine de Gaugeac (Landes), à l'état d'un mastic semblable à celui qui se prépare à Seyssel, dans le département de l'Ain. — *Programme des prix pour* 1822. — Deux concours nouveaux sont ouverts pour cette année : 1° *obtenir de la parmentière (pomme-de-terre), une farine susceptible de se conserver long-tems sans altération, de composer, mêlée dans différentes proportions avec la farine des céréales, un pain agréable au goût et salubre ; enfin d'être vendue à bas prix, procurant cependant au fabricant un bénéfice assez grand pour l'encourager à suivre ce genre d'industrie.* 2°. Sur les questions suivantes : *recueillir et présenter, dans un ordre méthodique, les connaissances-pratiques, acquises par l'expérience et par une longue suite d'observations, sur les différences positives et constantes des cépages entre eux, et faire connaître pour chaque cépage ses qualités propres, bonnes ou mauvaises, son nom local,*

et celui qu'on lui donne dans les lieux voisins, après s'être assuré de l'identité de l'espèce. Le prix pour chacun de ces concours sera une médaille d'or, de la valeur de 300 fr. Une médaille d'encouragement sera décernée, dans la même séance, *au meilleur recueil d'observations-pratiques sur quelque partie de la culture de la vigne.* — L'Académie rappelle qu'elle décernera, dans la séance publique du mois d'août 1821, un prix de la valeur de 1200 fr. à l'auteur *qui aura indiqué les moyens les plus économiques de dépurer en grand les eaux de la Garonne, dans toutes les saisons et dans les différens états où cette rivière se trouve devant Bordeaux.* Elle rappelle également, qu'indépendamment des prix qu'elle propose, et dont les sujets sont déterminés, elle décerne chaque année des médailles d'encouragement aux agriculteurs, aux artistes ou aux littérateurs qui lui font parvenir, dans le courant de l'année, un travail important sur quelqu'un des objets dont elle s'occupe. Elle a décerné cette année la médaille qu'elle consacre à l'agriculture, à M. *Catros*, correspondant, pour ses utiles travaux dans les Landes, et celle qu'elle destine aux arts industriels, à M. Saget, mécanicien à Bordeaux, pour ses moulins à bras et à manège; la médaille d'encouragement accordée, chaque année, à celui de ses correspondans qui lui a fait parvenir le travail le plus important, a été décernée à M. *de Saint-Denis*, propriétaire à Bazas, pour différens Mémoires d'agriculture.

Calvados. — Caen. — *Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.* — N'ayant pu faire connaître qu'imparfaitement (T. VI, p. 425) les résultats de la séance publique tenue par cette Académie le 27 avril dernier, nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs le compte rendu de cette séance, tel que nous l'a transmis un des membres distingués de cette Société.

M. Hébert, secrétaire, a lu un Rapport sur les travaux de l'Académie, dans lequel il a présenté l'analyse de deux Mémoires de M. de Magneville : le premier *sur des fouilles faites à Fierville près Vieux, pour la recherche de monumens romains*; le second *sur la direction que devait suivre la voie romaine, à partir de Vieux, pour se rendre sur les bords de la rivière d'Orne*; d'un Mémoire de M. Lange *sur l'état primitif de la Vallée de l'Orne, comprise entre Louvigny et la mer, et sur l'ancienne capitale des Viducasses*; d'une Dissertation *sur le Gentilhomme de nom et*

d'armes, où l'on explique le véritable sens de cette expression, par M. Labbey de la Roque; de deux Mémoires de M. Bacon le jeune, associé : le premier est l'analyse chimique du *ledum latifolium*, et la comparaison de ses produits avec ceux *du thé*; le second est une analyse chimique d'*une concrétion calculeuse extrait de la vessie d'un homme attaqué de rachitisme*; d'un Mémoire de M. Trouvé, D. M., *sur la Vaccine*; d'une Dissertation de M. Raisin, D. M., sur l'usage attribué *aux kistes apoplectiques*, suivie de quelques considérations sur l'application de l'analogie en médecine; d'un premier Mémoire de M. Lamouroux, *sur les Polypiers fossiles du Calvados*. Il a aussi fait mention d'un grand nombre de productions en prose et en vers, par des membres ou des associés, entr'autres de plusieurs Mémoires de M. l'abbé de la Rue, sur la fondation des hôpitaux et hospices de la ville de Caen; d'une Observation de M. le Sauvage, docteur médecin, sur le vers nommé *Ditrachyceros*, ou Bicorne Rude; d'un Mémoire sur les Coquilles fossiles des départemens de la Manche et du Calvados, par M. le Héricier de Gerville, associé; de deux Rapports par M. Lange, sur deux ouvrages manuscrits : le premier est une statistique de l'île de France, par M. Prudhomme fils; le deuxième, une suite de Mémoires sur les travaux de Cherbourg, par M. Noel, associé; de deux autres Rapports, par M. de Baudre, sur deux ouvrages imprimés: le premier est une Grammaire classique, par M. Delarivière, ancien secrétaire de l'Académie, maintenant proviseur du Collége Royal d'Orléans; le second est la traduction, par M. l'abbé Jamet, du poëme du Père Almeida, portugais, imprimé sous le titre de l'Homme heureux dans tous les états de la vie. M. le secrétaire a encore fait connaître les travaux particuliers des deux commissions d'Antiquites et d'Histoire naturelle de l'Académie, et particulièrement la restauration du Tombeau de la Reine Mathilde, par les ordres de M. le comte de Montlivault, préfet du département, Président de l'Académie, et le *fac simile*, lithographié par M. Pattu, de l'inscription gravée sur l'ancienne pierre tumulaire; la découverte d'un squelette de Crocodile fossile, trouvé au village d'Allemagne près Caen, et la création d'un Cabinet d'Histoire naturelle dans la ville de Caen, par les soins de M. le comte de Vendeuvre, maire de la ville (Voy. tom. VI, pag. 635); enfin

la découverte, faite par M. Monin, d'un procédé pour transporter sur la pierre lithographique des gravures et des feuilles imprimées, sans altérer la gravure originale. Il a annoncé les ouvrages en vers qui ont été lus par MM. Brugière de Sorsum, de Malherbe, Prudhomme fils, et de Baudre, ainsi que les ouvrages imprimés offerts en présent à l'Académie.—Après ce rapport, on a entendu : 1° la lecture du Programme d'un prix de poésie, qui sera décerné, dans la séance publique de 1821, à l'auteur du meilleur poëme, ayant pour titre : le Deuil de la ville de Caen, au sujet de la mort funeste de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry; 2° un Mémoire de M. Smythe, associé, sur la Cassette d'ivoire qui renferme la chasuble de S. Regnobert, évêque de Bayeux, et sur l'inscription en arabe koufy, gravée sur une plaque de vermeil qui orne le monument dont voici la traduction : *Sa justice est parfaite, et ses graces sont vastes*; 3° l'origine de *Caen*, premier chant d'un poëme en vers de M. de Baudre, sur le *Calvados*; 4° un Mémoire historique sur l'origine et les progrès de l'instruction des Sourds-Muets en Europe, par M. l'abbé Jamet, instituteur des Sourds-Muets, à Caen.

Nord. — Cambray. — *Société d'émulation.* — La Société a tenu, le 16 de ce mois, sa séance publique annuelle. Trois sujets de prix avaient été proposés : *Une Ode nationale*, *l'Éloge de Malesherbes*, et la *Topographie médicale de l'arrondissement de Cambrai*. La Société n'a couronné aucun des ouvrages envoyés au concours ; mais, elle a mentionné honorablement une ode intitulée : *l'Exil du guerrier*. Elle en a distingué également deux autres, dont la première a pour titre : *Eloge de Malesherbes*. La seconde est une *Ode sur la mort de Mgr. le duc de Berry*.

Sujets de prix mis au concours pour 1821. — 1°. *Agriculture*. Il sera accordé une prime de cent francs au cultivateur de l'arrondissement de Cambrai, qui amènera, le 24 juin prochain, au marché de cette ville, *le plus beau taureau de l'âge de cinq à six ans*. Une prime de soixante francs sera accordée à celui qui présentera, le même jour, *la plus belle vache laitière, aussi de l'âge de cinq à six ans*. Les propriétaires devront être munis de certificats en bonne forme, constatant que les bestiaux présentés par eux sont nés et ont été élevés dans l'arrondissement. 2°. *Médecine*. La Société décernera une médaille d'or, de la valeur de

deux cents francs, à l'auteur de la meilleure *Topographie médicale d'un canton ou même d'une commune de l'arrondissement*. 3°. *Histoire locale*. L'auteur du meilleur *Mémoire sur un point quelconque de l'Archéologie de cet arrondissement*, recevra également un prix de deux cents francs; et, afin que la récompense soit analogue à la nature du travail qui sera couronné, ce prix consistera en une *urne d'argent*, de forme antique, sur le pourtour de laquelle seront gravés ces vers de Virgile :

Scilicet et tempus veniet, cum finibus illis
Agricola incurvo terram molitus aratro
Exesa inveniet scabrâ rubigine pila, etc.

4°. *Poésie*. La Société demande un *Poëme sur la bataille de Denain*. Elle laisse aux concurrens toute latitude pour l'étendue et la forme à donner à cet ouvrage. 5°. *Eloquence*. *Un discours sur la Concorde*. Énoncer un tel sujet, c'est parler à tous les cœurs, et son importance est trop généralement sentie pour qu'il soit besoin d'entrer ici dans aucun développement.

Les prix de Poésie et d'éloquence consisteront aussi chacun en une médaille d'or de la valeur de deux cents francs.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, avant le 15 juin 1821, à M. Le Glay, secrétaire perpétuel de la Société.

Bouches-du-Rhône. — Marseille. — *Académie*. — *Prix proposés pour l'année* 1821. — Dans la séance publique du 28 août 1819, l'Académie avait proposé pour le prix des sciences, de déterminer la cause de la *morphée* des oliviers, d'en décrire exactement les effets, et d'indiquer les moyens les plus propres à la combattre et à la prévenir : elle retire cette question du concours, et propose, pour être décernée dans la séance publique du mois d'août 1821, une médaille d'or, de la valeur de 600 fr., au meilleur Mémoire qui lui sera adressée *sur les moyens les plus propres à réparer promptement les désastres qu'ont souffert les oliviers, par le froid de janvier* 1820.

L'Éloge de M. de Belsunce formait, l'année dernière, le sujet du prix d'éloquence proposé par la classe de littérature et d'histoire. Vu la fête séculaire qui aura lieu l'année prochaine, le concours sera prorogé jusqu'à la séance publique de Pâques 1821. MM. les concurrens, dont les ouvrages sont parvenus au

secrétariat de l'Académie, ne pourront les retirer sous aucun prétexte; mais, ils pourront les retoucher sur de nouvelles copies, ou les refondre entièrement. Tous seront admis au concours, soit qu'ils adressent de nouveaux éloges, soit qu'ils se bornent à ceux qu'ils ont déjà composés. La même classe propose pour le prix de poésie qui doit être donné dans la même séance, une médaille d'or de 300 fr. au meilleur poème de 100 à 200 vers, *sur l'année séculaire de la peste de Marseille en* 1720. Le terme de ces deux concours est rigoureusement fixé au 20 mars prochain.

Seine-Inférieure. — Rouen. — *Société d'émulation.* — Nous croyons devoir donner quelques détails sur la séance du 9 juin 1820, dont nous avons déjà parlé dans ce recueil (T. VI, p. 636). Les travaux qui ont mérité les suffrages de la Société, et pour lesquels elle a décerné des médailles d'argent, à titre d'encouragement, sont ceux-ci : 1° Les mouchoirs madras des sieurs Godefroy, Talon et Émile Poisson. Ces fabricans sont parvenus, par la finesse des fils, l'apprêt et le lustre, à imiter parfaitement les mouchoirs de l'Inde; ils donnent au coton la teinte jaunâtre de celui de Siam, et cette couleur enfumée que l'on remarque dans les vrais madras. Ces mouchoirs sont maintenant préférés à ceux de Montpellier et de l'Inde; la consommation en est très grande dans le midi de la France, en Espagne et dans les colonies. 2°. Une pièce de piqué, à grands carreaux, propre à faire des couvre-pieds, sorte de tissu conquis sur l'industrie de nos voisins, et dont M. Thomas, d'Yvetot, a le premier enrichi le commerce de Rouen. 3°. Un orgue de M. Lebreton de Rouen, beaucoup plus facile à toucher que les autres, par une disposition nouvelle du clavier, qui empêche qu'on entende le bruit désagréable qu'il fait ordinairement; cet orgue comprend 5 octaves et demie.

Parmi les écrits dont la lecture a été entendue avec intérêt dans cette même séance, nous citerons : 1° Le rapport de M. Arvers, sur un ouvrage de M. *le comte de Lasteyrie* ayant pour titre *Des fosses propres à la conservation des grains, et de la manière de les construire.* Dans ce rapport très étendu, M. Arvers fait connaître, par une analyse méthodique, toute l'influence avantageuse que ce mode de conservation des grains

peut avoir sur la prospérité de notre agriculture. 2°. Une notice de M. LECARPENTIER, sur *Luca Giordano*, ou *Luca Fa presto*, peintre de l'école napolitaine, que les Français ont coutume d'appeler *Luc Jordans*, et qu'il n'est pas rare de voir confondre avec *Jacques Jordans*, peintre très habile de l'école flamande, dont les productions sont bien différentes et bien au-dessous, pour la grâce et la finesse, de celles du peintre italien. Cette notice historique, critique et savante, est un fragment de l'intéressante *Galerie des peintres celèbres* que M. Lecarpentier, professeur de l'Académie des arts, de dessin et peinture de Rouen, publie en ce moment par souscription. (Voyez ci-après, article *Publications nouvelles*.) 3°. Un Mémoire de M. MARQUIS, intitulé *Conjectures sur le temple antique auquel on croit communément qu'a succédé l'église de Saint-Lô de Rouen*, dans lequel M. Marquis expose les recherches qu'il a faites sur un point aussi incertain et aussi obscur des antiquités rouennaises : il en infère qu'il existait auprès de la ville de Rouen (*Rotomagus*), un temple appelé le temple de *Roth* et consacré à Vénus ; que ce temple ne renfermait point une idole appelée *Roth* ; que ce nom a été donné au temple, parce qu'il était voisin de la Seine, le grand fleuve de l'antique Neustrie, le nom celtique fleuve étant *rodo*, *rotho*, ou *roth* ; qu'enfin ce temple n'était point sur l'emplacement actuel de l'église de Saint-Lô, mais plus loin, vers le sud. 4°. Un Mémoire de M. BENJAMIN GAILLON, membre correspondant à Dieppe, *Sur les moyens propres à faciliter l'étude des plantes marines*.

PARIS.

INSTITUT. — *L'Académie française* a tenu sa séance publique annuelle de la Saint-Louis, le jeudi 24 août 1820. — Voici l'ordre des lectures : 1° Discours de réception de M. le marquis de Pastoret ; 2° Réponse de M. Laya, directeur de l'Académie ; 3° Rapport sur les concours, par M. le secrétaire perpétuel ; 4° Lecture d'une partie du discours couronné ; 5° Épître en vers, qui a remporté le prix dont le sujet était *l'institution du jury en France* ; 6° Poëme qui a remporté le prix de poésie, dont le sujet était *l'enseignement mutuel* ; 7° Discours de M. le directeur, sur les actions qui ont mérité le prix de vertu.

M. de Pastoret succédait à M. de Volney ; et, selon l'usage, le récipiendaire devait faire l'éloge de son prédécesseur. Les nombreux ouvrages de M. de Volney ont été justement appréciés par M. de Pastoret, sans que l'on se soit à peine aperçu des restrictions, délicatement déguisées, qui accompagnaient la plupart des approbations données aux nombreux travaux du défunt ; restrictions d'ailleurs nécessaires, à cause de la singularité de quelques opinions du célèbre académicien, qui, s'il fut trompé une fois ou deux, ne le fut du moins que par son active philanthropie, ardente à généraliser les vues qu'il croyait secourables à l'humanité. M. Laya, directeur, a encore ajouté à ce que M. de Pastoret avait dit d'honorable pour M. de Volney.

Le sujet était vaste, et le mort en faveur dans l'opinion du public ; aussi l'orateur et le récipiendaire n'ont-ils été embarrassés que lorsqu'il a fallu s'occuper du vivant. Que les réglemens de l'Académie s'accomplissent, que le président fasse l'éloge du nouvel académicien, rien de mieux ; mais, si l'esprit de ce réglement n'était pour l'Académie qu'un moyen de justifier son choix aux yeux du public, dans cette circonstance M. le directeur pouvait en dire beaucoup moins ; car, à l'égard des titres de son nouveau confrère, il n'avait rien à apprendre à l'auditoire, qui nous a semblé bien plus occupé de la pénible position du nouvel académicien, forcé d'entendre une notice historique sur sa personne et sur ses ouvrages ; notice où l'éloge est encore obligé à tous égards. Ainsi l'a voulu le réglement de l'Académie : peut-être aurait-il dû, pour ces cérémonies, régler aussi le protocole.

Le rapport de M. Raynouard, secrétaire perpétuel, sur les concours, a fait connaître des résultats très satisfaisans. Pour le prix d'éloquence, M. de la Malle, après avoir produit un bon ouvrage, y a ajouté une bonne action, en refusant le prix et le laissant à la disposition de l'Académie, qui en fera le sujet d'un autre concours : c'est un moyen certain d'avoir, pour une seule médaille, deux bons ouvrages. Celui de M. de la Malle est déjà connu du public, qui a unanimement applaudi les fragmens que l'auteur a été admis à lire lui-même dans cette séance solennelle. Les prix de poesie sur l'institution du jury et sur l'enseignement mutuel, ont aussi excité le zèle d'un grand nombre de concurrens : les pièces couronnées ont été lues par M. Picard, qui ne

gâte pas ce qu'il débite, et couvertes d'applaudissemens. L'assemblée a été surtout fort égayée par le portrait détaillé de *dame Routine*, qui, en bonnet carré, en sandales et autres accessoires du costume de *dame Sorbonne*, vient s'opposer à l'introduction de l'enseignement mutuel, comme elle s'opposa autrefois à l'usage du quinquina contre la fièvre. Et, comme si cette séance, où l'abondance des sujets a témoigné à la fois et de l'activité de MM. les académiciens, et du zèle éclairé de M. le secrétaire perpétuel, devait ne rien laisser à désirer à l'esprit et au cœur, on y a proclamé deux prix de vertu au lieu d'un seul, et le gouvernement s'est empressé de doubler pour cela les fonds de l'Académie. Les détracteurs des mœurs actuelles et de la génération présente, profiteront sans doute des réflexions très judicieuses qui leur ont été adressées à cette occasion par M. Laya, directeur de l'Académie.

Voici le programme des prix qui seront distribués dans la séance annuelle d'août 1821:

Prix d'éloquence. — Déterminer « ce qui constitue le génie » poétique, et comment il se fait reconnaître indépendamment » de la diversité des langues et des formes de la versification, et » dans tous les divers genres, depuis l'épopée jusqu'à l'apologue. »

Prix de poésie. — 1°. « Le dévouement de Malesherbes. » — 2°. « La restauration des lettres et des arts sous François Ier. »

Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 15 mai 1821. Ce terme est de rigueur.

Prix destiné à l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs. — L'Académie n'ayant pas décerné ce prix en 1819 et 1820, accordera, selon le mérite de l'ouvrage, un prix double ou triple, consistant en une médaille d'or de la valeur de 800 ou 1200 francs, à l'auteur de l'ouvrage littéraire, publié en entier et pour la première fois, dans l'intervalle du 1er janvier au 31 décembre 1821, qui aura été jugé le plus utile aux mœurs.

Prix de vertu. — Dans la même séance, l'Académie décernera un prix pour récompenser un acte de vertu qui aura eu lieu, pendant les trois années antérieures au 1er juillet 1821, dans le département de la Seine.

On aura soin d'adresser, avant le 16 juillet 1821, à M. le secré-

né à Loosduyne en Hollande, l'année 1579; il fut élevé à La Haie et à Leyde, et devint précepteur des enfans du malheureux Barneveldt, qu'il accompagna dans différentes parties de l'Europe. A son retour, en 1610, il fut nommé professeur de grec et d'histoire à l'Université de Leyde. — Le père et la mère de Pontanus étaient aussi Hollandais. Il fit ses études, et prit ses degrés, comme docteur en médecine, à Basle, en 1601, et fut ensuite nommé professeur de physique et de mathématiques à Hardwich, dans le Gelderland, puis historien du roi Christian IV, et de la république de Gelderland. Il mourut à Hardewick, en 1639. Son Histoire danoise est une traduction presque littérale de *Huitfeld's Danmarkis Rigis Kronicke*.

Si le docteur Clarke connaissait la langue allemande, qu'il paraît malheureusement ignorer aussi bien que le danois, il aurait pu puiser d'utiles renseignemens sur la littérature danoise, dans les écrits des premiers auteurs de l'Allemagne. Frédéric Schlegel, dont, à la vérité, le suffrage est suspect pour tout ce qui se rattache à la gloire de son pays et du Danemarck, lui eût appris que « vers la fin du dix-huitième siècle, où la poésie semblait être tombée dans l'oubli, aucune nation n'avait produit des poëtes aussi distingués que la nation danoise. » Il aurait su de Goethe que Ochlenschlager, Danois, est le plus original de tous les auteurs tragiques de nos jours, sans en excepter même ceux de son propre pays. Les critiques allemands, qui sont ordinairement très versés dans la littérature du Nord, lui eussent fait connaître un poëte comique, nommé Holberg, que les Danois possédaient, il y a plus d'un siècle; et qui, en cédant la palme à Molière et à Shakespeare, est encore fort au-dessus des auteurs modernes. Enfin, Arndt lui eût appris que, pendant le long assoupissement des Suédois, leurs voisins les Danois n'avaient cessé de cultiver avec beaucoup de succès les différentes branches de la littérature.

Nous relèverons une autre erreur du docteur Clarke : il dit de la Bibliothèque royale de Copenhague, « qu'elle contient environ cent mille volumes de livres imprimés, et deux à trois mille manuscrits. » Il ajoute ces mots : « D'après la relation du *Voyage de deux Français*, cette collection se monte à 130,000 volumes et à 3000 manuscrits. On l'a considérablement augmentée depuis peu; M. Coxe porte le nombre des volumes à 100,000, et des manus-

crits à 7000, sans y comprendre la bibliothèque particulière du roi, qui renferme 2000 volumes. » Si le docteur Clarke avait lu les catalogues de cette bibliothèque publiés en danois, il eût vu qu'elle se compose de trois à quatre cent mille volumes d'ouvrages imprimés, et d'un nombre prodigieux de manuscrits intéressans. Lors de la vente de la belle bibliothèque du comte Otto Thot, se montant à 116,395 volumes, outre les brochures, les manuscrits et l'*incunabula*, la Bibliothèque royale fit l'acquisition de 50,000 volumes; et par son testament, le comte lui légua 4154 manuscrits, ainsi que sa précieuse collection de 6159 volumes imprimés avant l'année 1530. En 1789, le gouvernement acheta la bibliothèque de Luxdorph, riche en classiques et en manuscrits, et la joignit à la Bibliothèque royale. Elle s'enrichit aussi beaucoup par les cessions importantes qu'on lui fit, aux ventes des bibliothèques d'Oeder, Holmskiald, Rottboll, Aucher, Gerner, Stampe, Martfelt, Nielsen, etc..... en 1789, 1790, 1791, 1793, 1794 et 1798. En 1796, elle obtint l'immense bibliothèque de l'historien Suhm. Ce savant avait rassemblé, dans le cours de cinquante ans, une collection de 100,000 volumes, qu'il mettait à la disposition du public. Un peu avant sa mort, il en fit don à la Bibliothèque royale; elle était moins considérable, mais mieux choisie et plus estimée que celle de Thot. En 1787, avant ces nombreuses acquisitions, la Bibliothèque royale possédait déjà un plus grand nombre de livres et de manuscrits, que ne lui en accorde le docteur Clarke en 1799. Après avoir fait la part de la critique, nous revenons avec plaisir aux éloges que mérite cet ouvrage. Il contient des détails curieux et instructifs sur les Lapons et les Suédois qui, habitant le même pays (la Laponie), présentent cependant un contraste frappant, par la différence de leur organisation. Le docteur Clarke sait animer ses récits et leur prêter un grand charme; mais il serait à désirer qu'il approfondît davantage quelques-uns des sujets qu'il se propose de traiter : ses lecteurs y gagneraient, ainsi que lui. L.-S.

188. (*) — *An account of Timbuctoo and Housa*, etc. — Description de Tombuctou et de Housa, dans l'intérieur de l'Afrique; par El Hage Abd Salam Shabeeny; publiée, avec des notes et plusieurs lettres sur les pays barbaresques, par J. G. Jackson. Londres, 1820. 1 vol. in-8°. Prix, 15 fr.

Grand. — Depuis long-tems les Protestans de France se plaignaient de ne trouver, pour leurs enfans, aucun moyen d'instruction religieuse dans les établissemens d'instruction publique. Le Lycée de Strasbourg était le seul auquel on eût attaché, dès le moment de sa fondation, un aumônier protestant. D'après la décision du ministre de l'intérieur, la commission d'instruction publique a commencé à pourvoir aux besoins religieux des élèves protestans, en établissant pour eux un oratoire au collége royal de Louis-le-Grand. L'inauguration de ce local a été faite solennellement le jeudi 27 juillet dernier, par M. le pasteur président Marron.

Publications prochaines et nouvelles. — *Mémoires sur M. de Malesherbes; et sur le dix-huitième siècle*; dédiés à M. le comte Lanjuinais, pair de France; par un ancien habitant de Malesherbes. — M. de Malesherbes, dévoré de l'amour du bien, sans ambition, sans intérêt personnel, confondait dans le culte le plus religieux, le prince et la patrie; tous deux étaient ses idoles; il voulait les rendre à leur amour mutuel, en brisant le mur d'airain élevé par le despotisme entre le chef et la nation; il répandait les semences d'une sage liberté dans les ames, pour en faire le sanctuaire des plus tendres sentimens que les peuples heureux doivent aux bons rois. Sa doctrine, toujours pure, fut toujours la même; ses conseils, toujours justes, furent les seuls qu'il eût fallu suivre dans la décadence de la royauté, et ses moyens auraient été les seuls efficaces, s'ils eussent été accueillis. Enfin, il a mis le comble à la plénitude de la vie la plus belle, en sacrifiant ses jours pour sauver son roi et la monarchie.

Dans ces nouveaux Mémoires, l'auteur suit en quelque sorte M. de Malesherbes pas à pas, au milieu des événemens et entouré du nombreux cortége de ses amis et de ses ennemis.

Toutes les opinions de M. de Malesherbes sur le gouvernement représentatif, sur le système des impôts, les directeurs généraux, les compagnies de finances, le monopole des tabacs, des sels, la liberté de la presse, le concordat, les lettres de cachet, y sont analysées avec soin, à la suite de détails historiques sur les circonstances qui ont donné lieu à ces mêmes opinions.

Ces Mémoires formeront trois volumes in-8°. Le premier, orné du portrait de M. de Malesherbes, paraîtra dans trois mois au

plus tard. Le prix de la souscription est de 6 fr. par volume, payable après la livraison, et de 7 fr. 50 c. franc de port. La souscription est ouverte chez M. le baron Méchin, membre de la Chambre des députés, rue du faubourg Poissonnière, n° 32; à la librairie universelle de P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18; et chez Pichard, libraire, quai Conti, n° 5. Après la souscription fermée, on paiera un franc de plus par volume.

— *OEuvres complètes de Necker.* — Les éditeurs des *OEuvres complètes de Madame la baronne de Staël*, dont les tomes 12, 13, et 14 sont sous presse, dans les deux formats in-8° et in-12, se disposent à publier, au commencement de novembre prochain, les trois premiers volumes d'une édition des OEuvres complètes de M. Necker, *contenant un grand nombre de morceaux inédits*, en 15 vol. in-8°, ornés du portrait de l'auteur et de deux cartes administratives. Cette importante collection est due aux soins de M. le baron de Staël, petit-fils de M. Necker. Elle paraîtra par livraisons successives à des époques très rapprochées. Le prix de chaque volume des OEuvres de M. Necker, des mêmes types, formats et papier, que les OEuvres de madame de Staël, sera, pour les souscripteurs, de 5 francs sur papier ordinaire, et de 10 francs sur papier vélin. La souscription restera ouverte jusqu'à la publication de la première livraison, après laquelle le prix de chaque volume sera de 6 francs sur papier ordinaire et de 12 francs sur papier vélin. On souscrit à la librairie de *Treuttel et Würtz*, à Paris, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, 30 Soho-square.

— *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes*, par G. T. Raynal. Nouvelle édition, corrigée et augmentée d'après les manuscrits autographes de l'auteur; précédée d'une *Notice biographique* et de *Considérations sur les ecrits de Raynal*, par M. A. Jay, et terminée par un volume supplémentaire contenant la situation actuelle des colonies, par M. Peuchet. 11 vol. in-8°, ornés de dix figures, avec un atlas in-4°. Prix 80 fr. Paris, 1820. Amable Costes et Compagnie, libraires-éditeurs, rue de Beaune, n° 2, faubourg Saint-Germain. — *Conditions de la souscription :* le prix de chaque exemplaire est définitivement fixé à 80 francs pour MM. les souscripteurs qui se feront inscrire avant la fin d'oc-

tobre prochain. Après cette époque, le prix en sera irrévocablement de 100 francs.

On n'exigera aucune somme d'avance; il suffira de payer en retirant chaque livraison. Les cinq premières seront composées de 2 volumes, pour lesquels on paiera 12 fr.

La première *paraîtra* en octobre; la 2e en novembre; la 3e en décembre; la 4e en janvier; la 5e en février; la 6e et dernière en mars; elle sera composée du volume de supplément et de l'Atlas in-4°, qui coûtera 20 fr.

Cet Atlas comprendra 50 cartes, dressées exprès pour l'ouvrage : il n'en sera tiré que 12 exemplaires en papier vélin, dont le prix est de 160 fr.

— On a publié la deuxième livraison des *OEuvres de madame la baronne Isabelle de Montolieu*, dont nous avions annoncé une prochaine édition (T. VI, p. 436). Cette livraison se compose de 3 vol. in-12, ornés chacun d'une jolie gravure. Prix, 9 fr., et 10 fr 50 c., franc de port. La première livraison, composée du *Robinson suisse*, 3 vol. in-12, avec des figures et une carte, avait été déjà publiée. Ce roman, qui formait 4 gros volumes, a été réduit à 3. Le reste de la collection subira ainsi une réduction proportionnelle. Le délai pour la souscription est prorogé d'un mois.

—On vient de mettre en vente un nouvel ouvrage de M. Champollion Figeac; il est intitulé : *Nouvelles Recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum assiégée et prise par J. César, rédigées d'après l'examen des lieux et des fouilles récentes, et accompagnées de plans topographiques et de planches d'antiquités*. Paris, Imprimerie royale, 1820, in-4°. — Ce volume est accompagné de six planches gravées en taille-douce; une médaille d'un chef gaulois orne le frontispice. Nous rendrons compte incessamment de cette nouvelle production d'un de nos savans les plus laborieux, dans laquelle il s'est proposé d'éclaircir une question très intéressante de géographie comparée, qui se rattache à l'histoire de la conquête des Gaules par J. César. Ce volume se trouve chez Fantin et Compagnie, chez Charpenat, rue Christine, n° 3, et chez Treuttel et Würtz, à Paris, Strasbourg et Londres. Prix 9 fr.

— *Galerie des Peintres célèbres*, par C. Lecarpentier, peintre,

professeur de l'École des Arts, de Dessin et Peinture de Rouen, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de la Société d'émulation de la même ville; de l'Athénée des Arts, de la Société Philotechnique de Paris, de l'Académie de Caen, etc. — Cet ouvrage, proposé par souscription, est destiné à indiquer, d'une manière certaine, le faire, le genre propre à chacun des peintres des diverses Écoles.

Il formera 2 vol. in-8°, de 300 pages au moins, imprimés avec soin, sur beau papier, en caractères neufs, sous les yeux de l'auteur : elle sera tirée à 600 exemplaires. Le prix sera de 12 fr. les 2 vol., et de 10 fr. pour les souscripteurs. L'ouvrage paraîtra à la fin de l'année. On ne paiera qu'en le recevant. On souscrit à Paris chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; et chez les principaux libraires du royaume.

— *Methode concertante de Musique, à plusieurs parties d'une difficulté graduelle, à l'usage des élèves du pensionnat royal de chant*; par M. A. Choron, ancien élève de l'École Polytechnique, correspondant de l'Institut, ex-directeur de l'Académie royale de Musique, directeur du pensionnat royal de chant, etc., etc. — L'ouvrage entier, formant un volume de plus de 300 planches, est de 15 fr. par souscription. Les souscripteurs recevront en outre l'exposition élémentaire des principes de la musique, qui servira de complément à cette *Méthode*, et dans laquelle ces principes seront présentés sous un point de vue entièrement neuf. A la suite de cette exposition, se trouvera une instruction sur l'organisation et la conduite d'une école de musique, et spécialement d'une école de chant, dans laquelle l'auteur donnera des procédés et un ordre de travail propres à faire obtenir promptement de ce genre d'institution des résultats supérieurs à tous ceux que l'on y obtient généralement. La souscription demeurera ouverte jusqu'à la publication de ces principes : passé cette époque, les prix seront doublés. Il faut ajouter 2 fr. 50 c. pour recevoir l'ouvrage franc de port, par la poste. Les lettres et l'argent doivent être adressés, francs de port, à M. Choron, boulevard Mont-Parnasse, n° 41, à Paris.

Beaux-Arts. — *Peinture*. — Le portrait de S. A. R. Mgr. le duc de Berry, par M. Gérard, que nous avons annoncé (T. VI, p. 437), après avoir été mis sous les yeux de Sa Majesté, a été exposé dans le grand salon du Louvre.

Le prince, en grand costume de cour, est représenté debout; il est vu de trois-quarts. La figure se détache sur un rideau dont une partie, relevée, laisse voir au fond de la salle le buste d'Henri IV. C'est une idée heureuse et propre à faire naître beaucoup de réflexions.

Ce portrait ayant été fait après la mort du prince, on ne pouvait espérer qu'une ressemblance plus ou moins imparfaite, et nous ne ferons aucun reproche au peintre sous ce rapport. Nous ne nous engagerons pas non plus dans une critique de détails; nous nous bornerons à dire que l'attente des artistes et des connaisseurs n'a pas été entièrement remplie; cependant, il règne beaucoup d'harmonie dans l'effet général; le peintre habile ne peut être méconnu, et la plupart des étoffes sont faites avec le talent dont M. Gérard a déjà donné tant de preuves.

Le prince, quelques mois avant sa mort, avait chargé ce peintre de faire son portrait, et lui avait dit : « Je sais que les artistes n'aiment point à être dérangés de leurs travaux; vous en avez plusieurs de commencés, je vous laisse libre de choisir le moment où vous pourrez remplir mon désir; seulement prévenez-moi quelques jours d'avance. » Peu de temps après, M. Gérard alla prier le prince de lui donner la première séance le dimanche suivant, qui était le dimanche gras. « Ah! lui dit le prince, je suis déjà bien fatigué du carnaval, laissons passer les jours gras. » Le soir même du dimanche que M. Gérard avait proposé pour commencer le portrait, le soir même, dis-je..... L'Europe sait le reste.

Tous les journaux ont parlé d'un tableau maintenant exposé aux Menus-Plaisirs, et récemment exécuté par un jeune pensionnaire du roi de Prusse, élève de l'école française. Le sujet est la *Descente du St.-Esprit sur les apôtres*. M. Bégasse s'est affranchi de l'usage constamment suivi de montrer les langues de feu qui, suivant le texte de l'Ecriture, descendirent sur chaque apôtre; il les a remplacées par une lumière unique, qui émane du St.-Esprit, et occupe toute la partie supérieure du tableau. J'avoue que je suis disposé à regarder cette licence comme une heureuse conception, pour l'effet pittoresque; mais je crois que cette lumière n'est pas assez éclatante, et surtout qu'elle n'est pas assez abondamment répandue sur la scène. L'artiste s'est ainsi privé

d'effets qui auraient concouru à donner à son tableau un éclat qui lui manque. On pourrait même supposer, à l'aspect de cet ouvrage, que le peintre a voulu lui donner la couleur qu'il aurait acquise s'il était fait depuis un siècle : c'est un défaut grave, sur lequel j'insisterai d'autant plus vivement, qu'on ne saurait le concilier avec la vérité, qui est le but le plus important de la peinture.

On comprend facilement que M. Bégasse, dans son système, ait négligé les demi-teintes et donne à ses ombres trop de vigueur; on peut lui reprocher aussi d'avoir, dans les draperies, employé trop de tons entiers; mais plusieurs parties sont dessinées et exécutées avec beaucoup d'habileté; les mains sont en général très belles; il y a plusieurs têtes d'un beau caractère, et, ce qui est le résultat d'une heureuse organisation, il règne dans l'ensemble une énergie d'expression qui doit faire augurer très favorablement de M. Bégasse, s'il consent à abandonner la fausse route dans laquelle il est entré. P. A.

Théatre. — *Odéon.* — *L'Homme aux précautions*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Désaugiers. — Cette pièce, après avoir éprouvé une chute presque complète à la première représentation, paraît s'être relevée aux représentations suivantes. Le fond de cet ouvrage est faible. Un homme qui croit, en prenant des précautions minutieuses, dominer le hasard, a moins un caractère qu'un ridicule; et cinq actes forment un cadre bien vaste pour le portrait d'un si petit personnage. Mais la pièce abonde en jolis détails, en vers ingénieux ou piquans, dont quelques-uns cependant rappellent un peu trop le talent de l'auteur pour aiguiser le trait du vaudeville.

Le *Second Théâtre Français* a été ouvert le 30 septembre 1819. Dans l'espace d'une année, il a donné treize ouvrages nouveaux : quatre tragédies; cinq comédies en cinq actes, deux en trois actes et deux en un acte.

Nécrologie. — *Quesne.* — L'un des fondateurs de la Société d'Émulation de Rouen, *François-Alexandre Quesné*, traducteur de *la Philosophie botanique de Linnée*, et auteur de plusieurs Mémoires sur l'agriculture, est mort le 17 avril dernier, à l'âge de 68 ans.

— M. *Cabissol*, né à Rouen en 1749, conseiller de préfecture du département de la Seine-Inférieure, membre de l'Académie royale des Sciences de Rouen et de la Société d'Émulation de la même ville, est mort à Jumiège le 26 mai dernier. La statistique du département de la Seine-Inférieure avait été l'objet de ses profondes recherches; il s'était aussi occupé avec succès des antiquités de la ville de Rouen.

— M. *Colin de Bar*, ancien magistrat à la Cour supérieure de Pondichéry, est mort le 2 juillet 1820. Ses vertus et ses talens lui méritèrent la croix de la Légion d'honneur et celle de l'ordre de Saint-Michel. M. Colin a publié, en 1814, un ouvrage ayant pour titre : *Histoire de l'Inde ancienne et moderne*, ou l'Indostan, considéré relativement à ses antiquités, à sa géographie, à ses usages, à ses mœurs, à la religion de ses habitans, à ses révolutions politiques, à son commerce et à son état actuel; avec une carte de l'Inde, des subdivisions actuelles de l'Indostan, et des pièces inédites à l'appui. Cet ouvrage, formant 2 vol. in-8°, se trouve chez Le Normant, libraire.

— *Tôchon d'Annecy*. — L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres a perdu l'un de ses membres les plus recommandables, M. Tôchon d'Annecy, ancien député. Une députation de cette Académie a assisté aux obsèques de ce savant, qui ont eu lieu le 10 du mois d'août dernier. M. Letrône a prononcé sur la tombe de son confrère un discours où il loue également ses talens comme antiquaire, et sa modération comme membre de la Chambre des députés de 1815.

— *Souques*. — M. Joseph Souques, auteur du *Chevalier de Canolle*, d'*Orgueil et Vanité*, et de plusieurs autres ouvrages dramatiques, est mort vers le milieu du mois de septembre, à l'âge de 52 ans.

— *La Chabeaussière*. — M de La Chabeaussière, auteur de plusieurs ouvrages de littérature, de différentes pièces de théâtres, et, entre autres, de l'opéra d'Azémia, est mort le 10 septembre, à l'âge de 68 ans.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU SEPTIÈME VOLUME
E LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1820 (*).

---

a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MEMOIRES, NOTICES ET MELANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES;

e détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des uatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); 3. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES LITTÉRAIRES). La désignation C., après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS mme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour dre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT phiophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et cial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des naissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des éléns essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communion entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; EIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; is encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de nière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit l'*etat des nces et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* s-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu l'occasion les considérer.

CADÉMIES : de Marseille, 213.
royale des Beaux-Arts, de Paris, 213.
royale des Inscriptions et Belles-Lettres, de Paris, 399.
— royale de Copenhague, 610.
— royale des Sciences, de Berlin, 611.
— des Sciences, etc., de Bordeaux, 626.

(*) On souscrit pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTERAIRE, dont il paraît un er de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, d'Enfer-Saint-Michel, numero 18, chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n. 23, et EMERY, libraire, rue Mazarine, n. 30. Prix de la souscription : à Paris, 42 fr. pour un dans les départemens, 48 fr.; 54 fr. dans l'étranger.

—des Sciences, de Caen, 628.
—de Marseille, 631.
—française, de Paris, 633. (*Voyez* aussi le mot SOCIÉTÉS.)
Academische Freyheit und Disciplin, 575.
Acide (L') carbonique qui se dégage des matières en fermentation, employé à la fabrication des eaux gazeuzes, 611.
Acta regiæ ocietatis medicæ Hafniensis, 334.
Actes de la Société des amis des Sciences physiques de Berlin, 335.
Adelungs Uebersicht aller bekannten Sprachen, etc., 336.
Administration de la justice en Chine, 368.
AFRIQUE, 162, 185. 374, 567, 602.
AGRICULTURE, 23, 327, 401, 559, 586, 623.
Aigle romaine découverte à Eulbach en Franconie, 614.
Aikin's select works of the british poets, 142.
Albrechts, de ziekten van het gehoor, 156.
Alfieri, de sa célébrité chez les Italiens, 202.
Ali Pacha, 418.
Aliénation mentale, erreurs y relatives, par G. Man Burrows, 561.
ALLEMAGNE, 144, 193, 335, 382, 572, 611.
Alliance d'Hygie et de la Beauté, par Mège, 588.
AMÉRIQUE DU SUD, 138, 183.
Amour de la patrie (Lettres sur l'), par Frédéric II, 595.
ANALYSES (II) d'ouvrages *Allemands* : Histoire universelle de Jean de Muller (A. Métral), 82.
— d'ouvrages *anglais* : *A Statistical account of Ireland, by W. S. Mason* (Ch. Dupin), 272.—Recueil de Discours de C. Fox et W. Pitt (Berville), 284.—*Observations on foreign commerce* (Babey), 471.
— d'ouvrages *français* : Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française, par Costaz (Ch. Dupin), 49. — Voyages dans la Grande-Bretagne, par Ch. Dupin (Lanjuinais), 69. — Cours analytique de littérature générale, par Lemercier (Amaury Duval), 98. — Traité sur le cancer de la matrice, par Patrix (Flourens), 265. — Traité de la fièvre jaune, par Devèze (Flourens), 270. — Sainte Bible, traduite par E. Genoude (Lanjuinais), 278. — La Jérusalem délivrée, par Baour-Lormian (Salfi), 296. — Des Fosses propres à la conservation des grains, par Lasteyrie (Jomard), 462. — Précis de l'histoire de Jeanne-d'Arc, par Petitot (Lami) 486. — Examen critique des Dictionnaires historiques les plus répandus, par Barbier (Mahul) 492. — OEuvres d'Andrieux (Berville), 503.
— d'ouvrages *italiens* : *Storia della scultura* (Em.-David), 113, 524.
— d'ouvrages *latins* : Les Nuits attiques d'Aulu Gelle, trad. par V. Verger (Mahul), 316.
ANATOMIE, 151, 603.
Andrieux (OEuvres d') A., 503.
Ane sauvage d'une beauté extraordinaire; 600.
ANGLETERRE *Voy.* GR.-BRETAGNE.
Annales de la Société des amis des sciences de Varsovie, 333.
Annuaire historique universel, par Lesur, 166.
Antidote contre le sublimé corrosif, 387.
ANTIQUITÉS, 140, 168, 186, 207, 212, 330, 562, 597, 602, 614, 615, 624, 625, 640.
Antommarchi, éditeur du *Prodromo della grande anatomia*, de Mascagni, 151.
Appleton (Miss E.), Education première, 375.
Aqueducs (Anciens) rétablis près de Vienne, en France, 212.
ARCHÉOLOGIE, 27, 344, 388, 619.
ARCHITECTURE, 340, 361.
Architektonischer Entwürfe, *von Schinkel*, 340.
Archives des Découvertes et des inventions, 350.
Argentis, discours sur la navigation, en grec moderne, 620.

Art vétérinaire, 334.
Artaxerce, tragéd., par De la Ville, 407.
Aspasie et Périclès, opéra de Viennet, 223.
Astrolabe arabe découvert à Varsovie, 609.
Astronomie, 151, 374.
Avis aux savans de tous les pays, 195.

B.

Babey, C.—A., 471.
Barbier, C.—B., 351.
Bains de mer établis près de Marseille, 623.
Bakker, Descriptio brevis pelvis fœmineæ, etc., 156.
Baleine (La) est-elle ou non un poisson? 558.
Baour-Lormian, la Jérusalem délivrée, A., 296.
Barbier, Examen critique des dictionnaires historiques les plus répandus, A., 492.
— C.—B., 351.
Baretti, Discorso sopra Shakespeare ed il sig. di Voltaire, 343.
Barton's Inquiry into the causes of the depreciation of agricultural labour, 139.
—*Compendium floræ philadelphicæ*, 138.
Batterie électrique du docteur Dana, 598.
Beaux-arts (Voy. les mots Dessin, Peinture, etc.)
Bégasse, peintre, La Descente du St.-Esprit sur les apôtres, 642.
Belastigingen (Welke) zouden toch Wel de beste zyn? 157.
Belier hydraulique inventé par M. Godin, 636.
Belin, caisse de survivance, 595.
— sur l'organisation de l'armée française, 595.
Belles-Lettres, *voy.* l'art. Littérature.
Belzoni, Découvertes faites en Egypte, etc., 189.
Bentham, Législation civile et pénale, 164.
Berdoy de Alustante, Arte de las lenguas latina y espanola, 155.
Bergman, Specimen academicum, 138.
Berville (Saint-Albin), sur le sujet proposé par l'Acad. Franç., 597.
— C.—A., 284, 503.
Berzelius, Récompense nationale à lui assignée, 192.
Biagioli, Grammaire italienne, 169.
— *La Divina Commedia di Dante*, 174.
Bible trad. par E. Genoude, A., 278.
Bibliographie, 19, 47, 147, 183, 333, 367, 601.
Bibliothèque poétique italienne, publiée par Buttura, 175.
Bigelow's American medical Botany, 138.
Bigland, Histoire politique et militaire de l'Europe, 166.
Biographie, 34, 143, 330, 346, 360, 375, 454, 492, 606, 609.
— (Nouvelle) générale, publiée à Londres, 606.
Bizio, Memoria sopra una lacca verde, etc., 579.
Blein, Notice sur les canaux, 590.
Bornholm under en rejse, 334.
Botanique, 20, 138, 334, 383, 560, 585.
— physiologique (Système de), par P. Keith, 560.
Bourdon, Elémens d'algèbre, 159.
Brantuspantium, ancienne ville gauloise, 624.
Bredow's View of universal History, 561.
Brézil, 189.
Brown's Antiquities of the Jews, 140.
— *Legitimacy, a poem*, 332.
Brunnich, Renseignemens hist. sur les mines de Norwège, 334.
Buenos-Ayres, 183.
Bulletin bibliographique (III): Allemagne, 144, 335, 572.—Amérique du Sud, 138.—Angleterre, 139, 327, 559.—Danemarck, 334, 570. — Espagne, 155, 345, 582, — Etats-Unis, 138, 325, 557. — France, 159, 349, 585. — Haïti, 138, 325.—Indes orientales, 139, 326. — Italie, 150, 341, 578. — Norwège, 334.—Pays-Bas, 156, 348, 583. — Pologne, 143, 333.

— Russie, 333.—Sardaigne, 345. —Suisse, 149, 340.
Burney (Miss), Les Voisins de campagne, 362.
Burrows (*G. Man*), *Errors relative to insanity*, 561.
Byron (Lord), La Prophétie du Dante, 189.

C.

Cacciatore, *Della cometa*, etc., 151.
Caisse d'épargne établie à Paris, 220.
— de survivance et d'accroissement, 595.
Calderon de la Barca (*Las comedias de*), 148.
Camée antique trouvé à Adria, 388.
Canaceti, *Tre giorni di dimora nell' isola ottima*, 153.
Canal d'Alexandrie, 601.
Cancellieri, Dissertation sur deux anciennes inscriptions, 344.
Cancer de la Matrice, (Traité sur le), par Patrix, A., 265.
Caquot, l'Exilé, élégies nationales, 174.
Carnot, Examen des lois relatives à la répression des abus de la presse, 593.
Carnot (général), Opuscules poétiques, 405.
Carte générale de la Turquie d'Europe, 340.
Castberg, Enseignement des sourds-muets à Copenhague, 571.
Castors (Colonie de) en Bohême, 193.
Catéchisme de la Chimie, 375.
Cellerier, Elémens de la grammaire hébraïque, 340.
Censure en Espagne, 621.
Cervantes (*Nueva vida de Miguel*), 346.
—drame allemand, par Döring, 337.
Chabeaussière, Table des matières contenues dans les Bulletins d'encouragement de la Société, etc., 365.
Champollion-Figeac, Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum, 640.
Charité publique en Norwège, M., 409.
Chaudrue de Crazannes, Antiquités de la ville de Saintes, 168.
Chénier (M.-J.), Choix de poésies diverses, 597.
—(André), ses poésies, 597.
Chimie, 20, 150, 375, 557, 559, 572, 579, 611.
Chine, 161, 184, 368, 599.
Chirurgie, 265.
Chladni, *Ueber Feuer-Meteore*, 144.
Choix de discours prononcés à la tribune nationale, 358.
Choron, Méthode concertante de musique, 641.
Christian, Description des machines, etc., 349.
Christianisme et Réformation, 348.
—et Philosophie, 348.
Chronologie, 592.
Chrysostôme (Hommage à), par A. Doyer, 583.
Cicognara, *Storia della scultura*, A., 113, 524.
Cinq jours de l'histoire de Naples, par le général Coletta, 595.
Clark's Medical notes on climates, etc., 327.
—*Travels in various countries of Europe*, etc., 564.
Colléges communaux en Corse, 397.
Colombel, sur les causes de la révolution d'Haïti, 138.
—Compte de l'examen public du Lycée national d'Haïti, 325.
Colonne triomphale à Pultawa, 608.
Commentaire sur le Sama-Vêda, 327.
—sur le Yadjour-Vêda, 327.
Commerce, 159, 602.
—étranger des Anglais (Observations sur le), A., 471.
Concordance des figures des plantes cryptogames, etc., par Le Vieux et Turquier-Delonchamp, 585.
Condillac (Eloge de), par Sacchi, 580.
Conserves de viandes de M. Balguerie de Bordeaux, 212.
Constant (Benjamin), De la dissolution de la Chambre des députés, 597.
Constitution danoise (Précis historique de la), par Heiberg, 592.
Coquerel, C.—M., 231.

Cordmer's Voyage to India, 564.
Cornwall's Marcian Colonna, 569.
Costaz, Rapport sur les produits de l'industrie française, A., 49.
Costumi dei popoli antichi e moderni, 581.
Cotelle, Droit de la nature et des gens, 356.
Craufurd, On ancient and modern India, 328.
Croisades (Histoire des), par Ch. Mills, 562.
Csaplovics, Slavonien und zum Theil Croatien, 145.
— Statistique des peuples de la Hongrie, 195.
Cultes religieux (Organisation des) en Russie, 191.
Curwen's Observations on the state of Ireland. 559.
Cuves en plomb pour conserver les grains, 402.

D.

Danemarck, 193, 334, 382, 570, 610.
Dante Alighieri, La Divine Comédie, publ. par Biagioli, 174.
Daru, Discours prononcé à l'occasion de la mort de M. de Volney, 36.
David (Eméric), C.—A. 113, 524.
David, poëme, par Coetlogon, 170.
Davy, ses Essais sur les papyrus d'Herculanum, 201.
Découvertes faites en Egypte, 189.
— d'une statue à Pompeia, 207.
— d'une substance animale, 199.
Defence of hindoo theism, 326.
— *Second Defence*, etc., 327.
Denis d'Halicarnasse, Traité sur le style, trad. en ital., par P. Manzi, 342.
Depping, C.—M., 225. — B., 148.
Désaugiers, l'Homme aux précautions, comédie, 643.
Description pittoresque de la Sicile, par Lusson, 405.
Dessin et Peinture, 150, 214, 405, 570, 581, 606, 614, 640, 641, 642.
Devèze, Traité de la fièvre jaune, 250.
Diable (Le) peint par lui-même, 173.
Dictionnaire samscrit-anglais, 139. — bibliographique d'Ebert, 147. — de l'ancien régime et des abus féodaux, 168.—allemand-français, de M. Simon, 405. — chinois, de M. Morisson, 599.
Dictionnaires hist. (Examen critique des), par Barbier, A., 492.
Direction actuelle des esprits vers les sciences morales et polit., 387.
Discours prononcés au Parlement d'Angleterre, par Fox et Pitt, A., 284.
— sur la part que le peuple peut avoir à la formation d'une langue, etc.; par M. Niccolini, 152.
Donovan's british quadrupeds, 560.
Douches (Sur les) et les bains, etc., par Frölich, 574.
Droit public, 24, 355.
Dupaty, les Délateurs, 597.
Dupin (Charles), C.—A., 49, 272.
— Voyages dans la Grande-Bretagne, A. 69.
Duval (Amaury), C.—A., 98. — N. 222.

E.

Eau de mer, appareil pour la purifier, 623.
Eberts bibliographisches Lexicon, 147.
Ecoles de frères en Corse, 396.
— dans les Pays-Bas, rapport sur leur état, 208.
— nationales du royaume d'Haïti, 182.
— de musique à Toulouse, 625.
— royale des langues orientales de Paris, 404.
— italiennes de peinture, par James, 570.
Economie domestique, 159, 176, 194, 200, 212.
— politique, 139, 356, 579.
— rurale, 402, 462, 572, 603.
Edmond et Juliette, par Mlle Vanhove, 173.
Education, 199, 352, 375.
— (Principes d') intellectuelle, mor. et phys.; par Carpenter, 189.
— (Traité d'). par Suzanne, 591.
— des pauvres, 616.
— (*Extracts on*), 139.

Egypte, 186, 601.
Eléphant sauvage à Khasgunge, 184.
Ellis, Voyage en Chine, 161.
Eloge de Jérôme de Bosch, par van Lennep, 583.
Eloquence, 30, 153, 284, 348, 358, 580, 583.
— judiciaire, 358.
Enseignement mutuel en Piémont, 202; — à Madrid, 208; — dans la prison militaire de Montaigu, 219; — Mémoire sur cette méthode, 345; — en Russie, 379, 380; — en Italie, 387; — en Corse, 397; — à Palerme, 617; — à Bruxelles, 622.
— primaire en Corse, 396.
Entrée de la reine d'Angleterre à Jérusalem, tableau par Carloni, de Milan, 606.
Epée (L'abbé de L'), L'art d'enseigner à parler aux sourds-muets, 354.
Epifania (L') degli dei degli antichi, 342.
Equilibre (De l') du pouvoir en Europe, par Leckie, 591.
Esclavonie (Tableau géogr. et stat. de l'), par Csaplovics, 145.
Espagne, 141, 155, 208, 345, 389, 582, 621.
— libre, poëme espagnol, 583.
Etat des sciences et des lettres en Pologne, par Piwnicki, M., 15.
Etats-Unis, 138, 177, 325, 367, 557, 598.
Eutrope (Ancien manuscrit d'), découvert à Bamberg, 196.
Exilé (L'), élégies nationales, par Caquot, 174.
Expédition anglaise dans le royaume de Ségo, 602.

F.

Faulkner's History and Antiquities of Kensington, 562.
Fièvre jaune (Traité de la), par Devèze, A., 270.
Figure en bronze trouvée à Autricourt, 212.
Fitch, ouvrage élément. d'arithmétique, 605.
Fitz-Osborne, ses Lettres publiées par Melmoth, 171.
Flore du monde primitif, par Sternberg, 383.
Flourens, C.—A., 265, 270.—B., 589.
Fosses (Des) propres à la conservation des grains, par Lasteyrie, A., 462.
Fox (C.), Discours prononcés au Parlement d'Angleterre, par Fox et Pitt., A., 284.
France, 49, 159, 168, 212, 349, 392, 486, 585, 623.
Frank (P.), Traité de médecine pratique, trad. par Goudareau, 588.
Frédéric II, roi de Prusse, Lettres sur l'amour de la patrie, 595.
Freschon, De l'influence de la législation sur le peuple, 192.
Fressinet et Clément, à Dieppe, appareil pour purifier l'eau de la mer, 623.
Friedländers Ansichten von Italien, 146.
Frölich, Wirkung der Uebergiessungen, oder der Bäder, etc., 573.
Furii, De libris sacris in vernaculam linguam convertendis, libri duo, 158.

G.

Gabrielle, roman, par mad. Schopenhauer, 149.
Galliffe, l'Italie et ses habitans, en 1816 et 1817, 189.
Garance, liqueur vineuse que l'on en tire, 194.
— sa culture dans les environs d'Angers, 623.
Gasparin, Des petites propriétés, etc., 591.
Gau, de Cologne, voyageur en Palestine, etc., 618.
Gault de St.-Germain, Traité de la peinture, de Léonard de Vinci, 150.
Gazzeri, Trattato di chimica, 150.
Genoude, Traduction de la Sainte-Bible, A., 278.
Géognostique, 383.
Géographie, 27, 145, 146, 334, 336, 340, 384.
— du royaume de Hongrie, 195.
Géologie, 179.
Gérard, son portrait du duc de Berry, 641.

Geschichte der Deutschen, von Posselt und Poelitz, 336.
Gioja, Nuovo prospetto delle scienze economiche, 579.
Giovanni, Tableau du rapport des poids entre les principales places de l'Europe, 341.
GRAMMAIRE, 28, 158.
- arabe, par J.-G. Jackson, 375.
- italienne, par Biagioli, 169.
- hébraïque, par Cellerier, 340.
GRANDE-BRETAGNE, 69, 139, 188, 284, 327, 374, 471, 559, 603.
GRAVURE, 214, 223, 581.
GRÈCE MODERNE, 391, 620.
- ancienne, Essais sur ses institutions, etc., par H.-D. Hill, 140.
Grollmann's Beobachtungen über die Pest zu Bucharest, 572.
Guide du voyageur à Fontainebleau, par Remard, 351.
- du voyageur en Pologne, 143.
Guldberg, La grande ville, Poésies épigrammatiques, 572.
Gutfeld, Poésies sacrées, 571.

H.

HAITI, 138, 180, 182, 325.
Harel, Appareils propres à économiser le tems et le combustible, 156.
Hartmanns Geist der Menschen, etc., 146.
Hautpoul (Madame d'), Les habitans de l'Ukraine, 361.
Hebreeuwsche taal (Eerste gronden der), 158.
Heerens Handbuch der Geschichte der Europaischen Staaten systems, 576.
Heiberg, Considérations sur la représentation nationale en Norwège, 334.
- Précis historique et critique de la Constitution danoise, 592.
- C.—B., 570.
Henri IV (la mort de), tragédie allemande, 196.
- opéra anglais de Morton, 607.
Henrichs, C.—M., 454.—B., 140, 144, 145, 146, 148, 149, 331, 335, 336, 337, 340, 560, 561, 562, 568, 569, 570.—N., 194, 196, 197, 383, 405, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 609, 612, 613, 614.
Hill's Institutions, government, and manners of ancient Greece, 140.
HISTOIRE, 24, 82, 145, 166, 167, 251, 330, 335, 336, 359, 381, 418, 486, 561, 562, 576, 595, 596, 639.
— universelle (Tableau de l') par Bredow, 561.
— générale de la maison de Guelph, 188.
— du système politique des Etats de l'Europe, par Heeren, 576.
— (Sur l') des Pays-Bas, M., 251.
— LITTÉRAIRE de la France, 167.
— de la sculpture, par Cicognara, A., 113, 524.
— NATURELLE, 20, 184, 193, 194, 208, 327, 560, 600, 603.
Hogarth, Découverte de plusieurs de ses premiers tableaux, 606.
Holbach (Baron d'), La morale universelle, 591.
Homère (Commentaire sur), par Köppen, 577.
Homme (L') sans nom, 163.
HONGRIE, 194, 385, 612.
Horace, Art poétique commenté par Vico, 343.
Hornemann, Supplementa Horti botanici hafniensis, 334.
Hort's Introduction to modern History, 561.
Hutchinson's medical jurisprudence, 560.
HYDRAULIQUE, 188, 386, 636.
Hydrocéphale (Mémoire sur l'), par Matthey, 149.
Hydrophobie (Remède contre l'), 379.
— Remède du docteur Spalding, 598.
HYDROTECHNIQUE, 590, 601.
HYGIÈNE, 588.

I.

Imprimerie à Hobart-Town, dans la terre de Diemen, 601.
Inauguration d'un oratoire protestant au collége Louis-le-Grand, 637.
INDES ORIENTALES, 139, 184, 326, 328, 359, 371, 381, 564, 600.

India, ancient and modern, by Crauford, 328.
INDUSTRIE, 19, 193, 194, 215, 216, 217, 218, 334, 349, 350, 364, 365, 623, 624, 636.
Inquisition (L') démasquée, par Pingblanch, 141.
INSTITUT royal de France, 213, 399, 633.
— royal de Liverpool, 603.
Institution de M. Lang, à Vevay, 199.
— de prévoyance en France, 594.
INSTRUCTION PUBLIQUE dans les États du roi de Sardaigne, M., 5; — à Haïti, 182; — dans les Pays-Bas, 208; — en Russie, 379.
Introduction à l'Histoire moderne, par J. Hort, 561.
INVENTIONS, 188, 193, 200, 215, 392. (*Voy.* aussi le mot INDUSTRIE.)
IRLANDE, 272, 559.
Irving's (Washington) Sketch Book, 331.
Iskenteri, à Constantinople, traduit en grec moderne Zadig, de Voltaire, et le Voyage d'Anténor, 620.
ITALIE, 150, 189, 199, 341, 386, 578, 617.
Juvenalis (*Specimen novæ editionis scholiastæ*), 611.
Ivanhoë, trois pièces dramatiques anglaises auxquelles ce roman a fourni le sujet, 607.

J.

Jackson, Grammaire arabe, 375.
Jacob's View of the agriculture, manufact., stat., etc., 327.
Jakob (L.-J. de), De la Liberté et de la Discipline académique, 575.
James' Italian Schools of painting; 570.
JAPON, 359.
JARDINAGE, 23.
Jeanne d'Arc (Précis de l'Histoire de), par Petitot, A., 486.
Jenner (Fête en l'honneur de), célébrée à Berlin, 384.
Jérusalem (La) délivrée, par Baour-Lormian, A., 296.
—(La destruction de), poëme dramatique, par Milman, 568.
Jeux (Les) du sort, 172.
Jomard, C.—A., 462; —N., 186.
Jörg, Die Ehe, aus dem Gesichtspunkte der Natur, etc. 574.
Jonissen, Der christenen goede vrydag, 157.
JOURNAUX OU OUVRAGES PÉRIODIQUES: en *Allemagne*: *Hermes, Jahrbuch der Literatur*, 147; — *Isis*, 195; — *Wiener Jahrbücher der Literatur*, 384; — *Literarisches Wochenblast von Kotzebue gegründel*, 613: — *Iduna*, journal dédié aux dames, et rédigé par des dames, 614.
— en *Angleterre*: *A Gazetteer of the Colonies of Gr. Britain*, 333; — *Thomson's Annals of philosophy*, 559; — *New monthly magazine*, 375; — Semaine des amis des muses, journal français, 378; — Annales de littérature orient., 604; — *The plain Englishman's Library*, 605.
— en *Chine*: Gazette de Pékin, 368, 600.
— dans toute l'*Espagne*, 389.
— dans tous les *États autrichiens*, 384.
— aux *Etats-Unis*: Journal américain des Sciences et des Arts; 177; — Journaux à Cincinnati sur l'Ohio, 599.
— en *France*: Bibliothèque physico-économique, 176; — Bulletin de la Société d'encouragement, 364; — l'Indicateur gén. des spect., 366.
— aux *Indes orientales*: *Indo-Chinese Gleaner*, 184; — Gazette de Calcutta, le *Times*, 371.
— en *Pologne*, généralement, 16.
— à *Sierra-Leone*: Moniteur de Sierra-Leone, 374.
— en *Suède*, L'Ami de la liberté, 192.
Juif errant (Histoire du), 171.
Juifs (Antiquités et coutumes des), par Brown, 140.
Jullien (M. A.), directeur et fondateur de la Revue encyclopédique, C.—M., 34; 417. — B., 352. A. 264. — diverses notes.

JURISPRUDENCE, 165, 332, 355, 558, 560, 596, 615.
— médicale, par W. Hutchinson, 560.
Jury (Institution du) en Suisse, 615.

K.

Keith's, System of physiological botany, 560.
Kensington (Histoire et Antiquités de), par Faulkner, 562.
Kent (Edouard, duc de), Notice biographique sur ce prince, 360.
Kératry, Documens nécessaires pour l'intelligence de l'histoire de France en 1820, 596.
Köppens erklärende Anmerkungen zum Homer, 577.
Kotzebuë (Vie d'Aug. de), publ. en Anglet., 375.
Kotzebues (M. von) Journey into Persia, 563.
Kuhns Gedichte, 148.
Kurt-Sprengel, Hist. de la médecine, trad. par Jourdan, 588.

L.

Lami, C. — A. 486.
Lancaster's, Letters on national subjects, 325.
Langlès, Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, 359.
— C. — B. 326.
Langues orientales (Enseignement des) à Pétersbourg, 379.
Lanjuinais, contre les priviléges de surséance légale au paiement des dettes privées, 165.
— C. — A. 69, 278. B. 357, 592.
Laque verte tirée du café, 579.
Lasteyrie, Collection de machines, d'instrumens, etc., 159.
— Des fosses propres à la conservation des grains, A. 462.
Lecarpentier, Galerie des peintres célèbres, 640.
Leckie, de l'Equilibre du pouvoir en Europe, 591.
LÉGISLATION, 24, 164, 357, 621, 622.
— anglaise relative à la traite des Noirs, M. 231.
Légitimité (la), poëme, par J. Brown, 332.
Lelewel, Hist. de l'Inde ancienne, ouvrage polonais, 381.
Lemercier, Cours analyt. de littérature générale, A. 98.
Leoni, Saggio sull' uomo, etc., 151.
Lesur, Annuaire historique universel, 166.
Lettre de M. Colombel, de Port-au-Prince, à M. Jullien, de Paris, 181.
Le Vieux, et Turquier-Delonchamp, Concordance des figures des plantes cryptogames, etc., 585.
Lherbette, Introd. à l'étude philosoph. du droit, 355.
— Sur les propriétés d'origine nationale, 357.
Liagno, Répertoire portatif de l'histoire et de la littér. des Espagnols et des Portugais, 338.
Librairie (progrès de la) à Buenos-Ayres, 183.
Linnée, Biographie de ce savant naturaliste, écrite par lui-même, 609.
LITHOGRAPHIE, progrès de cet art en Russie, 192. — en Bavière, 196. — employée à l'ouvrage de M. Lasteyrie, 159. — (Mém. sur la), 154.
LITTÉRATURE allemande, 148, 149, 196, 337, 578. — anglaise, 142, 332, 568, 607. — danoise, 571. — espagnole, 156, 338, 583. — des Etats-Unis, 331. — française, 170, 296, 361, 378, 407, 503, 597, 643. — générale, 98, 147. — grecque mod., 620. — hollandaise, 348, 583. — hongroise, 195, 196, 612. — indienne, 326, 328. — italienne, 151, 174, 580. — orientale, 604. — polonaise, 29. — portugaise, 338. — suédoise, 609.
Llorente, C. — B., 155, 338, 345, 621.
Lois (Examen des) relatives à la répression des abus de la presse, 593.
Loteria (la) general, 345.
Luccock, Notes sur Rio-Janeiro, 189.

M.

Mac-Carthy, Voyage à Tripoli, 162.
— Histoire politique et militaire de l'Europe, 166.
Machine hydraulique de M. Clymer, 188.
— propre à briser le sucre, 188.
— pour les incendies, 392.
— à préparer le chanvre et le lin, 200.
Mac-Neven (W. J.), On the Atomic Theory of Chemistry, 557.
Magnussen (Finn), sur la race d'homme dite Caucasienne, 335.
Mahul (A.), C.—A., 316, 492.
Maisons de gardes établies en Russie pour l'utilité des voyageurs, 608.
Maladies des yeux (sur les), par J. B. Quadri, 578.
— — — par L. M. Mejra, 582.
— de la peau, par Willan, 589.
Malesherbes (Mém sur M. de), 638.
Manufactures et commerce en Egypte, 602.
Manuscrits grecs, les seuls que possèdent les Etats-Unis, 367.
Marc-Aurèle, ou Hist. philosophique de Marc-Antonin, 167.
Marcian Colonna, conte italien, par Cornwall, 569.
Mariage (Le), par Jörg et Tzschirner, 574.
Marine, 69.
Maroc, 185.
Marquis, Esquisse du règne végétal, 585.
Marron. C.—B., 156, 348, 583.
Mason's Statiscal account of Ireland. A., 272.
Mastic de bitume fabriqué en Suisse, 199.
Mathématiques, 21, 159, 334.
Matthey, Mémoire sur l'hydrocéphale, 149.
Mayeri (Tobiæ) tabula sele nographica nov. ed. curav. U. Villa, 341.
Mécanique, 22, 392, 559.
Médecine, 21, 149, 156, 270, 327, 352, 375, 379, 387, 398, 561, 572, 573, 578, 582 589, 598, 617.
— (Histoire de la), par Kurt-Sprengel. 588.
— pratique (Traité de), de P. Frank, 588.
Medical notes on climates, diseases, etc., by J. Clark, 327.
Mège, Alliance d'Hygie et de la Beauté, 588.
Meisners Handbuch der Chemie, 572.
Melmoth, Lettres de Fitz-Osborne, 171.
Mémoires, Notices, Lettres et Mélanges (I) : Sur la situation actuelle de l'instruction publique dans les Etats du roi de Sardaigne (C. G.), 5.—Tableau de l'état des sciences et des lettres en Pologne (Piwnicki), 15.—Notice sur M. de Volney (M. A. Jullien), 34.—Du Vampirisme (Depping), 225.—Sur la législation anglaise (Coquerel), 231.—Sur l'histoire des Pays-Bas, 251.—De l'administration de la charité publique en Norwège, 409.—Notice sur Parga et sur Ali Pacha, 418.—Notice biographique sur John Playfair (Henrichs), 454.—Société pour la défense de la religion chrétienne, à la Haye, 157.
Memorabilia, by Savage, 330.
Métaphysique (Essai de), 162.
Météores ignées (Sur des), par Chladni, 144.
Métral (A.), C.—A., 82.—B., 352. N., 213.
Métral, C.—B., 325.
Mezzanotte, Le odi di Pindaro, 154.
Militaire, 69, 595.
Mills' History of the Crusades, 562.
— Voyages en Europe sous le pontificat de Léon X, 605.
Milman's Fall of Jerusalem, 568.
Minéralogie, 334, 559.
Mission protestante chez les Indiens de la tribu Osage, 599.
Moller, traduction danoise de Tite-Live, 571.
Monaquismo (Observaciones sobre el), 155.
Monde (Le) des Emiles, 352.
Montolieu (Mme de), Collection de ses romans, 640.
Monumens de l'Hindoustan, par Langlès, 359.
— arabe du moyen âge, en Normandie, 597.

RALE (La) universelle, par le ba-
on d'Holbach, 591.
rgan (Lady), Prochaine publi-
ation des observations de cette
lame, pendant son dernier voyage
n France et en Italie, 605.
rt (La) du duc d'Enghien, par
Michelet, 174.
saïques découvertes par M. Fla-
cheron, à Lyon, 393.
ller (J. de), Hist. univer., A., 82.
*üller, Nothwendigkeit einer theo-
ogischen Grundlage der Staats-
vissenschaften*, 574.
nicipalité (La) de Toulon et l'Er-
nite en province, 596.
rray, Précis historique des dé-
couvertes et voyages en Asie, 189.
isée de Darmstadt, décrit par
Müller, 614.
zoologique à Koenigsberg, 194.
SIQUE, 625, 641.
THOLOGIE, 342.

N.

ibucco, tragedia, 142.
IPLES, 199, 207, 595.
VIGATION, 636.
cker (OEuvres complètes de), 639.
CROLOGIE : P. Colquhoun, de
Londres, 191; — Lundblad, en
Suède, 192; — Thorlaksen, en
Islande, 193; — Eschenburg, de
Brunswick, 197; — Bucher, de
Magdebourg, 199; — Gandolfi,
et Canterzani, de Bologne, 207;
— Loyson, de Paris, 223; — Pu-
thod de la Maison-Rouge, 224; —
Lévesque de Pouilly, à Rheims,
224; — Sir Joseph Banks, à Spring-
Grove, 378; — Hérissant des Car-
rières, à Croydon, 378; — Vigée,
de Paris, 408; — Professeur Spar-
mann, à Stockholm, 610; — Ques-
né, à Rouen, 643; — Cabissol, à
Jumiége, 644; — Colin de Bar,
644; — Tôchon d'Annecy, à Pa-
ris, 644; — Souques et La Cha-
beaussière, 644.
iccolini, Elogio di L. B. Alberti,
153.
OMINATIONS ACADÉMIQUES, Ch. Du-
pin, 401.
NORWÉGE, 192, 334, 409.
Notice sur M. de Volney, par
M. A. Jullien, M., 34.
NOUVELLE-HOLLANDE, 601.
NOUVELLES LITTERAIRES (IV): Alle-
magne, 193, 382, 611; — Bohême,
193. — Buenos-Ayres, 183. —
Chine, 184, 368, 599. — Danemarck,
193, 382, 610. — Egypte, 186, 601.
— Espagne, 208, 389, 621. — Etats-
Unis, 177, 366, 598. — France,
212, 392, 623. — Grande-Bretagne,
188, 374, 603. — Grèce, 391, 619.
Haïti, 180. — Hongrie, 194, 612.
— Indes orientales, 184, 371, 600.
— Maroc, 185. — Norwége, 192. —
Nouvelle-Hollande, 601. — Paris,
213, 398, 633. — Pays-Bas, 208,
392, 622. — Pologne, 380, 609. —
Portugal, 622. — Russie, 191, 379,
608. — Ségo, 602. — Sierra-Léona,
374. — Suède, 192, 609. — Suisse,
199, 615.
Noville (Aug. de), Sa lettre au Ré-
dacteur de la Revue encyclopédi-
que, 382.
Nuits (Les) attiques d'Aulu-Gelle,
trad. par V. Verger, A., 316.

O.

Observations de la Gazette de Cal-
cutta, relatives à la Revue encycl.,
371.
Observatoire établi à Cambridge,
374.
Oersted, Eunomia, 335.
OEuvres d'Andrieux, A., 503.
— complètes de Necker, 639.
— de Mme de Montolieu, 640.
— Choisies des poëtes anglais, par
Aikin, 142.
Oldenburg, Essai sur les revenans,
571.
Olufsen, Sur l'industrie nat. en Da-
nemarck, 334.
Ordinaire, Observations sur l'agri-
culture, 586.
Organisation (sur l') de l'armée
franç., 595.
Oskar's Zayda, a spanish tale, 570.
*Osservazioni sopra un frammento
antico*, 342.

P.

Paoes, Diferentes preparaciones del oro, 582.
Paradis (Le) de l'Amour, 195.
Parga (Notice sur) et sur Ali-Pacha, 418.
Parga, a poem, 568.
Paris, 213, 398, 633.
— et Montpellier, par J. Cross, 352.
Patate, nouv. espèce découverte à Santa-Fé-de-Bogota, 603.
Patrix, Traité sur le cancer de la matrice, A. 265.
Pays-Bas, 156, 208, 251, 348, 392, 583, 622.
Peinture (Voy. Dessin).
Pendule à mouvement circulaire et à balancier supérieur, 382.
Perse, 563.
Peste de Bucharest (Observations sur la), par Grollmann, 572.
— de Noja (Sur la), par Schoenberg, 573.
Petitot, Précis de l'histoire de Jeanne d'Arc, A., 486.
Petrosan, C. — B., 355.
Philippiques (Les) de Cicéron, trad. en ital. par P. G. Bianchi, 344.
Philologie, 155, 158, 196, 316, 336, 342, 343, 344, 571, 577, 618.
Philosophical Transactions of the royal Society of London, 139.
Philosophie, 146, 157, 162, 164, 335, 352, 561, 574.
— morale (Cours de), par D. Stewart, 561.
Physique, 19, 138, 144, 176, 335, 382, 598.
Pindare, ses odes trad. par Mezzanotte, 154.
Pisson, Fabulas en verso castellano, 156.
Pitt (W.), Discours prononcés au parlement d'Angleterre, A. 284.
Piwnicki, C. — M. 15.
Playfair (Notice biograph. sur), M. 434.
Pluie de cendres, 386.
Poésie, 30, 142, 148, 151, 154, 156, 170, 174, 175, 296, 332, 405, 568, 571, 578, 583, 597.
— dramatique, 142, 148, 19[illegible] 223, 337, 407, 583, 607, 60[illegible] 613, 643.
Poids et mesures des principa[illegible] places commerçantes de l'Europ[illegible] 341.
— — de tous les peuples du mon[illegible] connu, 604.
Pologne, 15, 143, 333, 380, 38[illegible] 609.
Politique, 138, 157, 165, 38[illegible] 570, 575, 591, 592, 597, 639.
— nécessité de lui donner la ré[illegible] gion pour base, 574.
Pommes de terre, nouvelle espèc[illegible] 623.
Ponts et Chaussées, 69, 386.
Pope, Essai sur l'homme, tra[illegible] ital., 151.
Population (mouvement de la) [illegible] Paris, 222.
Portraits gravés de MM. de Male[illegible] herbes et Desèze, 223.
Portugal, 622.
Posselt et Poelitz, Histoire des All[illegible] mands, 336.
Practice of burning widows alive [illegible] the East India, 139.
Pradt (de), De l'affaire de la [illegible] des élections, 165.
Prise (La) de Constantinople, 17[illegible]
Prix proposés : par l'Athénée d[illegible] Arts de Paris, 219. — par la S[illegible] ciété de Médecine de Paris, 39[illegible] — par le Cercle médical de Pari[illegible] 398. — par l'Académie roy. d[illegible] Inscript. et Belles-Lettres de P[illegible] ris, 400. — par l'Acad. roy. [illegible] Copenhague, 610. — par l'Aca[illegible] des Sciences de Berlin, 611. [illegible] par la Société pour l'Encourag[illegible] ment des Sciences d'Arras, 62[illegible] — par l'Académ. des Sciences [illegible] Bordeaux, 626. — par l'Académ[illegible] des Sciences de Caën, 629. [illegible] par la Soc. d'Emulation de Ca[illegible] bray, 630. — par l'Acad. de Ma[illegible] seille, 631. — par l'Acad. fra[illegible] çaise de Paris, 635.
Procès de la souscription national[illegible] 358.
— singulier plaidé dans la Cour [illegible] justice de New-York, 558.

rès de la littérature en Grèce,
o.
e la littérature hongroise ou
gyar, 612.
et d'organisation des bâtimens
ils dépendans du ministère de
térieur, 361.
hètes (Les) trad. par Genoude,
8.
pectus (Nouveau) des sciences
nomiques, 579.
neone, nouv. établissement
tilité publique projeté pour
ris, 406.
cations prochaines et nouvelles
Angleterre, 188, 375.
Pologne, 380.
Allemagne, 195.
Portugal, 622.
France, 638.
blanch's Inquisition unmasked,
.
ers Tunisias, 578.

Q.

lri (G.-B.) Annotazioni alle
lattie degli occhi, 578.
rupèdes de la Grande-Bre-
ne, par Donovan, 560.
n's Appeal (A), 332.
citron acclimaté auprès de
ris, 401.
quina (Le) remplacé par le
copus Europæus de Linnée,
.
ana (Don Manuel), poëte es-
nol, est nommé président de
ensure de la junte, à Madrid,
.

R.

nahen Raï, Traduction de di-
s ouvrages indiens, 326, 327,
.
mière et seconde défense du
sme hindou, 326, 327.
voyageur danois dans les
s du Caucase, 610.
l', Histoire philosophique et
tique des deux Indes, Nouv.
ion, 639.
mation de M. Amaury-Duval,
.
Redhead, *Memoria sobre la dilatacion progressiva del ayre atmosferico*, 138.
Regne végétal (Esquisse du), par A.-L. Marquis, 585.
Relation d'une ambassade chinoise, 189.
Rémusat (Abel), Mémoires et anecdotes sur la dynastie des Djogouns, 167, 359.
Rennes de Laponie à Gand, 208.
Réponse des rédacteurs de la Revue encyclopédique aux observations de la Gazette de Calcutta, 371.
Retreat (The), 569.
Revendication de priorité de l'invention de MM. Perkins et Saerman, Américains, 624.
Revue chronologique de France, 592.
Rhode, Ueber den Anfang unserer Geschihte, 335.
Ridolfi et Tartini, Memoria sulla litografia, 154.
ROMANS, 31, 149, 171, 172, 173, 361, 362, 569, 640.
Rome libre, tragéd. espagnole, par Sabignon, 583.
Rossmanns Gesammtregister der Literaturzeitungen, 147.
RUSSIE, 191, 333, 379, 608.

S.

Sacchi, Elogio de Condillac, 580.
Saintes, Antiquités de cette ville, par Chaudruc de Crazannes, 168.
Salfi, C. — A. 296.
Sampson's report of the case of J. Maurice against S. Judd, 558.
Sander, Contes, 571.
SARDAIGNE, 5, 345.
Savage's Memorabilia, 330.
Saxo grammaticus, tr. par Grundtvig, 335.
Say, Lettres à M. Malthus, 356.
Schinkel, Plans d'architecture, 340.
Schmidt-Phiseldeck, l'Europe et l'Amérique, 570.
Schmidten, sur le Calcul intégral aux équations linéaires, 334.
Schönberg, über die Pest von Noja, 57.

Sciences et Arts. Voy. *passim* à leurs articles respectifs.
Sculpture, 113, 524, 608, 619.
Sectes littéraires en Suède, 609.
Sel commun employé à conserver des objets d'anatomie, 603.
— employé par les Egyptiens à la conservation des momies, 615.
Senancour, Méditations d'un solitaire inconnu, 164.
Sermons hollandais de van Voorst et Dermont, 392.
Shabeeny's Account of Timbuctoo, 567.
Shakespeare (Monument en l'honneur de), 190.
— Souscription en faveur de ses descendans, 191.
Sicile, 405, 617.
Sierra-Leona, 374.
Signaux de navigation d'un nouveau genre, 636.
Situation de l'Irlande, par S. C. Curwen, 559.
Sketch Book (*A.*), by Geoffry *Crayon*, 331.
Sociétés savantes et d'utilité publique : — astronomique de Londres, 190. — égyptienne de Londres, 190. — littéraire de Coloswar, en Hongrie, 195. — d'Encouragement pour l'Industrie nationale, de Paris, 214. — roy. des Antiquaires de France, 218. — Athénée des Arts de Paris, 219. — royale de Médecine, de Londres, 376. — géographique, de Vienne, 384. — de Medecine, de Paris, 398. — philanthropique, de Paris, 594. — asiatique, de Londres, 600. — cantonnale, de Lausanne, 614 — pour l'encouragement des sciences, etc., d'Arras, 626. — d'Emulation, de Cambrai, 630. — d'Emulation, de Rouen, 632. — d'Encouragement, de Paris, 636.
Société biblique américaine, 599. — russe, 608. — d'Athènes, 620.
— pour l'amélioration des prisons en Russie, 380.
— centrale d'Instruction publ. de la Corse, 395.
Sœurs de la charité en Corse, 396.
Sogno (*Il*) *di Filandro*, 153.
Sopikof, Essai de Bibliogra[illegible] russe, 333.
Sourds-Muets, de l'Institut r[illegible] de Gênes, 345. — L'Art de [illegible] enseigner à parler, 354. — [illegible] thode d'enseignement pratiqu[illegible] Copenhague, 571.
Southey's Life of John Wesley, [illegible]
Spencer-Smythe, Description [illegible] monument arabe, en Norman[illegible] 597.
Spurzheim, Essai philosoph. su[illegible] nature de l'homme, 352.
Statistique, 24, 195, 272, 334 [illegible]
— de l'Irlande, par W. S. Ma[illegible] A. 272.
Statues antiques de bronze dé[illegible] vertes dans le dép. de Seine [illegible] Marne, 625.
Steins geographisches Lexicon, [illegible]
Stewart's Outlines of moral ph[illegible] sophy, 561.
Stibor Vajda, tragéd. hongroise, [illegible]
Sturm, *Lehrbuch der Landwi[illegible] schaft*, 572.
Substance animale découverte d[illegible] les eaux thermales de Baden, [illegible]
Suède, 192, 609.
Suisse, 149, 199, 340, 615.
Suzanne, Traité d'éducation, 5[illegible]
Swart, Discours sur les lettre[illegible] les arts, 348.
Synopsis genera of American pla[illegible] 138.

T.

Table des matières contenues d[illegible] le bulletin d'encouragement, [illegible]
Taxidermy, *or Treatise on the [illegible] of preserving every object of [illegible] tural history*, 327.
Teinture, 636.
Temple de Jupiter-Ammon, déc[illegible] vert par M. Frediani, 602.
Ten Brink, *Gedenkwaardighe[illegible] van Socrates*, 158.
Thaarup, Statistique de la mon[illegible] chie danoise, 334.
Théatres, de Paris : L'Académ[illegible] royale de musique, 223. — L'[illegible] déon, 223, 407, 643.
— de Londres, 607.

héâtre étranger en langue hongroise, 613.
HÉOLOGIE, 24, 146, 155, 157, 191, 348, 392, 574, 637.
héorie atomique de la chimie, par W. J. Mac-Neven, 557.
hiébaut de Berneaud, C.—N., 197.
homson's Annals of philosophy, 559.
hury (M. Héricourt de), Véritable emplacement de la ville de Brantuspantium, 624.
ollenare, Sur les entraves que le commerce éprouve en Europe, 159.
OPOGRAPHIE, 341.
ransactions de la Société littéraire de Bombay, 189.
ranslation of the Cena Upunishud, 326. — *of an abridgment of the Vedant*, 326, 328. — *of the Ishopanishud*, 326. — *of the Moonduk-Opunishud*, etc., 326. — *of the Kuth-Opunishud, by Rammohun Roy*, 326.
ombuctou (Description de), par Shabeeny, 567.
unisias, poëme épique allemand, 578.
urner's Tour in the Levant, 564.
zschirner, Die Ehe aus dem Gesichtspuntge der Religion, 574.

U.

NIVERSITÉS : de Turin, 8. — De Koenigsberg, 194. — Des Iles loniennes, 391.

V.

mpirisme (Du), M., 225.
nhove (Mlle), Edmond et Juliette, 173.
argas Bedemar, Reise nach dem hoden Norden, 330.
rmiglioli, Leçons élémentaires l'archéologie, 619.
Verger (V.), Traduction des Nuits attiques d'Aulu-Gelle, A., 316.
Verre, moyen de l'empêcher de se filer, 194.
Veterinœr Seelskabets Skrifter, 334.
Veuve indienne (Supplice d'une), 573.
Vico, Commentaire sur l'art poétique d'Horace, 343.
Vinci (Léonard de), Traité de la peinture, 150.
Virgile, avec des notes de Pétrarque, 618.
Voisins (Les), de campagne, par miss Burney, 362.
Voitures (Nouvelles), inventées à Weimar, 193.
— mécanisme pour les empêcher de verser, 194.
Volney (Comte de), sa biographie, 36.—Ses ouvrages imprimés, 47.
VOYAGES, dans la Grande-Bretagne, par Ch. Dupin, 69. — En Italie, par Friedlander, 146.—En Chine, par Ellis, 161. — A Tripoli, par Mac-Carthy, 162. — En Suède, etc., par Vargas Bedemar, 330. — A Bonholm, 334. — En Perse, par Kotzebüe fils, 563.— Dans le Levant, par Tourner, 564.—Dans l'Inde, par Cordmer, 564.—Dans différentes contrées de l'Europe, par Clarke, 564.
— A Tombuctou, 185.—De M. Cailliaud en Egypte, 186.—De Burckhardt en Syrie, 189. — Faits autour du monde depuis Magellan, 605.
—SCIENTIFIQUES, 177, 367, 382, 602, 610, 618, 637.

W.

Wachler, Sur l'état actuel de la littérature allemande, 196.
Wahls Einleitung in die biblischen Schriften, 146.
Warnkoenig, Begründung des Rechts durch eine Vernunftidee, 157.
Wesley (Jean), Sa vie par Southey, 143.

Westfalische Beytrage zur deutschen Geschichte, 145.
Wiebeking, Traité d'architecture civile, 386.
Willan, Des maladies de la peau, 589.
Wilson's Dictionary Sanscrit and English, 139.

Z.

Zayde, conte espagnol, par Oskar, 570.
Zeiller (Francisci Nobilis de) Jus naturæ privatum, 575.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 138 de ce volume, cinquième ligne, au lieu de *flora philadelphica*, lisez *floræ philadelphicæ*. Page 224, première ligne et premier mot du dernier alinéa, lisez *Lévesque* au lieu de *L'évêque*, et, au lieu de ces mots : auteur de la *Théorie des sentimens agréables*, lisez auteur de la *Théorie de l'imagination*. Page 331, à la septième avant-dernière ligne, lisez *Irving*, au lieu de *Irwing*. Page 386, ligne 16, lisez *Munich*, au lieu de *Vienne*. Page 404, sixième avant-dernière ligne, lisez *grec moderne*, au lieu d'*arabe moderne*. Page 613, avant-dernière ligne, lisez *Wochenblast*, au lieu de *Wachenblatt*. Et, page 625, première ligne du deuxième alinéa, lisez *Cambry*, au lieu de *Cambray*.

IMPRIMERIE DE BAUDOUIN FRÈRES.

AP
20
R53
t.7

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY